UNIVERSITÉ FRANÇOIS - RABELAIS

DE TOURS

ÉCOLE DOCTORALE [SHS]

[ÉQUIPE de RECHERCHE : Ecole Doctorale]

THÈSE présentée par :

Abdelhamid HILMI

soutenue le : **19 décembre 2008**

pour obtenir le grade de : **Docteur de l'université François - Rabelais**

Discipline/ Spécialité : Géographie

LE NORD DE L'ORIENTAL MAROCAIN :

UNE RÉGION FRONTALIÈRE

THÈSE dirigée par :

[Mme FREROT Anne-Marie]	Professeure, université François - Rabelais

RAPPORTEURS :

[M. CHEYLAN Jean-Paul]	DR CNRS, UMR 6012 ESPACE, université d'Avignon
[M. GONIN Patrick]	Professeur, université de Poitiers

JURY :

[M. CHEYLAN Jean-Paul]	DR CNRS, UMR 6012 ESPACE, université d'Avignon, Rapporteur
[M. DAVIE Michaël F]	Professeur, université François – Rabelais, Examinateur
[Mme FREROT Anne-Marie]	Professeure, université François – Rabelais, Directrice de thèse
[M. GONIN Patrick]	Professeur, université de Poitiers, Rapporteur

Remerciements

Une thèse est le résultat d'un travail de longue haleine. C'est le fruit de multiples recherches et débats au cours de rencontres programmées ou non. L'organisation de ces idées, qui constitue ma contribution modeste, n'a pas été possible sans un cadre de travail matériel et intellectuel favorable. C'est pourquoi, je vais tenter d'exprimer ma gratitude envers les personnes auprès de qui j'ai trouvé un soutien pour réaliser ce travail.

Je tiens, tout d'abord, à remercier particulièrement le professeur Anne-Marie FREROT pour avoir accepté d'encadrer mon travail de thèse. Qu'elle trouve ici l'expression de ma reconnaissance pour les conseils constructifs qu'elle m'a prodigués.

Je tiens également à adresser mes plus vifs remerciements aux contrebandiers, aux ressortissants marocains à l'étranger, aux commerçants et à tous les interlocuteurs qui ont bien voulu répondre à mes questions. J'ai été très touché de leurs engagements, de leurs disponibilités et de la confiance qu'ils m'ont témoignés lors des interviews, ceci malgré la sensibilité de certaines questions, notamment celles relatives à la contrebande.

J'adresse ma profonde reconnaissance aux fonctionnaires des divers services administratifs qui m'ont fourni les données et les informations souhaitées. Je tiens à remercier tout particulièrement les fonctionnaires d'Office Régional de la Mise en Valeur Agricole de la Basse Moulouya, de la Délégation Régionale du Tourisme de Nador et d'Oujda, de l'Université d'Oujda et de Rabat, d'Office d'Exploitations des Ports à Nador, de la municipalité d'Ahfir et de la préfecture de Berkane et de Nador,…

Je témoigne toute ma reconnaissance amicale et respectueuse à certains étudiants du département de géographie de l'université d'Oujda pour leur aide précieuse.

Je remercie évidemment mes parents pour leur affection et leur encouragement constant depuis le début de ma vie scolaire. Je tiens également à exprimer mes remerciements à ma famille pour son irremplaçable et inconditionnel soutien, notamment à mon épouse, à mes frères et sœurs. Ils ont été présents pour écarter les doutes.

Je voudrais aussi adresser un remerciement à tous les amis, au Maroc et en France pour leurs soutiens et encouragements.

Pour finir, je remercie ceux dont le nom n'apparaît pas sur cette page et qui m'ont aidé d'une manière ou d'une autre à la réalisation de ce travail. Ils se reconnaîtront.

La liste des sigles et des Abréviations

ADPN : Agence de Développement des Provinces du Nord
AFP : Agence France Presse
A.J : Auberges de Jeunes
ALENA : Accord de libre échange Nord-américain
AMERM : Association Marocaine d'Etudes et de Recherches sur la Migration
ASEAN : Association of Southeast Asian Nations. En français : Association des Nations de l'Asie du Sud-Est
Bib : Bibliothèques
BMCE : Banque Marocaine Commerciale de l'Extérieure
C.E.E : Communauté Economique Européenne
C.C.I.S : Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services
CDVM : Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières
CETI : Centres de séjour Temporaire des Immigrants
CHU : Centre Hospitalier Universitaire
Cin : Cinèmas
CISP : Comité International pour le Développement des Peuples
C. Mu : Conservatoitres de Musique
COLAIMO : Coopération Laitière du Maroc Oriental
Col. V : Colonies de Vacances
COMANAV : Compagnie Marocaine de Navigation
CPCM : Comité Permanent Consultatif Maghrébin
C.R : Cercle rurale
CSC : Centre de Santé Communal
CSCA : Centre de Santé Communal avec Module d'Accouchement
CSU : Centre de Santé Urbain
CSUA : Centre de Santé Urbain avec module d'Accouchement
DEA : Diplôme des Etudes Approfondies
Dh : Dirham
DR : Dispensaire Rural
E. Co : Ecoles Coraniques
ESSB : Etablissement de Soins de Santé de Base
€ : Euro
FERTIMA : Société Marocaine des Fertilisants
F.F : Foyers Féminins
GPRA : Gouvernement Provisoire de la République Algérienne
Ha ou h : Hectare
Hab : Habitant
HLM : Habitation à Loyer Modéré
IAA : Industrie Agro-alimentaire
IMME : Industrie Mécanique, Métallurgique, Electrique et Electronique
IMECPC : Industrie de Matériaux de Construction, de l'Energie, de la Chimie et de Parachimie
INPT : Institut National des Postes et Télécommunications
INSEA : Institut National de Statistique et d'Economie Appliquée
ITC : Industrie de Textile et Cuir
L : Litre
2M : Deuxième chaîne Marocaine
M : Mètre

MADRPM : Ministère de l'agriculture, du Développement Rural et des Pêches Maritimes
MEDA : Mesures d'Accompagnements
Melilla TV : Télévision de Melilla
MEN : Ministère d'Education Nationale
MENA : Moyen-Orient et Afrique du Nord
MERCUSOR : Mercado Comun del Sur (Espagnol). En Français : Marché Commun du Sud (MARCOSUD)
M. J : Maisons de Jeunes
Mm : millimètre
Mt : Million de tonnes
NADOTEX : Nador Textiles
Nb d'établiss. : Nombre d'établissements
Nd : Non disponible
PAIDAR-MED : Programme d'Action Intégré pour le Développement et l'Aménagement de la Région Méditerranéenne Marocaine
PAS : Programme d'Ajustement Structurel
PECO : Pays d'Europe Centrale et Orientale
PG : Peugeot
PME : Petites et Moyennes Entreprises
PMI : Petites et Moyennes Industries
PIB : Produit Intérieur Brut
PNUD : Programme des Nations Unies pour le développement
Pro : Production
OICS : Organe International de Contrôle des Stupéfiants
OMS : Organisation Mondiale de la Santé
ONCF : Office National de Chemin de Fer
ONICL : Office National Interprofessionnel des Céréales et des Légumineuses
ONT : Office National des Transports (Maroc)
ONU : Organisation des Nations Unis
ONUDC : Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime
ORMVAM : Office Régional de la Mise en Valeur de la Basse Moulouya
O.U.A : l'Organisation de l'Unité Africaine
Q : Quintal
Qx : Quintaux
R : Rural
RASD : République Arabe Sahraouie Démocratique
Rdt : Rendement
RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RIFOTEX : Rif Oriental des Textiles
RME : Résidents Marocains à l'Etranger
RN : Route Nationale
RN : Renault
RP : Route Principale
RR : Route Régionale
RT : Renault Trafic
RTA: Radio et Télévision Algérienne
RTM : Radio et Télévision Marocaine
SCP : Société Chérifienne des Pétroles
SDAR : Schéma de Développement et d'Aménagement Régional
SDAULMO : Schéma Directeur d'Aménagement Urbain du Littoral Méditerranéen Oriental

SEFERIF : Société d'exploitation des mines de fer du Rif
SELTEX : Selouane Textiles
SIBE : Sites d'Intérêt Biologique et Ecologique
SNTR : Société Nationale des Transports Routiers (Algérie)
SOFRENOR : Société de Fabrication de Réservoirs Métalliques du Nord
SONASID : Société Nationale de Sidérurgie
SONATRACH : Société Nationale pour la Recherche, la Production, le Transport, la
Th : Théâtres
Transformation, et la Commercialisation des Hydrocarbures
SRDGR : Sûreté Régionale De Gendarme pour Refoulement
SUCRAFOR : Sucrerie Raffinerie de l'Oriental
Sup : Superficie
T : Tonne
Tot: Total
TV1: Première chaîne Espagnole
TV2 : Deuxième chaîne Espagnole
TVA : Taxe sur la Valeur Ajoutée
U : Urbain
UE : Union Européenne
UMA : Union du Maghreb Arabe
UNESCO : L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
URBAMA : Centre d'Etudes et de Recherches sur l'Urbanisation dans le Monde Arabe (Tours)
URSS : Union des républiques socialistes soviétiques
USA : Etats-Unis

Sommaire

Première partie : Le contexte et la réalité du Nord de l'Oriental marocain…….17

Premier chapitre : Le caractère frontalier et excentré du Nord de l'Oriental marocain……..18

I) Historiquement, le Nord de l'Oriental marocain est souvent un espace frontalier……..…...18
II) Le Nord de l'Oriental marocain : une région mobile et dynamique pendant le protectorat…….27
III) Le Nord de l'Oriental marocain : un carrefour et un brassage socio-culturel……..…..…44
IV) Le Nord de l'Oriental marocain : un espace marginalisé au plan politique, économique et géographique, après l'indépendance…….52

Deuxième chapitre : L'état des équipements de base dans le Nord de l'Oriental marocain……..58

I) Le réseau de transport : incomplet et peu performant…….……...58
II) Les équipements socio-culturels et sportifs répondent-ils aux besoins de la région ?.....79

Troisième chapitre : Potentialités et activités économiques du Nord de l'Oriental marocain : quelles réalités ?.....93

I) Un espace agricole à faible productivité en dehors des périmètres de la Basse Moulouya...93
II) La pêche : les potentialités halieutiques sont-elles bien exploitées ?.....112
III) Le Nord de l'Oriental marocain : une région sous-industrialisée……...….118
IV) Le commerce : principale activité urbaine, largement liée à la frontière……..……128
V) Le tourisme régional : les atouts reflètent-ils la réalité ?.....130

Deuxième partie : Le recours du Nord de l'Oriental marocain aux ressources extérieures…….…….....138

Premier chapitre : Les activités illégales avec l'extérieur sont en plein essor dans la région……..139

I) La contrebande est une activité séculaire, florissante et bien répandue dans le Nord de l'Oriental marocain……...…….139
II) Les conséquences de la contrebande sur la région sont multiples…….163

Deuxième chapitre : L'émigration à l'étranger un phénomène ancien et source de revenus primordiale pour la région……...……169

I) L'émigration légale internationale est un phénomène enraciné et bien répandu dans la région…….……..169
II) L'émigration clandestine : le Nord de l'Oriental est un espace de départ, d'accueil et de passage des clandestins……..……...179
III) L'impact de l'émigration sur la région……...…….188
IV) Complémentarité entre l'émigration internationale et la contrebande……...….209

Troisième partie : Le Nord de l'Oriental marocain dépend du contexte géopolitique……...……213

Premier chapitre : Les entraves polluant les relations entre le Maroc et ses voisins : l'Algérie et l'Espagne……..……214

I) Le Maroc et l'Algérie : des relations mouvementées après l'indépendance……..……...214
II) Le Maroc et l'Espagne : plusieurs dossiers polluent leurs relations……...……..220

Deuxième chapitre : Quels sont les impacts de l'ouverture des frontières entre 1988 à 1994 sur Le Nord de l'Oriental marocain?.....232

I) Les effets de l'ouverture des frontières sur la vie économique de la région……..……...233
II) Les retombées sociales de la réouverture des frontières…….……...…249
III) Les répercussions spatiales de la réouverture des frontières……...……253
VI) Cette réouverture n'avait-elle que des conséquences positives ?.....254

Troisième chapitre : Les conséquences de la dernière fermeture des frontières (1994) maroco-algériennes sur le Nord de l'Oriental marocain…….....256

I) Les retombées économiques de la refermeture des frontières sur la région……..……256
II) La refermeture des frontières a-t-elle des conséquences sociales sur la région ?.....271
III) L'impact politique : la fermeture des frontières maroco-algériennes a bloqué le projet de l'UMA…….274
IV) Cette fermeture n'a pas que des inconvénients……..……..…275
V) Le problème des présides et le Nord de l'Oriental marocain……..…277

Introduction générale

La frontière a été souvent vécue comme un ensemble de contraintes auxquelles ne sont attachés que des aspects négatifs. Pourtant elle n'est pas uniquement une ligne de séparation tracée sur une carte. Bien au contraire, elle est «un élément qui règle à l'image d'un commutateur : qui ouvre ou ferme, permet ou prohibe» (RAFFESTIN, C., 1992). Elle est, certes, une limite, mais surtout une interface entre deux territoires qui s'affrontent, se comparent, se découvrent et se complètent. De nos jours, il y a lieu de repenser la notion de frontière, en dépassant les formes matérielles qu'elle peut prendre. Cette perspective nous amène à nous interroger sur les effets multiples de la frontière, sur les espaces situés de part et d'autre de la ligne et concernés par les fonctions qu'elle assume : «traduction, régulation, différenciation et relation» (RAFFESTIN, C., 1992).

I) La frontière est un phénomène qui intéresse de plus en plus les chercheurs

L'idée de frontière a subi, à travers l'histoire humaine, des modifications sensibles et nombreuses induites par l'évolution socio-politique et socio-économique. Quoi qu'il en soit, la frontière est une ligne qui découpe l'espace géographique. Cette ligne est tracée d'abord sur une carte et démarquée ensuite sur le terrain. Les Etats, les lois et les cultures ne sont pas les mêmes, donc, l'organisation des sociétés diffère de part et d'autre de la ligne. Elle délimite le contenu des Etats et fait naître, sur leur tracé et leur voisinage, des phénomènes politiques, économiques et sociaux.

Malgré l'importance de ce phénomène, les recherches sur les frontières étaient absentes jusqu'au début du 20ème siècle. La planification des frontières reste un domaine récent. Il n'existait pas d'études approfondies et importantes. En effet, l'opération de la création des frontières reste la plus importante partie des études des frontières, ce qui est appelé "FRONTEROLOGIE" "LIMOLOGIE" ou "Sciences des limites". Mais, c'est le géographe allemand Frédèric Ratzel (1897) qui, le premier, fait une étude systématique dans ce domaine dans son ouvrage "La géographie politique". Il crée plusieurs concepts qui existent jusqu'à maintenant. Ainsi a-t-il essayé d'instaurer des lois qui concernent la création et le développement des frontières. Par ailleurs, le géographe français Jacques Ancel affirme que l'importance de l'étude des frontières dépend certainement des relations internationales (ANCEL. J., 1938).

Ces études importantes, malheureusement, ont commencé à disparaître progressivement après la Seconde Guerre Mondiale, à cause du déclin des pays, notamment de l'Allemagne, qui avait encouragé énormément les chercheurs dans le domaine de la géographie politique et géopolitique. Il est à noter que ces études ont régressé à cause de la pression de la coalition pour éviter les litiges liés aux problèmes des frontières génératrices de guerres. Malgré les obstacles, certaines études ont cependant vu le jour en France, en Grande Bretagne ou aux Etats-Unis en particulier celles de : J. R. V Prescott (1987), Jean Gottman (1952), Paul Guichonnet et Claude Raffestin (1974), Michel Foucher (1988), Yves Lacoste (1976),…

Au milieu des années 1980, après la fin de la guerre froide, plusieurs chercheurs se sont intéressés à la géographie politique. Ce bouleversement mondial a donné naissance à plusieurs études qui traitent du phénomène des frontières. Par exemple, l'Université de Durham en Grande Bretagne a conçu un programme mondial concernant ces études grâce au

regroupement des recherches focalisées sur les frontières mondiales. Par ailleurs, on note la publication de la revue française «Hérodote»[1].

De violentes secousses ont touché le monde de la fin du 20ème siècle et ont modifié les conceptions de la géographie politique de l'Europe : l'unification de l'Allemagne, le déclin de l'Union Soviétique, la division de la Yougoslavie et de la Tchécoslovaquie et la guerre du Caucase. Ce changement brutal et inattendu a donné l'occasion aux universités mondiales de ressusciter la géographie politique, en particulier la géopolitique, qui voulait suivre l'évolution de cet événement et ses effets locaux et mondiaux.

La frontière est ainsi devenue actuellement un sujet qui intéresse beaucoup les chercheurs au regard des effets qu'elle provoque sur les espaces qu'elle délimite ; ce qui nous intéresse également dans notre étude.

II) La frontière a-t-elle des influences sur les régions qu'elle découpe ?

L'étude de la frontière dans une perspective zonale, ou régionale, nous conduit à nous interroger sur les rôles ou, mieux, sur les influences que le réseau des limites politiques est susceptible d'exercer sur les territoires qu'elles découpent.

La frontière a un poids dans l'organisation de l'espace de chaque Etat de part et d'autre de la dyade qui les sépare (PRADEAU, C., 1993). Elle est aussi un élément important dans la définition, l'apparition d'une zone ou d'une région transfrontalière aux aspects très souvent atypiques. Cette organisation dépend à la fois de l'Etat, de ses relations politiques extérieures et des conséquences liées à la présence de la frontière. En effet, si la frontière façonne les périphéries des pays selon qu'elle est ouverte et dynamique, ou fermée et inactive, elle n'agit pas seule. Son rôle est également déterminé par les politiques de l'Etat central et ses relations avec les voisins. Les impulsions (fonctionnelles, idéologiques et politiques de développement) qu'elle reçoit à partir du centre (Etat) peuvent s'affaiblir ou connaître un second souffle à son niveau. Les périphéries peuvent être laissées pour compte ou aménagées en fonction de considérations de l'Etat central et sa relation extérieure.

Si la frontière est une zone-contact, cette zone devient un espace ouvert. De cette zone-contact peut naître un dynamisme, provenant de l'intensification des flux de biens et de personnes qui impulsent un nouveau souffle. En effet, les frontières ouvertes et dynamiques offrent des possibilités importantes d'échanges entre les territoires. De la zone frontalière sur laquelle se greffe ce type de frontière naît une zone d'activité économique forte et largement orientée vers les relations d'échange. Les activités liées directement à la frontière concernent la douane et le transit, mais proviennent aussi du différentiel de politiques économiques et monétaires, de la disponibilité de la main d'œuvre et de l'accès direct aux marchés du pays voisin. On assiste alors à une prolifération démesurée de plusieurs types de marchés à forte vitalité à proximité de la frontière. Dans ce cas, les zones frontalières favorisent quotidiennement le déplacement des personnes et le trafic des marchandises. Elles favorisent donc le dynamisme social et spatial. C'est cette sorte de frontière que nous qualifions de vivante et dynamique. Ce

[1] Hérodote est une revue de géopolitique et de géographie fondée par Yves Lacoste en 1976 et éditée à l'origine par les éditions François Maspero. Elle est la seule revue scientifique dédiée spécifiquement à la géopolitique par opposition aux relations internationales. Les premiers numéros d'Hérodote ont pour titre associé Stratégies géographies idéologies, en 1983, la revue recentre sa thématique en devenant une Revue de géographie et de géopolitiques. Elle a joué un rôle essentiel dans la réintroduction en France du terme géopolitique pour l'analyse des situations contemporaines.

Carte n° 1 : La région au sein de l'Oriental marocain

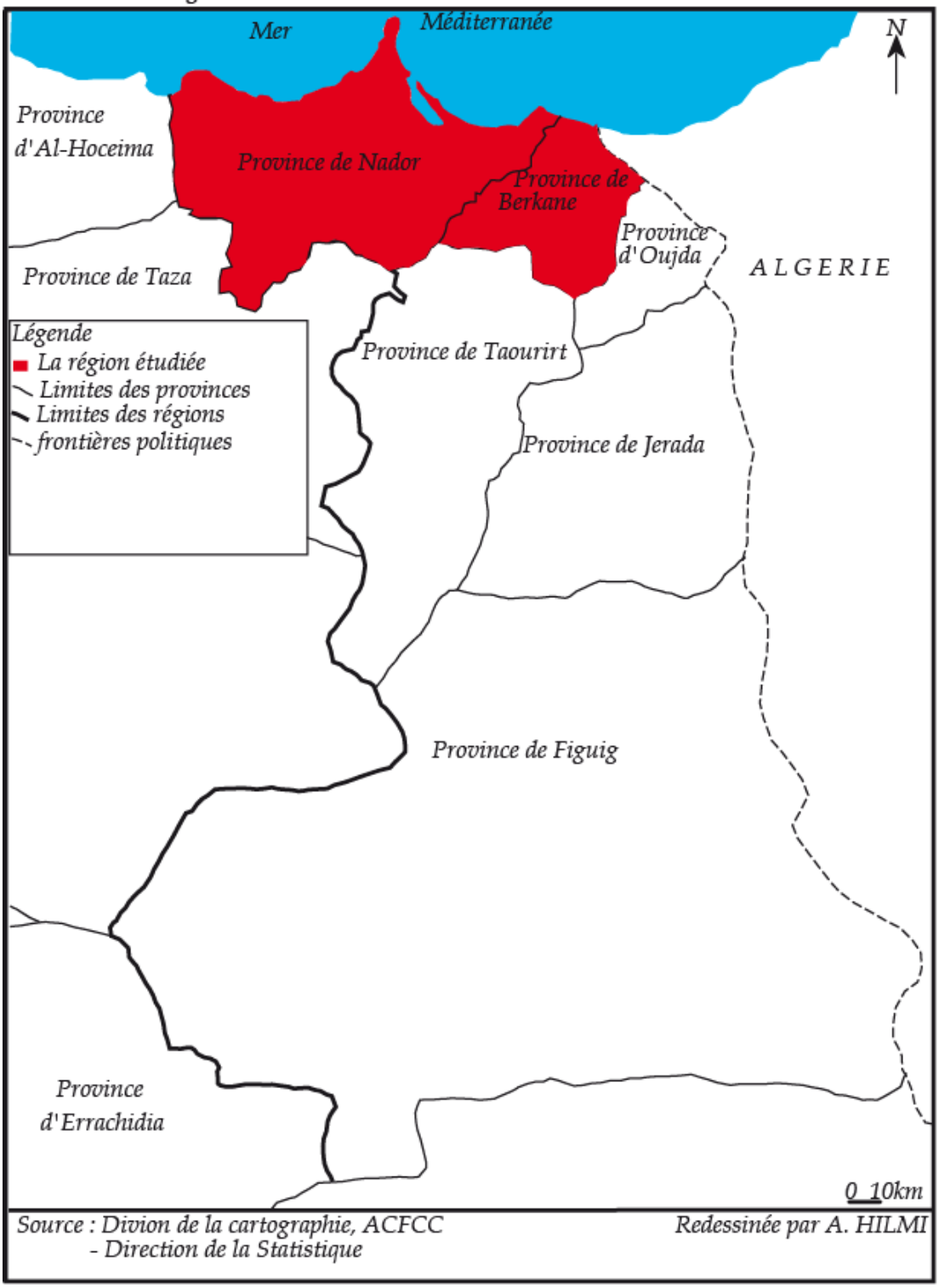

Source : Divion de la cartographie, ACFCC - Direction de la Statistique

Redessinée par A. HILMI

cas de figure concerne les frontières entre les pays de l'Union Européenne (France et Luxembourg, Allemagne et France,..), entre la Suisse et la France et entre les pays de l'Amérique du Nord (les États-Unis, le Canada et le Mexique) après l'accord de l'ALENA[1].

Quand la frontière est prise comme une marge ou une barrière, la zone frontalière accuse un sous-peuplement, une sous-administration, un sous-équipement et un sous-développement économique. Les investissements y sont limités. Ainsi les régions liées à ces types de frontières, se trouvent en positions marginales et souvent isolées par rapport au centre national. Elles sont moins reliées au centre et entravées dans leurs relations avec leurs voisines. Elles sont dépendantes de la nature des relations politiques qui domine entre les pays voisins et la situation de la frontière : fermée ou ouverte. Quand les relations sont amicales, c'est-à-dire la frontière ouverte, les régions frontalières connaissent un dynamisme et un développement importants ; dans le cas inverse, elles s'enlisent dans le marasme et la marginalité. Les échanges qui s'y opèrent sont très informels. Les populations de ces régions se trouvent alors laissées pour compte. C'est la raison pour laquelle elles se trouvent obligées de recourir à des ressources extérieures, en l'occurrence l'émigration à l'étranger. Ce cas de figure concerne les régions frontalières marocaines, en l'occurrence le Nord de l'Oriental marocain, champ de cette recherche.

III) Le Nord de l'Oriental marocain : étude de cas

Situé au Nord-Est du Maroc, le Nord de l'Oriental est une région frontalière par excellence : frontière artificielle avec l'enclave de Melilla ; frontière politique avec l'Algérie. En effet, Oued Kiss est le seul séparateur entre la région et l'Algérie. Il est la porte de passage vers l'Europe via le port de Nador et de Melilla et vers l'UMA via le poste frontière d'Ahfir qui est, malheureusement, fermé. En revanche, il est un espace excentré et éloigné des pôles de commandement politique et économique nationaux (Casablanca, Rabat). A titre d'exemple, Nador s'éloigne de Casablanca de 628 km et de Rabat de 537 km.

Administrativement, le Nord de l'Oriental marocain est une région qui englobe deux provinces : Nador et Berkane (Carte n° 1). Il appartient à la région économique de l'Oriental, est composé de six provinces (Berkane, Nador, Oujda-Angad, Taourirt, Jerada et Figuig) et constitue l'une des 16 régions économiques du Maroc (Carte n° 2). Il recouvre une superficie de 8 115 km² (6 130 km² pour la province de Nador et 1 985 km² pour la province de Berkane), soit 1,15% du territoire national (710 000 km²) et 9,8% du territoire de la région économique de l'Oriental qui occupe une superficie de 82 820 km². Il se limite à l'est par les frontières maroco-algériennes, au nord par la Méditerranée et l'enclave de Melilla, à l'ouest par la province d'Al-Hoceima et au sud par les provinces de Taza, de Taourirt et d'Oujda-Angad.

[1] ALENA : Accord de libre échange Nord-américain, signé entre le Canada, les États-Unis et le Mexique, est entré en vigueur le 1er janvier 1994. Cet accord est destiné à favoriser les échanges commerciaux et les investissements entre les partenaires. Il comprend un vaste programme d'élimination des droits de douane et de réduction des barrières non-tarifaires. L'ALENA s'accompagne de dispositions relatives à l'investissement, aux services, à la propriété intellectuelle, à la concurrence et au règlement des différents. Il s'agit d'un accord de libre échange, sans intégration politique. L'ALENA est aujourd'hui la plus grande zone de libre-échange du monde : 21 311 000 km2.

Carte n° 2 : Les régions économiques marocaines selon le découpage administratif de 1997

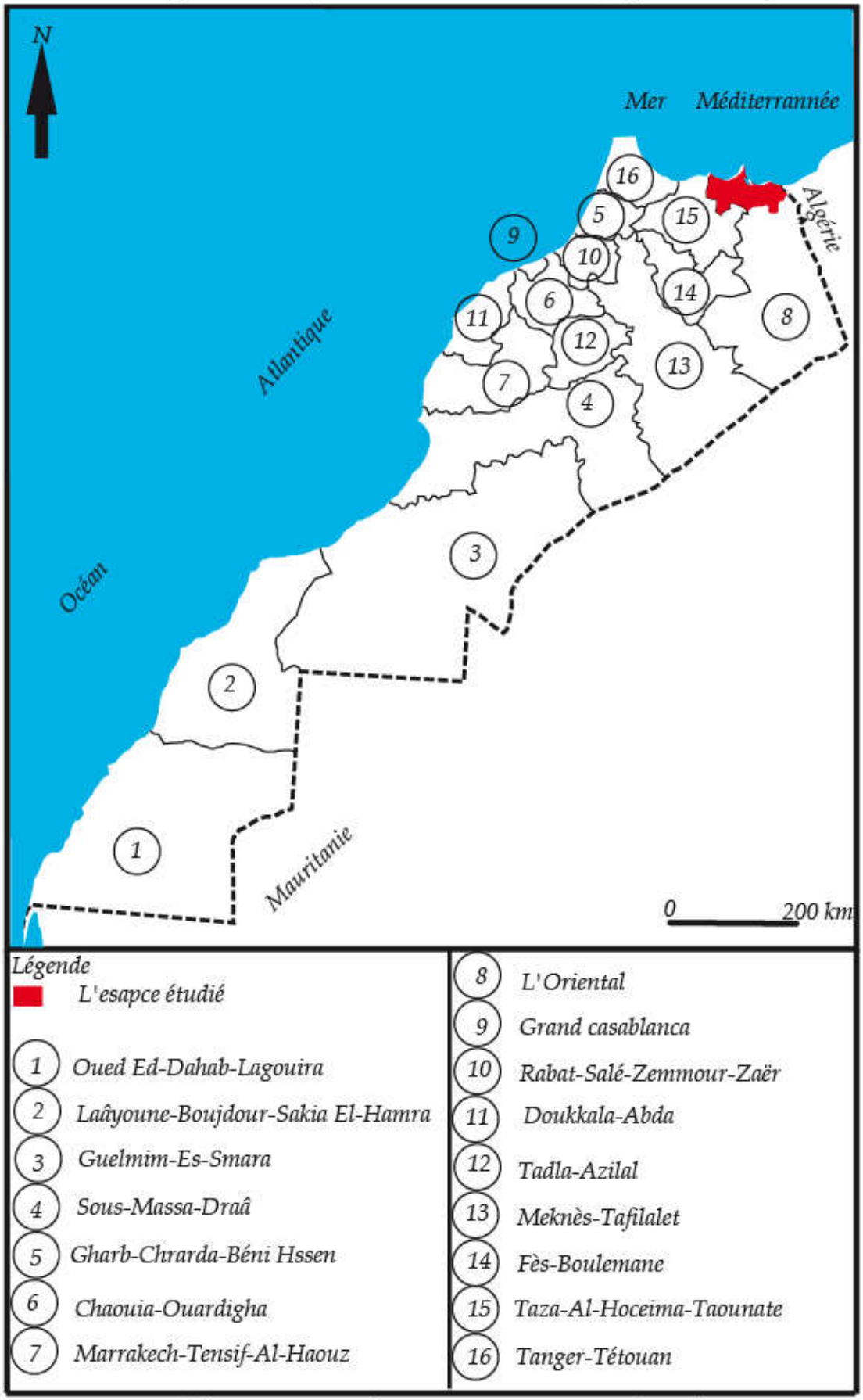

Source : Diection de la Statistique, Rabat, 1997 *Redessinée par A. HILMI*

Géographiquement, la région est un espace doté de montagnes et de plaines. Elle est fermée et isolée par le Rif et le moyen Atlas d'Ouest et du Sud-Ouest. En revanche, elle est relativement ouverte sur le Nord et l'Est. Les montagnes du Rif et le massif atlasique sont prolongées sur le territoire algérien : les premières par le Tell algérien et le deuxième par les montagnes de Trara. Loin au sud de la région orientale, les hauts plateaux marocains sont ouverts sur les hautes plaines d'Algérie. Selon Célérier, il y a «une ressemblance et une continuité réelles entre les hauts Atlas marocains et le grand Atlas saharien algérien» (CELERIER, J., 1927). Ce lien géographique entre l'Est marocain et l'Ouest algérien laisse à penser que la frontière maroco-algérienne actuelle est une frontière artificielle.

Au plan démographique, selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2004, le Nord de l'Oriental marocain compte 998 962 hab. (270 328 hab. pour la province de Berkane et 728 634 hab. pour la province de Nador), soit 52% de la population de la région orientale et 3,3% de la population du Maroc. A la même date, plus de la moitié (52,6%) de la population résidait en milieu urbain alors qu'au niveau national, le taux est de plus de 55%.

Ainsi, deux dimensions géographiques majeures déterminent la situation du Nord de l'Oriental marocain : l'une en relation avec l'environnement immédiat, autrement dit avec le voisinage régional et le contexte international ; l'autre, par rapport à l'ensemble national et, plus particulièrement, par rapport à la côte atlantique du Nord-Ouest qui abrite le plus grand foyer économique, administratif et politique. Une troisième dimension, historique celle-ci, doit être également prise en considération si l'on veut comprendre l'originalité et la spécificité du Nord de l'Oriental marocain.

IV) Choix du sujet, problématique et plan

Le choix de ce sujet n'est pas fortuit car la frontière est le trait fondamental du Nord de l'Oriental marocain et occupe une place primordiale dans le quotidien des habitants. Elle a joué un rôle important dans la personnalité et l'originalité de la région. Toute son évolution passée et sa vie actuelle se trouvent profondément conditionnées par le phénomène de frontière. Autrement dit, le Nord de l'Oriental vit en fonction de la nature des relations politiques du Maroc et la situation des frontières avec ses voisins, en l'occurrence l'Algérie et l'Espagne. De même, le poids des ressources extérieures est très important dans la vie socio-économique de la population régionale. Aussi ce choix est-il dû aux impacts, négatifs et positifs, des relations géopolitiques entre le Maroc et ses voisins sur la frontière et enfin sur la vie socio-économique du Nord de l'Oriental marocain. Par ailleurs, le Nord de l'Oriental est une région isolée, marginale et sous-développée, souvent oubliée par les pouvoirs publics, voire les chercheurs et les études géographiques par rapport aux autres régions marocaines ; ceci malgré les atouts dont elle dispose, tels que : la situation géographique, les ressources propres (tourisme, pêche, agriculture), la manne financière de la contrebande, l'émigration internationale... Enfin, la connaissance personnelle du terrain est un atout pour cette étude. Tous ces facteurs justifient le choix de ce sujet intitulé : Le Nord de l'Oriental marocain : une région frontalière.

Le développement de ce sujet sera basé sur la réponse à certaines questions qui composent la problématique de cette étude.

- Le Nord de l'Oriental marocain, comme région frontalière, est-elle une région développée, dynamique ou marginalisée, sous-développée ?

- L'insuffisance et la mauvaise valorisation des potentialités et des ressources propres du Nord de l'Oriental ont-elles un rôle sur le recours de la population régionale à des ressources exogènes, comme la contrebande et l'émigration internationale ?

- Les ressources extérieures ont-elles un impact sur la vie socio-économique du Nord de l'Oriental marocain ?

- Les relations politiques entre le Maroc et ses voisins, l'Algérie et l'Espagne, ont-elles des influences sur le développement ou le sous-développement du Nord de l'Oriental marocain ?

Pour répondre à ces questions, nous avons adopté un plan en trois parties.

La première partie, composée de trois chapitres, sera consacrée au contexte et au caractère frontalier et périphérique du Nord de l'Oriental marocain. Dans le premier chapitre, nous étudierons le poids de l'histoire et ses effets sur le développement socio-culturel de la région. Puis, dans le deuxième chapitre, nous analyserons l'état des équipements et des infrastructures de base de la région tels que le transport, le secteur de santé, l'enseignement, le sport et la culture, en essayant de le comparer à d'autres régions marocaines. Enfin, nous consacrerons le troisième chapitre à l'étude des potentialités et des ressources propres de la région en mettant l'accent sur ses caractéristiques et ses spécificités.

Dans la deuxième partie, composée également de trois chapitres, nous étudierons les ressources extérieures, comme base de revenus, et leurs impacts sur la vie économique et sociale du Nord de l'Oriental marocain. Dans le premier chapitre, nous nous intéresserons à l'étude de la contrebande, du marché de change parallèle et du trafic de drogue. Dans le deuxième chapitre, nous analyserons le phénomène de l'émigration internationale légale et clandestine et ses caractéristiques. Enfin, nous mettrons l'accent, dans le troisième chapitre, sur les répercussions économiques, sociales, spatiales et culturelles des ressources exogènes sur le Nord de l'Oriental marocain.

Quant à la troisième partie, constituée de trois chapitres, nous analyserons les influences de la frontière et les relations politiques du Maroc avec l'Algérie et l'Espagne sur le Nord de l'Oriental marocain. Nous aborderons, dans le premier chapitre, la région et ses relations avec l'extérieur pendant le protectorat, période au cours de laquelle les frontières avec l'Algérie française et Melilla étaient perméables et actives. Ensuite, nous consacrerons le deuxième chapitre à l'étude des facteurs qui ont des effets sur l'instabilité des frontières après l'indépendance, notamment maroco-algériennes. Enfin, nous étudierons les impacts de cette instabilité des relations politiques et des frontières (cycle de fermeture-ouverture des frontières), en mettant l'accent sur leurs résultats quant à la vie socio-économique du Nord de l'Oriental marocain.

VI) Méthodologie et difficultés

Notre étude est le fruit de nombreux travaux réalisés sur le terrain, de recherches bibliographiques et documentaires.

L'une des tâches principales des chercheurs en géographie est de mener leurs travaux sur le terrain. Cela leur permet de rassembler les matériaux bruts qui constituent plus tard la base même de leurs recherches. C'est le cas dans notre travail où nous avons réalisé des interviews, des observations, des récits et des enquêtes, notamment avec les contrebandiers et

les émigrés de la région afin de mieux connaître le terrain, comprendre la réalité de la région et répondre à notre problématique.

La réalisation des questionnaires a duré plus de 5 mois. Concernant le phénomène de la contrebande, l'enquête a été destinée aux contrebandiers qui travaillent entre le Maroc et l'Algérie. Elle a été réalisée entre janvier et mars 2002. Elle a concerné 200 contrebandiers. Elle englobe les caractéristiques et les mécanismes de la contrebande dans le Nord de l'Oriental marocain tels que : la situation familiale, professionnelle et sociale des contrebandiers, les causes de la contrebande, la monnaie, les moyens de transport utilisés, le volume des capitaux, les modes d'approvisionnement, les produits de la contrebande et leurs destinations, les secteurs d'investissement privilégiés par les contrebandiers…. Le but de cette enquête est de démontrer l'état et l'importance de la contrebande et leurs impacts sur la vie économique, sociale et spatiale du Nord de l'Oriental marocain.
Le contact avec les contrebandiers était soit direct ou par l'intermédiaire d'amis travaillant dans la contrebande ou connaissant des contrebandiers. Nos entretiens ont été réalisés dans la région d'Ahfir, la région limitrophe de l'Algérie. Les contrebandiers ont été interrogés à Ahfir, dans les cafés, dans leurs magasins, sur les marchés hebdomadaires ou dans leurs dépôts de marchandises à côté de la frontière.

Quant à l'émigration internationale, l'enquête a été réalisée entre juillet et août 2003, période de retour des RME à la région. Elle a concerné 100 émigrés et a porté sur leur situation familiale, culturelle, professionnelle et sociale, sur la date de départ et les pays d'accueil, sur les transferts, l'épargne et le volume d'investissement, sur la question du retour et les relations familiales,… L'objectif de notre enquête est de connaître les caractéristiques et les spécificités des émigrés et les effets de cette émigration sur la vie économique, sociale, spatiale et culturelle de la région. Les émigrés ont été questionnés à Nador, à Berkane, à Ahfir, dans le bateau, sur la plage de Saïdia, sur les marchés, dans les cafés, à domicile, notamment dans le quartier où habitent mes parents à Ahfir. Comme l'enquête de la contrebande, le contact avec les émigrés était, soit direct ou par l'intermédiaire d'amis et de la famille.

Durant nos enquêtes, nous avons effectué des interviews, des entretiens, et des observations complémentaires, notamment avec les commerçants, les hôteliers, les restaurateurs, les taxis, les courtiers, les changeurs de devises,… Ce sont les secteurs les plus dépendants de la frontière. L'objectif de ces enquêtes est de connaître la situation actuelle de ces secteurs pendant la fermeture des frontières avec l'Algérie par rapport à l'époque où celles-ci étaient ouvertes. De plus, pour consolider et donner à notre travail un caractère à la fois objectif et réaliste, nous avons pris des photos des contrebandiers, des pistes utilisées, des produits échangés, des lieux de vente de ces produits, notamment le carburant, les stations services fermées, les habitations d'émigrés,…

Outre les enquêtes et les interviews, la réalisation de notre travail a nécessité le recours à la collecte d'informations et de données statistiques auprès des centres et des organismes administratifs, aux sources bibliographiques et à l'Internet pour compléter le travail sur le terrain.

Au plan de la collecte des données et des statistiques, nous avons consulté plusieurs centres, et organismes et administrations :
- l'Office Régional de la Mise en Valeur de la Basse Moulouya (ORMVAM) ;
- les municipalités d'Ahfir, de Berkane et de Nador ;
- la préfecture de Berkane et de Nador ;

- la délégation régionale du tourisme à Oujda ;
- la délégation provinciale du tourisme à Nador ;
- la délégation de la prévision économique et du plan de la région orientale ;
- la délégation du transport ;
- la délégation régionale des douanes ;
- le centre d'études sur les mouvements migratoires maghrébins à l'université Mohamed I d'Oujda ;
- la chambre de commerce, d'industrie et des services d'Oujda ;
- la chambre de commerce, d'industrie et des services de Nador ;
- l'agence urbaine d'Oujda ;
- l'office d'exploitation des ports, Nador.

Quant au travail bibliographique, il a été effectué à travers plusieurs établissements tels que :
- le laboratoire URBAMA[1] de l'université de Tours ;
- les bibliothèques des universités de Tours, d'Oujda, de Rabat et de Brest ;
- la bibliothèque de l'Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme de Rabat, de l'ORMVAM, de la délégation de prévision économique et du plan de la région orientale et de la chambre de commerce, d'industrie et des services d'Oujda ;
- la bibliothèque de la municipalité de Berkane.

Enfin, le travail de terrain et de bibliographie a été complété par l'utilisation d'Internet qui s'est avéré être un moyen essentiel et efficace dans notre recherche avec toutefois une grande prudence vis-à-vis des données et des informations recherchées.

La réalisation de ce travail n'a pas été facile. Durant notre recherche, nous avons rencontré énormément de difficultés. En effet, la réalisation des enquêtes auprès des contrebandiers et des émigrés a été très difficile vu la sensibilité du sujet, notamment avec les contrebandiers. Plusieurs d'entre eux ont refusé de répondre à nos questions en raison de la méfiance à l'égard des agents de contrôle. Néanmoins, la connaissance personnelle des contrebandiers et d'intermédiaires nous a permis de surmonter ces obstacles. De même, certains émigrés n'ont pas accepté de répondre à certaines questions à savoir le salaire, la capacité d'épargne, le volume des transferts et d'investissement et la nature des relations familiales.

Autre difficulté, et de taille, est celle de l'administration et des services pour obtenir les informations et les documents désirés qui sont souvent insuffisants et incomplets. En effet, certains établissements ont refusé de nous donner les informations, comme les banques sur le volume des transferts et d'épargne d'émigrés issus de la région. Leur justification reste la confidentialité des virements et des comptes. Il faut ajouter le système de «va et vient» de l'administration. Pour un simple document, nous avons fait plusieurs allers-retours pour l'obtenir. Par ailleurs, nous soulignons la rareté des ouvrages et des études qui traitent de la région, notamment en relation avec la frontière. Enfin, nous devons signaler le problème financier, car nous n'avons reçu ni aide ni bourse de recherche pour mener ce travail à son terme. Cette situation nous a conduit à consacrer une partie de notre temps à travailler pour financer nos recherches, d'autant plus que l'éloignement du terrain (le Maroc) a augmenté les dépenses financières.

[1] UMR 6592, laboratoire d'études de l'Urbanisme du Monde Arabe.

Première partie : Le contexte et la réalité du Nord de l'Oriental marocain

Le Nord de l'Oriental marocain est une région limitrophe de l'Algérie et de l'Espagne via Melilla. En revanche, elle est loin du Centre politique et économique du Maroc. Cette situation a-t-elle donné à la région un caractère et une réalité spécifiques par rapport aux autres régions du pays ? Quelle est cette réalité ? Quelles sont les caractéristiques du Nord de l'Oriental marocain ?

La réponse à ces interrogations constituera l'objectif de cette partie. Le premier chapitre démontrera le rôle de l'histoire dans le caractère frontalier et excentré de la région et son rattachement à l'extérieur, notamment au niveau socio-culturel. Au travers du deuxième chapitre, l'analyse portera sur les équipements et les infrastructures de base de la région par rapport au territoire national. Le troisième chapitre sera consacré à l'évaluation et aux caractéristiques des ressources propres du Nord de l'Oriental marocain. L'objectif de cette partie est de connaître et de comprendre la spécificité (caractère frontalier et excentré) et la réalité infrastructurelle et économique du Nord de l'Oriental marocain.

Premier chapitre : Le caractère frontalier et excentré du Nord de l'Oriental marocain

Au cours des siècles passés, des facteurs de tous ordres ont concouru à engendrer les frontières et à rendre le Nord de l'Oriental marocain une région frontalière. En effet, l'histoire montre que cette partie du Maroc a fonctionné, la plupart du temps, en véritable marche-frontière, terre de passage et zone d'influence mouvante entre différents pouvoirs antagonistes. Dans ces conditions, la région est devenue un espace dynamique, prospère et un lieu de brassage socioculturel pendant l'occupation française et espagnole, plus ancré à l'extérieur qu'à l'intérieur du Maroc en raison de son éloignement du Centre politique et économique, notamment après l'indépendance.

I) Historiquement, le Nord de l'Oriental marocain est souvent un espace frontalier

La région a vécu longtemps en marge par rapport au reste du pays. Elle a constitué pendant plusieurs siècles une marche historique, d'abord entre la Maurétanie césarienne et la Maurétanie tingitane, puis entre le Maghreb extrême (*Al-Maghreb Al-Aqsa*) et le Maghreb central (*Al-Maghreb Al-Aoussat*). Elle fut un espace, régulièrement, disputé entre les souverains de Fès et de Tlemcen du 13ème au 15ème siècle, puis entre les dynasties chérifiennes du Maroc et les Turcs d'Alger, enfin entre la France et l'Espagne.

A) Depuis la période romaine, la région constitue une marche frontière mouvementée

D'après Salluste, l'historien romain, les premiers habitants de l'Afrique du Nord furent les Gétules et les Libyens, peuples grossiers et sans culture qui vivaient errants. Les Libyens (les Maures) occupaient le littoral et les Gétules (les Numides) se tenaient dans l'intérieur.

Au moment des guerres puniques (118 ans), les Romains appelaient l'Afrique propre, le territoire de Carthage et Numidie, le Nord de l'Oriental marocain comprise entre Tabouca et la Moulouya. Le fleuve de Mulucca (Moulouya actuelle), selon Salluste séparait le royaume de Jugurtha (roi de Numidie de 118 à 105 avant J-C) de celui de Bacchus (roi de Maurétanie de 118 à 81 avant J-C). Le colonel Samuel (1973) avança l'hypothèse selon laquelle le «Castellum de la Moulouya» dont parlait Salluste, serait le Jbel Mahsseur situé à une vingtaine de kilomètres au sud d'Oujda.

En l'an 40, après une longue guerre entre le Roi de Numidie et le Roi de la Maurétanie, la Maurétanie est devenue une province romaine. A partir de cette époque, la Maurétanie fut divisée en Mauritanie Césarienne (du nom de sa capitale Césarée, Cherchell) s'étendant de Sétif à la Moulouya, et en Maurétanie Tingitane (du nom Tingi, Tanger) comprise ente la Moulouya et l'Océan atlantique.

Jusqu'en 193, sous l'empereur Septime Sévère, qui était africain d'origine, il y eut de nombreuses révoltes populaires qui provoquèrent une véritable anarchie en Maurétanie ; la frontière fut déplacée plus à l'est. La frontière occidentale de la Maurétanie Césarienne passait des environs de Nemours (Ghazaouet) à Lalla Marnia et obliquait vers Pomaria (Tlemcen) (ALBERTINI, E., 1928).

A partir du 3ème siècle, les Romains déplacèrent les limites de la Maurétanie Césarienne jusqu'en bordure des hauts plateaux, sauf dans la partie occidentale où les limites n'avaient pas changé. Mais après le déclin de l'Empire romain, le Maroc en général et le Nord de l'Oriental en particulier, ont subi le contrecoup des attaques perpétrées par les Vandales et les Byzantins suivies par l'arrivée et la domination arabe de la région.

Au Moyen Âge, le Nord de l'Oriental marocain devint une terre de passage et d'installation des premiers conquérants arabo-musulmans du Maroc en 682. Ils vinrent du Moyen Orient sous le commandement d'Oqba ben Nafi pendant le règne des Omeyyades de Damas. En 703, une seconde vague arabe est arrivée sur la région. Elle est conduite par Moussa ibn Noceir, qui domine le Maroc jusqu'en 711, annexant le royaume des Omeyyades. Pendant cette période, la région allait servir de base arrière pour l'invasion de l'Europe par les Maures. Des troupes berbères, formées de nouveaux convertis à l'Islam, furent aux avant postes dans l'ambitieuse attaque contre Gibraltar en 711. L'Espagne se laissa conquérir facilement par les envahisseurs, qui en quelques années occupèrent presque tout le territoire jusqu'aux Pyrénées.

En 789, l'arrivée de Idriss 1er, exilé de Bagdad, est accueilli par les berbères de la région de Oualili. Son héritier, Idriss II, installa sa capitale à Fès. Pendant cette période, le Nord de l'Oriental marocain devint un terrain de lutte lors des expéditions que menèrent les Idrissides contre les Maghraoua de Tlemcen pour le contrôle des routes commerciales qui menaient du Sahara vers le Nord et l'Est.

Avec la fin de la Dynastie Idrisside, les Zénètes Maghraou établis à Fès gouvernaient le Nord du Maroc pour le compte des Omeyyades de Cordoue. Leur chef, Ziri ibn Attia fonda la ville d'Oujda en 994 pour faire une capitale de la principauté. Durant cette période, le Nord de l'Oriental marocain devint un point de passage où convergeaient les routes menant à Sijilmassa, aux localités occidentales et orientales.

Au milieu du 10ème siècle, le Nord de l'Oriental marocain constitua une terre de passage des Béni Hilal et Béni Salim, envoyés par les Fatimides d'Egypte pour punir les Zirides de leur insubordination.

Pendant cette période mouvementée, la région connaît l'arrivée des dynasties berbères marocaines. La première dynastie est les Almoravides, des Berbères venus du Sahara. Ils unifièrent et étendirent la puissance du Maroc jusqu'à Alger et l'Andalousie dont le Nord de l'Oriental marocain fut la région de passage pour envahir le Maghreb central et l'Espagne.

Avec la disparition des Almoravides au milieu du 12ème siècle, la région passa aux mains des Almohades qui s'emparèrent de Tlemcen en 1144, de Fès en 1145 et de Marrakech en 1146. Vers 1160 Abd el-Moumen Ben Ali occupa et acheva la conquête du Maghreb qui fut unifié pour la 1ère fois sous une même autorité. Aussi, le Maroc domina une grande partie du Sud espagnol et il gagna une grande bataille en 1195 sous le commandement du Sultan Yacoub el-Mansour qui fonda une nouvelle capitale, Rabat, et finança les élégants minarets de Marrakech et de Séville.

Avec la défaite des Almohades en Espagne au 13ème siècle, le Maghreb se morcela en 3 Etats : Hafiside autour de Tunis, en Ifriqiya à l'Est, Abdalwadide ou Zaayyamide à Tlemcen et

Mérinide[1] à Fès à l'Ouest. Dans cette époque, le Nord de l'Oriental marocain constitua une marche frontière entre les Abdalwadides et les Mérinides. Au Maroc, les Mérinides s'installèrent au pouvoir en prenant Fès comme capitale à leur dynastie sous le commandement d'Abou Youssef Yacoub (1258 à 1286). A Tlemcen, le royaume deYaghmourassan Ibn Ziane (1236-1282), Chef des Abdalwadides, cousins des Mérinides, engloba toute l'Oranie. Il proclama son indépendance et entre en conflit pour une longue durée avec les Mérinides. Malgré les tentatives d'unification du Maghreb sous le règne des Mérinides, notamment Abou Hassan (1331-1351) et Abou Inan (1351-1358), le Maghreb resta divisé. Cela créa plusieurs affrontements entre les Mérinides de Fès et les Zayyanides de Tlemcen. Cette lutte se traduisit sur le terrain par la formation d'un no man's land au niveau du Nord de l'Oriental marocain, avec une ligne de démarcation mouvante entre les deux royaumes rivaux (GUITOUNI, A., 1995). Devant ce climat tendu, les Mérinides lancèrent une série d'offensives pour étendre leur autorité sur la rive droite de la Moulouya et la région d'Oujda, contre Tlemcen qu'ils assiégèrent ou occupèrent plusieurs fois, notamment par Abou Yacoub Youssef et Abou Inan.

Malgré leurs efforts et initiatives, les Mérinides ne réussirent pas à unifier l'Afrique du Nord. Cette situation de faiblesse contribua à l'émergence d'une dynastie nommée «Les Béni Wattas». Ils sont berbères des Tribus Zénètes, originaires du Sud de la Tripolitaine. Ils prirent le pouvoir sous le commandement de Mohamed Ech-Cheikh. Il prit Fès en 1472 et fonda la Dynastie Wattasside. A leur tour, les Wattassides n'arrivèrent pas à établir la paix, la stabilité et l'unité en Afrique du Nord et en Andalousie.

Cet état d'affaiblissement fut à l'origine de la chute de Grenade, de la pénétration espagnole et portugaise dans les régions côtières marocaines, de la menace Turcs d'Alger pour le Maroc notamment sur le Nord de l'Oriental marocain, et l'installation de la colonisation française en Algérie et au Maroc. Ces événements constituaient des éléments capitaux dans l'évolution et l'avenir de la région, notamment l'occupation de Melilla et la fixation de la frontière entre l'Algérie et le Maroc.

B) 1496 et 1844 deux dates marquent l'avenir frontalier de la région

L'établissement des frontières terrestres du Maroc est né des vicissitudes et des contingences historiques. En effet, la fixation des frontières du Nord de l'Oriental marocain a été marquée par deux grands événements. Les frontières du nord ont été instaurées après l'occupation de Melilla en 1496 par l'Espagne. Quant à la frontière orientale a été établie par le traité de Lalla Marnia du 18 mars 1845 après la bataille d'Isly en 1844. La fixation des frontières avait-elle des conséquences sur l'avenir de la région ?

1) 1496, date de l'occupation de Melilla par l'Espagne

A la fin de la Reconquista sur les Maures et juste après la chute de Grenade (fin du Royaume Nasride), l'Espagne (sous le Royaume de Castille) a occupé de nombreuses zones au Maroc dont Melilla (Carte n° 3), actuellement nommées présides. On distingue les présides majeurs et les présides mineurs (Annexe n° 6).

[1] Les Béni Mérinides Tribu Zénète, nomadisaient du Sud du Maroc Oriental jusqu'à la vallée de la Moulouya.

Carte n° 3 : Les présides espagnols sur le territoire marocain

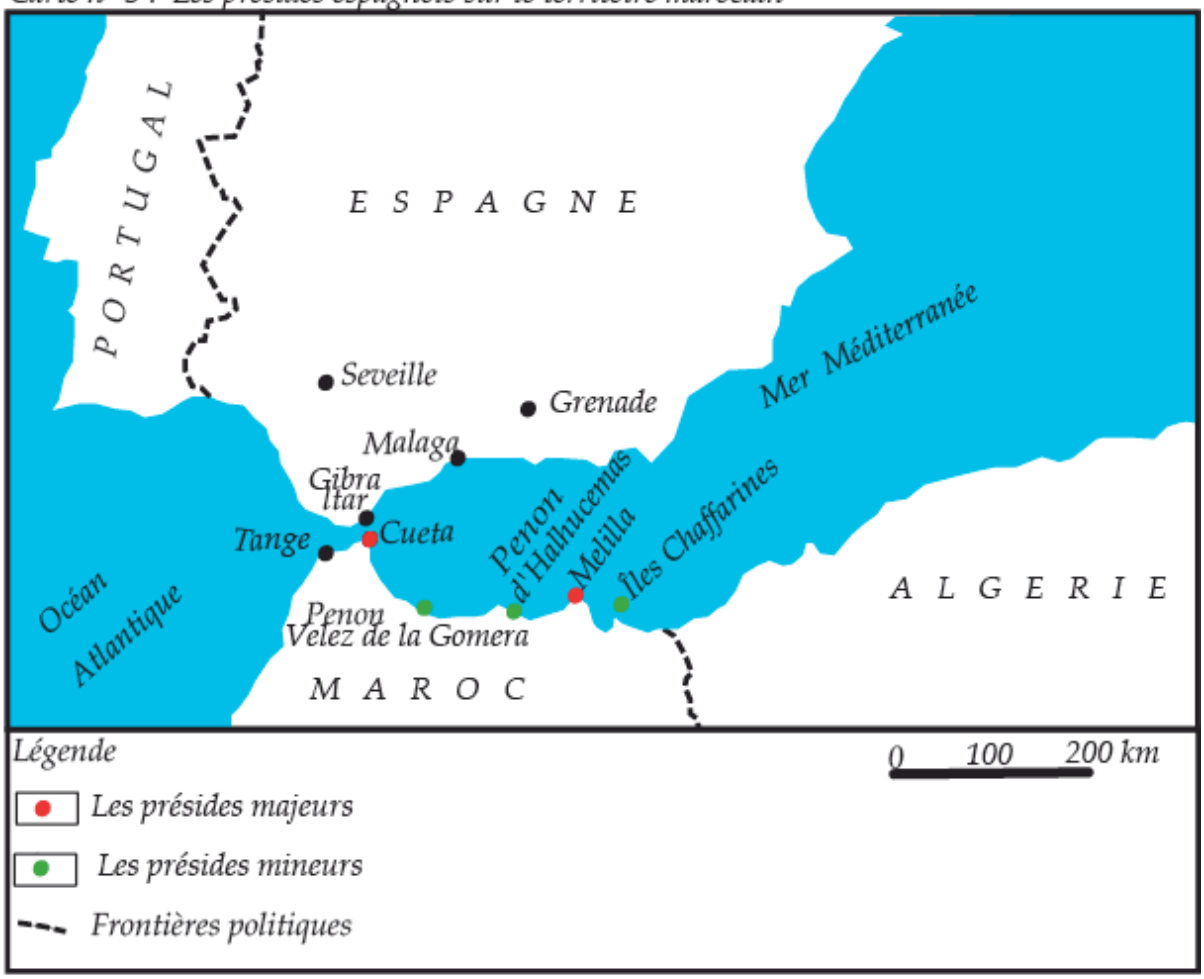

Réalisation et conception A. HILMI

a) Les Espagnols occupent Melilla et délimitent ses frontières

Melilla fut prise en 1497, et rétrocédée à la Couronne de Castille en 1556, sous Philippe II. La conquête de la ville était commandée par une double motivation, offensive et défensive. Elle entrait dans le cadre du testament d'octobre 1504 d'Isabelle de Castille portant l'engagement de conquérir l'Afrique, de combattre les infidèles et d'éviter le retour de l'Islam en Espagne (LAZRACK, R., 1974) et surtout pour s'assurer le contrôle de la Méditerranée. Cependant, les Sultans successifs et surtout les tribus du Rif s'accommodent difficilement de la présence espagnole sur les présides qui sont l'objet de nombreux harcèlements et attaques.

Pour protéger la ville de Melilla et les autres présides, les deux Etats décident de les délimiter. Dans ce cadre, le Maroc et l'Espagne ont conclu plusieurs conventions durant les 18 et 19ème siècles. La première convention date du 26/05/1767 et «Traité de paix et de commerce». L'Espagne demande sa révision pour y intégrer les limites territoriales mais le sultan Sidi Med Ben Abdellah refuse. La deuxième convention signée à Meknès le 01/03/1799 affirme que les limites territoriales des places ne doivent subir aucune modification ; cependant le makhzen promet de respecter les limites de Ceuta et de veiller à la tranquillité de Melilla et du penon de Velez d'Alhucemas, menacés par les tribus marocaines voisines.

Les attaques continues des tribus rifaines et l'intervention énergique des Espagnols entraînent la rupture du statu quo et nécessitent des délimitations plus précises. Ce fut l'objet de la

convention de Tétouan du 24/05/1859. Elle traite de la sécurité des présides et de l'étendue de la compétence des juridictions de Melilla. Son article 1 précise que le Maroc consent à l'Espagne la possession et la pleine souveraineté sur le territoire proche de la place espagnole de Melilla de façon à assurer la défense et la tranquillité de la ville. Quant à l'article 3, il prévoit une délimitation nouvelle aux alentours de la côte méditerranéenne au sud des possessions espagnoles et limite le territoire de la juridiction de Melilla. Un terrain neutre est fixé entre la juridiction espagnole et la juridiction marocaine où le Makhzen place un caïd sur les limites de Melilla et les voisinages du Penon de Velez et d'Alhucumas pour décourager toute attaque des tribus voisines.

Aujourd'hui, la ville de Melilla est limitée par une frontière en forme de demi cercle matérialisée par double système de grillages ponctué de miradors de verre et de béton, l'ensemble a été financé par la Communauté Européenne. Le tout est sévèrement contrôlé par la Guardia Civil espagnole qui dispose d'un système électronique de détection semble-t-il assez sophistiqué. Cette frontière est percée de deux points de passage vers le Maroc pour les véhicules et les piétons, l'un de ces deux postes frontière étant réservé aux seuls habitants de Melilla. Ces deux postes douaniers sont toujours très encombrés, de jour comme de nuit.

Les raisons de cette frontière marquée par un rideau de fer en sont d'une part les permanentes tentatives de passages clandestins de populations du Maghreb et de l'Afrique Noire, espérant atteindre l'Union Européenne. D'autre part cette porte de l'Espagne est utilisée pour introduire en Europe les produits dérivés du cannabis massivement cultivé dans le Rif et depuis une période récente la cocaïne sud américaine transitant par les grands ports marocains (Casablanca en particulier).

Cette frontière est cependant difficile contrôler en raison d'un accord hispano-marocain datant du Protectorat espagnol de 1912 sur le Maroc et qui autorise les habitants marocains d'une zone de 40 Km autour de Melilla à la franchir en présentant seulement leur carte d'identité. Inversement, les habitants de Melilla peuvent se rendre dans cette même zone aux mêmes conditions. Cet accord de réciprocité oblige la Police de l'Air et des Frontières espagnole à procéder à un contrôle systématique de identités à la gare maritime ou à l'aéroport pour tous les passagers quelque soit leur nationalité, s'ils veulent regagner la Péninsule espagnole.

Depuis l'indépendance, le Maroc a multiplié ces revendications des présides y compris Melilla. Les enclaves sont toujours sous l'occupation espagnole. Selon les Espagnols, rien ne justifie les revendications du Maroc sur les présides qui historiquement, juridiquement et humainement sont espagnols. Curieusement, l'élément géographique a été occulté dans l'argumentaire espagnol. Néanmoins, l'élément économique reste le facteur principal de ce maintien de ces présides. En effet, Melilla, comme port franc, joue toujours un rôle économique important pour l'Espagne, notamment commercial. Elle est un grand centre de redistribution de tout le Maroc, notamment le Nord de l'Oriental région limitrophe de Melilla. Quelles sont-elles donc les influences économiques de Melilla sur notre région ?

b) L'influence économique de Melilla sur le Nord de l'Oriental marocain avant le protectorat

Entre 1497 et la fin du 19ème siècle, Melilla ne fut qu'un préside perdu et marginalisé. Les échanges commerciaux avec le reste du Rif étaient très limités. Les marchés du Rif étaient interdits aux Européens, mais les Rifains avaient droit d'entrer à Melilla sans armes et d'y vendre leurs produits, de même qu'ils utilisaient son port pour se rendre en Algérie.

En 1863, l'Espagne décida de faire de Melilla un port franc et aussitôt un courant d'affaires se dessina avec le marché de Marnia à l'Est de l'Algérie pour affaiblir le rôle commercial de Gibraltar et le port d'Oran au profil des enclaves espagnoles et faire de celles-ci des bases d'influence. A partir de cette date, l'influence commerciale de Melilla fut de plus en plus importante dans le Rif d'abord, puis dans tout le Maroc Oriental. A partir de 1899-1900, les Français ont été surpris par l'importance commerciale que commençait à avoir Melilla dans la région. Pour freiner cet essor, la France accroît les barrières commerciales dans le Nord-est et crée des marchés français dans l'Oranie : Béni-Unif, Marnia et Berguet. De leur côté, les Espagnols se préoccupent de leurs intérêts sur les côtes qui entourent Ceuta et Melilla. En 1905, un accord est signé entre le ministre de la guerre et celui de l'agriculture, de l'industrie, du commerce et des travaux publics visant la sauvegarde de leurs intérêts par la construction d'ouvrages portuaires à Ceuta et à Melilla. En effet, Melilla connaissait une grande importance commerciale. Son port recevait les produits du Rif et aussi de toute la région orientale du Maroc. Elle exerçait une influence sur le Nord de l'Oriental marocain. Elle est devenue un entrepôt pour le commerce européen avec le Maroc et même avec l'Algérie française. Les navires débarquaient des produits français (farine, sucres, tissus, articles de Paris…) et anglais (cotonnades, thé, bougies…). En 1903, avec 156 entrées de bateaux sur un total de 416, contre 27 pour la Grande-Bretagne, la marine marchande française occupait le premier rang dans le commerce avec Melilla. La même année, 223 navires espagnols entrèrent dans la rade de Melilla mais ils ne concernaient pratiquement que la vapeur courrier qui effectuait la navette avec Malaga (GUITOUNI, A., 1995). Cependant, le trafic qui a connu le plus grand essor à partir de Melilla, fut celui des armes en provenance d'Hambourg, Anvers, Malaga,… ceci malgré les dispositions de la convention d'Algésiras, 1906 qui règlent le commerce des armes.

Pour consolider cette importance commerciale, l'Espagne a relié Melilla par des voies de communications avec le reste du Maroc. Dans ce contexte et en 1904, la Société Royale de Géographie de Madrid lui proposait l'établissement de voies de communications afin d'accroître l'influence de Melilla et de l'Espagne dans le Rif, notamment la construction des chemins de fer de Melilla à Fès en passant par Tafersit et Taza, la création des routes entre Melilla et le dernier point du Rif, entre Melilla et Nador, entre Nador et Cap de l'Eau passant par Selouan, entre Melilla et Souk El-Had et entre Nador et At-Laten . Avec ces nouvelles voies de communications, les Français déversaient leurs produits sur le Rif Oriental. Les Rifains recevaient ainsi plus facilement des produits manufacturés et de consommation. Il y avait parmi les Rifains ceux qui se rendaient au Penon de Velez pour y vendre leurs marchandises, et ceux qui, parlant Espagnol, se dirigeaient vers l'Espagne, notamment vers Malaga et Cadix, pour y acheter des armes, des cotonnades, du savon, du sucre, des bougies... (MOULIERAS, A., 1895).

Avec l'importance commerciale, Melilla est devenue un centre urbain important, exerçant une influence remarquable sur son environnement. En effet, sa population est passée de quelques milliers d'habitants (3 à 4 milles) à la fin du 19e siècle à 41185 habitants, dont 21 038 sont militaires, en 1910 (MIMOUNI, A., 1994). Cette influence économique de Melilla sur la région, voire l'Algérie française connaîtra une grande ampleur pendant le protectorat (Cf. partie1. chap1), notamment après la fixation des la frontière entre le Maroc et l'Algérie.

2) 1844, date de la fixation de la frontière entre le Maroc et l'Algérie

La frontière entre le Maroc et l'Algérie était et reste toujours une source de polémique entre les deux pays. Le problème de sa fixation remonte à l'occupation turque de l'Algérie, ensuite à la colonisation française.

a) L'introduction de la notion de «frontière d'Etat» par les Turcs en Afrique du Nord

L'apparition de l'idée d'établir la frontière entre le Maroc et l'Algérie date de l'époque ottomane. Après la domination turque de l'Algérie, le sultan Solimane El-Kanouni demandait au sultan Saâdi Mohamed Cheikh de tracer les frontières entre les deux empires. Cette proposition a été refusée par le sultan marocain, car les Turcs étaient indésirables dans la région et le sultan marocain rejetait toute idée de morcellement du Grand Maghreb ou de séparation de deux états musulmans. Mais avec l'arrivée de l'empire alaouite, le sultan Mohamed 1er a été obligé de signer un accord avec les Turcs sur la fixation de la frontière. Ils ont décidé qu'Oued Tafna devait être la frontière (Carte n° 4).

En 1679, les Turcs écrivaient au sultan Moulay Ismaïl pour lui demander de renoncer à ses incursions au-delà de la Tafna et de respecter la frontière établie par ses prédécesseurs Mohamed 1er et Moulay Rachid qui ont accepté la Tafna comme limite (VOINOT, L., 1912). C'est donc de l'époque ottomane (17 et 18ème siècles) que date le tracé de la frontière d'Etat plus précise que dans le passé et marque le début de la séparation du Maroc et du Maghreb central qui est devenu l'Algérie dont le nom apparut sous la monarchie de juillet (1830-1848). Quant au nom du Maroc, il était usité depuis le début de 19ème siècle par les nations européennes. L'idée de nation et de souveraineté territoriale est donc un apport turc pour les pays du Maghreb (GUITOUNI, A., 1995).

Avec l'arrivée française en Algérie, le Maroc sera obligé de déplacer la frontière de Oued Tafna à Oued Kiss (la frontière actuelle) suite aux interventions et aux menaces françaises.

b) Comment la frontière maroco-algérienne actuelle est-elle tracée ?

Suite à la pénétration française en l'Algérie, l'émir Abdelkader déclara le Jihad à l'Ouest de l'Algérie contre la France en 1839. Le général Bugeaud entra à Tlemcen en janvier 1842 pour empêcher Abdelkader de recevoir l'aide du Maroc et à Sidi Bel Abbès en 1843. Vaincu, l'émir se réfugia dans la région d'Oujda en juin 1843. Ce refuge marqua le début de l'intervention française au Maroc. En mai 1844, le général de la Moricière construisit un fortin à Marnia pour surveiller Oujda et sous prétexte d'assurer l'ordre sur la rive gauche de la Tafna. Ensuite, en 19 juin 1844, Bugeaud entra à Oujda abandonnée par les troupes marocaines et l'évacua trois jours après. Cette opération de Bugeaud fut la première occupation d'Oujda par l'armée française. La France exigeait du sultan Abderrahman le renvoi d'Abdelkader du territoire marocain, mais, il refusa. Ce refus engendra en 14 août 1844 la bataille d'Isly où les troupes marocaines, conduites par Moulay Mohamed, fils du sultan, ont perdu la bataille.

Carte n° 4 : La frontière maroco-algérienne avant et après le traité de Lalla Marnia (1845)

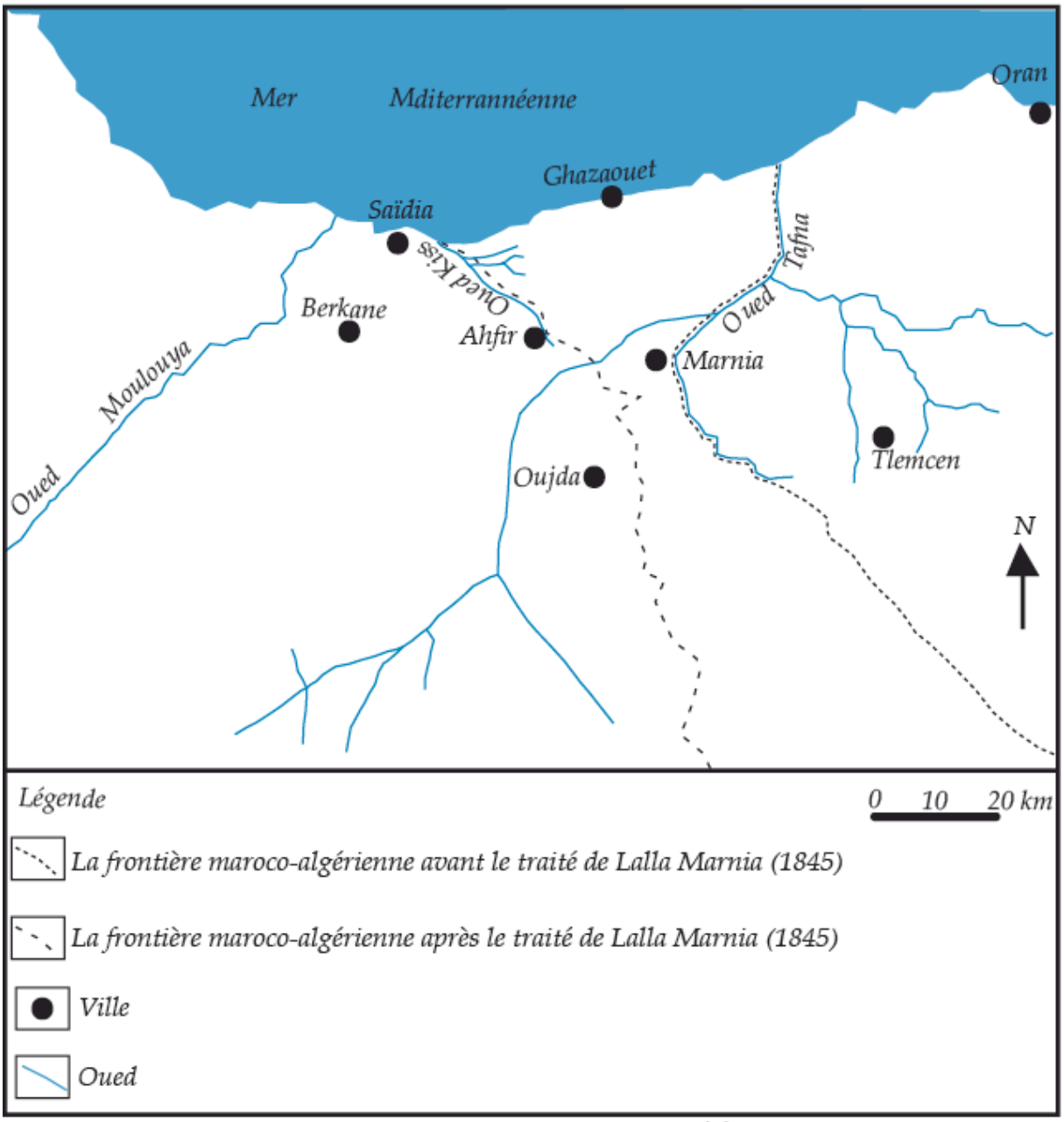

Source : (BOUKHALFA, B., et BOUCHAREB, F., 1991) *Réalisation et conception A. HILMI*

Après cette défaite, le sultan décida de signer le traité de Tanger le 10 septembre 1844 qui mit Abdelkader hors la loi et stipula la définition de la frontière entre le Maroc et l'Algérie par une convention spéciale. Ce fut la convention de Lalla Marnia le 18 mars 1845 qui eût de lourdes conséquences sur l'empire Chérifien, rendit caduque la convention de Tafna et mit le Maroc face à la France et ses ambitions. Cette convention, qui sanctionna la défaite marocaine à Isly, allait perturber le voisinage. Elle délimita la frontière selon un tracé suivant le cours de l'oued Kiss, de l'embouchure à la source de Ras el Aïn, puis passant successivement par les crêtes montagneuses dominant le col du Guerbous, l'oued el Aouej (affluent de l'oued Mouilah), "Zouj-Bghal" l'ouest de Sidi Zaher, Aïn Takbalet, l'oued Roubane jusqu'à Ras Asfour, le col de Michamich et allant enfin vers le sud de Koudiet Debagh à Teniet Sassi, à l'Est d'Aïn Béni Mathar (Carte n° 5).

Carte n° 5 : La délimitation de la frontière maroc-algérienne selon le traité de Lalla Marnia de 1845

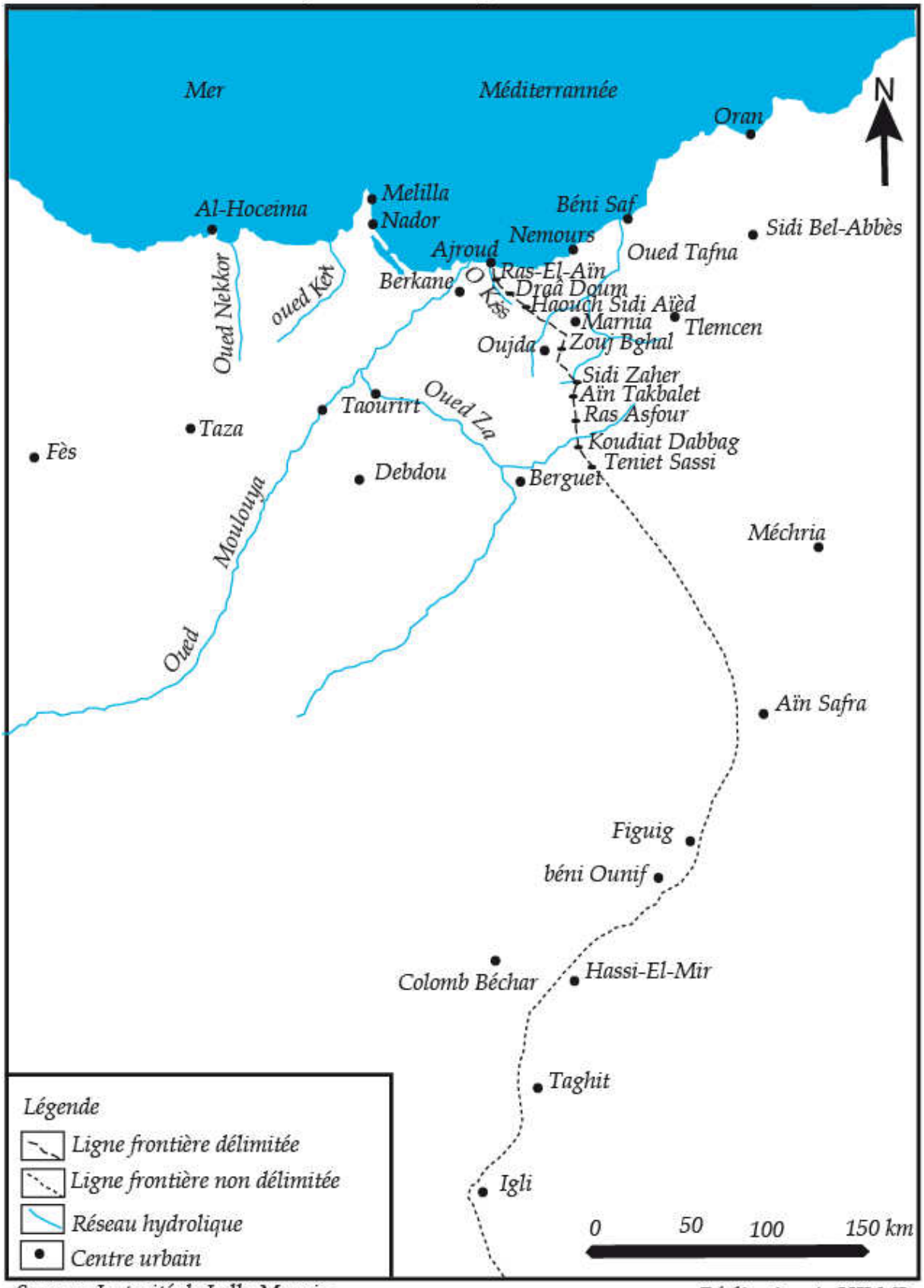

Source : Le traité de Lalla Marnia *Réalisation A. HILMI*

En revanche, l'article 4 précisait que «il n'y avait pas de limite territoriale à établir dans le Sahara (désert) entre les deux pays, puisque la terre ne se laboure pas et qu'elle sert seulement de pacage aux Arabes des deux Empires qui viennent y camper, pour y trouver les pâturages et les eaux qui leur sont nécessaires» (Annexe n° 7).

La France a intentionnellement refusé de délimiter les régions sahariennes au sud de Figuig car une frontière bien définie constituerait un obstacle à l'expansion française en direction des oasis sahariennes. Selon la doctrine française, la meilleure des frontières est celle qui n'est pas déterminée : «Il y aurait plus d'inconvénients que d'avantages à préciser dans le Sahara les limites de l'Algérie et du Maroc» écrivait le 09/01/1886 le ministre des affaires étrangères au ministre de l'intérieur (ATTILIO, G., 1976). Cette doctrine offrait un double avantage à la France : éviter de soulever de délicats problèmes de souveraineté et ménager l'avenir d'une éventuelle expansion en direction du Maroc. Cela confirme le refus réitéré de la France à l'offre du Maroc d'examiner les insuffisances de l'article 6 du traité de 1845 et de compléter la délimitation de la frontière orientale. La France a profité des lacunes de ce traité pour occuper ces régions. Dès décembre 1889, la France envisage en effet l'occupation du Touat, du Gourara et du Tidikelt.

Malgré la protestation marocaine contre l'occupation devant plusieurs ambassades (Paris, Londres, Berlin,..), le Maroc s'incline devant les convoitises françaises dans la région en signant de nouveaux accords en 1901 et 1902.

II) Le Nord de l'Oriental marocain : une région mobile et dynamique pendant le protectorat

A) Le Nord de l'Oriental marocain est un espace d'accueil et de passage durant le protectorat

Avec la colonisation française, la région a connu des mutations profondes et diverses. Elle est devenue un espace d'accueil des étrangers et de transit vers l'extérieur.

1) Pendant le protectorat, la région est devenue un passage vers l'Algérie

Lors de la colonisation française de l'Algérie, un grand nombre de Marocains allaient aider les Algériens dans leur résistance. Par ailleurs, d'autres se dirigeaient vers l'Algérie dans le but de travailler chez les colons notamment à Oran, Bel Abbès, Nadroma, Aïn Tmouchant. Le Nord de l'Oriental marocain est en effet devenu un point de passage principal vers l'extérieur via le poste frontalier d'Ahfir[(1)] et le port de Melilla.

L'émigration des Marocains vers l'Algérie française est un phénomène ancien. Elle a commencé au début de la 2ème moitié du 19ème siècle, c'est-à-dire avec les premiers travaux de la mise en valeur des terres de la colonisation en Algérie. Le Nord de l'Oriental marocain, comme région frontalière, constituait le passage essentiel pour cette main-d'œuvre. Cette migration était saisonnière car elle était liée à l'agriculture (labours, récolte, vendange). Mais, les travaux effectués n'étaient pas seulement agricoles ; il y avait des Marocains qui travaillaient dans le bâtiment, travaux publics, les mines, les usines et dans le commerce. Leur

---

(1) Suite à la défaite d'Isly, au déplacement de la frontière d'Oued Tafna à Oued Kiss et à la construction de la route principale n° 7 «*Al-wahda* » (l'unité) qui relie Ahfir (Maroc) et Nemours (Algérie), Ahfir est devenue un point de passage principal vers l'extérieur.

nombre était important. En 1895, Mouliéras rappelle que chaque année, plus de 20.000 rifains viennent travailler chez les colons en Algérie (MOULIERAS, A., 1895). De son côté, Déchaud estimait que 50 000 Rifains[1]venaient chaque année travailler chez les colons dans le vignoble oranais (DECHAUD, E., 1906). En 1937, le flux de main-d'œuvre de la région concernait près de 35 000 personnes[2].

Les émigrants voyageaient à pied en groupe, en autocar ou par bateau. Il y avait deux itinéraires principaux : celui qui passait par Taourit et aboutissait à Oujda, et emprunté surtout par les Métalsa et les Béni Bou Yahyi, et celui de la Basse Moulouya, qui relie les villes de Berkane, Ahfir et Oujda comme montre le tableau n° 1.

Tableau n° 1 : Les mouvements d'entrée par car des travailleurs du Rif oriental[3], selon les tribus en empruntant le pont de la Moulouya et la route de Berkane pendant huit mois de 1931.

Tribus	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	octobre	Novembre	Décem	Totaux
B.Touzine	1 017	359	267	510	138	308	948	497	4 044
Metalsa	1 512	267	279	540	163	122	260	141	3 284
B.Saïd	452	165	141	236	202	70	93	173	1 532
O.Settout	578	174	235	499	165	189	199	176	2 215
B.B. Yahyi	786	224	398	490	81	122	212	224	2 537
B.Sidel	52	84	69	322	212	311	99	64	1 213
B.Oulicheik	214	229	188	453	144	205	284	537	2 254
B.B.Ifrour	53	27	66	335	122	334	193	211	1 341
Quebdana	27	27	21	312	144	246	385	180	1 342
Temsaman	313	47	37	306	138	280	209	263	1 593
B.Chiker	313	33	37	306	152	146	67	57	1 111
Divers	610	37	154	63	-	84	203	264	1 415
Totaux	**5 927**	**1 673**	**1 892**	**4 372**	**1 661**	**2 417**	**3 152**	**2 787**	**23 881**

Source : MIMOUNI. A., 1994

Le nombre d'émigrés du Rif oriental est variable d'une tribu à l'autre et d'un mois à l'autre. Les plus grands fournisseurs d'émigrés étaient les tribus de béni-Touzine, les Metalsa, les Béni Bou Yahyi, les Béni Oulicheik et les Ouled Settout. Dans certains cas, chez les Béni-Saïd ou chez les Béni Chiker et les Kebdana, le nombre de travailleurs en Algérie était proportionnellement plus important que celui des ouvriers émigrés actuellement en Europe (BOSSARD, R., 1979).

En l'absence de statistique sur le mouvement des personnes au poste frontalier d'Ahfir, nous sommes basés sur les statistiques du poste frontalier d'Oujda «Zouj-Bghal» en comparaison avec le poste de Tanger afin de montrer l'importance de la région pendant le protectorat[4].

(1) Les Rifains passaient par Ahfir, Oujda ou Melilla pour aller en Algérie.
(2) Bulletin Economique du Maroc 1939.
(3) La province de Nador actuelle.
(4) Pendant la colonisation, la région de Berkane et Ahfir dépendait, au niveau administratif, d'Oujda.

Tableau n° 2 : La comparaison du transit via Oujda et Tanger en 1935

Ville	Moyen transport	Entrant (en personnes)	Sortant (en personnes)	Total
Oujda	Train	77 909	74 620	494 556
	Voie routière	174 407	167 620	
Tanger	Bateau	27 620	28 285	55 905

BOUKHALFA, B., et BOUCHAREB, F., 1991

Graphique n° 1

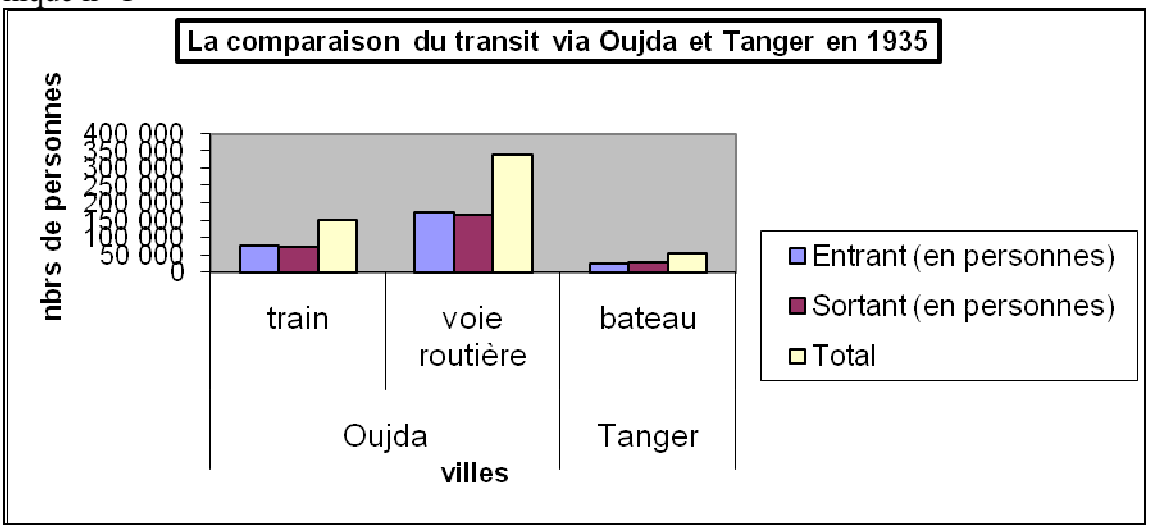

Le tableau confirme le rôle d'Oujda et de la région orientale en général comme un espace de passage pendant la colonisation. Le nombre de personnes ayant transité par Oujda en 1935 a atteint 494 556 personnes, contre 55 905 personnes seulement par Tanger qui pourtant jouissait d'un statut international.

Cette émigration est devenue plus importante lorsqu'une liaison maritime fut établie entre Melilla et Oran. Melilla est devenue un véritable port où les bateaux firent la navette entre cette enclave et l'Algérie. El Telegrama del Rif décrit ce phénomène : «Le port de Melilla représente en ce moment un aspect pittoresque et animé. Les bateaux sont remplis de rifains qui attendent de partir à Oran. En arrivant à Oran, ils se dispersent dans les régions agricoles, là où il manque de la main-d'œuvre»[(1)].

Les salaires variaient selon le métier, comme en témoigne un Ahfirien, Monsieur Ali Allaoui qui a travaillé en Algérie pendant 25ans : «Je suis entré en Algérie en1935 à cause du chômage au Maroc; j'ai travaillé à Aïn Tmouchant dans une grande ferme (2.200ha) chez monsieur Sayare Frire; je gagnais 350f par mois. La ferme cultivait divers produits agricoles, comme fruits, légumes, élevages,…»[(2)]. Ils servaient de complément de ressources pour la famille restées dans la région d'origine. L'ouvrier envoyait régulièrement ses économies à sa famille, par l'intermédiaire d'une personne nommée «*El-Boushta*»[(3)]. Il faisait plusieurs allers-retours entre l'Algérie et le Nord de l'Oriental marocain. Cela permettait aux émigrants d'avoir des nouvelles et de garder le contact avec la région d'origine. Les émigrants dépensaient la moitié de leurs salaires dans la nourriture en Algérie et consacraient l'autre moitié à leur famille.

(1) El Telegrama del Rif » du 14 janvier 1909.
(2) Enquête personnelle, 2003.
(3) La poste.

Pendant le protectorat et la perméabilité des frontières, le Nord de l'Oriental marocain est devenu un espace de passage des personnes important et dynamique. En revanche, La région n'était pas seulement un lieu de passage et de départ vers le pays voisin, mais aussi une terre d'accueil.

2) Le Nord de l'Oriental marocain : un centre d'accueil des immigrés étrangers

Durant le protectorat, le Nord de l'Oriental marocain, grâce à sa situation géographique, est devenu un refuge, un espace d'accueil et une région de brassage, des populations composées de plusieurs nationalités. Leur nombre était considérable après avoir connu une baisse comme illustre le tableau n° 3.

Tableau n° 3 : Pourcentage d'étrangers dans des villes de la région de 1936 à 1971

	1936	**1951**	**1960**	**1971**
Nador	68	39	16	0,7
Berkane	46	19	9	0,9
Ahfir	50	48	53,2	8,3
Zegangane	81	55	9,8	0,3

Source : Service Central des Statistiques, Rabat, 1971

D'après le tableau nous constatons l'importance du nombre d'étrangers dans la composition de la population du Nord de l'Oriental marocain pendant le protectorat et la diminution brutale après l'indépendance du Maroc. Par exemple, en 1936, le pourcentage des étrangers était de 68% à Nador, de 46% à Berkane, de 50% à Ahfir et de 81% à Zegangane. Cependant, le nombre des étrangers a connu une baisse notable à partir des années 1960 à l'exception de la ville d'Ahfir où le pourcentage des étrangers a augmenté jusqu'à 53,2%. Car Ahfir a accueilli un nombre important de réfugiés algériens après le début de la guerre d'indépendance de l'Algérie en 1954. En revanche, le pourcentage ne dépassait pas 16% à Nador, 9% à Berkane et 9,8% à Zegangane en 1960, de 48% en 1951 et de 53,2% en 1960.

Cette population étrangère se composait essentiellement des Algériens, des Européens et des Juifs.

a) L'arrivée des Algériens dans la région à travers plusieurs étapes

La région a accueilli un nombre considérable d'immigrés algériens depuis la colonisation jusqu'à l'indépendance de l'Algérie. Cette émigration vers le Maroc en général et vers le Nord de l'Oriental marocain en particulier, vu sa situation frontalière à proximité de l'Algérie, a connu quatre étapes principales durant la période de la colonisation de ce pays. C'est ainsi que le contrôleur civil adjoint H. Lombard, qui consacra une étude à l'immigration algérienne dans la région d'Oujda, qualifie cette immigration en utilisant des termes différents qui correspondent à chaque étape de son histoire. Immigration de l'exil jusqu'en 1907, immigration «appelée» de 1909 à 1926, immigration «favorisée» de 1926 à 1942 mais seulement «supportée» de 1942 à la fin de la colonisation (LOMBARD, H., 1938).

La première étape commence dès 1830, date de la conquête d'Algérie par la France. Plusieurs des Mouhajirines (exilés pour la fois) algériens sont arrivés dans le Nord de l'Oriental marocain. Beaucoup ont accompagné l'émir Abdelkader lors de son exil au Maroc en 1843-1844. Ils viennent surtout d'Oranie : de Tlemcen, Nedroma et Mascara.

Concernant la deuxième phase, elle fut contemporaine de l'occupation de la région d'Oujda en 1907 par l'armée française et de l'établissement du protectorat. En effet, les Algériens sont entrés dans la région avec les Français au début comme des interprètes, grâce à leur connaissance de l'arabe et du français et aussi comme des instituteurs et des professeurs. En effet appelés par l'Administration, par des frères déjà installés, par des cousins, et des amis. Leur nombre ne cessait d'augmenter. Lombard souligne que pendant cette première période, les Algériens musulmans formaient «une colonie annexe de la colonisation européenne». (LOMBARD, H., 1938). Cette participation massive des Algériens dans l'administration du Protectorat leur a donné, aux yeux des Marocains, l'image de gens qui se rapprochaient des Français et s'éloignaient de leurs frères musulmans. Ainsi ils sont traités de «*shab nçara*» c'est-à-dire «les amis des Chrétiens» (LEMAILLE, M., 1937).

La troisième étape fut postérieure à la Deuxième Guerre Mondiale. A cette époque, le Nord de l'Oriental marocain a accueilli un nombre considérable d'immigrés algériens. Cette vague était due à des facteurs d'expulsion, propre à l'Oranie : arrêt de la migration de travailleurs vers la France à cause de la guerre et du débarquement allié, sous emploi dû à la pression démographique et la crise de l'artisanat traditionnel concurrencé par les produits manufacturés dans les villes précoloniales (SARI, D., 1970). Les immigrants, issus des basses couches sociales, étaient des ouvriers sans qualifications professionnelle, des chômeurs à la recherche d'une occupation et dont un grand s'adonna à la contrebande (GUITOUNI, A., 1995).

La dernière étape est liée aux événements de la guerre d'indépendance de l'Algérie, déclenchée en 1954. Dans cette période, la région a accueilli un nombre important de réfugiés. Cependant, à partir de 1962, date de l'indépendance de l'Algérie, le nombre a baissé énormément, suite au départ et au retour massif des Algériens chez eux après l'indépendance de leur pays.

La majorité des familles algériennes, qui s'était établie dans le Nord de l'Oriental marocain, provenait de l'Oranie, en particulier de Tlemcen et de Nedroma. En 1938, M. Decroux qualifie la situation des Algériens au Maroc d'«anormale» et de moins nette qu'en Tunisie. Ils sont traités parfois comme des Français, tantôt comme des Etrangers et tantôt comme des Marocains. (DECROUX, P., 1938). En effet, leur niveau socio-économique avait une place avantageuse dans la société marocaine musulmane. Ils étaient les intermédiaires entre les Européens et les autochtones à plusieurs égards : "Prête-nom" pour l'acquisition des propriétés foncières, interprètes, fonctionnaires, enseignants,… Certains d'entre eux parvenaient à occuper des postes importants dans la capitale : Kaddour Ben Ghabrit (1873-1954) était le directeur du protocole impérial et de la chancellerie, Maameri était un précepteur puis vizir du palais royal et du protocole auprès du sultan Mohamed V (ANDRE JULIEN, CH., 1978). Par ailleurs, ils exerçaient des activités urbaines modernes tels que : le commerce spécialisé, services privés, professions libérales. En général, les Algériens de la région, pendant le protectorat, formaient un groupe socio-économique plus favorisé que celui des Marocains.

b) Les Français constituent la majorité des Européens

L'arrivée des Européens dans la région est datée avant même la signature du protectorat. Dès la fin de 1909, plus de 5000 ha dans la région de Berkane et 1500 ha dans la région de Martinprey de Kiss[1] (Augustin, B., 1911) sont passés entre les mains des Européens. Ils

[1] Actuellement cette ville est baptisée Ahfir, un mot berbère qui signifie «trou». En effet, Ahfir est implantée dans une cuvette entre les montagnes de Béni-Snassen au Maroc et celles de Traras en Algérie.

appartenaient à différentes nationalités : il y avait les Français qui étaient majoritaires comme illustre le tableau n° 4.

Tableau n° 4 : L'évolution du nombre d'Européens par nationalité dans le Nord-Est en dehors de Melilla[2]de 1926 à 1936

	Français	Espagnols	Italiens	Autres	Total
1926	4 908	1 272	71	58	6 309
1931	8 657	2 006	313	69	11 045
1936	8 756	1 694	150	83	10 683

Source : - Archives de la municipalité d'Oujda
- DE REDON, J., 1953

Le tableau montre que les Français arrivent en tête des immigrants européens durant la période du protectorat, suivis par les Espagnols et les Italiens. Le nombre d'Européens a connu une augmentation importante entre 1926 à 1931. Il est passé de 6 309 hab. à 11 045 hab. Cependant nous enregistrons une diminution entre 1931 et 1936 de 11 045 à 10 683 personnes. Cela est dû à la crise économique mondiale et les problèmes qui ont touché le Maroc à cette époque comme la sécheresse et les épidémies.

La majorité des Français installés au Nord de l'Oriental marocain provenait de l'Algérie française, notamment l'Oranie. En effet, c'est l'Oranie qui fournit le plus grand nombre des immigrants européens. Selon le recensement de 1931, sur 627 122 Européens établis en Algérie occidentale, 316 874 vivaient dans le département d'Oran. (GANIAGE, J., 1972). En revanche, les Espagnols, qui représentaient la deuxième nationalité européenne dans la région, venaient de l'Espagne pour la zone d'influence espagnole, sur la rive gauche de la Moulouya, de l'Oranie pour le Maroc français, sur la rive droite de la Moulouya et le reste du Sud espagnol : Murcie, Almeria, Alicante,…

Ces Européens étaient formés de catégories diverses : les militaires, les premiers installés, les fonctionnaires, pour la plupart détachés des métropoles (France et Espagne), les colons venus de l'Algérie, de France (dans la plaine des Triffa) et d'Espagne (dans la vallée du Kert), les Techniciens employés dans les mines et les commerçants.

Dans le milieu urbain, ils ont possédé les terrains de construction et ils se sont emparés de l'essentiel des commerces(le commerce d'alimentation de gros et de détail, d'équipement, d'habillement,..) et des services,… Ils habitaient dans quartiers neufs et dans des villas très vastes dont l'architecture était française.

Dans le milieu rural, la première préoccupation des immigrants européens était l'acquisition des terres agricoles dans les régions de la ville soit d'une façon légale (achat) ou d'une manière illégale (par contrainte ou usurpation), notamment dans la plaine des Triffa. Ils venaient essentiellement d'Algérie (particulièrement de l'Oranie), comme le montre le tableau n° 5.

[2] Melilla totalisait en 1915 : 36 655 hab. et en 1925 : 52 542 hab. en majorité des Espagnols dont un grand nombre de militaires, (BENJELLOUN, A., 1984).

Tableau n° 5 : Lieux de naissance des propriétaires de 78 exploitations européennes de la plaine de Triffa

Origines	Algérie		%	France	%	Maroc		%	Suisse	%	Espagne	%
	Oranie	*Reste de l'Algérie*				*Oujda +Triffa*	*Reste du Maroc*					
Nombre	30	12	53,9	24	31	6	4	12,82	1	1,28	1	1,3
Totaux	**42**			**24**		**10**			**1**		**1**	

Source : CHARVET, J.P., 1970

Plus de 53% des exploitants sont venus d'Algérie et 31% de la France. Ces deux catégories forment 84% des colons européens de la région. Plus de 25% d'entre eux sont diplômés sortant d'universités ou des grandes écoles d'Agriculture, et notamment celle de Sidi Bel Abbés (Algérie), de Tunis (Tunisie) et de Grignon (France) (CHARVET, J.P., 1970).

c) Les Juifs : une minorité active

La date d'installation des premiers noyaux israélites dans la région est peu connue. Au début du 20ème siècle, certaines familles se sont installées à Oujda depuis sept à huit siècles avant : Aharfi, Ben Adiba, Ben Smoun, Ben Smhoun, Charbit, Hazize. Les Juifs, qui résidaient dans la région, sont venus de quatre régions géographiques :

* des Béni Snassen : familles des Bou Aziz, Ayache, Ben Kemmoun, Ben Khalifa,…
* de Debdou : Benguigui, Bensoussan, Cohen, Marciano,…
* de Tlemcen et des Béni Snous : Ben Ghazzi, Amouyal, Azoulay, Ben Hammou, Obadia,…
* du Sahara (Figuig, Béni Ounif, Kénedsa et Tafilalet) : Amsellem, Ben Arrous, Teboul, Touati, Dray,… (GUITOUNI, A., 1995).

Leur nombre était aussi important durant le protectorat, mais vers la fin des années 40, il a connu une diminution considérable comme montre le tableau n° 6.

Tableau n° 6 : Evolution de nombre et du pourcentage des Israélites Marocains dans la population des villes de la région

Centres	**1936**		**1951**		**1960**	
	Nombre	**%**	**Nombre**	**%**	**Nombre**	**%**
Nador	459	5	199	1	42	0,2
Berkane	196	5,5	280	3,3	148	0,7
Ahfir	286	11	204	4,7	2	-
Zegangane	66	7	20	1	-	-

Source : Service Central des Statistique, Rabat, 1961

Au début du protectorat, le nombre des Juifs installés au Nord de l'Oriental marocain était significatif. Par exemple, ils étaient 459 à Nador, 196 à Berkane et 286 à Ahfir en 1936. Cela est dû à la fuite des Juifs européens vers le Maroc et d'autres pays d'Afrique du Nord, chassés par le Nazisme allemand (Deuxième Guerre Mondiale). Mais après cette date, leur nombre a diminué énormément. Cette diminution a été liée aux gros flux d'émigration vers la Palestine (Israël) surtout après 1948, date de la création de l'Etat d'Israël. Selon le recensement de 1960, le nombre des Juifs à Nador ne dépassait pas 42, de148 et de 2 à Ahfir. Avec l'indépendance, le Maroc a interdit cette migration, mais elle continua d'une façon clandestine. A partir de 1962, les départs des Juifs marocains furent autorisés par la délivrance de passeports collectifs (GUITOUNI, A., 1995).

Selon Voinot, le mode de vie des Juifs se ressemblait beaucoup à celui des Marocains. Le mellah "le ghetto" d'Oujda se situait au centre de la ville, il était contigu aux quartiers musulmans. Leurs maisons avaient la même architecture que celles des Marocains. Ils avaient trois synagogues à Oujda, sous la direction des Hakham. Leurs rôles étaient de juger les litiges entre les Juifs. Ils avaient de bonnes relations avec le Makhzen (VOINOT, L., 1912). Ils exerçaient différents métiers : l'artisanat (tailleurs, tisserands, ferblantiers, cordonniers, chaudronniers,..), le commerce (bijouterie, habillement, alimentation,..), la finance (banquiers, créanciers,..). Par contre, ils n'exerçaient pas l'activité agricole.

Durant la période coloniale, la situation frontalière n'a pas permis au Nord de l'Oriental marocain d'être seulement un espace de passage ou de refuge, mais aussi une région attractive et en plein essor commercial.

B) Le Nord de l'Oriental marocain, un espace commercial prospère pendant le protectorat

Durant la période du protectorat, l'activité commerciale de la région s'est fortement développée. Elle a connu une progression très importante. Le Nord de l'Oriental marocain est par conséquent devenu un centre très actif, elle jouait deux rôles : national grâce à ses relations avec les régions proches, et international lié à ses relations avec l'Algérie française et Melilla dans les différents domaines.

1) Entre le Maroc français et l'Algérie française : une activité commerciale dynamique

a) Les facteurs contribuant à la prospérité commerciale de la région

Avec la signature du protectorat, la France s'intéressait au développement économique de la région. Pour atteindre cet objectif, elle a relié la région avec son espace extérieur en construisant des voies de communications, a signé des conventions commerciales avec le Maroc et a instauré la sécurité entre les deux pays.

a-1 Les voies de communications

Lors de l'arrivée des Français, il n'existait que des pistes souvent de mauvaise qualité, les moyens de transport se limitaient aux animaux : mulets, ânes et chameaux (…). La région apparaissait de plus en plus comme un simple appendice de l'Oranie dont le réseau routier était excellent (KATAN, Y., 1990). Le premier souci de la France était donc d'améliorer ces pistes et de construire des routes goudronnées pour des raisons à la fois économiques et stratégiques. Dans ce sens, la route en provenance de Tlemcen a été prolongée jusqu'à Oujda après Aïn Sfa, Tafoghalt, Berkane et Ahfir faisant par conséquent le tour du massif des Béni-Snassen. Ensuite, fut construite la route reliant Marnia et Port-Say à Ahfir et la route reliant cette dernière à Berkane. Enfin, Oujda a été relié à Saidia via Ahfir et à Nemours (Carte n° 6).

Concernant la voie ferrée, le projet français était le prolongement de la voie ferrée jusqu'aux bords de la Moulouya[1] pour lutter contre la menace du port de Melilla. Dans ce contexte, DUMONT. CH[2] disait «Pour percevoir l'impôt dans les régions de la Moulouya, il faut les enrichir et les pacifier. Plutôt sera construit le chemin de fer, plutôt la police franco-chérifienne pourra remplacer notre corps d'occupation» (AUGUSTIN, B., 1911). Mais, la région de Berkane n'a pas disposé de réseau ferré. En revanche, le reste de la région d'Oujda a été bien liée de voies ferrées[3].

Quant au transport maritime, la France se préoccupait au Maroc Oriental français d'un débouché par mer. Le port de Port-Say en Algérie s'étant ensablé, les thèses s'affrontèrent au sujet de l'expansion et l'utilisation de Nemours en Algérie ou de la construction d'un port à Saïdia au Maroc. Les partisans du port algérien l'emportèrent. Ceci parut à certains, peut-être à juste titre, comme une victoire de l'Algérie française, la réalisation par cette dernière de l' «annexion» tant désirée, du Maroc Oriental. La conférence nord-africaine qui se réunit à Rabat le 06/07/1928 décida que le Maroc construirait le chemin de fer Oujda-Nemours et l'Algérie s'engageait pour sa part à exécuter les travaux nécessaires dans le port, et à construire la voie de raccordement Nemours-Zouj-Bghal, s'embranchant à ce point sur la grande voie reliant le Maroc à la Tunisie.

a-2 Les conventions commerciales signées entre le Maroc et l'Algérie française

Dès son entrée en Algérie, la France, pour organiser et dominer le commerce avec le Maroc, signa plusieurs accords commerciaux. L'article 6 de la loi du 17 juillet 1867 a décidé que les produits naturels ou fabriqués originaires du Maroc seraient admis en franchise en Algérie lorsqu'ils seraient importés par terre. Quant aux marchandises importées en provenance du Maroc mais non originaires de ce pays, elles resteraient soumises aux droits de douanes, au tarif métropolitain (MOUCHERONT, P., 1907). De même, le décret du 17 décembre 1896, modifié par le décret du 30 juillet 1900, organisa le transit en Algérie en franchise de certains produits à destination du Maroc et des oasis sahariennes (café, thé, poivres, l'huile minérale, les alcools de parfumerie et médicaux d'origine française). Ce décret détermina également les points par lesquels les marchandises devront sortir du territoire et les conditions complexes auxquelles est subordonnée l'exemption de droit. En outre, les accords conclus le 20/05/1902, entre la France et le Makhzen, sont venus modifier la situation au point de vue douanier et organiser un certain nombre de marchés frontaliers et créer des bureaux de perception des droits. Les droits perçus par le Makhzen sont des droits de sortie et de transit. Ceux perçus par la France sont des droits de statistique et d'une taxe sanitaire. Au lendemain de l'occupation d'Oujda, le 31/03/1907, les bureaux de douane

---

(1) Elle constituait la frontière naturelle entre la France et l'Espagne pendant la colonisation du Maroc.

(2) Membre de la commison du budget chargée d'examiner le projet de la loi portant ouverture sur l'exercice 1910 de crédits supplémentaires concernat les opérations militaires au Maroc.

(3) C'est en 1911 que le chemin de fer est arrivé à Oujda et précisément le 14/10/1911. Oujda voyait la première locomotive reliant le Maroc et l'Algérie. La voie ferrée fut prolongée vers l'Ouest marocain en plusieurs étapes :
* le 15/04/1913, le chemin de fer arriva à Taourirt et le 27/08/1913 à Guercif ;
* le 14/07/1915, le chemin de fer arriva à Taza ;
* en 1916, une gare ferroviaire internationale fut créée à Oujda, consacrant définitivement la supériorité de la ville marocaine sur Marnia ;
* en 1921, la voie ferrée fut prolongée entre Taza et Fès.

Avec la découverte minière au Sud d'Oujda, la France créa d'autres chemins de fer vers le Sud de l'Oriental jusqu'à Figuig et même Bou-Denib, en passant par Berguent. La ligne dessert les mines d'anthracite de Jerada et celles de plomb et de manganèse de Bouarfa.

français et marocains prévus aux accords ont été remplacés par des bureaux mixtes sous la surveillance d'un personnel franco-marocain.

Grâce à ces conventions, un courant commercial et un établissement de sécurité se furent créés par les deux pays voisins.

Carte n° 6 : Le réseau de voies de communication dans le Maroc Oriental et leur Prolongement vers l'Ouest Algérien

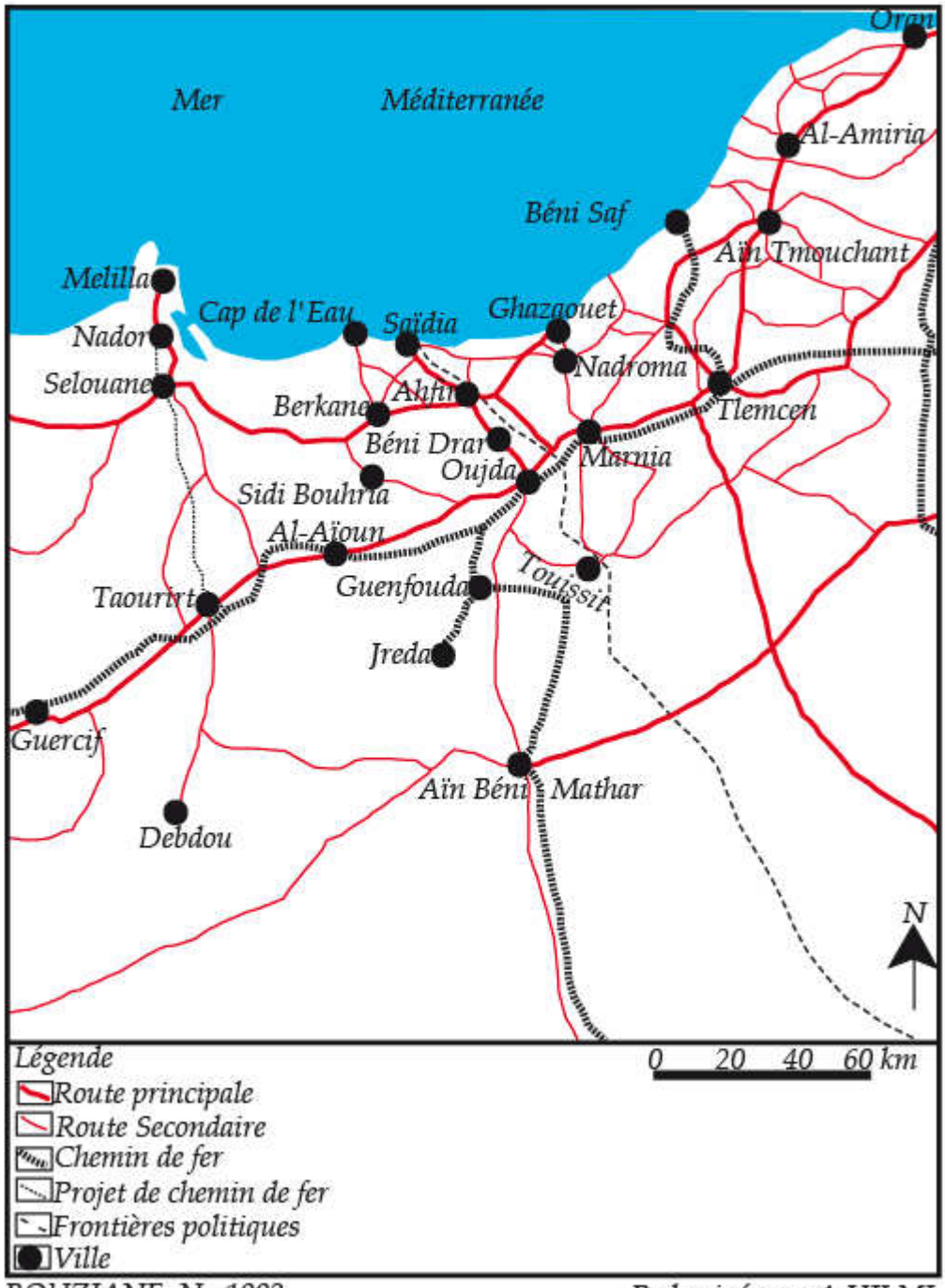

BOUZIANE, N., 1992 — Redessinée par A.HILMI

a-3 La sécurité est un élément important pour la prospérité commerciale de la région

Malgré la construction des voies de communications et la signature d'accords pour faciliter le commerce avec le Maroc, la sécurité était pour la France un facteur préoccupant. A cet égard, Déchaud déclara «…en ce qui concerne la frontière ouest notre commerce n'attend que la sécurité qui doit en être la conséquence pour reprendre ses opérations qu'il a dû abandonner depuis l'origine des troubles provoqués par les Rogui» (DECHAUD. E., 1906). Le texte montre l'instabilité dans les confins algéro-marocains suite aux révoltes des tribus marocaines notamment la révolte de Rogui Bouhmara. Ce dernier était allié avec les Espagnols contre le Maroc et la France. Devant cette situation, la France essaya d'établir la sécurité à travers les frontières pour sécuriser son commerce et ses intérêts. Elle crée ainsi la police franco-marocaine pour protéger les flux commerciaux entre les deux pays.
Dans le même sens, Augustin insista sur l'importance de la sécurité pour animer et dynamiser le commerce entre les deux pays «…surtout, il faut que la sécurité qui règne actuellement au delà de notre frontière soit maintenue et encore consolidée, provisoirement par nos armes, ultérieurement par la police franco-marocaine. C'est la question primordiale. Au fur et à mesure que la pacification progresse et atteint des zones nouvelles, le commerce progresse également» (AUGUSTIN, B., 1911).

La construction des voies de communications, l'établissement de «la paix», les conventions commerciales et la situation stratégique de la région entre deux frontières (algérienne à l'Est et espagnole à l'Ouest) ont joué un rôle primordial dans la promotion commerciale et le développement des flux de marchandises entre les deux pays.

b) Les flux des marchandises entre les deux pays

Avec l'arrivée coloniale, une nouvelle histoire commerciale de la région commence et celle-ci connaît une transformation structurelle de son tissu commercial. Des activités nouvelles pour la région, notamment dans les centres urbains font leur apparition : ventes d'articles électroménagers, bijouteries, librairies, pharmacies, drogueries,... Ces activités sont de trois types : des activités répondant aux besoins de la population étrangère : commerce des vins, des liqueurs, de charcuterie, de parfums, et d'automobiles, des échanges de biens et services liés aux activités agricoles : fruits et légumes, ventes et réparation de matériels agricoles et d'exportation de produits locaux vers la métropole (Paris) ou l'Europe : commerce de céréales, de cuir, de peaux, d'alfa, de bestiaux, primeurs…

Ces échanges se développent dans deux sens, vers l'Algérie française et le Maroc.

b-1-Vers l'Algérie française

Au début, les échanges entre le Maroc et l'Algérie étaient limités essentiellement à la main-d'œuvre, aux produits agricoles et miniers.

Le Maroc constituait une réserve de main-d'œuvre pour les colons français en Algérie. Plusieurs marocains travaillaient, en effet, dans les fermes des colons «Le Maroc est tout d'abord pour notre colonie une inépuisable réserve de main d'œuvre. Si farouche soit-il, le Marocain descend de ses montagnes et traverse son Sahara pour venir travailler chez les Européens d'Algérie et y amasser un petit pécule» (AUGUSTIN, B., 1911).

Quant aux produits agricoles, le Maroc exportait, au début du 20ème siècle, essentiellement du bétail et des céréales vers l'Algérie. Les bovins et les ovins représentaient 60 à 85% du total des exportations vers l'Algérie. En 1908, sur un total d'exportation vers l'Algérie par terre de 12 millions, les animaux vivants comptaient pour 10,5 millions (DECHAUD, E., 1911). Cela est dû au besoin de la France en bétail : «Le marché de Marnia était le baromètre de la situation au Maroc Oriental. Les Marocains y emmenaient du bétail (bœufs et surtout moutons) très apprécié en Algérie où on en manquait et en France, où on en réexportait une partie» (KATAN, Y., 1990). Pour les céréales, les mouvements dépendaient de la récolte sur les trois territoires (France, Algérie et Maroc). Le Maroc concourt à rétablir l'équilibre lorsque la production marocaine devenait excédentaire. L'inverse se produit si la récolte marocaine s'avère insuffisante. Par exemple, l'année 1910 était déficitaire en France et abondante en Afrique du Nord, le Maroc a évidemment comblé le déficit. Par ailleurs, la modernisation de l'agriculture dans la région des Triffa a contribué à l'émergence d'autres produits d'exportation : produits maraîchers, vins et agrumes.

La découverte minière, le charbon, le plomb, le zinc et le manganèse, par les autorités françaises au Sud d'Oujda a consolidé l'activité commerciale avec l'Algérie française. Ces produits sont exportés vers la métropole via le poste frontalier d'Ahfir et d'Oujda en passant par les ports de Nemours et d'Oran. L'exportation minière à l'état brut empêchait l'émergence de l'industrie de transformation à l'exception de la centrale thermique d'Oujda, alimentée par le charbon de Jerada et de l'usine d'Oued El-Heimar spécialisée dans le filtre de Plomb.

b-2 Vers le Maroc

Le Maroc importait des produits manufacturés d'origine française et britannique. Les flux concernaient les produits alimentaires (le sucre, le café, le thé ; les épices, la semoule, la farine) et le tabac transformé. S'y ajoutaient des produits pour la consommation de la population européenne (vins, liqueurs, les conserves) et l'importation du matériel agricole pour équiper et moderniser le secteur agricole de la région. Le chiffre d'affaire d'importations et d'exportations entre les deux pays était souvent instable comme l'illustre le tableau n° 7.

Tableau 7 : Les échanges algéro-marocains de quelques années (en millions de francs)

Année	**1885**	**1890**	**1898**	**1901**	**1904**	**1907**	**1908**	**1909**
Chiffre	2	11,5	17,5	16	7	12	19	20

Source : AUGUSTIN. B., 1911

D'après le tableau n° 7, le trafic commercial entre les deux pays a connu un recul sensible au début du 20ème siècle. Cela est dû à l'instabilité politique entre le Maroc et l'Algérie française (les révoltes des tribus frontalières marocaines), aux conditions climatiques (la sécheresse, les épidémies) et à la concurrence étrangère (Espagne, Angleterre).

2) Entre le Rif Oriental (province de Nador) et l'Espagne

a) Melilla principal centre de débouché et d'approvisionnement du Rif Oriental

Avec l'installation du protectorat espagnol, Melilla a connu une intensification de ses activités commerciales ainsi qu'une relative ouverture mercantile à l'arrière du pays. Elle est devenue une ville commerciale prospère comme l'illustre le tableau n° 8.

Tableau n° 8 : Mouvement de navigation dans le port de Melilla (entrées) de 1937 à 1955

Années	Nombre de bateaux	Tonnages (milliers de t)	Années	Nombre de bateaux	Tonnages (milliers de t)
1937	717	764,4	**1947**	869	1 222,7
1938	687	771,9	**1948**	797	1 329,5
1939	749	858,8	**1949**	859	1 302,9
1940	766	635,9	**1950**	906	1 433,6
1941	690	649,2	**1951**	995	1 416,6
1942	683	744,0	**1952**	1 175	1 544,5
1943	731	1 190,3	**1953**	1 241	1 733,1
1944	744	1 063,3	**1954**	1 301	1 710,5
1945	813	1 038,6	**1957**	1 461	2 125,6
1946	829	1 073,6			

Source : ZAÏM, F., 1991

Le tableau montre la croissance et l'importance de l'activité portuaire de Melilla pendant le protectorat. En effet, elle a connu une croissance considérable. Le nombre de bateaux entrés dans le port est passé de 717 en 1937 à 1 461 bateaux en 1957. En parallèle, le tonnage a également connu une augmentation de 764,4 à 2 125,6 milles tonnes pendant la même période.

Cette prospérité est due à la modernisation du port, à la stabilité politique à partir de 1926 et à la découverte des mines de fer notamment. En effet, le minerai de fer représentait l'essentiel de ce que Melilla exportait. C'est là où les compagnies minières avaient généralement leur siège, où débouchait la voie ferrée provenant des gisements et où le minerai était embarqué par des chargeurs mécaniques, directement dans les calles des bateaux.

b) La découverte minière dans la région a dynamisé l'activité commerciale extérieure

Au Maroc, les mines ont depuis la fin du 19ème siècle suscité l'intérêt des puissances européennes. Ainsi, la première décennie du 20ème siècle a assisté à une «fièvre minière» et à une grande course aux explorations. Cette course s'est s'intensifiée au moment où le règlement minier allait être conclu. Les représentants des puissances réunis à Algerisas pour discuter du sort du Maroc ont examiné avec une particulière attention la question minière.

Les mines ont joué un rôle déterminant dans les visées coloniales espagnoles sur le Nord du Maroc. Tous les spécialistes, ayant parcouru le Rif, ont annoncé l'existence de gisements miniers dans tout le Rif, notamment dans le Rif oriental (B.B, Ifrour, Béni Yahya). Les mines de B.B Ifrour constituaient les gisements les plus importants, c'est ce que les Espagnols appelaient les «Mines du Rif»[1] situées dans le massif de B.B Ifrour à 25 km de Melilla. Elles furent découvertes en 1905 par un géologue espagnol Alfonso del Vallo.

[1] Mines du Rif est un ensemble de gisement minier d'une importante inégale éparpillée sur 4 à 5 km2. Ils comportent les gisements suivants : Ouixan, Axara, Punta, Afra, Afrau.

Tableau n° 9 : Pays de destination du minerai de fer exporté de Melilla 1914-1955 (en milliers tonnes)

	Espagne	Allema-gne	Pays-Bas	France	Grande Bretagne	Italie	Autres	Total
14-18		66,70		107,40	580,60			754,70
19-23		450,60	326,00	48,90	601,00	6,40	60,70	1 493,50
24-28	3,70	940,40	1 339,10	202,00	468,90	80,40	242,00	3 276,50
29-33	4,10	628,30	1 381,00	276,30	307,20	141,70	275,90	3 014,50
34-38	39,00	2 944,80	602,00	350,30	1 059,50	550,40	290,50	5 836,50
39-43	396,60	412,50	29,20	85,40	1 684,50	619,40	14,40	3 242,00
44-47	439,30		78,90		2 594,00			3 112,20
48-52	1 177,30	179,40	654,20		2 225,50		448,60	4 685,00
53-55	945,80	337,80	496,90		721,90		205,60	2 707,90
Total	**3 005,80**	**5 960,50**	**4 907,30**	**1 070,30**	**10 243,10**	**1 398,30**	**1 537,70**	**28 122,80**

Source: Annuario Estadistico de la Zona de protectorado Cité par ZAÏM, F., 1991

Dès que les Espagnols ont appris l'existence du minerai de fer dans cette région, ils ont entamé des négociations avec Rogui Bou Hamara[1] qui avait le pouvoir sur la région. Les négociations ont abouti à la vente de ces mines aux Espagnols. Cependant, cette convention a été rejetée par les tribus du Rif qui ont fait bloc face à l'autorité de Rogui Bou Hmara. Elles ont dénoncé les pillages des richesses du pays par les Européens. En octobre 1908, les ouvriers européens des mines d'Ouixan furent attaqués dans leurs maisons et dépouillés de leurs biens. Ils furent obligés de se réfugier à Selouane et de regagner Melilla par la suite. Mais la grande résistance s'est manifestée en 1909 avec l'attaque des ouvriers européens travaillant dans la construction du chemin de fer reliant le port de Melilla aux mines de B.B Ifrour. Les travaux furent alors interrompus avant de reprendre.

En dépit de ces troubles, deux grandes sociétés minières ont été créées pour exploiter les mines du Rif en 1908 : la «Compañia Española de Minas del Rif» sous régime juridique et de capital espagnol, liée au monde politique et la «Compañia de Norte Africano» française de capitaux (80% de ses capitaux étaient français), et espagnole par les statuts et la raison sociale. Il y avait enfin toutes les autres compagnies, arrivées plus tardivement dans la zone, dotées de concessions plus ou moins étendues, mais souvent peu productives et donc, à activité précaire. Il s'agit notamment de Setolazer, Alcanetina, Hispano-Africano, Andaluza. Mais, la vraie exploitation minière n'a commencé qu'après 1925, après la fin de la révolution d'Abdelkarim El Khattabi, et l'établissement des casernes militaires par les Espagnols pour

[1] Bou Hmara est le surnom que donnèrent ses contemporains à un prétendant au trône. Il était révolté dans le Maroc oriental de 1902 à 1909.

protéger les ouvriers contre les attaques. La production minière était destinée en grande partie à l'exportation.

Tableau n° 10 : Minerai de fer extrait par les principales compagnies minières de la zone espagnole et exporte du port de Melilla (1914-1955) (en milliers de tonnes)

	Compania Espagnola de Minas del Rif		**Setolazar et Alcantina**		**Norte-Africano**		**Hispano-Africano**		**Autres**		**Total**	
	m.t.	**%**	**m.t.**	**%**	**m.t.**	**%**	**m.t.**	**%**	**m.t.**	**%**	**m.t.**	**%**
1914-1918	518,7	68,7	230,9	30,6	5,1	0,7					754,7	100,0
1919-1923	1 186,0	79,4	284,5	19,0	23,0	1,5					1 493,5	100,0
1924-1928	2 522,0	77,0	703,6	21,5	50,9	1,6					3 276,5	100,0
1929-1933	2 394,5	79,4	538,0	17,8	56,5	1,9	25,5	0,8			3 014,5	100,0
1934-1938	4 797,0	82,2	733,0	12,6	128,5	2,2	130,0	2,2	48,0	0,8	5 836,5	100,0
1939-1943	2 957,6	92,1	217,9	6,8	1,3	0,0	24,1	0,8	11,1	0,3	3 212,0	100,0
1944-1947	2 580,6	82,9	529,1	17,0			2,5	0,1			3 112,2	100,0
Total 14-47	**16 956,4**	**561,7**	**3 237,0**	**125,3**	**265,3**	**7,9**	**182,1**	**3,9**	**59,1**	**1,2**	**20 699,9**	**100,0**
1948-1952											4 685,0	100,0
1953-1955											2 707,9	100,0
Total 14-55											**28 092,8**	**100,0**

Source: Annuario Estadistico de la Zona de protectorado Cité par ZAÏM, F., 1991

L'essor commercial a provoqué une croissance perceptible de la population de Melilla.

Tableau n°11 : Evolution de la population civile de Melilla (1910-1950)

Années	**1910**	**1920**	**1930**	**1940**	**1948**
Nombre	21 038	36 700	62 614	77 149	94 319

Source : ZAÏM, F., 1991

La population de Melilla passe ainsi de 21 038 habitants en 1910 à 62 614 en 1930 pour atteindre 94 319 habitants en 1948. En vingt ans (1910-1930) la population de Melilla triple. Cette population est composée de commerçants, de trafiquants en tout genre, de fournisseurs d'armes, venus en grande partie d'Andalousie mais également de l'Oranie.

L'animation commerciale du port de Melilla inquiétait sérieusement les autorités françaises d'Algérie en raison de la menace qu'ils faisaient peser sur le commerce français et sur celui de la frange orientale de la zone française, laquelle gravitait depuis longtemps dans le giron commercial des marchés frontaliers de l'Algérie française dépendants eux-mêmes d'Oran. Cette inquiétude a été exprimée clairement par le gérant du consulat de France à Malaga dans une lettre au ministre des affaires étrangères à Paris : «L'absence d'entraves

analogues à celles qui résultent des traités dans les zones du protectorat lui permettait de prendre sur la France une avance considérable et de tenter de détourner au profit de Melilla et de Ceuta une partie de trafic marocain qui s'effectue par Oujda et Tanger. On a l'espoir que les présides deviendront en raison de la supériorité de leurs ports les points principaux d'introduction des marchandises au Maroc» (ZAÏM, F., 1991).

Melilla, comme port franc, connaissait une grande importance sur les plans commercial, militaire et politique pendant le protectorat. Elle est devenue une plaque tournante. Elle recevait non seulement les marchandises du Rif mais aussi de toute la région orientale du Maroc et de l'extérieur.

3) Entre les deux zones de protectorat : le commerce est l'activité dominante

a) Les échanges officiels entre les deux protectorats

Les relations commerciales entre le Rif et l'Oranie remontent aux temps les plus reculés. Depuis plusieurs siècles, Oran est le port du grand marché du Rif. Les conquêtes française et espagnole n'ont fait qu'élargir les relations commerciales entre les deux régions. Ce développement commercial a été favorisé en premier lieu par la construction des voies de communication reliant la zone d'influence espagnole au Maroc et à l'Algérie française, la construction d'une ligne jusqu'à Moulouya (frontière naturelle entre les deux protectorats) et d'un pont international sur ce fleuve. Par ailleurs, Melilla est devenue un port franc, sans droits de douane sur les marchandises débarquant en transit sur ce port. Ce projet, en son heure, n'a pas manqué d'inquiéter les autorités françaises d'Algérie en raison de la menace sur le commerce français. De même, les échanges commerciaux entre les deux protectorats étaient encadrés par une série de conventions entre l'Espagne et la France : convention du 27/11/1912 et divers accords entre 1931 et 1933. Ainsi, le dahir du 29/09/1932 a créé des bureaux mixtes de statistiques et de douanes entre les deux zones :
- El-Ksar El-Kebir sur la ligne Tanger-Fès ;
- Quedadra entre El-Ksar et Souk el Arbaâ (mercredi) ;
- Mechraâ Saf-Saf entre Nador et Berkane sur la Moulouya.

Enfin, l'émigration de travailleurs rifains vers l'Algérie et le Maroc français a joué un rôle important dans l'élargissement et le développement commercial entre les deux parties.

Ces facteurs ont dynamisé les échanges entre les deux protectorats, comme le montre le tableau n° 12.

Tableau n° 12 : L'évolution des flux commerciaux entre les deux zones (1928- 1931)

	Flux de la zone française vers la zone espagnole		**Flux de la zone espagnole vers la zone française**	
	Tonnages (T)	**Valeur (franc)**	**Tonnages (T)**	**Valeur (franc)**
1928	7.522	6.170.000	1	41.000
1929	2.664	6.230.000	515	1.300.000
1930	14.234	11.900.000	2.257	7.370.000
1931	4.041	2.947.000	4.407	10.250.000

MIMOUNI, A., 1994

Le tableau n° 12 montre bien que les flux de la zone espagnole à destination de la zone française ont beaucoup augmenté de 1 t en 1928 à 4 407 t en 1931. De même, les flux de la zone française vers la zone espagnole connaissaient une évolution positive, soit 7 522 t

en1928 et 14 234 t en 1930. La diminution significative enregistrée en 1931 avec 4 041t seulement est liée à la dévaluation de la valeur de la devise espagnole, au marasme de la zone espagnole qui poussaient les commerçants à se défaire de leurs produits à n'importe quel prix, au début de la guerre civile, et aux facteurs naturels à savoir la sécheresse et la famine. Les produits échangés étaient composés surtout par des produits manufacturés et le minerai de fer.

La contribution de la France dans l'activité économique de Melilla (Espagne.) était importante : les prises de participations dans les sociétés minières espagnoles avec des directeurs français, la société marseillaise d'études et de commerce au Maroc avait un représentant à Melilla. Selon Augustin Bernard (1911), plus de la moitié des articles vendus aux indigènes provenaient de France. En 1905, sur un commerce de 12 millions, la France venait au premier rang avec 5,5 millions (DECHAUD, E., 1906).

Malgré l'importance des relations commerciales entre les deux protectorats, de nombreux problèmes sont restés en suspens. A partir des années 1930, les échanges commerciaux vont être paralysés à cause de l'aggravation du climat politique entre les deux zones, de la guerre civile en Espagne et de la crise économique mondiale de 1929. En revanche, la contrebande reste toujours une activité florissante entre les deux zones d'influence.

b) Le commerce clandestin entre les deux zones : une activité non négligeable

La contrebande est une activité ancienne entre la zone espagnole (Melilla), le Maroc et l'Algérie française. Elle remonte au changement de statut du port de Melilla comme port franc et l'ouverture du Maroc au cours de la 2ème moitié du 19ème siècle, au commerce européen. Cet évènement eut une grande influence sur les prix des produits entre Melilla et l'Algérie française et contribua au développement de la contrebande entre les deux zones notamment à celui du trafic d'armes à travers Melilla. Dans ce cadre et lors de son intervention en 1910 devant les plénipotentiaires européens, américains et russes réunis à Algésiras au lendemain de la crise provoquée par la visite du kaiser Guillaume II à Tanger, l'un des deux principaux délégués du sultan Moulay Abdel Aziz à cette seconde conférence internationale consacrée au Maroc devait notamment déclarer : «Il conviendrait ensuite… d'étudier aussi les moyens de réprimer la contrebande en général et d'empêcher en particulier l'importation des armes de guerre et de chasse sans un ordre chérifien» (KENBIB, M., 1984).

La différence de prix qui existait entre la zone française et la zone espagnole a provoqué une recrudescence de la contrebande de ces produits. La spéculation sur les produits alimentaires, notamment de première nécessitée, a prospéré. De fait, Melilla a livré une concurrence sérieuse aux produits français venus d'Algérie frappés de fortes taxes. La population de l'Oriental avait donc intérêt à s'approvisionner en articles venus d'Espagne ; ce qui entraîna la réaction française : création de marché français (dont on a déjà parlé) et prolongement de la voie ferrée vers l'Ouest pour faciliter l'écoulement des produits français vers le Maroc. Cela a aussi eu pour conséquence d'activer «la contrebande de retour» faisant passer les produits marocains en Algérie.

Afin d'apprécier les difficultés d'existence des populations de la zone espagnole, nous présentons dans le tableau n° 13 la mercuriale comparée de deux souks frontaliers voisins : *Tlata* (Mardi) des Béni Ahmed (zone espagnole) et *El-had* (Dimanche) de Rhafesaï (zone française).

Tableau n°13 : La mercuriale de deux souks frontaliers (1940)

Marchandises et denrées	*Tlata* de B.Ahmed (z. espagnole)	*El-Had* de Rhafesaï (z.française)
Sucre	Manque	13 F
Le Kg de thé	35 à 50 F	30 à 40 F
Le quintal de blé	420 F	245 F
Le quintal d'orge	290 à 310 F	140 F
Le kg de pois chiches	385 F	155 F
Le kg de savon	10 F	8 F
Le paquet de bougies	12 F	4 F
Le litre d'huile d'olives	12 F	7,5 F
Poulet	12 F	10 à 12 F
viande	14,5 F	8,5 F

Source : Résistance Générale de France au Maroc, Bulletin de Renseignement mensuel, août 1940, A. M. V. 3 H160

En 1949, un décret promulgué dans la zone française a interdit l'importation de biens extérieurs à la zone française ; ce qui, de fait, excluait les produits de la zone espagnole et rendait le commerce légal entre les deux parties du Maroc extrêmement difficile. Le résultat en fut le développement d'une intense contrebande entre les deux zones. De la zone française, la zone espagnole recevait de l'orge, du blé, du maïs, de la confiture, des conserves de poissons mais aussi des pièces détachées, produits qui y étaient bien moins chers et plus disponibles. Quant à la zone française, elle recevait de la zone espagnole du riz en provenance d'Espagne, de l'huile d'olive, du sucre, des allumettes,… et du kif.

Ainsi, l'entrée en contact de l'économie traditionnelle avec des formes d'économie moderne s'est faite dans la région de façon précoce plus intense qu'ailleurs : la concurrence entre l'Espagne et la France et l'introduction de nouveaux produits ont encouragé de nouvelles habitudes de consommation et des échanges clandestins ont ainsi vu le jour le long de la frontière entre les deux protectorats.

La contrebande est devenue une ressource complémentaire vu l'insuffisance des ressources principales (l'agriculture). Il y avait d'autres ressources complémentaires à savoir : l'émigration vers l'Algérie qui permettait d'équilibrer le budget familial, le travail dans les mines et l'engagement dans l'armée espagnole.

Le Nord de l'Oriental marocain a fonctionné durant le protectorat comme une région de transition, de passage et d'échange commercial entre le Maroc et l'Algérie d'un côté et le Maroc et de l'Espagne de l'autre pendant le protectorat. Ce contact séculaire au niveau économique, social et historique entre le Nord de l'Oriental marocain et l'Algérie d'un côté et Melilla de l'autre ont engendré un brassage socio-culturel très riche dans la région.

III) Le Nord de l'Oriental marocain : un carrefour et un brassage socio-culturel

La situation frontalière et le contact économique et social ont permis à la région de devenir un carrefour d'influences étrangères diverses et un brassage socio-culturel. Nombreux apports proviennent de l'Algérie et de l'Espagne grâce au contact social et aux échanges commerciaux. Quelles sont donc les conséquences de ce brassage socio-culturel ?

A) Sur le plan social : le voisinage et le contact ont tissu des relations étroites entre les deux parties

Sur le plan humain, des relations entre la région et l'Algérie existaient bien avant la colonisation française de ce pays. Ainsi à Arzew, ville près d'Oran, et vers la fin du 19ème siècle, la tribu des Bet'tioua comptait parmi sa population près de 1 200 personnes de la tribu des Béni Saïd. Celle-ci est originaire de la province de Nador. Cette migration, dont les causes demeurent inconnues, remonte au 18ème siècle (BIARNAY, S., 1991). Après la colonisation de l'Algérie, des relations plus étroites se sont tissées entre la région et le pays voisin. En accueillant l'Emir Abdel-Kader, chef de la résistance algérienne, les tribus de la région participaient directement ou indirectement au mouvement de cette résistance. Il avait une ascendance rifaine et lorsqu'il a dû se réfugier au Maroc, il trouvait l'appui des tribus rifaines (BOSSARD, R., 1979). En revanche, un grand nombre des Marocains allait travailler en Algérie chez les colons. Certains d'entre eux se sont installés en Oranie. De leur côté, les Algériens, fuyant la guerre de libération, sont venus s'installer dans la région orientale, y compris dans la province de Berkane et de Nador. Des résistants ont pris le territoire marocain comme base de leurs opérations. Selon le recensement de 1960, Berkane comptait près de 1 200 Algériens et Ahfir 5 817 étrangers, Algériens en majorité. Par ailleurs, la majorité des colons, qui possédaient des exploitations dans la région, étaient d'origine de l'Oranie.

B) Un lien culturel aux multiples facettes, avec l'extérieur

Par sa position frontalière et excentrée, la région a été le théâtre d'influences culturelles étrangères à travers l'histoire qu'on peut limiter à certains aspects.

1) Les emprunts linguistiques

La région, dotée de deux frontières internationales, a connu un brassage linguistique très riche au cours de son histoire. Elle a été le théâtre de grandes invasions : phénicienne, romaine, vandale, byzantine, arabe, ottomane et européenne.

La région a un fond de population berbérophone et arabophone ou plutôt arabisé car la région a été habitée par les Berbères avant l'arrivée des Arabes. Aux fonds dialectaux arabe et berbère sont venus s'ajouter depuis le début du 20ème siècle aux apports des langues, espagnole et française. Le parler Nadori (berbérophone) et Berkani (arabophone) s'est enrichi de mots empruntés respectivement à ces langues qui ont fourni de nombreux termes au lexique des objets usuels, des denrées alimentaires, des professions et des différents domaines de la vie quotidienne des habitants. Ce phénomène a continué après l'indépendance via l'émigration et la contrebande. En effet, le parler de Berkane est devenu un mélange de plusieurs emprunts au français, comme le montre le tableau n° 14 à travers des exemples de la vie quotidienne de la population régionale.

Tableau n° 14 : Quelques emprunts à la langue française utilisés par la population de la région

Termes en parler de Berkane	**Signification en français**	**Termes en parler de Berkane**	**Signification en français**
I bensi	Il pense	*Chambra*	Chambre
Wayage	Voyage	*Cosina*	Cuisine
Facances	Vacances	*Tabla*	Table
Z'magré	Emigré	*Gamila*	Gamelle
Mobila	Mobylette	*Casrona*	Casserole
L'machina	La machine	*Frigidane*	Frigidaire
L'batima	Bâtiment	*Farcheta*	Fourchette
Gadarmi	Gendarme	*Serbita*	Serviette
Bolicé	Policier	*Tilivision*	Télévision
Al-Bécerie	L'épicier	*Cassetta*	Cassette

Source : Enquête personnelle, 2005

L'emprunt de l'arabe dialectal au français est très fréquent dans toutes les pratiques langagières des sujets parlants, dans toutes les situations de communication de la vie quotidienne. Le français est donc présent dans l'arabe dialectal, la langue de la communication sociale, la langue de la première socialisation linguistique du locuteur et, enfin, la langue de travail du secteur public. Qu'elle soit citadine ou rurale, bien que cette opposition ne soit plus pertinente tant les mutations sociales et économiques ont favorisé un véritable brassage des populations et l'apparition de grandes agglomérations urbaines où domine un parler basé essentiellement sur l'arabe dialectal, la variété dialectale de l'arabe semble se structurer à l'aide de ces emprunts à la langue française et montre des prédispositions à la standardisation. Les mots français empruntés recouvrent un très large éventail des aspects de la vie quotidienne. Ce type d'emprunt est certainement l'expression de l'impact d'une ouverture de la région aux valeurs "étrangères" qui ont été surimposées d'abord par la colonisation française puis par les médias et la perméabilité de la région aux apports et échanges avec l'étranger depuis longtemps.

Aussi l'amazigh de Nador a emprunté de nombreux termes à l'espagnol. Cela est dû non seulement à l'héritage linguistique de la période coloniale mais aussi au contact quotidien de la population de Nador et de sa région avec l'enclave de Melilla (la contrebande).

Tableau n° 15 : Quelques emprunts à la langue espagnol utilisés par la population de la région

Termes en parler de Nador	Termes en espagnol	Signification en français
Missa	*Missa*	Table
Kama	*Kama*	Lit
Koubirta	*Cubierta*	Couverture
Sarbira	*Servilleta*	Serviette
Falta	*Falta*	Faute
Trabakho	*Trabajo*	Travail
Miziriya	*Miseria*	Misère
Tranbando	*Contrabando*	Contrebande
Cabayo	*Caballo*	Cheval
Karro	*Carro*	Chariot
Ribakha	*Ribaja*	Pas cher
Barato	*Barato*	Bon marché
Bala	*Pala*	Pelle
Bogado	*Abogado*	Avocat
Bochta	*Posta*	Poste
Fichta	*Fiesta*	Fête

Source : Enquête personnelle, 2005

Le Rifain a emprunté également un nombre important de mots au français (MEZIANI, R., 1983) en raison du voisinage avec l'ancienne zone française du protectorat et par l'intermédiaire des travailleurs rifains qui se rendaient en Oranie ou au Maroc français durant la période coloniale. Parallèlement les habitants de Berkane ont intégré dans leur parler des termes espagnols (SABRI, A., 1983).

Aussi faut-il signaler l'utilisation, jusqu'à maintenant, de certains mots turcs dans le vocabulaire de la région de l'Oriental qui datent de la période de la présence ottomane en Algérie et de l'occupation éphémère de la région d'Oujda au 18ème siècle entre 1790 à 1797. Au fil du temps, ces termes se sont généralisés dans l'ensemble du Maroc.

Tableau n° 16 : Quelques emprunts à l'espagnol utilisés par la population de la région

Le terme en turc	Termes en parler de Berkane et du Maroc	Signification en français
Pacha	*Bacha*	Agent d'autorité à la tête d'une municipalité
Goumerek	*Gmardi*	Agent de réception
Khznadji	*Khznadji*	Agent du trésor public
Beylik	*Beylik*	Domaine public
Chaouach	*Chaouach*	Huissier

Source : GUITOUNI, A., 1995

Parfois, il s'agit de mots arabes qui sont turquisés par suffixation «dji», par exemple : «qahouadji» : cafetier, «sfandji» : marchands de beignets, «souaâdji» : horloger, «zlaïdji» : carreleur.

Les parlers de la région n'ont pas emprunté uniquement aux langues latines ou à la langue turque mais également aux dialectes de l'Ouest algérien. Le voisinage, l'histoire commune et la religion entre la région et l'Ouest algérien permettent de constater que les deux régions frontalières ont un parler commun différent du Maroc occidental. Le parler des

Marocains de l'Est est souvent mélangé avec le parler des Algériens de l'Ouest et différent du parler des Marocains de l'Ouest comme montre le tableau n° 17.

Tableau n° 17 : Quelques emprunts de l'Ouest algérien utilisés par la population de la région

Termes en parler d'Ouest algérien	Termes en parler du Maroc Oriental	Termes en parler du Maroc Occidental	Signification en français
Zlabia	*Zlabia*	*Chabbakia*	Sorte de pâtisserie au miel
Taâm	*Taâm*	*Kasksou*	Couscous
Khringou	*Khringou*	*Baghrir*	Crêpes criblées de trous
Naw	*Naw*	*Chta*	Pluie
Qorniî	*Qorniî*	*Qoq*	Artichaut
Latchine	*Latchine*	*Limoune*	Orange
Lim	*Lim*	*El-Hamad*	Citron
Zrodiya	*Zrodiya*	*Khizzou*	Carotte

Source : Enquête personnelle, 2005

On peut donc dire que la frontière géographique et (même politique) entre le Maroc et l'Algérie ne coïncide pas avec une frontière linguistique.

Ces similitudes linguistiques existent dans les régions frontalières tuniso-libyennes. La région de Zarzis, par exemple, plusieurs mots sont encore utilisés de part et d'autre de la frontière tels que : Farmala (gilet traditionnel), Franka (chemise), Wari (le vent, la brise), Rochen (fenêtre),… L'utilisation de ces mots est fréquente chez les personnes âgées. Par contre, ce corpus linguistiques disparaît totalement chez les jeunes. (AZLOUK, R., 1995).

2) Les médias : un autre aspect de contact culturel avec l'extérieur

Vu sa situation géographique, la région bénéficie, en matière de télévision, d'un choix assez large par rapport au reste du territoire marocain à l'exception des habitants qui disposent d'antennes paraboliques qui leur permettent de capter par satellites un grand nombre de stations. La population régionale peut recevoir des chaînes étrangères, outre la RTM et 2M, sans utiliser d'antenne parabolique à savoir TV1, TV2, CANAL SUR, Melilla TV et RTA. Les chaînes espagnoles sont suivies souvent par la population de la province de Nador où un grand nombre d'habitants comprend ou parle l'espagnol. Alors que la chaîne algérienne (RTA) est suivie par la population de la province de Berkane et toutes les régions frontalières de Saïdia jusqu'à Figuig.

Les téléspectateurs de la région s'intéressent beaucoup aux émissions sportives (matchs de football de la coupe du monde, Champion de la ligue, Jeux olympiques,...) et aux bulletins d'information. Les médias étrangers ont des influences notoires sur les habitants de la région. Ils sont régulièrement au courant de ce qui se passe dans les pays voisins plus que dans leur propre pays au niveau sportif (la ligua espagnol et le classement de deux célèbres équipes de football : Réal de Madrid et Barcelone), l'actualité politique en Algérie (notamment la politique avec le Maroc sur les problèmes des frontières et le Sahara occidental) et en Espagne (l'actualité de l'émigration et surtout la normalisation des clandestins).

La région, donc, se distingue par un patrimoine culturel et linguistique particulier, enrichi par les apports extérieurs. Alors que l'héritage de l'ère coloniale et le courant migratoire contemporain ont été à l'origine de pénétrations culturelles européennes, la situation géographique de la région a permis l'infiltration de nombreux apports à partir de

l'Algérie, la France, l'Espagne. Le dialecte régional, donc, est le résultat d'un brassage de plusieurs langues, un melting-pot linguistique. Et comme on dit localement : «*Khaltta* ou *jaltta*» «pêle-mêle». Cette région frontalière s'avère un carrefour d'influences étrangères diverses.

C) D'autres usages importés de l'Algérie

1) Usage vestimentaire : le costume traditionnel

Le costume traditionnel local, masculin ou féminin, s'est enrichi par d'autres apports venus d'Algérie en général et de Tlemcen en particulier comme l'illustre le tableau n° 18.

Tableau n° 18 : Eléments du costume et bijoux empruntés à l'Algérie

Costume masculin	**Signification en français**
Gandoura	Grande chemise ample généralement blanche.
Séroual	Pantalon ample de coton ou de drap d'origine turque.
Rezza	Longue pièce d'étoffe blanche ou jaune qu'on enroule autour de la tête.
Zaâboula	Sacoche en cuir tenue par une cordelette en soie et qu'on suspend à l'épaule.
Burnos	Manteau ample, en laine, à capuchon.
Selham	Variante du burnous, en soie ou en laine.
Costume féminin	**Signification en français**
Caftan	Longue robe de faste brodée, avec ou sans manches.
Haïk	Grand voile (blanc) qui couvre tout le corps même la tête de la femme.
Chechia	Coiffure tronconique brodée portée par la mariée.
Mandil	Morceau d'étoffe, ouvragé en drap ou en soie, servant de foulard ou de châle.
Karakou	Pantalon ample brodé d'origine turque.
Bedroune	Gilet de *karakou*.
Bijoux	**Signification en français**
Halaqate	Boucles d'oreilles en or
Managuech	Genre de boucles d'oreilles.
Manglate	Boucles d'oreilles en or portées avec la *chéchia*.
Krafache	Long collier à pendentif en or.
Msaïss	Bracelets en or portés au poignet.
Brime	Anneau en or ou en argent que l'on porte à la cheville.

Source : Enquête personnelle, 2005

Parallèlement au costume traditionnel, de nombreux bijoux d'origine algérienne sont utilisés actuellement par les femmes de la région. Elles les portent surtout à l'occasion des mariages et des jours de fêtes. Par ailleurs, les bijoux sont en tête des conditions imposées au beau-fils lors de l'acte de mariage (la dote). Ils constituent, également pour certains beaux-parents, une sorte de gage afin de décourager une éventuelle intention de répudiation de la jeune mariée.

2) Une gastronomie locale similaire à celle de l'Ouest algérien

La cuisine locale est très riche et diversifiée. Outre les plats connus dans les grandes villes marocaines (tagine, couscous,...), la région se distingue par certaines spécialités par

rapport au reste du Maroc à savoir : *Seffa*[1] (Photo 26), *Tchicha*[2], *mbassas*[3], *taquanta*[4], *msamen*[5] (Photo 25*), mafrouk*[6], *matlouâ*[7].

Comme dans plusieurs domaines, la cuisine locale s'est enrichie par des apports gastronomiques algériens. Il s'agit notamment de pâtisseries et de spécialités culinaires diffusées dans les foyers urbains, surtout à la suite des mariages mixtes entre Marocains et Algériennes et vice versa. Les spécialités culinaires sont essentiellement d'origine citadine :

- *zlabia, makrout, griouach* sont des pâtisseries préparées au miel, originaires de Tlemcen ;
- *Kaâk* (biscuit), *bekbouka* (plat), *khobzsmen* (pain beurré), d'origine de la ville de Nedroma ;
- *tride, tarachta et drihmate* (pâtes), d'origine de la ville de Mascara.

3) Au niveau de la danse et de la musique, la région est influencée plus par l'Algérie que par le Maroc

La région se distingue par ses chants, ses musiques et ses danses populaires : *Laâlaoui*, Raï et Gharnatie. Ils proviennent de l'extérieur.

a) Laâlaoui : c'est la danse la plus populaire de la région. Elle tire son origine des Hauts Plateaux oranais : du territoire des Ouled Nhar et El-Aricha au Sud des monts de Tlemcen. Ce style est joué par deux groupes traditionnels appelés : El-Arfa et Chioukhs.

El Aarfa (Photo 23) : est un groupe constitué de plusieurs percussionnistes, un joueur de *zamar*[8], trois ou quatre joueurs de *El-Bendir*[9], une danseuse ou deux et *un Berrah*[10] (l'homme qui dirige le groupe, anime et dédicace les chansons interprétées pendant la fête). Ils portent le même costume : *erraza, djellaba* blanche ornée de ceintures et de cordons en laine rouge. Ils dansent ensemble en se tenant coude à coude et se mouvant comme un seul corps, exaltent le courage et la solidité des guerriers face à l'ennemi.

Les Chioukhs (Photo 24) c'est un groupe qui se distingue d'*El-Aarfa* car il pratique sa musique en étant assis, sauf les danseuses et le *Berrah*. Les musiciens utilisent les instruments différents de ceux qu'utilisent *El-Aarfa* : la *ghaïta*[11], le *gallal*[12], *la gasba*[13], *le bendir*.
La danse de *Laâlaoui* est riche de mélodies grâce au mélange des différents types de percussions qui doivent être connus par le danseur tels que : *Sbaïssya, laâraïchia, sakla,…*

La région possède également des groupes de *Bardias*, uniques en leur genre au Maroc. Ce sont des guerriers à pied, exécutant des figures expressives ; fusils à la main, ils terminent

---

[1]Couscous saupoudré de sucre et de cannelle.
[2]Sorte de couscous préparé avec du potage, du lait ou du petit-lait.
[3] Pain de semoule frit à l'huile.
[4] Farine sucrée cuite à l'huile.
[5]Pâte feuilletée de farine, sautée à l'huile.
[6]Grand pain de forme carrée.
[7]Grand pain de forme circulaire.
[8]Sorte de flûte terminée par deux cornes qui assurent une meilleure performance acoustique.
[9]Tambourin en forme de tamis dont le fond est formé d'une peau de chèvre tendue.
[10] Crieur qui annonce à haute voie les noms des spectateurs qui dédient le chant à leurs proches ou amis, la dédicace étant «payante».
[11] Une sorte de flûte moins grande que le zamar
[12] Tambourin conique.
[13] Longue flûte de roseau.

leur prestation dans un nuage de poudre. Par ailleurs, la danse *Mangouchi et Reggada* sont des styles musicaux faisant partie du patrimoine folklorique, modernisés par le mixage d'instruments modernes (Batterie, Guitares, Basse, Violent, Synthétiseurs,…) et traditionnels (le *bendir,* le *gallal,* la *gasba*,...).

b) Le Rai : c'est aussi un style de musique folklorique, mais amélioré en se rapprochant d'autres musiques comme le slow, le reggae le funky. On nomme le chanteur de Rai (*Cheb*) qui signifie jeune, car l'origine de la musique Rai est le folklore des Chioukh (*Cheikh*=vieux). Le Rai en général est chanté avec une musique et des instruments modernes, tandis qu'avant, il fut chanté en dialecte oranais par les *chioukh* et les *chikhate* de l'Ouest algérien (Oran, Sidi bel Abbès, Aïn Temouchent et leur arrière-pays) durant la période coloniale avec des instruments traditionnels tels que la *gasba* (la flûte) et le *gallal*.
Après les années 1980, le Raï a connu une large diffusion en Algérie et à l'Est du Maroc mais aussi en Europe dans les milieux beurs et immigrés.

c) Gharnatie : elle est originaire d'Al-Andalus, qui est le nom donné par les Arabes à la péninsule ibérique qu'ils occupèrent pendant sept siècles. Ziryab est le grand maître de l'école arabo-andalouse. Après la chute de Grenade en 1492 et donc la fin de la présence arabe en Al-Andalus, de nombreuses familles retrouvèrent refuge au Maghreb dont le Maroc ; ils amenèrent avec eux tout leur patrimoine culturel dont la musique.

Cette musique s'est implantée principalement à Fès, Tétouan, Rabat et Oujda. Elles vont prendre les noms de Âla à Fès et Tétouan, de *Mâ'lûf* à Constantine et Tunis et *Nûba* et gharnati à Tlemcen et Oujda qui a surtout développé un style dit Gharnatie, en hommage à la ville de Grenade. Sa diffusion amorcée avec le célèbre cheikh tlemcénien Mnawwar Binattu (1797-1867), qui charma alternativement Tlemcen et Fès, se consolida grâce aux familles algériennes établies au Maroc à la fin du 19ème siècle. Rappelons la création en 1921, à Oujda de l'une des premières associations musicales vouées au *gharnatie* : *al djam'iyya al-andaloussiyya*, par Mohamed Ben Smaîl (1884-1947), musicien originaire de Tlemcen. Oujda a su élargir son audience auprès des jeunes générations, grâce au foisonnement d'associations similaires à la célèbre *djam'iyya al-andaloussiyya.* Cet art andalou exige un matériel varié, coûteux à savoir *rbab*[1]*, kamandja*[2]*, oud*[3]*, qanoun*[4]*, tar*[5]*, derbouka*[6], piano.

Pendant la période coloniale et vu sa situation frontalière, le Nord de l'Oriental marocain était le théâtre des pénétrations étrangères à la fois européennes et algériennes et des courants migratoires (passage et accueil des étrangers). Cette situation a été à l'origine des mutations économiques, sociales et d'infiltration de nombreux apports à partir de Melilla et de l'Algérie, notamment Tlemcen. Cette région frontalière est devenue, en effet, un carrefour socio-culturel, rappelant l'expression de F. Braudel : «Les civilisations se font sur les frontières». (BRAUDEL, F., 1987).

Après les indépendances du Maroc et de l'Algérie, elle s'est vidée de sa population étrangère et ses rapports avec l'Oranie dont elle était le prolongement sur le plan commercial, social et cultuel sont affaiblis. Elle a cessé de regarder vers l'Est en particulier pendant les

[1] Vielle à deux cordes.
[2] Violon.
[3] Luth.
[4]Cithare sur table en forme de trapèze.
[5]Tambour sur cadre cylindrique.
[6]Tambour en forme de gobelet.

périodes où les relations maroco-algériennes se détériorent. (Cf. Partie3). Sa situation s'est aggravée avec l'excentricité et la faiblesse des liens avec l'Occident marocain et sa marginalisation par le pouvoir public.

IV) Le Nord de l'Oriental marocain : un espace marginalisé au plan politique, économique et géographique, après l'indépendance

A) Le Maroc a suivi la politique coloniale basée sur la centralisation : le Maroc utile et le Maroc inutile

Le Maroc a hérité de nombreux et profonds déséquilibres socio-économiques durant le Protectorat. Ces inégalités sont particulièrement manifestes entre les régions du centre et les régions périphériques à savoir le Nord de l'Oriental marocain. Ces inégalités de développement sont un facteur de fragilité et une menace pour la cohésion, menace aggravée par la centralisation du pouvoir politique et administratif qui est tenue pour largement responsable de l'inadaptation des politiques de développement aux réalités territoriales après l'indépendance. En effet, le Maroc a poursuivi la politique coloniale basée sur la centralisation (le Maroc utile et le Maroc inutile), malgré quelques aménagements sans impact majeur. La centralisation a pris une place de choix dans la politique socio-économique du pays. Le grand projet du Maroc indépendant était l'unification du pays à tous les points de vue : unification territoriale, politique et administrative, économique, sociale et culturelle. Plus de 50 ans plus tard, cette unification est largement faite, mais elle ne l'est pas complètement, notamment pour ce qui concerne l'intégralité territoriale. Pour faire face aux dangers de la centralisation, une politique d'aménagement du territoire a été mise en place dans le cadre de la régionalisation.

B) Plus de 50 ans de découpages régionaux au Maroc sans résultats escomptés

Le Maroc a connu, à travers son histoire, plusieurs réformes concernant le découpage régional du territoire.

Etat unitaire et centralisé du fait de ses gènes historiques «Makhzéniens» et des antécédents autoritaires de l'administration coloniale, le Maroc s'est tôt engagé dans un laborieux processus de modernisation administrative dans lequel les paramètres de décentralisation, de déconcentration et de régionalisation ont occupé une place majeure et ils ont constitué une préoccupation constante pour le pouvoir central jusqu'à nos jours.

Pendant le protectorat, l'administration coloniale a découpé le pays en régions militaires (les régions de Fès, Mekhnès, Marrakech, et Agadir) et civiles (Oujda, Rabat, et Casablanca) en fonction de ses stratégies militaires, politiques et socio-économiques (NACIRI, K., 2002). La politique coloniale a été marquée, en effet, par une forte détermination : il s'agissait de dominer le territoire dans son intégralité, en soumettant les individus au contrôle direct de l'Etat à travers le paiement de l'impôt et la mobilisation pour les corvées. Au cours de cette période, la région était conçue et gérée comme un territoire d'administration et de contrôle de la population et non en tant que cadre de conception et d'exercice de la planification du développement.

Au lendemain de l'indépendance, le Maroc devait non seulement dépasser l'héritage colonial, mais également, rationaliser sa démarche administrative. Ce qui pose le difficile problème du degré de décentralisation et de déconcentration souhaitable. En 1959, un nouveau découpage

provincial est mis en place au lieu de l'ancien hérité de la colonisation. Pendant les années 60, des projets de régions non menés à terme étaient prévus dans différents plans.

Dans le 1er plan quinquennal 1960-1964, les organismes régionaux et provinciaux prévus par ce plan, montrent l'importance accordée aux données régionales pour réussir le développement. Cependant, cette planification ne semble pas basée sur une évaluation réaliste des possibilités administratives. En 1965, le Maroc a adopté un nouveau découpage administratif en fixant les limites des nouvelles provinces et des nouveaux cercles.
Le plan de 1965-1967, retient la régionalisation comme étant une solution d'avenir pour le pays afin de permettre aux autorités provinciales d'avoir une grande initiative en matière de planification.

A partir des années 1970, la région économique s'est avérée une nécessité pour les pouvoirs publics pour faire face aux déséquilibres spatiaux économiques et sociaux produits par la colonisation. En effet, il fallait abolir la discrimination entre le Maroc utile et le Maroc inutile, réduire la prédominance du littoral atlantique sur l'intérieur du pays et celle des grandes villes sur les campagnes.

Le plan quinquennal 1968-1972, constitue la véritable période d'instauration des institutions régionales. Ce plan a permis d'identifier un certain nombre d'actions (collecte de données statistiques réalisation de monographies provinciales) afin de faciliter la préparation de la régionalisation au Maroc. En 1971, le Maroc est découpé en 7 régions économiques. Dans ce plan, la région a été définie comme : «Un cadre d'action économique dans lequel des études seront entreprises et des programmes réalisés en vue d'un développement harmonieux et équilibré des différentes parties du royaume». (TAG, B., 2002).

Toutefois, la conception qu'avait l'Etat de la région économique était floue. Il n'avait pas une perception claire de ce que la Région devait être à long terme. En plus l'assemblage de plusieurs provinces déjà existantes en régions économiques, explique la simplicité de ce découpage. La configuration du découpage de 1971 n'a pas reflété de profondes transformations spatiales, économiques, et humaines. Avec un développement désarticulé du pays, au niveau socio-économique, des structures obsolètes et souvent inefficaces au niveau administratif, la régionalisation, telle qu'elle a été conçue en 1971 s'est révélée finalement très décevante.

L'année 1984 constitue le point de départ d'une nouvelle conception de la régionalisation. Dans son discours de 24 octobre 1984, le Roi voulait marquer le dépassement de la région de 1971 et souhaitait une région institutionnelle à pouvoir délibératif. Le discours s'est prononcé en faveur de la refonte du statut de la région, en créant des structures régionales avec des compétences législatives, financières et administratives lui permettant de s'affirmer, de connaître ses besoins, d'évaluer l'échelle de ses priorités et d'exprimer collectivement ses aspirations, d'être le porte-parole, le promoteur, le planificateur, l'édificateur et l'exécutant sur son territoire. En outre, il précise que les régions seront dotées de conseils qui auront leurs propres pouvoirs législatif et exécutif et disposeront d'un corps de fonctionnaires «Vous devez vous-mêmes prendre une décision et non la capitale Rabat où réside le Roi». Le Roi fera expressément référence au modèle des «Landers» allemands (NACIRI, K., 2002).

La constitution de 1996 a élevé la région au rang de collectivité locale et le dahir du 2 avril 1997 a fixé le cadre institutionnel, structurel et juridique de la région. Le même Dahir a

tracé un nouveau découpage du territoire national en seize régions, dotées de personnalités morales et d'autonomie financière, ainsi que de substantielles prérogatives, susceptibles d'en faire des instruments efficients de développement régional et local.

Le bilan de la politique régionale économique s'est révélé modeste ou inexistant. Cela est expliqué par l'absence d'une politique de développement régional claire et bien définie. Le Maroc n'a pas abouti à un type de région économique spécifique, possédant ses propres critères de définition et ses propres spécificités et le cadre géographique du découpage administratif gêne énormément la mobilité des ressources et la complémentarité de leur exploitation. Selon la définition de l'article 2 du Dahir n°1-71-72 du 16 juin 1971, la région devrait être un espace économique opérationnel comme le souligne Bassri : «Il faut que la division en régions ne vienne pas contrarier le fonctionnement de l'économie générale du pays, mais au contraire la favoriser» (BASSRI, D., 1994).

C) Disparités inter-régionales, la région du littoral moyen-atlantique est le poumon du pays

Sous le protectorat, la décision de Lyautey de choisir Rabat comme capitale et de faire de Casablanca un grand centre économique font basculer le Maroc vers l'Atlantique et créent les conditions de disparités régionales. Après l'indépendance et jusqu'à maintenant, les disparités inter-régionales restent le phénomène qui caractérise le territoire marocain. Il suffit de quitter l'axe Casablanca-Kenitra pour se trouver dans un Maroc pauvre, démuni, manquant des structures les plus élémentaires.

Le littoral moyen atlantique, la région du Grand Casablanca et de Rabat-Salé-Zemmour-Zaër, est le centre vital qui rassemble les deux grandes villes marocaines, Casablanca et Rabat, et leurs satellites. C'est un espace vers lequel tout converge : hommes, biens, capitaux, flux de transport et de télécommunications, les administrations politiques… C'est le cœur du territoire national, et donc un pôle duquel tout diverge, un ensemble de régions contiguës d'où partent les grandes décisions, les ordres, les financements, la distribution commerciale, les liaisons routières et ferroviaires. Cette région revêt un poids exceptionnel à l'échelle nationale : couvrant à peine 10 453 km² soit moins de 1,5% du territoire national. C'est le cœur de l'espace national d'où émanent les décisions, les financements, la distribution commerciale et les voies de communication. Au titre d'exemple, la région de Grand Casablanca concentre la majorité de l'activité industrielle toutes branches confondues avec 50,3% de la production industrielle nationale et 12,1% (3,6 millions) de la population marocaine. De même, le Grand Casablanca occupe une place de choix dans la configuration du tissu économique avec 17,1% des établissements du pays et 29,5% des emplois. En effet, le taux d'activité reste autour de 50% en moyenne durant la période 1999-2003[(1)]. En outre, les ministères, les directions administratives, le parlement, les ambassades et un grand nombre d'équipement universitaire et culturel ont leur siège à Rabat. La Région du Grand Casablanca connaît également une activité touristique en plein essor essentiellement un tourisme d'affaire. Elle concentre 8,3% d'hôtels classés et 8,7% en termes de lits au niveau national en 2004. Dans ce domaine, la région de Sous-Massa-Draâ arrive en tête avec une part de 23,4 d'hôtels classés et 30,4% en termes de lits[(2)].

Cette concentration des activités économiques et administratives dans l'axe Kenitra-Rabat-Casablanca a produit une disparité entre les régions marocaines au niveau du taux de

(1) Direction des Etudes et des Prévisions Financières «Le développement régional», mai 2006.
(2) Idem.

chômage. Le contraste est important. Si dans certaines régions (régions développées) le taux de chômage tourne autour du niveau national (9,7% en 2006), dans d'autres (régions marginalisées et sous-développées), il le dépasse de plusieurs points. Selon le rapport de synthèse du Haut-commissariat au plan sur activité, emploi et chômage, le taux de chômage, a, en effet, clôturé sur un taux de 6,4% à Doukkala-Abda, de 13% à Rabat-Salé-Zemmour-Zaër, de 15,1% au Grand Casablanca, de 17,8% à l'Oriental, de 20,1% à Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra, de 21,2% à Oued Ed-Dahab-Lagouira et de 21,2% à Oued Ed-Dahab-Lagouira en 2006[(1)].

Les disparités entre les régions sont accentuées également par la forte mobilité spatiale de la population marocaine qui privilégie, depuis une vingtaine d'années, les centres régionaux vitaux du Maroc, comme le montre le tableau n° 19.

Tableau n° 19 : La population et la densité dans les régions économiques marocaines

Régions	**Population 04**	**%**	**Superficie km^2**	**Densité hab/km^2**
Grand Casablanca	3 631 061	12,1	873	4159,29
Rabat-Salé-Zemmour-Zaër	2 366 494	7,9	9 580	247,02
Tanger-Tétouan	2 470 372	8,3	11 570	213,51
Doukkala-Abda	1 984 039	6,6	13 285	149,34
Gharb-Cherarda-Béni Hssen	1 859 540	6,2	16 638	117,76
Marrakech-Tensift-Al-Haouz	3 102 652	10,4	31 160	99,57
Chaouia-Ouardigha	1 655 660	5,6	16 760	98,78
Tadla-Azilal	1 450 519	4,8	16 638	87,18
Fès-Boulemane	1 573 055	5,3	20 000	78,65
Taza-Al Hoceima-Taounate	1 807 113	6	24 155	74,81
Sous-Massa-Drâa	3 113 653	10,4	70 880	43,93
Meknès-Tafilalt	2 141 527	7,1	78 795	27,17
Oriental	**1 918 094**	**6,4**	**82 820**	**23,16**
Guelmim-Es Smara	462 410	1,5	133 730	3,4
Laâyoune-Boujdour	256 152	0,9	139 480	1,83
Oued Eddahab-Laguira	99 367	0,3	141 865	0,70
Total national	**29 891 708**	**100**	**710 850**	**42,05**

Source : Recensement Général de l'Habitat et de la Population, 2004

Près de 6 millions d'habitants sont concentrés sur un axe s'étendant de Kénitra à Casablanca, soit près de 240 km de longueur. Il s'agit d'une véritable conurbation littorale, fait très rare dans le Tiers-monde ou dans les pays méditerranéens, conurbation dominée par la ville de Casablanca (2 800 000 habitants, cinquième agglomération d'Afrique). La ville de Rabat, capitale politique, atteint également un million d'habitants. En effet, le littoral moyen atlantique enregistre la forte densité de la population par rapport aux autres régions : par exemple, la densité au Grand Casablanca est de 4159,29 km²/hab. (premier rang), de Rabat-Salé-Zemmour-Zaër avec 247,02 km²/hab. (deuxième rang), pendant que la région de l'Oriental occupe le treizième rang avec 23,16 km²/hab. et Oued Eddahab-Laguira enregistre la densité la plus faible avec 0,7 km²/hab.

Cette domination a provoqué un grand déséquilibre sur la carte du territoire national entre un Maroc développé et un autre sous-développé, marginalisé auquel appartient la région

(1) L'économiste, Edition 2716 du 18 février 2008.

étudiée sans oublier quelques Oasis dispersées à travers le pays telles que : Marrakech, Fès, Agadir (villes touristiques), Tanger (ville portuaire).

D) L'effet de l'éloignement de l'axe Rabat-Casablanca et la topographie locale sur le Nord de l'Oriental marocain

D'après la carte du Maroc, la région se situe à l'extrême nord-est du royaume. En effet, toutes les villes de la région se situent à plus de 600 km de la capitale économique du pays qui est Casablanca et à plus de 500 km de Rabat, la capitale politique et administrative. Cette position excentrique est un handicap très sérieux pour le développement de la région vu son éloignement des centres vitaux et dynamiques qui constituent un très vaste marché compte tenu de l'importance de leur population et leur activité économique, politique et administrative.

La région accuse, en effet, un retard manifeste par rapport à ces centres au niveau des infrastructures, des investissements et du développement économique et social. C'est un espace à la fois excentré, plus au moins enclavé et isolé qui participe faiblement au fonctionnement de l'espace national. L'éloignement s'exprime à la fois en distance par rapport au centre, mais aussi en coût et en temps que nécessite le déplacement entre le centre et la périphérie. Par exemple, le prix des carburants nationaux est fixé par l'Etat en fonction de l'éloignement par rapport aux centres du raffinage du pétrole qui se situent dans la région Centre (Mohammedia, Sidi Kacem). Cela a un impact sur les prix des marchandises en provenance du Centre vers la région. Souvent les prix sont plus élevés dans la région par rapport au Centre. Par exemple, le prix du litre de gasoil à Casablanca est de 5,76 dhs et de 5,94 dhs à Nador et Berkane. Cela montre que l'éloignement augmente le prix des produits suite au coût élevé des transports. Ainsi l'éloignement du Centre est un handicap pour le développement des activités économiques et sociales dans la région. En outre, les échanges commerciaux sont inégaux et déséquilibrés entre la région et le Centre. La structure des échanges entre la région et le Centre est caractérisée par une faiblesse au niveau du volume et de tonnage et par un déficit en valeur aux dépens de la région. Cela est dû, comme déjà mentionné auparavant, à l'éloignement et au coût élevé du transport mais aussi à la concurrence des produits contrebandiers d'origine algérienne et espagnole et à l'apport de marchandises d'Europe par les RME issus de la région. Alors que la région exporte vers le Centre des produits agricoles, de contrebande, de pêche,…, elle reçoit des produits pétroliers, alimentaires de première nécessité (sucre, blé, huile,..) des articles industriels, des produits chimiques divers confectionnés ou redistribués par le Centre. De même, les infrastructures de transports, qui constituent un élément indispensable du développement régional et d'intégration, y sont insuffisantes et incomplètes (Cf. partie 1. chap2).

La deuxième dimension géographique est le paysage topographique de la région qui laisse voir une absence de massivité et le morcellement du relief en petites unités très individualisées avec une légère domination de la montagne sur les autres reliefs (Cf. chap3. partie1). Ces montagnes représentent relativement un obstacle à l'activité humaine en l'occurrence la difficulté des communications et la faible accessibilité intra-régionales. Le trait majeur qui caractérise la topographie de la région est la rareté des voies naturelles de circulation méridienne à l'exception des rares passages naturels permettant la circulation dans le sens Nord-Sud sont représentés par quelques seuils (celui de Aïn Zohra-Oued Msoun et Foum Saka, respectivement à l'Ouest et au NE de Mont Magzout) et des vallées affluentes du Kert (Oued Zeraqna, Oued Irhane) à l'Est et les deux cols, celui du Guerbous et de Tafoghalt, permettent les relations Nord-Sud entre les Triffa et le couloir de Taourirt-Oujda à l'Ouest.

Dans le sens Est-Ouest, les seuls secteurs où les communications profitent de la commodité de la topographie sont les deux couloirs empruntés par deux axes routiers longilignes : Ahfir-Nador et Nador-Midar. Outre le problème des communications internes, le Nord de l'Oriental marocain dans sa globalité est handicapé dans ses relations avec l'Ouest marocain par rapport auquel il se situe dans une situation quasi enclavée du fait de l'interposition du Rif et du Moyen Atlas. Ces montagnes privent également la région de l'humidité atlantique au niveau climatique. Elle est située derrière la chaîne du Rif et le moyen Atlas qui constituent une barrière contre l'humidité et les influences atlantiques. De ce fait, les perturbations venant de l'Atlantique ne donnent que des précipitations faibles. (Cf. chap3. partie1).

Cette position excentrique a posé et pose toujours des obstacles puisque c'est la ville de Casablanca et son port qui approvisionnent presque l'ensemble du pays. D'ailleurs, c'est par ce même port que les agrumes de la région étaient exportés lors de la détérioration des relations maroco-algériennes et avant la construction du port de Nador (mis en activité en octobre 1978). En outre, le morcellement du relief en petites unités, l'aridité et l'insuffisance des potentialités hydrauliques sont des conditions défavorables à l'activité humaine, notamment l'agriculture. En effet, ce secteur est très aléatoire et moins développé par rapport aux autres régions marocaines à savoir : le Gharb, Doukkala, Sous. Ce qui explique le recours d'une grande partie de la population du Nord-Oriental marocain à des ressources extérieures par le canal de l'émigration et de la contrebande.

Conclusion du premier chapitre

De l'Antiquité jusqu'au XX siècle, la région a vécu des périodes mouvementées qui ont donné son visage actuel. Ainsi les facteurs historiques et politiques ont joué un rôle crucial et pèsent encore dans son évolution. L'étude historique a permis de dégager deux points essentiels : d'une part, l'histoire a fait du Nord de l'Oriental une région frontalière, d'autre part, les circonstances historiques et politiques ont été déterminantes dans la prospérité ou la marginalisation de la région. Par exemple, durant le protectorat, la région a connu un dynamisme très important. En effet, l'espace régional est structuré grâce aux liens étroits avec l'Oranie et Melilla. En conséquence, elle est devenue une région charnière relativement riche, puisqu'il jouait le rôle de relais entre l'Ouest algérien et Melilla d'un côté et l'Ouest marocain de l'autre. Elle est devenue un centre d'accueil des émigrés et un passage vers l'extérieur, notamment vers l'Algérie et l'Espagne. Cette prospérité n'a malheureusement pas duré longtemps. Après l'indépendance, la région a été marginalisée au plan politique économique et culturel. Elle s'est transformée en une périphérie délaissée. Ce qui l'a plongée dans un sous-développement profond illustré dans plusieurs domaines, en l'occurrence les équipements de base.

Deuxième chapitre : L'état des équipements de base dans le Nord de l'Oriental marocain

Les infrastructures de base constituent une priorité régionale, en terme de développement économique et d'équité territoriale. Elles constituent les principaux leviers de croissance économique et de développement humain. En effet, l'ensemble des activités économiques, sociales et culturelles est tributaire de l'état de ces infrastructures. Quels sont donc les aspects qui caractérisent les équipements de base dans le Nord de l'Oriental marocain par rapport au reste du pays, notamment en matière de transport, de santé, d'enseignement, de culture et de sport ?

I) Le réseau de transport : incomplet et peu performant

Pour une région frontalière, les infrastructures de transport représentent un moyen vital à la fois pour son intégration interne, pour son insertion dans l'espace économique national et pour intensifier ses communications avec les pays voisins. Par ailleurs, il s'agit de l'un des facteurs déterminants du développement économique, de la dynamisation des échanges de tous ordres et de l'organisation de l'espace.

A) L'importance du transport routier dans la région

En l'absence de voies ferrées, la route constitue le moyen essentiel pour relier la région au reste du pays et même à l'extérieur dans le cas de l'ouverture des frontières entre le Maroc et l'Algérie. Toutefois, le réseau routier et l'état des routes restent modestes. De même, le trafic est concentré sur la route nationale n° 2 et n° 16 et influencé par la frontière.

1) Un réseau routier modeste

Pour évaluer le niveau de desserte de la région, il faut étudier la longueur du réseau routier par rapport à la superficie et à l'effectif de la population (1), pour en calculer la densité géographique et la densité sociale. Deux indicateurs importants permettent de comparer le niveau économique et social de la région avec celui du reste du territoire.

Tableau n° 20 : Le réseau routier du Nord de l'Oriental marocain en Km

Routes	**Province de Berkane**			**Province de Nador**			**Nord de l'Oriental**	
Type	**R. revêtues**	**Pistes**	**Total**	**R. revêtues**	**Pistes**	**Total**	**Total**	**%**
Nationale	71,3	-	71,3	302,4	123	425,4	496,7	38,6
Régionale	46,5	-	46,5	223,2	-	223,2	269,7	21
Provinciale	242,6	31,3	273,9	235,9	11,5	247,4	521,3	40,4
Total	360,4	31,3	391,7	761,5	134,5	896	1 287,7	100

Source : Direction des statistiques : annuaire statistique, 2003

(1) Rappel : Population : Berkane : 270 328 hab. ; Nador : 728 634 hab. ; Nord de l'Oriental 998 962 hab.
Superficie : Berkane : 1985 km² ; Nador : 6 130 km² ; Nord de l'Oriental : 8 115 km².

Avec un linéaire de routes de 391,7 km (toutes catégories confondues), l'indicateur de la densité géographique, dans la province de Berkane, donne une moyenne de 19,7 km pour 100 km². En revanche, l'indicateur de la densité sociale est de 1,45 km/ 1 000hab. Quant à la province de Nador, le réseau routier s'étend sur une longueur de 896 km avec un indicateur de

la densité géographique de 14,6 km/100 km² et un indicateur de la densité de 1,23 km/1 000 hab. Au niveau du Nord-Oriental marocain, le réseau routier est de 1 287,7 km avec un indicateur de densité géographique de 15,8 km/100 km² ce qui est supérieur à la moyenne nationale, qui est de 8,1 km/100 km² en raison de l'immensité du désert au Sud du pays dont la majorité de la superficie est peu ou non habitée et moins exploitée. Toutefois, l'indicateur de la densité sociale se révèle un peu inférieur avec une moyenne de 1,29 km/1 000 hab. contre 1,91 km/1 000 hab. [1] seulement au niveau national.

Il faut ajouter que ces indicateurs changent dans de grandes proportions d'une province à l'autre, suivant le linéaire disponible ainsi que la superficie et le volume de la population. Ainsi, la province de Berkane bénéficie de la densité géographique élevée en raison de sa faible étendue, mais elle souffre de sa faible densité sociale à cause de son peuplement plus important que celui de la province de Nador.

D'après le tableau n° 20, les routes nationales ne représentent que 38,5% avec un linéaire de routes de 496,7 km dont le reste est constitué par les routes régionales et provinciales avec un taux de 61,5%. Cela signifie que la desserte de la population est médiocre, notamment dans les régions montagneuses du Rif Oriental et de Béni Snassen. Cette situation s'aggrave en saison humide, ce qui rend les routes de ces régions plus ou moins impraticables et entrave les relations intra-régionales et locales.

Les principales routes de la région sont :
- la RN 2 (7 m de chaussée) qui relie Oujda-Nador en passant par Ahfir et Berkane. Elle est l'une des plus importantes de la région. En période estivale, le trafic y dépasse les 10 000 véhicules par jour[2] ;
- la RN 16 (5 à 7 m de chaussée) relie Nador-Tétouan via Al-Hoceima ;
- la RP 6000 assurant Ahfir-Saïdia (chaussée 6m) ;
- la RP 6011 reliant Berkane à l'embouchure de la Moulouya ;
- la RP 6207 Tiztoutine-Kandoussi ;
- la RP 6204 Ras Kebdana-Zaïo ;
- la RR 610 assurant la liaison Nador-Imzouren par Dar El-Kabdani, Ben Taïb et Boudinar ;
- la RR 511 Driouch-Ben Taïb ;
- la RR 612 Berkane-Ras El-Ma.

Au sein de la région, il y a un grand déséquilibre dans la répartition du réseau routier. Ce dernier s'articule autour de deux axes principaux à la localisation périphérique : la route nationale n°2 de Nador à Ahfir raccordée par la route nationale n° 16 qui relie Nador à Al-Hoceima. La densité routière est faible dans les zones montagneuses (Rif oriental, Béni Snassen). Par contre, elle est très élevée autour des zones urbaines (Nador, Berkane, Ahfir). D'ailleurs, 9 villes sur 11 du Nord de l'Oriental marocain sont situées sur les deux routes nationales n° 2 et 16 sans compter les communes rurales. De même, le réseau routier régional est mal relié au reste du pays puisque aucun axe ne l'y rattache directement. Toutefois, Ce réseau sera renforcé prochainement par la réalisation de la première tranche de la rocade méditerranéenne qui reliera Tanger à Saidia (560 km). Cette rocade est de nature à améliorer l'accessibilité du littoral, à développer davantage les échanges commerciaux avec les autres régions, notamment pour ce qui est de l'agriculture, de la pêche et du tourisme, et encourager les investissements en général dans le Nord de l'Oriental marocain.

---

[1] Le réseau routier national s'étend sur 57 227 km dont 507 km des autoroutes.
[2] Schéma Directeur d'Aménagement Urbain du Littoral Méditerranéen Oriental (SDAULMO), 2001.

La région est relativement désarticulée en raison de la déficience du réseau routier existant. Il existe des zones d'accessibilité très faibles et difficiles, notamment les zones rurales et montagneuses. Cette situation limite fortement le déplacement de la population et empêche le développement socio-économique et concentre le trafic autour de la ville de Nador et de Berkane.

2) Un trafic routier concentré sur les routes nationales 2 et 16 et autour de Nador et Berkane

Les routes nationales 2 et 16 supportent l'essentiel des échanges au sein de la région aussi bien entre la région et le reste du Maroc (Carte n° 7). Toutefois, l'importance du trafic varie d'un tronçon à l'autre.

La route nationale n°16, reliant Nador à Tétouan, est un axe important au niveau régional avec une moyenne journalière de 1 000 véhicules. Cependant certains tronçons y sont très fréquentés, notamment entre Selouane et Midar (près de 6 000 véhicules/jour) et Selouane-Nador (plus de 8 500 véhicules/jour). Mais le trafic le plus intense de la région est celui qui concerne la route qui relie Nador à Melilla avec près de 18 000 véhicules/jour en raison de l'activité de la contrebande entre les deux villes et l'existence du port de Béni Nsar[(1)]. Ce trafic n'est égalisé que sur les tronçons suburbains les plus fréquents au Maroc, comme ceux qui mènent de Casablanca à Mohammedia ou d'Agadir à Inezgane.

La deuxième route la plus fréquentée est la route nationale n°2. Elle met en relation les deux grandes villes du Nord de l'Oriental marocain (Nador et Berkane) à travers le secteur agricole le plus riche (plaines littorales irriguées). Aussi le trafic est-il intense entre Berkane et Ahfir et Berkane et Nador avec plus de 9 000 véhicules/jour. Il se multiple pendant l'été avec le retour des résidents marocains à l'étranger où il peut enregistrer des records avec plus de 10 000 véhicules/jour[(2)]. Ce trafic concerne aussi bien le transport des voyageurs que celui des marchandises en utilisant différents véhicules.

a) Le transport des voyageurs

Pour le transport des voyageurs, l'autocar constitue le moyen de transport principal dans la région. La ville de Nador seule dispose de 198 autocars et 10 292 places offertes[(3)] pour le transport des voyageurs. Ils relient la ville avec les autres villes de la région telles que Berkane, Ahfir,… et celles du Maroc : Oujda, Tourirt, Fès, Al-Hoceima, Tétouan, Casablanca Rabat,… On note aussi que l'agence Supartours appartenant à l'Office National des Chemins de Fer assure une liaison quotidienne par autocar spécial à partir de Nador et en direction de la gare ferroviaire de Taourirt, et ce pour servir les voyageurs qui préfèrent se déplacer par train vers le Maroc atlantique. En deuxième position, on trouve le grand taxi qui relie les villes et les communes de la région d'une part et les villes lointaines comme Fès, Oujda, Rabat d'autre part. Cela montre que le pouvoir de politisation de Nador au sein de l'espace régional est plus fort et même au niveau national comme le montre le tableau n° 21.

---

(1) Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Environnement, 1996 «Schéma de Développement et d'Aménagement Régional de l'Oriental», rapport de la première phase : Analyse-diagnostic, Rabat. 375p.
(2) Idem.
(3) Ministère de transport, Nador : annuaire statistique, 2001.

Tableau n° 21 : Dessertes routières et nombre de voyageurs transportés par autocars

Rubriques	2000	2001	2002	2003
Marrakech-Agadir	47 962	53 148	61 394	55 480
Taourirt-Nador	17 940	17 957	17 983	18 490
Tnine Sidi El Yamani-Tétouan	51 910	46 974	51 330	53 457
Marrakech-Laâyoune	13 462	14 716	15 484	15 394
Marrakech-Dakhla	3 422	3 237	3 766	3 865
Marrakech-Smara	4 496	4 171	4 864	4 855
Marrakech-Tan-Tan	1 128	1 245	1 247	1 296
Marrakech-(BoujdourGuelmim-Autres)	5 965	5 961	7 359	4 610
Marrakech-Essaouira	2 851	5 878	6 862	6 463
Total	**149 136**	**153 287**	**170 289**	**163 910**

Source : Office National des transports, 2004

En général, le tableau n° 21 révèle que le nombre de voyageurs par autocar sur la plupart des sections du réseau principal a connu une augmentation entre 2000 et 2003. Cependant, le volume est différent à travers le territoire national.
La ligne Taourirt-Nador occupe la troisième place au niveau de nombre de voyageurs par autocar avec 18 490 voyageurs derrière la ligne Marrakech-Agadir (55 480 voyageurs) et Tnine Sidi El Yamani-Tétouan 53 457 voyageurs). Cette importance s'explique par la nature de la ville Nador comme une ville commerciale grâce à l'activité de la contrebande avec Melilla et à l'activité portuaire de Béni Nsar. De fait, Nador constitue le lieu de conjonction entre les produits contrebandiers provenant de Melilla et les autres villes marocaines. Selon notre enquête, les contrebandiers représentent la majorité de ces voyageurs par autocar.

b) Le transport des marchandises

Le transport des marchandises par route joue un rôle important dans le trafic commercial entre la région et le reste du pays et même avec l'extérieur, notamment l'Europe. Il est plus diversifié par le type des marchandises et le type des véhicules utilisés. Cette importance est due aux exportations de produits agricoles vers les villes marocaines et aussi vers l'extérieur, notamment les maraîchers et les agrumes au port de Béni Nsar, qui est très actif au niveau national ou international, à l'implantation de deux zones industrielles près de Nador et à l'usine SONASID et l'exploitation des mines de fer.

Dans le but d'organiser et de développer l'activité de transport des marchandises, le pouvoir public a construit une gare spéciale pour le transport des marchandises à Nador. Cette gare possède 599 camions (toutes catégories confondues) pour le secteur public et 163 camions pour le secteur privé. Elle occupe la deuxième place derrière celle de Casablanca avec 11 615 camions (toutes catégories confondues)[(1)]. Ces camions jouent un rôle indéniable dans le transport des marchandises. Ils exportent les produits locaux vers les autres régions marocaines et aussi à l'extérieur et approvisionnent la région des produits dont elle a besoin, notamment de Casablanca.

B) L'absence de réseau ferroviaire

Le Nord de l'Oriental marocain reste isolé du réseau ferré national, malgré l'existence d'un projet ferroviaire reliant Taourirt à Nador qui date de 1967. Le coup d'envoi de ce projet n'a été donné qu'en 2005.

1) Le réseau ferroviaire national : hérité du colonialisme et limité à deux lignes nord-sud et est-ouest

Le réseau ferroviaire national actuel est majoritairement installé par le colonialisme, et notamment français. En 1860, la première ligne ferroviaire de 11 km est, en effet, installée entre Tétouan et Rio Martin (Martil actuel), puis rallongée jusqu'à Ceuta dans le but d'une pénétration espagnole du Nord marocain. Cet axe est actuellement démantelé (LE TELLIER, J., 2006). Cependant, le reste des lignes ferroviaires sont construites par la France. Dès 1911, elle a installé des voies du réseau ferroviaire, larges de 60 centimètres, à partir des ports coloniaux, notamment Casablanca et Kenitra, et d'Oujda en raison de sa position frontalière avec l'Algérie. L'objectif était d'assurer la présence militaire (transport des soldats et des armes) et d'acheminer les matières premières, notamment minières et agricoles. Puis, ce réseau a été ouvert au public en 1916 (LE TELLIER, J., 2006).

La ligne Casablanca-Rabat est mise en service en 1912, celle de Kenitra-Fès en 1915, les lignes Casablanca-Oued Zem et Casablanca-Ben Guerir en 1917 et 1918, Ben Guerir-Marrekech en 1920, Oujda-Fès en 1921. Avec la découverte minière au Sud d'Oujda, la France a créé un chemin de fer vers le Sud de l'Oriental jusqu'à Figuig et même Bou-Denib, en passant par Berguent. Cette ligne est abandonnée après l'extinction de ces gisements miniers (le plomb et le manganèse de Bouarfa et l'anthracite de Jerada). Suivies, les sinuosités imposées par le milieu naturel pour éviter la construction de ponts et de tunnels, ces lignes ferroviaires sont construites rapidement et à moindre coût. A partir de 1923, les voies étroites sont progressivement démantelées et remplacées par des voies plus larges dites normales. Malheureusement, le tracé du réseau ferroviaire n'a pas évolué depuis la fin de son installation en 1934 (LE TELLIER, J., 2006).

Le réseau ferroviaire actuel est donc composé de deux lignes seulement qui assurent la liaison entre :
- du nord au sud, les villes de Tanger, Asilah, Kasr El-Kébir, Souk el-Arba, Mechra Bel-Ksiri Sidi Kacem, Kenitra, Rabat, Casablanca, Ben Guerir et Marrakech, Avec des antennes d'une part entre Sidi El-Aidi (au sud de Casablanca) et Oued Zem (Bassin des phosphates de Khouribga) et d'autre part, entre Ben Guerir et Safi (transports des phosphates) ;
- d'ouest en est, les villes de Casablanca, Rabat, Kenitra, Sidi Kacem, Meknès, Fès, Taza, Guercif, Taourirt et Oujda.

A l'exception des grandes villes (Marrakech, Fès, Oujda), le réseau ferroviaire est concentré entre Kenitra et Casablanca et entre Khouribgha, Ben Guerir, Youssoufia (villes productrices des phosphates) et les ports d'exportation des phosphates de Jorf Lasfar et de Safi. En effet, le sud du pays et les ensembles montagneux de l'Atlas et du Rif sont privés du réseau ferroviaire. Hormis Tanger, la côté méditerranéenne n'est pas dotée de voie ferrée en l'occurrence le Nord de l'Oriental marocain. Néanmoins, les travaux ont commencé depuis 2005 pour construire une ligne ferroviaire reliant Taourirt-Nador.

Carte n° 7 : Le réseau des chemins de fer au Maroc

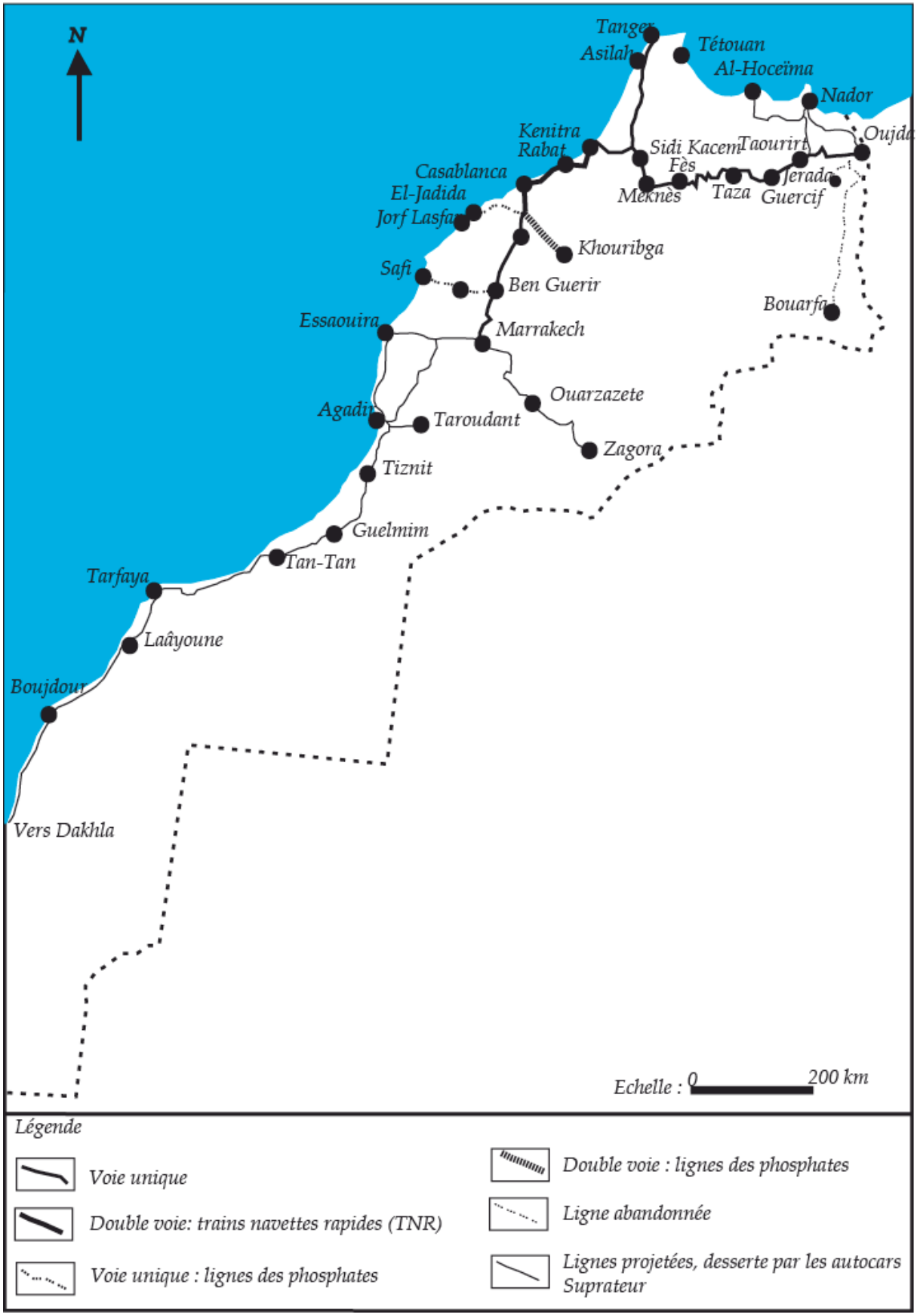

Source : Le TELLIER, J., 2006 *Redessinée par A.HILMI*

Photos 1 et 2: L'avancement des travaux de construction de la ligne ferroviaire Taourirt-Nador qui ont débuté en juillet 2007.

Photo 3 : L'aéroport d'Oujda-Angad est créé en 1951 pendant la colonisation française. Il est situé à 30 km de la région.

Photo 4 : L'aéroport Nador-Aruit est opérationnel depuis 1999. Il est situé sur la route nationale 16.

Photo 5 : Elle représente le port de Béni Nsar. Il a été mis en exploitation partielle depuis 1978.

Photo 6 : Dans le monde rural, les élèves souffrent du manque de transport scolaire.

2) La liaison ferroviaire Taourirt-Nador : un projet qui remonte à 1967

La région n'est pas dotée d'un réseau ferroviaire, à l'instar de toute la côte méditerranéenne, malgré l'existence d'un projet de la voie ferrée reliant Taourirt à Nador. Ce projet date de 1967. Cette ligne permettra le raccordement de la région au réseau ferroviaire national. Le raccordement de l'axe principal, constitué par la ligne nationale de chemin de fer reliant Oujda à l'est à la capitale et aux autres centres économiques à l'ouest, pourrait se faire au niveau de Taourirt par une bretelle de raccordement partant de Nador en direction du sud-ouest. Cette voie a été inscrite comme un projet à réaliser dans l'immédiat. Les études préliminaires nécessaires à la construction de cette ligne sont prêtes depuis longtemps. La plate-forme de cette voie ferrée a connu au début de réalisation entre Béni-Nsar et Selouane sur 30 km puis les travaux ont été arrêtés en raison du problème financier.

La construction de cette ligne a été envisagée dans le cadre d'une politique de développement industriel, agricole, touristique et social des régions du Nord marocain et pour que les régions orientales et du centre du Maroc s'ouvrent sur la Méditerranée et permettre ainsi l'exportation des produits miniers et agricoles de ces régions et le raccordement du port de Nador et de la région du Nord de l'Oriental entière au réseau ferré du Maroc, la desserte de la Société Nationale de Sidérurgie (SONASID) et la desserte des mines du Rif [(1)].

3) *La liaison ferroviaire Taourirt-Nador en travaux depuis le début juillet 2007*

Les travaux de la liaison ferroviaire Taourirt-Nador ont commencé au début de juillet 2007 (Photos 1 et 2). La réalisation de ce grand chantier d'infrastructures, d'une longueur de 117 km, nécessite une enveloppe de 2,25 milliards de dhs, dont 1,8 milliard de dhs en investissement d'infrastructures et le reliquat en matériel roulant. Ce projet sera financé à hauteur de 900 millions de dhs par une contribution du Fonds Hassan II pour le développement économique et social et de 960 millions de dhs par les dotations budgétaires de l'Etat. Quant à l'investissement en matériel roulant, soit les 384 millions de dhs restants, il se fera par le biais de prêts accordés par les banques marocaines à l'Office National des Chemins de Fer[(2)]. Par ailleurs, la France a accordé au Maroc un financement de 14 millions d'euros destiné au projet de signalisation de la nouvelle ligne ferroviaire Taourirt-Nador. L'octroi de ce prêt concessionnel français porte à 51 millions d'euro le montant des financements français dont bénéficie l'ONCF pour la mise à niveau des infrastructures de signalisation de son réseau[(3)]. Ce financement s'inscrit dans le cadre de la réalisation des infrastructures de transport modernes permettant de désenclaver des régions entières du Royaume et de réunir les conditions nécessaires à leur développement économique.

Cette ligne ferroviaire prendra son origine à la gare maritime de Béni Ensar et le tracé s'orientera vers le sud pour traverser la ville de Nador en galerie à double voie où une gare souterraine sera construite. A la sortie de la galerie, le tracé desservira ensuite les gares de Zegangan, Selouane, Hassi Berkane, Ouled Rahou, Melga Al Ouidane et Taourirt (Carte n° 7). La construction de la ligne a débuté par un premier tronçon s'étalant sur 40 km à partir du port de Béni Nsar. Les travaux relatifs à ce premier tronçon seront réalisés par la société turque «POLAT».

---

(1) L'Agence Pour la Promotion et le Développement Economique et Social des Préfectures et Provinces du Nord du Royaume.
(2) Ministère des Transports.
(3) http://www.bladi.net/12008-france-ferroviaire-maroc.html

Carte n ° 8 : La ligne ferroviaire Taourirt-Nador en construction

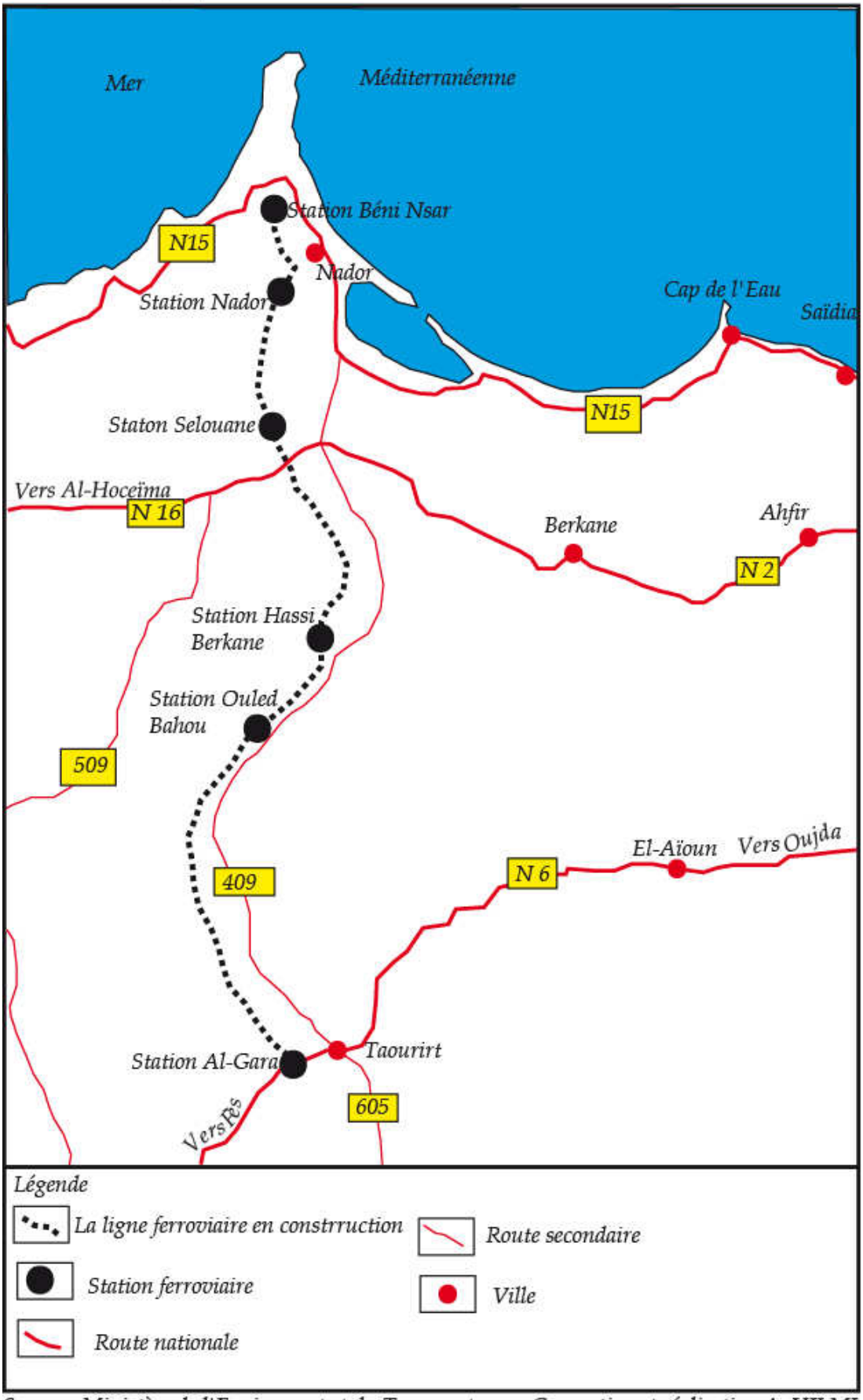

Source : Ministère de l'Equipement et du Transport *Conception et réalisation A. HILMI*

Par ailleurs, selon un communiqué de l'Office, le projet comprend la construction d'une plate-forme pour voie unique, l'édification des grands, moyens et petits ouvrages d'art, notamment les viaducs de franchissement fluvial et la galerie de traversée de Nador.

Selon les estimations de l'ONCF[1], cette nouvelle liaison ferroviaire permettra le transport de 1,5 million de tonnes de marchandises et quelque 500 000 passagers par an à l'aide de 10 trains (entre aller et retour) doté de la plus récente technologie.

L'avancement des travaux de construction de la ligne ferroviaire Taourirt-Nador, qui toucheront à leur fin en juillet 2008, se situe à hauteur de 60%, a indiqué le responsable de l'Office National des Chemins de Fer (ONCF) à Nador lors de son intervention à l'occasion de la session ordinaire de l'Assemblée Provinciale de Nador au titre du mois de mai 2007.

La ligne ferroviaire Taourirt-Nador vise à relier le port de Béni Nsar au réseau ferroviaire national à travers la province de Taourirt par laquelle passe la ligne Oujda-Casablanca qui se prolonge pour relier la ville de Bouarfa. Elle renforce l'infrastructure de communication pour le développement des échanges inter-régions et la généralisation des retombées positives du port de Nador aux autres régions, particulièrement celle du Centre et à dynamiser les activités socio-économiques dans la région. Sa réalisation permettra-t-elle donc de diminuer l'isolement de la région?

C) Le transport maritime : le port de Nador est le seul débouché maritime de la région

Le port de Nador est parmi les plus grands projets qu'a connus la région (Photo 5). Il constitue l'un des maillons de l'infrastructure portuaire du Maroc. Il jouit d'une situation géographique privilégiée qui lui confère des avantages stratégiques et économiques sans cesse croissants dans le développement de la région en particulier et le Maroc Oriental en général. Par conséquent, le port est devenu l'un des grands ports du Royaume au niveau du trafic de marchandises et de passagers.

1) Le port de Nador, un investissement pour contrebalancer le port de Melilla et ouvrir la région sur l'extérieur

Avant la construction du port de Nador, le Nord de l'Oriental marocain était dépendant des ports étrangers pour déboucher ses richesses agricoles et minières. Durant le Protectorat, la région de Nador était desservie par le port de Melilla, aux mains des Espagnols, et la région de Berkane l'était par celui de Ghazaouet (Nemours) en Algérie. Après l'indépendance et vu les tensions que connaissaient les relations maroco-algériennes et maroco-espagnoles, le Nord de l'Oriental marocain s'est tourné vers les ports lointains de l'Atlantique (Casablanca, Kenitra). Toutefois, cette solution était loin d'être rentable en raison de l'augmentation du coût du transport et la saturation du port de Casablanca notamment. Pour faire face à cette situation, il était nécessaire de construire un port dans la région afin de mettre en place une infrastructure de transport pour le complexe sidérurgique projetée, de soulager les ports atlantiques et faire contrepoids au port et à la zone franche de Melilla.

En 1955, la ville de Nador disposait déjà d'un petit port construit dans la grande lagune nommée Mar Chica communiquant avec la Méditerranée au moyen d'un canal. Celui-ci, d'une longueur de 2 500 m, a été construit pour promouvoir les activités d'import-export (produits

[1] Office National de Chemin de Fer.

de première nécessité et matériaux de construction essentiellement) au moyen d'embarcations à moteur de 300 tonnes de charge utile, et d'un tirant d'eau inférieur à 3 m.
Lancée en 1974, la construction du nouveau port de Nador-Béni Nsar en eau profonde visait principalement la desserte (importations et exportations) de la région de l'Oriental (dont il est le principal débouché) et du complexe sidérurgique de Nador (Sonasid-Seferif). Le port de Nador a été mis en exploitation partielle depuis 1978.

Le port de Nador est accolé à celui de Melilla dont il n'est séparé que par une jetée étroite pouvant accueillir des navires de 200 mètres de long. Il possède 5 quais d'une longueur totale de 2 227 mètres pouvant contenir 15 navires en même temps. Il dispose d'importantes infrastructures et de matériel[(1)] qui lui permettent de répondre à la demande des importateurs et des exportateurs dans les meilleures conditions. En outre, la mise en place de nouvelles lignes a ouvert de nouvelles perspectives d'échanges à la clientèle régionale du port. C'est ainsi que la ligne Nador-Alméria et Sète-Nador ont permis une expansion continue du trafic soit de marchandises ou de passagers.

Aujourd'hui, il connaît un développement très rapide, notamment dans le trafic des passagers. Il constitue le principal débouché maritime pour la région et les zones avoisinantes à l'ouest, au centre et au sud.

2) L'importance du trafic du port de Nador

Depuis sa construction, le port de Nador connaît une évolution constante. Il figure actuellement parmi les grands ports du Maroc, tant par le trafic de marchandises (7ème au niveau national) que par le trafic de passagers (2ème position) [(2)].

a) Le septième port marocain par son trafic de marchandises

Vu sa situation géographique et les équipements mis en place, le port de Nador, depuis son démarrage, a connu un accroissement important et régulier à l'exception des années 2002 et 2003 où le trafic a enregistré une faible baisse.

Tableau n° 22 : Evolution du trafic de marchandises du port de Nador en tonnes

Année	**1979**	**1985**	**1990**	**1995**	**2001**	**2003**	**2006**
Import	13 245	564 899	968 132	1 327 168	1 904 838	1 682 945	1 929 164
Export	15 467	477 830	349 193	460 213	439 037	431 358	579 189
Total	**28 712**	**1 042 729**	**1 317 325**	**1 787 381**	**2 343 875**	**2 114 303**	**2 508 353**

Source : Office d'Exploitation des Ports, Béni Nsar, 2007

(1) - une jetée de protection de 2635 ml ;
- 2060ml de quai de commerce fondé entre 7 et 13 m ;
- 680 ml de quai car ferry entre -5 et -8 m ;
- 01 poste à hydrocarbure ;
- 01 poste pour le gaz ;
- 02 postes rouliers à -7m ;
- 140 hectares de terre pleins ;
- 9345 m2 de magasins ;
- une gare maritime avec 04 postes à quai ;
- un port de pêche avec 680 ml de quai fondé à -5 et -5,5 ;
- une halle aux poissons de 3000 m².

Graphique n° 2

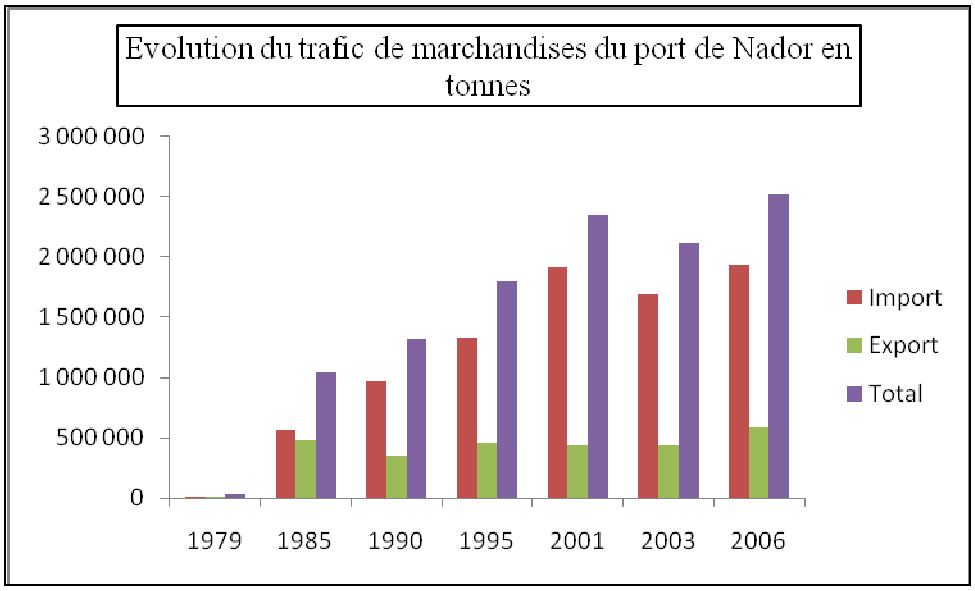

Après avoir commencé par 28 712 t en 1979, le trafic du port de Nador a atteint le 1 millions tonnes en 1985 et il a dépassé 2 millions tonnes en 2000, 2 114 303 t en 2003 et 2 508 000 t en 2006. En général, le trafic, entre 1979 et 2003, a été multiplié par plus 73,5 fois. Toutefois, le trafic a connu une faible régression entre 2001 et 2003. Il est passé de 2 343 875 t à 2 114 303 t. Cela est expliqué par la tension entre le Maroc et l'Espagne après le refus marocain de renouveler l'accord de la pêche avec l'Union européenne. En effet, les Espagnols empêchaient le passage des marchandises marocaines via les ports espagnols. La baisse est due, aussi, à l'arrêt des exportations de quelques miniers tels que le Fer et le Plomb après la fermeture des ces gisements d'une façon définitive ou provisoire.

Cette évolution significative du trafic est due à la diversité de la structure des marchandises par le port de Nador. Cette structure a complètement changé après 1984. Au début de l'exploitation du port, les exportations constituaient l'essentiel du trafic, notamment de fer, de plomb et d'agrumes. Mais après cette date, elles n'ont pas cessé de perdre du poids pour ne représenter que 1/5 du trafic total en 2003 en raison de la chute des exportations du minerai de fer, de plomb et la concurrence des agrumes marocains par d'autres pays méditerranéens tels que l'Espagne, Italie, Israël,.. En parallèle, les importations ont beaucoup augmenté en volume et en proportion du trafic total. Le volume des importations est passé de 13 245 t en 1979 à 1 682 945 t en 2003 pour représenter 80% du trafic du port[1].
Cette hausse des importations est expliquée par l'importation de lingots de fer, à la suite de la mise en service du laminoir de la SONASID à Nador, des céréales (la région connaît souvent des années successives de sécheresse) et des carburants.

[1] Office d'Exploitation des Ports, 2004.

Tableau n° 23 : Principaux produits importés et exportés via le port de Nador entre 1999-2000

Produits importés			Produits exportés		
Produits en tonnes	**1999**	**2000**	**Produits en tonnes**	**1999**	**2000**
Céréales	348 042	411 451	**Agrumes**	94 467	79 155
Produits carboniques	141 048	121 336	**Plomb en lingots**	56 126	64 785
Hydrocarbures	166 245	246 813	**Clinker**	-	9 721
Engrais	26 683	23 917	**Bentonite**	41 890	57 083
Lingots de fer	490 360	485 243	**Plomb brut**	15 882	13 200
Plomb	29 629	34 503	**Barytine**	124 155	112 258

Source : Office d'Exploitation des Ports, Béni Nsar 2001

D'après le tableau n° 23, les marchandises importées concernent les lingots de fer, les céréales, les hydrocarbures, les produits carboniques, les engrais et le plomb. Le volume de chaque produit varie d'une année à l'autre selon le besoin de la région, notamment les céréales. Par exemple, pendant une année sèche, la région importe plus de céréales que dans une année pluvieuse : en 1999, la région a importé 348 042 tonnes, par contre, en 2000, la région a importé 411 451 tonnes.
Quant aux exportations, elles sont constituées essentiellement des minerais du Maroc Oriental : plomb de la chaîne des Horts à l'état brut ou fondu en ligots à Oued El-Heimer et barytine de la province de Figuig, puis des agrumes des Triffa, de plomb en lingots, de ferrailles et de diverses minerais (barytine, plomb brut, bentonite). Il faut noter la disparition de l'anthracite de la liste des exportations en raison de la fermeture définitive de ce gisement.

Avec l'accroissement du trafic, le mouvement des navires a connu une croissance régulière et importante.

Tableau n° 24 : L'évolution des mouvements des navires au port de Nador

Années	**1996**	**1999**	**2000**	**2001**	**2005**	**2006**
Nombre de navires	758	1 321	1 431	1 340	1 639	1 630

Source : Office d'Exploitation des Ports, Béni Nsar, 2007

Le nombre des mouvements des navires est passé de 758 en 1996 à 1 340 en 2001 et à 1 630 en 2006. Toutefois, entre 2000 et 2001, il a connu une régression, vu la détérioration des relations entre le Maroc et l'Espagne.

Cette activité portuaire, très dynamique, a classé Nador parmi les ports les plus importants au niveau national et le seul sur la côte méditerranéenne.

Tableau n° 25 : Trafic portuaire national de marchandises en 2006

Port	Import	Export	Total	%
1. Casablanca	11 789 881	12 015 225	23 805 106	35,6
2. Jorf Lasfar	8 872 136	3 986 983	12 859 119	19,2
3. Mohammedia	7 965 413	2 068 377	10 033 790	15
4. Safi	1 862 406	3 724 473	5 586 879	8,4
5. Laâyoune	493 607	4 221 497	4 715 104	7,1
6. Tanger	2 154 539	2 336 126	4 490 665	6,7
7. Nador	**1 929 164**	**579 189**	**2 508 353**	**3,8**
8. Agadir	1 558 951	707 938	2 266 889	3,4
9. Kenitra	192 027	114 402	306 429	0,5
10. Dakhla	85 403	75 502	160 905	0,2
11. Tan Tan	86 706	3 433	90 139	0,1
Total général	**36 990 233**	**29 833 145**	**66 823 378**	**100**

Source : Office d'Exploitation des Ports, 2007

Avec 2 508 353 milles tonnes réalisés en 2006, le port de Nador a occupé le septième rang, devançant en particulier les ports de Kenitra et d'Agadir. Cela représente 3,8% du trafic réalisé par les ports marocains. Le port de Casablanca domine le trafic portuaire marocain avec 35,6% suivi par le port de Jorf Lasfar avec 19,2% et Mohammedia avec 15%. Cela montre que l'économie marocaine se concentre sur l'axe atlantique Rabat-Casa Mohammedia-Safi, comme cela a été dit.

b) Nador est le deuxième port marocain après Tanger par son trafic passagers

En marge de l'activité commerciale, le port de Nador est animé par le transport des voyageurs. Il joue un rôle primordial dans ce domaine, notamment le transport des RME. Il relie deux côtés méditerranéens via deux lignes.

- La ligne Nador-Almeria rivalise celle de Tanger-Algesiras car la compagnie exploitante[(1)] tire d'importants bénéfices grâce aux RME qui préfèrent se rendre directement dans les provinces du Maroc Oriental sans passer par le nord. Un seul car-ferry[(2)] sur cette ligne était insuffisant pour décongestionner le trafic des passagers en période de pointe. C'est pourquoi la compagnie a décidé de mettre un deuxième ferry sur la ligne. Ce fut le *Mistral* qui a permis d'augmenter la capacité disponible entre Almeria et Nador de plus de 200% et d'éviter aux passagers de transiter par Melilla connue pour ses bouchons caractérisant la frontière à la sortie de la ville. Ce monopole a disparu car actuellement cette ligne est exploitée par trois autres compagnies à savoir : *Limadet*, *Comarit* et *Transmediterranea* dont un navire assure les rotations pendant trois mois selon un roulement bien défini avec des navires de *Ferrymaroc*.

- La ligne Nador-Sète : elle date de 1987. Cette ligne n'est que saisonnière et est exploitée chaque été par la COMANAV par un navire affrété (du 1er juin au 30 septembre) pour le transport des RME entre Port-Vendres ou Sète et Nador avec une capacité de 12600 passagers et 3 000 voitures[(3)]. Elle soulage le port d'Almeria pour ce qui est des RME ressortissants de la partie orientale du Maroc.

---

(1) CENARGO, compagnie britannique.
(2) Le car-ferry SIRROCCO.
(3) Office d'Exploitation des Ports, Béni Nsar.

- La ligne Nador-Naples : elle a été mise en service en été 2004 pour répondre à la demande des résidents marocains en Italie dont le nombre a augmenté d'une façon très importante. Cette ligne ne fonctionne que pendant les vacances d'été avec le retour des émigrés au Maroc. Elle est exploitée par la COMANAV.

Depuis sa construction, le port de Nador a connu plusieurs aménagements pour développer son trafic, notamment le trafic des voyageurs. Celui-ci a enregistré une évolution très significative, comme illustre le tableau n° 26.

Tableau n° 26 : Evolution du trafic des passagers au port de Nador

Année	**1997**	**1998**	**1999**	**2001**	**2003**	**2004**	**2006**
Passagers	362 447	382 268	499 437	706 802	877 041	901 020	829 890

Source : Office d'Exploitation des Ports, Béni Nsar 2007

Graphique n° 3

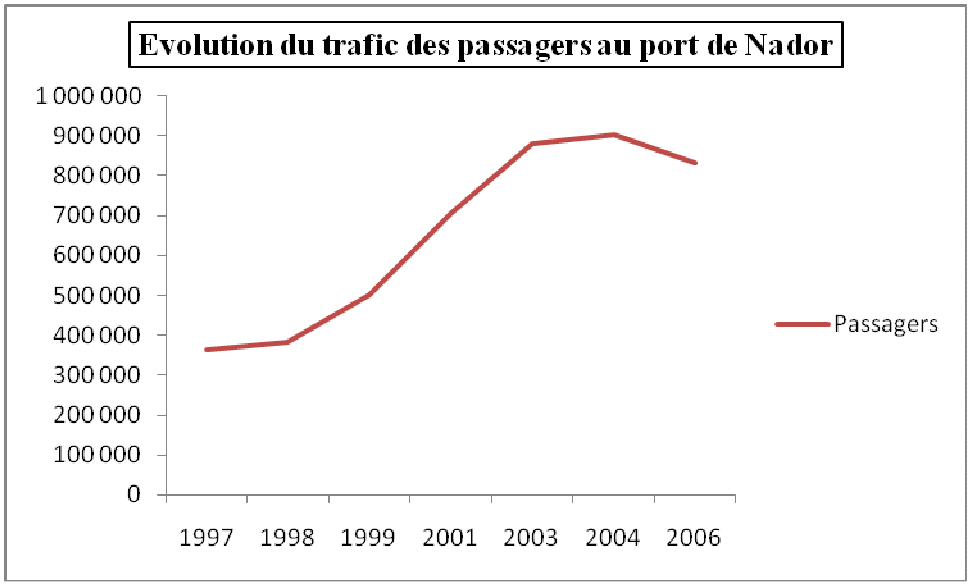

Comme le montre le tableau n° 26, le port de Nador a connu une augmentation au niveau du transit des passagers. En effet, le nombre des passagers est passé de 362 447 personnes en 1997 à 901 020 en 2004, avec une augmentation de 21,2% qui s'explique par :
- l'importance des ressortissants marocains à l'étranger issus de la région qui sont de plus en plus nombreux à transiter par ce port ;
- les aménagements qu'a connu le port de Béni Nasr, notamment la construction d'une nouvelle gare en 2003 qui a augmenté la capacité d'accueil des passagers ;
- l'accroissement du nombre de navires de 2 ferries vers les années 1980 et le début des années 1990 à 6 ferries actuellement, notamment en été avec le retour des émigrés au Maroc;
- l'amélioration très significative des conditions de transit des passagers par le port : réduction du temps d'attente, meilleure gestion des flux ;
- la collaboration intense et étroite entre les services des deux ports (Nador et Almeria) en matière d'échange des informations liées à la programmation des mouvements des navires et aux flux des passagers.

Toutefois, en 2006, le port a enregistré une diminution. Le nombre de passagers est en effet est passé de 901 020 en 2004 à 829 890 passagers en 2006. Cette baisse s'explique par la

concurrence de transport aérien en l'occurrence l'aéroport d'Oujda-Angad et l'aéroport de Nador-Aruit (la baisse des tarifs) et le port de Melilla qui a été relié à Almeria avec un tarif plus compétitif par rapport à Almeria-Nador[1].

Malgré cette baisse, le port de Nador occupe la deuxième place après le port de Tanger au niveau national concernant le trafic des passagers, comme montre la figure n° 27.

Tableau n° 27 : Trafic portuaire national des passagers en 2006

Ports	Tanger	Nador	Casablanca	Agadir	Al-Hoceima	Safi	Total
%	74,1	20,2	2,86	2	0,8	0,03	100

Source : Office d'Exploitation des Ports, 2007

Graphique n° 4

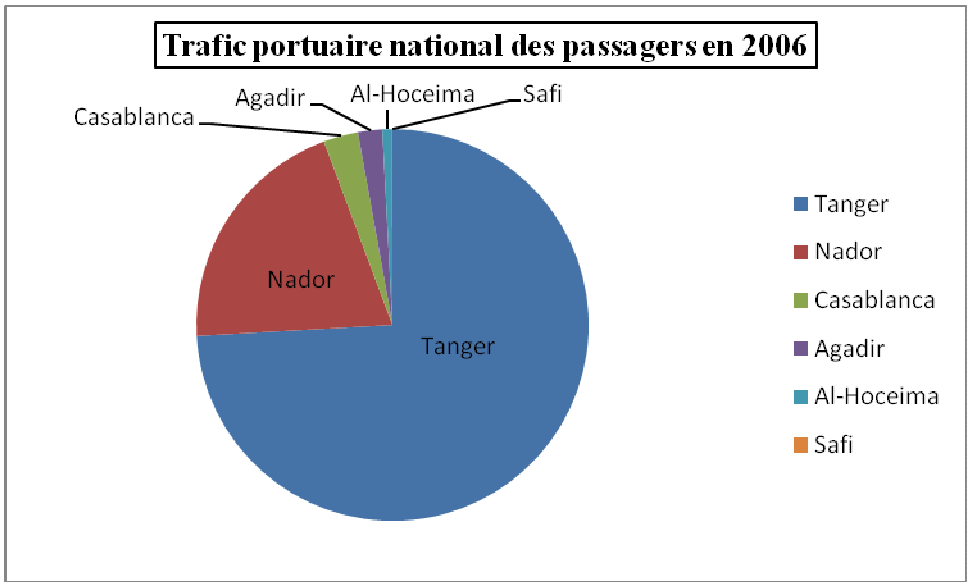

Source : Office d'Exploitation des Ports, 2007

Le port de Tanger demeure la principale porte d'entrée des RME. Ce sont 3 042 573 passagers, soit 74,1% du total national, qui ont transité par le port du Détroit en 2006. En revanche, Nador arrive en deuxième position avec 829 890 passagers, soit 20,2% du total national.

Il faut noter que le trafic des voyageurs enregistre le nombre le plus important pendant l'été avec le retour des RME. Selon l'Office d'Exploitation des Ports, l'opération Transit 2003 a enregistré, entre le 20 juin et le 10 septembre, l'entrée de 1 512 000 personnes, soit 41,6% du total. Les arrivées quotidiennes des voyageurs pendant cette période sont chiffrées à 50 000 personnes. En outre et selon la direction d'exploitation du port de Nador, 166.355 des RME ont regagné le Maroc, via le port de Nador à bord de 37.735 voitures et 492 autocars durant la période allant du 15 juin au 19 juillet 2004. Plus précisément, la journée du 19 juillet a enregistré un pic dans le nombre des arrivées et des sorties des RME avec 12.697 passagers, 2.666 voitures et 54 autocars, selon la même source.

[1] Les tarifs exercés en juin 2008 :
- Almeria-Nador (aller simple) pour un passager est de 50,50 € et avec voiture simple est de 249 €.
- Almeri-Melilla (aller simple) pour un passager est de 37,20 € et avec voiture simple est de 207,70 €.

La réalisation du port de Nador a eu des impacts notables sur la vie socio-économique et spatiale de la région. Sur l'organisation de l'espace, il a contribué d'une part à la croissance spatiale de la ville de Béni Nsar (grâce au port, aussi la contrebande, Béni Nsar est classée dans le recensement de l'habitat et la population de 1994 comme ville) et à la diversification de ses activités urbaines. D'autre part, il a renforcé la fonction du pôle routier de Nador grâce aux flux de transport induits par l'activité portuaire. Cette activité routière a conduit à la construction d'une route à double voie entre le port et l'usine de la SONASID. Au niveau socio-économique, la construction du port a créé des emplois directs et indirects : emploi de plusieurs milliers de dockers et manutentionnaires, création de flux de transport routier, implantation de diverses activités induites par le port (transitaires, consignataires de navires étrangers, commerces et d'autres services). Par ailleurs, c'est grâce au port de Nador que la région devient plus proche du débouché européen, Moyen Orient et les côtes atlantiques.

Le port de Nador est l'un des atouts majeurs de la région pour devenir un véritable pôle de développement.

D) Le transport aérien : suprématie du trafic avec l'extérieur

Pour les infrastructures aéroportuaires, la région dispose d'un seul aéroport (Nador-Arouit). Mais à 20 km loin de la région étudiée, il existe l'aéroport d'Oujda-Angad. Malgré la réalisation de l'aéroport de Nador-Arouit, l'aéroport d'Oujda-Angad a gardé son importance et son rayonnement sur la région. Cette domination s'est affaiblie suite à l'ouverture de l'aéroport de Nador-Arouit, notamment le transport des RME qui constitue la majorité de la clientèle de ces deux aéroports.

1) Nador-Arouit et Oujda-Angad : deux infrastructures aéroportuaires

a) Nador-Arouit est un aéroport récent

Programmé depuis la décennie 1970, l'aéroport international de Nador est opérationnel depuis 1999 (Photo 4). Il est situé au pied du mont Arouit, sur la route nationale 16. Il a été transféré du périmètre urbain où il était enclavé sur un nouveau site plus adapté à une activité aéronautique. Il s'étend sur plus de 272 ha. Cette infrastructure aéroportuaire est dotée d'équipements technologiques de pointe et de services modernes et performants lui permettant d'accueillir 750 000 passagers par an. Cette plate-forme a été conçue et dimensionnée pour accueillir les gros porteurs de type Airbus et Boeing 747 permettant à la ville de Nador d'être reliée à l'Europe par des dessertes sans escales ainsi qu'aux pays du Moyen-Orient et du continent africain[1]. La réalisation de cet aéroport s'inscrit dans le cadre des intentions du gouvernement de faire de la région un pôle de développement économique et social intégré dans le reste du Royaume.

Au niveau du trafic national, l'aéroport est relié à Oujda-Angad et Casablanca seulement. En revanche, au niveau international, il est ouvert à des destinations où résident la majorité des émigrés issus de la région, à savoir l'Allemagne (Francfort, Düsseldorf, Cologne), les Pays-Bas (Amsterdam, Rotterdam) et la Belgique (Bruxelles).

[1] Office National Des Aéroports, Nador.

L'objectif du projet est la mise à profit des potentialités naturelles de la région, vu sa proximité des marchés européens, la promotion du secteur touristique et du mouvement d'import-export et la demande sans cesse croissante des ressortissants marocains à l'étranger. Cet aéroport contribue à la dynamique socio-économique régionale et la structuration de l'espace. Par exemple, avant la construction de l'aéroport de Nador-Arouit, beaucoup d'habitants de la région, notamment de Nador, allaient à Casablanca pour traiter des affaires. Ils devaient passer par Melilla (qui est juste à côté, à 4 Km) prendre l'avion jusqu'à Malaga en Espagne et de là, prendre un autre avion jusqu'à Casablanca. Pour ne faire donc qu'un vol intérieur, les hommes d'affaires devaient faire tout un détour par l'Europe. En outre, il contribuera probablement à élargir l'aire d'influence de Nador aux dépens de celle d'Oujda lorsque les émigrés rifains ne transiteront plus lors de leurs retours annuels par Oujda.

b) L'aéroport d'Oujda-Angad date de la colonisation

Créé en 1951 pendant la colonisation française. Il est situé à 10 km au Nord d'Oujda et à 30 km de la région étudiée (Photo 3). Il s'étend sur une surface de 550 ha. Sa piste d'envol en béton bitumeux est de 3 000 m de long sur 45 m de large. Il reçoit les divers types d'avions : Boeing 747, 757, 737, 727, AirBus, A.R.T, Al Youchin 76. L'aire du stationnement peut recevoir en période de pointe jusqu'à trois avions en même temps. Dans les dernières années 1990, l'aéroport a connu des travaux d'extension et des rénovations : affichage électronique, stands d'enregistrement ultra modernes, télé-affichage, sonorisation. Ces travaux ont permis à l'aéroport d'accroître ses capacités de façon substantielle.

Au niveau national, l'aéroport d'Oujda-Angad est relié à Fès, Casablanca, Rabat-Salé et Marrakech. Quant au trafic international, l'aéroport est ouvert à destination de la France (Paris, Marseille, Bastia), la Belgique (Bruxelles), l'Allemagne (Francfort, Düsseldorf), les Pays-Bas (Amsterdam) et l'Arabie Saoudite (Djedda).

Le trafic aérien des deux aéroports est très important avec l'étranger pendant que le trafic intérieur reste faible.

2) L'évolution et l'importance du trafic aérien de l'aéroport d'Oujda-Angad et de Nador

Le trafic aérien des passagers des deux aéroports connaît un accroissement régulier, à l'exception des années 2002 et 2003 pour l'aéroport de Nador où le trafic a enregistré une faible baisse comme l'illustre le tableau n° 28.

Tableau n° 28 : L'évolution du trafic commercial de l'aéroport d'Oujda-Angad et de Nador

	Oujda-Angad		**Nador-Aroui**		**Total**	
	Mouvements	**Passagers**	**Mouvements**	**Passagers**	**Mouvements**	**Passagers**
2000	3 070	157 925	1 060	76 679	4 130	234 604
2001	2 422	155 828	1 331	83 109	3 753	238 937
2002	2 623	168 385	1 160	82 010	3 783	250 395
2003	2 303	180 406	1 001	81 604	3 304	262 010
2004	3 031	193 036	1 368	89 287	4 399	282 323
2005	3 316	225 444	1 634	94 380	4 950	319 824
2006	3 108	242 080	1 616	110 589	4 724	352669
2007	3 564	315 006	1 838	171 293	5 402	486 299

Source : Office National des Aéroports, 2008

D'après le tableau n° 28, le nombre de passagers des deux aéroports connaît une évolution régulière et importante, notamment dans les dernières années. Il est passé de 234 604 passagers en 2000 à 282 323 passagers en 2004 et à 486 299 passagers en 2007. Pour les mouvements avions, le nombre a également connu une nette augmentation. Il a enregistré en 2007 un total de 5 402 contre 4 130 mouvements en 2000.
Cette évolution s'explique par l'importance des ressortissants marocains à l'étranger issus de la région. Les aménagements qu'ont connus les deux aéroports, notamment la construction d'une nouvelle gare à Nador en 2003 qui a augmenté la capacité d'accueil des passagers, l'amélioration très significative des conditions d'accueil des passagers par les aéroports : réduction du temps d'attente, meilleure gestion des flux et la politique de libéralisation du transport aérien au Maroc, menée depuis début 2004. Dans ce cadre, Le Maroc a signé l'accord «Open Sky[(1)]» avec les pays de l'Europe. En outre, la compagnie aérienne irlandaise "Ryanair" va assurer, à compter de fin octobre prochain, une desserte aérienne régulière à partir des aéroports européens vers les destinations touristiques marocaines. Dès fin octobre 2006, et à partir de Marseille vers Fès, Marrakech et Oujda (trois routes), à partir de novembre prochain. Cette concurrence au niveau des tarifs de billets permettra de drainer des touristes supplémentaires vers le Maroc mais à destination des régions touristiques traditionnelles à savoir Marrakech, Fès, Agadir,… et pas vers le Nord de Oriental, où le secteur du tourisme est en léthargie, notamment après la fermeture des frontières terrestres avec l'Algérie.

Au niveau national, les deux aéroports réalisent une activité aéronautique faible par rapport au trafic aérien enregistré à travers le pays, notamment l'Aéroport de Casablanca, Mohamed V, qui domine le trafic aérien national, comme montre le tableau n° 29.

Tableau n° 29 : Trafic aéroportuaire national de passagers et de fret en 2007

Aéroports	Passagers	%	Fret (tonnes)	%
Mohamed V	5 858 192	48,3	60 862,66	91,1
Marrakech	3 050 916	25,2	1 555,07	2,3
Agadir	1 496 875	12,3	1 145,39	1,8
Tanger	365 750	3	628,73	1
Fés-Saïss	333 929	2,8	400,38	0,6
Oujda-Angad	**315 006**	**2,6**	**396,87**	**0,59**
Rabat-Salé	248 702	2,1	1 204,35	1,8
Nador-Aruit	**171 239**	**1,4**	**15,35**	**0,02**
Ouarzazate	98 029	0,8	31,39	0,04
Autres	187 485	1,5	540,2	0,8
Total national	**12 126 177**	**100**	**66 780,38**	**100**

Source : Office National des Aéroports, 2008

Le premier aéroport de la région, Oujda-Angad, a transporté 315 006 passagers en 2007 ce qui représente 2,6% du total des voyageurs seulement, ce qui lui vaut la 6ème place du classement. Quant au deuxième aéroport, Nador-Aruit, qui se situe à la 8ème place, il n'a transporté que 171 239 passagers, ce qui représente 1,4% des passagers du pays. Cette situation montre bien que l'activité touristique est quasi-absente dans la région hormis les RME qui constituent la majorité.

(1) L'Open Sky est un accord, signé mercredi 14 décembre 2005 entre le Maroc et les pays de l'Europe. Il est entré en vigueur à titre provisoire en janvier 2006. Il autorise les compagnies marocaines et européennes à desservir n'importe quelle route aérienne entre le Maroc et les pays de l'UE sans limitations de capacité ou de fréquence. Il annule en effet les accords bilatéraux initialement signés entre le Royaume et certains pays européens comme la France et l'Italie.

En ce qui concerne le transport de marchandises, les deux aéroports ont réalisé une faible activité en 2007. Ils ne représentent que 0,61% du trafic national. En effet, le transport aérien est plus cher que le transport routier ou maritime et l'existence du port de Nador concurrence les deux aéroports. Les produits exportés via les deux aéroports se composent des poissons, d'artisanat, de la menthe,… Quant aux produits importés, on trouve les pièces détachées, les appareils électroniques,…

Au niveau du trafic des passagers ou des marchandises, l'aéroport Mohammed V occupe une position prédominante au sein du réseau aéroportuaire marocain, avec une part de 48,3% en terme de trafic passagers et 91,1% de l'activité fret à l'échelon national. Cela prouve l'idée que l'axe atlantique Casa-Rabat-Kénitra est le poumon de l'activité économique marocaine et que le reste du pays est marginalisé, notamment le Nord de l'Oriental marocain.

3) Un trafic aérien largement lié avec l'extérieur

Le Nord de l'Oriental est une région d'émigration. Un grand nombre de sa population travaille à l'étranger, notamment en Europe (Cf. Chap2. Partie2). Ces émigrés représentent la clientèle dominante des deux aéroports, ce qui montre la suprématie du trafic international pendant que le trafic national reste faible, notamment pour l'aéroport de Nador-Aruit.

Tableau n° 30 : Trafic aérien de l'aéroport d'Oujda-Angad et de Nador-Aruit en 2005

	National	**%**	**International**	**%**	**Transit**	**%**	**Total**	**%**
Oujda-Angad	55 674	24,7	165 933	73,6	3 797	1,7	225 404	100
Nador-Aruit	7 007	7,5	85 435	91,5	922	1	89 287	100

Source : Office National des Aéroports, 2006

Graphique n° 5

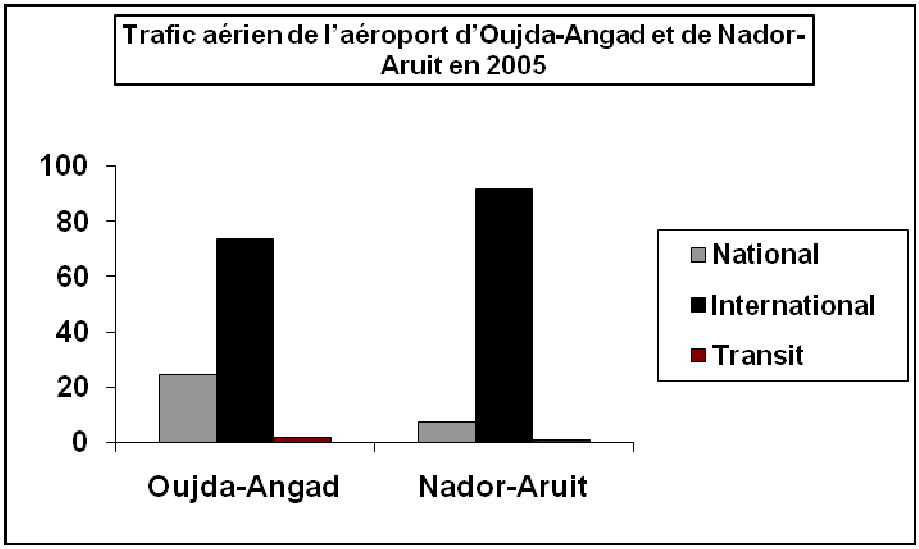

Le tableau n° 30 montre que le trafic aérien international est largement supérieur au trafic national. Il est de 73,6% contre 24,7% pour le trafic national à l'aéroport de Oujda-Angad et de 91.5% contre 7,5% pour le national à l'aéroport de Nador-Aruit. Cela s'explique par le fait qu'il y a beaucoup d'émigrés issus de la région et que les prix des vols nationaux sont très élevés comparés aux autres moyens de transports (ferroviaires, routiers).

Comme le trafic aérien des deux aéroports est lié avec l'étranger notamment aux RME, leur activité augmente énormément pendant l'été avec le retour des émigrés de la région qui vivent en Europe, comme montre le tableau n° 31.

Tableau n° 31 : Nombre de passagers mensuel dans les deux aéroports en 2005

Aéroports	**Oujda-Angad**		**Nador-Aroui**	
Mois	**Mouvements**	**Passagers**	**Mouvements**	**Passagers**
Janvier	262	17 510	110	6 018
Février	244	15 226	108	5 247
Mars	247	12 654	129	5 755
Avril	250	14 831	124	5 474
Mai	243	13 398	123	5 247
Juin	256	13 812	141	7 098
Juillet	412	32 414	219	15 740
Août	467	40 624	210	18 219
Septembre	330	23 228	144	9 157
Octobre	258	13 972	106	4 864

Source : Office National des Aéroports, 2006

D'après le tableau n° 31, il ressort que les deux aéroports connaissent une activité considérable pendant l'été par rapport aux autres saisons. En mars 2005, le nombre des passagers a atteint 12 654 voyageurs et 247 mouvements à l'aéroport d'Oujda-Angad et 5 755 voyageurs et 129 mouvements à l'aéroport de Nador-Aruit. En revanche, en août de la même année, avec le retour des RME, le nombre est passé à 40 624 voyageurs et 467 mouvements pour l'aéroport d'Oujda et à 18 219 voyageurs et 210 mouvements pour l'aéroport de Nador.

Le trafic aérien régional reste dépendant de l'extérieur et notamment des RME issus de la région pendant que le trafic intérieur des deux aéroports est modeste. En effet, le trafic aérien national est concentré sur le Maroc atlantique, comme tous les secteurs économiques, notamment à Casablanca (l'aéroport de Mohamed V). Pour un trafic aérien dynamique, complet et productif, le pouvoir public doit renforcer l'infrastructure aéronautique régionale. Car le niveau du développement de l'infrastructure aéronautique constitue évidemment un important indicateur de développement, un vecteur d'expansion et un facteur déterminant pour attirer les investissements extérieurs.

Incomplets, déséquilibrés et mal articulés, les réseaux du transport actuels ne confortent guère l'activité économique et sociale du Nord de l'Oriental marocain. Par ailleurs, sa double situation, l'une excentrique par rapport aux grands foyers démographiques, économiques, politiques et culturels de la façade centre-atlantique, et de l'autre centrale par rapport à l'aire maghrébine, d'autre part, le Nord de l'Oriental marocain se trouve fortement dépendant, plus que d'autres régions dans son développement, d'un système et d'un réseau de transport très performant. Cela confirme les répercussions de l'excentricité et la marginalité du pouvoir public sur la région au niveau de son équipement de transport. Pour enchaîner, on pourrait essayer de voir dans quelle mesure l'espace du Nord de l'Oriental s'équipe et s'intègre à l'échelle nationale aux équipements socio-culturels et sportifs qui représentent un pan de la vie sociale de la population.

II) Les équipements socio-culturels et sportifs répondent-ils aux besoins de la région ?

En général, il existe un rôle déterminant des équipements sociaux, culturels et sportifs dans le processus du développement et l'intégration régionale d'un pays. L'état de ces équipements constitue un indicateur important pour connaître le niveau socio-économique d'un pays et le taux d'intégration d'une région au sein de territoire national. Dans ce contexte, le Nord de l'Oriental marocain répond-il aux besoins de la population au niveau des équipements socio-culturels et sportifs ? La région représente-t-elle une situation satisfaisante en matière de ses équipements par rapport au reste du pays ? Ces équipements sont-ils bien répartis au sein du Nord de l'Oriental : inter-villes et entre le milieu urbain et le milieu rural ?

A) Le sous-équipement sanitaire du Nord de l'Oriental marocain

Quel que soit le type d'équipement ou d'encadrement de santé considéré, la région se distingue par les indicateurs les plus défavorables parmi l'ensemble du territoire national.

1) L'infrastructure médicale insuffisante, incomplète et mal répartie à travers la région

L'étude du secteur de la santé montre que la région enregistre un manque d'infrastructure sanitaire important soit dans le domaine public ou privé. Le tableau n° 32 confirme cette idée.

Tableau n° 32 : Infrastructures sanitaires publiques du Nord de l'Oriental marocain

Provinces et Régions	**Hôpitaux**		**Etablissement de Soins de Santé de Base (ESSB)**						
	Nbre	Lits	CSU	CSUA	CSC	CSCA	H. local	D.R	Population[1]
Berkane	1	85	4	3	3	4	-	2	270 328
Nador	1	369	6	2	12	7	1	12	728 634
Nord-Oriental	2	454	10	5	15	11	1	14	998 692
R. Orientale	7	1 390	33	14	29	17	3	28	1 918 094
Maroc	122	25 901	583	-	842	290	56	637	29 891 708

Source : Délégation du ministère de santé à la préfecture d'Oujda-Angad, 2003

CSU : Centre de Santé Urbain.
CSUA : Centre de Santé Urbain avec Module d'Accouchement.
CSC : Centre de Santé Communal.
CSCA : Centre de Santé Communal avec Module d'Accouchement.
D. R : Dispensaire Rural.

Sur les 122 hôpitaux que compte le Maroc, seulement 2 sont domiciliés au Nord de l'Oriental, soit 1,6%. La région enregistre un ratio de 499 346 hab/hôpital, très loin de la moyenne nationale qui est de 245 014 hab/hôpital. Au niveau de la densité litière, la région marque un déficit très important avec 2 200 hab/lits, en comparaison avec la moyenne nationale qui est de 1 154 hab/lits.

Concernant les ESSB, la région compte 56 ESSB, avec une moyenne de 17 834hab/ESSB. Ce qui reste faible par rapport à d'autres régions et à la moyenne nationale (12 413hab/ESSB). En milieu urbain, le nombre d'ESSB existant est de 15 qui couvrent une population de

[1] Le Recensement Général de la Population et de l'habitat en septembre 2004.

525 247 hab. soit un ratio de 35 016 hab/ESSB ce qui est proche de la moyenne nationale qui est de 35 029 hab/ESSB. Mais, il est à noter que le problème se pose au niveau du préurbain et les quartiers des grandes villes car on trouve un ESSB qui dessert une population de 50 000 à 90 000 hab. Pour le milieu rural, le nombre d'ESSB est de 41 couvrant une population de 473 715 hab. soit un ratio de 11 554 hab/ESSB, ce qui donne un écart de 4 196 hab. par rapport à la moyenne nationale qui est de 7 200 hab/ESSB.

Dans ce contexte, le secteur privé a relativement contribué à soulager le déficit enregistré dans l'infrastructure hospitalière publique. Cependant, le secteur concerne souvent une partie de la population qui peut payer les frais de soins et des médicaments.

Tableau n° 33 : Infrastructure sanitaire privée dans le Nord de l'Oriental marocain

	Cliniques		**Cabinet image**	**Pharmacies dépôt**	**Laboratoires médicaux**
	Nombre	**Lits**			
Berkane	2	52	3	69	5
Nador	4	252	5	164	6
Nord de l'Oriental	6	304	8	233	11
R. Orientale	11	416	13	509	21

Source : Délégation du ministère de santé à la préfecture d'Oujda-Angad, 2003

La région dispose de 6 cliniques avec une capacité de 304 lits, ce qui représente 40% par rapport au secteur public et 73% de la capacité litière régionale. La plupart des cliniques se trouvent à Nador qui dispose de 4 cliniques avec une capacité litière de 252 lits. Cela représente 83% du total du Nord de l'Oriental et 61% de la région Orientale.

Concernant les pharmacies, la région dispose de 233 pharmacies avec une moyenne de 4 286 hab/pharmacies, ce qui reste supérieur à la moyenne régionale qui est de 3 770 hab/pharmacies. Pour les laboratoires médicaux, le Nord de l'Oriental dispose d'un laboratoire pour 90 815 hab., un chiffre inférieur à la moyenne régionale qui est d'un laboratoire pour 91 338 hab.

Par ailleurs, il faut noter que la plupart de ces infrastructures privées sont implantées dans les grandes villes et les centres urbains. Rares sont les communes rurales qui disposent d'un équipement sanitaire privé qui se limite au dépôt de médicaments et, très rarement, au cabinet de consultation médicale.

Ainsi la région connaît-elle un déficit énorme au niveau de l'infrastructure sanitaire dans les deux secteurs. Elle enregistre les indicateurs les plus défavorables au niveau national. Ce déficit est enregistré également au niveau des ressources humaines sanitaires.

2) Les ressources humaines sanitaires : un besoin très prononcé dans la région

Le nombre de ressources humaines sanitaires reste très faible en deçà des besoins dans la région. Par ailleurs, l'encadrement médical est caractérisé par la concentration en milieu urbain, en raison des difficultés d'accessibilité et des conditions de vie, laissant le milieu rural totalement dépourvu. On note aussi la rareté des médecins spécialistes, ce qui laisse la région dans une situation de dépendance vis-à-vis de Rabat et Casablanca. Pour illustrer cette situation, nous allons étudier le nombre de médecins et d'infirmiers dans la région par rapport au territoire national.

Tableau n° 34 : Le nombre de médecins et d'infirmiers dans la région en 2002

Provinces et Régions	Médecins					Nb moyen hab/médecin	Infirmi -ers[1]	Nb moyen hab/infirmier
	Pub	Privé	Gén	Spé	Total			
Berkane	23	74	77	20	97	2 787	102	2 650
Nador	49	141	126	64	190	3 835	178	4 093
Nord -Oriental	72	215	203	84	287	3 480	280	3 567
R.Orientale	189	408	417	180	597	3 213	680	2 821
Maroc	3 144	6 861	6 399	3 609	10 005	2 988	9 856	3 033

Source : Service de la carte sanitaire, Ministère de la Santé, 2003

Sur 10 005 médecins que comptait le Maroc en 2002, seulement 287 médecins exerçaient dans la région, ce qui représente 2,9% au total national. En effet, la région dispose d'un ratio de 3 480 hab. par médecin contre 2 987 au niveau national. Cela montre que la région est parmi les régions les plus déficitaires dans ce domaine. Cette situation est aggravée par une répartition inégale de ces ressources au sein de la région.

En effet, 66% des médecins sont installés dans la province de Nador contre 34% seulement dans la province de Berkane car la province de Nador est plus peuplée que la province de Berkane. Cette inégalité existe également entre les deux milieux : 88,2% des médecins exercent dans le milieu urbain contre 11,8% dans le monde rural. D'ailleurs, ils sont tous généralistes. Cela s'explique par le manque d'infrastructure de base dont souffre le milieu rural qui n'encourage pas les médecins de s'y installer. En conséquence, les ruraux doivent aller en ville pour se soigner dont la majorité est pauvre. Par ailleurs, 75% des médecins travaillent dans le secteur privé et 25% dans le secteur public. Le secteur privé est plus rentable que le secteur public. Il en résulte que celui-ci connaît souvent des pénuries de médecins. En outre, 71% des médecins sont généralistes et 29% seulement sont des spécialistes car ces derniers préfèrent s'installer dans les grandes villes comme Casablanca, Rabat, Marrakech,… où la rentabilité est importante. Preuve, la majorité des spécialistes existent dans la ville de Nador et de Berkane.

Concernant les infirmiers, la situation est similaire. Dans le secteur public, la région dispose de 280 infirmiers, avec une moyenne d'un infirmier pour 2 650 hab., dont 102 dans la province de Berkane et 178 dans la province de Nador. Cela représente seulement 2,9% au niveau national (9 856 infirmiers).

En dépit des efforts déployés par les pouvoirs publics, le secteur de santé est encore déficient et fort déséquilibré. Les citoyens souffrent quotidiennement des conséquences du déficit que connaît ce secteur dans divers domaines et les prestations fournies restent en deçà des aspirations du citoyen. Il est caractérisé, d'une part, par la concentration exagérée en milieu urbain, particulièrement dans les grandes villes laissant les petits centres et surtout les campagnes plus ou moins dépourvues, et d'autre part, par la rareté des praticiens spécialistes ce qui laisse le Nord de l'Oriental, de manière générale, dans une situation de dépendance, plus grave que les autres régions, vis-à-vis de Rabat, de Casablanca et Melilla (pour les habitants de Nador) notamment, vu son excentricité géographique et les difficultés de transport (manque de voie ferré, la cherté de transport aérien, la lente de transport routier). Dans les situations d'urgence, cette carence en équipements sanitaires peut se révéler catastrophique et tragique. De même, ce déficit quantitatif et qualitatif constitue un handicap sérieux pour la population locale pour laquelle les coûts de santé se trouvent grevés par les

[1] Le nombre des infirmiers concerne le secteur public seulement.

dépenses inhérentes aux déplacements à partir du Nord de l'Oriental marocain vers Casablanca, Rabat,… ou à l'étranger, à la recherche de spécialistes. Avec les départs volontaires de plusieurs médecins publics, l'émigration des médecins généralistes à l'étranger[1]et le manque d'infrastructures sanitaires, la situation du secteur dans la région sera aggravée. Cette situation est le résultat logique du grand décalage existant entre l'augmentation progressive des besoins et les moyens limités alloués à ce secteur.

Outre la santé, l'enseignement est un autre indicateur permettant à connaître le développement et l'intégration de la région. Quelle est donc la situation de l'enseignement et les équipements éducatifs dans la région par rapport aux autres régions marocaines ?

B) L'enseignement au Nord de l'Oriental marocain : quelles réalités ?

L'enseignement est considéré comme l'un des éléments du capital humain. Il a des effets positifs sur la productivité de l'individu et de la société. Dans ce but, le Maroc a déployé des efforts considérables pour assurer à la population des services d'éducation, d'enseignement et de formation. Mais, ces efforts ont-ils donné les résultats escomptés au niveau national en général et au Nord de l'Oriental marocain en particulier ?

1) L'évaluation de l'enseignement dans la région

L'enseignement dans le Nord de l'Oriental est essentiellement l'affaire de l'Etat. L'enseignement public est dispensé à travers la région dans un réseau étoffé d'établissements scolaires, répartis sur les niveaux fondamental et secondaire. En 2005, le nombre des élèves, allant du primaire au supérieur, a atteint 181 059 élèves au Nord de l'Oriental marocain contre 5,88 millions au niveau national, soit 3,07% du total national.

Tableau n° 35 : Effectif des élèves et des établissements scolaires dans la région, saison 2004-2005

	Nb d'établiss.			**Nombre de classes**			**Nombre d'élèves**					Ensei-gants
	U	R	Tot	U	R	Total	U	R	Garçons	Filles	Total	
Primaire	94	164	258	1359	2761	4120	54180	78015	71700	60495	132195	4501
Collège	24	24	48	616	407	1023	21024	12094	19867	13251	33118	1797
Lycée	15	7	22	313	100	413	12054	3692	8923	6 823	15746	997
Total	**133**	**195**	**328**	**2 288**	**3 268**	**5 556**	**87 258**	**93 801**	**100 490**	**79669**	**181 059**	**7 295**

Source : La préfecture de la province de Berkane et de Nador, 2005

Nb d'établiss. : Nombre d'établissements.
U : Urbain.
R : Rural.
Tot: Total.

D'après le tableau n° 35, le nombre d'élèves en primaire représente la majorité des élèves scolarisés avec 132 195 élèves, soit 73% du total régional. Ils sont répartis de façon inégale entre le milieu urbain, 54 180 élèves, et le milieu rural, 78 015 élèves. Cette supériorité du milieu rural est due à la densité de la population rurale, notamment dans la

[1] Entre 2004 et 2005, plus d'un millier de médecins ont quitté le Maroc selon L'économiste de 13/09/05.

province de Nador. Cette inégalité est enregistrée aussi au niveau du nombre d'établissements et de classes.

Quant à la répartition par sexe, le nombre des garçons est supérieur à celui des filles. Le nombre des garçons s'élevait à 71 700 élèves, ce qui représente 54%. Quant au nombre des filles, il est de 60 495 élèves avec une proportion de 46%.
Quant au collège, le nombre s'élevait à 33 118 élèves, répartis inégalement entre les deux sexes avec un nombre important de garçons. Par ailleurs, plus de 63% de ces effectifs sont en milieu urbain avec une égalité de nombre d'établissements entre les deux milieux.
Dans l'enseignement secondaire, le nombre d'élèves est de 15 746 dont 8 923 des garçons et 6 823 des filles. Plus de 76% des lycéens sont en milieu urbain, répartis sur 15 établissements.

En ce qui concerne le personnel enseignant, le nombre des enseignants est de 7 295 enseignants répartis comme suit entre les trois niveaux : 4 501 instituteurs du primaire (61,8%), 1 797 professeurs de collège (24,6%) et 997 professeurs de lycée (13,8%).
Le taux d'encadrement qui exprime le nombre moyen d'élèves par enseignant est de 29,3 dans le primaire, de 18,4 au collège et de 15,8 au lycée. Ces taux semblent acceptables pour le collège et le secondaire. Or, la situation est défavorable pour le primaire. Cela a une influence négative sur la scolarisation des enfants, souvent caractérisée par un niveau faible des élèves.

Tableau n° 36 : Taux d'encadrement et nombre moyen d'élèves par classe

	Primaire			**Collège**			**Secondaire**			**Tot**
Indicateurs	**U**	**R**	**Tot**	**U**	**R**	**Tot**	**U**	**R**	**Tot**	
Taux d'encadrement	-	-	29,3	-	-	18,4	-	-	15,8	24,8
Nb.moy.élèves/classe	39,8	28,2	32	34,1	29,7	32,3	38,5	36,9	38,1	32,5

Source : La préfecture de la province de Berkane et de Nador, 2005

En effet, le nombre moyen d'élèves par classe de cours semble inacceptable puisqu'il enregistre 32 dans le primaire, 32,3 dans le collège et 32,5 au lycée, ce qui met en évidence une surcharge des écoles et des salles de cours. Cela montre bien le sous-équipement scolaire de la région, notamment dans le milieu urbain. Cette situation ne permet pas aux élèves et aux enseignants les conditions favorables d'enseignement.

2) L'ampleur de l'analphabétisme et le niveau d'instruction

Selon la définition officielle adoptée auprès des ménages, est considérée comme analphabète toute personne de plus de 10 ans ne pouvant ni écrire ni lire un texte dans une langue. Elle constitue un obstacle majeur pour tout développement économique et social. C'est pour cela qu'il commence à inquiéter de plus en plus tout le Maroc puisqu'il persiste toujours et à grande échelle malgré les efforts déployés.

D'après les résultats du RGPH 2004, le taux d'analphabétisme a atteint 47,3% dans la province de Nador et 41,3% dans la province de Berkane pendant que le Maroc a enregistré un taux de 43,0%, comme illustre le tableau n° 37.

Tableau n° 37 : Taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence

	Urbain			Rural			Ensemble		
	Nador	**Berkane**	**Maroc**	**Nador**	**Berkane**	**Maroc**	**Nador**	**Berkane**	**Maroc**
Masculin	24,4	22,3	18,8	43,3	37,0	46,0	33,4	28,6	30,8
Féminin	48,4	44,9	39,5	72,1	64,8	74,5	60,4	53,1	54,7
Total	36,5	34,1	29,4	58,6	51,1	60,5	47,3	41,3	43,0

Source : Recensement Général de la Population et l'Habitat, 2004

D'après le tableau ci-dessus, nous pouvons avancer plusieurs remarques.

Premièrement, la province de Nador enregistre le taux d'analphabétisme le plus important par rapport à la province de Berkane à celui du Maroc. L'écart entre le taux d'analphabétisme de la province de Nador et le Maroc est de 4.3 points (47.3 % contre 43.0 %).

Deuxièmement, la forte disparité par milieu de résidence : l'analphabétisme est un phénomène qui touche les ruraux plus que les citadins. Elle est plus forte dans le milieu rural que le milieu urbain. Elle est enregistrée dans les deux provinces et même au niveau national. Par exemple, dans la province de Nador, le taux d'analphabétisme dans le milieu rural est de 58,6%, en revanche dans le milieu urbain il ne dépasse pas 36,5%. Ce contraste existe au sein du monde rural où le taux d'analphabétisme varie d'une commune à l'autre selon les ressources économiques et la situation géographique. Dans la province de Nador, le taux d'analphabétisme est de 74,9% à Afsou et de 72,1% à Oulad boubker, mais il ne dépasse pas 42,3% à Ihaddadene et 43,9% à Bouarg et 42% à Laâtamna (province de Berkane). Cette situation est due à des problèmes dont souffre l'éducation en milieu rural qui ont un impact négatif aussi bien sur la qualité de l'enseignement que sur les taux de scolarisation. Parmi les problèmes les plus saillants sont le manque de l'infrastructure scolaire dans le monde rural par rapport au monde urbain, le manque d'infrastructure de base (électricité eau, routes, moyens de transport,..) et les conditions objectives et subjectives de travail et de vie des instituteurs et institutrices le plus souvent très difficiles, constituant un facteur limitant, quasi-prohibitif par rapport aux performances professionnelles de ces derniers.

Enfin, l'analphabétisme est essentiellement un phénomène féminin, notamment dans le monde rural. 60,4% des femmes sont analphabètes dans la province de Nador, 53,1% dans la province de Berkane et 54,7% au niveau national où 74,5% sont rurales. Au niveau du milieu rural, la situation est encore grave puisque le taux de l'analphabétisme des femmes est de 72,1% dans la province de Nador, de 64,8% dans la province de Berkane et de 74,5% au niveau national. Cette situation s'explique par plusieurs obstacles limitant l'accès du sexe féminin à la scolarisation. L'éloignement des collèges par rapport aux douars et le manque d'internats pour les filles, ce qui limite la poursuite des études après le primaire pour la majorité des filles rurales, l'échec du système scolaire à cause du manque d'adaptation des programmes et de la pédagogie à la réalité des populations et les faibles revenus de la majorité des familles rurales qui pratiquent une agriculture traditionnelle dont la fille constitue une main d'oeuvre importante dans les différentes tâches domestiques (garde des petits frères, linge, corvée de l'eau,..) en plus de son rôle dans les travaux agricoles.

Outre ces facteurs objectifs, il y en a d'autres liés aux traditions et aux coutumes de la région qui empêchent l'accès des filles à l'école. En effet, certaines familles pensent que la fille a un destin tracé d'avance : se marier et fonder une famille. Il est donc inutile de gaspiller de l'argent au profit d'une autre famille qui est celle du futur époux de la fille. En outre,

l'honneur de la famille peut être compromis si la petite fille est victime d'une agression à la pudeur sur le chemin de l'école. En effet, la virginité de la fille est sacrée. Elle est le symbole de l'honneur de la famille et de la soumission de la fille le jour de mariage. C'est pour cela que certaines familles préfèrent avoir une fille analphabète plutôt que de risquer son honneur pour un enseignement qui ne lui servira à rien.

Quant à la population lettrée, le niveau primaire est le niveau d'instruction dominant, comme montre le tableau n° 38.

Tableau n° 38 : Répartition de la population selon le niveau d'instruction en (%)

Niveau d'étude	Province de Nador	Province de Berkane	Maroc
Préscolaire	2,9	2,2	2,7
primaire	31,0	30,8	26,8
Collégial	11,2	14,9	14,0
Secondaire	5,3	7,2	8,7
Supérieur	3,0	3,9	5,0

Source : Recensement Général de la Population et l'Habitat, 2004

La population, ayant un niveau d'étude primaire, est majoritaire avec un taux de 31,0% dans la province de Nador et de 30,8% dans la province de Berkane. Ces taux sont un peu plus élevés par rapport au niveau national qui enregistre 26,8%. Pour ce qui est des niveaux collégiaux, secondaire et supérieur, les taux restent inférieurs à ceux du niveau national qui dépasse toujours ceux de la province de Nador et de Berkane à l'exception du niveau collégial pour la province de Berkane.

La primauté du niveau primaire est due à la déperdition scolaire des enfants. En effet, plusieurs enfants quittent chaque année l'école à un âge très précoce en raison du manque de moyens financiers et de l'absence d'infrastructures scolaires, notamment dans le milieu rural. En outre, l'échec du système éducatif marocain et la forte croissance du chômage des diplômés dévalorisent l'école. Certains parents et élèves s'interrogent sur l'utilité d'aller à l'école puisqu'elle mène dans la plupart des cas à une situation de chômage et d'exclusion.

3) L'enseignement supérieur : la faculté multidisciplinaire récente à Selouane

La construction d'une faculté multidisciplinaire à Selouane à 12 km de Nador, a débuté en mars 2003, pour un montant de 100 millions de dhs. Elle a été réalisée par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et la Société nationale d'Equipement et de Construction. Cette faculté comporte les sections Lettres et Sciences modernes, Sciences Techniques, Droit et Economie. Elle est sous la présidence de l'Université Mohamed Premier d'Oujda. L'ouverture de cette faculté a été annoncée en septembre 2005 où elle a accueilli 1937 étudiants encadrés par 33 enseignants. Pour l'année universitaire 2006-2007, le nombre est passé à 2 346 étudiants et 3 897 étudiants pour la saison 2007-2008.

La création de cette faculté dans la région est une chance pour les étudiants. En effet, elle permet aux étudiants de suivre leurs études supérieures pas loin de chez eux au lieu d'aller dans les autres villes lointaines à savoir Oujda, Fès, Rabat, Tanger, Casablanca. Cela diminue les charges et les dépenses pour études. Cette faculté est également une chance pour la région. Elle lui permet de garder ses jeunes, avec tout ce que cela représente de vitalité, de richesse humaine, économique, culturelle, et en cela, c'est un élément important d'une politique d'aménagement du territoire. Cette mesure exprime un choix stratégique pour un

développement durable, qui à travers une valorisation du capital humain des régions, ouvre la voie vers une réelle promotion régionale.

4) Des résultats médiocres à coûts élevés

Le rôle de l'Etat est encore déterminant dans le financement du système éducatif. Il occupe une place prépondérante. Le budget du MEN[(1)] octroie entre 3 à 5% du PIB[(2)] selon les années, comme illustre le tableau n° 39.

Tableau 39 : Evolution des dépenses du MEN (enseignement fondamental et supérieur) en Milliards de DH

Année	**1985**	**1990**	**1993**	**1994**	**1995**	**1998**	**2003**	**2005**	**2006**	**2007**
Dépenses	6,6	11,1	14,1	14,7	15,5	15,1	23,1	25,8	31,7	34,4

Source : Direction de la Statistique, annuaire statistique, 2008

Ce tableau, qui laisse apparaître une progression forte et constante des dépenses du MEN depuis 1990, indique une augmentation spectaculaire en 2003 et en 2006. Cela montre aussi que l'Etat déploie de plus en plus d'efforts pour améliorer le domaine de l'éducation et lutter contre l'analphabétisme.

Près de 83% de dépenses consacrées à l'éducation vont à l'enseignement scolaire. Elle est de 26,8% au collège, 19,6% au secondaire qualifiant et 53,6% de budget de l'éducation à l'enseignement primaire, une proportion qui dépasse la valeur de référence de l'initiative Fast Track, qui situe à 50% la moyenne observée parmi les plus performants au monde pour atteindre la scolarisation primaire universelle. La masse salariale, a elle seule, absorbe 90% de ce budget de fonctionnement. En 2005, le coût unitaire de l'enseignement primaire était de 3 495 dhs, de 5 463,5 dhs au collège et de 7 366 dhs au secondaire. Comparé à ce qui fait ailleurs, le Maroc consacre près de 21% du PIB/habitant au cycle primaire, alors que la moyenne de la région du MENA est de 11% selon UNESCO. La Tunisie y consacre 16%. Pour le secondaire, on monte à 44% du PIB/habitant contre 26% en Tunisie[(3)].

Malgré ces dépenses, les résultats ne sont pas satisfaisants. Voilà qui conforte le dernier rapport de la Banque Mondiale sur l'enseignement au Maroc. Elle claque le Maroc au 11ème rang sur 14 pays du MENA. Pis encore, les statistiques de l'UNESCO placent le Maroc parmi les pays où l'espérance de vie scolaire est la plus faible et la proportion la plus élevée des enfants non scolarisés par rapport à la population d'âge scolaire. Ainsi, seuls 37% des enfants inscrits en primaire en 1999/2000 arrivent en fin de cycle 2005, au lieu des 90% préconisés par la Charte de l'Education. Ils seront 19% au lieu des 80% à finir le cycle collège en 2008 et 7% en 2011 au lieu des 60%, en fin d'enseignement secondaire qualifiant. Au bac, ils ne seront que 3% au lieu de 40% souhaités par la Charte[(4)].

Selon, le Ministère de l'Education, 370 000 élèves ont abandonné l'école en 2006. La déperdition scolaire est estimée à 6% des effectifs inscrits en 2006. 80% des enfants qui quittent l'école habitent en milieu rural (Photo 6). 58% sont des filles. Deux raisons majeures : incapacité des ménages à assumer les frais scolaires et inadaptation des élèves au système scolaire. Au niveau de la région et selon une enquête effectuée par la Délégation de

---

(1) Ministère de l'Education Nationale.
(2) Direction de la Statistique, annuaire statistique, 2008.
(3) L'économiste, Edition 2 696 du 21-01-2008.
(4) Idem.

l'Education de la province de Berkane en avril 2007, 3 115 élèves ont quitté l'école[1]. Ces déperditions scolaires représentent un véritable gâchis de ressources humaines dont le développement socio-économique a besoin. Cette perte, qui affecte les ménages, les ressources publiques et surtout l'individu concerné, rejaillit fortement et très négativement sur l'ensemble de l'évolution de la société en y exacerbant toutes les formes de délinquance, de criminalité, de déchéance sociale et d'échec et nourrit les dangereux et humiliants flux de l'émigration du désespoir.

C'est là le résultat de la politique sélective d'enseignement suivie. C'est aussi la conséquence de différents facteurs dont l'insuffisance des équipements, l'indécision relativement à la langue d'enseignement[2], l'inadéquation des programmes et les déficiences quantitative et qualitative de l'encadrement administratif et pédagogique. Donc des moyens financiers absorbés en pure perte ; moyens qui auraient pu servir à augmenter de façon significative les effectifs scolarisés, sans accroissement du pourcentage de PIB consacré à l'éducation. En effet, le développement s'évalue non seulement par la croissance du PIB, mais aussi par l'indicateur du développement humain, dont l'éducation constitue une composante importante. Pour ce faire, le Maroc a conçu et mis en oeuvre un programme et une stratégie pour lutter contre l'analphabétisme afin de réduire le taux à moins de 20% en 2010 et éradiquer totalement le phénomène en 2015.

C) Les équipements et les activités culturels et sportifs sont-ils suffisants dans la région ?

Moins vitaux que les équipements d'enseignement et de santé, les établissements culturels et sportifs jouent un rôle important dans l'encadrement et l'épanouissement de la population. Ils constituent, en quelque sorte, le prolongement des équipements d'éducation et de santé. Le Nord de l'Oriental marocain est-il un espace équipé et bien intégré au niveau national dans ce domaine ?

1) Les équipements culturels : la région souffre d'un manque considérable

Les équipements culturels sont des indices non négligeables pour connaître la situation socio-économique et de savoir dans quelle mesure l'espace du Nord de l'Oriental s'intègre à l'échelle nationale aux activités culturelles et artistiques qui représentent un pan de la vie sociale. Cependant, la région connaît une situation culturelle modeste soit au niveau des équipements ou au niveau des activités.

Tableau n° 40 : Les équipements culturels dans le Nord de l'Oriental

	M.J (1)	F.F(2)	Bib(3)	A. J (4)	E. Co (5)	C.Mu (6)	Cin(7)	Th(8)	Col.V (9)
P. Berkane	3	8	2	0	129	0	1	0	2
P. Nador	5	12	1	1	551	0	2	0	1
N. Oriental	8	20	3	1	680	0	3	0	3

Source : La préfecture de la province de Berkane et de Nador, 2004

[1] Cette enquête a concerné 68 établissements primaires répartis sur 10 communes rurales et 16 communes urbaines de la province de Berkane.

[2] Aux études fondamentales et secondaires, la langue d'enseignement est l'arabe. À l'université, les arts, les sciences sociales et les sciences de l'éducation ainsi que le droit islamique sont enseignés en arabe. Les études de droit et en sciences économiques se poursuivent à la fois en arabe et en français, alors que les sciences exactes, le génie et les sciences médicales sont enseignés en français.

(1) : Maisons de jeunes ; (2) Foyers féminins ; (3) Bibliothèques ; (4) Auberges de jeunesses ; (5) Ecoles coraniques ; (6) Conservatoires de musique ; (7) Cinémas ; (8) Théâtres ; (9) Colonies de vacances.

D'après le tableau n° 40, les équipements culturels de la région, au niveau du nombre, sont modestes, voire absents dans certains domaines.
La région dispose de 8 maisons de jeunes parmi les 302 (2003) en fonction à travers le pays, soit 2,6% du total, ce qui représente un sous-équipement absolu, par rapport au poids démographique de la région, et cause un mauvais encadrement des jeunes. En effet, quand on compare le nombre d'habitants (toutes tranches d'âge confondues) à ces équipements, la région détient une moyenne de 124 870 hab. par maison de jeunes, contre une moyenne nationale de 98 979 hab. Pour les foyers féminins, la région possède 20 foyers parmi les 280 (2003) implantés à travers le pays, soit 7,1% du total. Cela représente un sur-équipement relatif par rapport aux maisons de jeunes, mais ils restent toujours insuffisants pour répondre à tous les besoins. D'autre part, la région ne dispose que de 3 bibliothèques et de 3 salles de cinéma pour une population totale de 998 962 hab. soit 332 987 habitants par bibliothèque et par salle de cinéma. Cela montre l'absence quasi-totale de l'élément culturel au sein de la population. En outre, le Nord de l'Oriental ne possède aucune salle de théâtre et aucun conservatoire de musique. Par contre, la région est sur-équipée concernant les écoles coraniques avec 680 écoles. Au delà, ces équipements sont mal répartis dans la région. Le milieu urbain est nettement favorisé par rapport au milieu rural. En effet, la majorité des ces équipements sont implantés dans les centres urbains, notamment Nador et Berkane.

Ce sous-équipement culturel a des retombées négatives sur la vie culturelle de la région.

Quant aux activités culturelles, la région vit pratiquement en autarcie et elle est exclue presque totalement des tournées culturelles nationales ou étrangères organisées à travers le territoire où on enregistre la prédominance des grandes villes du pays, à savoir Casablanca, Rabat, Marrakech, Agadir,.. Dans ce cadre, la région n'organise que le «festival de Saïdia des Arts populaires» du 1 au 15 août de chaque année. Ce festival connaît la participation à la fois des troupes artistiques nationales et étrangères, notamment algériennes (chanteurs de Raï, Orchestre de musique andalouse de Tlemcen) surtout quand les relations sont amicales et les frontières sont ouvertes entre les deux pays.

Cette réalité est illustrée à travers des exemples de tournées effectuées au Maroc à l'exception des villes du Nord de l'Oriental. Par exemple :

- en 2001, le Ballet moderne de Tbilissi a effectué une tournée au Maroc. Les artistes géorgiens composant cette compagnie de danse animaient des spectacles dans plusieurs villes du Royaume. Le coup d'envoi de cette tournée a été donné le 30 mai à Casablanca qui avait d'ailleurs la part du lion au niveau du nombre des spectacles que donnait le Ballet moderne de Tbilissi. Sur les 28 spectacles prévus, Casablanca en abritait quinze. Les autres villes concernées par la tournée étaient Essaouira (1er juin), Agadir (2 et 3 juin), Rabat (5 et 21 juin), El Jadida (7 juin), Fès (9 et 10 juin), Taza (11 juin), Khouribga (15 juin), Berrechid (16 juin), Kenitra (18 juin) Tanger (19 juin).

- du 17 à 24 février 2004, la pièce de théâtre "Oh ! Les beaux jours" de Samuel Beckett, une pièce qu'Arthur Nauzyciel a mise en scène pour la comédienne argentine Marilù Marini, à la demande de cette dernière, a effectué une tournée au Maroc à l'initiative de l'Institut Français de Meknès. Le vendredi 13 février 2004 à Mekhnès au théâtre de l'Institut, le mardi 17 février

2004 au complexe Moulay Rachid à Casablanca, le samedi 21 février 2004 au théâtre «*Dar Attakafa*[1]» et le mardi 24 février 2004 au théâtre Mohammed V à Rabat.

- en 2005, le cirque italien *Belluci* a organisé une tournée au Maroc. Une équipe de 50 personnes offrirait à chaque escale une heure et demie de show et de plaisir : clowns, trapézistes, funambules, et fauves. Cette tournée a englobé les villes de Rabat, Casablanca, Meknès, Fès, Marrakech et Agadir.

- en octobre 2005**,** la chanteuse *Ferdaous* a donné une série de concerts :

* à Tanger, le vendredi 14 octobre à *Dar Diafa Tanja El Balia* ;
* à Meknès le dimanche 16 octobre ;
* à Rabat, le mardi 17 octobre au théâtre Mohammed V ;
* à Marrakech, le jeudi 20 octobre au Palais des Congrès ;
* et à Casablanca, le samedi 22 octobre au Complexe sportif Mohammed V.

D'après ces exemples, les manifestations culturelles nationales ou étrangères, qui ont été organisées, ne dépassent pas, en général, le méridien de Fès. En effet, la région n'a pas été concernée par ces spectacles pourtant elle renferme de grandes agglomérations, en l'occurrence Nador et Berkane.

Il faut noter, par ailleurs, que la région ne contient aucun centre culturel étranger. Ce dernier, qui fait partie du paysage culturel des grandes villes des pays en développement, organise des activités variées (cours de langues, bibliothèques, expositions, projections de films,..) auxquelles s'intéresse un nombre important de jeunes étudiants et lycéens entre autres. Ces centres culturels étrangers (français, allemands, américains, espagnols, russes,..) sont implantés surtout à Rabat et Casablanca où réside d'ailleurs la majorité des ressortissants étrangers au Maroc. Certains centres sont représentés dans d'autres villes que celles-ci à l'exception des villes de la région.

En général, la région reste très sous-équipée au niveau des équipements culturels qui restent, en plus, peu présents dans l'espace. De même, elle est exclue des manifestations culturelles organisées à travers le territoire marocain. Une preuve que la région vit dans une marginalité culturelle profonde. La solution est donc un renforcement du réseau, une meilleure répartition spatiale et une promotion de l'encadrement. Le rôle de l'Etat et des collectivités locales est plus déterminant qu'ailleurs, étant donnée l'absence du secteur privé dans ce domaine.

2) Le Nord de l'Oriental : des équipements et des activités sportives déficientes

Les installations sportives, toute catégorie confondue, sont rares dans le Nord de l'Oriental, à l'exception des terrains de football.

La région possède seulement deux salles omnisports qui se trouvent dans la ville de Berkane et de Nador, un terrain de basket dans les deux villes, mais elle ne possède aucune piscine. La plupart des installations sportives se trouvent dans les établissements scolaires où les élèves seulement en bénéficient. Pour les terrains de football, elle possède un nombre important de stades, car le football est le sport le plus populaire, dont 3 seulement sont

---

[1] La maison de la culture.

gazonnés et le reste sont des terrains non gazonnés qui manquent de tous les équipements nécessaires. Même pour les terrains gazonnés, l'état des pelouses est catastrophique malgré des millions de dirhams investis. C'est un sujet récurrent et qui a valu bien des lamentations et a fait couler beaucoup d'encre. Le fléau est d'autant plus affligeant que la quasi-totalité des stades se trouvent concernés.

Le résultat est que les stades n'attirent plus l'attention des férus de la balle ronde, vu les contre-performances des équipes, notamment celles issues de la région, et la médiocrité du spectacle. En effet, les matches de football ne répondent pas aux attentes du public. Ainsi le public déserte-t-il les stades. Par conséquent, les trésoreries des équipes sont souvent vides. Les recettes de matches n'arrivent même pas à combler les frais d'arbitrage. Quant aux salaires des joueurs, et devant l'absence de sponsors ou de parrains, il s'agit d'une question qui hante la plupart des clubs.

Le manque et la médiocrité des équipements sportifs ont des conséquences catastrophiques sur les résultats et la situation générale du sport dans la région. Par exemple, la région est représentée seulement par l'équipe de Berkane de basket dans le championnat national et aucune équipe de handball et de volley-ball. Même le football, sport de masse par excellence, la région ne possède aucune équipe en 1ère division du championnat national. Elle est représentée en troisième division par deux équipes : une équipe de Berkane et une autre de Nador. Depuis l'indépendance et le début de championnat national de football et la coupe du trône, les équipes de la région n'ont jamais gagné un titre.

Tableau n° 41 : Les palmarès et les coupes gagnés par les équipes nationales de football de 1957-2008

Les villes	**Palmarès du championnat national[1]**	**%**	**Coupe du Trône**	**%**
Casablanca	22	43	18	36
Rabat	12	23,5	15	30
Fès	4	7,8	2	4
Meknès	1	2	1	2
Marrakech	2	3,9	6	12
Kenitra	3	5,9	1	2
Oujda	1	2	4	8
Mohammedia	1	2	1	2
Agadir	2	3,9	0	-
Béni Mellal	1	2	0	-
Settat	1	2	1	2
Khouribga	1	2	1	2
Total	51	100	50[2]	100

Source : Fédération Royale Marocaine de Football, 2008

D'après le tableau n° 41, on constate que les clubs issus de la région n'ont jamais remporté un titre toute compétition confondue et Casablanca et Rabat, deux villes qui prédominent le championnat et la coupe du trône. En effet, Casablanca a gagné 22 fois le championnat national de 1ère division et 18 fois la coupe du trône alors que Rabat a gagné 12 fois le championnat national de 1ère division et 15 fois la coupe du trône.

(1) Championnat national de 1ère division.
(2) La saison 1971-1972 est non disputée.

Il faut noter que dans les années 1980, la région a été représentée par deux clubs (la Renaissance sportive de Berkane et le Hilal de Nador) en 1ère division, mais pas pour longtemps, car ils ne pouvaient pas se maintenir en division nationale et furent relégués en 3ème division.

Pour pousser plus loin l'analyse de la marginalité de la région en matière de sport, il est nécessaire de prendre l'exemple du déroulement des activités sportives organisées au Maroc comme révélateur de l'impact de l'excentricité et l'aspect de la marginalité sur la région. En effet, l'espace est généralement exclu des itinéraires de plusieurs manifestations sportives nationales et internationales. La plupart de ces manifestations se déroulent dans les grandes villes du pays à savoir Casablanca, Rabat, Marrakech,… Par exemple, Open du Maroc de golfe à Rabat, la semaine du cheval à Rabat, trophée Hassan II de tennis à Casablanca, trophée Hassan II de football à Casablanca, trophée Aicha des gazelles à Rabat, le Marathon des sables au sud du Maroc, le meeting Mohamed VI d'athlétisme à Casablanca, le rallye Paris-Dakar qui passe toujours par le Maroc atlantique, le marathon de Marrakech. De plus, l'équipe nationale de football n'a jamais joué un match officiel dans la région.

Selon le calendrier de la Fédération Nationale d'Athlétisme, de janvier à septembre 2005, 76 courses sur la route ont été organisées à travers le pays dont 19 courses ont eu lieu à Casablanca, 11 à Rabat, 5 à Marrakech et seulement 3 courses dans le Nord de l'Oriental : une course à Saïdia «*Sibake Al-Mouhajir*» «Course de l'émigré» à l'occasion du retour des émigrés au pays, une à Zghenghen et la course internationale de Berkane, organisée chaque année par l'athlète Hicham El-Guerrouj, originaire de la région. Bref, la plupart des courses sont organisées sur l'axe atlantique avec 32 courses, ce qui représente 42,1% du total national.

Comme toutes les régions du pays, la région connaît une augmentation importante du nombre de jeunes auxquels il faudrait préparer les structures d'accueil, d'encadrement et d'éducation afin d'éviter autant que possible les formes de déviation et de délinquance au sein de la jeunesse : activités illicites, consommation et commercialisation de drogue, émigration clandestine,…

Malgré les efforts timides entrepris, Le Nord de l'Oriental marocain présente une situation encore insatisfaisante en matière d'équipements sociaux, culturels et sportifs. En outre, ces équipements sont inégalement répartis entre les villes et entre le milieu urbain et le milieu rural. Seules les villes de Nador et de Berkane disposent au sein du Nord de l'Oriental marocain de la presque totalité de ces équipements. Par ailleurs, le problème de l'éloignement et du manque de voies de circulation accentuent l'enclavement des communes de la région par rapport à ces équipements.

Conclusion du deuxième chapitre

A la lumière de l'étude des infrastructures, on constate que la région accuse un retard manifeste au niveau des infrastructures économiques, socioculturelles et sportives. Les réseaux des voies de communication se caractérisent par leur faible densité : desserte par des routes secondaires ou tertiaires principalement, absence de réseau ferroviaire, faible trafic aérien en raison de la médiocrité de l'activité économique et touristique et l'inexistence d'équipements pour conteneurs dans certains ports (Nador pour l'Oriental). Les infrastructures socioculturelles et sportives sont en retrait par rapport au reste du pays, notammentpar rapport au Centre. Ce déficit est-il la conséquence du sous-développement économique de la région ?

La réponse à cette question nous conduit à analyser les ressources et les activités économiques du Nord de l'Oriental marocain, sujet abordé dans le troisième chapitre.

Troisième chapitre : Potentialités et activités économiques du Nord de l'Oriental marocain : quelles réalités ?

Le Nord de l'Oriental marocain regorge de potentialités et de ressources propres diversifiées et spécifiques. Quelles sont les principales potentialités et activités économiques que possède la région ? Les potentialités et les ressources propres reflètent-elles la situation économique de la région ? Quelle est la place de l'économie du Nord de l'Oriental dans l'économie marocaine ? Ces potentialités sont-elles suffisantes pour satisfaire les besoins de la population locale ?

I) Un espace agricole à faible productivité en dehors des périmètres de la Basse Moulouya[1]

L'agriculture occupe l'une des places les plus importantes dans l'économie marocaine. Néanmoins, au niveau régional, elle occupe une place insignifiante à l'exception dans les périmètres irrigués. En effet, la production agricole est relativement satisfaisante dans les périmètres irrigués que la situation dans le secteur bour reste très modeste où l'agriculture dépend largement des facteurs naturels et humains souvent défavorables.

A) Les contraintes du secteur agricole

L'agriculture est une activité très ancienne dans la région. Elle joue effectivement de multiples rôles : économique, social, politique, mais elle souffre, actuellement, de plusieurs contrainte telles que les reliefs, les conditions climatiques, les facteurs humains et techniques.

1) Des reliefs morcelés et dispersés

Le paysage de la région laisse voir une absence de massivité et le morcellement du relief en petites unités très individualisées avec une légère domination de la montagne sur les autres reliefs. Le Nord de l'Oriental marocain se distingue du Maroc atlantique et s'apparente au Tell algérien. Par son relief, il constitue un espace complexe où alternent dans un «désordre» remarquable des plaines, des cuvettes et des montagnes.

a) Des montagnes dispersées avec des altitudes modestes

Le massif de Béni Snassen représente le relief le plus élevé du Nord de l'Oriental marocain avec un sommet de 1 532 m à Foughal. C'est le prolongement de la charpente moyen atlasique vers le nord-est. A l'est du Col du Guerbous, la montagne se prolonge par les monts des Felloussènes et les Traras, en Oranie occidentale (Algérie). Il s'étend sur 100 km de longueur, de la frontière algérienne à l'Est, aux gorges de la Moulouya à l'Ouest. Sa

---

[1] La Moulouya (elle se compose de deux parties : la Basse Moulouya et la Haute Moulouya) est l'un des neuf périmètres irrigués du Maroc (Tadla, La Doukala, Gharb, Haouz, Moulouya, Ouarzazate, Tafilalet, Sous Massa et Loukous). Ces périmètres ont été crées après l'indépendance pour faire de la grande hydraulique le pilier du développement agricole. Ils sont gérés par les Offices Régionaux de Mises en Valeur Agricole (ORMVA) placés sous la tutelle du Ministère en charge de l'Agriculture.
Le périmètre irrigué de la Basse Moulouya s'étend sur une superficie de 78 198 ha environ, irrigués par les eaux de l'Oued Moulouya dont la régulation des eaux est assurée par le complexe hydraulique Mohammed V, Mechraa Homadi et Hassan II. Par ailleurs, la zone d'action de l'ORMVAM s'étend sur 335 000 ha des provinces de Berkane et Nador en plus d'environ 238 000 ha dans la province de Taourirt (ORMVM).

largeur est très variable. Elle est de 20 km dans le secteur oriental et de 15 km à l'Ouest. Aux cols du Guerbous et de Tafoghalt, elle ne dépasse pas 6 km.

Les montagnes du Rif Oriental sont complexes. Elles se caractérisent par leurs altitudes modestes, partout inférieures à 1 300m, diminuant rapidement en direction de la côte, vers le nord, et de la Moulouya vers l'Ouest. Elles sont profondément entaillées par l'érosion, en raison de leurs rochers souvent peu résistantes et bien aérées, avec des dépressions, des bassins et des cuvettes plus ou moins larges. On distingue plusieurs unités morcelées dans le Rif Oriental (Province de Nador).

Carte n° 9 : Les principaux reliefs de la région est ses environs

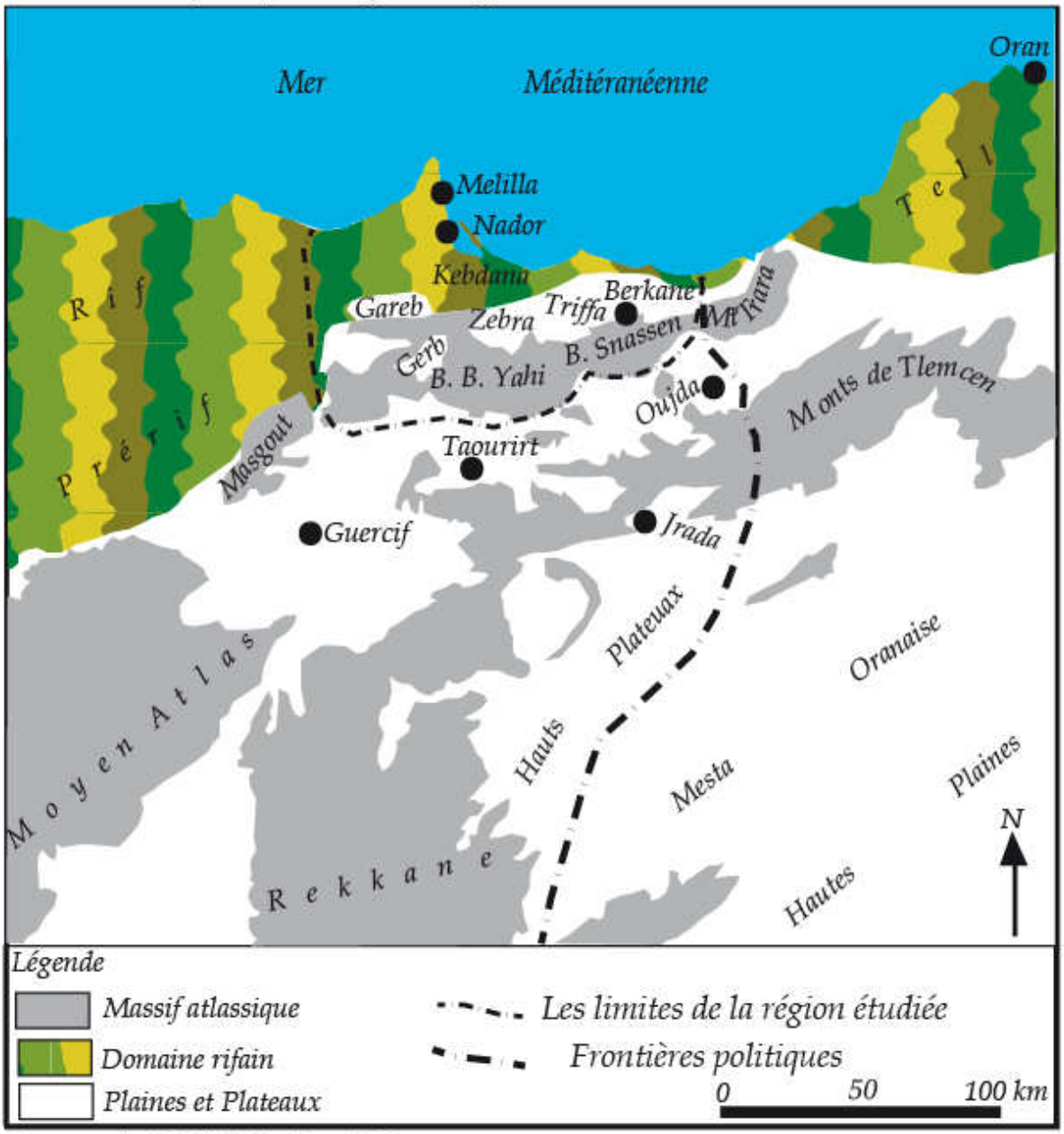

Source: LAOUINA. A., 1990. *Redesinée par A. HILMI*

Le mont volcanique du Gourougou : il s'agit d'une montagne éruptive de forme conique qui surplombe les villes de Nador et de Melilla. Culminant à 887 m. Elle présente des versants très abrupts et une forme conique d'environ 30 km de diamètre à la base. (DAKKI, M., 2003).

Les Monts de Bni Bou Ifrour : ce massif allongé en direction SSW-NNE émerge au niveau de la plaine du Gareb, au sud du massif du Gourougou ; il est constitué de terrains autochtones jurassico-crétacés de nature variée, traversés par des filons de granodiorite. Sur le plan topographique, il n'est séparé du Jbel Gourougou que par un seuil d'environ 300 m d'altitude. Le relief est composé d'une multitude de collines qui présentent un étagement allant de 100 m sur les bords à plus de 600 m au centre, le point culminant étant de 697 m (Jbel Ouiskane) (DAKKI, M., 2003).

Les monts Kebdana : il s'agit d'un chaînon allongé de près de 50 km ; il sépare la vallée de la Basse Moulouya du bassin de Bou Areg. Son avancée en mer sous forme de cap (Ras Kebdana ou Ras El Ma) a permis de mieux individualiser la baie de Bou Areg, tout en définissant une baie très ouverte à l'est (baie de Saïdia). Ce massif culmine à 932 m (Jbel Tamezzoukht). Ses versants nord-ouest possèdent une même inclinaison qu'ils maintiennent jusqu'à la mer (Fig. 2), où ils se prolongent vers l'Est par des falaises maritimes verticales. La hauteur de ces dernières s'élève progressivement de 20 m (Arkmane) à 70 m (Dhar Taffant), pour s'abaisser de nouveau jusqu'à 46 m à Ras El Ma. (DAKKI, M., 2003).

Les montagnes de Béni Bou Yahi : ils correspondent à des petites montagnes culminant à 500 à 1100 m, séparées des Béni Snassen par le cours de l'oued Moulouya. Ils constituent une zone de transition entre le domaine moyen atlasique autochtone et le domaine rifain ; ils ne sont affectées que très peu par le charriage et la tectonique rifains : quelques éléments de nappes recouvrent de manière très éparse certains secteurs, indiquant des déversements qui annoncent le style tectonique rifain (DAKKI, M., 2003).

b) Des plaines diversifiées dont la superficie est modeste

La région se compose de plusieurs plaines qui constituent un véritable couloir qui s'étire d'ouest en est. Leur superficie est modeste, dont la plus importante est la plaine des Triffa (Carte n° 8). Ces plaines ont été remplies de dépôts et d'alluvions fertiles qui, ajoutés à l'irrigation dans plusieurs cas, mais aussi à l'abondance relative, selon les années, des précipitations, font de ces plaines les espaces les plus fertiles de toute la Région Orientale.

La plaine des Triffa : elle s'étend sur une superficie de 600 km^2. Elle dessine une dépression syncline entre la chaîne des Béni Snassen au Sud, et l'axe anticlinal que représente la chaîne des Kebdana au Nord-Ouest et les chaînons des Msirda en Algérie. Une croûte calcaire de la fin du villafranchien affleure sur la périphérie de la plaine. Dans la partie centrale déprimée, des alluvions quaternaires (limons argileux soltaniens et sables rharbiens (RAYNAL, R., 1961) se sont accumulés et ont donné des sols souvent fertiles. Pour cela, elle est considérée comme la plaine la plus fertile du Nord de l'Oriental marocain.

Plaines de Bou Areg et du Gareb : il s'agit de deux unités contiguës faisant partie d'une série de dépressions séparées par des seuils, s'alignant en direction ENE-WSW sur quelque 80 km entre les vallées de l'oued Kert et de la Moulouya ; la plaine de Gareb, au sud-ouest de cet ensemble, est la plus vaste.
Des formations rouges du Quaternaire moyen, à dominance argileuse, remplissent la quasi-totalité de ces cuvettes. Dans la plaine de Bou Areg, l'épaisseur de ces dépôts dépasse les

120 m près de la mer. En outre, les conglomérats et grès pliocènes, principales formations emmagasinantes d'eau, forment le soubassement des deux plaines. (DAKKI, M., 2003).

Plaine de Zebra : elle est dominée par le versant Sud des Kebdana. Vaste dans sa partie occidentale où l'altitude moyenne est de l'ordre de 100 m. Elle se rétrécit et s'incline en direction de l'embouchure de la Moulouya.

Ces reliefs représentent relativement un obstacle à l'agriculture. Outre la difficulté des communications et la faible accessibilité intra-régionales, le morcellement du relief en petites unités très individualisées et la modestie des superficies des plaines ne permettant pas le développement de l'activité agricole et la création des grandes exploitations. De même, ces montagnes situent la région dans une situation quasi enclavée du fait de l'interposition du Rif et du Moyen Atlas et privent également la région de l'humidité atlantique au niveau climatique. Ce qui rend l'activité humaine relativement difficile.

2) Les aléas climatiques

Vu sa position sur la marge sud-ouest de la Méditerranée, le Nord de l'Oriental se trouve sous un climat typiquement méditerranéen semi-aride avec une période sèche du mois d'avril au mois d'octobre, et une autre humide, allant de novembre à mars. Elle se trouve également sous l'influence des hautes pressions sahariennes, qui sont à l'origine du Chergui et du Sirocco, vents chauds et secs du Sud et du Sud-Est.

a) L'insuffisance et l'irrégularité des précipitations

La région est située derrière la chaîne du Rif et le moyen Atlas qui constituent une barrière contre l'humidité et les influences atlantiques. De ce fait, les perturbations venant de l'Atlantique ne donnent que des précipitations faibles. En revanche, la région est largement ouverte sur les perturbations en provenance du Nord et du Nord-est. Ces perturbations méditerranéennes constituent la principale origine des masses d'air humides dans la région (liées à l'arrivée des masses d'air froides du nord), qui sont moins fréquentes mais généralement plus humides. En effet, l'irrégularité interannuelle des précipitations est très marquée dans la région, si l'on en juge les données de tableau n° 42. Rappelons que cette irrégularité a existé avant l'installation de la sécheresse qui a marqué les deux dernières décennies du siècle passé. La pluviométrie annuelle est faible et irrégulière (moyenne de 300 mm) avec des variations de 150 à 600 mm selon les années et les endroits.

Tableau n° 42 : Variation interannuelles des précipitations dans la région

Année	**1998**	**1999**	**2000**	**2001**	**2002**	**Moyenne**
Selouane	168	323,9	199,2	289,4	240,0	244,1
Kariat Arkmane	130,7	355,3	190,6	214,3	221,9	222,5

Source : Office Régional de la Mise en Valeur de la Moulouya, Berkane, 2003

Graphique n° 6

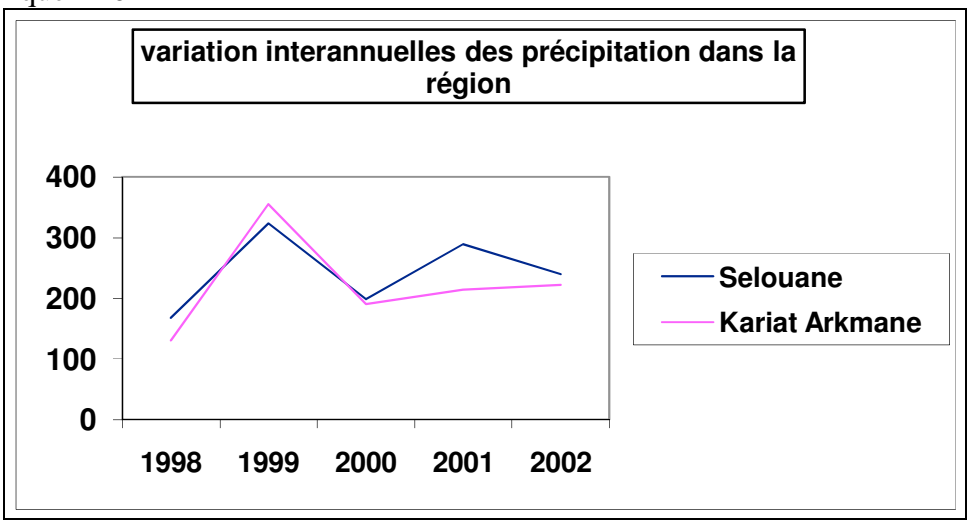

Les précipitations sont caractérisées par d'importantes fluctuations inter-annuelles et intra-annuelles. Une année peut être sèche ou abondamment pluvieuse. Par exemple, l'année 1998, la région n'a enregistré que 168 mm à Selouane et 130,7 mm à Kariat Arkmane, alors que l'année suivante (1999), Selouane a reçu 323,9 mm et Kariat Arkmane 355,3 mm. De même, ces précipitations sont centrées dans le temps et l'espace.

Tableau n° 43 : Précipitions mensuelles à Ahfir en 1992-1993

Mois	**J**	**F**	**M**	**A**	**M**	**J**	**J**	**A**	**S**	**O**	**N**	**D**	**Tot annuel**
Quantité (mm)	19,0	128,0	29,8	45,8	42,1	7,0	0	0	0	10,4	75,2	53,2	410,5

Source : Centre de la mise en valeur 109, Ahfir, 1995

Les précipitations sont concentrées entre le mois de novembre et avril. Plus de 85,5% des pluies tombent entre les mois de novembre et avril. Les mois de mars-avril et de décembre-janvier sont les plus humides, alors que les mois de juillet et août sont très secs. Souvent des pluies brutales et abondantes ont lieu entre les mois de mai et de juin. Aux deux pointes de pluviosité d'automne et de printemps s'oppose l'aridité de la saison estivale. Cette concentration de précipitation engendre des ruissellements qui provoquent des érosions, notamment dans les régions où la perméabilité des sols est faible. Ce sont les zones montagneuses (surtout celles de l'Ouest de la région) qui souffrent le plus de ce phénomène.

De même, ces précipitations varient dans l'espace. A Berkane (plaine), les précipitations se tiennent entre 350 et 400 mm. Par contre, la moyenne annuelle des précipitations dans les montagnes varie entre 360 mm et 600 mm, sachant que la grande majorité de ce massif se situe en moyenne montagne (700-1 000 m d'altitude), ce qui témoigne d'une légère humidité du climat, comparé à celui du reste de la région.

Une faible partie de ces précipitations tombe sous forme de neige (1-5 jours par an), laquelle ne persiste généralement pas plus de 6-7 jours sur les ubacs. La grêle est également peu fréquente (en moyenne 1-5 jours par an). Le nombre de jours de pluie varie de 45 jours (Tafoghalt) à 50 jours par an (Aïn Almou).

b) Températures

Les températures varient peu dans l'espace ; la moyenne des maxima du mois le plus chaud (août) est de 29°C à Berkane et de 32,2°C à Nador. Le mois le plus froid (janvier) présente des minima moyens de 7,7°c à Nador et 6,3°C à Berkane. En été, plus on s'éloigne de la côte plus les moyennes mensuelles augmentent et vice-versa pendant l'hiver. Donc, la mer a des influences sur le régime thermique dans la région. Concernant les températures moyennes annuelles, elles varient de 22,3°c (maxi) à 13,4°c (mini) à Nador et de 24,8°c (maxi) et 12,5°c (mini) à Berkane.
Le gel est peu fréquent (5-10 jours/an) et se localise essentiellement en altitude. C'est à dire qu'il n'y a pratiquement pas d'arrêt végétatif dû au froid hivernal.

Tableau n°44 : Variation des températures mensuelles minimales et maximales à Nador et Berkane

Mois		**J**	**F**	**M**	**A**	**M**	**J**	**J**	**A**	**S**	**O**	**N**	**D**	**AN**
Nador	**Mini**	7,7	8,2	9,2	11	13,7	17,3	20	20,5	19,2	14,7	11	8,3	13,4
	Maxi	17,2	17,3	18,8	19,7	22,3	25,7	28	29	27,2	24	20,7	18,7	22,3
Berkane	**Mini**	6,3	6,8	8,8	10,4	12,8	16,6	19,5	19,7	17,8	13,8	10,2	7,6	12,5
	Maxi	18	19,4	21,4	23,3	25,8	29	32,2	32,2	29,9	25,8	21,8	18,6	24,8

Source : LAOUINA, A., 1990

Il faut noter que les températures estivales sont partout élevées, à l'exception des montagnes de Béni Snassen, en particulier quand souffle le Chergui, vent de l'Est ou du Sud-Est, apportant l'air surchauffé et sec du Sahara et provoquant des augmentations des températures de l'ordre de 15 à 20°C. Ce vent provoque souvent des dégâts considérables sur la végétation et les cultures estivales (maraîchages).

c) Le vent a peu d'influence sur la région

Le Nord de l'Oriental marocain subit deux types de vents : ceux de l'Ouest et du Sud-Ouest, fréquents surtout en hiver, et ceux du Nord et du Nord-Est, qui dominent en été. Les vents chauds et secs du Sud-Est et de l'Est sont assez fréquents en été. La province de Berkane presque fermée, entourée par la chaîne des collines des Ouled Mansour qui longe la côte au Nord et par les monts de Béni Snassen et des Msirda Fouaga à l'Est (l'Algérie), les vents n'y jouent qu'un rôle relativement secondaire. Par contre, la province de Nador est complètement ouverte vers le Sud et subit en conséquence une influence beaucoup plus forte des vents, et en particulier les vents d'est du type Chergui. Cela provoque une évapotranspiration élevée qui contribue à la perte d'une quantité importante d'eau dont l'agriculture a besoin.

Ce climat constitue un atout pour le développement touristique alors qu'il l'est beaucoup moins pour l'agriculture. Il constitue une contrainte naturelle importante sur les ressources en eau. Le cyclique de la sécheresse, l'insuffisance et la mauvaise répartition des précipitations ont des effets sur l'écoulement des oueds, le réserve des barrages et les nappes phréatiques.

3) L'eau entre la disponibilité et la menace

Au niveau de l'Oriental, la région est relativement l'espace le mieux doté en eau. Les précipitations y sont plus importantes par rapport au reste de la région orientale.

Le Nord de l'Oriental dispose d'importants volumes hydriques que lui procurent les grands équipements hydrauliques, érigés depuis longtemps sur la Moulouya, qui est le plus important fleuve de la région. Il prend sa source dans le Haut Atlas et il parcourt 520 km dans une région où le climat est aride à semi-aride, pour se jeter finalement dans la Méditerranée. Il est le principal drain du réseau hydrographique. Son régime se traduit par un débit d'étiage de $1m^{3/s}$ et des crues très importantes comme celle de 27 mai 1963 qui a atteint 8 000 m^3. (ORMAVAM). Son importance a permis aux pouvoirs publics l'édification de deux barrages :
- le barrage Mohamed V avec une capacité de 730 Millions m^3;
- le barrage Machrâa Hammadi : édifié en 1955. Il se trouve à 10 km en aval du premier. Sa capacité est de 42 Millions de m^3 assurant aussi la distribution d'autres cours d'eau comme Oued Kert, Oued Amakrane et Oued Nekkour. Il joue le rôle de barrage de dérivation des eaux sur la rive droite pour l'irrigation de la plaine des Triffa et la rive gauche pour irriguer les plaines de Bou Arg, Zabra et Gareb.

Par ailleurs, le Nord de l'Oriental possède des ressources souterraines relativement abondantes, notamment dans la plaine des Triffa, le massif de Béni Sanssen et moins d'importance à kert, Gareb et Bou Arg.

Cette disponibilité d'eau est cependant menacée par la pénurie, voire par la disparition. En effet, la région connaît des cycles fréquents de sécheresse (sécheresse structurelle) qui rend l'irrigation indispensable. Or, le secteur agricole est le plus grand consommateur d'eau (près de 90% au niveau national) [(1)] ; ce qui conduit à la baisse du volume d'eau dans les barrages. Cette baisse n'est pas due seulement à la sécheresse mais aussi à l'envasement, comme illustre le tableau n° 45.

Tableau n°45 : Evolution de la réserve du barrage Mohamed V

Année	1967-1968	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000
Volume (Mm3)	**720**	**322**	**283**	**184**	**91**

Source : ORMVAM, 2000

Graphique n° 7

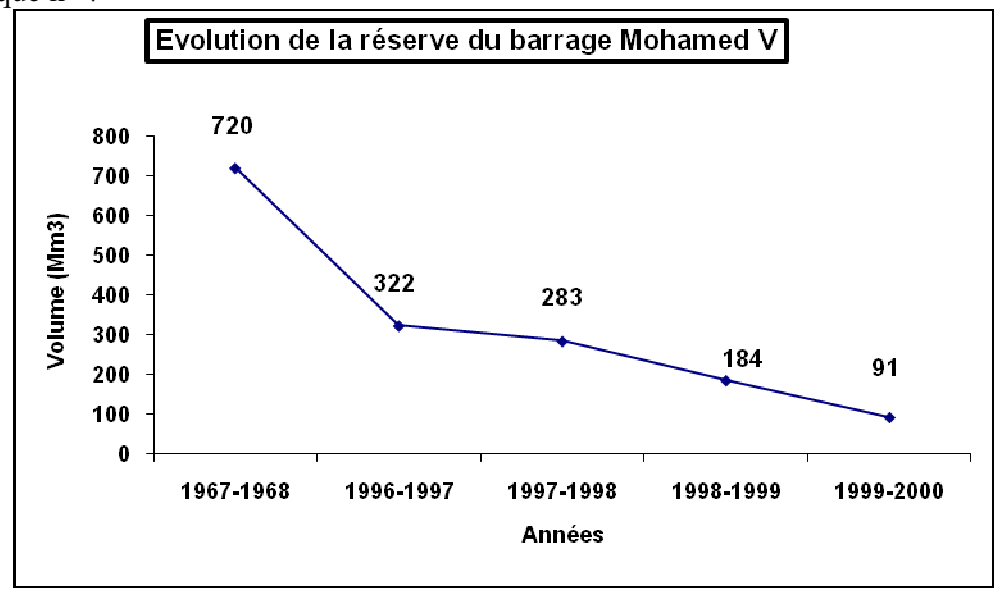

Source : ORMVAM, 2000

La réduction de capacité est due à l'envasement accentué du barrage depuis la mise en service en 1967 puisque la Moulouya y apporte jusqu'à 10 millions de m^3 d'alluvions par an, mais également à la sécheresse et la forte évaporation surtout en été. A titre exemple, la capacité initiale du barrage de Mohamed V est de 730 Mm^3 mais sa capacité a atteint jusqu'à 91 Mm^3 pour l'année agricole 1999-2000 (année sèche).

Concernant les eaux souterraines, elles connaissent le problème de la salinité, notamment dans les plaines de Gareb et Bou Arg où la teneur en sel peut aller jusqu'à 16g/l, ce qui les rend inutilisables pour l'irrigation. Ces nappes et ressources connaissent également une baisse continue en raison essentiellement du tarissement de certaines ressources, du recul des apports des nappes et du pompage excessif des exploitations agricoles dans la région (ORMAVAM).

De plus, le secteur de l'irrigation se trouve actuellement confronté à la concurrence avec les autres usages de l'eau qui connaissent une augmentation considérable, notamment avec l'explosion urbaine, les aménagements touristiques et industriels à travers la région. L'évapotranspiration est élevée car la région subit de hauts niveaux de chaleur et la fréquence des vents desséchants, venant du sud et de l'est (Chergui). Ces facteurs contribuent à la perte d'une quantité importante d'eau.

La rareté des ressources en eau et le cycle de la sécheresse entraînent des effets sur la qualité des sols.

4) Des sols fertiles rares, à l'exception de la plaine des Triffa

Pour des raisons topographiques et surtout climatiques, la région n'est pas dotée de sols très fertiles, excepté certaines localités. A cause de l'aridité et la salinité, les sols sont souvent faiblement évolués, présentant des profils peu profonds avec des formes plus au moins avancés d'encroûtement. Ils sont généralement pauvres en matière organique (azote, phosphore), ce qui leur donne une structure peu stable et favorise leur rapide dégradation et leur médiocre possibilité de drainage interne. Cela nécessite l'apport de fumure ou d'engrais pour en améliorer la structure et éviter les carences.

La répartition spatiale des types de sols suit assez fidèlement le zonage climatique. A l'est de Berkane (plaine des Triffa), on rencontre des sols rouges profonds, peu claires et de texture argileuse ; il s'agit là des sols les plus fertiles de toute la région. A l'Ouest de Berkane, les éléments calcaires dans le sol s'accroissent, et la teneur en matières nutritives est moins grande. Dans la région de Nador, les sols calcaires prédominent, avec souvent des croûtes calcaires nettes et parfois une certaine salinité ; les conditions de l'irrigation qu'on rencontre ici sont beaucoup plus défavorable que dans la région de Berkane. Dans les plaines de Bou Arg et Gareb, les sols occupent une situation médiocre en ce qui concerne leur aptitude à l'irrigation. Au Gareb, les sols calcaires peu profonds prédominent, tandis qu'au Bou Arg, les sols sont profonds, peu calcaires, mais salins à proximité de la côte (ORMAVAM).

Outre les conditions physiques et climatiques, l'agriculture régionale souffre des contraintes humaines et techniques.

5) Les difficultés humaines et techniques dont souffre l'agriculture régionale

L'agriculture continue d'utiliser des moyens agricoles traditionnels avec une prépondérance des micro-exploitations, notamment l'agriculture traditionnelle. Elle souffre

par ailleurs de manque de moyens humain et matériel pour l'encadrement des agriculteurs, de manque d'infrastructures de base dans la campagne (routes goudronnées, eau potable, les écoles, les centres médicaux, d'exode de la population rurale et l'émigration intensive vers l'extérieur et de problème foncier (non immatriculation des exploitations). Ajoutons que l'agriculture est peu médiatisée et, par conséquent, ses rôles sont peu connus par le public «Le système d'enseignement ne s'intéresse pas à l'agriculture».

Cette situation difficile est aggravée par la vétusté des infrastructures hydro-agricoles, liée au défaut de maintenance ; l'efficacité et la durabilité de l'irrigation sont sérieusement menacées dans le périmètre de la Basse Moulouya. En 2003, le taux de défaut de maintenance était de 52,5% en raison de l'insuffisance des crédits alloués à la maintenance des équipements (EL-GHALI, A. EL-KASSIMI, M. GHANNAMI., 2004). Ajoutons la hausse du prix de l'eau d'irrigation appliqué par le ministère de l'agriculture qui représente un obstacle pour élargir la superficie irriguée dans la région. Le problème de l'efficacité de l'utilisation de l'eau en irrigation dans la région (le périmètre de la Moulouya) se pose principalement au niveau de l'application à la parcelle. En effet, la perte d'eau à la parcelle est considérable, notamment dans le cas du système gravitaire traditionnel appelé *Robta,* qui représente 74,5% de la superficie équipée. L'irrigation par aspersion représente près de 22 % de la surface ; l'irrigation localisée ne représente que 3,5 % de la superficie, pourtant elle est la meilleure méthode d'économie d'eau d'irrigation. Elle permet d'économiser jusqu'à 50 % d'eau par rapport à la méthode classique (EL-GHALI, A. EL-KASSIMI, M. GHANNAMI., 2004).

Les périmètres irrigués connaissent en outre de sérieuses difficultés dues à la pression qu'exerce l'urbanisation rampante à la fois sur la terre et l'eau. Les villes qui jouxtent les périmètres s'étendent rapidement sur les parcelles agricoles utiles et fertiles à savoir Berkane sur le périmètre des Triffa, Béni Nsar sur Bou Arg et Zaïo sur Zebra. Alors que les besoins en eau aussi bien pour la consommation domestique que pour l'industrie (les briqueteries implantées entre Zaïo et Nador prélèvent l'eau directement dans le canal d'irrigation) entraînent une ponction d'eau de plus en plus importante au détriment de l'agriculture.

Ces contraintes physiques, climatiques, humaines et techniques rendent l'activité humaine relativement difficile, notamment l'agriculture. Elles déterminent profondément la production et la productivité agricole dans le Nord de l'Oriental marocain.

B) La production agricole : intensive dans le secteur irrigué et autosuffisante dans le secteur bour

1) Le secteur irrigué : une agriculture valorisée et concentrée dans la Basse Moulouya

Le secteur irrigué est caractérisé par une agriculture intensive et diverse. Il est concentré dans la Basse Moulouya. Du fait, elle est appelée «Oasis de l'Oriental»ou «l'Île Verte».

a) Les plantations fruitières : une prédominance des agrumes

Avec l'introduction de l'irrigation, la région a connu une diversification des plantations fruitières dont les agrumes qui occupent la première place aussi bien au niveau de la superficie que de la production.

Tableau n° 46 : Evolution de la superficie, de la production et de rendement des plantations fruitières dans la région

	2001-2002			2002-2003			2003-2004		
	Sup(h)	Pro (T)	Rdt(T)	Sup (h)	Pro(T)	Rdt(T)	Sup(h)	Pro(T)	Rdt(T)
Agrumes	9 602	177 273	18,4	9 916	204 070	20,5	9 997	213 538	21,3
V. de table	1 916	31 615	16,5	2 016	30 140	15	1 997	28 957	14,5
V. de cuve	600	4 800	8	600	5 400	9	600	4 800	8
Olivier	4 120	14 600	3,5	4 412	9 227	2,1	4 685	24 121	5,1
Abricotier	1 069	15 648	14,6	1 006	7 042	7	945	5 670	6
Divers	1 158	10 818	9,3	1 256	12 885	10,2	1 393	14 262	10,2
Total	18 465	-	-	19 206	-	-	19 617	-	-

Source : ORMVAM, 2005

Les agrumes sont la principale plantation dans le secteur irrigué. Cet arbre est très ancien dans la région. Les berbères des montagnes des Béni-Snassen ont planté des oranges sur les terrasses irriguées de la vallée de Zegzel bien avant l'arrivée des colons européens. L'introduction de cette plante dans les plaines de la Basse Moulouya a débuté vers les années 1930. Mais, l'agrumiculture a connu son vrai démarrage vers les années 60 où la superficie a augmenté de 2 300 ha en 1954 à 4 500 ha en 1963 pour atteindre 7 250 ha en 1968 et 9 700 ha en 1971 à 11 584 ha en 1990 (ORMVAM). Cela a permis à la Basse Moulouya d'être parmi les principales régions marocaines de la culture des agrumes comme le montre le tableau n° 47.

Tableau n° 47 : Les grandes régions agrumicoles marocaines (année 2000)

Régions	**Superficie cultivée en agrumes (ha)**	**%**
Sous Massa	26 910	36,1
Gharb	18 040	24,2
Moulouya	10 900	14,6
Tadla	9 510	12,8
Haouz	4 260	5,7
Loukous	2 020	2,7
Autres	2 860	3,9
Total	74 500	100

Source : Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, 2000

La région occupe la troisième place au niveau national concernant la superficie cultivée en agrumes avec 10 9000 ha (14,2%) en 2000 après Sous Massa et le Gharb.

Tableau n° 48 : Evolution de la superficie, de la production et de rendement des agrumes dans la Basse Moulouya

Année	**1996-1997**			**1997-1998**			**1998-1999**		
Espèces	Sup (Ha)	Pro (T)	Rdt (T/ha)	Sup (Ha)	Pro (T)	Rdt (T/ha)	Sup (Ha)	Pro (T)	Rdt (T/ha)
Clémentine	6812	119376	22,3	6939	112250	21,0	6950	109394	20,4
Navel	4649	53 850	20,4	4668	72080	24,7	4602	61110	20,4
Autres	810	9 557	16,0	770	10900	17,0	731	11296	19,0
Total	12 271	**182 783**	-	12 377	**195 230**	-	12 283	**181 800**	-

Source : ORMVAM, 2000

Malgré l'importance de la superficie et la production comme montre le tableau n° 46, le secteur agrumicole connaît, actuellement, plusieurs difficultés. Le problème fondamental est celui de la commercialisation. Avec l'apparition d'autres pays méditerranéens qui cultivent les agrumes à savoir l'Espagne, l'Italie, Israël, il devient de plus en plus difficile de trouver des marchés pour exporter la production vu la rude concurrence. Par ailleurs, le vieillissement du verger dans certaines zones (Madagh, Slimania, Boughriba,...), puisque l'âge moyen des arbres est compris entre 45 et 50 ans. Les premières exploitations remontent à 1958. Nous notons également la sécheresse est une menace permanente et les agrumes, très sensibles, surtout en été, d'où la nécessité d'irriguer de mai à septembre, voire en hiver. Même l'irrigation pose des problèmes à cause de la salinité de l'eau qui est très élevée en été. Ainsi la superficie des agrumes a-t-elle connu une baisse régulière depuis les années 1990.

Tous ces problèmes laissent prévoir une crise profonde de ce secteur dans les années à venir si des mesures ne sont pas prises. Les effets seront dramatiques pour l'ensemble de la région, que ce soit sur le plan économique puisque les exportations rapportent des rentrées en devises très importantes ou sur le plan social puisque entre 5 000 et 6 000 personnes travaillent chaque année à la cueillette de la récolte et dans les stations des conditionnements et l'emballage. Des agrumiculteurs constatent que la rentabilité de cette culture a beaucoup baissé à cause de la commercialisation et de la surproduction.

Tableau n° 49 : L'évolution d'exportation des agrumes dans la Basse Moulouya en tonnes

Année	**1994-95**	**95-96**	**96-97**	**97-98**	**98-99**
Clémentine[1]	56 700	58 170	79 128	67 930	68 139
Navel	1 059	10 300	7 383	3 023	8 321
Autres	2 465	6 023	3 011	6 509	11 501
Total	60 224	74 493	89 522	77 462	87 961

Source : ORMVAM 2000

Les exportations des clémentines et du navel ont connu une augmentation sensible. Par exemple de 94-95 à 96-97, elles ont augmenté de 57 760 tonnes à 86 510 tonnes, soit une augmentation de 49%. Ceci est dû principalement aux conditions de commercialisation qui étaient favorables.

Concernant l'olivier, la superficie oléicole en grande hydraulique a connu une évolution sensible durant ces dernières campagnes en passant de 4 120 ha en 2001-2002 à 4 685 ha en 2003-2004. Cette augmentation est due principalement à l'encouragement des plantations moins exigeantes ainsi qu'à l'opération rétrocession de plantes d'olivier gratuitement aux agriculteurs. En résulte, les rendements et la production obtenus sont très intéressants notamment pendant la campagne 2003-2004 où le rendement a connu une hausse importante en passant de 2,1 t/ha en 2002-2003 à 5,1 t/ha en 2003-2004. Mais, ils restent soumis au phénomène d'alternance qui caractérise cette culture.

[1] Les premières plantations de clémentiniers remontent à 1958. Mais, selon toute vraisemblance, et les affirmations d'exploitants agricoles sur place, la clémentine plongerait ses origines plus loin dans l'histoire de Berkane. Une légende largement relayée dans la région soutient que ce petit fruit serait né en 1900 quand un missionnaire français, le père Clément Rodier, croisa le pollen d'un bigaradier «arbre donnant la bigarade, une orange amère» à la fleur du mandarinier. «Le fruit résultant de ce croisement sera baptisé clémentine du nom du père Clément Rodier», soutient Brahim Taieb, président de l'Association des producteurs des agrumes, Berkane, selon L'économiste, Edition 2720 du 22 février 2008.

La viticulture a été introduite dans la région par les colons européens installés en Oranie qui étendaient après la crise économique de 1929. De ce fait, la région, notamment la plaine des Triffa, devenait un prolongement de l'Oranie. Après l'indépendance, le vignoble connaissait une régression à cause des attaques du phylloxéra et du mildiou et du fait de vieillissement du verger. A la suite de l'arrachage depuis 1968, la vigne occupe moins de 2 000 ha dans la région où la superficie de cépages de cuve a régressé au profit de la vigne de table comme montre le tableau ci-dessus. Sur trois caves vinicoles de la région, seule celle de Berkane (Vins de Béni Snassen) reste active. Cette augmentation de la vigne de table est due à l'utilisation des cépages productifs (tels que la variété Muscat d'Italie), à l'amélioration de techniques (lutte phytosanitaire, irrigation localisée, mode de conduite moderne). En plus, la vigne de table est plus rémunératrice.

La superficie d'abricotier a connu une régression dans les dernières campagnes où elle est passée de 1 069 ha en 2001-2002 à 945 ha en 2003-2004. Cette diminution est due aux difficultés rencontrées au niveau de la commercialisation car l'abricotier est une espèce qui a une courte durée de récolte et qui coïncide avec l'arrivée d'autres fruits sur le marché.

b) La culture industrielle dominée par la betterave à sucre

La superficie des cultures industrielles varie d'une campagne à l'autre selon les disponibilités en eau au niveau du barrage et l'intervention de l'ORMVAM qui impose les assolements de ces espèces.

Tableau n° 50 : Evolution de la superficie, de la production et de rendement des cultures industrielles dans la Basse Moulouya

Campagne	**2001-2002**			**2002-2003**			**2003-2004**		
Espèces	Sup(h)	Prod (T)	Rdt(T)	Sup (h)	Prod (T)	Rdt(T)	Sup(h)	Prod (T)	Rdt(T)
Betterave	4 826	315 620	65,4	4 888	317 603	65	4 449	243 549	55
Tournesol	9	16	1,8	0	0	0	0	0	0
Niora	171	308	1,8	125	216	1,7	166	250	1,5
Piment	125	267	2,1	25	45	1,8	21	38	1,8
Total	5 177	-	-	5 038	-	-	4 636	-	-

Source : ORMVAM, 2005

D'après le tableau n° 50, la superficie totale des cultures industrielles a connu une régression dans les deux dernières campagnes. Cette diminution a entraîné la baisse de la production et le rendement, ce qui devrait poser le problème d'approvisionnement en matière première, notamment la betterave à sucre, de la sucrerie SUCRAFOR[1]. Elle est la plus répandue dans la Basse Moulouya. Elle est introduite depuis 1962. Elle couvre, actuellement, entre 4 000 et 5 000 ha selon les campagnes sur les deux rives de la Basse Moulouya. Grâce à cette culture et dans le cadre d'une politique de développement sucrière, l'Etat marocain a créé en 1971 la SUCRAFOR, située à Zaïo dans la province de Nador. Elle est dotée d'une capacité de traitement de 210 000 tonnes de betterave par campagne et une capacité de production du sucre de 30 000 tonnes. Elle emploie plus de 200 personnes, sans compter les ouvriers occasionnels dont le nombre varie de 150 à 250 personnes.

[1] Sucrerie Raffinerie de l'Oriental.

Tableau n° 51 : Les performances réalisées par la SUCRAFOR en 2001

Désignation	**2001**	**2000**	**%**
Tonnage de betterave traité	241 500	135 700	+78
Production du sucre blanc	33 359	17 359	+92
Production du pulpe pellet et sèche	13 633	7 622	+79
Mélasse	15 279	14 196	+7,6

Source : ORMVAM, 2002

Malgré ces performances, la région de la Basse Moulouya reste un périmètre modeste à l'échelle nationale concernant les cultures sucrières, comme le montre le tableau n° 52.

Tableau n° 52 : Capacité industrielle du traitement de la betterave (moyenne/5 ans)

Sucreries	**Capacité de traitement (en 1000 T)**	**Récolte de la zone d'action (en 1000 T)**	**Taux d'utilisation de la capacité**
Gharb	880	637	72%
Loukkos	320	276	86%
Tadla	1.152	1.089	95%
Doukkala	960	1.048	109%
Moulouya	240	190	79%

Source : MADRPM (Direction des Productions Végétales)

Pour améliorer sa production et sa place au niveau national, la SUCRAFOR vise à renforcer sa production journalière du sucre blanc et à améliorer ses performances techniques. Dans ce cadre, l'administration de cette société a conclu un contrat-programme avec l'Etat pour la période 2001-2005. Le montant correspondant à la concrétisation de son plan d'action pour l'année 2002 s'élevait à 74 milliards de dirhams.

c) Les cultures maraîchères

Avant la dérivation des eaux de la Moulouya, les cultures maraîchères étaient pratiquées traditionnellement dans les vallées irriguées de Béni Snassen où elles couvrent encore, en association, avec les cultures arboricoles, une superficie importante répartie en un grand nombre de petites parcelles en terrasse. Avec l'aménagement agricole qu'a connu la région, les cultures maraîchères sont localisées dans la Basse Moulouya, notamment dans la plaine des Triffa. Selon l'ORMVAM, les maraîchages occupent souvent la troisième place après les céréales et les plantations. Comme toutes les autres espèces culturales, la production des cultures maraîchères est fortement influencée par le type du sol, le climat, la disponibilité de l'eau et de qualité déterminée des débouchés et des coutumes des agriculteurs.

Tableau n° 53 : Evolution de la superficie, de la production et du rendement des maraîchers dans la Basse Moulouya

campagnes	2001-2002			2002-2003			2003-2004		
Espèces	**Sup(h)**	**Pro(T)**	**Rdt(T)**	**Sup(h)**	**Pro(T)**	**Rdt(T)**	**Sup(h)**	**Pro(T)**	**Rdt(T)**
P.de terre	3 079	89 438	29	3 332	87 716	26,3	3 335	88 308	26,5
Haricot	650	2 754	4,2	1 170	4 442	3,8	657	2 812	4,3
Artichaut	367	5 872	16	340	6 120	18	364	6 552	18
Tomate	338	8 175	24,2	267	7 128	26,7	404	11 130	27,5
Carotte	248	5 450	22	360	7 957	22	240	6 427	26,8
Courges	141	3 385	24	115	2 710	23,6	172	5 030	29,2
Melon	688	16 260	23,7	1 000	25 000	25	1 192	35 760	30
Pastèque	41	738	18	54	1 350	25	40	1 000	25
Fève	1 218	12 188	10	1 933	19 330	10	1 516	15 160	10
P. Pois	664	3 984	6	1 451	8 086	5,6	1 090	6 540	6
Autres	602	5 516	9,2	528	6 269	11,9	570	7 705	13,5
Total	8 036	-	-	10 023	-	-	9 580	-	-

Source : ORMVAM, 2005

La superficie des cultures maraîchères varient d'une année à l'autre (2001-2002 = 8 036 ha, 2002-2003 = 10 023 ha, 2003-2004 = 9 580 ha) en fonction de la réserve d'eau dans les barrages pour l'irrigation, de la commercialisation des produits de la campagne précédente et de la disponibilité en semence de certaines espèces et variétés. Aussi le rendement varie-t-il d'une saison à l'autre selon la disponibilité de l'eau et les efforts effectués par les agriculteurs et l'ORMVAM.

Les cultures prédominantes représentées par la pomme de terre (3 335 ha), la fève (1 516 ha), le petit pois (1 090 ha). Il est à signaler qu'au cours des dernières campagnes, la superficie de la fève et le petit pois a connu une évolution importante grâce à l'introduction de nouvelles variétés cultivées en période hivernale (semi-échelonné de mi-août à janvier) et aux avantages qui présentent à la fois agronomiques en tant que fertilisants et nutritionnels par la contribution à l'alimentation des hommes et des animaux.

La gamme variée des cultures maraîchères s'y explique par les besoins de consommation des centres urbains de la région orientale (Oujda, Nador, Berkane, Taourirt,...) que par l'opportunité d'exportation de certains produits transformés ou surgelés. La région est considérée comme le réservoir alimentaire de l'Oriental et même de l'Ouest algérien via la contrebande. Cette importance est justifiée par la faiblesse des superficies irriguées dans les autres régions du Maroc Oriental.

Ce secteur emploie une main-d'œuvre importante par rapport aux autres secteurs agricoles comme le montre le tableau n° 54.

Tableau n° 54 : La main d'œuvre employée dans la culture maraîchère dans la Basse Moulouya pendant la saison 1997-1998

Espèces	Superficie (Ha)	Nombre total de journées
Pomme de terre	4 685	499 500
Tomate	1 297	153 030
Haricot blanc	2 384	151 280
Fève	2 302	230 200
Petit poids	2 871	315 810
Melon-pastèque	1 052	120 980
Artichaut	449	44 900
Chou-fleur	225	24 750
Divers	2 237	223 700
Total	17 502	1 764 150

Source : ORMVAM, 1999

La culture maraîchère crée plus d'emplois que les autres cultures car elle demande un entretien régulier et exigeant (irrigation régulière, engrais, fumier, traitements parasitaires, etc..) elle n'occupe le sol que 4 mois environ et peut faire l'objet de deux récoltes par an. Actuellement, elle attire de plus en plus les gros propriétaires en raison de leur rentabilité.

d) Les céréales : une prédominance du blé tendre

Les céréales sont produites dans les deux rives de la Basse Moulouya pour répondre aux besoins de la consommation locale humaine ou animale. Elles couvrent plus de 35% de la superficie irriguée selon la campagne 2003-2004 (ORMVAM). La superficie et le rendement restent très dépendants de la disponibilité d'eau d'irrigation dans le barrage ou à la quantité des précipitations et leur répartition dans le temps et l'espace comme illustre le tableau n° 55.

Tableau n° 55 : Evolution de la superficie, de la production et de rendement des céréales dans la Basse Moulouya

Campagne	2001-2002			2002-2003			2003-2004		
Espèces	**Sup(h)**	**Prod(T)**	**Rdt(T)**	**Sup(h)**	**Prod(T)**	**Rdt(T)**	**Sup(h)**	**Prod(T)**	**Rdt(T)**
B.tendre	12 720	40 860	3,2	11 121	40 670	3,7	13 841	53 998	3,9
B. dur	3 174	9 830	3,1	2 413	7 540	3,1	2 569	8 994	3,5
Orge	6 893	16 050	2,3	5 216	13 940	2,7	4 583	13 178	2,9
Maïs	18	36	2	22	100	4,5	9	24	2,7
Avoine	279	610	2,2	123	250	2	160	323	2,02
Total	23 084	-	-	18 895	-	-	21 162	-	-

Source : ORMVAM, 2005

A la lecture du tableau, nous dégageons les remarques suivantes :

* le blé tendre prédomine et sa superficie connaît une augmentation importante grâce à l'emploi de semences sélectionnées, des variétés à haut rendement et des engrais ;
* la superficie des céréales varie d'une campagne à l'autre ;
* le rendement des céréales (toutes espèces confondues) est passé de 25,6 qx/ha en 2001-2002 à 30 qx/ha en 2003-2004. Cette augmentation a été obtenue grâce à une intensification des efforts de vulgarisation pendant ces dernières campagnes et la suffisance de la réserve en eau dans le barrage Mohamed V.

La production céréalière de la région est destinée à trois minoteries d'une capacité totale d'écrasement de 10.000 t/an, dont deux dans la province de Nador : Grands Moulins de Béni Nsar datant de 1929, Moulins Ennasr de Selouane (créées en 1982) et une troisième implantée dans la province de Berkane depuis la fin des années 1970 (Moulins Saâda).

2) Le secteur bour[1] : une agriculture vivrière et dépendante de la pluviométrie

Vu les conditions climatiques qui ne sont pas souvent favorables, la superficie, la production et le rendement dans le secteur bour varient selon les années avec une prédominance des céréalicultures et de l'arboriculture en particulier l'olivier.

a) Les céréales : la prédominance de l'orge

La céréaliculture, dans le secteur bour, est une culture d'autosuffisance. Elle est pratiquée avec un assolement comprenant généralement céréales et jachère naturelle. Elle occupe la première place, selon la campagne agricole 2003-2004, avec une superficie de 57 715 ha.

Tableau n° 56 : Evolution de la superficie, de la production et de rendement des céréales dans la Basse Moulouya

Campagnes	**2001-2002[2]**			**2002-2003[3]**			**2003-2004[4]**		
Espèces	**Sup(h)**	**Pro(T)**	**Rdt(T)**	**Sup(h)**	**Pro(T)**	**Rdt(T)**	**Sup(h)**	**Pro(T)**	**Rdt(T)**
B.tendre	19 230	22 770	1,2	12 947	15 850	1,2	21 746	29 575	1,4
B. dur	5 210	5 090	1	3 859	6 150	1,6	4 770	8 311	1,7
Orge	32 263	39 870	1,2	27 085	40 930	1,5	30 574	48 160	1,6
Maïs	45	20	0,44	45	70	1,55	30	12	0,4
Avoine	827	870	1,1	960	1 590	1,7	595	866	1,5
Total	57 575	-	-	44 896	-	-	57 715	-	-

Source : ORMVAM, 2005

Le tableau montre les caractéristiques suivantes de la céréaliculture dans le secteur bour. Les emblavures annuelles sont constituées par l'importance des superficies ensemencées par l'orge. Selon les statistiques de la campagne 2003-2004, l'orge occupe 53%, le blé tendre 37,68%, le blé dur 8,26%, le maïs 0,05% et l'avoine 1%. Cette prédominance de l'orge est due au caractère de cette culture qui s'accommode de peu de pluie et de l'irrégularité de cette dernière, de sols médiocres et ne requiert que peu de soins.
Par ailleurs, la superficie de la céréaliculture varie d'une campagne à l'autre selon la quantité de précipitations et leur répartition annuelle. Par exemple, en 2002-2003, avec une année moins pluvieuse (Tableau n° 42), la superficie était de 44 896 ha par contre en 2003-2004, elle est passée à 57 715 ha avec une augmentation de 28,5% (12 819 ha) car la région a connu une année pluvieuse.

La production et le rendement sont également étroitement tributaires de la pluviométrie. Par exemple, ceux des céréales pendant les campagnes 2001-2002 et 2003-2004 sont différentes

[1] En raison de manque des données du secteur bour de toute la région, nous traiterons seulement les statistiques de la zone d'action de l'ORMVAM dans la province de Nador (la rive gauche) et la province de Berkane (la rive droite).
[2] La quantité des précipitations est de 242,4 mm à Berkane et 236,1 mm à Nador.
[3] La quantité des précipitations est de 278,5 mm à Berkane et 259,2mm à Nador.
[4] La quantité des précipitations est de 481,6mm à Berkane et 438,1mm à Nador.

en dépit de la même superficie cultivée presque dans les deux ans. En 2001-2002, la production a atteint 68 620 t, avec un rendement de 12 qx/ha (toutes espèces confondues). Par contre, en 2003-2004, elle a enregistré 86 924 t, avec un rendement de 15 qx/ha. Cette différence est expliquée par la quantité des précipitations enregistrées dans la région pendant les deux campagnes : 242,4 mm à Berkane et 236,1 mm à Nador en 2001-2003 et 481,6 mm à Berkane et 438,1 mm en 2003-2004. Cependant, le rôle des conditions pédologiques n'est pas négligeable, bien que le sol soit lui-même en rapport avec l'eau. En général, dans les terres bour, les sols sont de qualité médiocre, pauvre en matières organiques, peu profonds à cause d'une part de l'insuffisance des précipitations et de l'absence de couvert végétal, et d'autre part, de l'action de l'érosion du fait de la déclivité des terrains, souvent dénudés. Outre ces problèmes, la culture bour continue d'utiliser des moyens agricoles traditionnels (Photo 7) et souffre de la prépondérance des micro-exploitations (Photo 8).

b) L'arboriculture

Après les céréales, l'arboriculture occupe la 2ème place avec une superficie de 1 616 ha. Elle joue un rôle important dans l'économie des agriculteurs de la zone bour du Nord de l'Oriental marocain.

Tableau n° 57 : Evolution de la superficie, de la production et de rendement des plantations fruitières dans la région

Campagnes	**2001-2002**			**2002-2003**			**2003-2004**		
Espèces	**Sup(h)**	**Prod(T)**	**Rdt(T)**	**Sup(h)**	**Prod(T)**	**Rdt(T)**	**Sup(h)**	**Prod(T)**	**Rdt(T)**
Olivier	870	919	1,1	1 090	1 655	1,5	1 431	2 579	1,8
Divers	140	180	1,3	165	123	0,7	185	135	0,7
Total	1 010			1 255			1 616		

Source : ORMVAM, 2005

L'olivier, arbre rustique du milieu méditerranéen semi-aride, y est la principale essence fruitière. Il domine avec une surface de 1 431 ha (88,5%) selon la campagne 2003-2004. Sa superficie a connu une évolution sensible durant ces dernières campagnes en passant de 870 ha en 2001-2002 à 1 431 ha en 2003-2004. Cela revient principalement à l'encouragement des plantations moins exigeantes. De son côté, le rendement a connu une amélioration de 11 qx/ha en 2001-2002 à 18 qx/ha en 2003-2004.

c) Les cultures légumineuses

Elles occupent la troisième place avec une superficie de 1 041 ha en 2003-2004. Comme toutes les cultures en bour, les légumineuses sont influencées par les conditions climatiques.

Tableau n° 58 : Evolution de la superficie, de la production et de rendement des légumineuses dans la région

Campagne	**2001-2002**			**2002-2003**			**2003-2004**		
Espèces	**Sup(h)**	**Prod(T)**	**Rdt(T)**	**Sup(h)**	**Prod(T)**	**Rdt(T)**	**Sup(h)**	**Prod (T)**	**Rdt(T)**
Fève	414	1 656	4	405	2 244	5,5	393	2 358	6
P.Pois	488	1 464	3	547	1 641	3	584	2 336	4
Pois chiche	23	23	1	42	42	1	37	44	1,2
Total	925			994			1 014		

Source : ORMVAM, 2005

La superficie, la production et le rendement des légumineuses connaissent une constante évolution mais modeste d'après le tableau. Les légumineuses présentent des avantages à la fois agronomiques en tant que fertilisants et nutritionnels par la contribution à l'alimentation des hommes et des animaux.

En conclusion, les fluctuations pluviométriques se traduisent par des variations énormes au niveau des rendements et donc de la production agricole, tout particulièrement dans le secteur bour. L'importance de celui-ci fait du Nord de l'Oriental marocain une région vulnérable dont les ressources agricoles sont fragilisées par les aléas climatiques, d'où l'incapacité de la région, en l'état actuel, de mettre fin à la dépendance vis-à-vis de l'Occident marocain ou à l'étranger en matière de céréales. Dans ce sens, le Maroc demeure structurellement importateur, sa consommation annuelle s'approchant de 9 à 10 Mt. Les importations sont destinées à combler ce déficit de production mais également à améliorer la qualité des céréales proposées aux minotiers et semouliers. Au titre exemple, le Maroc a importé 2,3 Mt de blé tendre, 0,5 Mt de blé dur, 0,89 Mt de maïs et 0,41 Mt d'orge, entre juin 2002 et mai 2003. Les principaux fournisseurs du Maroc en céréales sont la France (23%), la Russie (15%), l'Ukraine (12%) et le Canada (10%).

Tableau n° 59 : Importations marocaines de céréales entre juin 2002 et mai 2003 (1000 qx)

	Blé dur	**Blé tendre**	**Maïs**	**Orge**	**Total**
France	7 609	547	601	836	9 593
Russie	4 975	0	0	1 211	6 186
Ukraine	3 353	0	0	1 621	4 974
Canada	542	3 523	0	0	4 065
Allemagne	2 450	0	0	57	2 507
USA	1	329	1 728	0	2 057
Argentine	0	0	3 131	0	3 131
Autres	4 068	849	3 522	383	8 822
Total	22 998	5 248	8 982	4 108	41 336

Source : L'Office National Interprofessionnel des Céréales et Légumineuses, 2004

Le Maroc a modifié au 1er juin 2003 son régime douanier d'importation des céréales. Le nouveau dispositif semble protéger plus encore qu'auparavant la production locale mais pourrait être assoupli pour les exportateurs européens dans le cadre de l'accord d'association Maroc-UE. L'importation, l'exportation, les transactions, le stockage et la circulation des céréales sont libres. Toute personne est autorisée à commercialiser des céréales en déclarant son activité à l'Office National Interprofessionnel des Céréales et des Légumineuses (ONICL).

Photo 7 : Dans le Nord de l'Oriental marocain et notamment les régions montagneuses, les agriculteurs utilisent des charrues tirées par les ânes pour labourer la terre. C'est une culture traditionnelle et vivrière.

Photo 8 : Les petites exploitations agricoles constituent l'un des problèmes dont souffre le développement de l'agriculture régionale, dans les montagnes notamment, comme le montre la photo (montagnes de Béni Snassen).

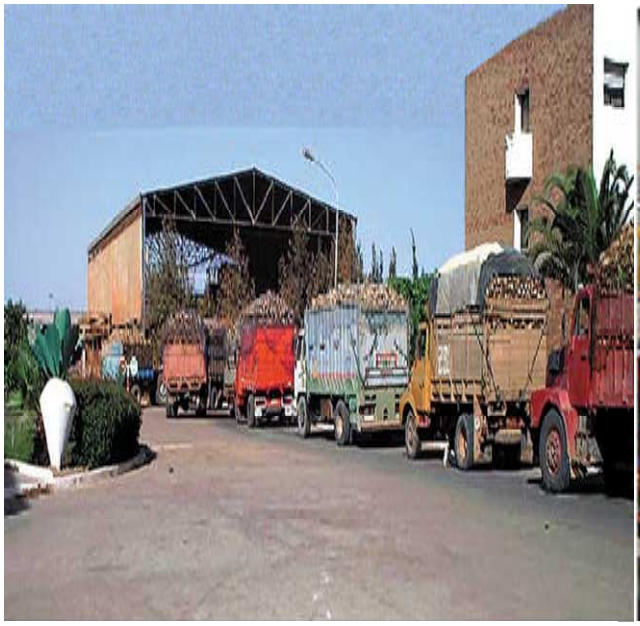

Photo 9 : Les betteraves récoltées dans la Basse Moulouya sont acheminées par camions à l'usine SUCRAFOR.

Photo 10 : Elle représente la station de conditionnement des clémentines «Es-Salam». Elle est située près d'Aklim dans la province de Berkane. Elle exporte les clémentines vers la Russie, la France, l'Allemagne, la Hollande et le Canada.

C) La commercialisation

La région alimente toutes les villes de l'Oriental et plusieurs souks ruraux par ses produits agricoles. Elle est le réservoir alimentaire de cette partie du pays. Elle provisionne, en matières premières, tous les établissements agro-alimeantaires de la région (sucreries, minoteries, conserves,…). Elle procure à la région des sommes considérables de devises par le biais de l'exportation des produits transformés et surtout par le biais des agrumes exportés.
La commercialisation des produits agricoles est étroitement liée à la loi de l'offre et de la demande et les prix de vente subissent de fortes variations selon les saisons. Il existe deux modes de commercialisation dans la région.

1) Vente sur pied

Certains agriculteurs, pour éviter le risque de l'effondrement des prix, préfèrent la vente de la production sur pied à des intermédiaires qui sont bien pourvus en moyens et qui maîtrisent le marché. Il y a deux types de vente sur pied :
- vente en kilogramme : ce type est rare dans la région. Le prix de vente est fixé au kg avant la récolte et la production est pesée sur place ;
- vente globale sur pied : ce procédé est le plus rencontré dans la région. Les prix sont fixés à l'hectare selon l'état de la culture, la qualité et la quantité de semence pour certaines espèces à savoir la pomme de terre.

2) Vente après récolte

Ce mode de vente consiste à récolter la production et à la présenter au marché de gros pour la vente au kg ou à la caisse par l'agriculteur lui même ou par le biais de mandataires moyennant un pourcentage sur le prix de vente. La production récoltée peut aussi être vendue au bord du champ à des revendeurs. Certains agriculteurs dotés de véhicules vendent leurs marchandises directement aux consommateurs dans les souks hebdomadaires de la région.

Les contraintes physiques, climatiques, humaines et techniques dont souffre le Nord de l'Oriental ont entraîné une agriculture régionale marquée par une forte dualité comme nous avons indiqué au-dessus. A l'exception du périmètre de la Basse Moulouya où prédomine une agriculture moderne, fondée sur l'irrigation par la grande hydraulique et relativement développée, l'agriculture régionale reste sous-développée, aléatoire et dominée par le secteur bour traditionnel d'autosubsistance en micro-exploitation. Cette situation a alimenté un formidable mouvement de départ à l'étranger et une activité florissante de la contrebande avec l'Algérie et Melilla. Néanmoins et vu les potentialités agricoles que possède la région, le secteur agricole a toutes les chances de se développer et de s'étendre compte tenu des possibilités offertes. Qu'en est-il pour le secteur de la pêche?

II) La pêche : les potentialités halieutiques sont-elles bien exploitées ?

La région possède un littoral de 200 km, de la frontière avec l'Algérie à Oued Nekkour, avec des ressources halieutiques relativement importantes, notamment sa partie orientale. Elle contient plusieurs sites parmi lesquels figure la lagune de Bou Arg qui occupe une place intéressante, par l'étendue et les caractéristiques de son plan d'eau. Par ailleurs, la configuration du littoral permet de pratiquer la pêche, dans la plupart des secteurs. Les pêcheurs locaux ont également acquis un savoir-faire marin. Or, ces potentialités favorables reflètent-elles la réalité du secteur au Nord de l'Oriental marocain ?

A) L'infrastructure portuaire insuffisante et peu performante

La région possède seulement deux ports de pêche (Béni Nsar et Ras El Ma) sur une distance de plus 200km. Sur la même côte, de Ceuta à Al Hoceïma, il existe 4 petits ports à l'activité modeste : Mdiq, Martil, Oued Laou et Jbha. En revanche, sur la côte atlantique et sur la même distance, la densité portuaire est de 4 ports entre Tanger et Mahdia (avec Larache et Asilah) et de 3 ports de Safi à Agadir en passant par Essaouira.

Les deux ports sont dotés d'une halle aux poissons, locale, située à proximité des quais de pêche dans lesquels a lieu la vente du poisson aux enchères publiques et de chambres froides. Même si les conditions climatiques de la région sont défavorables à la conservation naturelle du poisson, seul le port de Béni Nsar possède une fabrique de glace. Par ailleurs, on note l'absence d'une «chaîne de froid» (fabriques de glace, chambres froides, transport frigorifique,...). Si on ajoute à cela le caractère ténu et inorganisé du circuit de commercialisation du poisson, on comprend alors pourquoi la consommation de ce produit se limite pratiquement à la zone littorale et sublittorale, pendant l'été particulièrement.

Le développement des activités de pêche a été la base de la création de quelques unités de transformation (conserve, semi-conserve et conditionnement). La région compte aujourd'hui plusieurs unités, concentrées pour l'essentiel dans la province de Nador : deux à Nador, deux à Béni Nsar, deux à Ras Al-Ma.

La structure de la flotte de pêche, opérant à partir des ports de Nador (Béni Nsar) et de Ras Al Ma, est constituée de 1.175 unités, ayant une capacité totale de 6 456 tonnes.

Tableau n° 60 : Flotte en activité pendant 2002

Nature	Effectif	%	Capacité en tonnes	%
Chalutiers	55	4,69	2.699,61	43,05
Senneurs	62	5,28	2.108,14	33,63
Palangriers	66	5,61	529,87	08,45
Canots	992	84,42	932	14,87
Total	1 175	100	6 270	100

Source : Office Nationale de la Pêche, Nador, 2003

D'après le tableau n° 60, nous remarquons que, malgré leur faible nombre (4,69%), les chalutiers ont une capacité très importante (43,05%). On note aussi une supériorité numérique des canots (84,42%) avec cependant une faible capacité (14,87%).

Outre les infrastructures implantées au service de la pêche, le Ministère des Pêches Maritimes a entrepris la réalisation de villages de pêcheurs et de sites de débarquement aménagés pour la promotion de la pêche artisanale, ainsi que la création de pôles de développement régionaux intégrés afin d'améliorer le niveau de vie des marins pêcheurs et de limiter l'exode rural.

B) Les formes et les zones de pêche

La pêche maritime a constitué depuis longtemps une des principales activités de la population du littoral, par ses emplois directs et indirects (chantiers navals, installations frigorifiques, conserves de poisson, attrait touristique,...).

Dans la région, la pêche se présente sous trois formes essentielles, faiblement valorisée dans l'ensemble : la pêche artisanale, la pêche côtière modernisée et l'aquaculture. Il s'agit, dans les deux premiers cas, d'une pêche polyvalente (palangriers et petits métiers) : pêche à la senne (sardine), pêche au chalut (la forme plus industrialisée de la pêche côtière).

L'aquaculture est une activité récente à l'échelle de la zone. Elle était introduite depuis 1982 dans la lagune de Nador dans le but d'évaluer ses potentialités de production pour la pêche lagunaire et l'aquaculture. Elle est susceptible de remplir un rôle de premier ordre dans le développement de cette activité au Maroc, surtout que la région domicile le plan d'eau le plus important pour l'aquaculture à l'échelle du pays (Sabkha Bou Arg). Sa production qui dépend de l'importation de naissains et de certaines variétés de poissons de l'étranger (France, Espagne,...) vise exclusivement l'exportation.
Ajoutons à ses trois formes de pêche, une autre activité, non moindre, est en phase de restructuration et de transition d'une pratique artisanale à un stade semi-industriel : c'est l'activité de collecte des coquillages.

Sur le plan spatial, cette activité est concentrée dans les ports de Nador et de Ras Al Ma. Mais il reste important de relever la multitude de sites sur quatre secteurs littoraux :
- de Saïdia à l'embouchure de la Moulouya : c'et un secteur dominé, d'un côté, par la collecte de coquillages de manière artisanale, sans travail de finition du produit, et sans souci de sa production ; de l'autre, par l'existence d'une unité d'aquaculture ;
- la Sabkha Bou Arg où l'activité aquacole (2 unités de Marost dont la production est destinée à l'exportation) peut être consolidée, mais en tenant compte de la nécessité de protéger la lagune contre tout apport polluant ;
- le secteur de Ras Al Ma- Cap des Trois Fourches, où la pêche a permis la création de quelques unités industrielles. Mais la raréfaction du produit (essentiellement l'anchois) entraîne la crise de cette production.
- De la presqu'île à l'Oued Nakkour : c'est le secteur littoral le plus enclavé, sans port, et où la pêche est tout à fait artisanale, animant une dizaine de points.

Même si l'activité est pour l'essentiel concentrée à Nador et à Ras Kabdana, on note la multitude de sites où la pêche artisanale, combinée à l'agriculture et l'élevage, continue à constituer un appoint aux revenus des paysans. En effet, on recense à l'échelle de l'espace littoral de la région une multitude de sites d'intérêt inégal, et dont l'importance est liée à la possibilité d'accès à la mer et aux abris que représentent certaines falaises.
Spatialement, on observe une sous valorisation de la partie Ouest du littoral de la région, alors que celui-ci présente des avantages certains pour ce qui est du développement de la pêche côtière de la sardine et des anchois. Son impact est limité à la partie Est de la région. Elle représente une composante centrale dans l'émergence de dynamiques locales.

C) Une production halieutique faible qui ne dépasse pas 2% des prises de pêche du Maroc

La région ne dispose que de deux ports de pêche, d'inégale importance : Béni Nsar et Ras El Ma. La production de ces deux ports a été en moyenne de l'ordre de 11 544 t/an entre 1998 et 2004. Cette production enregistre une fluctuation considérable d'une année à l'autre, vers la hausse ou vers la baisse : exp 10 110 t en 1998, 9 949 t en 2002 et 14 725 t en 2007.

Tableau n° 61 : Evolution des débarquements des produits de la pêche côtière dans la région en tonnes de 1995 à 2007

	1998	2000	2001	2002	2003	2004	2007
Ras Kebdana	1 438	1 425	1 414	1 814	3 061	2 741	2 190
Nador	8 672	9 671	7 971	8 135	10 935	11 565	12 535
Total	10 110	11 096	9 385	9 949	13 996	14 306	14 725

Source : Office National de la Pêche, 2008

Graphique n° 8

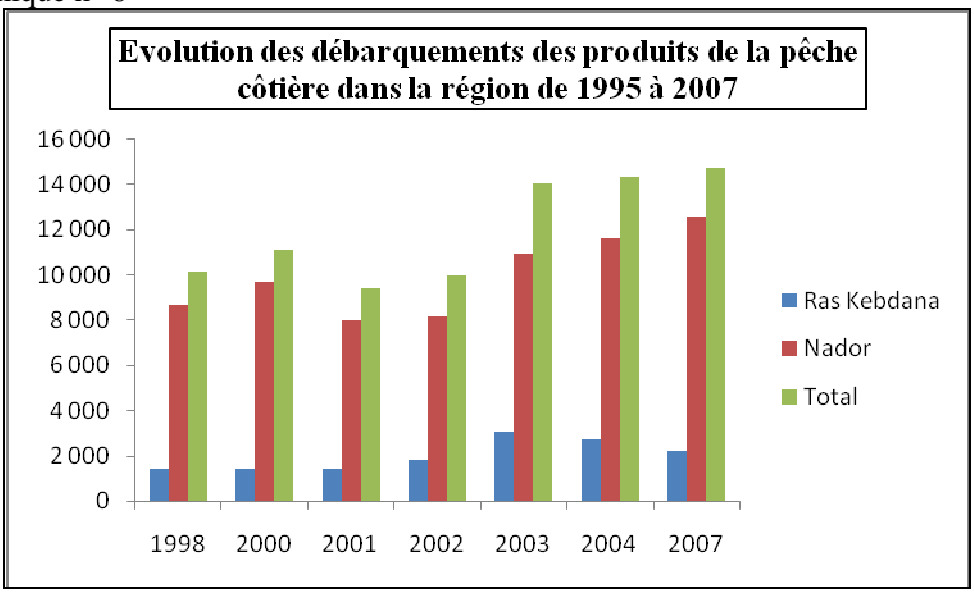

Le tableau n° 61 montre que la production a connu une augmentation relativement importante. Cette augmentation est due à l'essor du port de Béni Nsar qui devient le principal port de la Méditerranée et dont la diversité des fonctions lui confère un grand pouvoir d'attraction, au développement de l'aquaculture, avec la société MAROSOT, à l'augmentation et la modernisation de la flottille dans les dernières années et à la décision prise par le pouvoir public qui consiste à ne pas renouveler l'accord de pêche avec l'UE, à la fin de 1999. Toutefois, il faudrait noter qu'une part importante, difficilement chiffrable, des captures faites par la flotte ou la flottille marocaine ne rentre pas aux ports, puisqu'elle est écoulée en mer auprès des bateaux étrangers, voire même dans le port de Melilla. Ces pratiques trafiquantes expliquent en bonne partie la faiblesse du tonnage débarqué et les fluctuations énormes qui le caractérisent d'une année à l'autre. Par ailleurs, elles représentent autant de manque à gagner au niveau de l'emploi dans les ports de Béni Nsar et de Ras El Ma, d'un côté, et des activités économiques et sociales liées à la pêche, de l'autre.

Au plan national, le poids de la région dans la production est malheureusement insignifiant. En effet, sa part était à l'ordre de 5% en 1984 et à peine 1,8% du total débarqué dans l'ensemble du pays en 1997. En 2004, sa part est descendue à 1,66%, ce qui témoigne la diminution et la faiblesse de la pêche maritime régionale comme le montre le tableau n° 62.

Tableau n° 62 : Produits des ports de pêche marocains en 2004

Ports	Quantités de poissons déchargés		Ports	Quantités de poissons déchargés	
	En tonne	En %		En tonne	En %
1 Laayoune	356 787	41,37	16 El-Jadida	2 866	0,33
2 Tan Tan	129 311	14,99	**17 Ras Kebdana**	**2 741**	**0,32**
3 Agadir	112 755	13,07	18 Jebha	2 096	0,24
4 Dakhla	74 230	8,61	19 Mohammedia	2 051	0,24
5Casablanca	46 220	5,36	20 Mahdia	1 986	0,23
6 Safi	28 258	3,28	21 Imessouane	763	0,09
7 Tarfaya	19 159	2,22	22 Jorf Lasfar	748	0,09
8 Sidi Ifni	13 695	1,59	23 Calais Iris	680	0,08
9 Larache	13 426	1,56	24 Rabat	661	0,08
10 Nador	**11 565**	**1,34**	25 Souiria Kdima	449	0,05
11 Al-Hoceima	11 432	1,33	26 Oued Laou	248	0,03
12 Tanger	10 376	1,20	27 Taghzout	79	0,01
13 Essaouira	7 649	0,89	28 Asilah	76	0,01
14 M'Diq	7 340	0,85	29 Ksar Sghir	43	0,00
15 Boujdour	4 699	0,54	**Total**	**862 389**	**100,00**

Source : Office National de la Pêche de Nador, 2005

D'après le tableau n° 62, le port de Nador occupe la 10ème place avec un taux de 1,34% (11 565 t) et le port de Ras El-Ma occupe la 17ème place avec un taux de 0,32% (2 741 t). Les deux ports totalisent à peine 1,66% des produits de pêche du Maroc en 2004. En revanche, le port de Laâyoune à lui seul s'accapare 41,37% des prises de la flotte côtière. Vient ensuite Tan Tan de 14,99%, Agadir de 13,07%, Ad-Dakhla de 8,61%, Casablanca de 5,36%, Safi de 3,28%,… Néanmoins, la part de la région dans les captures en Méditerranée a été assez importante puisqu'elle a représenté 39,63% environ au total déparqué dans les ports de cette façade maritime en 2004.

Sur 29 ports de pêches dont 22 atlantiques et 7 méditerranéens, le poids de la Méditerranée dans la pêche côtière est assez faible à l'échelle nationale. Il oscille en moyenne autour de 4,19%. Dans cet ensemble, la région a occupé, jusqu'au début des années 80, une place marginale. La baisse des captures est liée à la concurrence serrée livrée par les unités de transformation installées à Melilla et à Ceuta et qui drainent vers l'enclave une bonne partie des prises effectivement réalisées par les bateaux battant pavillon marocain, d'une part, et à la faible capacité de la flotte au Nord de l'Oriental marocain d'autre part.

Tableau n° 63 : Evolution des débarquements des produits de la pêche côtière marocaine de 1998 à 2007

	1998	**2000**	**2001**	**2002**	**2003**	**2004**	**2007**
Méditerranée	22 574	31 134	24 293	28 333	33 246	36 102	40 191
Valeur en %	**3 ,72**	**4,06**	**2,48**	**3,17**	**3,84**	**4,19**	**4,9**
Atlantique	584 556	734 107	954 226	864 532	832 227	826 287	783 022
Valeur en %	**96,28**	**95,94**	**97,52**	**96,83**	**96,16**	**95,81**	**95,1**
Total général	607 130	765 241	978 519	892 865	865 473	862 389	823 213

Source : Office Nationale de la Pêche, 2008

Les débarquements enregistrés au niveau national des halles de la côte méditerranéenne au cours de l'année 2007, s'élèvent à 40 191 tonnes, représentant 4,9% des débarquements de

la flotte côtière nationale par rapport à la côte atlantique qui enregistre 95,1%. Comparée à l'année 2004, la côte méditerranéenne a connu une augmentation de 36 102 tonnes en 2004 à 40 191 tonnes en 2007. En revanche, la côte atlantique a connu une légère baisse 826 287 tonnes en 2004 à 783 022 tonnes en 2007.

En matière de pêche artisanale, la région occupe une bonne place à l'échelle nationale. En effet, le nombre de pêcheurs artisans, opérant dans la province de Nador, s'élève à quelque 4 000 personnes. Le domaine où la zone occupe une place importante à l'échelle nationale est celle de l'aquaculture. Ceci s'explique par la richesse de la région en poisson et coquillages, par la tradition ancienne dans ce domaine et par l'existence d'un circuit de commercialisation très développé. Les produits sont la dorade, le loup, la crevette, l'anguille, l'huître palourde. On y pratique, l'ostréiculture, la pisciculture et la conchyliculture, surtout à Sabkha Bou Arg dont la superficie est de 11 500 ha. Les produits sont destinés presque exclusivement à l'exportation.

Malgré les potentialités halieutiques dont recèle la région, le secteur de pêche reste encore sous-développé avec une production très faible et insignifiante au niveau national. Cette situation s'explique par plusieurs difficultés dont souffre ce secteur.

D) Les difficultés du secteur de la pêche

L'activité de la pêche régionale connaît plusieurs difficultés. Elle souffre de l'insuffisance des infrastructures notamment au niveau des chantiers de construction et de préparations navales ainsi que des installations frigorifiques pour congeler ou stocker les produits de pêche. Cela a des répercussions sérieuses sur la commercialisation du poisson vers l'intérieur de la région ou le territoire national. L'approvisionnement des marchés régionaux est, en effet, effectué souvent par des camions privés non réfrigérés qui reflètent une consommation rurale insignifiante du poisson dans la région. La plate-forme continentale sur le littoral méditerranéen étant étroite, le chalutage par moins de 150 m de fond y est peu favorable. Sur ce littoral, à l'Est de la pointe des pêcheurs, le talus est accidenté par des hautes-fonds dangereux pour les filets.

La région connaît également une surexploitation de son potentiel halieutique à cause de la surpression exercée par les flottes étrangères, même dans les zones marocaines. Le phénomène s'aggrave aussi par des pratiques destructrices, utilisant les explosifs comme méthode de capture du poisson. Ajoutons l'accroissement de la pollution des eaux, due aux rejets de déchets solides et liquides, d'origine chimique, industrielle, domestique et agricole qui entraîne la diminution du potentiel halieutique et se traduit également par une détérioration des ressources en fruits de mer particulièrement importantes sur cette côte.

Il faut noter aussi le manque de qualification des marins pêcheurs, des matelots et des mécaniciens diésélistes qui n'ont pas tous suivi de formation professionnelle dans les écoles d'apprentissage maritime, la contrebande et la concurrence étrangère, notamment avec le préside de Melilla : une partie non négligeable du poisson est y écoulée en contrebande.

En dépit de l'existence d'un linéaire côtier important, long de quelque 200 km, l'activité de pêche est quantitativement peu productive vu les problèmes et l'insuffisance d'infrastructure portuaire. Son poids économique reste globalement limité. Les ports de Nador et Ras El-Ma alimentent principalement la ville de Melilla et ses poissonneries dont

l'industrie régionale a besoin, notamment l'industrie agro-alimentaire. Quelle est donc la réalité de l'industrie régionale ?

III) Le Nord de l'Oriental marocain : une région sous-industrialisée

A) Le fer, le seul minerai de la région et peu valorisé

Son exploitation a débuté avec les Espagnols avant même le protectorat (1905) dans deux gisements situés à 8 km au Sud-Ouest de Nador : Ouichane, le principal et Setolazar. L'exploitation de la mine a été l'une des principales motivations de l'Espagne à occuper la zone précocement. Exploités depuis 1947 par une même société espagnole, Minas del Rif, les deux gisements passaient en 1967 sous contrôle de l'Etat marocain représenté par SEFERIF (Société d'Exploitation des Mines de fer du Rif).

Tableau n° 64 : L'évolution de la production minière de la région en milliers de tonnes

Année	**1960**	**1970**	**1975**	**1980**	**1985**	**1990**	**2003**	**2004**
Quantité	1 152	870	547	78	180	147,5	91,6	67,7

Source : - GUITOUNI. A., 1995
-Monographie Economique de Nador, 2004

D'après le tableau n° 64, la production de fer a connu une évolution instable selon les circonstances.
Après avoir enregistré une production record avec 1 152 000 t en 1960, la production ne cessait de baisser en flèche pour enregistrer la plus faible production en 1980 avec 78 000 t. Cette baisse a été enregistrée malgré la réalisation d'une usine à Selouane par la SEFERIF en 1973. Cette usine de pelletisation pouvant traiter 1 300 000 t de fer tout venant pour produire 700 000 t de pellets de bonne qualité.

La reprise de la production de fer était liée à la mise en service du laminoir de la SONASID en 1984. A partir de cette date, la production enregistrait une hausse remarquable pour atteindre 180 000 t en 1985 et 210 000 t en 1987. Mais par la suite, l'extraction a chuté à 91 622 t en 2003 et à 67 782 t en 2004.

Faute de valorisation du minerai, la production a été destinée à l'exportation. La presque totalité de la production, exportée essentiellement vers l'Espagne, la France, l'Albanie. Toutefois, le gisement des Béni Bou Ifrour reste le seul centre d'extraction de fer au Maroc. Cette extinction de la production pose aussi le problème de l'emploi dans une zone de très forte émigration, même l'effectif employé n'a jamais été très important : 1360 t en 1978 et moins de 200 t actuellement.

Le secteur est susceptible de se développer davantage. En effet, le sous-sol de la province de Nador recèle d'importantes réserves en minerais de fer et d'argiles smectiques (bentonites), ainsi que d'autres indices varies et importants tels : le plomb, le sel, le gypse et le manganèse. Cela suppose un suivi rigoureux de cette activité sans quoi les atteintes à l'environnement ne manqueront de conséquences négatives

B) Un tissu industriel dominé par l'agroalimentaire et une faible capacité d'emploi

Depuis la décennie 70, des tentatives sérieuses visant le développement du domaine industriel dans la région. Dans ce cadre, l'Etat a joué un rôle primordial dans ces essais de

développement industriel à savoir la SONASID, SUCRAFOR, la création d'équipements de base. En revanche, les initiatives privées existent même de grande taille (MAROST) mais les petits projets industriels restent les plus dominants. Toutefois, les contraintes et les obstacles (financiers, les blocages administratifs, la concurrence extérieure) que connaît l'économie de la région en général n'ont pas facilité la réussite de la plupart de ces projets.

Le secteur productif du Nord de l'Oriental marocain est caractérisé principalement par la diversité et la faible taille des unités de production, à l'exception de deux unités d'une grande importance économique qui ont été créées par le secteur public afin d'encourager la politiques de décentralisation industrielle, par le biais du code d'investissements industriels, pour permettre l'émergence de certaines activités et valoriser la production locale. Dans cette perspective, les villes de la région ont connu la naissance de plusieurs établissements de transformation agricole, de fabrication de briques, de fabrication de conserveries de poisson. En effet, la région compte 184 unités industrielles dominées par l'industrie agro-alimenataire et bien concentrées dans la province de Nador comme le montre le tableau n° 65.

Tableau n° 65 : Poids par branches d'activités industrielles dans la région

Secteur	Province de Nador	%	Province de Berkane	%	Total	%
IAA	63	**75,9**	20	**24,1**	83	**45,1**
IMECPC	36	**78,3**	10	**21,7**	46	**25**
IMME	33	**73,3**	12	**26,7**	45	**24,5**
ITC	7	**70**	3	**30**	10	**5,4**
Total	139	**75,5**	45	**24,5**	184	**100**

Source : C.C.I.S de Nador et la préfecture de Berkane, 2004

A la lecture de tableau n° 65, nous constatons :
- la concentration spatiale de l'industrie : c'est la province de Nador (notamment le Grand Nador) qui abrite plus de ¾ de l'industrie régionale avec un taux de 57,5% ;
- la prédominance et l'importance de l'industrie agro-alimentaire (IAA) qui constitue 45,1% de l'industrie régionale suivie par l'industrie de matériaux de construction, de l'énergie, de la chimie et de parachimie (IMECPC) avec 25%, l'industrie mécanique, métallurgique, électrique et électronique (IMME) avec 24,5% et 5,4% pour l'industrie de textile et cuir (ITC).

L'industrie agro-alimentaire emploie également le plus grand nombre d'effectifs employés dans l'industrie à l'échelle de la région comme montre le tableau n° 66.

Tableau n° 66 : Effectifs employés par branche

Secteur industriel	P de Nador		P de Berkane		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
IAA	1437	**38,32**	1006	**54,89**	2443	**43,75**
ITC	277	**7,38**	0	**0**	277	**4,97**
ICPC	1009	**26,90**	718	**39,17**	1727	**30,94**
IMME	1027	**27,40**	109	**5,94**	1136	**20,34**
Total	3750	**100**	1833	**100**	5583	**100**

Source : P.A.I.D.A.R-MED, phase prospective, volume III tome1, 1998

Le tableau n° 66 montre que les industries agro-alimentaires occupent la première place au niveau de l'emploi. Elles emploient 43,75% des actifs au total. Elles sont développées grâce à des unités de taille importante liées à l'exploitation des richesses agricoles et

maritimes de la région : l'unité d'exploitation des produits halieutiques (Marost), la société ITALIA, spécialisée dans la conserve de poisson, la SUCRAFOR est une unité liée aux cultures sucrières. Avec 30,94%, les industries chimiques et para-chimiques viennent en deuxième place suivies par les industries mécaniques, métallurgiques, électriques et électroniques avec un taux de 20,34% et en dernière place, les industries textiles et cuir avec 4,97%.

Au niveau régional, le nombre d'effectifs employé dans l'industrie au Nord de l'Oriental marocain est de 52,2% par rapport à la région économique de l'Oriental qui n'emploie que 47,8% (10 696 personnes) [(1)]. Cela montre que la région occupe une place prépondérante dans l'économie de l'Oriental concernant l'industrie. Cette importance est expliquée par le développement de l'industrie agro-alimentaire dans la région qui est liée étroitement à l'agriculture et la pêche.

1) Les industries agro-alimentaires

L'extension de l'irrigation et des plantes industrielles dans la région a permis à l'industrie agro-alimentaire d'être en tête des industries de transformation. A partir des années 70, de nombreuses usines de transformation et de conditionnement de produits agricoles de consommation courante : conserveries, minoterie, laiterie,… et de la mer apparaissent visant d'une part, à valoriser la production agricole et de la pêche destinée au marché intérieur et extérieur, d'autre part, à créer plus d'occasion d'emploi permanent et saisonnier. Ces industries sont allées jusqu'à l'intégration d'une large gamme de la paysannerie environnante dans le circuit économique moderne, à partir des contrats établis avec les agriculteurs. Elles ont constitué, sans conteste, le principal vecteur de développement industriel dans la région. Le développement de l'industrie agro-alimentaire est donc étroitement lié à l'agriculture et la pêche dans la région dont les principales unités restent la sucrerie SUCRAFOR (Photo 9) implantée à Zaïo et l'unité de l'aquiculture MAROST à Nador.

Dans la relation agriculture-industrie, ce secteur concerne les produits de la betterave et de la canne à sucre, les agrumes, les olives, le lait, le travail du grain, boissons alcoolisées (vins) les céréales et quelques produits maraîchers (pommes de terre, tomate, concombre, niora) comme illustre le tableau n° 67.

Tableau n° 67 : Unités agro-industrielles[(1)] existantes dans la zone d'action de l'ORMVAM

Désignation	**Nombre**	**Capacité**
Sucrerie (SUCRAFOR)	1	3 000 T/jour- 220 000 T/an
Minoteries de céréales	3	105 000 T/an
Stations de conditionnement d'agrumes	19	110 000 T/an
Unité de transformation de produits végétaux	8	19 000 T/an
Unité de transformation de produits animaux	4	4 000 T/an
Entrepôts frigorifiques	12	33 000 T/an
Laiterie (COLAIMO)	1	75 000 T/an

Source : ORMVAM, 2002

D'après le tableau n° 67, le nombre des unités de conditionnement d'agrumes est prédominant avec 19 unités vu l'importance de la culture des agrumes dans la région (Photo 10). Les entrepôts frigorifiques viennent en deuxième rang avec 12 unités suivis par les unités

(1) Non y compris les industries de la pêche.

de transformation de produits végétaux avec 8 unités et animaux avec 4 unités et les minoteries de céréales avec 3 unités. Cependant la sucrerie SUCRAFOR, reste la principale unité au niveau de la taille et la productivité. Elle est entrée en fonction en 1971. L'Etat détient 72,16% du capital, le reste est réparti entre le capital étranger et privé. Elle est la seule unité sucrière mixte à l'échelle nationale qui traite simultanément la betterave et la canne à sucre originaire de la basse Moulouya. Elle traite 3000 tonnes/jour de betterave et 1000 tonnes/jour de canne à sucre.

Tableau n° 68 : Evolution de la production de SUCRAFOR

Désignation	**2000**	**2001**	**Variation en %**
Tonnage de betterave traité	135 700	241 500	+78
Production du sucre blanc	17 359	33 359	+92
Production de la pulpe pellet et sèche	7 622	13 633	+79
mélasse	14 196	15 279	+7,6

Source : ORMVAM, 2002

La sucrerie SUCRAFOR vise à renforcer sa production journalière du sucre blanc et améliorer ses performances techniques. Dans ce cadre, l'administration de cette société a conclu un contrat-programme avec l'Etat pour la période 2001-2005. Le montant correspondant à la concrétisation de son plan d'action pour l'année 2002 s'élevait à 74 millions de dirhams.

Quant à la relation pêche-industrie, MAROST constitue l'unité industrielle la plus importante dans ce domaine. Elle connaît une bonne réussite en produisant dans le plan d'eau de la lagune de Bou Arg : huîtres, moules, crevettes et divers poissons nobles destinés à l'exportation vers l'Europe. Aussi la société ITALIA, créée en 1987 par une société italienne en association avec un ancien employé de la société, traite et conserve des poissons destinés au marché italien. Elle a enregistré un essor important comme montre le tableau n° 69.

Tableau n° 69 : Les industries de la pêche

Type de poisson	**Nombre**	**Production estimée en T**	**Chiffre d'affaires estimé en dh**	**Emploi**
Semi-conserve	6	1 800	120 000 000	860
Congélation	8	2 000	60 000 000	100
Frais	6	2 500	70 000 000	200
Décorticage des crevettes	1	700	10 000 000	340
Total	21	7 000	260 000 000	1 500

Source : Office Nationale de la pêche, 2002

Ce dynamisme du secteur de la pêche a contribué à l'émergence d'autres industries qui ont une relation étroite avec le secteur de la pêche à savoir :
GRASMA, implantée au port de Ras El Ma emploie environ 30 personnes.
GLASIERS DU NORD-EST MAROCAIN est localisée au port de Nador et emploie une dizaine de personnes. Les besoins de la région en glace et réfrigération au cours des prochaines années ne pourront pas être satisfaits par les entreprises existantes et des investissements dans ce secteur seront nécessaires.

Le secteur agro-alimentaire a été relativement le plus favorisé, mais son essor n'a pas permis à la région de sortir du sous-développement et la marginalité. Car l'exode rural persiste encore. Les villes et les centres urbains manquent d'équipements de base. Le

chômage augmente et les conditions climatiques sont défavorables. L'émigration à l'étranger, notamment clandestine et la contrebande constituent les deux portes pour fuir la misère.

2) Les industries des matériaux de construction, de l'énergie, de la chimie et de parachimie

Cette branche est l'une des plus développées dans la région. La disponibilité de la matière première, la croissance rapide de la demande qui accompagne le dynamisme urbain et la fièvre de construction et le rôle de protection que joue la distance sont autant de facteurs qui ont permis l'essor de la fabrication de matériaux de construction notamment. Cette industrie regroupe la branche des briques en terre cuite, la fabrication et le travail du plâtre et la menuiserie en bois. Mais, c'est le secteur des briques qui a connu l'essor le plus spectaculaire. En 1985, la région comptait 8 briqueteries fournissant avec les menuiseries le gros des emplois du secteur. En 1993, le nombre a atteint 20 unités qui déclaraient 1 000 employés permanents[(1)]. La plupart de ces unités se localisent sur la route entre Nador et Zaïo vu l'existence de la matière première utilisée et la proximité de l'eau nécessaire à cette production, prélevée dans le canal principal d'irrigation de Bou Arg, le long duquel se sont implantées ces briqueteries.

Quant à la production d'énergie, la Société Chérifienne des Pétroles (SCP) a été la première entreprise dans la zone industrielle en 1986 afin de répondre aux besoins de la région en gaz propane et butane. De 15 employés permanents au début de la fonction de l'usine, l'entreprise est passée à 25 permanents et 50 saisonniers en 1992.
A l'amont de l'embouteillage du gaz est née en 1989 la société SOFRENOR, spécialisée dans la fabrication de récipients métalliques pour produits pétroliers et notamment les bouteilles à gaz de pétrole liquéfié d'une contenance de 3,12 et 35 kg. La deuxième entreprise liée à la SCP est NADIGAZ qui s'occupe de la distribution de la production de cette dernière dans presque toute la région (BERRIANE, M., 1999).

L'industrie chimique et para-chimique est représentée dans la société FERTIMA, filiale du Groupe de l'Office Chérifien des Phosphates. Elle est implantée dans la zone industrielle de Selouane près de Nador sur une superficie de 12h. Elle effectue des mélanges pour la fabrication d'engrais qu'elle commercialise dans toute la région de l'Oriental. En 1992, la production a été de 6 000 tonnes d'engrais avec 45 employés permanents et de 40 saisonniers (BERRIANE. M., 1999). L'extension de l'usine est planifiée dans le court terme mais l'absence du tronçon de voie ferrée Nador-Taourirt reste l'handicap dont souffre l'entreprise. Cela rend difficile son approvisionnement ainsi que la distribution de sa production.

3) Les industries mécaniques, métallurgiques et électriques

Dans la région, les I.M.M.E comptent 45 établissements (24.5 % des unités industrielles du Nord de l'Oriental marocain) dont 33 unités implantées dans la province de Nador et 12 unités dans la province de Berkane. Cependant, la SONASID et SEFERIF, deux unités industrielles, restent les plus importantes dans la région. Elles ont vu le jour suite à la politique d'industrialisation poursuivie par le Maroc.

a) Société d'exploitation des mines du Rif (SEFERIF)

(1) Schéma de Développement et d'Aménagement Urbain.

En 1973, la SEFERIF a débuté la commercialisation de pellets (boulettes cuites de concentré de minerai de fer) obtenus à partir du minerai de fer brut, en utilisant un procédé de traitement par voie physique et voie thermique. L'approvisionnement de l'usine de pelletisation (capacité : 850.000 tonnes de pellets par an), se faisait à partir des exploitations minières à ciel ouvert d'Ouixane-Axara et souterraine de Setolazar-Imnassen. Après l'arrêt de l'usine de pelletisation, l'activité a consisté à exploiter et enrichir du minerai oxydé sulfureux (magnétite pyriteuse) subsistant dans les zones superficielles du secteur d'Ouixane pour produire du calibré oxydé et calciné ainsi que des fines à magnétite. Le traitement était réalisé dans une partie de l'usine de pelletisation, principalement dans un des fours de cuisson des pellets utilisés pour le grillage (calcination) du minerai.

b) Le Laminoir de la SONASID (Société Nationale de Sidérurgique)

Le projet de sidérurgie de Nador a vu le jour en 1959 sous le nom de projet BEPI (Bureau d'Etudes et de participations Industrielles), prévoyant la réalisation d'un complexe intégré classique (haut fourneau, aciérie, laminoir). Il mettait l'accent sur la création d'un complexe sidérurgique. Mais il a fallu attendre 1974 où le Maroc a annoncé un programme ambitieux afin de développer son industrie lourde en vue de joindre le club en acier international de producteurs, pour aboutir à la création légale sous le nom SONASID qui ne devient opérationnel qu'en 1984. Ce complexe industriel devait être développé dans un joint-venture en collaboration avec l'Algérie. Cependant, les problèmes politiques entre les deux pays ont apprêté début 1971 et ceci a mis le joint-venture en participation sur la prise. Son capital a été estimé à 3,5 milliards de dhs (1975) et la production à 945 000 tonnes d'acier liquide pour 820 000 tonnes environ de produits finis ou demi-finis. Les emplois totaux additionnels qui allaient être créés dans la région étaient estimés à 13 600 en période de croisière dont 4 600 pour l'usine, 2 500 pour les industries desservant le complexe, 5 000 pour les industries en aval du projet et le reste dans une cité SONASID d'une quarantaine de milliers d'habitants. Cependant, l'aciérie a commencé à ne produire qu'une moyenne de 240.000 t de barres en acier par an jusqu'aux années 1990 où la capacité de la production de la compagnie a monté à environ 500.000 t par an (BERRIANE, M., 1999).

L'existence de cette société a donné lieu à la création de plusieurs unités qui opèrent sous son aval dans les sous secteurs du déroulage du fer à béton et du travail du fil machine. Elles sont implantées dans la zone industrielle, à proximité immédiate de la SONASID pour profiter de ce bénéfique effet de couplage. La SONATRAZE (créée en 1993, joint-venture hispano-marocaine et spécialisée dans la fabrication des lustres) et la JAVACO (créée en 1991, elle répare les poids lourds et fabrique des carrosseries et des bennes pour camions) sont les plus importantes. Pour le reste, ce sont des unités de petite taille qui travaillent en relation avec le marché local.

La SONASID n'est aujourd'hui qu'un simple laminoir transformant de l'acier brut importé en barres de fer enroulées. Elle a importé, durant l'année 2002, 580 000 tonnes de billettes de fer contre 560 000 tonnes en 2001 et a produit un volume de 560 000 contre 535 000 tonnes de produits finis. Au départ, l'unité sidérurgique avait pourtant été conçue pour transformer des matières premières d'origine locale ou régionale : le minerai de fer local et du charbon de Jérada avant sa fermeture. Or, les difficultés liées au financement, au marché international en crise, à la concurrence des industries maghrébines voisines naissantes, notamment algériennes, et à l'excentricité de la région par rapport au marché interne, mal situé par rapport à l'axe Casablanca-Kenitra, expliquent la réduction de ce projet ambitieux. En effet, la concrétisation de ce projet aurait au moins le mérite de créer une dynamique

d'industrialisation régionale et induire surtout la construction de la voie ferrée Taourirt-Nador.

4) Les industries du textile et du cuir

Les unités de textile et du cuir sont au nombre de 10 (4,5 % des établissements industrielles de la région). Elles sont représentées par trois unités de fabrication de couvertures : NADOTEX, SELTEX et RIFOTEX.

La première unité a vu le jour vers le début des années 80, dénommée NADOTEX, implantée à la sortie de Nador sur la route de Melilla. En 1989, une deuxième usine, SELTEX, a été lancée dans la zone industrielle. Les deux usines produisent des couvertures à partir d'une matière première synthétique importée. La troisième entreprise, RIFOTEX, qui date de 1988, est implantée dans la zone industrielle et se spécialise également dans le tissage des couvertures.

Ces industries, qui constituent dans d'autres régions l'une des composantes centrales du tissu industriel, sont quasi-absentes dans la région. Cette faiblesse constitue l'un des principaux effets de la dynamique du commerce frontalier florissant. L'essor de celui-ci et l'importance qu'y revêt l'habillement serait l'un des facteurs expliquant cette situation. Par ailleurs, l'importance de l'émigration vers l'étranger réduit les possibilités de l'essor de ce secteur par leurs apports du prêt-à-porter pendant les périodes de vacances. A signaler que l'absence d'une tradition de tissage et de travail de cuir a contribué aussi à la faiblesse de ce secteur qui manque ici de savoir-faire. Cela n'a pas empêché l'apparition de quelques entreprises dont la production reste toujours influencée par la contrebande avec Melilla.

C) L'artisanat : une activité complémentaire et peu valorisée

L'artisanat en tant qu'activité secondaire est faible et mal organisé. C'est une activité souvent héritée. Il est très difficile de cerner le nombre des actifs dans ce secteur car il est mal organisé. Il est mieux présent dans les campagnes de la région. Il se pratique à domicile par tous les membres de la famille.

Parmi les travaux de l'artisanat les plus connus dans la campagne de la région, on trouve :
- les tapis (*Lagtifa*) des Béni Bou Yahi qui, malheureusement, connaissent un recul dû à l'émigration des *Maâlames* vers les villes mais aussi un rétrécissement du marché ;
- les tapis «*Trachna*» et «*Taghraout*» sont des noms locaux de ces tapis ;
- la maroquinerie, surtout la broderie sur cuir, était très développée dans la commune de Trougout et de Tamsamane (Boudinar). La production finie est écoulée dans les villes qui connaissent un afflux considérable de touristes à savoir Fès et Marrakech. Ce produit était même exporté à l'étranger ;
- la poterie des Béni Sidel, dont le rayonnement dépasse la région pour atteindre Fès et Marrakech est un produit semi-fini. Par contre celle de Tamsamane, et plus précisément Béni Bou Idrir (Boudinar), est une poterie de type andalou (photo 14).
- la commune Ihaddadane (dont le non signifie les forgerons) est réputée par l'importance du travail de fer.

D'autres produits tirés du travail de l'Alfa par les artisans sont utilisés quotidiennement par les ruraux à savoir les *Chouaris*, les cordes, les tentes, les couscoussiers, les paniers, les couffins,… (Photos 11, 12, 13).

Dans le milieu urbain, l'artisanat ne représente qu'une activité de faible concentration. C'est une activité qui couvre en grande partie les besoins locaux. Elle est partagée entre l'artisanat de production, de réparation et de services.

Tableau n° 70 : Le poids de l'artisanat par rapport aux autres activités économiques à Nador

Secteurs d'activités	**Effectifs**	**%**
Commerce	5 435	68,65
Artisanat	1 025	12,95
Services divers	1 456	18,40
Total	7 916	100

Source : AZZI. H, BEN RABIA. KH, ESSADEK. A, 2001

Les données du tableau n° 70 montrent que l'artisanat ne représente que 12,95% de l'ensemble des activités urbaines pendant que le commerce dans la ville de Nador domine avec une proportion de 68,65%.
Les secteurs artisanaux les plus présents à Nador sont le secteur du textile qui est marquée par la prédominance des branches coutures et surtout la couture traditionnelle, le secteur des métaux où la mécanique domine et le secteur du bois marqué par la présence importante de menuisiers vu l'extension du tissu urbain de la ville.

Ces produits sont malheureusement confrontés à des produits manufacturés ayant la même fonction mais plus compétitifs. Les produits de la contrebande sont également très concurrents aux produits de l'artisanat local pour la même raison. Ces produits concurrents développent une activité commerciale très intéressante mais ils réduisent en la part du marché des produits artisanaux locaux. Il faut ajouter d'autres problèmes liés aux coutumes et aux traditions régionales et à l'Etat. Au regard de la société, les artisans sont dans le bas de l'échelle de la hiérarchie sociale. Les métiers du forgeron ou du potier sont dévalorisés. De même, le rôle de l'Etat pour organiser ce secteur est quasi-absent.

Quelles que soient les ambitions d'une région, l'industrialisation dépend, dans une large mesure, d'un certain nombre de facteurs : historiques, esprit d'entreprendre, connaissances techniques et comptables,… et enfin, les capitaux qui sont naturellement importants. En effet, le sous-développement industriel de la région ne résulte pas du manque des capitaux. Ils y sont importants, mais ils ne sont pas affectés localement. Ils sont par conséquent drainés ailleurs. (Cf. partie 2. Chap.2). D'où provient donc le sous-développement industriel du Nord de l'Oriental marocain?

Photo 11 : C'est un panier à pain fabriqué en matière d'Alfa dans le Nord de l'Oriental marocain.

Photo 12 : Des couscoussiers d'Alfa, confectionnés par certaines tribus de la région (artisanat local).

Photo 13 : Des couffins et des balais en Doum, produits par les habitants de la région, notamment par les paysans. Ils sont utilisés souvent dans le monde rural pour balayer et ramasser la poubelle.

Photo 14 : Une tasse d'argile d'eau (poterie) fabriquée par les artisanaux locaux.

D) Pourquoi le Nord de l'Oriental marocain est une région sous-industrialisée ?

Durant la période du protectorat, la région ne faisait pas partie du «Maroc utile» et était approvisionnée en produits industriels par l'Oranie et Melilla. Après l'indépendance, les pouvoirs publics ont continué à distinguer le «Maroc utile» et le «Maroc inutile». Le poids de l'axe industriel Casablanca-Kénitra s'est renforcé au détriment des régions excentrées dont la région orientale. L'éloignement par rapport à la région Centre du Maroc, en particulier de la région du Grand Casablanca, est un handicap majeur, car le coût élevé du transport incite même certaines industries déjà implantées à Nador ou dans la région à transférer leurs activités vers l'Occident marocain. En outre, le manque du réseau ferroviaire, l'absence d'une tradition de commercialisation régulière avec l'Europe et l'instabilité des échanges officiels avec l'Algérie et la concurrence de la contrebande via l'Algérie et Melilla n'ont pas été de nature à encourager l'investissement et l'émergence d'une activité industrielle solide.

L'absence d'une culture entrepreneuriale : les transferts des RME et l'argent de l'économie parallèle ont développé ici, plus qu'ailleurs, une culture de rente parmi une grande partie de la population. Autrement dit, la région se base sur le modèle de la consommation et non sur celui de la production. Cela constitue un obstacle pour le développement de l'esprit entrepreneurial et, du coup, explique le caractère ténu du secteur industriel. Aussi une grande partie des jeunes préfère-t-elle travailler dans le secteur public, synonyme de stabilité de travail, de facilité des tâches à accomplir et de protection des abus que le fonctionnaire peut rencontrer dans le secteur privé.

La faiblesse de la formation et des pratiques managériales constitue, par ailleurs, un obstacle pour la bonne conduite des projets. L'entreprise régionale, comme nationale, souffre d'un manque d'une main-d'œuvre qualifiée capable de maîtriser les technologies modernes, bases d'une entreprise compétitive.

La contrainte financière majeure réside dans le financement du fonds de roulement et du manque de crédits à court terme. Les entrepreneurs, notamment les jeunes, trouvent des difficultés pour accéder au crédit et sont soumis à de conditions draconiennes : taux d'intérêt élevés, garanties, coût des procédures, modalités de remboursement contraignantes.... Pourtant, la région dispose des capitaux importants, orientés vers d'autres régions plus développées ou stockés dans les banques. Le refus du financement des projets dans la région est souvent justifié par la forte concurrence de la contrebande (le marché étroit et saturé), le manque d'expérience des porteurs des projets, le problème foncier ou les activités proposées nécessitent des fonds de roulement très importants.

La lenteur administrative représente un grand obstacle à la création de l'entreprise. Les procédures sont nombreuses, compliquées et lentes. A titre indicatif, le parcours de l'entrepreneur dans la formule «financement-administration» est composé de 82 bureaux (BOUAZZAOUI, E, 2001). Selon le rapport Doing Business[(1)], il faut 217 jours en moyenne pour obtenir une autorisation administrative au Maroc, contre 206 dans la région MENA (Les pays de la région du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord)[(2)]. Le Maroc, selon le même rapport, se classe 133ème mondial concernant les permis de construire. Ajoutons à cela le problème de la corruption et le manque de transparence qui ne touche pas que l'industrie ou l'administration mais il est présent dans tous les domaines.

---

(1) Le rapport intégral de la Banque Mondiale sur la pratique des affaires en 2006.

La Maroc est caractérisé par une fiscalité lourde, diverse et complexe. Le régime fiscal consiste à payer le droit d'enregistrement, la patente, la taxe urbaine, la taxe de déliter, les droits de douane, la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et l'impôt sur les bénéfices. Les entreprises payent non seulement trop d'impôts, mais les procédures semblent relever d'un autre âge, ce qui classe le Maroc au 128ème rang dans le monde. De même, le taux de taxation est de 52% contre 40% pour le reste du Moyen-Orient et du Maghreb[1].

Le secteur industriel régional est peu développé. Il est resté en marge du processus du développement industriel qu'a connu le pays au cours des trois dernières décennies. Cet état de fait est le résultat de contraintes multiples liées à des facteurs spécifiques de la région (frontalière) et à des éléments qui touchent l'ensemble de l'économie marocaine. Ces contraintes, notamment celles liées à la frontière, ne touchent pas seulement le secteur industriel mais l'activité commerciale de la région également. Quelle est l'importance du commerce dans l'économie régionale ? Autrement dit qu'il est l'état de l'activité commerciale dans la région ?

IV) Le commerce : principale activité urbaine, largement liée à la frontière

Le commerce est l'une des activités les plus florissantes de la région, principalement la ville de Nador. Ceci est lié à la vente des produits importés en contrebande de la ville franche de Melilla et de l'Algérie.

Selon la Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services de Nador, 72% de la population active de la province de Nador travaillent dans le commerce, 21% dans les services et 7% dans l'industrie (MELLAH, M., 2004). D'ailleurs, ces chiffres ne concernent que les commerçants inscrits dans la circonscription de la C.C.I.S de la région. En revanche, un grand nombre de personnes travaillent dans le commerce d'une façon illégale et non déclaré, notamment dans la contrebande. Il est donc difficile de cerner l'importance réelle de cette activité par le biais des seules statistiques officielles et l'absence de comptabilité. Cela rend impossible de dégager la vraie valeur ajoutée qu'ils réalisent.

Quoi qu'il en soit, le poids du secteur commercial au Nord de l'Oriental marocain reste très important. Cette importance est souvent expliquée par le rôle de la contrebande dans l'animation du commerce dans la région car la plupart de ces produits sont introduits dans la région via Melilla et l'Algérie et par les équipements commerciaux dont dispose la région, comme le montre le tableau n° 71.

Tableau n° 71 : Les équipements commerciaux implantés dans la région

	Marché urbain	**Date de construction**	**Nombre de Boutiques**
Nador	Complexe commercial	1986	427
	Ouled Mimoun	1987	840
	Marché couvert	1993	57
	Maghreb Al-Arabi	1994	860
Berkane	Complexe commercial « Al-Massira »	-	900
Ahfir	Marché couvert	1989	144

Source : - Préfectures de Nador et de Berkane, 2003
- Municipalité d'Ahfir, 2003

[1] Le rapport intégral de la Banque Mondiale sur la pratique des affaires en 2006.

Le tableau illustre que la région est bien dotée des équipements commerciaux, notamment la ville de Nador. Ces complexes et ces marchés commerciaux disposent d'un nombre important de boutiques. Par ailleurs, la plupart de ces équipements ont été construit après la dernière ouverture des frontières maroco-algériennes en juin 1988 où le commerce régional a enregistré son grand essor. De plus, la région a connu, pendant cette ouverture, la naissance de formes commerciales de type moderne, comme des petites supérettes et des épiceries combinées à des boucheries, des *Kissariats*, souvent tenus pas d'anciens émigrés ou par leurs familles.

Bien que marqués par une certaine diversité, les produits présentés à la vente sur dans ces marchés se caractérisent par la prédominance des articles d'habillement et de textile, comme montre le tableau n° 72.

Tableau n° 72 : Répartition du commerce sur le complexe commercial et Ouled Mimoun à Nador

Nom de marché	**Complexe commercial**		**Ouled Mimoun**	
Types de commerce	**Nombre de magasins**	**%**	**Nombre de magasins**	**%**
Habillement et textile	180	42,1	456	54,3
Articles électroniques	17	04,0	28	03,3
Accessoires pour véhicules	17	04,0	88	10,5
Appareils audio-visuels	18	04,2	56	06,6
Alimentation	08	01,9	19	02,3
Chaussures	67	15,7	131	15,6
Autres	120	28,1	62	07,4
Total	427	100	840	100

Source : MELLAH, M., 2004

Dans les deux marchés, la spécialisation est marquée. L'habillement et le textile sont prédominants. Ils représentent plus de la moitié des articles proposés, 50,2% avec 636 magasins sur un total de 1 267 magasins (42,1% au complexe commercial et 54,3% à Ouled Mimoun). Dans la deuxième place, on enregistre le commerce des chaussures avec 198 magasins et avec un taux de 15,6%. Cette importance commerciale d'habillement et de chaussures est également liée étroitement aux frontières du Nord (Melilla) et de l'Est (Algérie) via la contrebande dont le rôle des touristes algériens pendant l'ouverture des frontières maroco-algériennes et la contrebande avec Melilla et l'Algérie est primordiale.

Le commerce, quoiqu'il participe au développement de l'économie de la région par sa contribution au PIB, et le nombre considérable de postes d'emploi qu'il assure, connaît plusieurs handicaps tels que le commerce non structuré et les marchants ambulants, la faiblesse et le déséquilibre d'échanges commerciaux avec le centre économique du Maroc vu l'éloignement, le coût élevé de transport, et l'insuffisance des infrastructures. Cependant, la dépendance de la frontière reste le caractère principal du commerce régional. Il est largement lié à la frontière avec l'Algérie d'une part et avec l'enclave de Melilla de l'autre (Cf. partie 2. chap. 1). Elles exercent des influences considérables sur l'activité commerciale du Nord de l'Oriental. (Cf. partie3. chap. 2 et 3). Cette influence ne touche pas seulement le commerce mais également le tourisme. Quelle est donc les spécificités et la réalité du tourisme régional ?

V) Le tourisme régional : les atouts reflètent-ils la réalité ?

La région recèle des potentialités touristiques variées et reconnues (tourisme balnéaire, spéléologique, culturel, thermal, de montagne, religieux). En revanche, le secteur du tourisme est quasi-absent dans l'économie régionale. Ces atouts sont-ils bien exploités ? Quelle est la place qu'occupe le Nord de l'Oriental dans le tourisme national ?

A) Les potentialités touristiques : riches et variées

La région possède des potentialités touristiques naturelles, historiques et culturelles.

1) Un patrimoine naturel diversifié

La côte orientale représente presque 39% de l'ensemble de la côte méditerranéenne marocaine. L'étude de PAIDAR-MED a segmenté cette partie en 9 zones touristiques, soit d'Est en Ouest : Saïdia, Ras El Ma, Kebdana, Mar Chica, Cap des Trois Fourches, Iaazzanen, Oued Kert, Oued Amekrane, Béni Bouidir (Photos 17, 18, 19, 20). Ces sites totalisent presque 70 km de côtes sablonneuses, ce qui représente 35% de la longueur totale de toute la côte de l'Oriental (HAFSI, E, 2001). Ces sites identifiés répondent aux conditions requises en matière d'eau de baignade, de la température et de la qualité des sables. La moyenne des températures des eaux maritimes en été est de l'ordre de 24 et une durée annuelle d'insolation de 2600 à 3600 heures. En outre, il faut citer la lagune Marchica à Nador s'étendant sur 115 km2, offrant un site unique du genre pour une variété d'activités touristiques. Néanmoins, la plage de Saïdia reste la seule, pour l'instant, qui est exploitée sans grands effets et d'une façon non rationnelle. Pourtant, ces sites possèdent des caractéristiques favorables permettront au littoral de s'ouvrir à d'autres activités touristiques comme la contemplation, la pêche sous-marine, le ski nautique, la plongée, le surf, le jet ski, la planche à voile, les pédalos et la pêche sportive sous-marine. Ces activités sont, malheureusement, absentes sur le littoral régional.

Le Nord de l'Oriental marocain dispose d'un domaine forestier important et de montagnes imposantes, riches en gibier de toute sorte (sangliers, lièvres, pigeons,..), se prêtant en plus aux sports de montagnes. Il faut citer en particulier, la fameuse région de Tafoghalt (massif des Béni Snassen) qui se distingue par ses vues panoramiques appréciables, et constitue un nid de verdure avec des vallées verdoyantes dans une flore qui n'a pas d'équivalent dans l'Oriental. La vallée de Zegzel qui reste l'une des plus belles vallées qui existent dans le massif des Béni- Sanssen. Elle englobe deux sites classés. Le premier est la grotte aux pigeons qui se trouve à l'entrée de la vallée de Zegzel à 2 km à l'Est du village de Tafoghalt (Photo 16). C'est une cavité largement ouverte à l'extérieur, dont la longueur actuelle est estimée à 35 km. C'est un lieu privilégié et qui a été fréquenté par l'homme depuis les temps les plus reculés de l'histoire. Elle est un gisement préhistorique mondialement connu par les spécialistes en raison de l'importance des résultats scientifiques qu'elle a permis d'obtenir. Elle a été classée par Arrêté du 8 octobre 1952 qui, en plus des dispositions prévues par le Dahir du 21 juillet 1945, y a interdit toute construction.

Photo 15 : La grotte du chameau est un site historique et archéologique unique en son genre. Elle est située à 13 km au Sud de Berkane (montagnes de Béni Snassen). Véritable Oasis de verdure.

Photo 16 : La grotte des Pigeons qui tire son nom du fait de la présence de nombreux pigeons qui s'y réfugient. Elle fut découverte par le Dr Pinchon en 1908.

Photos 17, 18, 19 et 20 : Elles représentent les belles plages du Nord de l'Oriental marocain, notamment la plage de Saïdia qui est un véritable pôle d'attraction pour les habitants de la région ainsi que pour les touristes nationaux et étrangers. Elle est dénommée la perle bleue, de la méditerranée et connait une affluence considérable en été, plus particulièrement lors de la tenue du "Festival du Rai".

Le deuxième est la grotte du chameau (Photo 15) qui a été classée par Arrêté de du Directeur de l'Instruction Publique, du 18 mai 1953, en tant que zone frappée d'une servitude d'aspect. Par ailleurs, ces montagnes sont couvertes par des forêts variées, constituées essentiellement de thuya de chêne d'alfa et d'eucalyptus. Elles constituent un lieu privilégié pour le tourisme vert avec toutes les activités de loisirs qui s'y rattachent. Le sous-bois offre un site incomparable pour le camping et les randonnées équestres et pédestres.

De même, il existe également des sites d'intérêt biologique et écologique (SIBE). Ils sont caractérisés par une faune et une flore désertifiée tels que le SIBE de l'embouchure de la Moulouya, le SIBE de Béni-Snassen riches en espèces endémiques.

Entre la ville de Berkane et d'Ahfir, on trouve la source thermale de Fezouane. Elle est réputée pour la guérison de certaines maladies des reins et de la peau. Cette source reçoit chaque jour un nombre important de visiteurs venant de la région et ailleurs. Toutefois, le site thermal souffre d'un manque énorme d'équipements pour accueillir ces visiteurs.

Enfin, la situation géographique de la région, proche de l'Europe et du Maghreb Arabe, constitue un atout naturel non négligeable, notamment pendant l'ouverture des frontières maroco-algériennes, car ils représentent un grand marché émetteur de touristes.

2) Les atouts historiques et culturels

Quant aux atouts historiques, la région possède plusieurs Casbahs telles que : Casbahs : Casbah de Selouane, Casbah de Aïn Raggada et Casbah de Saïdia ont été fondées comme forteresses dans le but d'une défense contre les invasions extérieures (Photos 21, 22). Par ailleurs, le Nord de l'Oriental marocain est riche concernant les potentialités culturelles. Chaque année, la région organise des Moussems. Ce sont de grandes fêtes populaires qui commémorent un grand saint ou encore permettent aux tribus d'une même localité de se retrouver annuellement et témoignent de la place de la fête comme élément de l'identité culturelle du pays où la modernité et les traditions sont infiniment respectées. Parmi les principaux Moussems, on cite : le Moussem de Sidi El-Habri, le Moussem Aïn Aghbal, le Moussem Ouled Manssour, Moussem de Béni Drar,… De même, la région organise annuellement le festival de Saïdia depuis 1981, du 1er août au 15 août de chaque année.

Le Nord de l'Oriental est également caractérisé par des chants et de la musique spécifiques à travers le territoire marocain tels que : *Reggada, Laâlaoui*, *Gharnathie, Raï.* Aussi il faut ajouter la gastronomie régionale répondue au Maroc à savoir : *Seffa, l'Melfouf, Berkoukech*, l'*Msemmen*, et *Khringo* l'*Mekroute*, l'*Griouche,…* (Cf. partie 1. chap. 1).

Toutes ces potentialités touristiques sont malheureusement jusqu'à maintenant "non exploitées" ou "mal exploitées". Cette réalité n'a pas favorisé le développement touristique régional. Quelle est la place de la région dans l'espace touristique national ?

Photo 21 : Le reste du Casbah de Reggada. Elle est construite par le Sultan Moulay Ismaël à la fin du 17ème siècle.

Photo 22 : La Casbah de Saïdia fondée en 1883 sur la rive gauche de l'Oued kiss par le Sultan Hassan 1er.

Photo 23 : El Arfa, le folklore le plus répandu dans la région. L'utilisation de zamer, instrument de musique à vent.

Photo 24 : Les Chiokhs, groupe folklorique utilisant la bombarde (Gaita), le Bendir et la Derbouka.

Photo 25 : Msamen est une Pâte feuilletée de farine, sautée à l'huile.

Photo 26 : Seffa est un couscous saupoudré de sucre et de cannelle.

B) Le Nord de l'Oriental : une région non intégrée à l'espace touristique national

Le tourisme constitue un important élément dans l'économie marocaine. Selon le ministre de tourisme, les arrivées se sont chiffrées à 6,5 millions touristes en 2006, soit une évolution de 12% par rapport à l'année 2005. Cette croissance est accompagnée d'une hausse des recettes qui ont atteint 53 milliards dhs en 2006, soit une hausse de 30% par rapport à l'année précédente. Il représente 7 % du PIB. Néanmoins, les flux touristiques se diffusent inégalement dans le pays.

Au niveau régional et dans l'absence des touristes maghrébins, notamment algériens, le tourisme international est quasi-absent dans le Nord de l'Oriental marocain. En effet et selon les statistiques publiées par le Ministère du Tourisme en 1997, le littoral de l'Oriental n'attire que 0,16% des touristes étrangers et n'offre que 3,2% de la capacité d'hébergement totale du pays. De même, le nombre de voyageurs contrôlés aux frontières de la région orientale en 1997 s'est élevé à 180.419 entrants. Cet effectif représente à peine 4,3% du total enregistré pour l'ensemble du pays. Le nombre des nuitées réalisées est un autre aspect de la faiblesse de l'activité touristique régionale au niveau national, comme le montre le tableau n° 73.

Tableau n° 73 : Les nuitées touristiques selon certaines régions marocaines en 2002 (en milliers)

	Sous-Massa- Daraâ	**Marrakech-Tensift-Al Haouz**	**Grand Casa**	**Oriental[1]**
Nombre	3 948,1	3 464,1	1 012,8	100,6

Source : Maroc en chiffres, 2003

Graphique n° 9

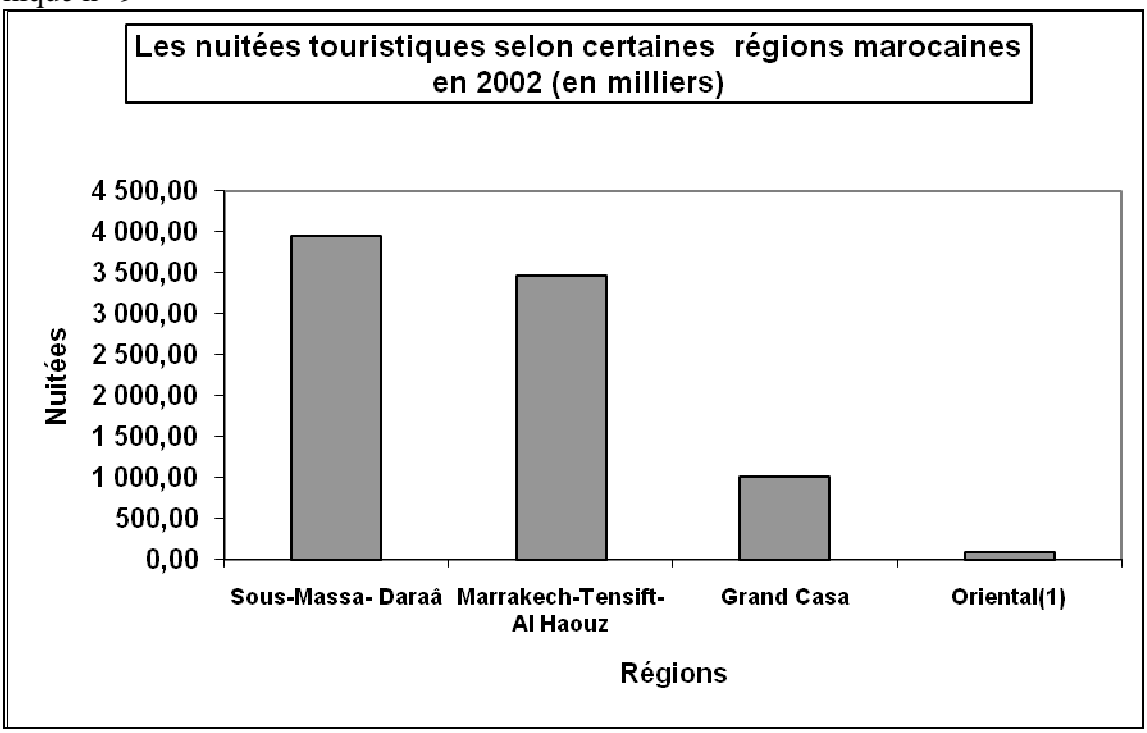

D'après le tableau n° 73, l'Oriental a réalisé le plus faible nombre des nuitées touristiques parmi les autres régions économiques du Maroc avec 100,6 milles nuitées en

[1] La région orientale se compose de la province de Nador, de Berkane, d'Oujda-Angad, De Jerada, de Taourirt et de Figuig.

2002. En revanche, la région Sous-Massa- Daraâ a enregistré le nombre le plus fort avec 3 948,1 milles nuitées suivit de la région de Marrakech-Tensift-Al Haouz avec 3 464,1 milles nuitées et la région Grand Casablanca de 1 012,8 milles nuitées.

Cette situation est liée à la fois à l'absence totale d'une image de marque et en raison de la situation excentrée de la région, au manque d'équipements touristiques et à la situation tributaire de la frontière maroco-algérienne. En effet, elle se trouve trop éloignée des portes d'accès aériens, maritimes et terrestres empruntées par les touristes internationaux d'une part et à l'écart des circuits classiques qui rayonnent à partir des points d'entrée principaux à savoir Tanger, Agadir, Marrakech, Ouarzazate (l'Atlantique et Grand Sud).

De même, la capacité hôtelière est très modeste par rapport aux autres régions marocaines, ce que montre le tableau n° 74.

Tableau n° 74 : Comparaison de la capacité hôtelière classée de quelques provinces du Royaume

Provinces	**Nombre d'hôtels classés**	**Nombre de lits**
Marrakech	68	14 559
Agadir	43	18 076
Ouarzazate	28	4 341
Fès	26	5 952
Nador	14	1 073
Berkane	6	299

Source : Maroc en chiffres, 2003

La lecture du tableau n° 74 illustre que le Nord de l'Oriental enregistre un retard très significatif au niveau de la capacité hôtelière par rapport aux autres provinces notamment dans les hôtels classés. Avec 68 hôtels classés et 14 559 lits, la province de Marrakech occupe la première place, suivie par la province d'Agadir avec 43 unités et 18 076 lits, la province d'Ouarzazate avec 28 unités et 4 341 lits, la province de Fès avec 26 hôtels et 5 952 lits et enfin le Nord de l'Oriental marocain en dernière place avec 20 unités et 1 372 lits. Outre la faiblesse, l'infrastructure d'accueil dans la région se caractérise par la domination des unités non classées et la concentration dans la ville de Nador et de Saïdia.

L'activité touristique régionale souffre, par ailleurs, d'un manque de personnel formé, malgré l'existence d'une école hôtelière à Saïdia, d'où 200 lauréats sortent chaque année. Cela n'est pas suffisant pour pallier les déficits en ressources humaines dans les années à venir, notamment avec la réalisation du grand projet touristique «Mediterrania Saïdia». La région est également très en retrait au plan publicitaire pour faire connaître et commercialiser le produit touristique régional tels que les médias (Télévision, Radio, Presse, Internet,..), les affichages, les rencontres, les foires, les expositions, le bouche-à-oreille et les documents promotionnels. Elle ne fait malheureusement l'objet d'aucune diffusion promotionnelle ni de la part du secteur public ni du secteur privé, contrairement aux autres régions touristiques (Marrakech, Agadir, Essaouira, Fès,..) où la documentation publicitaire est riche.

Ces contraintes freinent le développement du tourisme et représentent un sérieux handicap devant l'objectif d'internationalisation du secteur touristique régional. Du coup, le Nord de l'Oriental est connu par un tourisme balnéaire et saisonnier ou un tourisme lié à l'activité de commerce informel frontalier qui attire à Nador, Berkane et Ahfir de nombreux clients. La région est fréquentée par des touristes locaux, régionaux et très peu de nationaux.

Selon une étude réalisée en 1997 par la Délégation Régionale du Ministère de la Prévision Economique et du Plan, la répartition des estivants selon leur origine à Saïdia se compose de la manière suivante : 65,2% originaires de la région de l'Oriental, 22,1% de résidents marocains à l'étranger (RME) et 12,7% d'autres régions[1]. Cette situation qualifie cette partie du littoral méditerranéen d'une «zone touristique à vocation régionale».

L'étude du secteur de tourisme a montré que la région dispose des potentialités touristiques pour être une destination permanente et internationale. Or, la région est quasi-absente dans l'espace touristique national à l'exception d'un tourisme balnéaire, saisonnier et sous forme d'un aller-retour quotidien par la population régionale ou d'un tourisme de commerce frontalier. Cette absence s'explique par la faible capacité d'hébergement, l'insuffisance des infrastructures annexes, le manque de volonté des pouvoirs publics et le caractère saisonnier de l'activité touristique. Cet état est dû à la situation géographique de la région et à la nature de la clientèle extrêmement sensible à tout ce qui touche la perméabilité de la frontière et à l'activité commerciale. (Cf. partie 3. chap. 2 et 3).

La solution consiste à mettre en place une stratégie de développement volontariste susceptible de déclencher une dynamique de développement durable et intégrer le secteur du tourisme, qui pourrait être un des moteurs de l'économie régionale. Les atouts font sans nul doute du Maroc Oriental une région touristique incontournable si les volontés (publiques, privées) se mobilisent. Le cadre existe, en effet, il reste à y développer une véritable infrastructure touristique et hôtelière et en faire l'une des destinations de choix du pays.

Conclusion de troisième chapitre

Globalement, les potentialités du Nord de l'Oriental marocain sont mal ou non exploitées : agriculture menacée par des facteurs naturels et humains, richesses minières épuisées ou peu valorisées, industries modestes et peu créatrices d'emploi, littoral méditerranéen sous exploité, une manne financière importante épargnée dans les banques régionales ou investie hors de la région, notamment dans le Maroc atlantique.

Au plan agricole, l'activité représente la ressource dominante parmi les potentialités propres du Nord de l'Oriental marocain. Elle joue un rôle important dans l'emploi de la population active rurale et la variété de ses productions destinées à la consommation locale et à l'exportation. Cette agriculture est duale : moderne et traditionnelle. La première qui relève de l'économie de marché, concerne l'agriculture des périmètres irrigués de la Basse Moulouya dont la plaine des Triffa constitue la pièce maîtresse par ses plantations modernes d'agrumes et son maraîchage. La seconde couvre un espace plus vaste et centré sur la céréaliculture sèche du bled *bour,* dépendant des aléas climatiques et vise à produire surtout pour l'autosuffisance alimentaire.

En dehors, de l'agriculture, les ressources naturelles et économiques sont limitées ou du moins sous-utilisées. La mine de fer de Béni Bou Ifrour n'a pas beaucoup servi à l'industrialisation de la région. La plupart des unités industrielles appartiennent aux secteurs agroalimentaires et de matériaux de construction et elles sont peu créatrices d'emplois.

Le littoral Nord de l'Oriental est insuffisamment exploité au plan des activités de pêche et de tourisme. La mise en valeur rationnelle du littoral pourrait contribuer, outre à la création

[1] La Délégation Régionale du Ministère de la Prévision Economique et du Plan de la région orientale.

d'emploi, à la fixation des populations rurales des zones côtières déshéritées et au désenclavement de certaines franges littorales.

Conclusion de la première partie

Les circonstances historiques ont joué un rôle déterminant dans le caractère frontalier du Nord de l'Oriental. Il est longtemps considéré comme une marge, une région tampon, de l'antiquité jusqu'à l'arrivée de la colonisation. Pendant le protectorat, la région n'était pas un espace marginal. En effet, l'espace régional, bien que partagé par une frontière inter-zonale (le fleuve de Moulouya), est structuré par l'établissement des liens étroits avec l'Oranie grâce à la construction des voies de communications et la prospérité commerciale entre les deux parties. En conséquence, le Nord de l'Oriental, dans le contexte de l'Afrique du Nord, est devenu une région centrale, ou du moins charnière, puisqu'il jouait le rôle de relais entre l'Ouest algérien et l'Ouest marocain. De même, la situation frontalière et le contact régulier avec l'extérieur ont engendré un creuset linguistique et un carrefour médiatique. La population régionale parle un dialecte proche de celui de l'Ouest algérien et de l'espagnole et elle regarde plus les chaînes algériennes et espagnoles que marocaines.

Cependant, la situation a changé après l'indépendance. En effet, la région est marginalisée et devient un espace excentré et périphérique par rapport au littoral atlantique suite à des politiques économiques de l'administration centrale qui a favorisé les régions «utiles». Elle a été relativement isolée et oubliée dans les projets de développement mis en place par le Maroc après l'indépendance hormis la construction du port de Nador, et des usines SUCRAFOR et SONASID. De même, elle se trouve en marge des flux économiques et commerciaux nationaux. Sur la carte du réseau national de transport, elle est en situation de net enclavement. En outre, elle affiche un sous-équipement à tout égard par rapport à la région Centre et aux régions semi-périphériques du Maroc. Elle souffre d'un manque considérable d'infrastructures sanitaire, scolaire et de transport, notamment routier et ferroviaire. La marginalité est donc la conséquence de l'inégalité et de la «discrimination territoriale».

Par ailleurs, les ressources disponibles dans la région ne répondent pas aux besoins croissants de la population locale. Cette situation est liée à la mauvaise ou à la non exploitation de ces ressources. La situation géographique a également contribué à la marginalité de la région. En effet, le Nord de l'Oriental marocain est isolé derrière le double écran du Rif et du Moyen Atlas. Cette position prive la région de l'arrivée de l'humidité atlantique et lui fait subir des années successives de sécheresse. L'activité agricole reste donc aléatoire et dépendante des conditions climatiques.

Face à ces réalités du Nord de l'Oriental marocain (situation frontalière et excentrée, sous-équipement et insuffisance ou non-exploitation des ressources propres), quelles sont les stratégies et les solutions de survie utilisées par la population régionale ? La réponse à cette problématique sera le sujet de la deuxième partie.

Deuxième partie : Le recours du Nord de l'Oriental marocain aux ressources extérieures

La réalité géographique, économique, sociale et historique a obligé la population régionale de recourir aux ressources extérieures pour survivre et fuir la misère. Ce phénomène est une donnée ancienne. Il a débuté avec la colonisation de l'Algérie. Plusieurs facteurs historiques, géographiques et socio-économiques ont contribué à l'orientation du Nord de l'Oriental marocain vers des ressources extérieures. Ce phénomène a connu une grande ampleur après l'indépendance car la vie socio-économique de la population s'est dégradée suite à l'enclavement dont la région a été victime après le Protectorat. Quelles sont les principales activités exercées par la région avec l'extérieur ? Quelles sont les caractéristiques et l'importance de chaque activité et leurs impacts sur la vie économique et sociale du Nord de l'Oriental marocain ? Nous aborderons ces questions à travers deux chapitres. Dans le premier, nous mettrons l'accent sur les caractéristiques et l'importance de la contrebande et du trafic de drogue et leurs effets sur la vie socio-économique de la région. Dans le second chapitre, nous étudierons le phénomène de l'émigration internationale, ses spécificités et ses impacts sur la région.

Premier chapitre : Les activités illégales avec l'extérieur sont en plein essor dans la région

Vu sa situation frontalière et socio-économique, le Nord de l'Oriental marocain a connu le développement de plusieurs activités illicites avec l'extérieur. La contrebande, le marché noir de change et le trafic de drogue sont des activités les plus répandues dans la région. Elles sont devenues des refuges pour fuir la pauvreté. Elles connaissent un développement et un dynamisme de grande ampleur. Quels sont donc les mécanismes et les caractéristiques de ces fléaux ? Quels sont leurs effets sur la vie économique, sociale et spatiale du Nord de l'Oriental marocain ?

I) La contrebande est une activité séculaire, florissante et bien répandue dans le Nord de l'Oriental marocain

La contrebande est un phénomène universel. Elle touche tous les pays, à toutes les époques et quel que soit leur niveau de développement. Dans la région, depuis le début de la colonisation française en Algérie, les flux de la contrebande n'ont cessé de se développer, de se diversifier et de gagner de l'espace. C'est une pratique bien enracinée parmi les populations des deux côtés de la frontière algéro-marocaine. C'est un fait socio-économique et culturel dans un cadre d'échange plus vaste, sur des fondements solides. Cette activité est alimentée par deux sources : l'enclave de Melilla et le territoire algérien. Le régime particulier dont bénéficie Melilla (port franc) et la nature de l'économie algérienne (économie de pénurie) constituent les bases de cet échange informel. Les villes de Nador et d'Ahfir, dans cet ensemble, jouent le rôle d'intermédiaire et de grands marchés de distribution.

A) Les origines de l'activité de la contrebande dans la région

La contrebande trouve ses origines dans plusieurs facteurs mais la colonisation de l'Algérie par la France et les tentatives de délimitations des frontières avec le Maroc, et l'ouverture d'un port franc à Melilla vers la fin du 19ème siècle restent les plus importants.

Avant la colonisation de l'Algérie, les frontières entre les deux pays n'avaient aucun sens. La population frontalière des deux côtés exerçait l'activité commerciale en traversant les frontières sans aucun contrôle. Mais la fixation de la frontière par la France entre le Maroc et l'Algérie française, de nouvelles lois vont s'imposer aux tribus des deux côtés. Cet évènement a changé largement la situation de vie des tribus frontalières marocaines et algériennes. Cette fixation a empêché les échanges commerciaux légaux et a engendré le commerce frauduleux. En effet, l'interdiction de vendre et commercialiser les céréales et le cheptel vers l'extérieur sans avoir l'autorisation du Makhzen a encouragé la population marocaine à s'orienter vers les échanges illégaux avec les Algériens, comme montrent les chiffres suivants en ce qui concerne le bétail introduit clandestinement en :
- 1887: près de 200 000 ovins et 30 000 bovins (SAY, L. M., 1888) ;
- 1892: 400 000 ovins et 20 000 bovins (BENRAHAL, M., 1892) ;
- 1900: 267 440 ovins, 18 150 bovins auxquels s'ajoutaient 52,4tonnes de laine et 136,5 tonnes de peaux (DECHAUD, E., 1906).

De même, la création des marchés libres à l'ouest de l'Algérie par la France dans le but d'encourager les Marocains à acheter et consommer les produits français dont les prix étaient moins élevés par rapport aux produits espagnols provenant de Melilla a consolidé le phénomène de contrebande. Ainsi l'entrée en contact de l'économie traditionnelle et des

formes d'économie moderne se fait-elle dans la région plus précocement et plus fortement qu'ailleurs. Le commerce entre l'Espagne au Nord et la France à l'Est et l'introduction de nouveaux produits encouragent de nouvelles habitudes de consommation. Des activités illégales ont ainsi vu le jour le long des deux frontières.

Après les indépendances du Maroc et de l'Algérie et la fermeture de la frontière de1975 à 1988 et de 1994 jusqu'à maintenant, les échanges officiels ont connu une chute brutale. Cependant, les réseaux commerciaux illégaux compensaient l'absence des échanges officiels. Dans les années 1980, un véritable marché spécialisé dans la commercialisation des produits algériens a été créé à Oujda nommé "Souk El-Fallah"(le paysan Algérien). Depuis, la contrebande avec l'Algérie ne cesse d'avoir de l'ampleur.

Par ailleurs, l'ouverture d'un port franc à Melilla vers la fin du 19ème siècle a livré une concurrence sérieuse aux produits français venus d'Algérie frappés de fortes taxes. La population de la région avait intérêt à s'approvisionner en articles venus d'Espagne avec un prix moins élevé par rapport aux produits provenant de l'Algérie française. Cette situation a contribué à l'émergence de la contrebande dans la région avec Melilla vu la différence des prix entre les produits en provenance de Melilla et de France (Algérie). Ce commerce recouvre notamment les produits alimentaires (sucre, farine, thé…) et les tissus. Mais le trafic qui a connu le plus d'essor, à l'époque, à partir de Melilla, était celui des armes en provenance d'Espagne, des Pays Bas et d'Allemagne. Il est favorisé par la forte demande des combattants rifains, par les immunités dont bénéficiaient les protégés soustraits à la juridiction marocaine, par la difficulté de surveiller le littoral méditerranéen rôle d'intermédiaire assuré par des maisons de commerce installées à Tanger, par l'attitude laxiste des autorités de Melilla, ce qui a été évoqué. Pendant le protectorat, l'activité de la contrebande restait présente dans la région, notamment entre le Maroc français et le Maroc espagnol dont la frontière était le fleuve de Moulouya. De nos jours, les articles en provenance de Melilla tendent à envahir l'ensemble du territoire marocain. Ils sont réceptionnés et redistribués par la ville de Nador, véritable plaque tournante de la contrebande. Elle compte des souks spécialisés de ces produits «Souk Melilla», «Souk Ouled Mimoun», «Souk Al-Maghreb Al-Arabi». Quels sont donc les facteurs qui favorisent le développement de la contrebande actuellement ?

B) Les facteurs favorisant la contrebande au Nord de l'Oriental

Depuis l'indépendance du Maroc et de l'Algérie, la contrebande a connu une grande ampleur. Elle reste une activité prépondérante dans le Nord de l'Oriental marocain. Plusieurs raisons contribuent à son développement, comme montre le tableau n° 75.

Tableau n° 75 : Les raisons favorisant la contrebande dans le Nord de l'Oriental marocain

Causes	Chômage	Faiblesse du revenu agricole	Activité lucrative	Proche des frontières	Autres
%	40	12	18	15	15

Source : Enquête personnelle, janvier-mars 2002

1) La situation géographique

Le commerce illicite est lié à des facteurs géographiques. D'une part, la région est limitée par deux frontières internationales : l'Algérie à l'Est et Melilla au Nord. Cette situation frontalière a favorisé le développement de la contrebande. En effet, 15% des

contrebandiers questionnés s'adonnent à la contrebande en raison de la proximité de la frontière. Elle leur facilite les opérations en établissant des relations avec les gardiens des frontières. Dans ce cas, les dépenses liées au transport sont moins importantes et cela permet d'effectuer plusieurs opérations dans une même nuit, ce qui augmente le revenu de manière considérable. Certains frontaliers, qui ne peuvent pas exercer la contrebande, louent leurs terres comme passages et leurs maisons pour stocker les produits pour les trafiquants contre une rémunération mensuelle qui varie de 100 à 150 €. La topographie de la région, limitrophe de l'Algérie, facilite également l'exercice de la contrebande. Il est partout aisé d'ouvrir des pistes pour le trafic illégal. De fait, plusieurs pistes sont tracées à travers les frontières pour éviter d'éventuels contrôles. D'autre part, l'éloignement du Nord de l'Oriental par rapport aux marchés nationaux fournisseurs, notamment Casablanca. Cela provoque une hausse des prix des marchandises nationales en raison du coût de transport et conduit aux approvisionnements depuis l'étranger.

2) Les facteurs socio-économiques

Le sous-emploi est l'un des facteurs essentiels intervenant dans l'explication de ce phénomène dans la région et particulièrement le manque d'emploi dans les activités productives. 40% des contrebandiers interrogés exercent la contrebande à cause du chômage. Dans ce sens, le témoignage de ce contrebandier est significatif «J'ai abandonné mes études après mon échec au bac. J'ai fait plusieurs tentatives, légales et illégales, d'émigrer à l'étranger mais en vain. J'ai décidé de travailler dans la contrebande, comme refuge, après 4 ans en chômage. J'assure la livraison du carburant entre l'Algérie et Ahfir malgré les dangers et les risques encourus ! Pas le choix. C'est ça la vie. Mais l'idée d'émigrer est toujours envisageable[(1)]». Dans ce contexte et selon le rapport de synthèse du Haut-commissariat au plan sur activité, emploi et chômage, le taux de chômage a atteint 17,8% dans l'Oriental en 2006. Le Nord de l'Oriental marocain a enregistré un niveau de chômage de 15 %[(2)] pendant que le taux national n'a pas dépassé 9,7%. Cela est dû à la faiblesse de l'industrialisation de la région. Les unités industrielles sont très limitées en nombre et leur impact sur l'emploi reste très faible (Cf. partie 1. chap. 2).

En outre, l'économie rurale de la région est très fragile. Elle dépend des conditions climatiques, caractérisées par la semi-aridité et la sécheresse. Cela n'est pas sans conséquences sur les rendements agricoles qui sont très faibles, et partant les revenus agricoles à l'exception du secteur irrigué. Cette médiocrité agricole pousse les agriculteurs à pratiquer la contrebande comme activité complémentaire ou principale. En effet, 12% des personnes questionnées exercent à la fois la contrebande et l'agriculture. Certains ont même peu à peu délaissé l'agriculture, comme le confirme ce témoignage «J'ai 38 ans et originaire d'Aghbal. J'ai toujours travaillé avec mon père dans notre parcelle de terre. La sécheresse et le manque de moyens financiers et techniques m'ont malheureusement obligé de quitter l'agriculture et de travailler dans la contrebande»[(3)].

De même, la rentabilité de la contrebande est attractive. 18% des contrebandiers interrogés pratiquent la contrebande en raison des revenues générés. Le bénéfice est de 1 000 à 5 000 (1€ valait 10 dhs en janvier 2002) Dirhams en une seule opération en fonction de la quantité et la qualité de la marchandise (d'après les propos d'un contrebandier)[(4)]. Dans ce contexte, le

---

(1) Enquête personnelle, janvier-mars 2002
(2) L'économiste, Edition 2716 du 18 février 2008.
(3) Enquête personnelle, janvier-mars 2002.
(4) Idem.

témoignage d'un contrebandier est très significatif «Je suis originaire de Fès. J'étais souvent au chômage chez moi. Je suis venu à Ahfir pour travailler comme employé agricole avec un salaire de 50 dhs/jour, 5€. Après deux ans, je me suis orienté vers la contrebande avec une rémunération meilleure que l'agriculture qui octroie entre 500 et 1 000 dhs/ par jour»[(1)].

L'écart entre les prix des produits nationaux et ceux de contrebande joue également un rôle important dans la prolifération de cette activité. Cela s'explique par le statut de territoire franc de l'enclave de Melilla, la politique de subvention de l'État algérien de certains produits industriels et denrées alimentaires et notamment la dévaluation de la valeur du Dinar sur le marché noir par rapport à la monnaie marocaine, le dirham[(2)]. Cette situation produit une grande différence entre les prix de la contrebande et ceux des produits nationaux. Le consommateur préfère les produits contrebandiers, moins chers, par rapport aux produits nationaux. Ni les commerçants, ni les consommateurs ne se plaignent. Chacun y trouve son compte. Les premiers proposent des produits moins chers car ils ne paient ni taxe à l'importation ni TVA, les seconds parce qu'ils n'ont pas à supporter cette même TVA. La qualité et la pénurie de certains articles sur le marché national poussent également la population à acheter et à consommer les produits étrangers notamment ceux qui viennent de Melilla. Selon une enquête réalisée par la Chambre de Commerce, de l'Industrie et des Services, sur la contrebande la région orientale, 90% des produits de la contrebande proposés sont de bonne qualité, notamment les produits alimentaires et les médicaments[(3)]. En plus, cette activité est facilitée par la disposition d'un grand marché de consommation vu la concentration d'une bonne partie de la population dans des centres urbains le long de deux côtés de la frontière tels que Oujda, Ahfir, Béni-Drar, Berkane, Saïdia, Nador du côté marocain et Oran, Maghnia, Tlemcen, Ghazaouet du côté algérien.

Ainsi la contrebande, dans la région, trouve-t-elle son explication dans la faiblesse des échanges commerciaux officiels entre le Maroc et l'Algérie, vu la fragilité des relations politiques (Cf. partie 3. chap.2 et 3). Elle représente une activité principale d'échange entre les populations frontalières. Il faut noter également le protectionnisme douanier et le comportement du consommateur local qui s'est habitué aux produits contrebandiers, vu leur bas prix et leur qualité qui conviennent à la situation socio-économique de la majorité de la population de la région.

3) Les raisons culturelles et historiques

Cette pratique est le fruit d'une longue histoire commune et des relations socioculturelles et des liens familiaux qui unissent les populations de part et d'autre de la frontière. On peut distinguer deux «sous-espaces culturels» au sein de la région : la bande Est, à proximité de l'Algérie, et l'arc Nord qui entoure l'enclave de Melilla. Les liens socioculturels prolongent les canaux d'échanges transfrontaliers et apportent des éléments de confiance à des opérations établies au noir (Cf. partie 1. chap.1).
Il faut indiquer aussi qu'il y a des arrangements notoires entre les contrebandiers et les gardiens des frontières qui reçoivent illégalement des sommes hebdomadaires ou mensuelles des trafiquants pour les laisser pratiquer la contrebande loin de tout contrôle ou empêchement par les autorités.

---

(1) Enquête personnelle, janvier-mars 2002
(2) 1000 Dinars algériens valaient entre 110 et 130 Dirhams marocains (pendant l'enquête en janvier-mars 2002).
(3) Rapport de la Chambre du Commerce et l'Industrie et des Services de la Wilaya d'Oujda, 2004 «Le phénomène de la contrebande et ses conséquences sur l'économie de la région orientale», 235p.

C) La contrebande dans la région : caractéristiques et spécificités

Afin d'étudier et montrer les caractéristiques et les spécificités de la contrebande dans la région, nous examinons le cas entre le Maroc et l'Algérie en nous basant sur les résultats de l'enquête que nous avons effectuée en janvier-mars 2002 sur 200 contrebandiers.

1) Qui pratique la contrebande ?

La contrebande est une activité difficile et dangereuse. Elle demande de la force physique et du courage. Le contrebandier, en effet, doit avoir un potentiel physique important pour supporter la charge et pouvoir échapper aux gardiens des frontières. Donc elle ne peut pas être exercée par n'importe qui. La catégorie qui pratique la contrebande est souvent jeune, apte à surmonter les conditions délicates caractérisant cette activité.

Tableau n° 76 : L'âge des contrebandiers

Catégories d'âge	**14-19**	**20-29**	**30-39**	**40-49**	**+50**	**Total**
Nombre	18	120	52	6	4	200
%	9	60	26	3	2	100

Source : Enquête personnelle, janvier-mars 2002 (200 personnes).

D'après le tableau n° 76, nous constatons que les jeunes âgés de 14 à 39 ans sont les plus nombreux à pratiquer la contrebande. Ils représentent 95%. C'est un taux qui confirme ce qu'on a dit précédemment. Les jeunes de moins 14 ans ne pratiquent pas la contrebande car ils suivent encore des études. Ceux qui sont âgés de plus de 39 ans représentent un taux très faible estimé à 5%. Leur âge ne leur permet plus de pratiquer cette activité. Par ailleurs, certains contrebandiers questionnés affirment vouloir délaisser la contrebande à cause des dangers qu'elle présente. Ils privilégient l'émigration en Europe.

La majorité des contrebandiers interrogés habitent à proximité de la frontière. En effet, 65% proviennent de la commune d'Aghbal. Ceux originaires d'Ahfir représentent 20%. Les autres, soit 15%, viennent d'autres régions marocaines. Cette population étrangère de la région s'est installée soit pour travailler dans l'agriculture, soit pour pratiquer la contrebande, soit exercer le commerce des produits provenant de la contrebande.

Graphique n° 10

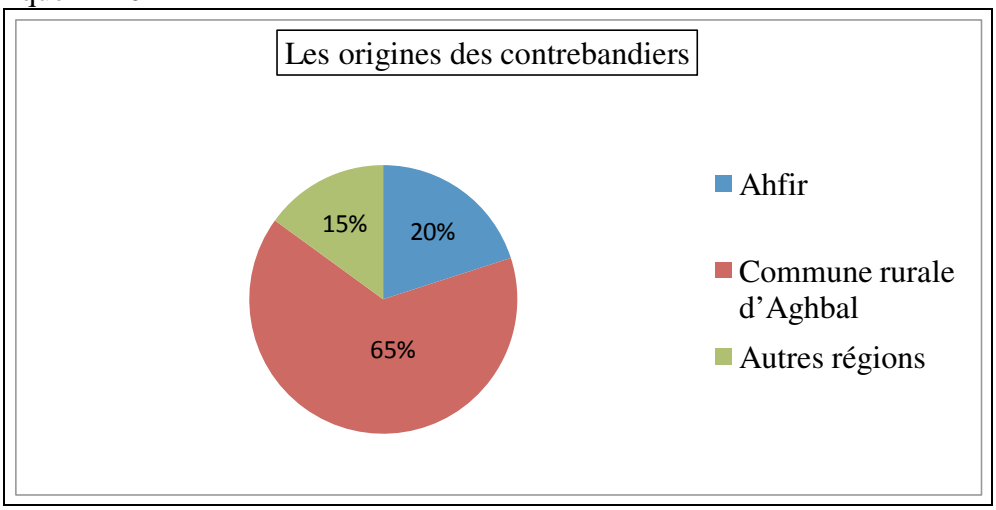

Source : Enquête personnelle, janvier-mars 2002 (200 personnes)

La pratique de la contrebande ne se limite pas aux analphabètes, mais concerne aussi les alphabètes touchés par le chômage.

Tableau n° 77 : Le niveau scolaire des contrebandiers

Niveau scolaire	Analphabète	Primaire	Collège	Lycée	Supérieur
%	28	28	25	14	5

Source : Enquête personnelle, janvier-mars 2002 (200 personnes)

Nous remarquons que les analphabètes constituent une minorité dont le taux ne dépasse pas 28% en comparaison des scolarisés qui représentent 72%. Cela montre la faiblesse évidente de l'enseignement. Certains parents d'élèves préfèrent que leurs enfants quittent l'école pour les aider économiquement, en pratiquant la contrebande ou le commerce surtout "le micro-commerce". Ils ont perdu l'espoir dans l'école en prenant comme exemple le problème des jeunes diplômés chômeurs.

2) Les voies et les moyens de transport utilisés dans la contrebande

Etant une activité illégale, la contrebande exige la discrétion. Ainsi, les contrebandiers utilisent-ils des sentiers ou des petits chemins pour éviter tout contrôle des autorités.

Durant notre enquête, nous avons découvert sept voies permanentes différemment fréquentées par les contrebandiers (Carte n° 9). Mais pendant la saison d'été, après la récolte ou la moisson, leur nombre augmente. Car les contrebandiers peuvent traverser les champs.

Au niveau de la fréquentation et l'importance, la voie Manzoula est principale, soit 32% des fréquentations, car elle ne contient pas d'obstacles naturels et traverse une région très peuplée et agricole. Elle encourage le trafic des produits agricoles provenant d'Algérie.

La deuxième voie est celle de Sidi Mbarek avec un taux de 17% des fréquentations d'après l'enquête. C'est la proximité d'Ahfir, important marché de consommation, qui pousse les contrebandiers à utiliser ce chemin. En plus, elle permet d'éviter des dépenses supplémentaires dues au transport, à la douane et aux gendarmes (corruption).

La troisième voie représente 16%. L'absence des obstacles naturels et l'importance humaine et agricole de la région sont des atouts comme pour la voie de Manzoula.

Les autres voies restent secondaires. Leur fréquentation varie de12% à 5%. Ce faible taux est dû aux obstacles naturels (les collines d'El Guerbous), à la faible densité de la population et à l'utilisation des animaux (ânes, chevaux) comme moyens de transport. Ces obstacles empêchent les contrebandiers d'approvisionner en grande quantité. Cela entraîne une faible rentabilité pour les contrebandiers.

Les contrebandiers utilisent des moyens de transport différents, en fonction de certains facteurs : la nature de la voie, la quantité, la qualité des produits et la situation financière du contrebandier. Les grands contrebandiers «*Abatiras*[1]» utilisent des voitures et des camionnettes. En revanche, ceux qui ont de faibles capitaux emploient les bâts, la marche, les motocyclettes,…

[1] Les barrons.

Photo n° 27 : L'âne est un moyen de transport du carburant par excellence. Celui-ci porte six jerricans de 30 litres chacun.

Photo 28 : La motocyclette sert principalement à transporter le carburant.

Photo 29 : Une vieille voiture utilisée dans la contrebande. Ces voitures sont nommées «Les bombardiers» car elles provoquent de nombreux accidents de la route qui sont souvent dramatiques.

Photo 30 : La voie de Sidi Mbarak, l'une des voies plus fréquentées par les contrebandiers. Elle relie directement la ville d'Ahfir à la frontière algérienne.

Carte n° 10 : Les pistes de contrebande du va et vient des contrebandiers

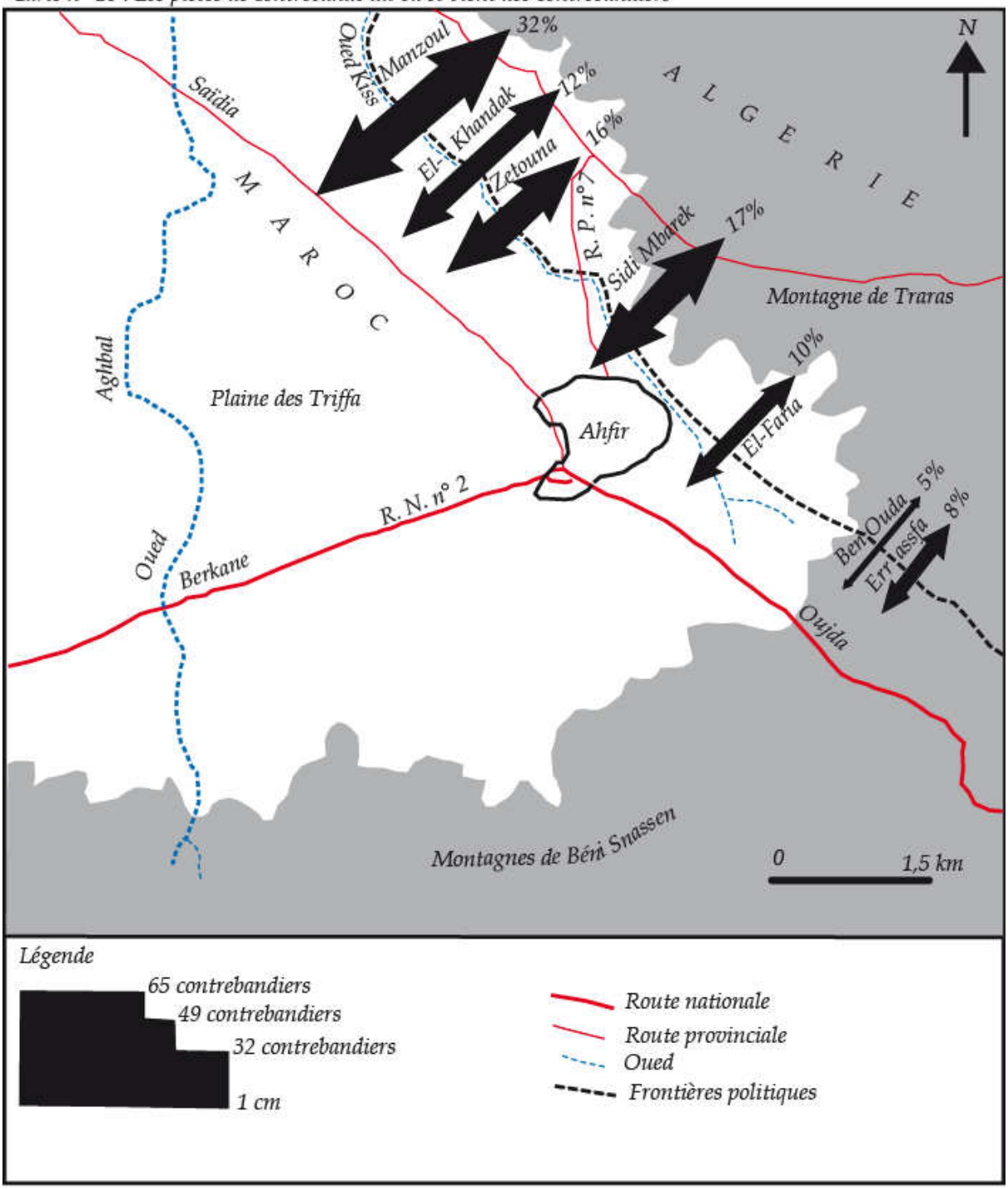

Source : Enquête personnelle, 2002 Réalisation A. HILMI

Tableau n° 78 : Les moyens utilisés dans la contrebande

Le moyen	Camionnettes	Voitures	Motocyclettes	Bâts	Marche	Bâts+Voitures
%	9	30	9	43	4	5

Source : Enquête personnelle, janvier-mars 2002 (200 personnes)

D'après le tableau n° 78, nous constatons que le moyen le plus utilisé reste les bâts (ânes et chevaux) avec un taux de 43% car les bâts s'adaptent facilement à la topographie de la

région traversée (Photo 27). Par ailleurs, les bâts ne provoquent pas de bruits et sont invisibles dans la nuit par rapport aux voitures et aux motocyclettes. Dans ce contexte, les contrebandiers, pour tromper le zèle des douanes, utilisent certaines ruses. Ils accrochent au premier âne de la caravane une bande enregistrée, diffusant le bruit du claquement de langue que fait habituellement le paysan pour stimuler les ânes et les mulets. En plus, ils sont moins chers et ils ne demandent pas beaucoup de frais.

Les voitures arrivent au deuxième rang (Photo 29). Elles sont utilisées grâce à la vitesse et la charge importante qu'elles supportent. Par ailleurs, elles sont utilisées dans les voies faciles par les grands contrebandiers. 30% des contrebandiers sont concernés.

Tableau n° 79 : Les catégories des voitures utilisées dans la contrebande

Catégorie	Ford	RT	RN12	PG504	PG505	Fiat	RN16	RN18	RN21	Total
Nombre	1	4	5	22	9	11	12	4	2	70
%	1	6	7	31	13	16	17	6	3	100

Source : Enquête personnelle, janvier-mars 2002 (200 personnes)

RT : Renault Trafic ; RN : Renault ; PG : Peugeot.

Le tableau n° 79 montre que la marque Peugeot domine : Peugeot 504 avec 31% et Peugeot 505 avec 13%, ensuite Renault 16 avec un taux de 17%. Ces types de voitures sont appréciés car elles supportent la charge et les pistes.

Les motocyclettes représentent 9% (Photo 28). Elles sont utilisées par les contrebandiers dans les voies difficiles et étroites. Elles sont souvent employées pour le trafic de carburants et certaines denrées alimentaires légères (le lait en poudre, les dattes,..). Cependant, leur charge en carburant ne dépasse pas 180 litres (6 jerricans).

En quatrième position, avec 9%, on trouve les camionnettes. Elles sont utilisées seulement par les grands contrebandiers. En supportant des charges considérables tels les produits agricoles, de construction, la peinture,… Elles utilisent les voies faciles telles que Manzoula, Zetouna,…

La marche vient en cinquième place avec un taux de 5% seulement. Elle est le moyen le plus dangereux. Dans ce cas, les contrebandiers traversent les frontières en prenant plus de risques. Après 1994, l'année de la fermeture des frontières, son importance a faibli.

Certains contrebandiers utilisent à la fois les voitures et les bâts. Les bêtes permettent de transporter la marchandise de la frontière jusqu'au lieu de stockage. Quant aux voitures, elles sont utilisées pour acheminer les produits du lieu du stockage vers les grands marchés (Ahfir, Berkane, Oujda,…). Ce cas représente 5%.

3) Comment les contrebandiers s'approvisionnent-ils ?

Ces méthodes varient selon les contrebandiers et dépendent de plusieurs facteurs, notamment la qualité et la quantité des produits, la nature de la voie fréquentée et le capital.

Tableau n° 80 : Méthodes d'approvisionnement

Méthodes	Direct	Par un intermédiaire	Traversée de la frontière	Total
%	66	25	9	100

Source : Enquête personnelle, janvier-mars 2002 (200 personnes)

La méthode directe domine avec un taux de 66%. Elle permet aux contrebandiers de recevoir la marchandise aux frontières. Les deux contrebandiers, le Marocain et l'Algérien, se mettent d'accord sur la quantité, la qualité et le prix de la marchandise, ainsi que la date et le lieu d'échange. Elle est souvent utilisée par des contrebandiers qui possèdent les moyens de transport rapides et des gros capitaux. Quant à la méthode par intermédiaire, elle est utilisée particulièrement par les contrebandiers dont les capitaux sont considérables. Ils emploient d'autres personnes comme salariés pour apporter la marchandise des frontières jusqu'à chez l'employeur. Elle concerne 25% des contrebandiers. Enfin, la traversée de la frontière représente 9%, car elle est pleine de risques et de dangers qui vont jusqu'à la mort, notamment quand la surveillance des frontières est renforcée ou quand les relations entre les deux pays ne sont pas amicales. Elle est fréquentée par les personnes dont le capital est modeste pour acheter les produits à un prix intéressant. D'autres l'utilisent pour le trafic de drogue ou les produits légers de grande valeur (l'or, l'argent,...).

4) Monnaie et capital utilisés par les contrebandiers

La plupart des transactions entre les contrebandiers marocains et algériens s'effectuent en espèces pour éviter la fraude et la tricherie. Le dinar algérien reste la devise la plus répandue. Viennent ensuite le dirham et l'euro, comme illustre le tableau n° 81.

Tableau n° 81 : La monnaie employée dans la contrebande

Monnaie	**Dinar**	**Dirham**	**Euro**	**Troc**
%	82	8	5	5

Source : Enquête personnelle, janvier-mars 2002 (200 personnes)

Le dinar algérien représente 82% des devises. Cela est dû à sa faible valeur. En plus, le dinar n'est pas changeable dans les banques marocaines et internationales. Seul le marché noir permet de le changer, mais ce marché entraîne toujours la baisse de sa valeur. Plus sa valeur diminue, plus la contrebande et la quantité des marchandises augmentent. Ainsi, le prix des produits provenant d'Algérie baisse sur le marché marocain. La valeur du dinar change régulièrement en fonction de l'ampleur du marché de la contrebande. Par exemple, durant les jours de l'enquête, sa valeur a changé à trois reprises (1000 dinars valaient entre 110 et 115 dirhams). Quant au dirham, il arrive en deuxième position avec 8%. Sa valeur est supérieure à celle du dinar[(1)]. En outre, il est changeable dans les banques internationales. Les contrebandiers l'utilisent rarement pour éviter toute perte de change. Enfin, l'euro et le troc représentent 5% chacun. Ce faible pourcentage s'explique par la valeur très élevée de l'euro[(2)] et le risque de fraude dans le troc.

Outre la monnaie utilisée, la contrebande exige un capital très important pour prétendre à un bénéfice considérable. Cependant, la valeur des capitaux varie quotidiennement en fonction de la quantité, la qualité, la nature de la marchandise et l'état des finances du contrebandier. Il faut noter, d'autre part, le problème de la sécurité qui joue un rôle crucial dans l'augmentation ou la baisse du capital. Quand le contrôle est intensif, le risque est fort, ce qui pousse les contrebandiers à ne pas s'aventurer.

---

(1) 1000 Dinars algérien valaient entre 110 et 130 Dirhams.
(2) 1 euro valait à 11 dhs.

Tableau n° 82 : Le montant utilisé dans la contrebande

Montant	- 1.000dhs	Entre 1.000 et 5.000dhs	Entre 5.000 et 10.000dhs	+10.000dhs
%	7	32	30	31

Source : Enquête personnelle, janvier-mars 2002 (200 personnes)

Selon le tableau n° 82, la différence des capitaux utilisés est considérable.

Moins de 1.000dhs : ce cas représente 7%. Il s'agit d'un faible capital qui ne permet pas un grand bénéfice. Les propriétaires de ce capital exercent la contrebande seulement pour subvenir aux besoins quotidiens en utilisant les bâts ou la marche pour dépenser moins.

- Entre 1.000 et 5.000 dhs : ce cas concerne les personnes dont le capital est limité. Elles font le trafic des produits qui ne demandent pas un capital énorme comme le carburant. Elles utilisent les bâts ou les voitures. Cette catégorie est très active et nombreuse (32%).

- Entre 5.000 et 10.000 dhs : c'est un capital intéressant, qui permet des gains notables. Il dépend directement de la quantité et de la qualité de la marchandise. Souvent l'argent gagné par les contrebandiers, qui possèdent ce capital, est investi dans la construction des maisons ou épargné. Ils constituent 30%. La plupart d'entre eux utilisent les voitures ou les camionnettes.

- Plus de 10.000 dhs : ce capital concerne les «*Abatiras*» qui font le trafic de produits dont la valeur est très élevée comme les engins et les produits chimiques agricoles, la drogue,… La rentabilité de leur activité peut dépasser 20.000dh par nuit selon l'un d'entre eux. Ils emploient des véhicules motorisés. Ils représentent 31%, ce qui n'est pas négligeable.

L'étude et l'analyse des mécanismes et des caractéristiques de la contrebande mettent en évidence l'importance des marchandises échangées d'une façon clandestine.

D) L'importance des marchandises de contrebande

La contrebande est l'une des plus grandes «industries» du Maroc. C'est même la première activité économique dans la région de l'Oriental en général et le Nord de l'Oriental en particulier. Selon la CCIS, Ce secteur illicite réalise un chiffre d'affaires de 6 milliards de dirhams par an, soit presque 3 fois le chiffre officiel du commerce extérieur entre le Maroc et l'Algérie. Ces estimations sont, dit-on au CCIS, minimales. Ce chiffre d'affaires serait l'équivalent de celui réalisé par 1200 PME-PMI réunies[(1)]. Selon la même source, près de 442 produits contrebandiers commercialisés sur le marché de la région orientale. Ce phénomène est à l'origine de l'implantation et la naissance des marchés et des souks spécifiques à l'écoulement des produits contrebandiers tels que : Souk Melilla à Nador et Berkane, Souk Ouled Mimoun à Nador et un peu loin Souk Al-Fellah à Oujda. Ces produits, importés de Melilla et de l'Algérie, se trouvent sur tous les marchés, les souks, les Kissariats[(2)]et les étalages des magasins. Bien plus, ces produits parviennent à des régions très éloignées de la frontière à savoir : Casablanca, Agadir, Fès,...

---

(1) Rapport de la Chambre du Commerce et l'Industrie et des Services, 2004 « Le phénomène de la contrebande et ses conséquences sur l'économie de la région orientale» 235p.

(2) Ensemble des magasins bâtis autour d'une cour intérieure, spécialisés dans le commerce des tissus, des vêtements,...

Ce dynamisme de la contrebande existe également entre la Tunisie et la Libye. C'est une activité très florissante. Comme au Maroc, on trouve en Tunisie des marchés spéciaux des produits libyens importés via la contrebande en l'occurrence «Souk Libya» où on expose dans des «Echoppes» montées à la hâte une palette de produits de consommation, l'éctro-ménager entre autres,…

1) Les flux de marchandises échangées

Le Nord de l'Oriental marocain est devenu par la force des choses une plaque tournante de la contrebande. D'une part, la région assure l'écoulement des articles de Melilla, les produits agricoles de la Basse Moulouya, l'habillement provenant de Casablanca et Fès sur les marchés algériens ; et d'autre part, les Algériens approvisionnent la région de plusieurs produits, notamment le carburant, les produits alimentaires, les produits chimiques agricoles, les médicaments, les produits de construction,...

a) Les produits algériens destinés au Maroc

La liste des produits de contrebande en provenance d'Algérie ne se limite pas simplement aux produits alimentaires, elle touche toute une panoplie. Ces produits se vendent à des prix défiant toute concurrence, alors que les produits marocains font défaut. Leur importance et leur demande varient selon les saisons et les occasions.

Tableau n° 83 : L'importance des flux des denrées algériennes vers le Maroc

Denrées	**Le nombre des contrebandiers**	**%**
Carburant	73	42,44
Produits alimentaires	61	35,54
Produits agricoles	17	9,88
Produits de construction	11	6,39
Médicaments	10	5,81
Total	172	100

Source : Enquête personnelle, janvier-mars 2002 (200 personnes)

Le tableau n° 83 montre que le carburant est le produit de contrebande dominant dans le sens Algérie-Maroc avec un taux de 42,44%. Le trafic du carburant est apparu en 1988, l'année de la dernière ouverture des frontières. Le Nord de l'Oriental marocain, vu sa situation géographique, est devenu un espace célèbre pour l'acquisition du carburant algérien. Cette domination est expliquée par la cherté du carburant sur le marché marocain par rapport au carburant algérien. Par exemple et pendant la réalisation des enquêtes, le gasoil marocain coûte 8,20 dhs/l contre 3 dhs/l pour le gasoil algérien comme montre le tableau n° 84.

Tableau n° 84 : Comparaison des prix marocains et algériens de carburants

Les produits	**Prix marocain (dhs)**	**Prix algérien (dhs)**	**Différence (dhs)**
Gasoil	8,20	3,00	**5,20**
Essence	10,35	4,00	**6,35**

Source : Enquête personnelle, été 2005

Les prix ne sont pas stables. Ils varient selon les circonstances politiques entre les deux pays, les fluctuations économiques internationales (le marché pétrolier)… En mai 2008, le prix de gasoil algérien a atteint 5 dhs et l'essence 6,50 dhs en raison de la flambée du prix du

pétrole dans le marché mondial. Les prix augmentent également selon la distance. Plus on s'éloigne des frontières, plus les marges de transport augmentent le coût final.

Schéma n° 1 : Mécanisme de la formation du prix de 30 litres de gasoil d'Algérie, écoulés en contrebande en juin 2005

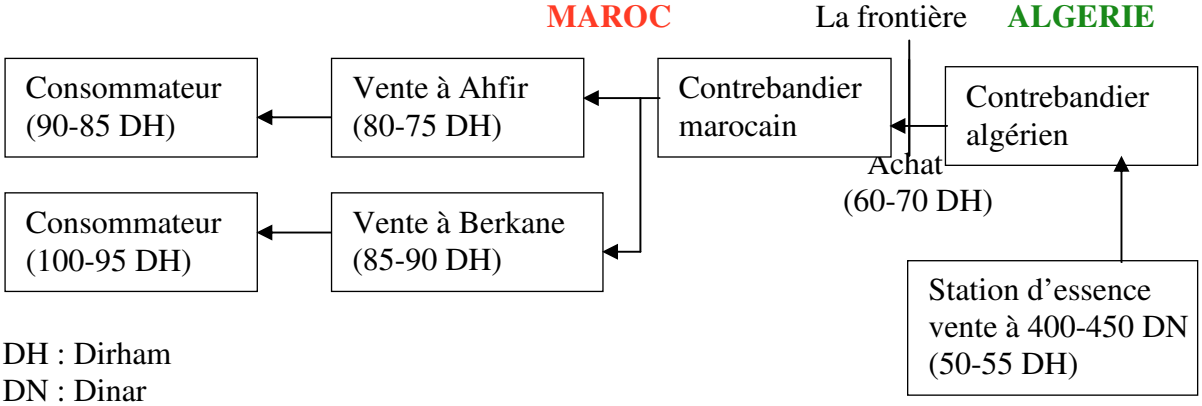

DH : Dirham
DN : Dinar
Le prix de 30 litres de gasoil marocain à la pompe coûte 135 dh.
Change : 1 000 dinars valaient entre 100 et 110 dirhams (juin 2005)

Le trafic du carburant s'est construit autour de trois principaux acteurs. En haut de l'échelle, il y a les barrons de bidon qui sont présents aussi bien dans le côté algérien que le côté marocain. Ils organisent les circuits de distribution, s'assurent de la disponibilité du produit et de son approvisionnement. Au milieu de l'échelle, il y a les convoyeurs de fonds. Ils roulent jour comme de nuit, entre le Maroc et l'Algérie pour déverser le carburant sur le marché local. Au bas de l'échelle, il y a les vendeurs qui assurent la vente du carburant dans les rues des villes ou sur les routes régionales.

Les points de vente sont nombreux, mais on constate deux façons de vente. La première est la vente le long la route nationale n°2 pour vendre à la clientèle venant des grandes agglomérations du Maroc. La deuxième est la vente dans les maisons et les garages : beaucoup de maisons et de garages dans les villes et leur périphérie se transforment en entrepôts de carburants. Sur la route nationale n°2 qui relie Nador à Oujda, toutes sortes de carburants, notamment entre Ahfir et Béni Drar et plus précisément le quartier «Bghada», dénommé «Koweït city». Elles sont proposées par des jeunes et des adultes. Le pouce pointé vers le bas par les vendeurs est un code que tout le monde reconnaît de loin, et pour les novices, il y a des entonnoirs de fortune, disposés sur la chaussée, qui prennent le relais de la symbolique.

Tout le monde s'en sert. Les clients viennent de loin et là aussi les véhicules administratifs roulent avec le carburant algérien. Sa consommation est importante durant toute l'année, même si elle augmente pendant l'été, car la circulation sur la route principale qui mène vers la plage de Saïdia (la ville touristique) s'intensifie. Aussi, la route principale reliant Oujda à Nador (le port de Béni-Nssar) connaît un mouvement important avec le retour des émigrés. Pendant l'été, le vendeur distribue au moins 200 litres par jour et peut dépasser les 1 500 litres par jour d'après un vendeur. Mais les habitués nous avertissent des risques que représente le carburant qui peut endommager le moteur des véhicules car les vendeurs rajoutent de l'eau dans le carburant.

Les denrées alimentaires occupent la deuxième place après le carburant en raison de leur prix intéressant pour le consommateur marocain. Elles représentent un taux de 35,54% et

ils se composent essentiellement la farine, de lait en poudre, les dattes, le formage, l'huile,… Ce n'est pas les produits alimentaires qui manquent au Maroc mais leur achat en dinar revient 2 ou 3 fois moins cher qu'en dirham, «En m'approvisionnant des produits de contrebande, je peux avoir deux produits au lieu d'un et avec un moindre prix[1]», explique un fidèle client du marché. Le tableau n° 85 illustre cette situation.

Tableau n° 85 : Comparaison des prix marocains et algériens de certains produits alimentaires[2]

Les produits	Prix marocain (dh)	Prix algérien (dh)	Différence (dh)
Fromage de 16 portions	17,30	14	**3,3**
Yaourt	2,00	1-1,50	**1- 0,50**
Limonade (Coca de 2l)	11	7	**4**
Pain rond	1,75	0,50	**1,25**
Blé dur (50 kg)	260	200	**60**
Farine (50kg)	100	70	**30**
Bidon d'huile (5litres)	60	45	**15**
Riz (1kg)	10	6,50	**3,50**
Couscous (1kg)	10	6,50	**3,50**

Source : Enquête personnelle, été 2005

Le prix de ces produits est intéressant pour le consommateur marocain dont le niveau de vie est faible pour la grande majorité de la population. Au-delà du prix, c'est la qualité qui fait de ces produits très prisés au Maroc. Au titre d'exemple, la farine de marque Safina, produite à Mostaganem, de l'autre côté de la frontière et destinée au marché marocain a une bonne réputation à tel point que les boulangers marocains la préfèrent aux farines produites localement. En revanche, certains produits sont rares dans le marché national ou sont insuffisants à savoir le lait en poudre et les dattes, notamment pendant le mois de Ramadan, où la consommation de ces deux produits augmente considérablement, comme témoigne ce commerçant des produits de la contrebande «La demande sur les dattes est très grande surtout pendant le mois de Ramadan. Des centaines de personnes des villes régionales ou des villes nationales lointaines, comme Tanger, Rabat, Al-Hoceima,…viennent quotidiennement pour acheter les dattes, soit pour la consommation directe ou la revente»[3].

---

[1] Enquête personnelle, été 2005.

[2] 100 dinars valaient à 9,20 Dhs, sachant que 11 dhs valaient 1€ le jour de l'enquête. Les Marocains profitent en raison de la baisse de la valeur du Dinar algérien dans le marché noir. Par contre, Au niveau officiel, la balance commerciale est en faveur de l'Algérie en raison de ses exportations d'hydrocarbures et le Maroc exporte de l'acide phosphorique, des médicaments, des parfums et du plomb vers l'Algérie.

[3] Enquête personnelle, été 2005.

Photos 31 et 32 : Les contrebandiers traversent le point de passage entre Melilla (Espagne) et Béni Nsar (Maroc) après avoir acheté leurs marchandises à Melilla.

Photo 33 : Les douanes évaluent la valeur de l'or saisi au port de Nador.
Source : www.nadorcity.com

Photo 34 : Des médicaments provenant d'Algérie via la contrebande. Ils sont vendus dans les marchés de la région.

Photo 35 : Quelques produits algériens et espagnols de contrebande étalés dans une boutique du Nord de l'Oriental marocain.

Photo 36 : Même le pain algérien se vend dans la région.

Les produits agricoles représentent 9,88%. Leur marché progresse en hiver et au printemps lorsque les agriculteurs ont plus besoin des produits agricoles algériens.

Tableau 86 : Comparaison des prix marocains et algériens des produits chimiques agricoles

Produits chimiques	Prix algérien (dh)	Prix marocain (dh)	Différence (dh)
Lannat	67,5/L	150/L	82,5
Dursbau	67,5/L	135/L	67,5
Décis	100/L	160/L	60
Sinkour	250/L	600/L	350
Roundoup	100/L	180/L	80
Mokab	2 500/Q	4 200/Q	1 700
Antracol	3 915/Q	6 000/Q	2 085

Source : Enquête personnelle, janvier-mars 2002

(Dh : Dirham); (L : Litre); (Q : Quintal).

D'après le tableau n° 86, la différence entre les prix de ces produits est très importante. Elle encourage les agriculteurs régionaux et marocains en général à acheter les marchandises algériennes, notamment le carburant. La contrebande des équipements agricoles est prospère également entre la Tunisie et la Libye. En effet, 5 000 tracteurs sont importés de la Libye vers la Tunisie d'une façon illégale pendant toute la période 1988-1993. (LAROUSSI, K., 1996).

Par ailleurs, le marché de matériaux de constructions (6,39%) se développe en été. L'amplification de la demande des équipements de construction qui se multiplie car les émigrés investissent beaucoup dans le domaine de l'immobilier surtout dans les villes Nador, Zaïo, Berkane, Ahfir,… (Cf. chap : Emigration).

Quant aux médicaments, ils représentent 5,81% des produits de la contrebande. Ils font, de plus en plus, partie de la «marchandise» exposée dans les souks. Ce ne sont plus les pharmacies mais bien le dit souk, où les vendeurs de médicaments, habitude aidant, n'ont aucun mal à indiquer la posologie et la durée du traitement. Nous trouvons même des médicaments prohibés, comme le *Vioxx*, un anti-inflammatoire interdit par l'OMS en septembre 2004. Mais le prix est irrésistible, surtout quand le pouvoir d'achat est bas. A titre d'exemple : un médicament comme *Azantac*, un anti-ulcéreux dont la boîte de 20 comprimés coûte 190 dhs dans les pharmacies marocaines, est exposé au marché illégal à 110 dhs. Mieux, le paquet compte 30 comprimés comme montre le tableau n° 87.

Tableau n° 87 : Comparaison des prix marocains et algériens de certains médicaments

Les produits	Prix marocain (dhs)	Prix algérien (dhs)	Différence (dhs)
Daonil b100	86,30	60	**26,30**
Ventoline aér	56,30	35	**21,30**
Rivotril	38,20	2	**36,20**
Azantac	190 (20comprimés)	110 (30comprimés)	**80**
Nifluril	18	8	**10**

Source : Enquête personnelle, juin 2005

Nous trouvons même les appareils électro-ménagers sur le marché informel. Le prix reste toujours l'élément qui encourage l'importation illégalement de ces appareils. Un réfrigérateur LG 620 litres est vendu au Nord de l'Oriental au prix de 9.000 dhs. Il coûte à Casablanca 15.000 dhs, soit une différence de 6.000 dhs. Une machine à laver Arthur Martin

(5 kg) est commercialisée à Settat à plus de 5.000 dhs. Elle ne coûte aux souks du Nord de l'Oriental que 3.200 dhs. Les deux produits viennent d'Algérie comme d'autres appareils électro-ménagers[1].

Nous pouvons dire que l'Algérie est l'arrière-boutique du Nord de l'Oriental et ses environs. Ici, ils achètent algérien, ils vendent algérien et ils consomment algérien. Cela tient au comportement du consommateur qui préfère les produits étrangers étant donné leur prix ou leur qualité élevée.

b) Les produits marocains écoulés vers l'Algérie

Ces produits sont très variés et dépendent également des saisons et des circonstances. Les produits les plus demandés par le consommateur algérien sont les fruits et les légumes, et d'autres produits alimentaires provenant de Melilla. Nous notons aussi les habillements, les équipements éléctro-ménagers,…

Tableau n° 88 : L'importance des denrées de contrebande vers l'Algérie

Denrées	**Le nombre des contrebandiers**	**%**
Fruits et légumes	45	36,58
Produits alimentaires	26	21,13
Habillement	23	18,69
Eléctro-ménager	09	7,31
Monnaie	07	5,69
Epices	07	5,69
Friperie	04	3,25
Drogue	02	1,62
Totaux	123	100

Source : Enquête personnelle, janvier-mars 2002 (200 personnes)

L'importance de la contrebande des produits marocains varie en fonction de la demande algérienne.

Les fruits et les légumes occupent le premier rang avec 36,58%. Ils ont une grande valeur pour le consommateur algérien en raison de sa rareté sur le marché national. De plus, la région possède la plaine des Triffa, fertile et limitrophe de l'Algérie, qui constitue la source principale de ces produits. La proximité de la frontière facilite le transport de la marchandise vers la frontière. Parmi les produits, on trouve les pommes de terre, la tomate, les agrumes, les haricots verts, les bananes, les pompes, les raisins, les pastèques, les melons… Leur prix est très élevé quand ils sont destinés au marché de la contrebande par rapport à leur prix local, ce qui a poussé les agriculteurs des Triffa à augmenter la production de ces denrées.

[1] L'économiste du 08/07/2004.

Photo 37 : Les contrebandiers chargent leur marchandise de Nador à destination de l'Algérie.

Photo 38 : Une maison dans la campagne proche de la frontière, transformée en lieu de stockage du carburant, avant sa distribution dans d'autres points de vente situés dans la région où même dans les autres villes proches.

Photo 39 : La baraque d'un contrebandier remplie de marchandises qui vont être acheminées vers l'Algérie : piment, pruneaux, raisins secs,…

Photo 40 : Cartons de bananes provenant d'Espagne stockées dans une maison à Ahfir avant leur acheminement vers l'Algérie.

Photo 41 : Boutiques spécialisées dans le commerce des produits de contrebande, situées dans le marché couvert d'Ahfir. S'y pratiquent la vente au détail et en gros.

Photo 42 : Le point de vente le plus important de la région, situé à la sortie de la ville vers Oujda «Bghada».

Photo 43 : La maison constitue un point de vente et de stockage du carburant dans la ville. Un bidon blanc placé devant la maison sert «d'enseigne».

Photos 44 et 45 : Le vendeur cache le carburant dans un lieu discret, loin de la route de peur des contrôles. Quand un acheteur se présente, le vendeur va chercher la quantité demandée.

Photos 46 et 47 : Le vendeur, après avoir rempli le réservoir de la voiture d'un client est payé

Tableau n° 89 : Comparaison des prix de vente de certains produits agricoles sur le marché régional et le marché de la contrebande, en dh et par kg

	Oranges	Pomme de terre	Poivron	Tomate
Marché régional	1,50	2,50	4,50	3,00
Contrebande	2,25	3,50	6,00	4,75
Différence	**1,25**	**1,00**	**1,50**	**1,75**

Source : Enquête personnelle, été 2005

L'importance de la contrebande de ces produits alimentaires varie selon la demande, la disponibilité et les prix. En 2007, la crise de la pomme de terre a vite inauguré un trafic du produit du Maroc vers l'Algérie. Le 19ème Gendarmerie de Garde Frontière à lui seul a saisi 10 569 kg de pommes de terre[(1)].

Les autres produits alimentaires occupent la deuxième place avec un taux de 21,13%. La plus grande partie de ces produits proviennent de Melilla.

L'habillement neuf (18,69%) vient en troisième place. Il connaît une demande considérable de la part du consommateur algérien, en particulier les pantalons et les chaussures. Le trafic s'est développé énormément à cause de la fermeture des frontières. Pendant l'ouverture de celles-ci, les Algériens achetaient ces produits sur place, sur le marché marocain ou à Melilla. Certains rentraient au Maroc au moins une fois par semaine pour acheter les produits dont il avait besoin pour un prix convenable. Mais la fermeture les a poussés à acheter au marché noir. La demande de ces marchandises par la clientèle algérienne augmente surtout pendant la fête de la fin du Ramadan et la fête du sacrifice.

Quant à la friperie, avec 3,25%, elle est demandée grâce à ses bas prix.

Les autres produits restent moins importants, notamment la drogue (seulement 1,62%), car elle dépend de la loi de la demande des clients et elle encourt des risques graves, des amendes considérables ou l'emprisonnement.

c) Les produits provenant de Melilla

Les échanges avec Melilla se font presque à sens unique : Melilla-Nord de l'Oriental. Les marchandises traversent la ligne de frontière en divers points aussi bien en gros, transportées par des camions, qu'en détail, en mobilisant des femmes et des enfants qui jouent le rôle de passeurs. Ils peuvent emprunter des itinéraires clandestins comme ils peuvent traverser le poste frontière de Béni Nsar en toute légalité, en fractionnant la marchandise en petites quantités mais en effectuant plusieurs passages par jour[(2)].

(1) www.liberte-algerie.com
(2) Les résidents de Nador et Béni Nsar rentrent à Melilla avec la carte d'identité marocaine uniquement.

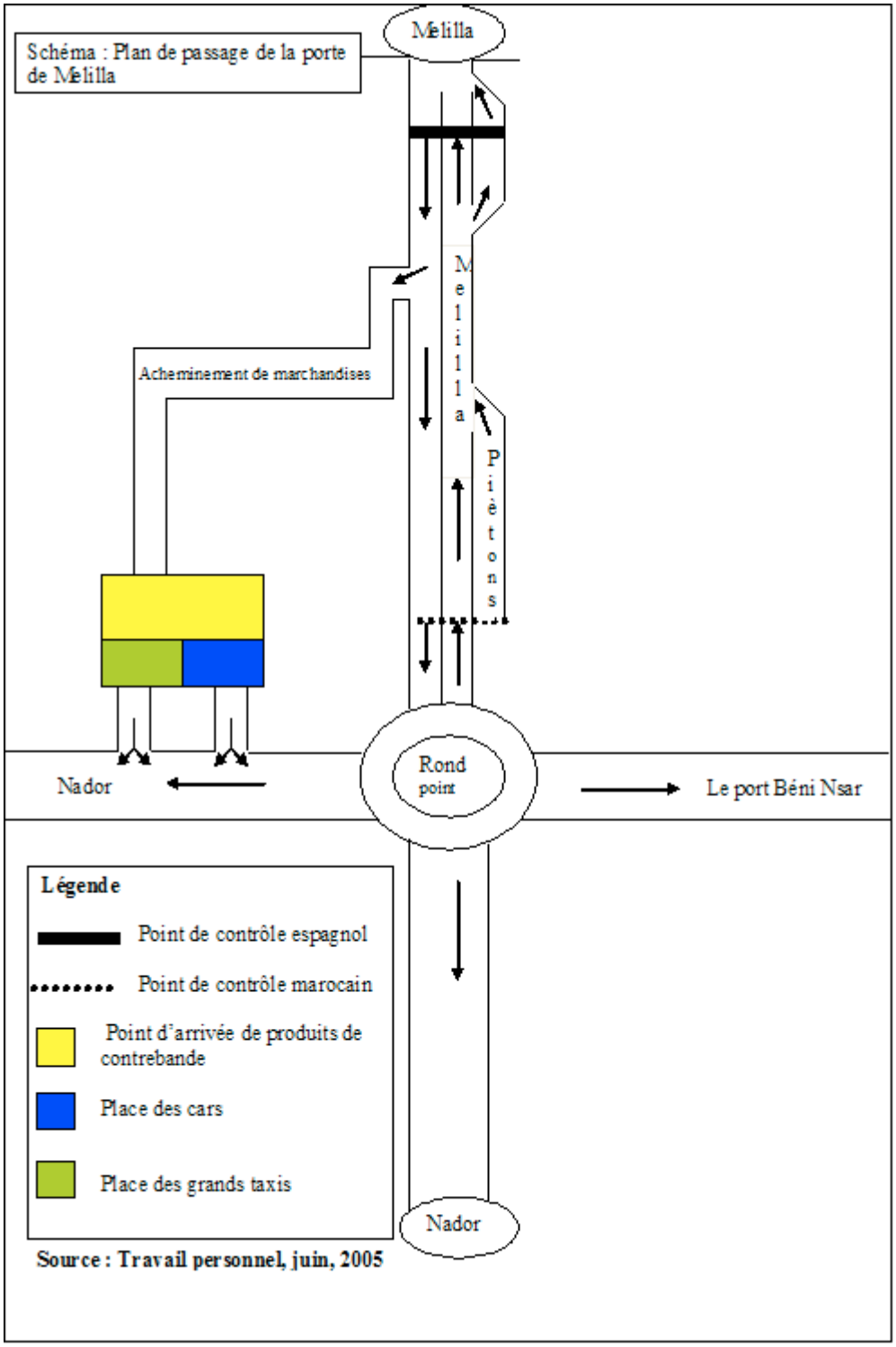

Source : Travail personnel, juin, 2005

Dans ce sens, la fréquentation des points de passage entre Melilla et Béni Nsar par les contrebandiers est très importante (Schéma n° 2). En 15/08/2002 et pendant deux heures, de 8h30 à 10h30 du matin, 2 823 contrebandiers, dont 911 sont des femmes, ont fréquenté la porte de Melilla[1] (MELLAH, M., 2004). Sachant que cette opération commence de 6h à 12h de chaque jour avec le même rythme. Il faut noter aussi qu'une grande quantité de marchandise transportée dans les voitures passe par le chemin spécial des voitures. Les voies maritimes sont également empruntées pour acheminer les produits vers des petits ports (Cap de l'Eau, Saïdia) et après vers les villes régionales : Ahfir, Berkane, Oujda,… Ces voies sont utilisées pour le transport des grandes quantités ou des produits prohibés et chers à savoir l'alcool, les vidéos, les cigarettes,...

Les produits qui dominent les importations en provenance de Melilla concernent la quincaillerie, les textiles, les produits cosmétiques, la bonneterie, les boissons spiritueuses et tabacs, les produits d'équipements électroménagers, les produits alimentaires, les articles électriques et électroniques, la friperie, l'or (photo n° 33),… Ces produits sont exposés dans les marchés spécialement aménagés dans les villes de la région ou ailleurs tels que souk Melilla, Joutia, Ouled Mimoun, Al-Maghreb Arabi à Nador, Souk Melilla et Al-Massira à Berkane, Marché couvert à Ahfir. Ils sont également vendus aux commerçants du centre ville qui les étalent dans les rayons de leurs épiceries comme si c'était légal.

Quant au trafic en opposé vers Melilla, il est presque nul, exception faite de quelques exportations illicites marginales et quelques produits alimentaires en quantité limitée tels que la menthe, le persil, poisson,…

Ce dynamisme de la contrebande se manifeste également dans le poids qui occupent les produits contrebandiers dans les marchés et les complexes commerciaux des villes du Nord de l'Oriental marocain. Ils sont bien réputés pour la vente des produits contrebandiers et ils occupent la première place parmi l'infrastructure commerciale de chaque ville. Le tableau n° 88 donne une idée approximative sur la place des produits contrebandiers dans les deux grandes villes de la région.

Tableau n° 90 : Répartition des places de produits contrebandiers à Nador et Berkane

Villes	**Marché urbain**	**Nombre de Boutiques**	**Estimation de la part des produits contrebandiers**
Nador	Complexe commercial	427	70%
	Ouled Mimoun	840	90%
	Joutia	1 000	100%
Berkane	Complexe commercial «Al-Massira»	900	80%

Source : SDAR[2]de l'Oriental, septembre 1996, p.21

Le tableau n° 90 montre la part considérable qui occupent les produits de la contrebande dans les marchés des deux villes. Cela confirme l'ampleur et l'importance de la contrebande dans la région.

Nous pouvons, aussi, constater l'ampleur de la contrebande dans la région d'après les résultats réalisés dans le domaine de la lutte contre la contrebande par la Direction Régionale des Douanes du Nord-Est.

[1] La sortie des produits en provenance de Melilla vers la ville de Nador.
[2] Schéma de Développement et d'Aménagement Régional.

Tableau n° 91 : Le bilan de la lutte contre la contrebande en 2006

Structure	Nombre d'affaires	Valeur de Marchandises (dh)
Bab-Melilla	2 011	37 581 413
Béni Nsar	585	45 894 796
Nador-Port	658	1 377 222
Oujda	3 025	26 394 852
Total régional	6 279	111 248 283
Total national	8 148	149 541 763

Source : Direction Régionale des Douanes du Nord-Est, 2007

Comme il ressort du tableau n° 91, l'activité de la contrebande dans la région devient de plus en plus importante. Selon la Direction Régionale des Douanes du Nord-Est, le volume des affaires contentieuses en 2006 a atteint 2 279 dossiers, soit 77% du total national. Au niveau de la valeur de marchandises, la somme de saisie en 2006 a atteint 111 248 283 dhs, soit 74,3% du total national. Au titre d'exemple, jeudi 11 mai 2006, la douane marocaine a procédé à la saisie de six camions chargés de 80 tonnes de blé de contrebande en provenance d'Algérie, près de la ville de Nador. La marchandise et les véhicules ont été confisqués entre Hassi Berkane et Machraâ Hammadi (50 km au sud de Nador). Mohand Laenser, ancien ministre de l'Agriculture et des Pêches maritimes, l'avait lui-même confirmé, lors d'une séance parlementaire à la chambre des conseillers : «Le blé algérien inonde le marché marocain, qui arrive à grandes quantités via nos frontières terrestres avec ce pays[(1)]».

Pendant l'année 2007, la Direction régionale des douanes du Nord-est a enregistré une augmentation de 26% de valeur de produits confisqués par rapport à l'année précédente. Dans la même année, la direction a saisi près de 42 kilos d'or, l'équivalent de 6,3 millions dhs, soit plus de 572 000 €. Pour le carburant, près de 700 tonnes ont été saisies en 2006 et 2007, ce qui équivaut à 3,6 millions dhs, soit 327 000 €[(2)].

Du côté algérien, le gouvernement déploie des efforts importants pour lutter contre la contrebande avec le Maroc. Dans ce cadre, il a traité 680 affaires au niveau de la wilaya de Tlemcen en 2005 et 1 076 affaires avec 846 milliards de dinars de pénalités encourues en 2006 [(3)].

Généralement, les échanges informels entre le Maroc et l'Algérie sont relativement équilibrés car les marchandises s'écoulent dans les deux sens. En revanche, les flux entre la région et Melilla sont dissymétriques et favorisent plus les Espagnols car les denrées sont acheminées de Melilla vers les villes régionales et nationales. En effet, les produits de contrebande inondent tout le pays. Nous les trouvons un peu partout au Maroc.

2) Lieux de commercialisation des produits de la contrebande

(1) Maroc hebdo du 2 au 8/6/2006 n° 701.
(2) L'économiste, Edition 2714 du 14 février 2008.
(3) http://www.presse-dz.com/fr/readart.php?id=2545rt.

Dans la diffusion géographique des marchandises de contrebande, les courants de fraude s'exerçant dans la région n'approvisionnent pas seulement le marché régional, mais aussi les grands centres de consommation du Maroc. Certains produits algériens parviennent jusque dans des régions très éloignées du Royaume. Par exemple, les dattes de Biskra (Deglet Nour), arrivent jusqu'aux villes du littoral atlantique et les produits chimiques dans les plaines de Gharb, Chaouia, Doukkala…, les plus importantes plaines du Maroc. Ils y sont plus demandés et vendus selon la déclaration de commerçants de la contrebande de la région. À Casablanca, il existe un marché populaire qui accueille ces produits en grandes quantités: il s'agit de souk Chamal[1], au quartier Derb Soltane. Ce marché atypique bat tous les records dans l'économie informelle. Sa stratégie «marketing» est sans doute le niveau très bas des prix. D'après des commerçants du marché, une grande partie de ces produits proviennent d'Algérie. Ils transitent par le Nord de l'Oriental marocain avant d'atterrir à Souk Chamal, le centre de distribution pour le reste du Maroc. Cependant, les villes proches de la frontière restent les plus réceptives des grandes quantités de marchandises de contrebande dont le prix n'est pas élevé par rapport au pouvoir d'achat des Marocains.

Tableau n° 92 : Lieux de commercialisation des produits de contrebande

Lieux	**Ahfir**	**Berkane**	**Béni Drar**	**Oujda**	**Régional**	**National**	**Total**
Fréquentation	144	95	4	48	94	27	412
%	35	23	1	12	23	6	100

Source: Enquête personnelle, janvier-mars 2002 (200 personnes)

Graphique n° 11

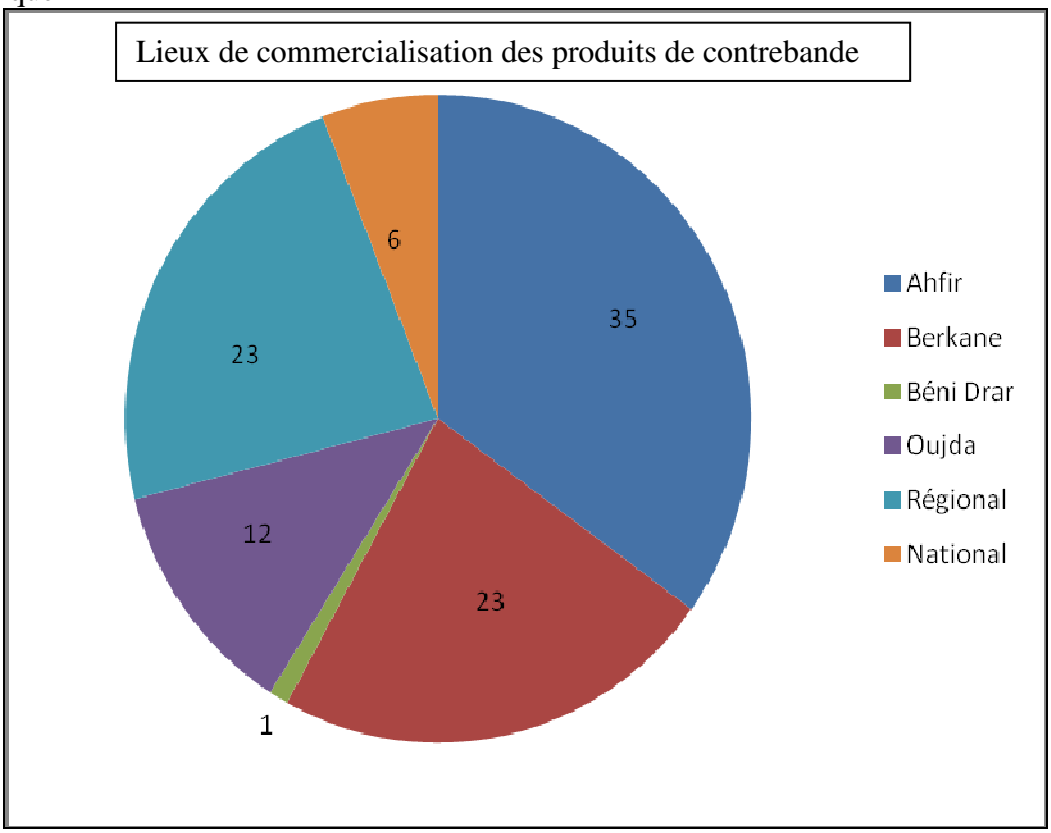

D'après le tableau n° 92, la ville d'Ahfir reçoit la plus grande quantité de produits de contrebande avec un taux de 35%. Cela est dû à sa proximité des frontières et les voies

[1] Marché du Nord.

employées par les contrebandiers, ce qui ne demande pas énormément de dépenses pour les trafiquants qui utilisent les bâts, les cyclomoteurs ou la marche. D'ailleurs, les contrebandiers et les commerçants se mettent d'accord sur la qualité, la quantité et le prix de la marchandise avant même son arrivée.

Carte n° 11 : La commercialisation des produits de contrebande algériens à l'intérieur du Maroc

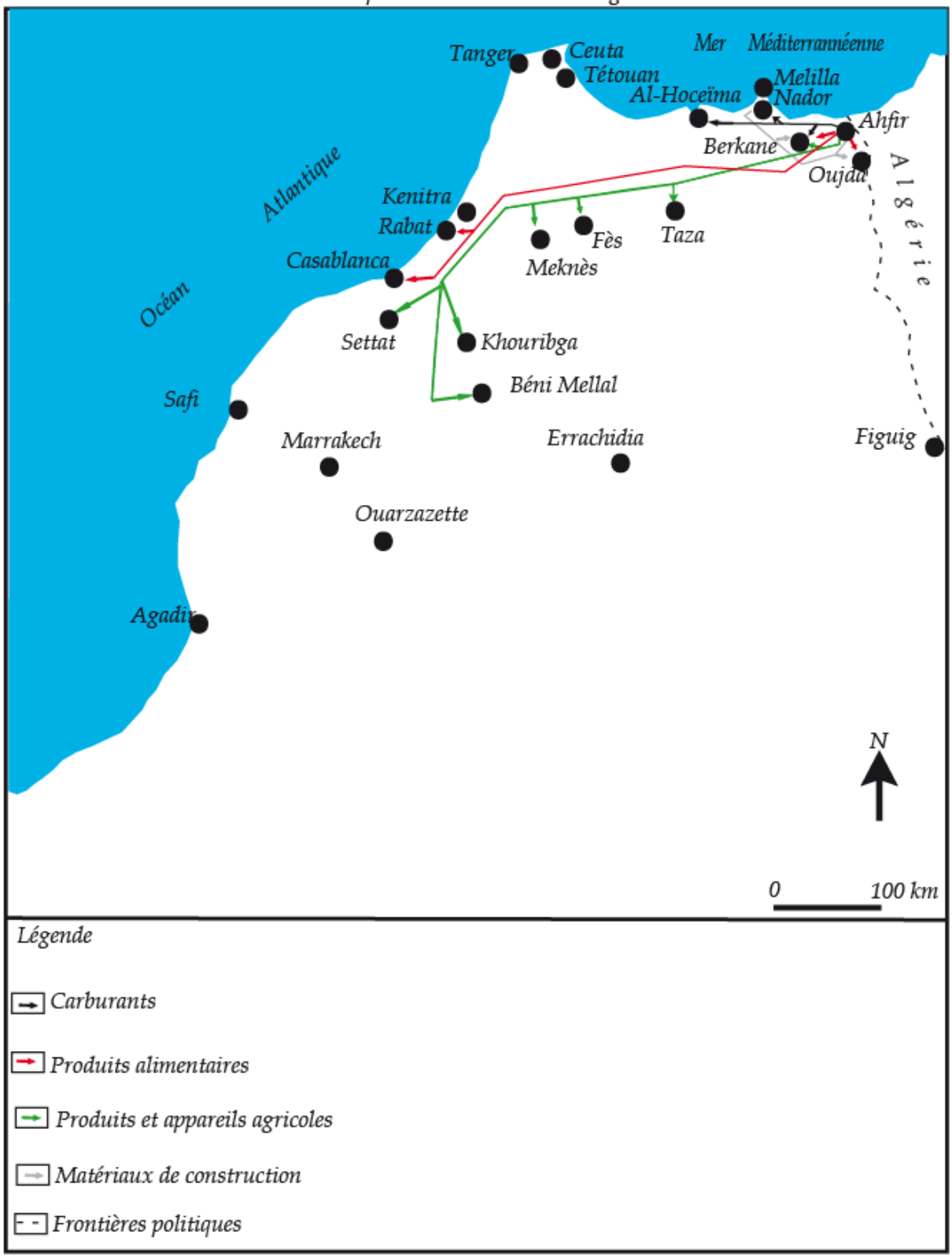

Source : Enquête personnelle, 2002 *Réalisation A. HILMI*

La majorité des boutiques revendant ces produits se trouvent dans le marché couvert de la ville. Certains vendent dans le marché hebdomadaire et dans les rues ou sur les trottoirs, ce qui perturbe la circulation en été en particulier. Pour lutter contre ce désordre, les autorités locales confisquent ou saisissent la marchandise. On note, par ailleurs, que certains commerçants de ces produits exercent eux-mêmes la contrebande prétendant à des bénéfices colossaux. Ces derniers vendent aussi à d'autres commerçants venant d'autres villes, telles que Nador, Fès… Ils communiquent souvent par téléphone, ce qu'on a remarqué en entrant dans les boutiques spécialisées en produits de contrebande.

Berkane occupe la deuxième place après Ahfir avec 23%, ce qui est considérable, vu le nombre important de ses habitants et sa proximité relative aux lieux de contrebande. Les produits agricoles restent dominants dans la ville de Berkane qui est située dans une région agricole, la plaine des Triffa. D'autre part, le carburant algérien est le seul utilisé par les appareils agricoles dans cette région. On note aussi certains produits alimentaires: le lait en poudre"Lahda" en particulier pendant le mois de Ramadan.

Quant à la ville d'Oujda, elle représente 12%. Il s'agit d'un faible taux à cause de la rude concurrence avec les régions proches comme Béni Drar, Angad, Touissit qui l'approvisionnent également en produits de contrebande.

Béni Drar apparaît avec le taux le plus faible 1%, car elle est un petit centre urbain et elle constitue également un centre important de la contrebande.

Les produits commercialisés sur le plan régional (hors Berkane et Oujda) représentent 23% ; un taux équivalant à celui de Berkane, concernant les produits les plus chers et les moins consommés comme les produits chimiques agricoles.

Enfin, les marchandises commercialisées dans tout le pays constituent 6% à cause des dépenses liées au transport et les contrôles routiers (gendarmes, douanes). Mais cela n'empêche pas le cheminement des produits jusqu'aux plaines du Gharb, des Doukkala… particulièrement les produits utilisés dans le domaine agricole.

L'étude de l'activité de la contrebande a démontré son importance et sa vivacité dans la région. Cette situation nous conduit à nous interroger sur leur effet quant à la vie économique, sociale et spatiale du Nord de l'Oriental marocain.

IV) Les conséquences de la contrebande sur la région sont multiples

La frontière exerce des effets sur les espaces qu'elle découpe. Dans la région, les conséquences de la frontière sont multiples, positifs et négatifs, sur l'économie régionale.

A) La contrebande a un double impact sur l'économie du le Nord de l'Oriental

Tous les secteurs économiques sont pratiquement affectés par les effets de la contrebande, en l'occurrence l'agriculture.

Au fil du temps, l'activité agricole régionale a tissé des liens étroits avec l'Ouest algérien en particulier, via des échanges non officiels des produits agricoles. L'impact de la contrebande sur l'agriculture régionale revêt deux aspects, positif et négatif.

Le côté positif s'est traduit par la possibilité d'équiper les exploitations agricoles de la région par le matériel agricole (des petits moteurs électriques "les motopompes", des tracteurs, les huileries, tractopelles, Bulldozer,..), de s'approvisionner en produits chimiques (Cf. tableau 84). Selon le témoignage d'un agriculteur, 80% des produits chimiques que ce dernier utilise sont d'origine algérienne. De même, une bonne partie d'agriculteurs utilise le carburant en provenance d'Algérie vu leur coût moins élevé par rapport au prix national. Selon le même témoignage, 100% des agriculteurs utilisent le carburant algérien pour le pompage[(1)]. Une grande quantité des produits agricoles est également dirigé vers l'Algérie avec des prix plus élevés par rapport aux marchés national ou international (Cf. tableau n° 89). Aussi, plusieurs contrebandiers ou contrebandiers-agriculteurs ont investi leurs revenus dans l'achat des oliveraies et l'élevage afin d'assurer l'avenir. Selon mon enquête sur la contrebande dans la région, 15% des contrebandiers interrogés ont investi leurs revenus dans le secteur agricole à savoir : l'achat de parcelles et leurs équipements, l'oléiculture, l'élevage, et l'aviculture. Les contrebandiers accordent une grande importance à l'élevage car les troupeaux constituent un «instrument de travail» et complément économique pour la famille, notamment à la campagne.

Cependant, la contrebande a provoqué un manque de main-d'œuvre agricole. Plusieurs ouvriers agricoles ou agriculteurs, notamment les petits, ont quitté le travail dans le secteur agricole pour travailler dans la contrebande. Dans les campagnes irriguées de la région, la main d'œuvre devient rare car elle montre plus en plus de désaffection à l'égard du travail agricole, comparé au gain rapide et plus ou moins facile de la contrebande. A cet effet, les agriculteurs font appel à la main d'œuvre étrangère à la région, notamment pendant la saison des récoltes (pomme de terre, légumineuses, la moisson, la vendange, la cueillette des agrumes,..). Selon le même agriculteur, 90% de ces employés viennent d'autres régions du Maroc. Il ajoute que cette situation a provoqué la hausse des salaires de plus de 50%[(2)]. Par exemple, le salaire journalier de l'ouvrier qui déterre les pommes de terre était de 4 € en 1990, alors qu'en 2003, il atteint 9 €. Par ailleurs, certains agriculteurs ont été amenés à exercer une double activité : l'agriculture et la contrebande, notamment les agriculteurs du secteur bour. Dans ce cas, l'agriculture devient secondaire, occasionnel (pendant la période des labours et de la moisson), et spécialisée dans les céréales, notamment dans l'orge, car cette culture ne demande pas un travail continu. Certains agriculteurs ont même abandonné l'activité d'élevage, en conservant cependant quelques bêtes pour la consommation familiale (fête de mouton, mariage,..) ou toute activité agricole pour exercer la contrebande. Cette activité a, par ailleurs, contribué à la hausse des prix des terres, notamment de celles situées à proximité de la frontière. La hausse rend difficile pour les petits et les moyens agriculteurs l'investissement dans l'agriculture.

La contrebande est également devenue une véritable «industrie» qui a mis à plat toutes les formes légales de commerce de la région. Elle est l'une des causes principales qui handicapent le développement économique de la région. En effet, elle porte préjudice aux finances de l'Etat par le manque à gagner pour le trésor national, elle freine le développement économique et engendre des conséquences négatives sur l'emploi. En effet, elle génère, dans l'Oriental, un chiffre d'affaires annuel de plus de 6 milliards de dirhams comme a été indiqué auparavant. Cette somme échappe entièrement à la taxation qui occasionne des manques à gagner importants pour le trésor public. Ce sont autant des recettes potentielles dont le pays se trouve priver et qui pourraient servir à la mise en place et au développement des infrastructures économiques.

---

(1) Enquête personnelle, mars 2003.
(2) Idem.

La contrebande frappe des secteurs aussi divers que les cosmétiques, les électroniques, les électriques, les constructions,... Elle contribue à exposer la production locale et nationale à la concurrence d'articles étrangers, à réduire l'intérêt des productions locales légales, à animer tous les secteurs informels de l'économie et à freiner l'évolution normale des entreprises. Du fait, la commercialisation de marchandises de contrebande freine le développement économique normal de la région et représente une perte d'emploi. En effet, chaque emploi dans la contrebande cause la perte ou la non-création de 10 emplois légaux, selon la Chambre de Commerce Américaine au Maroc. Normal, dans la mesure où la contrebande des produits qui vont concurrencer ceux des structures régionales ne va pas encourager l'implantation de nouvelles unités industrielles qui sont la clef de la création de richesse. La contrebande rend donc la région moins captive pour l'investissement.

Elle renforce la désarticulation de l'économie de la région. En effet, toute tentative d'implantation d'industrie, du moins, dans certains secteurs est vouée à l'échec. Plusieurs unités industrielles implantées dans la région sont sérieusement affectées par la concurrence exercée par les produits de contrebande dont les prix sont intéressants. Cela entraîne la faillite de certaines entreprises qui fabriquent les mêmes produits que ceux qui se trouvent sur le marché noir. C'est le cas des produits cosmétiques, des produits électriques et électroniques… Des projets de fabrication de téléviseurs et de radios ont été abandonnés. Par ailleurs, beaucoup d'aviculteurs, qui commercialisent leurs productions sur le marché local, n'arrivent plus à supporter la concurrence des productions algériennes. Désormais, ils se tournent vers des marchés plus lointains. Dans ce cas, la contrebande constitue un blocage des investissements et contribue à la fuite des capitaux de la région vers d'autres villes marocaines. Certains entrepreneurs de la région ont préféré investir dans d'autres régions du Royaume à savoir Casablanca, Fès, Marrakech, Agadir,… Cela explique le paradoxe entre le nombre de sociétés en place et la troisième place financière du Maroc qu'occupe la région après celles de Casablanca et de Rabat. Même l'artisanat subit les répercussions. Dans ce contexte, les ventes de couvertures traditionnelles en laine, confectionnées par les tisserands marocains ont baissé énormément dans la région à cause de la concurrence des couvertures espagnoles en coton. Les seules industries qui résistent et continuent à se développer sont celles dont les types de produits ne sont pas ceux qui s'infiltrent de l'extérieur, telles que les briqueteries, les cimenteries, les laiteries... L'Oriental possède, en effet, que 317 entreprises dont 150 se trouvent à Nador. Par rapport aux autres régions, le nombre d'entreprises existant dans tout l'Oriental est ridiculement bas. Par exemple, la contrebande du ciment a causé une perte de 60 000 tonnes en 2004 à l'usine de SONASID de Nador, selon son Directeur Général. Il ajoute que cette quantité n'est pas consommée dans l'Oriental uniquement, elle a pris d'autres destinations comme Tanger et Agadir[(1)].

Quant au trafic du carburant, le plus grand risque est la dépendance auquel a donné lieu la disparition progressive des stations de stockage et de distribution dans la région. La crise de ce secteur est telle qu'en l'espace d'une décennie, le nombre de stations services a fondu de façon vertigineuse dans la région. A Ahfir, par exemple, on enregistre la disparition totale des trois stations services qui existaient dans les années 1980 (Photo 60). Plus de la moitié de la consommation du carburant dans cette région échappe aujourd'hui au circuit légal. Rien que pour l'année 2002, l'Etat marocain a enregistré un manque à gagner sur les recettes fiscales de l'ordre de 100 à 150 millions dhs [(2)]. L'écoulement du carburant algérien vers le Maroc a

---

(1) La Gazette du Maroc n°483 du 31 juillet 2006.
(2) Maroc Hebdo International, n° 592, semaine du 13 au 19 février 2004.

également des répercussions négatives sur les automobilistes algériens, notamment frontaliers. Souvent les stations-service sont fermées ou il faut faire la queue pour plusieurs heures avant de pouvoir faire le plein. Pourquoi? Les stations-service, grande majorité, travaillent avec les contrebandiers. Cela permet un gain de plus de 2 à 5 dinars par litre aux gérants de ces stations, selon un contrebandier de carburant. Dans ce sens, les douanes algériennes ont découvert que 500 000 litres d'hydrocarbures traversent chaque jour la frontière à destination le Maroc[1]. Cette quantité représente plus la moitié du volume distribué par Naftal[2].

Par conséquent, les producteurs marocains, qu'ils soient commerçants officiels, industriels, n'ont cessé de décrier ce trafic qu'ils trouvent frauduleux et dans lequel ils voient une concurrence déloyale à leurs produits. Les associations professionnelles de commerçants et d'industriels n'ont cessé de faire pression sur les autorités pour les débarrasser de ce secteur informel devenu important. Les autorités ne montrent pas une volonté sérieuse pour lutter contre ce fléau malgré quelques initiatives périodiques et timides. Evidement, dans la mesure où l'Etat est conscient des effets sociaux positifs de la contrebande sur une grande partie de la population et soucieux de la paix sociale entraînée par cette activité.

B) Au niveau social, l'effet de la contrebande est bien présent

Les effets de la frontière ne touchent pas seulement l'économie, mais le domaine social aussi. La plupart des couches sociales «défavorisées ou marginalisées» a bénéficié de l'activité frontalière. Elle a contribué à une amélioration sociale notable. Au niveau de la pyramide sociale, le contrebandier occupe une place respectueuse et dépasse celui du commerçant au niveau de la richesse et la valeur sociale. Cette activité a en effet amélioré énormément le niveau de vie des habitants. 40% des trafiquants dépensent leur gain dans l'achat ou la construction de maisons, de voitures et 15% des contrebandiers mettent leur argent dans les banques[3]. L'amélioration de vie a modifié le comportement du consommateur et a amélioré son niveau de vie.

Par ailleurs, l'amplification du trafic contrebandier, surtout avec l'Algérie, se traduit par l'élargissement de la sphère sociale des contrebandiers et l'accroissement de leur nombre. Cette activité fascine un nombre de jeunes issus de familles pauvres. Ayant quitté l'école, trop tôt, et sans emploi, ils ont été contraints (soit pour aider leurs parents, soit pour subvenir à leurs besoins) de tirer profit de l'exercice de ce genre d'activité. Cette activité affecte également les relations familiales. L'éducation des enfants échappe au père et ses absences répétées du foyer se répercutent sur leurs études. Durant notre enquête sur le terrain, on a enregistré que tous les membres de certaines familles exercent la contrebande même les enfants en âge scolaire. Cela a une influence néfaste sur le niveau scolaire des enfants. En plus et selon notre enquête, 30% investissent dans différents domaines qui sont autant la cause de la dévoyance du développement de la mauvaise évolution des mœurs[4].

Bien que ce soit une activité risquée, la contrebande contribue incontestablement à résorber relativement le chômage. Elle contrebande fournit des ressources et fait vivre une population régionale importante, en particulier des jeunes. Une grande majorité de ces jeunes ont été victimes très tôt de l'échec scolaire et du manque des possibilités du travail. Au titre d'exemple, un diplômé, titulaire d'une maîtrise en Anglais, au chômage depuis la fin de ses

---

(1) http//www.algerie-dz.com/article1066.html.
(2) La filiale de Sonatrach, chargée de l'approvisionnement de la région.
(3) Enquête personnelle: janvier-mars2002 (200 personnes).
(4) Idem.

études universitaires dit : «Depuis que j'ai acheté une motocyclette, je vends du carburant. Je fais la navette entre Ahfir et Berkane. À chaque voyage (3 à 4 voyages quotidiennement), j'écoule 180 litres de gasoil, achetés 100 dhs pour 30 litres et revendus 110 dhs. Dans un voyage, je gagne donc 60 dhs[1]».

Le phénomène de la contrebande a, en outre, des effets négatifs indirects sur l'économie de la région. Les accidents de la route causés par les trafiquants sont nombreux et souvent meurtrières. Comme la contrebande est une activité illégale, la surveillance et le contrôle provoquent des contactes violents entre les contrebandiers et les agents de sécurité (douanes, gendarmes,..) qui engendrent des victimes. Au titre d'exemple, en mars 2007, un gendarme a tué un contrebandier à côté de la ville d'Ahfir. On note aussi les incendies provoqués dans les dépôts clandestins de stockages de carburant de contrebande, disséminés dans les quartiers résidentiels. Parfois ces incendies provoquent des morts.

La contrebande porte atteinte également à la santé. La région est très menacée par les dangers liés à la consommation des produits contrebandiers, notamment alimentaires et pharmaceutiques venant de Melilla et d'Algérie. La consommation des produits alimentaires peut donner lieu à de graves problèmes d'intoxication, en particulier les produits périmés et qui peuvent nuire à la santé des consommateurs. En effet, plusieurs maladies dont le cancer sont des effets directs de la consommation des produits falsifiés ou contrefaits. La consommation des médicaments importés constitue également un danger sur la santé des habitants vu l'accès libre et illimité à toutes les classes médicamenteuses avec une méconnaissance totale de la part du vendeur et de l'acheteur. La dates de péremption sont suspectes et généralement imprimées sur les boîtes et non en reliefs. Pis encore, les conditions de transport, de stockage et de vente des médicaments sont les mêmes que toutes celles des autres marchandises de contrebande. Aucun traitement en faveur ne leur est accordé. Ils sont transportés avec les bidons de carburant, cachés à l'intérieur des sacs de farine, stockés avec les dattes et les grandes marmites d'aluminium et vendus avec des insecticides, comme témoigne le directeur régional des douanes du Nord-est : «Les dates de péremption sont souvent dépassées et les conditions de stockage sont lamentables. Nous avons détruit pas mal de stocks de marchandises périmées que nous avions saisies[2]». Quant aux produits électroniques et autres biens durables, on enregistre l'absence totale de garantie et de service après vente.

C) Où se manifestent l'impact spatial de la contrebande sur la région?

L'impact spatial de la contrebande se traduit par l'extension spatiale des souks, devenus étroits pour accueillir la grande quantité de marchandises provenant de Melilla et de l'Algérie ou la construction des nouveaux marchés. En effet, plusieurs marchés ont vu le jour dans les villes régionales avec le développement de la contrebande à savoir le marché couvert à Ahfir, le marché Melilla et Al-Massira à Berkane et le complexe commercial, le complexe Al-Maghreb Arabi, Ouled Mimoun et Joutia à Nador. De même, la surface urbanisée est étendue, car la majorité des contrebandiers a pu accéder à la construction, l'achat ou à la rénovation de son habitation comme on a indiqué au-dessus, 40% des trafiquants dépensent leur gain dans l'achat ou la construction de maisons et à l'installation de nouvelles stations services : cafés, téléboutiques, épicerie,… Un autre impact spatial de la contrebande est l'exode rural. De nombreuses familles rurales soit dans la province de Berkane ou de Nador ont quitté la

---

(1) Enquête personnelle, juin 2005.
(2) L'économiste Edition 2714 du 14 février 2008.

campagne vers les villes proche des frontières en l'occurrence Nador et Ahfir pour fuir les conditions défavorables et s'adonner à la contrebande.

Au fil du temps, cette ressource exogène est devenue une composante essentielle dans la vie économique et sociale de la région et dans la structure de son espace. Cependant, la gravité des effets provoqués par la contrebande sur l'économie, d'une part, et la volonté de sortir la région de son sous-développement, d'autre part, rendent la lutte contre ce phénomène une des priorités principales avec des moyens efficaces et logiques.

Conclusion de premier chapitre

Le Nord de l'Oriental marocain est devenu une plaque tournante de tous les trafics illicites. Ce sont des activités bien ancrées dans la région. Elles sont intimement liées à la frontière avec l'Algérie et l'Europe via l'Espagne. Leur ampleur est expliquée en général par l'échec de la politique de développement suivie par les pouvoirs publics, l'instabilité des relations politiques avec les pays limitrophes et la faiblesse voire l'absence des échanges officiels, notamment avec l'Algérie. Ces activités génèrent des ressources importantes pour une grande partie de la population régionale. Cependant, ces revenus sont instables, illégaux et dépendent de la situation de la frontière (ouverte ou fermée) et de la nature des relations politiques entre le Maroc et ses voisins (calme ou tendue). Pour cette raison et d'autres, les trafiquants représentent des potentiels candidats à l'émigration externe. Cette situation favorise activement l'émigration internationale dans le Nord de l'Oriental. Elle représente une autre source vitale de revenus exogènes dont la région bénéficie. Ce phénomène fera le sujet de deuxième chapitre.

Deuxième chapitre : L'émigration à l'étranger un phénomène ancien et source de revenus primordiale pour la région

L'émigration internationale est un phénomène séculaire. Elle touche tous les continents et concerne une proportion croissante de la population mondiale. Les causes profondes de ces déplacements résident dans les crises et problèmes socio-économiques dont souffrent certaines régions du monde. Dans ce contexte, les individus qui auront l'espoir d'une vie meilleure ailleurs, seront prêts à tenter l'aventure de la migration, en dépit de toutes les difficultés et les risques comme disait Alfred SAUVY : «Si les richesses ne vont pas là où sont les hommes, les hommes vont naturellement là où sont les richesses».

Le Nord de l'Oriental marocain, comme une région frontalière, périphérique et délaissée, ne fait pas une exception. Son histoire locale montre que l'émigration internationale est un phénomène ancien et plus répandu. Outre la frontière, la plupart des habitants de la région trouve, depuis longtemps, dans l'émigration à l'étranger des solutions diverses pour améliorer leur situation économique et sociale souvent déplorable. Quelles sont-ils les caractéristiques et les impacts de ce phénomène sur la région ?

I) L'émigration légale internationale est un phénomène enraciné et bien répandu dans la région

Les régions périphériques et sous-développées sont les foyers les plus favorables pour l'émigration internationale. Plus les composants de la périphérie et la marginalité sont réunis plus la région devient un espace propice à la répulsion et à l'émigration. Dans ce contexte, le Nord de l'Oriental possède les éléments (les critères naturels, humains, économiques, politiques,..) pour être une zone périphérique et incitative à l'émigration vers l'étranger. Au fil des années, l'émigration internationale est devenue un phénomène bien répandu et le sujet le plus discuté. Tout le monde en parle : dans la rue, dans les lieux publics : les établissements scolaires, administratifs, les cafés et entre les familles,… La région orientale occupe, en effet, la première place au niveau national, avec 28,8% des RME sont y originaires[(1)].

A) Une vue historique sur l'émigration internationale dans le Nord de l'Oriental

Dans la région étudiée, l'histoire locale montre que l'émigration internationale remonte à la moitié du 19ème siècle. Dans un premier temps, les migrations étaient orientées vers l'Algérie française pour travailler chez les colons en Algérie française. Mais l'émigration sous sa forme la plus organisée, date des années 1960, était vers l'Europe. Durant cette période, le phénomène de l'émigration dans la région, à l'instar de tout le territoire marocain, a connu des mutations imposées par des conditions multiples : locales, nationales et internationales.

1) La période coloniale : une émigration vers l'Algérie

Le Nord de l'Oriental marocain a été historiquement et géographiquement, ce qui a été dit, une région ouverte sur l'Ouest algérien. Tout au long des siècles derniers, des liens se sont créés entre les deux régions suite aux relations commerciales et sociales. La conquête française de l'Algérie a accentué et a développé ces relations en facilitant les moyens de transport et l'implantation d'une nouvelle économie de type coloniale. Cet événement a créé une grande offre d'emploi en Algérie, ce qui a encouragé les habitants de la province de

(1) Le livre blanc 2001.

Berkane et Nador, dont le chômage et la sécheresse étaient dominants, à se rendre en Algérie à la recherche du travail chez les colons français. Dans ce sens, l'Algérie a accueilli environ 64 000 Marocains entre 1878 et 1882 (NAÏM, M., 1996). Les flux de la main-d'œuvre de la région s'orientaient essentiellement vers l'Algérie occidentale notamment prés de la frontière entre Nédroma, Marnia, Tlemcen mais aussi près d'Oran, Sidi Bel Abbés et même en Mitija. D'après les statistiques algériennes, le nombre des Marocains dans le département d'Oran en 1936 était de 19 902, dont 4 395 vivaient dans la ville d'Oran et 15 507 dans les autres communes comme montre le tableau n° 93.

Tableau n° 93 : Le nombre des Marocains dans quelques communes algériennes en 1936

Aïn-Temouchent	Aïn-Kial	Er-Rahel	Hammam Bouh-hdjar	Laferriere	Rio-salado
1 390	1 286	1 297	1 034	1 114	1 292

Source : Recensement de 1936, direction des Services Economiques, Service central des statistiques, Gouvernement Général d'Algérie

La plupart d'entre eux étaient des ouvriers agricoles, venant pour les moissons ou les vendanges, faisant les travaux durs de piochages de vignes, de défoncement ou de défrichement à la sape. Ces ouvriers étaient en majorité des hommes car les femmes restaient dans la région pour s'occuper de la maison, les enfants et les biens comme montre le tableau n° 94.

Tableau n° 94 : Le % des émigrés par rapport à la population masculine de certaines tribus de la province de Nador

Tribus	Émigrants hommes	Population masculine	% de l'émigration
Temsaman	1 567	7 504	20,8%
Béni Saïd	1 544	5 617	27,5%
Béni Touzine	1 193	8 246	14,5%
Tafersit	301	1 636	18,4%
Total	4 605	22 999	20%

Source : (Cité par MIMOUNI, A., 1994) Anuario Estadistico de la zona del protectorado 1942

D'après le tableau n° 94, nous constatons que la majorité des émigrés était des hommes. Plus de 1/5 de la population de certaines tribus se trouvait en Algérie. Ce grand départ des ouvriers de la région vers l'Algérie est expliqué par la famine qui a touché la région en 1941.

Cette migration était un moyen de subsistance et non de richesse. Ainsi, la recette récoltée par ce travail en Algérie constituait des ressources complémentaires qui comblaient l'insuffisance du secteur agricole, notamment pendant les périodes des sécheresses et des famines. Son impact n'était pas visible et important au niveau économique, social et culturel comme celle de l'émigration vers l'Europe. Cette migration a, en effet, connu une baisse importante avec le départ de la colonisation française et le déclenchement des litiges frontaliers entre le Maroc et l'Algérie. Ce changement avait des conséquences néfastes sur la situation socio-économique de la région. Cette situation est aggravée en raison de départs des capitaux français et espagnols investis dans la région pendant le protectorat. Cela a entraîné l'augmentation des taux de chômage et les troubles politiques et sociaux dans la région. Devant cette situation, la population, comme d'habitude, n'avait pas le choix d'émigrer une autrefois vers l'étranger pour chercher du travail. Cette fois, elle a pris une autre direction vers les pays du Nord-Ouest européen où il y avait une forte demande de la main d'œuvre pendant le début des années 1960.

2) La période de l'indépendance : une migration massive vers l'Europe

Cette destination a débuté vers la Première Guerre mondiale notamment en direction de la France. Mais la période après la décolonisation reste le vrai début de ce mouvement de la main d'œuvre régionale vers l'Europe.

A cette époque, l'émigration des habitants de la région a connu des flux massifs vers l'Europe en raisons de la crise économique, sociale et politique qu'a connue le Maroc en général et la région en particulier et le besoin européen, notamment les pays du Nord-Ouest, de la main d'œuvre pour reconstruire l'Europe détruit pendant la Deuxième Guerre mondiale. Les premiers départs apparaissent après la révolte de 1958-1959 qui connaissait la région, notamment le Rif (BOSSARD, R., 1979). Devant cette situation, les autorités marocaines ont donné l'ordre de délivrer les passeports aux habitants de la région, notamment les Rifains qui se trouvaient déjà en Algérie pour qu'ils puissent rejoindre l'Europe dans le but de calmer la situation et d'atténuer les tensions sociales et l'agitation politique. Beaucoup d'habitants de la région se rendaient en Algérie pour obtenir un passeport auprès de consulat marocain à Oran qui délivrait plus facilement les passeports aux marocains qui allaient sur place.

Ces flux sont intensifiés après et l'installation à Casablanca d'une mission de l'Office National Français de l'Immigration chargée de recruter, après sélection, les travailleurs selon des contrats anonymes ou nominatifs[1]et la signature des conventions de la main d'œuvre et la sécurité sociale entre le Maroc et certains pays européens comme montre le tableau n° 95.

Tableau n° 95 : Conventions de main d'œuvre et de sécurité sociale signées avec le Maroc et certains pays européens

Pays européens	Convention de main d'œuvre	Convention de sécurité sociale
R. F d'Allemagne	21 mai 1963	25 mars 1981
France	01 juin 1963	09 juillet 1965
Belgique	17 février 1964	24 juin 1968
Pays-Bas	14 mai 1969	14 février 1972

Source : Direction des Affaires Consulaires et Sociales ; Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération

La même année que la France, la République Fédérale d'Allemagne a signé une convention, le 21 mai 1963, de recrutement de la main d'œuvre marocaine notamment les habitants du Rif Oriental (province de Nador) pour deux raisons. D'une part, le Maroc, ce qui a été dit, voulait calmer l'agitation de la population. D'autre part, les entreprises allemandes, à l'époque du protectorat espagnol, achetaient le minerai de Fer à la Compagnie Espagnole des Mines du Rif et avaient une bonne connaissance de la région. Notons aussi la bonne réputation de la main d'œuvre du Rif Oriental. En outre, le 17 février 1964, la Belgique ont signé avec le Maroc une convention afin de recruter des mineurs pour ses houillères. A son tour, les Pays-Bas ont signé un accord avec le Maroc en 14 mai 1969. En conséquence, l'émigration marocaine vers l'Europe franchit le cap de 20 000 départs annuels pour dépasser 30 000 en 1969, le Rif oriental et le Sous furent les régions pionnières de l'émigration qui ne toucha les autres régions du Maroc qu'à la fin des années 1960 (GUITOUNI, A., 1995). Selon l'enquête organisée par l'INSEA, la période de 1961 à 1973 représente l'âge d'or de l'immigration marocaine à l'étranger (REFASS, M., 1993).

[1] Un contrat nominatif indique le nom du travailleur, alors que le contrat anonyme ne mentionne que le nombre et la qualification des travailleurs demandés.

La situation a changé au milieu des années 70 avec la crise économique européenne et le premier choc pétrolier. Les pays récepteurs de la main-d'œuvre ont décidé la fermeture des frontières et l'arrêt de l'immigration officielle. Ils ont pris des mesures diverses de nature à encourager les immigrés à retourner dans leurs pays. Des contrôles sévères ont été érigés aux frontières des pays européens, doublés de l'institution de visas d'entrée. Cette décision a changé profondément le caractère de l'émigration des habitants de la région vers l'Europe. Le phénomène n'est pas arrêté mais il revêtit de nouveaux aspects.

L'émigration régulière accomplie dans le cadre du regroupement familial. Ce phénomène s'est accéléré après l'arrêt de l'immigration officielle car les pays d'accueil ont autorisé à l'immigré à faire venir son conjoint et ses enfants sous certaines conditions. En premier lieu, disposer d'un revenu suffisant et d'un logement adéquat. Cette possibilité de faire venir leur famille en Europe allait donner au phénomène une plus grande ampleur et influer ainsi grandement sur le contenu des flux d'émigration. Par ailleurs, l'émigration saisonnière a remplacé l'émigration permanente. Le nombre de travailleurs saisonniers recrutés sur contrat a enregistré une évolution inverse à celle de la main-d'œuvre permanente. Insignifiante jusqu'à la fin des années 60, elle s'amplifie progressivement au cours de la décennie 70 en réponse à une demande accrue dans certains secteurs d'emploi temporaire en Europe, comme l'agriculture, le bâtiment et les travaux publics notamment. Ainsi, entre 1972 et 1982 plus de 126 000 travailleurs marocains saisonniers sont partis en France, soit une moyenne annuelle de 12 600. (TALEB, T., 2000). Ces ouvriers travaillaient de six à huit mois par an et revenaient au Maroc dans l'attente de l'année suivante. Mais, plusieurs entre eux restaient en Europe d'une façon clandestine.

Au milieu des années 1980, l'aggravation de la crise économique, qui a entraîné la hausse du taux d'inflation et du chômage, a conduit les gouvernements européens à diminuer ou freiner totalement l'immigration étrangère avec la complexité et la difficulté administrative, notamment l'instauration des visas sur les Marocains. En résulte, le nombre de départ de familles marocaines en France a diminué comme montre le tableau n° 96.

Tableau n° 96 : Les familles marocaines arrivées en France en 1992 et 1993

	Familles en 1992		**Familles en 1993**	
Régions économiques	**Nombre**	**%**	**Nombre**	**%**
Oriental	1 410	25	1 239	23
Centre	1 090	19	1 131	20
Centre-Nord	871	15	802	15
Nord-Ouest	775	13	744	14
Centre-Sud	725	13	619	12
Sud	697	12	706	13
Tensift	198	3	200	3
Total	5 766	100	5 441	100

Source : NAÏM, M., 1996

D'après le tableau n° 96, la région orientale arrive en tête des familles marocaines arrivées en France dans les deux dates malgré les conditions et les restrictions imposées par ce pays. Cela explique que les régions développées sont moins concernées, comme le Nord-Ouest et Tensift, par rapport aux régions sous-développées et marginalisées à savoir l'Oriental.

Cette crise économique a également touché le Maroc pendant les années 1980 avec plusieurs années de sécheresses successives et la hausse du taux d'inflation. Cela a entraîné la hausse du chômage. Dans ces conditions, l'émigration à l'étranger est devenue le sujet et le projet de tout le monde : chômeur et fonctionnaire, homme et femme, pauvre et riche, jeune et âgé, élève et étudiant. Elle est considérée comme une véritable solution pour améliorer les conditions de vie à ne pas rater.

La fermeture des frontières européennes et la crise économique au Maroc a par conséquent entraîné la pratique de l'immigration irrégulière ou clandestine. Phénomène n'est pas un nouveau mais il a pris de l'ampleur après cette fermeture et jusqu'à maintenant. Plusieurs candidats à l'émigration clandestine ont trouvé la mort dans la Méditerrané ou l'Atlantique. En effet, le nombre de morts noyés entre 1995 et 2000 a atteint 40 000 personnes[(1)]. Elle constitue actuellement un problème majeur entre les pays du Sud et ceux du Nord (Cf. partie 3 chap.1). Cet arrêt d'émigration vers l'Europe a également amené les habitants de la région à rechercher de nouvelles destinations à savoir : pays du Golfe, Amérique du Nord, Europe septentrionale.

B) Les caractéristiques de l'émigré du Nord de l'Oriental marocain

Pour étudier les caractéristiques générales des émigrés dans la région, nous avons effectué une enquête pendant les mois de juillet et août 2003 dans le Nord de l'Oriental marocain (région d'origine). L'enquête a concerné 100 émigrés.

1) La plupart des émigrés sont originaires de la région

Les émigrés sont originaires principalement de la province de Nador et de Berkane. Toutefois, une partie est venue de l'extérieur pour s'installer dans la région.

Tableau n° 97 : L'origine des émigrés

Origine	**Province de Berkane**	**Province de Nador**	**Régionale**	**Nationale**
Nombre	48	30	17	5
%	48	30	17	5

Source : Enquête personnelle, juillet-août 2003 (100 émigrés interrogés)

Selon l'enquête, 78% des émigrés interrogés sont d'origine locale dont 48% sont de la province de Berkane et 30% de la province de Nador. 22% sont venus de l'extérieur de la région pour habiter dans la région dont 17% sont originaires des régions voisines (Taza, Al-Hoceima, Oujda-Angad, Taourirt) et 5% viennent de loin, notamment de l'Ouest marocain.

Il faut noter la relation entre l'exode rural vers les villes et l'émigration vers l'étranger. Plusieurs émigrés sont des ruraux ou issus des parents originaires des tribus de la région. Ils sont installés en ville en raison de la crise de la campagne marocaine en général et la campagne du Nord de l'Oriental en particulier (sécheresse, manque de matériels techniques,…) comme première étape en attendant l'occasion pour émigrer vers l'étranger. Le cas de Mustapha. «Je suis originaire d'Aghbal. J'étais agriculteur mais avec la sécheresse, j'ai décidé de déménager à Ahfir pour travailler dans le commerce. Après la fermeture des frontières, le commerce a connu un marasme. J'ai décidé encore d'émigrer vers l'étranger

(1) Abdellatif AL-AZIZI «Les paterars de la mort».
http://www.maroc-hebdo.press.ma/Mhinternet.Archives_477html_477/pateras-html

pour améliorer les conditions de vie de ma famille. J'ai trouvé un contrat de travail dans l'agriculture en Espagne. Actuellement, je suis employé dans les serres des fraise au Sud de l'Espagne[1]». Le cas de Mustapha nous montre que la migration externe est un prolongement de la migration interne. Donc, il y a une articulation entre la migration interne et externe.

2) Âge des émigrés

La plupart des émigrés interrogés sont de la première et de la deuxième génération.

Tableau n° 98 : Âge des émigrés

Tranche d'âge	**Moins de 20 ans**	**21-40 ans**	**41-60 ans**	**Plus de 60 ans**
Nombre	0	30	56	14
%	0	30	56	14

Source : Enquête personnelle, juillet-août 2003 (100 émigrés interrogés)

D'après l'enquête, la majorité des émigrés de la région sont âgés de 21 à 60 ans. Ils représentent 86%. Cette tranche est en âge primordial pour le travail. Elle se compose de la première et la deuxième génération.

Les émigrés de plus de 60 ans, ne représentent que 14% et constituent la première génération. Ce taux faible peut être expliqué par deux phénomènes. D'une part, les retraités préfèrent souvent retourner au pays particulièrement à leur région d'origine. Selon l'enquête, 62% des émigrés interrogés pensent retourner au Maroc après la retraite dont 81% parmi eux à la région de la province Nador et Berkane. D'autre part, l'espérance de vie n'est pas longue chez les émigrés marocains. Cela est dû à la nature des travaux effectués par ceux-ci qui sont souvent des travaux forcés, éprouvants et pénibles. Or, les émigrés de la deuxième génération ont bien compris les effets des travaux forcés. La plupart d'entre eux, actuellement, choisissent les secteurs où le travail ne demande pas d'effort physique contrairement au bâtiment, mines, travaux publics, agriculture. Le tableau n° 99 précise ce phénomène.

Tableau n° 99 : Les secteurs d'emploi des émigrés originaires de la région

Secteurs	**Agriculture**	**Industrie**	**Bâtiment**	**Services**	**chômage**	**Autres**
Nombre	17	8	21	40	10	4
%	17	8	21	40	10	4

Source : Enquête personnelle, juillet-août 2003 (100 émigrés interrogés)

Le tableau n° 99 montre que les émigrés s'orientent, dans les dernières années, vers le secteur des services, soit 40%, contrairement au début de l'émigration internationale où l'agriculture, l'industrie et le bâtiment restent les secteurs les plus fréquentés par les émigrés. En effet, 8% des émigrés originaires de la région travaillent dans l'industrie, 17% dans l'agriculture et 21% dans le bâtiment et 4% dans d'autres métiers comme le nettoyage, la fonction publique… Le chômage touche10% des émigrés originaires de la région. Cependant, certains émigrés préfèrent un travail déterminé pour lui permettre de bénéficier des allocations de chômage. Dans cette période, ils travaillent en noir ou ils partent au Maroc pour faire avancer ces projets ou faire du commerce informel en faisant la navette entre le pays d'accueil et le Nord de l'Oriental.

[1] Enquête personnelle, Paris, juillet 2004.

3) Le niveau culturel des émigrés

La plupart des études effectuées sur l'émigration internationale montrent que les premiers émigrés originaires du Nord de l'Oriental étaient des analphabètes et des ruraux. Ils ont émigrés sous l'influence des facteurs de répulsions de la région (sous-développée et délaissée) Dans les années 1980, l'émigration ne se limitait plus à cette catégorie, elle s'est répandue au sein de la population urbaine et lettrée (toutes les catégories socioculturelles). Cette situation est expliquée par le chômage, les emplois défavorisés et l'insécurité socioprofessionnelle vécue dans le Nord de l'Oriental marocain.

Tableau n° 100 : Le niveau culturel des émigrés

Niveau culturel	Analphabète	Ecole coranique	Primaire	Secondaire		Supérieur
				Collège	Lycée	
%	14	13	38	10	13	12
				23		

Source : Enquête personnelle, juillet-août 2003 (100 émigrés interrogés)

Le tableau n° 100 montre que l'émigration internationale dans la région a touché toutes les catégories socio-culturelles. Or, le taux est différent entre ces catégories.

Les analphabètes représentent 14%. Ce chiffe est plus proche de celui des RME issus d'Oujda, soit 17% (BOUAMMALI. N., 2006) et nettement inférieure à celui des RME issus de la vallée du Todrha, soit 66% (NAÏM, M., 1996). Cette catégorie a émigré depuis les années 60. Elle diminue d'une année à l'autre suite au départ à la retraite et le retour souvent à la région d'origine. Pour la catégorie ayant fréquentée l'école coranique, elle représente13%. Elle est en majorité d'origine rurale. En revanche, 38% ont un niveau primaire et 23% ont un niveau secondaire. Cette catégorie a émigré après son échec scolaire et la perte de l'espoir dans son pays natal. Quant au niveau supérieur, les étudiants constituent 12%. C'est un taux plus au moins important car cette émigration est récente dans la région. Cependant, ce taux augmentera dans les années prochaines en raison du problème de chômage des diplômés au Maroc et dans la région en particulier, comme illustre ce témoignage «Je suis titulaire d'une maîtrise (Master 1) des Etudes Islamiques. J'étais en chômages pendant 4 ans avant d'émigrer en France pour suivre mes études supérieures à Paris8. Faute des moyens financiers, j'ai abandonné les études et je me suis marié pour obtenir les papiers de résidence. Actuellement, je travaille dans un restaurant à Paris et j'ai 2 enfants[(1)]».

Cela a une influence néfaste sur la génération future. En effet, beaucoup d'élèves croient que les études ne sont qu'une perte de temps. Ils quittent l'école pour exercer la contrebande, aider les parents dans les champs ou émigrer à l'étranger soit d'une façon légale ou clandestine (Cf. partie1. chap.3).

4) De l'émigration individuelle et masculine à l'émigration familiale et féminine

Au début, l'émigration du Nord de l'Oriental marocain était un phénomène avant tout individuel et masculin. Car les émigrés pensaient à une émigration temporaire et le retour au pays d'origine. Au fil des années et depuis près d'un demi-siècle, le phénomène migratoire, dans la région en direction de l'Europe, ne cesse d'évoluer et de sédentariser. Immigration de main d'œuvre masculine à l'origine, elle devient de plus en plus une immigration familiale

[(1)] Enquête personnelle, Paris, juillet 2004.

définitive. La plupart des émigrés ont trouvé des difficultés d'adaptation dans les pays d'accueil loin de leurs familles. Le tableau n° 101 illustre bien ce phénomène.

Tableau n° 101 : Nature de résidence des émigrés à l'étranger

Nature de résidence	**En famille**	**Individuelle**
Nombre	88	12
%	88	12

Source : Enquête personnelle, juillet-août 2003 (100 émigrés interrogés)

D'après le tableau n° 101, 88% des émigrés interrogés issus de la région vivent en famille et 12% individuellement. Ce taux devrait être plus élevé si des nouvelles lois visant la diminution de l'émigration n'avaient pas été établies, notamment les lois Pasqua qui ont durci les procédures du regroupement familial en 1993. Ainsi, le nombre des entrées des Marocains dans ce cadre de regroupement familial était-il en régression constante.

Plusieurs indicateurs témoignent aujourd'hui de l'installation durable et définitive des immigrés marocains en général et de la région notamment en Europe.

- L'allongement de la durée de séjour : au début le séjour était temporaire mais actuellement est devenu long et définitif.
- Les mariages mixtes.
- La scolarisation des enfants : le développement du regroupement familial a entraîné une augmentation du nombre d'enfants marocains scolarisés dans les établissements éducatifs européens, notamment français et belges.
- Le nombre très réduit des retours dans le pays d'origine. Selon mon enquête, 62% des émigrés de la région pensent retourner au pays d'origine. Après la retraite, 81% d'entre eux ont déclaré qu'ils retourneront sans famille. En revanche, 38% excluent le retour.
- L'accès à la propriété : dans les dernières années, plusieurs émigrés ont acheté des logements privés. D'autres investissent dans des projets productifs dans les pays d'accueil.

- L'acquisition de la nationalité étrangère. Dans ce contexte, les Marocains sont aujourd'hui les plus nombreux à acquérir la nationalité française comme montre le tableau n° 102.

Tableau n° 102 : Nationalité des émigrés

Nationalité	**Marocaine**	**Etrangère**	
%	72	28	
		Française	Belge
		21	7

Source : Enquête personnelle, juillet-août 2003(100 émigrés interrogés)

Selon l'enquête personnelle, 28% parmi les émigrés interrogés ont acquis la nationalité étrangère dont 21% ont obtenu la nationalité française et 7% la nationalité belge.

Quant à l'immigration féminine marocaine, elle a concerné un faible pourcentage des entrées des travailleurs permanents. Jusqu'en 1972, les statistiques du Ministère du travail attestent que sur un nombre de 27 713 migrants, les femmes représentent 3,6% seulement, soit 1 020 femmes. L'année 1971 et 1972 ont été les seules années où le nombre des entrées des femmes a atteint ou dépassé le millier. (GUITOUNI. A., 1995). Selon une enquête réalisée par l'INSEA en 1979 au Maroc sur un effectif de 2 644 migrants, 98,8% étaient des hommes.

L'immigration féminine originaire du Nord de l'Oriental était également faible à l'instar du territoire national. Au fil des années, cette immigration a pris de l'ampleur. Cela est dû au regroupement familial pour rejoindre un mari, un fils ou un père déjà installé à l'étranger. Ensuite et dans les années 1990, la région a connu une migration individuelle féminine importante. Elles sont souvent des femmes veuves, célibataires, diplômées sans emploi à la recherche d'une situation meilleure ou des étudiantes veulent continuer leurs études supérieures à l'étranger. Le nombre des femmes migrantes originaires du Nord de l'Oriental ne cesse d'augmenter en raison de la dégradation des conditions économiques et sociales des femmes du Nord de l'Oriental : le chômage et le phénomène de célibat. Certaines femmes ont émigré d'une façon clandestine. Au titre d'exemple, une jeune fille de 24 ans, originaire d'Ahfir est morte noyée dans la Méditerranée entre la Libye et l'Italie en 2006. Plusieurs femmes originaires de l'Afrique traversent le Nord de l'Oriental marocain pour rejoindre l'Espagne via Melilla ou Ceuta. En effet, presque de la moitié des migrants africains (47,5%) sont des femmes (LOTHAR WEISS. T., 2001). De ce fait, l'immigration féminine est devenue un phénomène récent, normal mais inhabituel dans le paysage migratoire du Nord de l'Oriental marocain.

5) Presque de la moitié des émigrés de la région s'installent en France

L'une des caractéristiques essentielles de l'émigration internationale de la région est que la quasi-totalité des migrants résident en Europe occidentale et notamment la France.

Tableau n° 103 : Les pays d'accueil des émigrés

Pays	**France**	**Allemagne**	**Belgique**	**Pays. Bas**	**Espagne**	**Grande-Bretagne**	**Italie**
Nombre	45	17	13	12	10	2	1
%	45	17	13	12	10	2	1

Source : Enquête personnelle, juillet-août 2003 (100 émigrés interrogés)

Graphique n° 12

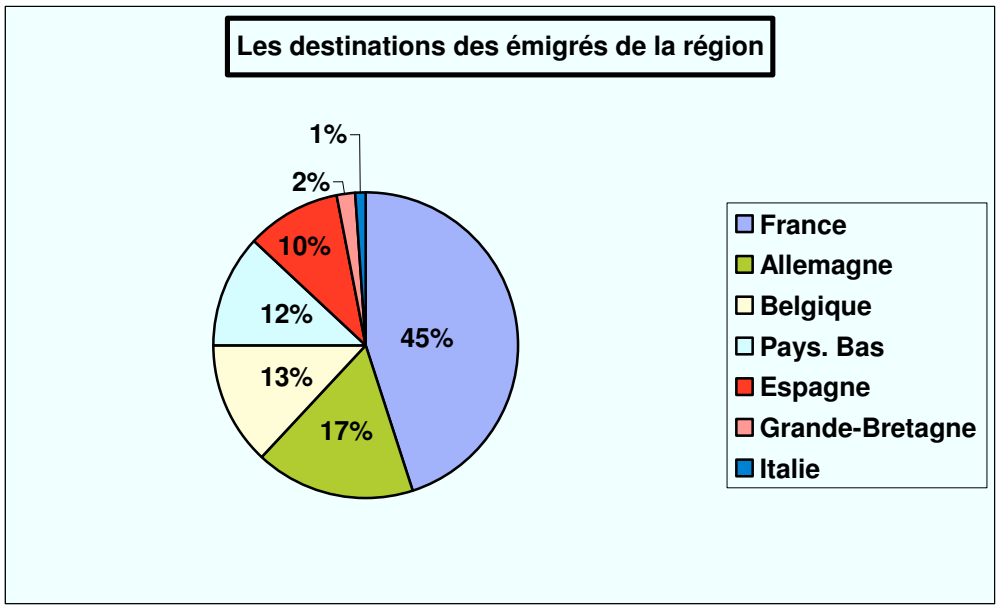

Source : Enquête personnelle, juillet-août 2003 (100 émigrés interrogés)

Avec un taux de 45%, la France représente le pays de destination de la grande partie des travailleurs émigrés de la région. Cela s'explique d'une part par les relations anciennes entre

les travailleurs Berkanais (Béni-Snassen) et Nadoris (Rifains) et les colons de l'Oranie rapatriés après 1962, et d'autre part, par le fait que la province de Berkane fut soumise au protectorat français. Il faut noter aussi que la solidarité entre les émigrés appartenant à la même tribu ou au même douar joua un rôle non négligeable dans le choix du pays de séjour.

Dans le deuxième rang, se trouve l'Allemagne avec 17% des émigrés. La majorité est d'origine de la province de Nador notamment de l'Ouest, à savoir Kebdana, les Beni-Sidel, les Beni-Chiker, Béni Bou Ifrour, Oueld Settout, Béni Bou Yahi. En revanche, la présence des émigrés de la province de Berkane est modeste en Espagne.

La Belgique occupe la troisième place avec un taux de 13%. Les émigrés de la région en Espagne se concentrent à Bruxelles[1], Liège et Anvers. Ils sont à la fois d'origine rurale de la province de Nador et urbaine des villes de Berkane et Ahfir en particulier.

Les Pays Bas accueillent 12% des émigrés en majorité de la province de Nador. En 1971, La province de Nador constituait le premier pays de destination pour les travailleurs issus de la tribu des Metalsa et quelques communes rurales de Béni Touzine et des Béni Saïd (BOSSARD. R., 1979). Il faut souligner que beaucoup de travailleurs issus de la région, notamment de Nador, avaient séjourné en Espagne ou en Espagne avant d'aller aux Pays Bas. Cette mobilité géographique est due à la fois à la recherche d'un meilleur salaire avec de bonnes conditions, à la situation du marché de l'emploi, la perméabilité des frontières internes de la C.C.E et aux liens familiaux.

L'Espagne s'est transformée récemment de pays d'émigration en pays d'immigration après son adhésion dans la C.E.E. Elle représente la destination de 10% des émigrés de la région. L'émigration marocaine est récente vers l'Espagne, bien qu'elle ait commencé après l'indépendance d'une façon lente. On peut établir une périodisation des rythmes d'installations des marocains en Espagne, selon trois phases :

- La période de 1960 à 1975 a connu des installations temporaires.
- La période de 1975 à 1986 coïncide avec la fermeture des frontières en Europe.
- La période débutant en 1986 et postérieure à la promulgation de la loi sur les étrangers en Espagne et son entrée dans la C.C.E.

Plusieurs facteurs expliquent le choix d'émigration des habitants de la région vers l'Espagne. Les liens datant du protectorat (notamment la province de Nador), la présence de l'enclave de Melilla reliée par les liaisons maritimes à Malaga et Almeria et la situation géographique de la région proche de l'Espagne qui a beaucoup favorisé cette destination. Il faut ajouter qu'une partie importante des clandestins marocains s'est orientée vers l'Espagne à partir du Nord de l'Europe au moment de la régularisation administrative des migrants clandestins. Les grands pôles de concentrations demeurent l'Andalousie (Malaga, Almeria, Murcie), Madrid, Barcelone. Les principaux secteurs d'activités sont en premier rang l'agriculture suivie des services, le commerce et l'industrie.

En général, les Marocains représentent la troisième communauté étrangère en France après les Portugais et les Algériens, la deuxième en Belgique et aux Bays-Bas et la première en Italie et l'Espagne sans compter les migrants en situation clandestine. Ils sont nombreux dans ces pays.

---

[1] La deuxième ville d'Europe pour sa population marocaine après Paris.

II) L'émigration clandestine : le Nord de l'Oriental est un espace de départ, d'accueil et de passage des clandestins

L'émigration clandestine est le fait d'entrer, par voie terrestre, maritime et aérienne, y compris par les zones de transit aéroportuaires, sur un territoire national sans posséder les documents autorisant la venue dans le pays, ou bien le non renouvellement d'une carte de séjour. Nombre de ces entrées irrégulières se font au moyen de faux documents ou de documents falsifiés, ou avec l'aide de réseaux criminels organisés de passeurs et de trafiquants d'êtres humains. En outre, un nombre considérable de personnes pénètrent légalement au moyen d'un visa valable ou dans le cadre d'un régime d'exemption de visa, mais dépassent la durée de séjour autorisée ou modifient l'objet de leur séjour sans obtenir l'accord des autorités. Enfin, certains demandeurs d'asile déboutés ne quittent pas le pays après avoir reçu une décision finale négative. Les causes de cette immigration ressemblent à celle de l'émigration légale : économiques, sécuritaires, sociales, politiques… Actuellement, l'immigration clandestine connaît une grande ampleur et elle constitue un sujet primordial pour les pays européens notamment. Néanmoins, il peut paraître difficile de la chiffrer, plus que l'émigration licite, car elle est ni enregistrée, ni documentée.

En raison de sa situation géographique et économique, le Nord de l'Oriental marocain est une région célèbre de départ des émigrés illégaux à travers le territoire national vers l'Europe, notamment la France et l'Espagne. Plus encore, il est devenu, dans les dernières années, un espace d'accueil et de transit privilégié des clandestins de d'autres nationalités, notamment les subsahariens, les Algériens…

A) Le Nord de l'Oriental constitue un espace important de départ des clandestins illégaux

Avec la fermeture des frontières européennes et l'instauration des mesures et des lois compliquées d'entrée, les habitants de la région continuent à émigrer vers l'Europe par la voie illégale. Avec l'absence de chiffres officiels et le manque des études fiables sur l'émigration clandestine du Nord de l'Oriental, nous avons décidé d'interroger les clandestins originaires de la région qui vivent en France en particulier. Ces interviews ont révélé que ces clandestins ont regagné la France par différents moyens et méthodes, selon les circonstances et les conditions de chaque candidat.

Certains clandestins ont émigré avec les papiers de leurs frères ou leurs sœurs, comme le cas de Soufiane «Mon frère est professeur à Nador, il a demandé un visa en été 2003 pour les vacances en France. Il a eu deux mois. Il m'a prêté son passeport avec lequel je suis entré en France. Après mon arrivée, j'ai renvoyé son passeport avec voisin qui fait la navette entre la France et Ahfir. Actuellement, je travaille, comme vendeur, dans une boutique des chausseurs à Paris[(1)]». En 2003, lors de mon retour du Maroc, j'ai rencontré dans le car un Ahfirien (Ahmed) qui a réussi de passer les frontières maroco-espagnoles avec les papiers de son frère qui lui ressemble beaucoup et il est déjà installé en France.

[(1)] Enquête personnelle à Paris, juillet 2004.

Carte n° 12 : Flux migratoires clandestins provenant d'Afrique Subsaharienne

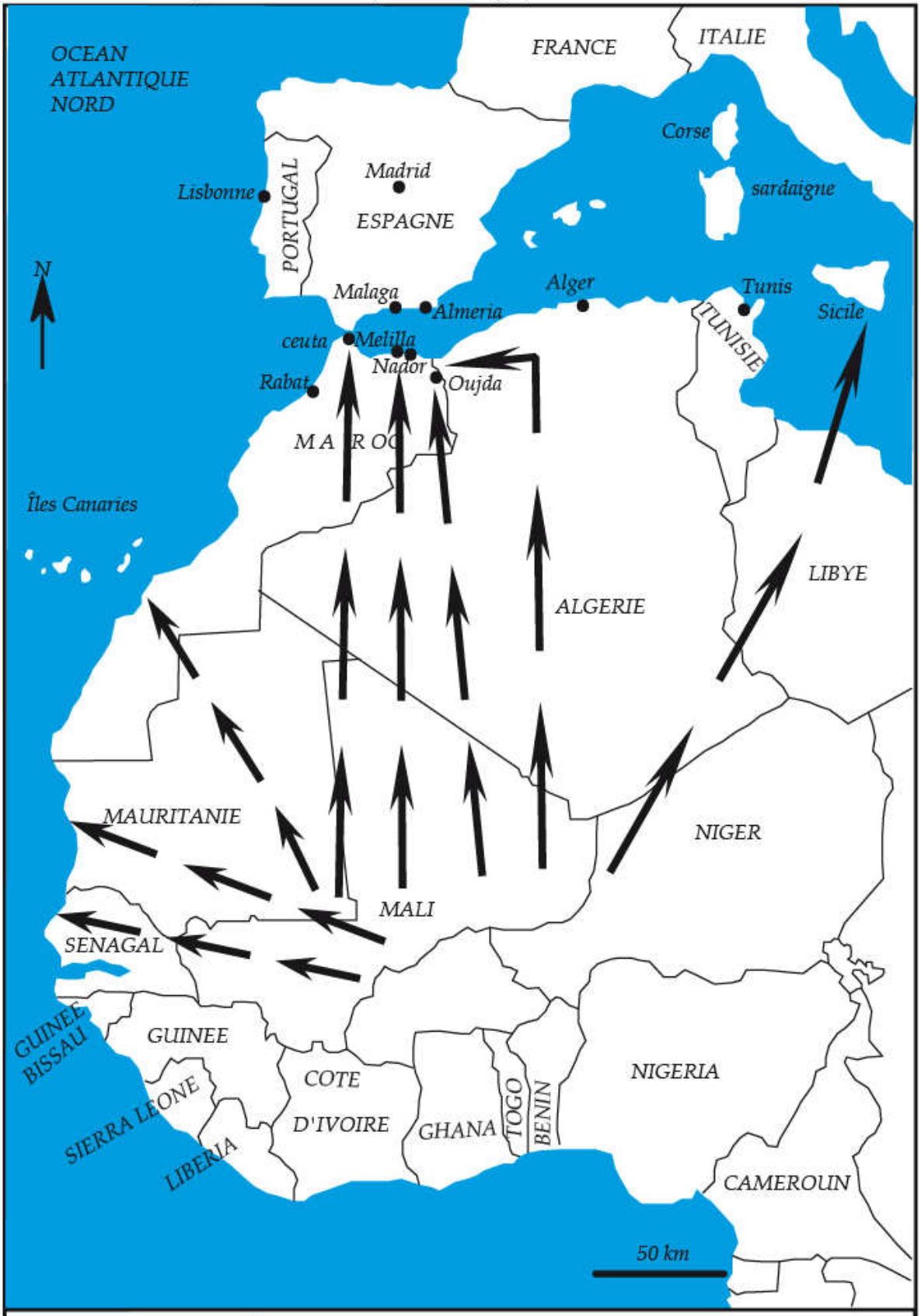

Source : Conception et réalisation A. HILMI

Photo 48 : Des immigrants clandestins quittent le Mali pour la frontière algérienne. (Source : http://berthoalain.wordpress.com/2008/04/23/frontiere-chronique-de-la-mediterranee/)

Photo 49 : Des immigrés clandestins à la frontière entre le Maroc et l'Algérie. (Source : Agence France Presse, 2005).

Photo 50 : Des immigrés clandestins marchent en direction d'Oujda. (Source : Agence France Presse, 2005)

Photo 51 : Des immigrés subsahariens marchent dans la route nationale 2 qui relie Oujda à Nador en direction de Melilla.

Photo 52 : Des immigrants d'origine subsaharienne se refugient dans la forêt de Gourougou, près de Nador en attendant l'occasion pour rejoindre Melilla(Espagne). (Source : Médecins Sans Frontières)

Par contre, d'autres ont émigré avec leurs familles, cachés dans les véhicules en utilisant différentes ruses et méthodes pour échapper aux contrôleurs, comme le cas de Mimoun «En 1998, j'ai émigré avec mon oncle, père de 5 enfants, dans une fourgonnette. Pour passer les douanes marocaines et espagnoles, je me suis caché dans les bagages. Mon oncle a bien aménagé un endroit pour moi. Heureusement, les contrôles ne sont pas été renforcés. Après le passage de douane et de police, j'ai pris ma place devant avec la famille[(1)]». Mais, cette méthode est dangereuse. Plusieurs clandestins ont trouvé la mort par asphyxie en tentant de passer en Europe cachés dans les coffres de voitures. Au titre d'exemple et en août 2004, la garde civile espagnole avait arrêté à Cadix un couple de Marocains résidant en Allemagne, pour présomption d'homicide par imprudence, après le décès par asphyxie d'un membre de leur famille, dissimulé dans le coffre de leur véhicule. Encore le 26 août 2007, la police espagnole a découvert le cadavre d'un jeune ressortissant marocain, âgé de 20 ans et qui voulait émigrer clandestinement en Europe, caché dans le coffre de la voiture de son frère, immatriculée en Europe et provenant du Maroc[(2)].

Certains ont émigré dans les zodiacs (les baraques de la mort) comme le cas d'Hassan originaire de la commune d'Aghbal «J'ai travaillé dans l'agriculture avec mon père et comme employé chez les particuliers. J'ai remarqué que ma situation ne s'améliore pas au contraire elle se dégrade. J'ai décidé de changer le travail en exerçant la contrebande entre Melilla et Ahfir. Ma situation financière est nettement améliorée, mais le stresse quotidien, dû à la peur de contrôle et au risque de confisquer la marchandise, m'a obligé d'émigrer à l'étranger. En 1999, j'ai pris la baraque de la mort à partir de la ville de Saïdia (ville côtière) vers l'Espagne. J'ai payé 15 000 dhs, soit 1 500 €. J'ai déposé ma demande de régularisation en 2000. La réponse était positive. Actuellement, je travaille comme agricole dans les serres au Sud de l'Espagne. Je gagne 4 fois par rapport au Maroc[(3)]». Dans la même date, près de 60.000 candidats marocains sur 85.000 ont été régularisés par l'Espagne[(4)]. Malheureusement, certains n'avaient pas la même chance qu'Hassan. Ils ont trouvé la mort noyés dans la Méditerranée. Plusieurs entre eux sont disparus. Leurs proches n'ont aucune nouvelle depuis plus de 10 ans.

Certains ont acheté les passeports et les cartes séjour pour passer le contrôle douanier et policier. Cette opération coûte entre 5 000 et 8 000 € selon la destination et la relation entre le vendeur et l'acheteur. Cette méthode est préférée par les clandestins car elle ne porte pas des risques et des dangers mais elle coûte cher.

Dans des villes régionales comme Ahfir, Berkane et Nador, certaines agences de voyages transportent les clandestins. L'opération coûte entre 6 000 et 8 000 € selon les agences, les périodes et le niveau de contrôle suivi par les autorités marocaines et espagnoles. Le cas de Nassim illustre cette méthode «Après mon échec au bac, j'avais plus d'espoir de trouver un travail. En 2000, j'ai décidé d'émigrer en France, comme la plupart des jeunes. Mon père connaissait le responsable d'une agence à Ahfir. J'ai payé 6 500 € à condition qu'il m'emmène jusqu'à Paris. Les responsables de l'agences qui ont fait les démarches auprès les douanes et les polices marocains et espagnols. Je suis bien arrivée à Paris où j'habite actuellement avec des amis ahfiriens. Je travaille dans le bâtiment en noir, je gagne entre

---

(1) Enquête personnelle à Paris, juillet 2004.
(2) http://www.bladi.net/14101-clandestin-marocain-asphyxie-coffre-mre.htm
(3) Enquête personnelle au Maroc, juin 2005.
(4) http://www.maroc-hebdo.press.ma/MHinternet/Archives_454/html_454/pasde.html

1 200 et 1 300 par mois[1]». Pour ces agences, ce trafic est plus rentable que celui des voyageurs.

Pis encore, ce phénomène touche également les fonctionnaires. Plusieurs d'entre eux ont quitté leurs fonctions pour émigrer à l'étranger, comme le cas de Mouhcine «J'étais un instituteur dans un douar très pauvre, ni l'eau, ni l'électricité. J'ai très souffert. En 1999, j'ai demandé un visa touriste auprès le consulat de France à Fès. J'ai eu mon visa. Je suis venu à Paris chez ma famille. J'ai trouvé un travail mieux rémunéré par rapport au Maroc. J'ai décidé de ne pas retourner et j'ai bien fait[2]». En décembre 2007, j'ai appris qu'un représentant de la municipalité d'Ahfir est entré en France comme touriste mais il n'est pas revenu. Il a quitté son poste. En avril 2008, il été remplacé par un autre représentant.

L'émigration clandestine ne cesse de prendre de l'ampleur. Elle touche actuellement le sexe féminin. Il s'agit d'une tendance relativement nouvelle puisqu'il y a à peine dix ans, il était pratiquement impossible de dénicher une femme parmi les clandestins. Aujourd'hui, la pression de la pauvreté est telle que des femmes, parfois enceintes ou même accompagnées de leurs enfants tentent de traverser la Méditerranée dans les Zodiacs ou les bateaux de mort. Elles n'ont pas peur de la mer et de la mort. «Qui craint de souffrir souffre déjà de ce qu'il craint», la fameuse maxime de Montaigne s'applique à ces femmes. De plus, le changement des mentalités dans le Maroc profond a fait que l'homme n'a plus l'exclusivité de subvenir aux besoins de sa famille. Le cas de Zhor, originaire de la région et clandestine à Paris, illustre bien cet état : «Depuis le jour où mon mari a déserté le foyer, nous vivions dans la misère, moi, ma mère et mes 4 enfants. En 2001, j'ai décidé d'émigrer clandestinement en Europe. J'ai laissé mes enfants à ma mère. Je suis allée à Tanger pour traverser le Détroit de Gibraltar. Après deux mois à Tanger, j'ai réussi de trouver un routier français qui m'a caché à l'intérieur de son camion avec la marchandise avec une valeur de 1 000 €. Actuellement, je vis à Paris et je travaille comme femme de ménage. Je gagne bien ma vie et j'envois de l'argent à ma mère et mes enfants. En revanche, ils me manquent beaucoup. Je n'ai pas le choix. C'est mon destin[3]».

L'émigration clandestine est devenue un sujet quotidien, habituel et un projet de la vie dans le Nord de l'Oriental et travers le territoire national. Les gens «les candidats potentiels à l'émigration clandestine» s'intéressent beaucoup aux changements et aux nouvelles lois dans les pays d'accueil concernant l'émigration via les médias, l'Internet, bouche à oreille ou les proches à l'étranger. Ils suivent également de près les mutations que connaît ce phénomène au plan stratégique et logistique (les moyens et les méthodes de voyage), sécuritaire (l'état de contrôle et de surveillance des autorités marocaines et espagnoles) et financières (le prix de voyages). Pour eux, l'émigration à l'étranger est une signification de vie et d'existence. Dans ce sens, il y a une parole qui circule dans la région qui dit «J'émigre donc je suis», copié de la célèbre formule de Descartes «Je pense donc je suis». Ils pensent également que la vie au Maroc ressemble à la mort, comme raconte Rachid, candidat à l'émigration licite ou illicite «Ici, à Ahfir, je suis mort mais je suis vivant car je mange et je parle. Je ne travaille pas, je ne me suis pas marié, je ne sens donc pas la vie. J'ai aucun projet dans ma vie sauf l'émigration à l'étranger, j'attends l'occasion qu'il ne faut la rater[4]».

---

(1) Enquête personnelle à Paris, juillet 2004.
(2) Idem.
(3) Idem.
(4) Idem.

Ils croient, en effet, que l'émigration vers l'Europe est une solution unique pour faire face à la misère et améliorer les conditions de la vie quotidienne en ignorant la souffrance, la peur, le stresse et l'inquiétude dont vivent les sans-papiers dans les pays d'accueil comme raconte ce clandestin à Brest «Je vis dans la souffrance et la douleur, loin de mes parents et ma famille «El-Ghorba». Je vis dans la peur et le stresse, notamment après le renforcement de contrôle des sans-papiers dans ces dernières années. Je risque d'être contrôlé n'importe qu'il moment. Pis encore, je travaille rarement, je ne bénéficie pas des droits sociaux. Ce n'est pas la vie que je pensais quand j'étais au Maroc en regardant les chaînes européennes et l'arrivée des «*Zmagria*[1]» qui m'ont impressionné avec leurs voitures flambant neuves et l'argent dépensés sans compter : une fausse image[2]».

Ces cas et d'autres évidemment se répètent énormément et régulièrement dans la région. «J'en connais qui sont partis dans des petits bateaux ou des baraques. On m'a montré des baraques qui ont traversé la mer. Souvent, elles se sont brisées sur les côtes, ce qui veut dire que les passagers sont morts en mer. Les Espagnols à Melilla, jouent aussi un rôle important du transit des migrants vers l'Espagne dans des bateaux de voyeurs. On habille le migrant comme un marin, jusqu'à sa destination. Puis, le migrant paye deux millions de centimes, soit 2 000 €. Il y a aussi les bateaux de pêche, les migrants y montent comme des ouvriers, ensuite, ils s'éclipsent en arrivant au port» (CHATTOU, Z., 1998).

L'émigration clandestine vers l'Europe touche toutes les couches sociales et les différentes tranches d'âge. Elle concerne les hommes et les femmes, les actifs et les chômeurs même diplômés, les mariés et les célibataires ou divorcés et même les fonctionnaires. Cette clandestinité se caractérise par un séjour indéterminé qui aboutit soit à la régularisation soit à l'expulsion du migrant clandestin vers le Maroc. En 2001, environ 21 706 Marocains ont été expulsés par les autorités espagnoles sur un total de 22 984 clandestins (BOUAMMALI, N., 2006). Dans ces dernières années, la France a également renforcé sa politique de lutte contre l'immigration illégale. Elle a instauré une politique fondée sur des quotas dont l'objectif est l'expulsion de 25 000 étrangers chaque année en situation irrégulière. En 2007, le ministre de l'immigration a déclaré que près de 23 200 sans-papiers ont été expulsé pendant que le chiffre précis, annoncé le 7 janvier 2008 de source policière, était de 23 186 expulsions alors que les estimations officielles du nombre des clandestins présents en France oscillent entre 200 000 et 400 000 personnes. Il a également indiqué que 26.500 étrangers qui tentaient d'entrer illégalement en France ont été refoulés en 2007.

Malgré ces expulsions et ces refoulements, le phénomène continue de gagner de terrain dans la région. Pis encore et vers la fin de 20ème siècle, le Nord de l'Oriental marocain est devenu une terre d'accueil et de passage vers l'Europe «l'Eldorado». Les candidats à l'émigration illégale proviennent de l'Algérie, de différents pays africains et même de l'Asie. Néanmoins, les Africains constituent la majorité de ces candidats.

B) La région constitue un lieu d'accueil et de passage des candidats à l'émigration clandestine

C'est toute la côte Nord du Maroc, de Tanger à Saïdia, qui est touchée par le phénomène des «pateras» de clandestins à destination de l'Europe, ainsi que la côte saharienne face aux îles Canaries, de Tarfaya à Dakhla. Des points de passages où des clandestins d'Afrique subsaharienne viennent s'ajouter aux Marocains. Néanmoins, le Nord de l'Oriental reste un

(1) Les émigrés.
(2) Enquête personnelle à Brest, avril 2004.

passage favori pour les candidats étrangers à l'émigration clandestine vu sa situation frontalière et stratégique avec l'Algérie et Melilla.

Plusieurs candidats à l'émigration clandestine de différents pays africains comme le Niger, le Sénégal, le Mali, le Nigeria, le Cameroun, le Libéria,…, confrontés aux conflits et à la misère qui touchent leurs pays, passent par la région pour tenter de traverser la Méditerranée dans l'espoir de regagner l'Europe souvent au péril de leur vie. Mais combien sont-ils au Maroc? Difficile à dire mais les autorités estiment entre 12.000 et 15.000 le nombre des clandestins. De même, une étude maroc-italienne[1] sur les clandestins subsahariens estime que leur nombre oscillent entre 10 000 et 15 000 personnes avec, à leur tête, les Nigérians (15,7%), les Maliens (13,1%), les Sénégalais (12,8%) et les ressortissants de la République du Congo (10,4%). La majorité d'entre eux sont arrivés au Maroc via l'Algérie en direction de Nador et Melilla (73,5%), 13,2% par avion, 7,2% par la mer et 5,7% à partir de la Mauritanie indique l'enquête. Ils séjournent quelques mois ou quelques années dans la région, proche des côtes méditerranéennes, en attendant l'heure de voyage organisé par les passeurs «*Harragas*», Marocains ou Africains en complice avec les Espagnols vers l'Europe dans les zodiacs et les baraques de la mort. Dans ce cadre, la durée moyenne de séjour au Maroc, selon la même enquête, est de 2,5 ans pour l'ensemble des migrants.

Cette migration clandestine représente un «véritable marché» qui rapporte gros dans la mesures où plus de la moitié (52%) des Subsahariens qui ont tenté de rejoindre l'Europe illégalement via le Maroc ont déboursé entre 1 000 et 2 000 € chacun. 55% ont déboursé entre 200 et 1 000 € pour le transport pour rejoindre le Maroc. L'origine de l'argent est différente selon les migrants. Environ deux tiers des migrants ont affirmé avoir eu recours à l'épargne personnelle issue du travail, 71% ont bénéficié de l'aide familiale, 22% de l'aide amicale et 23% ont eu recours à l'emprunt. Concernant leurs revenus au Maroc, 59,4% déclarent n'en avoir aucune, 18,8% affirment vivre de la mendicité, 11,5% exercent des petits métiers et 7,9% reçoivent des aides d'associations caritatives. Seuls 2,3% indiquent avoir un travail régulier, notamment dans le bâtiment, le petit commerce et les travaux domestiques, selon la même enquête.

Ce «véritable marché» fait le jeu des réseaux de passeurs «*Harragas*[2]», notamment qui travaillent entre le Nord de l'Oriental marocain et l'Espagne. C'est eux qui prennent la grande partie du capital dépensé par ces clandestins car le prix de voyage pour traverser la mer coûte entre 1 000 et 2 000 €. Ces passeurs sont organisés en filières qui assurent jusqu'au recrutement des futurs clandestins. Le «recruteur» travaille dans un périmètre bien délimité, il remet ensuite ses candidats au passeur, qui appuie sa logistique sur des «hébergeants», côté marocain et côté espagnol. Le tout est supervisé par un «cerveau», Marocain ou Espagnol dans la plupart du temps mais qui peut être aussi un ancien africain. Le prix de voyage coûte entre 1 000 et 2 000 € du passage par la mer.

Pour mieux comprendre le travail des passeurs et le déroulement des opérations de passage, nous présentons le cas de Mohamed, un passeur dans la région. Il possède une embarcation de caoutchouc et de bois «Zodiac», qui fait 9 mètres de long et possède un moteur de 80 chevaux. Ce Zodiac peut contenir trente-cinq personnes. Mohamed fait partir

---

[1] Cette enquête a été réalisée en novembre 2007 par l'Association Marocaine d'Etudes et de Recherches sur la Migration (AMERM) et le Comité International pour le développement des peuples (CISP, Italie) auprès d'un millier de clandestins subsahariens. Les résultats ont été publiés en avril 2008.

[2] "Harragas", en arabe, signifie les "brûleurs" : c'est ainsi qu'on appelle, au Maroc, les candidats à l'émigration clandestine.

ses Zodiac de divers points de la côte. Toujours devant des lieux bénéficiant d'une bonne surveillance. "Je préfère ça, parce que j'achète les gardes et que nous sommes protégés. C'est plus sûr. Parfois, ce sont les policiers eux-mêmes qui font grimper les clandestins sur le bateau. A la tombée de la nuit, une petite camionnette va chercher les clandestins. Arrivée à destination, la camionnette s'arrête et les candidats prennent en attendant le signal pour descendre. Lorsqu'ils arrivent sur la plage, le Zodiac est prêt. Ils règlent l'autre moitié de leur "billet" et montent à bord, l'un après l'autre. Des hommes, des femmes, des enfants. Il nous faut dix minutes pour remplir le bateau. Si tout va bien, trois heures après, ils sont en Espagne. A sept mètres de la plage, tout le monde à l'eau. Ils ne sont plus sous notre responsabilité». Souvent, il y a des problèmes. Ils arrivent le lendemain, ou n'arrivent jamais. Mohamed fait cinq traversées par an. A chaque voyage, il perçoit, en moyenne, 50 000 € des clandestins. Il verse 7 000 € au pilote du Zodiac et autant à la personne qui fait le guet. Le chauffeur de la camionnette, les autres guetteurs et contacts lui coûtent 1000 € au total. Si l'on retire les 2 000 € nécessaires à l'amortissement du Zodiac, qui en vaut 12 000 €, on obtient un bénéfice net de 33 000 € par traversée, soit 165 000 € par an.

Il faut noter que l'arrivée des candidats subsahariens à l'émigration clandestine a crée une concurrence rude pour les candidats originaires de la région. Car ils ont contribué à la hausse du prix de la traversée.

Durant leur voyage, ces clandestins confrontent énormément de problèmes : plus de 80% ont cité l'hygiène, la fatigue, la soif et la faim. Près des deux tiers sont tombés malades durant le trajet, tandis que 36% des femmes ont été victimes de viol, selon l'étude maroc-italienne. En effet, il y a des bandes de Marocains qui attaquent les clandestins pour voler leur argent et leurs portables et même violer les femmes. Ils sont armés de couteaux. Ils savent que ces clandestins ont de l'argent, sans quoi ils ne pourraient pas payer la somme exorbitante exigée pour la traversée de la mer. Et ils sont sans défense. Ils n'ont pas de papiers et ne peuvent aller se plaindre nulle part. Ce sont des proies faciles. Ils sont également victimes des violences faites par les forces de l'ordre marocaines et espagnoles au cours de leur périple marocain et lors du franchissement de la frontière espagnole.

Au plan d'organisation sociale, les clandestins vivent dans des camps au sein de la région, notamment dans les forêts. Pour chaque camp, il y a un chef, qui se fait appeler «père». Ces chefs sont souvent les plus anciens ou ceux qui ont les meilleures relations avec les passeurs marocains. Ils facturent la nourriture, les vêtements, la protection, les coups de fil, l'accès aux taxis, qu'ils contrôlent. Gross au modo, ils gèrent la vie des clandestins et ils punissent même ce qui ne respecte pas l'organisation du camp. Par exemple, quand ils s'égarent dans les chemins secrets ou quand ils prennent trop de temps pour aller chercher de l'eau...

Malgré l'argent dépensé et les problèmes rencontrés durant ce long voyage, certains clandestins ne réussissent pas à rejoindre l'Europe de «l'Eldorado». Plusieurs d'entre eux ont été morts dans le désert à cause de la faim et la soif ou noyés dans la mer pendant qu'une partie a été expulsée par les pays d'accueil (Espagne) ou les pays de transit (le Maroc). Le Maroc a, en effet, expulsé un grand nombre de ces clandestins, comme montre le tableau n° 104.

Tableau n° 104 : Etrangers confiés au S.R.D.G.R Oujda par les divers services de police et de gendarmerie pour le refoulement hors du Maroc

Année	**1997**	**1998**	**1999**	**2000**	**2001**	**2002**	**2003**	**2004**
Nombre	3 168	6 8	16 862	12 772	10 044	13 22	23 851(1)	17 257(1)

Source : - Sûreté régionale d'Oujda S.R.D.G.R, 2003
- (1) http://www.manifeste.org/article.php3?id_article=243

Le tableau n° 104 montre que le nombre des clandestins expulsés est important mais non régulier. Par exemple, le nombre des expulsés est passé de 3 168 en 1997 à 23 851 en 2003 à 17 257 personnes en 2004. Néanmoins, le nombre des expulsés a été multiplié par plus de 7,5 entre 1997 et 2003. Cela signifie que le nombre des clandestins qui vivent au Maroc ou attendent l'occasion pour rejoindre l'Europe est très important. En 2003 et en espace de 40 jours, la gendarmerie a, en effet, arrêté plus de 1 300 Subsahariens[(1)]. Cependant, l'automne 2005 reste le plus marqué dans l'histoire des clandestins africains dans la région quand le calvaire que vivent les milliers d'immigrés clandestins africains qui rêvent d'un eldorado utopique en Europe est devenu une véritable tragédie aux abords des enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla. Elles étaient le théâtre de plusieurs tentatives d'infiltration massives des clandestins. Les candidats ont escaladé la clôture en plusieurs secteurs de la frontière et où 6 clandestins sont morts par balles à Melilla et cinq autres à Ceuta en moins de quinze jours. Plusieurs d'entre ont ainsi réussi à entrer en Espagne, d'autres ont été arrêté mais entre 14 et 16 clandestins ont trouvé la mort. En octobre 2005, le Maroc a, en effet, expulsé 1 568 clandestins selon les chiffres officiels: 827 Sénégalais, 741 Maliens, par des vols charter à partir de l'aéroport d'Oujda-Angad[(2)]sans compter que plusieurs migrants sont refoulés directement vers la frontière maroco-algérienne, d'où ils sont arrivés.

Malgré les mesures prise pour lutter contre ce fléau par le Maroc, l'Espagne et l'Union Européenne, les clandestins continuent à débarquer dans la région pour tenter de franchir les barbelés protégeant les enclaves. Néanmoins, une partie a est dirigée vers le sud marocain pour emprunter des embarcations de fortune en direction les Îles Canaries ou la Libye pour aller en Italie. À Nador, les autorités ont, en effet, interpellé plus d'un millier d'étrangers en situation irrégulière au cours du premier trimestre de 2008, parmi eux 399 Algériens, 697 Subsahariens et le reste de diverses autres nationalités[(3)]. Les forces de l'ordre ont également procédé, le 07/05/2008 près de Nador, à l'arrestation de 14 Subsahariens candidats à l'émigration clandestine, a-t-on appris auprès des autorités locales. Ainsi, neuf Subsahariens ont été interceptés près de la localité de Temsamane (80 km à l'ouest de Nador), précise-t-on de même source. Cinq autres candidats à l'émigration clandestine ont été interpellés près de la localité de Ferkhane (25 km à l'ouest de Nador). Les personnes interpellées, qui sont entrées clandestinement au Maroc, via la frontière algérienne, comptaient gagner la ville occupée de Melilla ou les côtes sud d'Espagne. Des éléments des forces auxiliaires, rappelle-t-on, avaient procédé mardi à l'arrestation de 23 Subsahariens qui s'apprêtaient à prendre le large à bord d'une embarcation dans une tentative de gagner l'autre rive de l'Espagne[(4)].

---

(1) Selon un décompte de l'Agence Française de la Presse fait à partir des communiqués de la gendarmerie royale.
(2) La chaîne marocaine 2M, le 14/10/2005.
(3) http://www.aujourdhui.ma/nation-details61023.html
(4) www.map.ma

Certes, la lutte contre l'immigration clandestine nécessite une approche sécuritaire aux frontières mais elle demande également des politiques de coopération de développement ambitieuse entre les pays d'origine et les pays d'accueil (Cf. partie 1. Chap.1).

Au vu de la situation économique et politique du nord de l'Oriental en particulier et le Maroc en général, il est très probable que la pression migratoire s'accentuera au cours des prochaines décennies. Les mouvements de migration clandestine risquent de se poursuivre à un rythme élevé tant que subsisteront d'importants facteurs de départ dans la région et facteurs d'attraction dans l'Union européenne. Néanmoins, la recette migratoire est une source extérieure fondamentale pour la région et ses habitants. Elle a des effets très importants et divers. Quel est son rôle sur les transformations économiques, spatiales, sociales et culturelles du Nord de l'Oriental marocain ?

III) L'impact de l'émigration sur la région

Par son ancienneté et son volume, l'émigration internationale constitue une composante essentielle de la vie socio-économique de la région et de la structure spatiale de son espace. Elle a des répercussions multiples et incontestables sur les familles d'émigrés, en particulier et la région en général. D'une part, elle est une solution individuelle à un problème personnel d'emploi et d'autre part, les capitaux transférés par les émigrés ont des effets positifs sur les familles et le développement de la région d'origine. L'émigration alimente également l'économie marocaine en devises. Cependant, elle n'est pas sans retombées négatives sur les émigrés eux-mêmes et le pays d'origine.

A) Les retombées économiques

Les transferts des émigrés constituent une source financière importante pour la région et le Maroc en général. Ils jouent un rôle économique indéniable sur la région.

1) Les transferts financiers des émigrés : une manne financière importante sans conséquences concrètes

Au niveau national, les transferts de RME constituent une manne importante pour l'équilibre du budget de l'Etat et même pour l'ensemble des banques marocaines implantées au Maroc ou à l'étranger. Depuis la mise en place des premières structures de collecte de l'argent des émigrés en 1968, les transferts ont connu une augmentation régulière avec quelques fluctuations (Annexe n° 8). Ils ont été multipliés par plus de 275 entre 1968 à 2007, passant de 200 millions de dhs à 55, 053 milliards de dhs. Il faut noter aussi qu'une partie des transferts n'emprunte pas toujours les circuits officiels (banques, postes) mais elle arrive parfois sous forme de liquide apporté par l'émigré ou par des messagers (voie informelle), ce qui permet à un montant important d'échapper au contrôle de l'Office de change. Ces flux sont donc difficilement quantifiables. Ils sont convertis en Dirham au marché noir à un cours légèrement supérieure à celui offert par la banque (1€ valait officiellement 11,30 dhs, contre 11,50 dhs au marché noir le 24 mai 2008). Quoi qu'il en soit, les transferts des émigrés représentent la première source de devises pour le pays. Ils couvrent une partie importante des importations totales du Maroc. Ils limitent également d'une manière importante le volume de l'endettement extérieur du pays. (NAÏM, M., 1996). Dans ce sens, le Maroc était, 2001, le 5ème pays en terme de transferts reçus avec un montant de 3,6 milliards € après l'Inde (11 milliards €), les Philippines (6,9 milliards €), le Mexique (6,6 milliards €) et la Turquie (4,5 milliards €).

Au plan régional, le Nord de l'Oriental est considéré parmi les premières places financières du pays grâce à l'importance des résidents marocains à l'étranger ainsi que le poids pris par la contrebande. Cela a contribué à l'installation d'un nombre important de banques à travers la région seulement pour collecter cet argent et le redistribuer hors de la région.

a) Le secteur bancaire : la région est suréquipée du point de vue bancaire

Malgré la morosité de l'économie régionale et l'absence de projet de grande envergure, le Nord de l'Oriental marocain a suscité l'intérêt de l'ensemble du réseau bancaire national. L'importance des transferts des émigrés a favorisé l'implantation d'un nombre important d'agences bancaires éparpillées à travers le territoire régional pour drainer cette masse considérable d'argent. C'est ainsi que sur un total de 2 033 implantations bancaires nationales en 2004, 112 se localisent dans la région avec une très forte concentration au niveau de la province de Nador avec 90 banques et 22 banques seulement implantées dans la province de Berkane[(1)].

Tableau n° 105 : Evolution et répartition des guichets bancaires dans quelques centres urbains

Localités	1983	1986	1991	1993	2004	Population 2004	Hab/banque
Nador	14	14	17	17	36	126 207	3 506
Berkane	8	8	8	8	13	80 012	6 155
Midar	-	-	4	4	8	13 229	1 654
Al-Aroui	3	4	5	6	7	36 021	5 146
Driouch	-	-	2	2	6	10 381	1 730
Zaïo	3	3	4	4	5	29 851	5 970
Béni Nsar	1	1	1	4	4	31 800	7 950
Ahfir	2	2	2	3	4	19 482	4 870
Ben Tayeb	-	-	1	2	3	10 445	3 482
Zeghenghen	1	1	1	1	3	20 181	6 727
Total	**32**	**31**	**45**	**51**	**89**	**377 609**	**4 243**

Source : Bank Al-Maghrib, 2005

D'après le tableau n° 105, le nombre de guichets bancaires a connu une augmentation significative. De 1983 à 2004, le nombre de guichets a été multiplié par 2,8. Il est passé de 32 à 45 guichets entre 1983 et 1991 pour atteindre 89 guichets en 2004. Nador et Berkane à eux seules disposaient 89 guichets bancaires en 2004 dont 36 à Nador et 13 à Berkane, avec 55% du total. Ces deux villes sont les principales villes de la région au niveau économique et elles disposent d'un nombre important de RME. Ajoutons que toutes les grandes banques du Maroc sont représentées dans la région telles que : la banque populaire, la banque commerciale, Wafa banque, Crédit du Maroc, Crédit Agricole… Cependant, la densité bancaire varie selon les localités de la région. Avec 1 654 habitants par établissement bancaire, Midar est la localité la plus équipée, suivie par Driouch avec 1 730 habitants par établissement et Ben Tayeb avec 3 482. Quant à Nador, le rapport est de 3 506 habitants par établissement. Au niveau national, la moyenne est de 8 098 habitants urbains par établissement et respectivement 4 686 et 5 286 pour Rabat et Casablanca. Cette dernière est la première place financière du pays. Ainsi la région apparaît-elle considérablement suréquipée du point de vue bancaire. Ceci illustre de manière éloquente le paradoxe d'une région considérée comme l'une

(1) Bank Al-Maghrib, Banque du Maroc, 2005.

des principales places financières du pays, mais en même temps l'une des moins développées, car elle profite peu de cette richesse.

b) Le Nord de l'Oriental marocain : une région de grande capacité de collecte de l'argent

Cette concentration des banques est un révélateur de la masse monétaire que possède la région. Mais elle est loin d'être un indicateur de richesse économique car cet argent n'est pas redistribué sur place sous forme de crédits pour l'investissement. Par exemple, Bank Al-Maghrib (Banque du Maroc) a recueilli durant l'année 2004 des dépôts de l'ordre 260 192 259 000 dhs[(1)] (2 365 384 730 €). En revanche, les crédits pendant la même période ont été à l'ordre de 22 035 259 000 dhs (2 003 205 364 €) seulement, soit 8,5% du total des dépôts collectés[(2)]. En matière de dépôts, Nador vient souvent en troisième position après Casablanca et Rabat. Selon les chiffres de Bank al Maghrib et du Groupement Professionnel des Banques du Maroc, Casablanca et Rabat sont les deux villes avec les plus importants montants de dépôts bancaires ainsi que les montants de crédits. Nador suit de près. Par exemple, au cours des 3 premiers mois de 2003, Casablanca, avec les 558 guichets bancaires, a collecté près de 92, 5 milliards de Dh de dépôts et les crédits octroyés s'élèvent à 124,5 milliards de Dhs. Pour Rabat, les 134 guichets ont ramassé 30 milliards de Dhs et distribué 30,5 milliards de Dhs de crédits. En revanche, Nador, avec ses 36 guichets, a collecté 11,5 milliards de Dhs alors que seulement 1,3 milliard de Dhs ont été redistribués en crédits. Nador dépasse Marrakech avec ses 10 milliards de dhs en dépôts. Berkane fait 3,4 milliards de Dhs en dépôts et 0,6 milliard en crédits. À Midar, un petit bourg de 13 229 hab., les huit agences bancaires se partagent la gestion d'un milliard 500 millions de dhs.

La lecture de ces chiffres communiqués par Bank Al-Maghrib sur le montant des dépôts et des crédits bancaires nous permet de dégager les observations suivantes :
* Casablanca et Rabat se taillent la part du lion avec les plus importants montants de dépôts et de crédits bancaires ;
* Nador et Berkane sont deux villes qui collectent plus de dépôts et redistribuent moins de crédits ;
* Le rapport crédit/dépôt est très inférieur dans la région par rapport à Casablanca et Rabat : par exemple, il est de 11,3% et 17,6% à Nador et à Berkane et de 134,6% et 101,7% à Casablanca et à Rabat, ce qui montre l'importance des sorties de fonds vers les régions les plus développées ;
* Ces chiffres illustrent de manière singulière que malgré le sous-développement économique de la région, l'argent y est disponible. Cependant, contrairement à Casablanca et Rabat qui redistribuent des crédits plus qu'elles ne collectent, la région n'arrive généralement pas à redistribuer cet argent.

En fait, les capitaux ne profitent pas ou peu à la région puisqu'ils sont canalisés vers d'autres régions pour y être investis. Cette sortie d'argent est due à plusieurs obstacles qui empêchent l'investissement dans la région (Cf. partie 1. Chap. 3). Elle occasionne un manque à gagner pour la région et accentue les inégalités régionales au lieu de les atténuer. Du coup, cette manne financière régionale participe d'une façon indirectement à l'aggravation de la marginalité et au sous-développement de la région.

---

(1) 1 € valait 11 dhs.
(2) Bank Al-Maghrib, Banque du Maroc, 2005.

Pour conclure, le seul moyen de renverser la tendance et d'établir une symétrie entre les dépôts et les crédits consisterait à doter la région d'infrastructures qui pourraient progressivement accueillir des investisseurs productifs et offrir des alternatives aux activités de contrebande, du trafic de drogue et d'émigration pour gagner sa vie. Par ailleurs, il faut encourager les initiatives individuelles émanant d'émigrés ou d'anciens émigrés désireux d'obtenir des crédits pour investir dans la région qui souffre d'un sous-équipement de base considérable.

Il est donc clair que l'argent des RME reste intéressant pour les caisses de l'Etat et les banques. En revanche, le plus important n'est pas le montant des fonds mais plutôt ce qui en est fait. C'est de cette façon qu'il est possible d'identifier leur contribution au développement et au changement socio-économique du pays. En général, les transferts des émigrés de la région à l'étranger sont destinés à trois postes principaux : l'investissement, la consommation et l'épargne comme montre le tableau n° 106.

Tableau n° 106 : Destination de transferts des émigrés de la région

Destination	**Consommation**	**Investissement**	**Epargne**	**Aides**	**Rien**
%	53	24	16	2	5

Source Enquête personnelle : Juillet-Août 2003 (100 émigrés interrogés)

2) La consommation : l'entretien de la famille de l'émigré est au centre de ses préoccupations

D'après notre enquête, 53% des transferts sont destinés à la consommation. En effet, les transferts des émigrés peuvent couvrir, dans une proportion plus ou moins grande, les besoins de consommation de la famille restée au pays dont les revenus monétaires sont souvent faibles et instables pour une grande couche sociale du Maroc.

Tableau n° 107 : Ménages selon l'origine du revenu supplémentaire dans la province de Nador

	Nador	Arouit	Zeghenghen	Béni Nsar	Seloune	C.R B Nsar	C.R Seloune	C.R. Arkmane	Total	
									Nb	%
Agriculture	3	-	5	-	-	-	-	-	8	3,2
Commerce	7	-	-	-	1	-	-	-	8	3,2
Artisanat	1	-	-	-	-	-	-	-	1	0,4
Services	6	-	-	-	-	-	-	-	6	2,4
Rente foncière	11	-	3	-	1	-	-	-	15	6,0
Emigration interne	24	-	-	1	-	-	-	-	25	10
Emigration internationale	65	5	27	1	1	1	1	1	102	40,8
Autres	43	16	16	3	5	-	-	-	85	34
Total	160	21	51	5	8	1	1	1	250	100

Source : Enquête-ménage Plan d'Aménagement 1993

Cette enquête, réalisée en 1993 par le Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme, confirme bien l'importance des revenus de l'émigration internationale pour le maintien de l'équilibre du budget des ménages de la région. Dans ce sens, 40,8% des ménages

enquêtés déclaraient avoir un revenu supplémentaire provenant de l'émigration internationale contre seulement 10% pour un revenu supplémentaire de l'émigration interne. Cette réalité a été confirmée par notre enquête. La majorité des émigrés interrogés envoient de l'argent à leurs familles restant dans la région comme montre le tableau n° 108.

Tableau n° 106 : Sommes mensuelles envoyées par les émigrés à leurs familles en dhs

Somme	Moins de 1000	Entre 1000-1500	Entre 1500-2000	Plus de 2000	Rien
%	32	54	9	0	5

Source Enquête personnelle : Juillet-Août 2003 (100 émigrés interrogés)

Ces sommes envoyées sont souvent destinées à divers bénéficiaires ; mais les parents restent au sommet des préoccupations des émigrés de la région. Il faut signaler que certains migrants interrogés étaient très discrets à propos des déclarations des sommes envoyées. En effet, certains sous-estiment les envois monétaires et surestiment leurs dépenses dans les pays d'accueil.

Malgré des différences au niveau des sommes envoyées, les migrants originaires de la région se caractérisent par une capacité de transfert importante. Cela s'expliqué par le grand écart entre la valeur de l'Euro et la valeur du Dirham et à l'attachement solide des migrants aux parents et à la famille restés au Nord de l'Oriental, comme montre le tableau n° 109.

Tableau n° 109 : Destinations de l'argent envoyé par les émigrés

Destination	Parents	Famille	Epargne	Aide	Rien
%	53	16	24	2	5

Source : Enquête personnelle : Juillet-Août 2003 (100 émigrés interrogés)

Affectée le transfert par les émigrés est devenu une source vitale pour de nombreux ménages de la région. Une grande partie de cet argent est affectée à la construction ou à l'amélioration de l'habitat et l'acquisition des biens de consommation : équipements domestiques (réfrigérateur, cuisinière, téléviseur, magnétoscope…), moyens de locomotion, articles d'habillement, dépenses de soins et de scolarisation des enfants. Ce qui n'est pas sans provoquer d'importants changements au niveau des besoins et des habitudes de consommation.

Le nombre et le montant des mandats, selon le directeur de la Poste d'Ahfir, augmentent pendant les occasions à savoir la rentrée scolaire, le mois de Ramadan, la fête de la rupture du jeûne et la fête de mouton. Également pour le milieu rural en hiver, saison de labourage et de semence. Dans ce sens, en 2007 et à l'occasion du Ramadan, la banque Attijariwafa bank a proposé aux RME de transférer gratuitement leur argent vers le Maroc à partir de ses agences et guichets en Europe et avec l'aide d'autres banques européennes avec lesquelles elle noué des liens de partenariat.

Par ailleurs, les émigrés participent d'une façon directe dans le pouvoir de consommation lors de leur retour en été, période au cours de laquelle les fêtes et les visites de famille sont nombreuses. Leur pourvoir d'achat contribue énormément à l'animation de l'activité commerciale du Nord de l'Oriental, en raison du niveau élevé de l'Euro par rapport au Dirham[(1)]. Cet avantage permet aux émigrés de dépenser par rapport à la population locale. De fait, le chiffre d'affaires de la plupart des commerçants augmente ; comme en témoigne ce

[(1)] 1 € vaut entre 10, 50 et 11h 50 Dhs en été 2003.

boucher : «Avec le retour des émigrés pendant l'été, je vends, en moyenne, entre 300 et 400 kgs de viande par jour, alors que pendant les autres saisons, je vends, en moyenne, entre 100 à 150 kgs de viande. En conséquence, mon chiffre d'affaires est multiplié par trois voire quatre pendant l'été[1]». Cette animation commerciale touche également le secteur des fruits et légumes, comme l'annonce ce commerçant : «Je réalise plus de 70% de mon chiffre pendant la période estivale. Mon gain mensuel se situe entre 600 et 750 €, alors qu'il ne dépasse pas 250 € pendant le reste de l'année[2]». La pression de la demande contribue dans ces conditions à l'augmentation des prix de produits, notamment alimentaires, comme l'illustre le tableau n° 110.

Tableau n° 110 : L'augmentation de prix de certains produits alimentaires en été dans la région

Produits	**Prix en automne, hiver et printemps (€)**	**Prix en été(€)**	**Différence(€)**
1 kg d'agneau	5,50	6,50	1
1 kg de poulet	1,10	2,50	1,40
1 kg de sardine	0,50	1,50	1,50
1 kg de patate	0,20	0,50	0,30
1 kg de Banane	0,90	1,20	0,30
1 kg de pomme	0,85	1,10	0,25

Source : Enquête personnelle, été 2003

Le tableau n° 110 montre que les prix de certains produits alimentaires augmentent pendant l'été avec le retour des émigrés en raison à la forte demande sur ces produits par les consommateurs. Cette augmentation paralyse, en conséquence, le pouvoir d'achat du citoyen local a revenu modeste. Les émigrés achètent, par ailleurs, de grandes quantités, contrairement aux habitants locaux qui achètent souvent par petites quantités en vue de satisfaire les besoins de la journée. La situation génère un malaise chez ces deniers, comme en témoigne un habitant de Berkane : «Je suis allé au souk comme d'habitude pour faire mes courses. J'ai demandé deux kilos de pommes de terre. Après moi, un émigré a demandé 20 kilos. J'étais vraiment gêné quand j'ai entendu cette quantité. Notre pouvoir d'achat est nettement inférieur par rapport aux émigrés[3]». L'augmentation de la demande entraîne l'insuffisance et la rareté de certains produits sur le marché pendant l'été à savoir le pain, le lait, la menthe, la coriandre,… comme le raconte ce monsieur : «Pendant l'été, je souffre pour trouver du lait pour mon bébé. Parfois, je parcours toute la ville pour trouver un litre de lait. Les émigrés ramassent tout. Heureusement, cette situation ne dure que deux mois[4]».

Le retour des émigrés contribue également à la baisse des prix. En effet, les migrants originaires de la région rapatrient des marchandises importantes dans les voitures, les fourgonnettes, les autocars voire les avions lors de leur retour au pays. Cette marchandise n'est pas destinée seulement à la consommation domestique ou à être offerte à titre de cadeaux aux proches mais également aux marchés régionaux. Elle constitue une source de revenu complémentaire pour les «migrants/commerçants». Cette pratique est devenue une activité commerciale rentable pour eux. Ils effectuent des voyages réguliers entre les pays d'accueil et le Nord de l'Oriental. Ils se sont reconvertis en «fourmis» du commerce entre l'Europe et le Maroc (TARRIUS., A., 2002). Ces émigrés inondent, en effet, les souks et les marchés locaux par des produits divers. Il s'agit des vêtements usés, des chaussures, des

(1) Enquête personnelle : été 2003.
(2) Idem.
(3) Idem.
(4) Idem.

tissus, des appareils électroménagers, des appareils audio-visuels, du matériel informatique, des vélos, des scooters, des portables, des produits d'hygiènes, de la vaisselle, des produits alimentaires (café, thé, chocolat, biscuit),…même des voitures. Ces produits sont souvent achetés d'occasion (moins chers) ou sont récupérés pour les revendre sur les marchés de la région ou aux détaillants locaux. Ce commerce «souterrain» constitue une concurrence au commerce officiel ; ce qui entraîne une baisse des prix de ces produits. En effet, ces produits sont souvent moins chers par rapport aux produits nationaux. Cela permet aux consommateurs a revenu modeste d'acheter ces produits et d'amortir la hausse des prix des produits nationaux. L'écoulement de ces marchandises permet des bénéfices importants aux migrants/commerçants, comme l'illustre le tableau n° 111.

Tableau n° 111 : La marge sur certains produits rapatriés de l'étrangers par les migrants du Nord de l'Oriental en (€)

Produits	**Prix d'achat en France**	**Prix de vente au N. O**	**Différence**
Machine à laver	100	200	100
Frigidaire	150	350	200
Micro-onde	25	45	20
Télévision	80	150	70
Radio-Cassette	10	20	10
Vélo	30	65	35
Pantalon Jean	2	5	3
Chaussures de foot	3	5	2
magnétoscope	40	60	20

Source : Enquête personnelle, été 2005

D'après le tableau n° 111, nous constatons que la marge tirée de ce commerce est significative. Ces produits existent sur le marché national mais les habitants de la région préfèrent tout ce qui provient de l'extérieur, notamment d'Europe. Outre leurs prix raisonnables, les consommateurs croient que les produits étrangers sont de qualité meilleure par rapport aux produits nationaux.

Les transferts financiers et de marchandises encouragent d'une façon importante la consommation dans le Nord de l'Oriental marocain. Les émigrés exercent une grande influence sur les prix des produits. D'un côté, ils provoquent la hausse de prix de certains produits nationaux lors de leur retour en vacances et de l'autre côté, ils participent à la baisse des prix de certains produits rapatriés de l'extérieur. Outre la consommation, les émigrés originaires de la région restent également de grands acteurs dans le domaine de l'investissement. Ils investissent, en effet, dans différents secteurs à travers le Nord de l'Oriental marocain, notamment dans l'immobilier.

3) L'investissement des émigrés de la région est principalement destiné aux secteurs non productifs

L'investissement des émigrés du Nord de l'Oriental marocain touche essentiellement les secteurs non productifs, comme le montre le tableau n° 112.

Tableau n° 112 : Les secteurs d'investissement des émigrés de la région

Secteurs	**Immobilier**	**Services**	**Agriculture**	**Commerce**	**Rien**
%	52,5	20,5	7,5	6,5	13

Source : Enquête personnelle : juillet-août 2003 (100 émigrés interrogés)

Selon notre enquête, 52,5% des émigrés interrogés ont, en effet, investi dans le secteur immobilier, 20,5% dans le secteur des services, 7,5% dans l'agriculture et 6,5% dans le commerce. Sachant que 13% n'ont pas réalisé d'investissement dans la région.

a) Depuis toujours, l'immobilier occupe la première place dans l'investissement des émigrés

L'investissement dans «la pierre» est un comportement classique chez les RME. Tous les travaux et les recherches analysant l'impact de la migration internationale confirme que l'immobilier est le secteur préféré des émigrés pour l'investissement. Au niveau national, cette prédominance de l'immobilier a été confirmée par l'enquête réalisée par l'INSEA[1] en 2000, comme le montre le graphique suivant :

Graphique n° 13

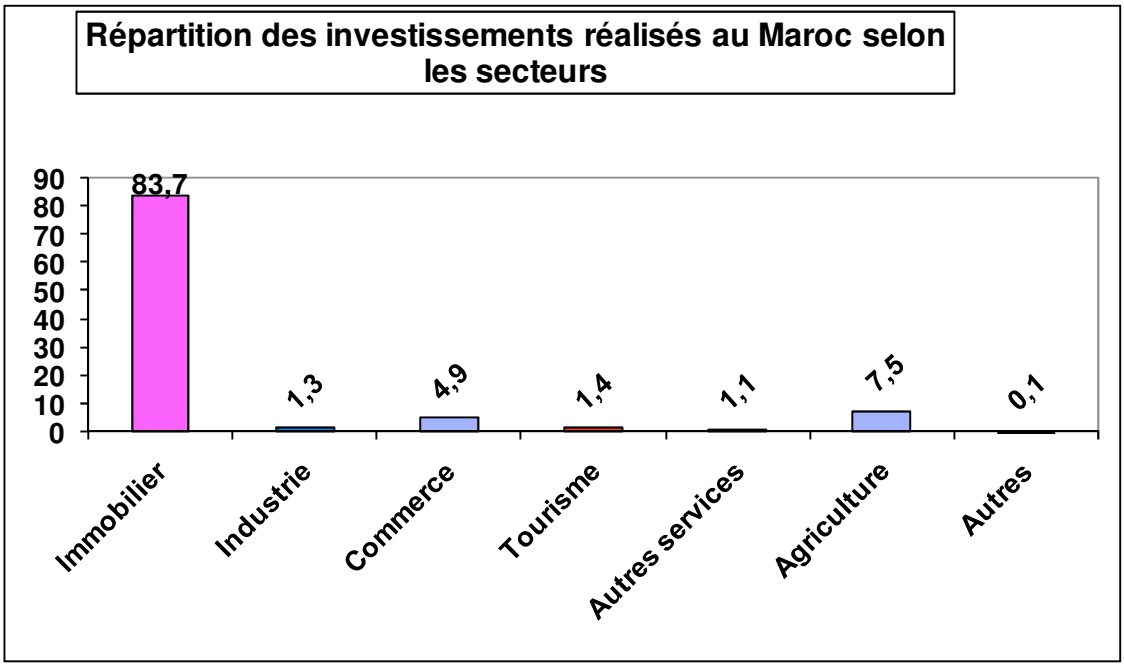

Source : INSEA : les RME : une enquête socio-économique, 2000

D'après le graphique n° 13**,** l'immobilier demeure le secteur dominant dans les investissements des émigrés marocains dans leur pays d'origine avec un taux de 83,7% par rapport aux autres secteurs.

Au niveau de la région, ce constat est également confirmé par notre enquête. Plus de la moitié (52,5%) des investissements des émigrés issus de la région est destinée au secteur immobilier. Les raisons de ce choix paraissent évidentes : l'acquisition d'un logement[2] ou plusieurs d'abord pour satisfaire les besoins du ménage, assurer l'avenir, la stabilité de sa famille, puis l'achat d'un petit commerce pour fournir une source de revenu à un fils resté au pays ou à un parent. Par ces placements qui privilégient le logement et le petit commerce, l'émigré cherche également à assurer l'avenir définitif, qui devient de plus en plus hypothétique mais auquel il croit toujours, comme nous confirme un émigré nadori «J'ai

[1] Institut National des Statistiques Economiques Appliquées.
[2] Dans la région, la maison est surnommée «le tombeau de la vie».

construit une maison de 3 étages et d'un rez-de-chaussée sous forme de 3 garages en pleine centre ville de Nador. Dans le cas éventuel de mon retour à Nador, j'ouvrerai un café et une téléboutique[1]». Selon notre enquête, 100 émigrés interrogés possèdent 144 maisons avec en moyen 1,44 maisons par émigré. Sachant que 13% des émigrés questionnés n'ont aucun investissement. Par ailleurs, cet investissement dans le logement est un signe de réussite sociale, mais en même temps, il représente pour l'émigré vivant loin de chez lui une charge affective et une valeur symbolique. Même pendant son absence, sa maison en quelque sorte fait penser à lui, qualifiée de «maison de X ou de Y» ; sa maison incarne ainsi sa présence. En outre et dans une perspective de retour, la construction d'un logement dans le pays natal constitue pour l'émigré une véritable sécurité.

Ces migrants préfèrent l'habitat horizontal et individuel de type économique ou de type villa. La superficie des maisons varie entre 100 et 500 m² selon les moyens financiers, la taille de la famille et le projet économique envisagé de l'émigré. Au niveau vertical, la maison est composée au moins d'un étage et un garage. Il peut atteindre 5 niveaux voire plus. Dans les villes de la région, les constructions en hauteur (2ème à 5ème étages) sont, en effet, devenues chose courante. La taille du logement est variable : de 2 à 10 pièces. Le parc de logement des émigrés est, par ailleurs, caractérisé par l'habitat en dur même dans le milieu rural. Les matériaux de construction utilisés sont essentiellement les briques, le ciment, le ferraillage, le sable, le carrelage, la faïence, la tuile… Ces logements se conforment aux normes élémentaires de confort tels que l'électricité, l'eau potable, les sanitaires, la cuisine. Ils sont meublés et bien équipés : les meubles modernes, les tapis, la cuisinière, la machine à vaisselle, la machine à laver, le réfrigérateur, le micro-onde, la télévision, le magnétoscope, la parabole,…, signes de la réussite sociale et la preuve que l'émigration a servi à quelque chose.

Néanmoins et malgré ces dépenses énormes dans le logement, la plupart des maisons sont souvent fermées puisqu'elles ne sont utilisées que pendant un ou deux mois en tant que résidence secondaire en période de retour des émigrés. Le phénomène est très frappant dans les petits centres urbains, notamment à Ahfir, Midar, Driouch. Les émigrés n'osent pas louer leur logement en raison de l'insécurité juridique qui règne dans le domaine de la location. En effet, les locataires refusent souvent de libérer le logement de façon amiable ou dégradent tout simplement les locaux. Du coup, la plupart des émigrés préfère garder leurs logements inoccupés plutôt que de les louer et avoir des problèmes en conséquence, comme dit le proverbe marocain «*Charaye Al-Hamme badarhame*[2]». Ce phénomène est très répandu dans le Nord de l'Oriental marocain, comme en témoigne un membre de ma famille, Mohamed : «J'ai travaillé dur en France. J'ai construit deux maisons : une pour ma famille et une pour la location. Je l'ai loué à un fonctionnaire depuis 2000. Il m'a payé seulement pendant une année. Après, chaque fois quand je lui demande de me rembourser, il me répond qu'il n'a pas d'argent. Je lui ai demandé alors de libérer la maison ou je porterai plainte auprès de la justice. Il a refusé. J'ai porté donc plainte. Le tribunal m'a condamné de lui donner 3 000 €. Je lui ai versé la somme requise par le juge et j'ai récupéré mon logement. Je ne louerai jamais même si je dois mourir de faim[3]». Ce risque lié à la location explique le déficit en matière de logement dont souffre la région en particulier et le Maroc en général.

L'investissement dans l'immobilier par les émigrés nourrit la spéculation foncière. Le prix du foncier augmente, en effet, avec le retour des émigrés en été. Du coup, la plupart des propriétaires et des entrepreneurs attendent l'été pour vendre leurs maisons avec un prix plus

---

(1) Enquête personnelle, été 2003.
(2) La personne cherche les problèmes avec son propre argent.
(3) Enquête personnelle, été 2003.

intéressant. Le témoignage de Rabah, propriétaire d'une maison, est significatif : «J'ai mise vente ma maison pendant un an. Son prix valait entre 37 000 et 40 000 € en dehors de la saison d'été. J'ai refusé de la vendre en attendant l'été, période le retour des émigrés. Son prix a atteint alors 45 000 €[(1)]».

Les émigrés sont également victimes de la spéculation foncière. Plusieurs d'entre eux ont subi différentes formes d'escroquerie. Ils paient souvent plus cher par rapport aux autres clients, car, ils ne connaissent pas parfaitement le marché foncier et ils n'ont pas assez de temps pour chercher et négocier. Ils sont donc la « proie» facile et formidable, comme nous l'a raconté cet entrepreneur : «J'ai construit deux maisons à Ahfir, au lotissement «Badr». Elles sont de la même superficie et selon le même plan. J'ai vendu une à un fonctionnaire à 42 000 € et l'autre à 47 000 € à un émigré. Les émigrés sont riches et ils négocient pas[(2)]». Pour illustrer une autre forme d'escroquerie, nous proposons le cas de Mustapha : «J'ai acheté une maison de deux étages à un entrepreneur. Quand je suis rentré à Ahfir pendant les vacances, j'ai trouvé la maison dans un état catastrophique : des fissures partout, le carrelage, la peinture et la faïence sont décollées et des traces d'eau sur le plafond,...[(3)]».

L'investissement des émigrés dans l'immobilier a contribué d'une manière considérable au développement de l'espace urbain. Plusieurs lotissements ont vu le jour dans les villes régionales. Ahfir, par exemple, a connu la naissance de plusieurs lotissements à partir des années 1980 pour faire face à la forte demande des émigrés (Carte n° 13). Parmi ces lotissements on peut citer : Awatif, Badr, Anass, El-massira qui ont été créés par le «Ministère de l'habitat et de l'urbanisme», comme montre le tableau n° 113.

Tableau n° 113 : Lotissements publics créés à Ahfir

Nom du lotissement	Surface (ha)	Nombre de lots
Awatif	6	286
Badr	16	532
El-Massira	2,75	161
Anass	1,5	92

Source : Service de Planification de la municipalité d'Ahfir

D'autres lotissements ont été engagés par certains entrepreneurs de la ville et portent leur nom à savoir : Khlifi, El-Kadiri, Ben Addi, El-Ouachani. Les prix des parcelles, selon un courtier de la ville, ont fortement augmenté. Au début des années 1970, les prix variaient entre 150 et 200 dhs le m². Au cours des années 1980 et 1990, ils ont atteint 500 dhs le m². Actuellement, le mètre carré peut se négocier à 1500 dhs. A cause de la spéculation immobilière, le prix dans les lotissements privés est plus élevé que dans les lotissements publics : les prix dépassent souvent les 2 000 dhs le m², selon la situation géographique du lotissement et du lot.

(1) Enquête personnelle, été 2003.
(2) Idem.
(3) Idem.

Carte n°13 : L'exetension urbaine de la ville d'Ahfir

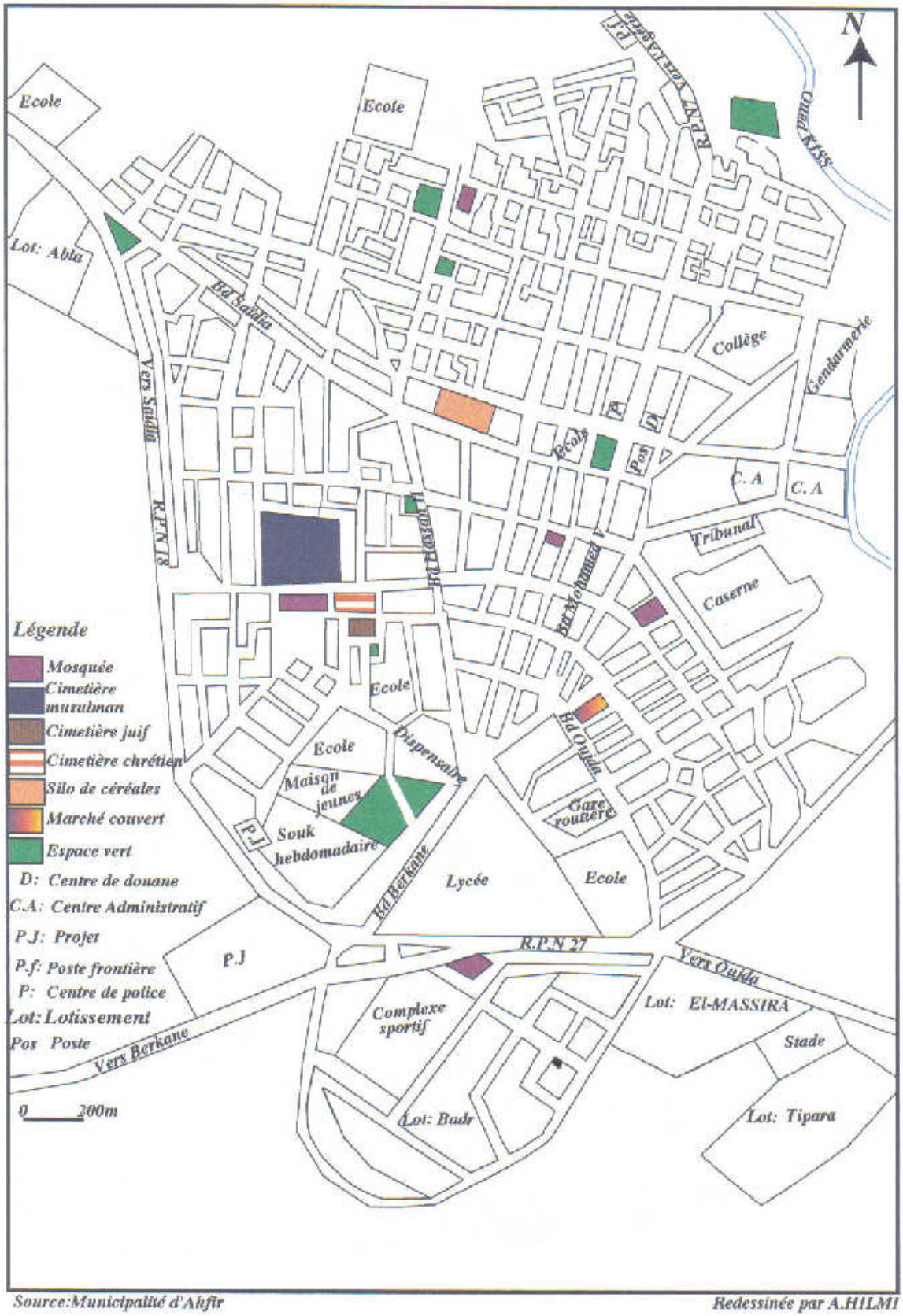

Source:Municipalité d'Ahfir *Redessinée par A.HILMI*

Photos 53 et 54 : L'impact positif de l'émigration internationale sur la ville d'Ahfir. De nombreux émigrés investissent dans l'immobilier en construisant ou en achetant des belles maisons. Cela a contribué à la naissance de nouveaux lotissements.

Photo 55 : Villa d'un émigré dans le quartier de Bayou à Berkane.

Photo 56 : Deux maisons dans le quartier du Kiss à Ahfir dont les propriétaires sont des RME. Elles ne sont occupées qu'un ou deux mois par an pendant les vacances d'été.

Photos 57 et 58 : Deux villas d'émigrés à Saïdia (à gauche) et à Kariat Arkmane (à droite). Elles sont neuves et proches de la mer.

L'investissement dans l'immobilier contribue de façon directe et indirecte à la création d'emploi. Le secteur du bâtiment emploie un nombre important de personnes et entraîne d'autres secteurs dans le commerce (matériaux de construction) et l'artisanat (menuiserie, électricité, plomberie, chaudronnerie,...). Néanmoins, ce secteur est qualifié de non productif comme nous avons indiqué au-dessus.

Outre l'immobilier, l'investissement des émigrés dans le secteur des services n'est pas négligeable. Plusieurs émigrés interrogés ont investi dans ce secteur.

b) Le secteur des services occupe la 2ème place dans l'investissement des émigrés de la région

D'après notre enquête, 20,5% des émigrés interrogés ont investi dans le secteur des services, comme l'illustre le tableau n° 114.

Tableau n° 114 : L'investissement des émigrés dans les services

Catégorie	Nombre
Cafés	24
Téléboutiques	21
Cybercafés	13
Restaurants	2
Hôtels	1
Agences de voyage	1
Stations photo	1
Pressings	1
Hammams	1
Mécaniques	1

Source : Enquête personnelle : juillet-août 2003(100 émigrés interrogés)

Le tableau montre que l'investissement dans les cafés représente le domaine privilégié des émigrés au sein du secteur des services. Après l'achat ou la construction de la maison, l'émigré exploite le rez-de-chaussée en ouvrant un café (notamment dans les dernières années). D'après notre enquête, 24 émigrés interrogés ont choisi l'investissement dans les cafés. Cette préférence pour les cafés s'explique par la hausse de la demande encouragée par le chômage élevé dans la région ; dans les cafés les gens trouvent des moyens de passer le temps avec des films-vidéo, des paraboles (sport), jeux… Par ailleurs, cet investissement dans les cafés qui ne demande pas un capital important ou de qualification professionnelle. Il constitue le domaine le plus lucratif ; les investisseurs sont sûrs de leur bénéfice immédiat et régulier. Ainsi, le nombre de cafés ne cesse d'augmenter dans les villes du Nord de l'Oriental. Leur nombre est passé de 60 en 1998 à 74 cafés en 2005, à Ahfir[(1)], ville dont la population ne dépasse pas 19 482 hab, selon le dernier recensement de 2004. Compte tenu du nombre élevé de cafés, l'adage local rapporte qu' «Entre deux cafés, il y a un café».

L'investissement dans les téléboutiques arrive au deuxième rang. Cette activité est récente. La première téléboutique a été mise en service en1992 à Casablanca. L'année suivante, le nombre est passé à 26 téléboutiques (BOUAMMALI. N. 2006). Le phénomène a ensuite touché tout le territoire y compris le Nord de l'Oriental marocain. Cette activité de service téléphonique s'est rapidement propagée au maroc. L'investissement dans les téléboutiques, notamment par les émigrés, a connu une augmentation considérable au cours des dernières

(1) La municipalité de la ville d'Ahfir, 2006.

années en raison d'une demande et de la privatisation de Maroc Télécom. En 2001, la direction centrale de Maroc Télécom a autorisé l'ouverture de 15 000 téléboutiques qui doivent embaucher 30 000 employés[1]. Dans la région, les émigrés s'intéressent beaucoup à cette activité. Selon notre enquête, 21 émigrés interrogés possèdent des téléboutiques. Du coup, leur nombre pousse comme des champignons.

Une autre activité récente dans le domaine des services qui attire l'investissement des émigrés est celle de cybercafés. 13 émigrés questionnés ont préféré investir dans cette activité.

Concernant les autres domaines, l'investissement des émigrés reste faible : soit pare ce que l'activité nécessite un capital important, soit il s'agit d'une activité exigeante en matière de normes et de qualité, notamment dans le secteur touristique : les hôtels, les restaurants, les agences de voyages,..).

Une grande partie des investissements réalisée dans le secteur des services est concentrés dans la région d'origine des émigrés et notamment dans les grandes villes.

Tableau n° 115 : Lieu d'investissement des émigrés dans le secteur des services

Lieu	**Nador**	**Berkane**	**Ahfir**	**Oujda**	**Saïdia**	**Zaïo**	**Casablanca**	**Arekmane**	**Total**
%	27,27	27,27	20,45	6,82	6,82	4,55	4,55	2,27	100

Source : Enquête personnelle : Juillet-Août 2003 (100 émigrés interrogés)

D'après le tableau n° 115, Nador, Berkane et Ahfir restent des villes qui attirent le plus les émigrés dans le domaine de l'investissement. Cette situation est liée au poids économique et démographique de ces villes au sein de la région. A noter que 4,55% des personnes interrogées ont investi en dehors de la région, notamment à Casablanca.

c) L'investissement des émigrés dans le secteur agricole est insignifiant

L'impact de la migration internationale sur le secteur agricole varie d'une région à l'autre. Certains travaux ont pu observer une relation positive entre la migration internationale et l'agriculture en l'occurrence dans les régions méridionales du Maroc (BENCHRIFA. A., 1992). D'autres ont affirmé l'absence de relation entre les deux phénomènes, notamment dans les régions septentrionales du Maroc (LAZAAR. M., 1989).

Quant au Nord de l'Oriental marocain, les transferts des émigrés ont eu des effets controversés sur l'agriculture. Le départ des paysans (des jeunes) à l'étranger a engendré dans la région un déclin de l'économie agricole et parfois un relâchement des liens entre ces individus et la terre. Il a causé également la diminution de la main d'oeuvre et l'augmentation du salaire dans le secteur agricole. L'extension urbaine, conséquence de l'investissement des émigrés dans l'immobilier, s'est propagée sur les espaces agricoles utiles et fertiles, notamment à la périphérie de la ville d'Ahfir, de Berkane, de Zaïo, d'Aklim. La migration a, par ailleurs, eu un impact négatif sur la femme rurale restée dans la région d'origine. Outre les activités domestiques, la femme a hérité d'autres responsabilités à savoir l'exploitation des terres et l'élevage.

[1] http://www.orbicom_upm_cain_focus/columns/fr/archives/2002jiun.html

Le côté positif de la migration internationale sur l'agriculture régionale s'est traduit par la modernisation des moyens de production dans les exploitations familiales, l'amélioration des cheptels, la mise en valeur des terres agricoles et la création d'unités modernes d'élevages. Selon notre enquête, 7,5% des émigrés interrogés ont investi dans l'agriculture. Ce taux demeure faible car les émigrés préfèrent investir dans d'autres secteurs plus intéressants et dans des régions plus dynamiques, autres que la leur. En outre, l'agriculture exige la présence de l'investisseur pendant la saison de production. D'ailleurs, ces investissements concernent essentiellement les terres irriguées en l'occurrence la plaine des Triffa (Berkane et Ahfir), la plaine de Zebra et la plaine de Bou Arg, comme l'illustre le tableau n° 116.

Tableau n° 116 : Lieu d'investissement des émigrés dans le secteur agricole

Lieu	Berkane	Ahfir	Zaïo	Nador	Oujda	Total
%	38,89	33,33	11,11	11,11	5,56	100

Source : Enquête personnelle : juillet-août 2003 (100 émigrés interrogés)

72,22% des émigrés ont choisi la plaine des Triffa comme lieu d'investissement en raison de la fertilité de cette plaine, de l'abondance de l'eau souterraine et du fleuve de Moulouya. Concernant Zaïo et Nador, les investissements se concentrent respectivement sur les plaines de Zebra et de Bou. Avec un taux de 5,56% pour Oujda, les émigrés investissent dans la plaine d'Angad, en particulier sur la bande frontière maroco-algériennes pour faciliter les transactions avec les Algériens (la contrebande).

L'émigration internationale n'a pas seulement permis l'urbanisation, l'investissement dans les services et l'agriculture, elle a également participé au développement de plusieurs activités commerciales qui constituent l'alternative pour plusieurs émigrés.

d) Le commerce occupe la quatrième place dans l'investissement des émigrés

Selon notre enquête, 6,5% des émigrés interrogés ont investi dans le secteur commercial avec l'ouverture de 21 boutiques. Le commerce d'alimentation et d'habillement reste le champ d'investissement préféré des émigrés notamment pour la première génération. Par exemple, au début des années 1990[1] et grâce à un émigré, la ville de Nador s'est dotée d'un grand espace commercial, «Le Grand Maghreb», construit sur 5 étages, avec un rez-de-chaussée et deux sous-sols. En général, les émigrés privilégient les grandes villes de la région pour leurs investissements, en particulier Nador comme montre le tableau n° 117.

Tableau n° 117 : Lieu d'investissement des émigrés dans le secteur commercial

Lieu	Nador	Berkane	Ahfir	Oujda	Total
%	38,89	27,78	27,78	5,56	100

Source : Enquête personnelle : Juillet-Août 2003(100 émigrés interrogés)

Avec un taux de 38,89%, la ville de Nador reste le lieu préféré d'investissement des émigrés de la région dans l'activité commerciale. Cela s'explique par la taille de la ville et sa situation géographique, proche de Melilla dont la contrebande est dominante. En deuxième position, on trouve les villes de Berkane et d'Ahfir avec un taux de 27,78%. Berkane bénéficie de son statut de capitale agricole de la région. Ahfir est une ville carrefour reliant les villes de Berkane, Oujda, et Saidia et un nombre important d'émigrés sont issus de cette

[1] Pendant l'ouverture des frontières maroco-algériennes où le commerce connaissait son apogée notamment avec les Algériens.

ville. Enfin, Oujda (administrativement la ville qui n'appartient pas à la région étudiée) vient en troisième position avec un taux de 5,56% seulement car, la plupart des émigrés préfèrent investir dans leur région d'origine. Comme nous avons signalé auparavant certains émigrés, chômeurs ou préretraités, organisent des allers-retours entre le Maroc et l'Europe pour faire du commerce. De l'étranger, ils ramènent différents produits comme les vêtements, les appareils électroménagers, les matériels audio-visuels et informatiques... Du Maroc, ils s'intéressent à des produits alimentaires, des produits artisanaux et agricoles…

Concernant le secteur industriel, l'investissement des émigrés est absent. Aucun émigrés parmi les enquêtés n'a investi dans ce domaine. Cela prouve et accentue la marginalité et le sous-développement économique du Nord de l'Oriental, car le secteur industriel est fondamental pour la croissance économique et la création d'emploi.

4) L'épargne : la région est parmi les premières régions au niveau des dépôts bancaires

L'épargne des RME profite en premier lieu au système bancaire En effet 13% des dépôts bancaires au Maroc est constitué des fonds transférés par les émigrés. Cette manne, même si elle n'est pas gratuite, permet aux banques de financer l'économie nationale à moindre coût. Sur le marché financier, à la bourse de Casablanca et selon le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM), 21,6% de la capitalisation boursière est détenu pars les RME et des étrangers ; soit une contribution non négligeable au dynamisme du marché financier marocain.

Au niveau de la région, et selon notre enquête, 24% des émigrés interrogés déposent leur argent dans les banques. La région draine ainsi une masse d'argent considérable grâce aux virements bancaires des RME dont la province de Nador occupe la première place au niveau de la région économique orientale et la troisième place au niveau national, après Casablanca et Rabat. Malheureusement, une grande partie des dépôts bancaires est transférée vers les régions atlantiques et centre du Maroc. Ce faisant, les émigrés issus de la région, participent indirectement et involontairement au maintien des inégalités de développement entre les régions.

B) Les impacts sociaux de l'émigration

L'émigration est devenue une ressource fondamentale pour la quasi-totalité des familles des migrants originaires du Nord de l'Oriental. L'argent des émigrés contribue à améliorer la vie au quotidien des familles et permet de faire face à des situations de crise telles que la sécheresse, la famine,... Il constitue aussi une forme de protection, d'assurance face aux incertitudes et à la précarité. Cet argent peut également faciliter l'accès des membres de la famille et des proches aux services de base comme la santé et l'éducation. Il renforce les capacités des populations dans le processus de développement et contribue à la réduction de la pauvreté. D'après les résultats de l'enquête nationale de 1998/1999 de la Direction de la Statistique, sur le niveau de vie des ménages, les transferts ont contribué à alléger le niveau de pauvreté au Maroc, car sans ces envois de capitaux, le taux de pauvreté passerait de 19,0% à 23,2%, soit plus de 1,2 millions de Marocains épargnés de la pauvreté.

Dans certaines villes du Nord de l'Oriental, par le biais d'associations d'émigrés ressortissant d'une même région[(1)], des fonds mis en commun ont servi au développement de la région à

[(1)] Association «Quatre route» : fondée par les émigrés d'Ahfir à Paris. Elle envoie des biens et des équipements sociaux pour aider les habitants défavorisés de la ville.

travers l'installation d'équipement de distribution d'eau potable, la construction d'école, l'aide en cas de catastrophes naturelles. Hors de la région, nous citons le cas lors du tremblement de terre de la région d'Al-Hoceima en février 2004. Des fonds importants ont été levés par les RME en quelques jours pour subvenir aux besoins des sinistrés.

L'argent des émigrés a aussi un impact économique négatif sur la région car il provoque le renchérissement des produits. Ce phénomène se manifeste notamment en été avec le retour des émigrés et touche la population qui ne reçoit pas de ressource de l'extérieur. La hausse des prix est générée par la pression sur la demande, comme nous l'avons évoqué auparavant. Cette propension des ménages de migrants à la consommation a une influence défavorable sur la masse des consommateurs locaux incapables de suivre la hausse des prix, d'où une attitude voilée de mécontentement de leur part envers ces «vacanciers» «friqués» et «envahisseurs».

Les transferts des émigrés ont constitué et constituent encore le facteur moteur de la dynamique sociale. Ils ont permis la naissance d'une catégorie sociale bien distincte du reste de la société par les biens qu'elle détient, par son pouvoir d'achat et par son comportement. Cette catégorie, après avoir assuré ses besoins fondamentaux, dépense son argent dans les produits industriels occidentaux. On assiste à une modification au niveau de l'échelle sociale : les gens qui étaient au sommet sont concurrencés et même dépassés par d'autres qui se trouvaient au bas de l'échelle sociale avant leur départ à l'étranger. En général, l'émigré a une valeur sociale respectueuse dans la société du Nord de l'Oriental. Il a un statut familial et social plus privilégié par rapport aux personnes non migrantes dans la société.

Sur le plan de l'emploi, l'émigration constitue une solution partielle et conjoncturelle au problème du chômage. L'investissement des émigrés permet la création de l'emploi dans la région, en particulier dans le secteur du bâtiment, le secteur agricole, le commerce et le service. Donc, l'argent des émigrés est un moyen de lutte contre le chômage et par conséquent un moyen de réduction de la pauvreté, de la délinquance et de bien-être social de la communauté.

Pour les émigrés qui vivent seuls à l'étranger, la vie familiale est profondément perturbée. Les séparations sont longues (9 à 11 mois minimums) et les retrouvailles sont courtes (souvent un mois). Dans ce cas, certaines femmes, restées dans la région d'origine, souffrent également de l'exploitation et de la violence psychologique interne exercée par les membres de la belle-famille. Les mariages ne résistent pas toujours à ces conditions et les divorces semblent plus fréquents surtout quand l'émigré se remarie au pays d'accueil (il devient polygame). Cela entraîne des conflits familiaux et la dispersion de la famille, comme en témoigne Fatima : «Je me suis mariée avec un cousin, émigré en France. Il m'a promis de m'emmener avec lui. Après notre mariage, il a refusé car il ne veut pas que les enfants grandissent au sein de la société française. J'ai vécu une vie très mouvementée avec ses parents. Ils me traitaient comme une esclave. Ils me surveillaient tout le temps. Je n'avais pas le droit de m'exprimer. La vie est devenue impossible dans ces conditions. J'ai décidé de retourner chez mes parents et j'ai demandé le divorce[1]». En revanche, certaines femmes des migrants restées dans la région ont réussi à jouer plusieurs rôles : économique, social et éducatif en maintenant la structure de la famille et assurant une bonne éducation à leurs enfants en absence de leurs pères, comme le cas de Rachida : «Je me suis mariée avec un émigré. Je suis restée avec ma belle famille avec laquelle j'ai une bonne relation. J'ai deux

[1] Enquête personnelle, été 2003.

enfants : un garçon et une fille. Le premier prépare son Master 1 et la deuxième prépare son bac. Mon époux nous envoie un mandant mensuel de 400 € et nous contact régulièrement[1]».

Les enfants souffrent également des effets négatifs de l'émigration de leurs pères. Certains enfants connaissent peu leurs pères car ils ne les voient qu'épisodiquement. Le père devient un étranger pour ses enfants. Il reste un mois avec eux, pendant les vacances. Dès qu'ils commencent à se familiariser avec leur père, celui-ci doit repartir pour travailler. C'est ce qui est confirmé par plusieurs émigrés interrogés. En outre, l'absence du père a souvent des effets négatifs sur les enfants, notamment dans le cas où la mère a du mal à exercer son autorité sur les enfants. Cela se traduit par des échecs scolaires, la délinquance, le chômage (ils comptent sur leur père ou ils attendent l'occasion pour le rejoindre à l'étranger) et le manque de respect à la maison, comme le confirme Malika : «Mon fils a abandonné l'école à l'âge de 16 ans. Depuis, il ne fait rien : sa vie est programmée entre la maison et le café. Il dort tard le soir et il se lève tard la journée. Chaque jour, je lui donne 10 dhs, soit 1 €. Si je refuse, il cassera tout à la maison. Quand je lui demande d'aller chercher un travail, il me répond : moi, je veux aller à l'étranger, je ne reste pas ici[2]».

Outre les problèmes familiaux et le double rôle, les femmes restées au pays vivent dans la solitude, la vie commune étant limitée à un mois dans l'année. La misère sexuelle de ces femmes peut les conduire à l'infidélité conjugale, notamment pour les femmes dont le mari a une deuxième femme dans le pays d'accueil. Cette réalité est expliquée par les conditions économiques défavorables de la région Nord de l'Oriental (chômage, marginalité, excentrée, sous-équipement,...). La plupart de ces femmes résistent et ne veulent pas mettre fin à cette situation par le divorce. Néanmoins, elles aspirent à une vie familiale meilleure.

Les conditions de vie matérielle meilleure des immigrés en Europe ont provoqué l'apparition du phénomène de mariage entre les jeunes émigré(e)s et les jeunes du pays d'origine. C'est un phénomène récent, il remonte aux années 1980 avec la crise économique, la hausse du chômage et la fermeture des frontières maroco-algériennes. Ce phénomène est connu au Maroc le nom «*Attaachar*[3]». Les jeunes veulent se marier avec un garçon ou une fille issue de l'émigration pour avoir les papiers et franchir les frontières européennes. Les jeunes du pays croient que l'émigration est une véritable solution à leurs problèmes socio-économiques. Du coup, l'idée de se marier avec un migrant ou une migrante est très répandue dans le Nord de l'Oriental marocain. En effet, le sujet «*Attaachar*» est très évoqué par les jeunes, notamment pendant l'été avec le retour des émigrés en famille. Certaines jeunes filles ont accepté de se marier avec des personnes plus âgées qu'elles, souvent divorcées. La différence d'âge peut atteindre plus de 40 ans. D'autres filles se sont mariées avec des personnes qu'elles n'ont jamais vues, d'autres avec des invalides, d'autres encore, avec des non musulmans et vice-versa pour les garçons.

Cette demande très forte a rendu, notamment les parents des filles orgueilleux et exigeants. Ils demandent une dote de valeur excessive. Cette valeur peut atteindre jusqu'à 12 000 €. Le cas d'une voisine à Ahfir, immigrante en Allemagne. Son père a demandé 12 000 € comme dote pour le mariage de sa fille. Les parents de l'époux ont accepté cette somme. Pour eux, c'est un investissement et non un mariage. En effet, la majorité des mariages effectués entre les personnes issus de l'émigration et du pays ne sont pas basés sur des relations sentimentales,

---

(1) Enquête personnelle, été 2003.
(2) Idem.
(3) Un mot récent dans le dialecte de la région. Il est né avec l'apparition de mariage entre les jeunes issus de l'émigration et les jeunes du pays d'origine. Il est synonyme de «dédouanement».

amoureuses et solides, mais sur des intérêts matériels dont l'objectif est d'avoir les papiers et d'arriver en Europe, l'«Eldorado». Par conséquent, la plupart de ces mariages ne dure pas longtemps et finit par le divorce, comme le cas d'Hassan «Je me suis marié avec une fille issue de l'émigration. Je ne la connaissais pas auparavant mais mes parents connaissent ses parents. Après le mariage, j'ai fait les démarches administratives pour rejoindre ma femme en France. J'ai eu mon visa. Je suis entré en France pour vivre avec ma femme. Après un mois, je n'ai pas aimé le comportement de ma femme. Elle rentre tard le soir, elle reçoit des anciens amis à la maison. Nous nous sommes disputés plusieurs fois. Elle m'a dit «Si mon comportement ne te plaît pas, tu pourras quitter la maison». J'ai décidé donc de divorcer et renter au Maroc et reprendre mon travail comme couturier[(1)]». Cela montre également que les jeunes issus de l'émigration et les jeunes du pays n'ont pas les mêmes cultures et les mêmes traditions. Quels sont donc les impacts culturels de l'émigration ?

C) Les effets culturels de l'émigration

L'émigration peut être considérée comme un phénomène de choc des cultures ou de rupture sociale et culturelle. C'est du moins l'une des multiples interprétations qu'il est possible de faire des mouvements migratoires. Quand une personne émigre du Maroc à l'étranger (l'Europe), elle se voit insérer dans un nouveau système social et culturel, qui offre une réalité assez différente de celle qu'elle connaissait auparavant, et cela sous maints aspects : politiques, socio-culturels, économiques, religieux, linguistiques et même alimentaires.

L'émigration est un canal par lequel s'acheminent la culture, les traditions et le langage de la société d'accueil. Elle permet d'intégrer de nouveaux vocables et usages dans la société d'origine. Ces influences culturelles et linguistiques sont visibles au Nord de l'Oriental marocain. Parallèlement aux transferts d'argent, les émigrés procèdent à l'occasion de leur retour au pays à des transferts en nature concernant des articles divers allant des pièces détachées pour l'automobile aux gadgets et appareils électroménagers. Ces modèles de consommations européens introduits s'étendent aussi au domaine «culturel» lorsqu'il s'agit des jeunes émigrés qui importent des cassettes et des CD de musique occidentale (Funk, Rock, Jazz, Techno, Rap, Hip Hop,..) ainsi que des vêtements en usage dans les banlieues des grandes villes européennes (Paris, Marseille, Lyon, Bruxelles, Amsterdam,..). Ils transmettent les comportements et les traditions occidentaux tels que la façon de manger, de cuisiner, de célébrer le mariage,… On note également l'introduction de modèles d'architecture européens dans l'habitat urbain : plans des maisons, choix des matériaux de construction, adoption d'accessoires modernes,…

Pour les emprunts transférés par l'émigration, les jeunes ne parlent pas forcément l'arabe car les parents sont souvent analphabètes et les opérations d'apprentissage de l'arabe ne furent pas jusqu'à présent une réussite. Dans ces conditions, la plupart des jeunes issus de l'émigration communiquent dans la langue du pays d'accueil tels que le français, l'anglais, l'espagnol, le néerlandais, l'italien,… En plus, il est fort probable que la disparition des parents les éloigne davantage encore de la notion d'appartenance à une communauté d'origine. Rares sont les enfants d'émigrés qui fréquentent l'école maternelle sans connaître un mot de la langue du pays d'installation. Mais, nombreux sont ceux d'entre eux qui maîtrisent quelques rudiments de vocabulaire, d'écriture et de culture arabe. Il faut nourrir en eux le «désir du pays», leur faire découvrir sa culture, ses traditions et son économie. Il s'agit

(1) Enquête personnelle, été 2003.

de la culture d'appartenance au Maroc. Comme le note Bourdieu que l'immigré est «Ni citoyen ni étranger, ni vraiment du côté de Même, ni totalement du côté de l'Autre, il se situe en ce lieu «bâtard» dont parle aussi Platon,..» (BOURDIEU. P., 1991). Donc, ces jeunes issus de l'émigration se trouvent à la croisée des chemins.

Les parents introduisent aussi, de temps en temps, des mots étrangers en discutant en arabe. Du coup le parler du Nord de l'Oriental s'est enrichi de termes empruntés aux langues espagnole ou française qui ont transféré de nombreux vocables au lexique d'articles usuels, de produits alimentaires, de machines,… (Cf. partie 1. chap.2).

Concernant la langue du pays d'origine, 23% des enfants ne comprennent pas la langue du pays d'origine, 41% d'une façon moyenne et 36% d'entre eux la comprennent bien. En effet, les enfants issus de l'immigration souffrent du problème de la double appartenance culturelle. Ils sont tiraillés entre deux cultures : la culture de référence, celle du pays d'accueil, et la culture d'appartenance qui est encore différente de celle du pays d'origine des parents. Ce témoignage confirme ce phénomène : «Quand je pense dans ma tête, je pense en français. Si j'ai une personne qui me parle en arabe, dans ma tête, je suis obligé de faire la traduction en français alors que, je pense, pour un arabe cela doit être le contraire normalement[(1)]», me disait un jeune lors de l'enquête.

Quant à la question des comportements des enfants : 59,32% des parents ne sont pas à l'aise devant le comportement de leurs enfants contre 40,68%. «Mon père m'interdit de porter un Jean en France. Je suis obligée de faire un régime et de porter des robes longues et amples. Il ne veut pas que les voisins et ses connaissances marocaines lui reprochent une éducation trop libérale», raconte une jeune fille.

Outre ces effets et ces influences de l'émigration sur la société du Nord de l'Oriental, il faut ajouter le comportement mystificateur des émigrés durant le retour pendant l'été au pays. Ces émigrés gênent et séduisent en même temps les non-migrants. Ils rentrent, en effet, avec de belles voitures, de beaux vêtements, de belles chaussures… Ils dépensent sans compter. Ce comportement ne concerne pas que les jeunes mais également les femmes émigrées. Lors de leur retour, elles portent beaucoup de bijoux pour prouver la réussite sociale à l'étranger devant les femmes non-migrantes. Néanmoins, ces migrants donnent une image exagérée et elle ne correspond pas à la réalité dans les pays d'accueil : le chômage, la discrimination, le travail dur. C'est la face cachée de l'immigration. Ce comportement incite les jeunes à émigrer par tous les moyens possibles y compris la voie clandestine comme nous l'avons indiqué auparavant. Du coup, nous pouvons dire que l'émigration internationale contribue à l'émigration externe et également à l'émigration interne (l'exode rural).

D) L'émigration internationale contribue à la migration interne

Comme dans la plupart des villes marocaines, la croissance démographique des villes de la région est en partie sous-tendue par la migration issue des campagnes. Cette mobilité est, pour l'essentiel, d'origine rurale et provient de la région même (l'arrière-pays des villes). L'émigration internationale contribue en partie à l'intensification de ces flux migratoires internes. Il s'agit de la tendance qu'ont les émigrés de la région d'origine rurale à investir leur épargne dans l'immobilier urbain en accompagnant cet investissement du transfert de la famille restée au pays vers la ville régionale ou extra-régionale. Ces flux se dirigent souvent

(1) Enquête personnelle, été 2003.

vers les villes dynamiques de la région à savoir Nador, Berkane… mais peuvent aller jusqu'aux grandes villes du royaume comme Casablanca, Rabat, Tanger, Oujda, Fès... En effet, dans la banlieue de Nador, le centre de Arekmane a vu le développement d'une urbanisation récente sous la forme d'un lotissement créé dans le cadre d'une coopération, nommée El-Fath dont la majorité des propriétaires sont des émigrés d'origine rurale comme montre le tableau n° 118.

Tableau n° 118 : Lieux de naissance des émigrés ayant des logements au lotissement de la coopérative El-Fath à Arekmane

Lieu de naissance du chef de ménage	**Effectifs**	**Soit en %**
Kebdana	195	93,3
Temsamane	6	2,9
Grand Nador	4	1,9
Rif	3	1,4
Driouch	1	0,5
Total	209	100,0

Source: BERRIANE, M et HOPFINGER, K., 1999

Le tableau n° 118 montre que 93,3% des propriétaires sont des émigrés originaires des montagnes des Kebdana et le reste est originaire de Nador et de ses centres satellites. L'achat des maisons par les émigrés au milieu urbain est motivé par le désir de transférer vers les villes leurs familles, lorsque celles-ci vivent encore dans les campagnes. Par ailleurs, quand la famille accompagne l'émigré à l'étranger, le choix de la ville pour l'édification de la maison est réservé aux grandes vacances ou au retour définitif. Cette mobilité est une nouvelle forme de migration interne car elle n'est pas une migration économique, motivée par la recherche d'emploi, mais c'est une migration qui cherche des conditions de vie meilleures pour la famille et les enfants restés au pays (scolarisation, équipements de base,..).

L'émigration internationale a contribué à l'émergence d'une autre forme de mobilité interne à travers tout le royaume. Cette mobilité est due à l'appel à une main d'œuvre abondante attirée par le secteur du bâtiment et le secteur agricole (notamment pendant la saison des moissons, des vendanges, de la cueillette des agrumes…) suite au départ de la main d'ouvre locale à l'étranger ou l'exercice d'activités plus lucratives liées à la contrebande et au commerce parallèle et donc plus attractives que le travail sur les chantiers ou dans le domaine agricole. L'origine des ces ouvriers est diverse avec une forte présence des ouvriers originaires de Taza, Fès, Rif central dans le secteur agricole et du Sud notamment dans le bâtiment comme montre l'enquête effectuée par le groupe de recherche Berriane, M et Hopfinger, K., en 1994.

Tableau n° 119 : Origine géographique d'un échantillon d'ouvriers du chantier « Grand Maghreb[1] » à Nador en 1994

Régions d'origine	**Effectifs**	**Soit en %**
Tafilalt	12	35,3
Oriental	9	26,5
Rharb	4	11,7
Autres régions	9	26,5
Total	34	100,0

Source : BERRIANE, M et HOPFINGER, K., 1999

[1] Le nom d'un complexe commercial à Nador.

Le tableau n° 119 montre que la plupart des salariés de ce chantier vient de l'extérieur de la région avec un taux de 72,5% et seulement 26,5% appartient à l'Oriental. Ces ouvriers du bâtiment sont devenus, au fil des années, des petits entrepreneurs, accèdent à la propriété et procèdent au transfert définitif de leurs familles vers la région. D'autre part, la plupart des ouvriers agricoles se sont installés définitivement dans les villes de la région après avoir trouvé du travail permanent. Certains ont fait appeler leurs familles qui sont restées dans la région d'origine.

Ce phénomène a beaucoup contribué à l'évolution et à l'élargissement de l'espace urbain des villes régionales comme Nador, Berkane, Ahfir… et à la naissance de petits centres urbains à savoir Kariat Arekmane, Driouch, Midar, tafersit, Khmis Tamsamane, Boudinar, Dar Alkabdani, Tistoutine, Aïn Reggada…Tous ces centres urbains connaissent une expansion à grande vitesse et les fronts d'urbanisation deviennent de plus en plus nombreux. Ainsi la ville de Nador, qui était toujours une ville rurale, connaît-elle aujourd'hui un dynamisme urbain particulier qui ne s'explique pas par l'économie locale, mais par les ressources extérieures, notamment l'émigration internationale et la contrebande avec Melilla et l'Algérie qui sont, pour une grande part, derrière tous ces changements et ces mutations socio-spatiales.

E) La fuite des compétences a des effets négatifs sur la région

Le Nord de l'Oriental marocain ne connaît pas que l'émigration de la main d'œuvre non qualifiée, mais elle est touchée par un exode des compétences vers les régions riches du pays et vers l'extérieur, car son sous-développement ne permet pas à cette élite d'y installer. De fait, une grande partie quitte la région pour travailler ailleurs. Cette tendance, soutenue par la concurrence entre les pays du nord, donne lieu à une «guerre des talents» pour attirer ces compétences afin de pallier un éventuel déficit de main-d'œuvre, ou d'endiguer le vieillissement démographique.

Cette fuite continue des élites les mieux formées constitue un autre handicap dans le développement de la région. L'effet direct de cet exode des compétences est la réduction du nombre d'employés qualifiés et l'aggravation de la pauvreté dans la région. Cette situation a provoqué un véritable filtrage social générateur d'une émigration sélective au dépend de la région. D'autre part, la formation de ces compétences est coûteuse et demande du temps. Selon l'Association des Professionnels des Technologies de l'Information, la formation d'un cadre à l'INPT coûte 1 million de dirhams (2 années préparatoires et 3 années d'étude). Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) estime, pour sa part à 184.000 dollars l'investissement consenti pour la formation d'un cadre africain émigré (KHACHANI, M, 2005). Le malheur est que l'exode des compétences accule parfois la région à recruter des experts étrangers pour assurer des expertises que les locaux auraient pu assurer. La région reste par ailleurs défavorisée en matière de ressources humaines par rapport à d'autres régions du Royaume, telle Casablanca qui bénéficie d'un gisement de compétences plus riche. Des difficultés sont rencontrées lors de l'embauche de collaborateurs à des fonctions particulières et pointues, la maintenance par exemple. Les entreprises sont souvent obligées de faire intervenir des sociétés de Casablanca pour le suivi de l'outil de production. Afin de faire face à cet obstacle, certaines entreprises régionales recrutent des cadres de l'extérieur, à Casablanca, Rabat ou à l'étranger. Par exemple, l'École Hôtelière de Saïdia forme chaque année 200 lauréats. La plupart d'entre eux quitte la région en raison du manque du travail dans le secteur du tourisme, pour aller travailler dans les villes touristiques marocaines en l'occurrence Marrakech, Agadir, Ouarzazate. Actuellement, avec le projet touristique

Mediterrania-Saïdia qui générera 50.000 emplois, dont 8.000 directs, la région souffrira d'un nombre insuffisant de main-d'œuvre qualifiée locale capable de répondre aux besoins du marché. D'ailleurs, la station de Saïdia, à elle seule, exige pour les trois années à venir, 8.000 profils adaptés, précise le directeur du Centre Régional de l'Investissement de l'Oriental[(1)]. Ce déficit n'est pas seulement dû aux fuites de la main d'œuvre qualifiée locale mais également au manque de centres de formation.

Face aux défis économiques et sociaux auxquels elle est confrontée, la région a besoin plus que jamais de ses potentiels humains et financiers incarnés par ces «Marocains d'ailleurs». Des stratégies pertinentes sont donc à adopter pour les inciter à retourner et à investir dans leur région d'origine.

IV) Complémentarité entre l'émigration internationale et la contrebande

D'après nos enquêtes, nos observations et nos interviews avec les contrebandiers et les émigrés, nous avons constaté une complémentarité et une relation entre l'émigration internationale et la contrebande. Comment se manifestent-elles ?

A) L'argent issu de l'émigration internationale investi dans la contrebande

Les recettes issues de la migration de travail contribuent à la dynamique de la contrebande. Plusieurs émigrés ont investi ou financé des projets liés à la contrebande à des proches. Pour mieux comprendre la contribution de l'émigration dans le développement de la contrebande, nous proposons les cas suivants.

Rachid est ancien étudiant. Il est né à Ahfir. Il vit avec ses parents, le père travaillant en France. Il a échoué dans ses études supérieures à l'université d'Oujda. Il a passé deux ans en chômage. Son père, a décidé de lui financer un projet commercial. Il a lui a acheté un local au marché couvert à Ahfir avec l'argent épargné de son travail à l'étranger. Rachid vend particulièrement des produits de bâtiment en provenance illégale d'Algérie : la peinture, les lavabos, les robinets… Rachid gagne bien sa vie avec son nouveau projet. Il ne pense pas à l'émigration comme avant[(2)].

Le deuxième cas dans le même cadre représenté par Bachir. Il est un père de deux enfants. Il est né à Nador. Il a quitté l'école à l'âge de 16 ans. Depuis, il était au chômage car il voulait rejoindre son père aux Pays-Bas. Son père a refusé l'idée de l'émigration car il veut que son fils aîné soit responsable de la famille restée à Nador. En 1992, pendant la période l'ouverture de la frontière maroco-algériènne, son père lui a acheté une boutique à souk Ouled Mimoun d'une valeur de 45 000 € grâce à l'épargne de son travail aux Pays-Bas. Il est spécialisé dans les vêtements et les chaussures en provenance de Melilla à savoir : Jeans, les tee-shirts, les vestes, les baskets,…[(3)].

Le troisième cas est d'Ahmed. Il est né dans la commune d'Aghbal. Sa famille est modeste. Il a quitté l'école à l'âge de 14 ans pour aider sa famille. Il a tenté plusieurs fois de partir à l'étranger d'une façon clandestine mais il a échoué. En revanche, son frère aîné a réussi d'aller en Espagne via l'émigration clandestine (zodiac de mort). Il travaille dans l'agriculture au sud de l'Espagne. Après un an de travail, il a réussi à envoyer à son frère Ahmed une

(1) L'Économiste n° 2221 du 24/02/2006.
(2) Enquête personnelle, été 2005.
(3) Idem.

somme de 2 000 € pour monter son affaire de contrebande entre le Maroc et l'Algérie. Il est spécialisé dans le carburant, le produit le plus demandé par les Marocains. Selon lui, il gagne bien sa vie avec un revenu de 400 à 500 € par mois. Il aide ses parents et il compte se marier l'année prochaine[1].

Le quatrième cas est celui de Miloud. Il est père de famille de 5 enfants. En 1982, il a émigré en France par le biais d'un contrat de travail en laissant sa famille à Berkane. Dix ans plus tard, il est rentré définitivement à Berkane où il a acheté une grande maison de 3 niveaux. Il a monté un projet commercial spécialisé dans les produits chimiques agricoles en provenance illégale de l'Algérie. Il est devenu le spécialiste dans ce domaine à Berkane. Il est très content de son projet et il ne regrette pas le retour au pays[2].

Ces cas, parmi plusieurs, montrent le rôle de l'émigration dans le développement de la contrebande. En contrepartie, certains contrebandiers ont émigré grâce aux revenus tirés de la contrebande.

B) Les revenus de la contrebande sont un moyen pour émigrer à l'étranger

L'argent tiré de la contrebande constitue un moyen pour certains contrebandiers du Nord de l'Oriental marocain d'émigrer légalement ou clandestinement à l'étranger. En effet, plusieurs anciens contrebandiers ont financé leurs projets d'émigration par la recette issue de la contrebande. Les cas suivants représentent bien cette relation.

Après avoir obtenu sa maîtrise en Littérature anglaise, Youssef n'a pas trouvé de travail. Il est resté un an au chômage. Il a décidé de vendre le carburant algérien sur la route nationale n°2 qui relie la ville de Nador à Oujda en profitant de son domicile proche de cette route. Après deux ans, Youssef a épargné un capital qui lui a permis de payer ses études supérieures en France. Il a obtenu son Diplôme des Etudes Approfondies (DEA) à Mets. Cependant, Youssef n'a pas trouvé les moyens financiers pour préparer une thèse. Il s'est marié pour avoir ses papiers. Actuellement, il est professeur d'anglais (remplaçant) dans les écoles privées à Perpignan et père d'un enfant[3].

Hassan a exercé la contrebande pendant cinq ans. Il acheminait les produits de la contrebande, en provenance de Melilla, de Nador à la ville d'Ahfir. Il a ainsi réussi à financer son voyage de 1 500 € en Espagne via les bateaux de la mort. Il a travaillé comme employé agricole clandestin au sud de l'Espagne. Après sa régularisation en 2005, Hassan a monté un projet commercial en Espagne. Il est spécialisé dans les produits orientaux, notamment marocains[4].

Après avoir quitté l'école, Mohamed a travaillé dans la contrebande entre le Maroc et l'Algérie. Il importe les produits chimiques agricoles algériens vers le Maroc et il achemine des fruits et légumes vers l'Algérie. Après cinq ans de travail dans la contrebande, Mohamed a pu acheter un contrat de travail par l'intermédiaire d'un ami (ancien contrebandier) pour aller travailler en Italie. Son épargne issue de la contrebande lui a servi de payer ce contrat qui lui coûté 2 500 €[5].

---

(1) Enquête personnelle, été 2005.
(2) Idem.
(3) Idem.
(4) Idem.
(5) Idem.

D'après ces exemples, nous constatons que les revenus issus de la contrebande ont financé plusieurs projets de départ à l'émigration à l'étranger et que les contrebandiers sont souvent des candidats potentiels à l'émigration. La plupart d'entre eux estiment que la contrebande est une activité provisoire dont les revenus sont instables.

Conclusion de deuxième chapitre

L'émigration à l'étranger, phénomène ancien dans la région, est une autre ressource extérieure. Après l'Algérie, l'émigration internationale s'est orientée vers l'Europe depuis les années 1960. Elle touche un nombre important de la population urbaine et rurale. Les flux migratoires se dirigent en premier lieu vers la France, pour des raisons historiques, mais aussi vers des pays non francophones, en particulier vers l'Allemagne et les Pays Bas.

L'émigration représente parfois une source de revenu unique pour une grande partie de la population régionale. Ce revenu est destiné essentiellement à la consommation et à l'épargne. L'investissement vise en particulier le secteur immobilier et tertiaire ou des petits projets : émigrer à l'étranger ou s'adonner à la contrebande. L'investissement dans les secteurs productifs (industrie, agriculture,..) demeure insignifiant. Par ailleurs, une grande partie de ces ressources monétaires extérieures est drainée par les banques vers d'autres régions marocaines plus développées et plus dynamiques, notamment à destination de l'axe Kénitra-Rabat-Casablanca, Agadir, Tanger et Marrakech. De ce fait, le Nord de l'Oriental marocain ne profite pas vraiment de cette ressource ; ce qui consolide les inégalités à travers le territoire national et renforce le caractère périphérique de la région.

Conclusion de la deuxième partie

Les revenus exogènes constituent la ressource principale pour une grande partie de la population régionale. Le recours de la population à des ressources extérieures est expliqué par la situation frontalière, la faiblesse des ressources et des potentialités propres, le sous-développement socio-économique et la marginalité du Nord de l'Oriental marocain par rapport au reste du pays.

L'émigration à l'étranger est un phénomène ancien dans la région.. Conscients du rôle important de ces émigrés, le Maroc s'intéresse tôt aux transferts de fonds par les RME. En vue de les canaliser ; des agences bancaires sont implantées en Europe et des taux de change spéciaux sont appliqués pour inciter les RME au rapatriement de leurs capitaux. La région occupe ainsi la troisième place financière au Maroc. Les capitaux sont utilisés à des fins de consommation, d'investissement ou simplement déposés en banque. Leurs retombées socio-économiques positives sur la région sont certaines : élévation du niveau de vie des familles des émigrés, animation de l'économie urbaine notamment des commerces et des activités artisanales en rapport avec le bâtiment. Cependant, l'émigration comporte des aspects négatifs : inflation, spéculation foncière, contribution à l'urbanisation par l'exode rural…

La contrebande, autre ressource extérieure, est apparue avec l'arrivée de la colonisation dans la région. Elle est exercée par un nombre important de la population (hommes, femmes, jeunes, agriculteurs, chômeurs,..).

La contrebande trouve un terrain de prédilection dans le Nord de l'Oriental marocain, espace de convergence de deux courants d'importation frauduleuse. Celui en provenance de Melilla cause beaucoup de préjudice à l'économie de la région. En revanche, la contrebande avec

l'Algérie est plutôt «bénéfique». Les inconvénients pour l'Algérie seraient éliminés si des échanges officiels étaient développés au sein de l'UMA. Néanmoins, la contrebande avec Melilla ou avec l'Algérie se fera tant que les frontières existeront avec une situation politique non clarifiée et tant que le sous-développement et la marginalité domineront. La vie économique et sociale du Nord de l'Oriental est fortement influencée par la conjoncture politique marocaine avec ses voisins. Autrement dit, la région dépend des relations géopolitiques qui règnent entre le Maroc et l'Algérie d'un côté et entre le Maroc et l'Espagne de l'autre, thème qu'abordera la troisième partie.

Troisième partie : Le Nord de l'Oriental marocain dépend du contexte géopolitique

La frontière est une ligne qui sépare deux pays, ou deux espaces. Elle produit des avantages et des inconvénients sur les régions qu'elle découpe ; ceci selon la nature des relations politiques qui règnent entre les pays concernés. Quand les relations politiques sont stables et amicales, c'est-à-dire la frontière ouverte et perméable, ces régions connaissent un dynamisme et un développement importants (les régions frontières de l'UE) ; dans le cas contraire (frontière fermée et imperméable), ces espaces s'enlisent dans le marasme et l'isolement (les régions frontalières maroco-algériennes (Cf. Introduction générale). A cet égard, le Nord de l'Oriental marocain, comme région frontalière, vit-il cette situation ?

La réponse à cette question est l'objet de trois chapitres. Le premier chapitre sera consacré aux problèmes qui contribuent à la détérioration des relations entre le Maroc et ses voisins, notamment l'Algérie. Le second chapitre étudiera le Nord de l'Oriental marocain pendant la période d'ouverture des frontières maroco-algériennes et de relations politiques normales (1988-1994). Enfin, le troisième chapitre abordera la situation actuelle de la frontière maroco-algérienne (fermée et imperméable) et son impact sur le Nord de l'Oriental marocain.

Premier chapitre : Les entraves polluant les relations entre le Maroc et ses voisins : l'Algérie et l'Espagne

Après l'indépendance, le Nord de l'Oriental marocain a subi l'héritage laissé par le colonialisme, notamment le dossier des frontières (mal tracées) entre le Maroc et l'Algérie et le problème de l'enclave de Melilla. Ainsi, les relations entre le Maroc et ses voisins sont marquées par plusieurs phases de tension et d'accalmie. Ces deux problèmes sont des contraintes de poids pour la vie économique et sociale de la région.

I) Le Maroc et l'Algérie : des relations mouvementées après l'indépendance

Depuis l'indépendance de l'Algérie à nos jours, les relations bilatérales maroco-algériennes ont connu des phases instables. Cela est dû aux problèmes frontaliers, du Sahara occidental et à la divergence des systèmes politiques et économiques des deux pays.

A) Les principaux problèmes et désaccords entre le Maroc et l'Algérie

Trois principaux problèmes ont caractérisé les relations entre l'Algérie et le Maroc après leurs indépendances. Ils ont pollué l'avenir des deux pays en général et les régions frontalières en particulier en l'occurrence le Nord de l'Oriental marocain.

Le premier désaccord entre les deux pays est apparu directement après l'indépendance de l'Algérie. Les frontières héritées de la colonisation ont provoqué des tensions entre le Maroc et l'Algérie comme première conséquence de la colonisation française en générale et de la convention de Lalla Marnia en particulier. Cette convention a déplacé les frontières au Nord entre les deux pays d'Oued Tafna à Oued Kiss et elle n'a pas fixé les frontières au Sud. Dès l'indépendance de l'Algérie, le Maroc réclame toute la région allant de Bechar à Tindouf. Cette revendication donne lieu, le 1/10 / 1963, à la «guerre des sables». Le Maroc signa l'accord de renonciation à Tindouf et à Bechar le 27/5/1970 et le ratifie le 14/5/1989. Des relations tendues subsistent malgré cet accord.

Le deuxième litige provient de la proclamation, le 27/2/1976, de la République Arabe Sahraouie Démocratique, soutenue par l'Algérie. Elle entrainé la rupture des relations diplomatiques entre les deux États. Les armées algérienne et marocaine se sont affrontées à Amgala, en 1976 et en 1977. Ce problème constitue actuellement le désaccord principal dans les relations entre les deux pays.

Enfin, les divergences des systèmes politiques et économiques ont également joué un rôle dans la dégradation des relations entre le Maroc et l'Algérie.
Sur le plan de la politique étrangère et du positionnement stratégique, les deux pays ont, en effet, fait des choix différents, pour ne pas dire divergents. Le contexte de la guerre froide leur a permis d'affirmer des orientations politiques différentes. L'Algérie a voulu faire état de son adhésion et de son rôle protagoniste au nom d'une idéologie politique alternative : le non-alignement. Par contre, le Maroc a préféré une politique extérieure assurant à la fois son intérêt national et le prestige politique régional. Il a développé les liens avec les Etats-Unis et avec certains pays européens, arabes et africains, pour chercher l'appui militaire et diplomatique et défendre sa cause Saharienne. Du point de vue idéologique, l'Algérie était plus proche de l'ex-URSS avec laquelle elle a entretenu des rapports politiques, diplomatiques et militaires assez étroits. Par contre, le Maroc a été rattaché à l'Occident en particulier les U.S.A et la France en tissant des relations politiques et militaires très étroites.

Au niveau économique, le Maroc et l'Algérie ont adopté deux systèmes économiques différents après l'indépendance. L'Algérie a choisi une stratégie de développement auto-centré, résolument industrielle, pendant que le Maroc s'est orienté vers une économie libérale, privilégiant l'agriculture et les industries légères. Cette différence d'orientations a engendré une rivalité entre les deux pays. Depuis la chute du Mur de Berlin et la désintégration de l'URSS, ces divergences ont relativement disparu. Les pays maghrébins ont initié un mouvement général d'ouverture et de libéralisation économique à des rythmes plus ou moins différenciés. Ainsi le Maroc et la Tunisie ont-ils mis en place des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) respectivement en 1983 et 1986 et se sont engagés dans un accord d'association avec l'UE, respectivement en février 1996 et en mai 1995. A l'opposé, en Algérie, le PAS n'a été adopté qu'en 1994 et l'accord d'association avec l'UE n'a été ratifié qu'en avril 2002.

Ces divergences ont pesé lourdement sur les relations politiques et économiques des deux pays. Elles ont crée un climat d'instabilité entre le Maroc et l'Algérie et ont limité les possibilités d'unification et d'intégration régionale. Les échanges commerciaux ont beaucoup souffert, notamment entre les régions frontalières à savoir le Nord de l'Oriental marocain avec l'Oranie algérien.

B) Les facettes des relations politiques entre le Maroc et l'Algérie après l'indépendance

Le litige frontalier et le problème du Sahara entre le Maroc et l'Algérie ont marqué les relations entre ces deux pays. On peut distinguer six phases dans l'histoire des relations des deux pays après l'indépendance du Maroc en 1956.

1) De 1956 à 1962 : la guerre de l'indépendance d'Algérie et le début du litige frontalier

Après son indépendance, le Maroc a beaucoup aidé l'Algérie dans sa lutte contre la colonisation française aux niveaux politique, économique et militaire. Dès 1956, l'ambassadeur de France à Rabat, Alexandre PARODI avait proposé au roi Mohamed V de régler et de dresser le contentieux des frontières sahariennes et de parler de la question de Tindouf. Le Maroc a refusé pour ne pas contrarier la résistance algérienne. En 1958, le Maroc s'est retiré de la commission conjointe franco-marocaine pour les frontières qui avaient été créées deux ans auparavant et a reconnu que la seule autorité compétente pour débattre de la question des frontières entre les deux pays est le Gouvernement Provisoire de la République Algérienne (G.P.R.A).

Le 6 juillet 1961, un accord secret est signé entre le Maroc et le G.P.R.A. Cet accord admettait que le problème territorial créé par la délimitation imposée par la France devait ultérieurement être résolu par des négociations directes entre le Maroc et l'Algérie libre. Dans ce sens, l'organe El-Moujahid du G.P.R.A répond indirectement, mais d'une façon claire, le 25 juin 1961, à ce problème : «Une fois que la souveraineté algérienne est réalisée dans les faits, les problèmes, s'il y en a entre Africains, seront réglés entre nous, entre gouvernements frères, menant l'Afrique vers une destinée connue» (ATTILIO. G., 1991).

2) De 1962 à 1963 : premiers affrontements militaires entre les deux pays

Dès l'indépendance de l'Algérie, les tensions à propos des frontières émergeaient comme premier résultat de la colonisation française dans la région, notamment dans la région du Sud dont la frontière entre les deux pays n'était pas fixée par la France.

Le gouvernement marocain dépêche des émissaires auprès du gouvernement algérien pour accélérer l'ouverture des négociations au sujet du problème frontalier. Mais l'Algérie de Ben Bella refuse l'ouverture de ce sujet avec le Maroc lors de la visite officielle du roi Hassan II à Alger du 13 au 15 mars 1963. Ben Bella propose de l'ajourner en attendant les élections présidentielles et l'adoption de la nouvelle constitution algérienne. A partir de cette date, les relations entre les deux pays deviennent de plus en plus difficiles. Cela provoque le début des tensions entre les deux Etats. Le 1er octobre 1963, des éléments de l'armée marocaine occupent les localités de Hassi Baïda et Tinjoub qui se trouvent jusqu'alors en territoire algérien. Ces deux lieux occupent une position stratégique et commandent l'une des pistes reliant Colomb-Béchar à Tindouf. Pour réduire la tension dans la région, une rencontre des ministres des affaires étrangères a lieu à Oujda le 5 octobre 1963.

En dépit des rencontres, des négociations et des médiations des pays arabes et africains, des affrontements et des incidents ont lieu entre les armées marocaine et algérienne sur les frontières du Sud (Tindouf, Colomb, Touat,..) du 8 octobre au 5 novembre 1963. Cette guerre est nommée «Guerre des sables». Elle n'a cessé qu'après l'intervention de l'O.U.A (l'Organisation de l'Unité Africaine) à l'initiative du président malien Modibo Keita. Cette proposition a été acceptée et un accord est conclu «Accord Bamako» entre les pays concernés. Celui-ci fixe le cadre d'intervention de l'O.U.A dans les conflits algéro-marocains.

L'accord de Bamako insiste sur la cessation des combats entre les deux pays et la création d'une commission chargée de délimiter une zone démilitarisée. Il prévoit aussi la création d'une commission spéciale d'arbitrage par les ministres des affaires étrangères de l'U.O.A, qui aura pour mission de situer les responsabilités en ce qui concerne les déclenchements des hostilités et d'étudier le problème de fond (frontières) et de soumettre des propositions concrètes aux deux parties pour le règlement définitif du contentieux (BOUTROS. G., 1973). Ce conflit algéro-marocain reste le premier litige frontalier en Afrique après le début de la décolonisation.

Malgré les initiatives de l'O.U.A et des pays arabes, qui aboutissaient à un cessez-le-feu entre les deux pays voisins, le problème frontalier n'a pas été vraiment réglé sur le fond. Dans ce contexte, le président de la commission disait : «Dans l'état actuel des choses, aucune solution définitive du différend algéro-marocain ne semble possible. Toutefois, nous pourrions envisager une solution provisoire»[(1)].

3) De 1964 à 1974 : une période de calme mais fragile

Cette période est marquée par plusieurs rencontres et protocoles effectués par l'Algérie et le Maroc en particulier et entre tous les Etats maghrébins en général pour l'unification et l'instauration d'un bon voisinage. Parmi ces rencontres on cite l'accord du 20/02/1964 entre le Maroc et l'Algérie qui délimite une zone démilitarisée et prévoit le retrait des troupes de part et d'autre à 7 km des positions qu'elles occupaient le 1er octobre 1963.

[(1)] Le Monde du 28/06/1966.

Lors de la rencontre du 11 octobre 1964 à Tunis, les chefs d'Etats décident la création du CPCM (Comité Permanent Consultatif Maghrébin). Un traité fut signé par les ministres de l'Economie du Maroc, de l'Algérie, de la Tunisie et de la Libye. Le CPCM se fixe de développer les échanges horizontaux par l'harmonisation des politiques douanières, d'harmoniser les politiques des pays-membres (Libye, Tunisie, Maroc, Algérie) dans les domaines de l'industrie, des mines, de l'énergie et des télécommunications et coordonner les positions des différents pays face à la CEE (BALTA, P., 1990). Toutefois, en mai 1975, à Alger, le CPCM tient sa dernière session suite aux tensions entre le Maroc et l'Algérie sur la question du Sahara occidental.

Un autre le traité de bon voisinage, de fraternité et de coopération entre les deux pays a été signé le 15/01/1969 à Ifrane. D'après les termes de ce traité, des commissions mixtes seront chargées de décider des divers projets qui doivent concrétiser cette coopération. En cas de conflits, les deux pays s'engagent à renoncer à l'usage de la force et s'accordent à soumettre les questions en suspens à des commissions paritaires. Ce traité constitue le début d'une nouvelle phase dans les relations entre les deux pays selon le président algérien Houari Boumediene : «Une nouvelle page dans nos relations, et marque, dans la vie des deux pays, la fin de l'étape dominée par les évènements de 1963» (ATTILIO. G., 1976).

En outre, il faut noter la rencontre entre le roi Hassan II et le président Houari Boumediene, les 27 et 28 mai 1970 qui a abouti à «l'Accord Tlemcen» dont objectif est de trouver une solution définitive aux problèmes entre les deux pays et en particulier au problème frontalier. Les deux parties décident de créer une commission paritaire chargée de délimiter la frontière de Figuig à Tindouf, conformément aux limites administratives de la période coloniale.
Les dispositions de l'accord de Tlemcen sont reprises et matérialisées par deux conventions signées au 9ème sommet de l'O.U.A, siégeant à Rabat du 12 au 15 janvier 1972. Elles indiquent la portée solennelle et l'importance que les parties accordent à ces traités. La première convention, relative au tracé de la frontière, consacre ainsi une frontière internationale, allant de Teniet Sassi à Tindouf. L'article 4 de cette convention prévoit la création d'une commission de bornage des frontières qui devait se réunir, au plus tard, le 15/10/1972, et dont les travaux n'excèdent pas une durée de trois ans.

4) De 1975 à 1987 : une période d'instabilité marquée par le problème du Sahara

La guerre et les accords signés entre les deux pays n'ont pas résolu le problème frontalier. La situation est restée dépendante du fait que le Maroc n'a pas encore ratifié ses accords. Elle n'a fait que s'enliser davantage avec le déclenchement du processus de récupération du Sahara occidental par le Maroc.

A la veille du départ officiel des Espagnols, la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD) est proclamée. Elle est rapidement reconnue par neuf pays, dont l'Algérie qui apporte son soutien au Front Polisario. Elle accueille, en effet, les réfugiés sahraouis dans la région de Tindouf et fait bénéficier le Front Polisario de sa logistique politique et militaire. Très vite, le ton monte entre le Maroc et l'Algérie. Le 7 mars 1976, le Maroc déclare la fermeture des frontières avec l'Algérie et la rupture des relations. Dans cette situation pleine de tension, la guerre entre les deux Etats paraissait imminente, inévitable. Pourtant, elle n'a pas eu lieu. Les affrontements directs étaient extrêmement rares (deux reprises à Amgala en 1975 et 1976, une autre fois en 1984 lors de l'intrusion, semble-t-il par mégarde, d'une unité des Forces Armées Royales dans le territoire algérien).

Bien que l'Algérie n'ait pas affronté militairement le Maroc, elle a toujours été la base arrière du Front Polisario. L'Algérie justifie sa position en se fondant sur le principe du droit à l'autodétermination des peuples. Pourtant d'autres facteurs ont certainement été déterminants, à savoir sa volonté de contrecarrer les autorités politiques et territoriales du Maroc, la compétition entre les deux pays pour l'hégémonie régionale et la construction d'un chemin à travers le Sahara vers l'Atlantique pour permettre à l'Algérie d'exporter son minerai de fer.

L'appui financier de l'Algérie au Polisario s'est affaibli suite à la crise économique qui a sévi en Algérie dès la fin des années 1980 (le soutien libyen a cessé après la signature de la convention en 1984 avec le Maroc) et à la montée des problèmes politiques et sociaux intérieurs. D'autre part, le Maroc conserve sa suprématie militaire, résultant de la stratégie des murs et sa supériorité en terme d'armement. A ce stade, un règlement du conflit par la voie militaire ne serait pourtant pas accepté par la Communauté Internationale et encore moins par l'Algérie.

Au début des années 1980, les rencontres et les négociations politiques commençaient entre les deux pays pour mettre fin à ce problème. Le 26 février 1983, il y a eu la première rencontre entre le Roi Hassan II et le Président Chadli Benjdid à la frontière près d'Oujda, suivie d'une autre le 4 mai 1987 en ce même lieu. Entre-temps, un traité d'Union arabo-africaine entre le Maroc et la Libye fut signé à Oujda le 13 août 1984, en riposte au traité de fraternité et de concorde signé entre l'Algérie et la Tunisie le 19 mars 1983 et auquel la Mauritanie adhéra en décembre 1983.

5) De 1988 à 1994 : la reprise des relations et la réouverture des frontières

Les rencontres des années 1980 ont permis la normalisation des relations entre les deux pays. Mais, l'année 1988, reste l'année cruciale pour cette décision. La chronologie de cette normalisation est la suivante.

- Réouverture de la frontière maroco-algérienne le 5 juin 1988.
- Suppression des visas entre les deux pays et rétablissement des liaisons aériennes.
- Reprise des relations diplomatiques le 16 mai 1988.
- Reprise du trafic ferroviaire de marchandises le 1er septembre 1988.
- Accord relatif au lancement du gazoduc Algérie-Maroc-Europe signé à Rabat le 16 septembre 1988, gazoduc transitant par le Nord-Est au sud d'Oujda.
- Proclamation à Marrakech du traité de l'UMA (Union Maghreb Arabe) avec les trois autres Etats maghrébins (Tunisie, Libye, Mauritanie) le 17 février 1989 (annexe n° 9).
- Ratification de l'accord frontalier maroco-algérien de Tlemcen en 1970, le 15 avril 1989.
- Reprise du trafic ferroviaire des voyageurs le 11 juin 1989 qui relie Casablanca à Tunis, via Oujda à laquelle on affecte symboliquement le train appelé "*Al-Maghreb El Arabi*"[(1)].

Par ailleurs et suite à la coopération maroco-algérienne, toute une série d'accords et de conventions a confirmé la volonté des deux Etats à développer leurs échanges et leur coopération tels que : la convention commerciale et tarifaire, l'accord sur les modalités de règlement des échanges, l'accord sur les assurances et la reconnaissance mutuelle de leurs activités dans les deux pays, la convention au sujet de l'information, le jumelage des villes marocaines et algériennes et l'accord pour la création des sociétés maroco-algériennes mixtes.

[(1)] Maghreb Arabe

Ce changement dans les relations a eu un impact socio-économique significatif, notamment sur les régions frontalières. En effet, la Nord de l'Oriental marocain a connu un afflux massif de Maghrébins, notamment des Algériens, mais aussi des Tunisiens. L'activité économique de la région - le commerce, la restauration, le transport et l'hôtellerie- est sortie alors de la léthargie et du marasme qu'elle avait connus durant la période de rupture. Les commerçants, les hôteliers et les transporteurs routiers ont vu leur chiffre d'affaires doubler, voire tripler ou quadrupler. Les effets de cette réouverture ont été ressentis au niveau national (Cf. partie 3. chap.2).

6) De 1994 à nos jours : la reprise des tensions et la refermeture des frontières

La soudaine et rapide détérioration des relations algéro-marocaine, intervint suite à l'attaque, perpétrée contre l'hôtel Atlas-Asni à Marrakech, qui causa la mort de deux touristes espagnols, le 24 août 1994. D'après la presse marocaine et française, les évènements qu'a vécus le Maroc fin août 1994 seraient le fruit d'un contexte et d'une contagion de l'Algérie. Selon les enquêtes menées par les autorités marocaines en collaboration avec les autorités françaises, trois groupes d'activistes, composés de franco-marocains et de franco-algériens, ont été démantelés entre le 25 et le 27 août à Casablanca, à Fès et à Oujda. Ces enquêtes ont également permis l'interpellation dans l'Hexagone d'activistes français d'origine maghrébine dans la banlieue parisienne et en province. Par ailleurs, les autorités marocaines ont découvert que cet attentat faisait partie d'un plan terroriste contre la stabilité du Maroc.

Devant cette situation, le Maroc a réagi avec promptitude et a imposé l'obligation d'un visa pour tous les ressortissants Algériens ou d'origine algérienne voulant entrer sur le sol marocain. Cette décision a été mal reçue par les autorités algériennes. Le lendemain même, l'Algérie a, à son tour, instauré le visa pour les ressortissants Marocains, par mesure de réciprocité, puis a fermé «de façon temporaire» la frontière terrestre à compter du 28/08/1994. Cet événement a introduit de nouveaux paramètres politiques, diplomatiques, mais aussi économiques. La fermeture des frontières a remis en cause certains aspects du dynamisme de la région et a confirmé la fragilité des relations entre les deux pays (Cf. partie 3. chap.3). Encore une fois, le Nord de l'Oriental marocain va vivre, pour une durée indéterminée, dans un espace excentré et marginalisé.

C) Malgré quelques initiatives de rapprochement, les frontières sont toujours fermées

Depuis la fermeture des frontières entre le Maroc et l'Algérie en 1994 et le gel du fonctionnement de l'UMA, plusieurs évènements se sont produits et qui vont dans le sens du rétablissements des relations normales entre les deux voisins, notamment l'adoption de la loi sur la «concorde nationale» en Algérie qui a laissé entrevoir la fin du conflit intérieur et l'arrivée du nouveau roi au Maroc, qui a affirmé la volonté du Maroc à promouvoir l'amélioration des relations avec l'Algérie.

Parmi les gestes de rapprochement nous citons la suppression du visa d'entrée entre les deux pays. En juillet 2004, le Maroc a supprimé le visa pour les ressortissants algériens pour «Le rapprochement entre les deux peuples». La réciprocité algérienne n'a été décidée que deux ans plus tard. Il faut noter aussi l'inauguration d'une nouvelle desserte aérienne entre Casablanca et Oran et la visite d'une délégation du patronat algérien au Maroc. Par ailleurs, la visite du Roi Mohamed VI à Alger, pour participer aux travaux du 17ème sommet de la Ligue Arabe, les 22 et 23 mars 2005, et les deux entretiens avec le président algérien ont été

des signes forts sur le chemin de la normalisation. Enfin, le dernier geste de rapprochement date du 20 mars 2008 quand le Maroc a appelé officiellement l'Algérie à une normalisation des relations bilatérales et à une ouverture des frontières terrestres. L'Algérie a rejeté cette proposition en insistant sur le préalable d'un règlement définitif des contentieux encours, notamment du problème du Sahara.

La situation n'a donc pas changé à ce jour. Les frontières sont toujours fermées et le contact politique et économique est rare et timide. Il est clair que la volonté politique de rapprochement et d'intégration reste subordonnée à la solution de la question du Sahara. Tant que ce problème n'est pas réglé, les relations entre les deux pays restent tendues et dominées par la méfiance. Dans ces conditions, le Nord de l'Oriental marocain, comme région frontalière, reste la victime de ces relations maroco-algérienes mouvementées. Il subit également les conséquences de plusieurs dossiers perturbant les relations du Maroc avec son autre voisin, l'Espagne.

II) Le Maroc et l'Espagne : plusieurs dossiers polluent leurs relations

Malgré les bonnes relations qui lient le Maroc à l'Espagne, d'une part et le Maroc à'Union Européenne, d'autre part, de nombreux dossiers gênent ce partenariat, notamment le problème des présides, l'épineuse question du Sahara Occidental, la question d'immigration légale et illégale et les préoccupations pour l'accueil fait aux travailleurs marocains en Europe. Au niveau économique, il y a la question du renouvellement de l'accord de pêche et le problème des produits agricoles. Enfin, il faut noter la question de collaboration des services de sécurité dans la lutte contre le trafic de drogue.

A) Les dossiers contentieux hispano-marocains

Lors de l'indépendance, le Maroc s'est trouvé entouré de possessions espagnoles. Au Nord, Ceuta et Melilla restent sous souveraineté espagnole. La côte atlantique fait face aux îles Canaries et, au Sud, Ifni, Tarfaya, ainsi que le Sahara occidental sont placés sous administration espagnole. Devant cette situation, le Maroc a décidé, dès son indépendance, de récupérer les parties de son territoire encore entre les mains des Espagnoles.

1) Le problème du Sahara pèse sur les relations maroco-espagnoles

Le Sahara domine encore toutes les questions et les discussions entre le Maroc et l'UE, notamment l'Espagne car c'est avec l'Espagne, ancienne puissance occupante, qu'ont été signés les accords de Madrid en 1975 (annexe n° 10) et la création du Polisario.

Depuis cette date, les relations entre les deux pays ont souvent été tendues car Rabat accuse Madrid de soutenir les thèses du Front Polisario sur les scènes politiques internationales et d'avoir permis le déroulement des conférences et des manifestations de solidarités avec le Front Polisario. Pour l'Espagne, le conflit du Sahara occidental constitue une carte de pression géostratégique qui sert ses intérêts dans la région. Ce conflit est devenu un obstacle majeur sur la voie de la stabilité régionale, de la coopération et de la prospérité. Cette instabilité a conduit au changement de la position de l'UE, notamment espagnole, vis-à-vis du problème du Sahara occidental. Depuis l'arrivée des socialistes au pouvoir, l'Espagne adopte une attitude franche et positive au lieu de la «neutralité négative» des gouvernements précédents. Des actions concrètes ont été entreprises. Désormais, l'Espagne entend être au niveau de son rôle historique. Elle est en train d'œuvrer en consultation avec la France et les

Etats-Unis pour une résolution sur la question du Sahara qui doit être approuvée par le Conseil de sécurité. L'Espagne plaide activement pour une solution politique mutuellement acceptable pour toutes les parties. De son côté, l'Union européenne appuie les efforts déployés par le Secrétaire Général des Nations Unies en faveur d'une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable du conflit comme l'envisage le Conseil de sécurité de l'ONU. L'Union européenne continue à encourager les parties à œuvrer en vue d'une telle solution en coopérant de manière constructive et souple.

2) Le problème des présides perturbe énormément les relations entre le Maroc et l'Espagne

La question des présides figure parmi les sujets les plus sensibles dans les relations maroco-espagnoles, voire maroco-européennes. Ce dossier pourra détériorer, à tout moment, les relations entre les voisins du Nord.

Depuis son indépendance, le Maroc ne manque pas d'occasion pour revendiquer sa souveraineté sur les présides. C'est le 13 décembre 1960, qu'il a revendiqué les présides de Ceuta et Melilla lors de la discussion sur la déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (BERRAMDANE. A., 1987). Mais, les revendications formulées par le Maroc au sujet de Ceuta et de Melilla, des îles et des îlots méditerranéens reviennent au début de janvier 1975. Dans une lettre envoyée au président du Comité des 24[(1)], l'ambassadeur marocain à l'O.N.U affirme que Ceuta et Melilla constituent des enclaves coloniales dont la situation, d'un point de vue historique, politique et militaire, est identique à celle de Gibraltar. Sur cette base, le Maroc sollicite que ces deux villes soient comprises dans la liste des territoires non autonomes susceptibles d'être délocalisés. Lors d'une conférence de presse donnée à Rabat en novembre 1975, le Maroc déclare : «Le jour où l'Espagne aura Gibraltar, le Maroc aura forcément Ceuta et Melilla. Aucune puissance ne pourra permettre à l'Espagne de posséder deux verrous du même détroit. Gibraltar, Ceuta et Melilla doivent être une affaire hispano-marocaine, car plus vite les Espagnols auront Gibraltar et plus vite, immédiatement et automatiquement, nous aurons Ceuta et Melilla»[(2)]. Toutefois, cette idée a été refusée par l'Espagne comme l'a déclaré Felipe Gonzalez en décembre 1982 : «Ni du point de vue historique, ni du point de vue juridique ou de la situation politique au niveau international, il n'y a pas de similitude. Les seuls éléments de ressemblance sont uniquement géographiques.»[(3)].

Devant la fermeté de l'Espagne à maintenir sa présence dans les enclaves, le Maroc a proposé, en 1989, à l'Espagne la création d'une cellule de réflexion sur les problèmes des présides dont la solution devrait être trouvée dans la sauvegarde des droits imprescriptibles du Maroc et des intérêts vitaux de l'Espagne dans la région. Mais, l'Espagne a refusé et refuse toujours toutes sortes de négociations sur ces présides. Cela a créé une situation marquée par des tensions entre les deux pays. Cette fragilité a aussi une influence négative sur les relations maroco-européennes. De ce fait, plusieurs tensions ont marqué l'histoire des relations maroco-espagnoles suite à ce litige.

En 1986, l'Espagne a appliqué la loi sur les étrangers «ley de extranjeria» en sommant les Marocains de Ceuta et Melilla de régulariser leur situation par la demande de la «carte

---

(1) C'est un comité spécial, mise en place par l'ONU, est chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux.
(2) Le quotidien l'Opinion du 26/11/1982.
(3) Le quotidien espagnol : El Pais du 12/12/1982.

statistique». Cet événement a provoqué des manifestations organisées par les Marocains résidents dans les deux enclaves.

Ensuite, la constitution espagnole accorde un statut autonome à Melilla et Ceuta comme les dix-sept communautés autonomes qui composent le pays en 1995. Le Maroc a dénoncé cet accord en condamnant l'initiative espagnole considérée comme une atteinte au droit marocain sur les deux villes et contraire à l'esprit du traité hispano-marocain de 1991. L'établissement d'un statut juridique pour les deux villes signifie la ruine des revendications du Maroc. En effet, l'autonomie administrative et financière de Melilla et Ceuta affaiblirait la position marocaine en cas de négociations pour leur récupération. En outre, l'interlocuteur du Maroc sera-t-il le gouvernement espagnol ou les deux gouvernements des deux enclaves ?

Chaque visite, effectuée par les responsables politiques espagnols aux enclaves de Ceuta et Melilla, a, par railleurs, été critiquée par la diplomatie et la presse marocaine telle que la visite de Adolfo Saurez en 1980 et de José Maria Aznar en 2000 et 2004 et celle de du premier ministre espagnol José Luis Rodriguez Zapatero en avril 2006. La dernière visite, vivement critiquée par le Maroc, a été effectuée en novembre 2007 par le roi espagnol Juan Carlos.

Les problèmes du Sahara et des présides ont rendu les relations entre les deux pays très fragiles et instables. En effet, elles sont jalonnées de crises comme en témoigne l'affaire de l'Île de Leila.

3) L'affaire de l'île de Leila ou îlot du Persil[1]

Les relations entre le Maroc et l'Espagne n'ont jamais été brillantes. Il y a eu dans le passé de graves tensions, en 1975 notamment avec l'affaire du Sahara. La polémique s'est atténuée avec la signature de l'accord de Madrid entre l'Espagne, la Mauritanie et le Maroc. Mais l'affaire de l'île de Leïla en 2002 a provoqué à nouveau la confrontation.

Le conflit est né le 11 juillet 2002 lorsque le Maroc a envoyé une douzaine de gendarmes sur l'îlot, au nom de la lutte anti-drogue et de l'immigration illégale dans le détroit de Gibraltar. Mais l'Espagne n'a pas cru à cette justification et n'a pas tardé à réagir. Une semaine plus tard, l'Espagne au cours d'une opération militaire sans violence, y a stationné plusieurs dizaines d'hommes. Le Maroc estime que cet îlot lui appartient depuis la fin du Protectorat espagnol sur la zone nord du royaume.

L'affaire a alors pris une ampleur internationale avec un soutien prudent apporté par l'Union européenne à l'Espagne et l'implication des Etats-Unis. Le conflit a pris fin 11 jours plus tard, le 22 juillet 2002, grâce à une médiation des Etats-Unis. Les deux pays ont accepté de revenir au statut antérieur selon lequel aucun des deux ne peut occuper cet îlot.

La crise de l'île de Leïla a été le point maximal sur l'échelle d'une tension qui datait depuis plus d'un an, en raison d'une série de litiges socio-économiques entre les deux pays voisins et concernent notamment la pêche, l'agriculture, l'émigration clandestine vers l'Espagne et le trafic de drogue.

---

[1] Ilôt Leïla pour les Marocains ou îlot du Persil pour les Espagnols. Un bout de rocher aride de 13,5 hectares situé à 200 mètres de la côte marocaine. Habituellement habité par des chèvres.

B) Les dossiers socio-économiques entravant les relations entre le Maroc et l'Espagne (UE)

1) L'immigration : dossier complexe entre les deux parties

Le Maroc est un pays d'émigration, légale ou illégale, et de transit vers les pays de l'Union européenne. Au fil des années, ce phénomène est devenu un sujet complexe dans les relations entre l'Union européenne et le Maroc, notamment après la fermeture des frontières européennes, la croissance de l'émigration clandestine et les problèmes d'intégration et d'exclusion.

a) L'immigré marocain entre l'insertion et l'exclusion ou le problème d'intégration des immigrés

Le Maroc est un pays traditionnel d'émigration vers les pays de l'Union européenne. Un grand nombre de Marocains réside d'une façon régulière ou irrégulière sur le territoire de l'UE. Ce flux migratoire est le résultat d'un double processus qui a connu plusieurs phases : l'explosion migratoire régulière des années 1960-1970 résultant de la demande de main-d'œuvre ; a suivi une période d'émigration dans le cadre des regroupements familiaux ou de la formation de nouvelles familles ; enfin, une phase de demande de main-d'œuvre par des pays traditionnels d'émigration comme l'Italie ou l'Espagne.

Depuis 1974, deux facteurs ont freiné l'immigration marocaine vers l'UE. Le premier fut la crise économique qui a entraîné chômage et inflation dans les pays industriels. Le second est l'effondrement du communisme et l'élargissement de l'UE vers l'Est, donnant lieu à une nouvelle source de main-d'œuvre pour l'UE. Avec ces mutations et l'apparition de la deuxième et de la troisième générations issues de l'immigration sur le marché du travail, le problème des étrangers s'est posé avec acuité et a généré beaucoup de tensions, notamment en France où vivent beaucoup de Marocains. S'est posé alors la question d'intégration des immigrés dans les sociétés européennes- intégration limitée du fait des spécificités culturelles des communautés immigrées.

La situation s'est traduite par une augmentation de la haine de l'étranger dans les pays d'accueil. Plusieurs tendances politiques n'hésitent pas à lier l'immigration à la hausse du chômage. Elles se sont exprimées par les arguments désormais fameux : «Il n'y a déjà plus assez de place pour nous» ou encore : «La France ne peut pas accueillir toute la misère du monde» de Michel Rocard. L'immigration est aussi reliée aux problèmes de l'insécurité, de la violence dans les banlieues (exp : les émeutes des banlieues de novembre 2005), du trafic de drogue et du terrorisme (les attentats de Paris en 1995, de 11 septembre aux Etats-Unis, de Madrid en 2004 et de Londres en juillet 2005). La montée des discriminations et de la haine s'est manifestée par exemple à El Ejido en février 2001 suite au refus du Maroc de renouveler l'accord de pêche avec l'UE. Des courants politiques, parfois xénophobes, sont nés pour demander l'arrêt définitif de l'immigration, notamment d'origine africaine et des pays musulmans. Pour eux, l'Europe doit devenir une «forteresse» où les frontières internes seraient abolies et les contrôles se feront aux frontières extérieures au nom de l'«immigration zéro» ou de l'«immigration choisie».

De l'autre côté, la majorité des RME vit dans des conditions de seconde zone. Ils subissent plusieurs de formes de discrimination fondée sur la race et la religion, notamment dans l'emploi (le taux de chômage est souvent plus élevé chez les immigrés,

notamment maghrébins), le logement (les étrangers sont souvent refusés par les propriétaires et les agences immobilières ou ils sont regroupés dans des HLM) et le milieu scolaire (les jeunes étrangers ont moins de chance d'accéder aux écoles prestigieuses et supérieures). Certaines familles européennes mettent en oeuvre diverses stratégies pour éviter que leurs enfants fréquentent des établissements à forte proportion d'enfants d'étrangers.

b) La migration irrégulière et le partenariat avec l'Union européenne

La question de la migration irrégulière est un dossier épineux entre l'UE et le Maroc. La volonté de l'UE de lier la politique extérieure et la politique migratoire est clairement exprimée dans les dispositions consacrées aux flux migratoires dans l'accord d'association conclu entre le Maroc et la Communauté européenne ainsi que dans le cadre du partenariat euro-méditerranéen. Le chapitre VI de l'accord d'association, consacré à la coopération sociale et culturelle, prévoit, entre autres, l'instauration d'un dialogue social portant sur tous les problèmes relatifs aux migrations, à l'immigration clandestine et aux conditions de retour des personnes en situation irrégulière à l'égard de la législation relative au séjour et à l'établissement dans le pays hôte. Dans le cadre de la coopération en matière sociale, la réduction de la pression migratoire est considérée comme une action prioritaire. Dans le cadre du dialogue multilatéral euro-méditerranéen, la question est abordée sous l'angle d'une gestion maîtrisée de l'immigration à travers l'introduction des aspects de coopération judiciaire, douanière et policière : il s'agit d'une coopération plus étroite pour réduire les pressions migratoires, dans le domaine de l'immigration clandestine et pour l'adoption des accords bilatéraux de réadmission.

Dans le cadre du programme MEDA (Le programme MEDA fournit l'aide financière nécessaire à la réalisation des objectifs des accords d'association et du Processus de Barcelone), le plan de stratégie 2002-2006 relatif au Maroc et le programme indicatif national 2002-2004 soulignent la place du volet social, culturel et humain dans la stratégie de l'UE au Maroc. Elle a pour objectif d'agir sur deux plans parallèles: d'une part, mieux organiser l'émigration régulière en combattant en même temps l'émigration irrégulière et, d'autre part, fixer les populations dans les régions qui sont les principales sources de cette émigration, plus particulièrement les provinces du nord y compris le Nord de l'Oriental.

En outre, le Maroc est devenu, ces dernières années, un pays de transit d'un flux migratoire important en provenance d'Afrique subsaharienne. La présence migratoire subsaharienne est devenue forte à partir des années 1997-1998 en raison des guerres, de la sécheresse, et de la pauvreté qui touchent l'Afrique. Au fil des années, la pression migratoire sur les frontières méridionales de l'Europe s'accroît. Le Maroc a été accusé de ne pas déployer les efforts nécessaires pour arrêter les immigrés africains. La situation a conduit à un renforcement des relations entre le Maroc et l'Europe pour lutter contre le phénomène. Le Maroc s'est engagé à la réadmission de tout immigré ayant transité par le Maroc avec l'aide financière de l'UE (le programme européen MEDA). L'objectif de cette politique est conduire le Maroc à jouer un rôle de «gendarme» et d'établir des centres d'accueil suivant le modèle des CETI (centres de séjour temporaire des migrants) espagnols. Ce sont des dispositifs de premier accueil pour les migrants dans l'attente qu'une décision définitive à leurs égards. Avec cette politique, l'UE voulait externaliser la gestion de ses frontières plus au sud ; c'est pourquoi le Maroc est désormais chargé de la mission de rétention, de contrôle, de dissuasion, de traque, de mise à l'écart et de barrage. Cette collaboration fait du Maroc un partenaire crédible aux yeux de l'Union européenne.

L'UE est consciente des efforts importants déployés par le Maroc pour lutter contre l'immigration clandestine. Ils se sont traduits par un renforcement des contrôles à la frontière maritime avec l'Europe et par le démantèlement d'un certain nombre de réseaux de trafic[1].

Schéma n° 3 : Le système de surveillance espagnol pour lutter contre l'immigration clandestine

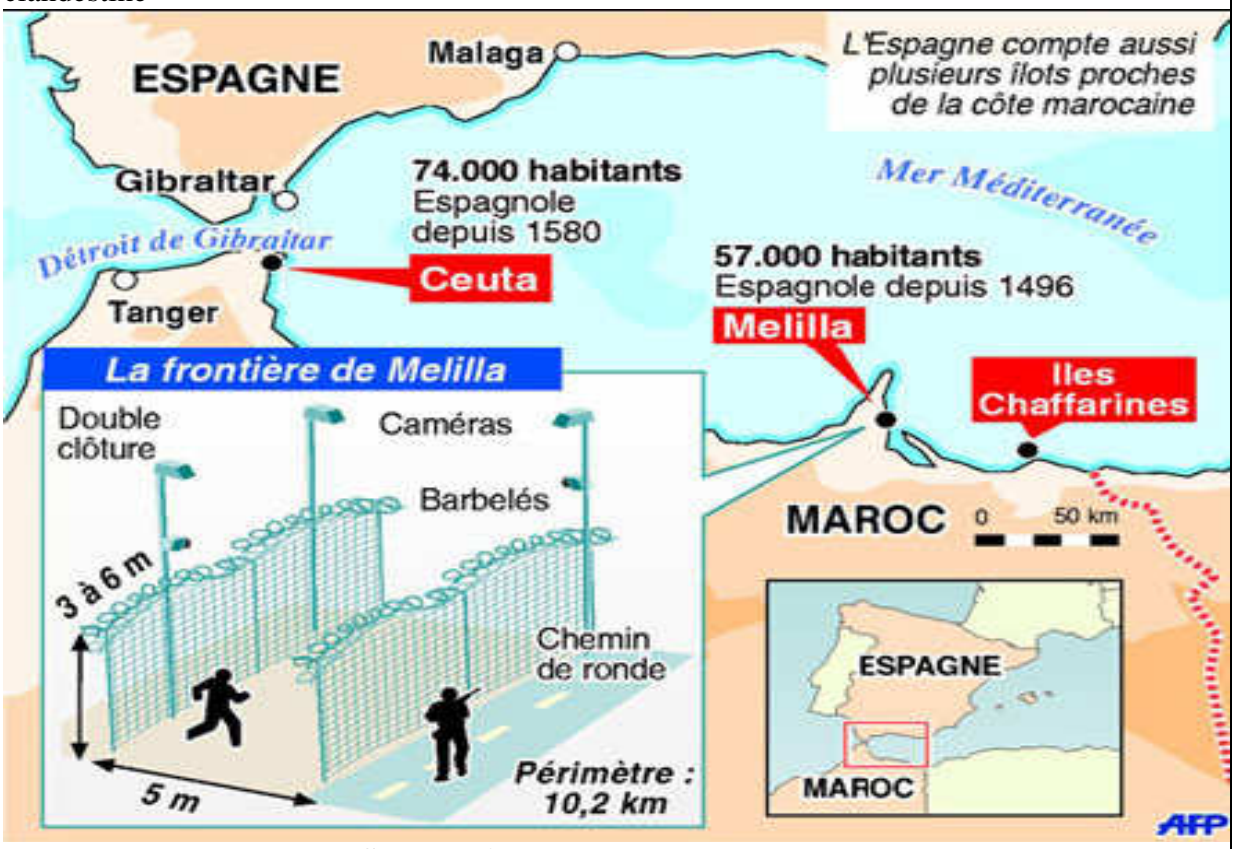

Source : Agence France Presse, 2005

Néanmoins, les événements dramatiques de l'automne 2005, au Maroc, en Espagne et dans le désert, ont montré que les mesures sécuritaires seules n'arrêteront personne car le problème de l'émigration n'est ni sécuritaire, ni unilatéral comme le considère l'Europe. La solution passe par un dialogue sérieux et durable entre les continents sur tous les aspects de l'émigration, y compris l'aide au développement aux pays dont sont originaires les immigrés.

c) *La migration clandestine est une responsabilité partagée entre les pays d'origine, de transit et d'accueil*

---

[1] Le ministre de l'Intérieur marocain a indiqué qu'il a été procédé en 2004 au démantèlement de plus de 425 réseaux spécialisés dans l'émigration clandestine, soit une augmentation de 60% par rapport à l'année 2003. Le ministre qui répondait à une question orale à la Chambre des représentants sur "la lutte contre l'émigration clandestine", a ajouté qu'au cours de la même période, il a été procédé à "l'arrestation de 26.000 émigrés clandestins, dont 9.000 Marocains et 17.000 étrangers en majorité des pays subsahariens". Le ministre de l'Intérieur a indiqué qu'au cours des trois premiers mois de l'année 2005, quelque 7.600 candidats à l'émigration clandestine, dont 6.000 subsahariens, ont été arrêtés, ajoutant que "ces opérations ont été menées conformément au procédures fixées dans la loi 02-03 relative à l'entrée et au séjour des étrangers". Sahel a également rappelé la mise en place d'une stratégie et la prise de mesures efficientes dans la lutte contre ce phénomène en resserrant l'étau autour des réseaux spécialisés dans l'immigration clandestine, évoquant à ce sujet l'équipement des plages et des frontières de moyens de détection et de surveillance et le renforcement des ressources humaines chargées de cette mission. L'Economiste du jeudi 28 avril 2005.

Malgré la coopération entre le Maroc et l'UE et le renforcement des mesures de sécurité mises en place pour lutter contre la migration clandestine, les immigrés continuent à débarquer en Europe via l'Espagne (Melilla, Ceuta et les îles Canaries), l'Italie, la Grèce, Malte…en transitant notamment par le Nord de l'Oriental marocain. Les tentatives de rejoindre «l'Eldorado» européen se terminent souvent par des naufrages des embarcations au large de la Méditerranée ou par la mort dans le désert ou suite à des accrochages avec les forces de sécurité. Les événements de l'automne 2005 dans les enclaves de Melilla et de Ceuta ont causé la mort de 16 clandestins subsahariens et plusieurs blessés. Ce drame s'est produit quand des vagues d'immigrés clandestins tentaient plusieurs fois[(1)], par la force en utilisant des échelles en bois, de franchir les clôtures des enclaves malgré les mesures de sécurité très sophistiquées[(2)].

Cette tragédie a changé la politique européenne de lutte contre la migration clandestine qui semble encore trop focalisée sur une démarche essentiellement sécuritaire. Depuis ces événements les pays concernés ont compris que l'immigration clandestine doit être traitée dans un contexte plus large. L'UE et le Maroc devraient renforcer le dialogue et la coopération transfrontalière avec tous les pays d'Afrique du Nord, car l'immigration clandestine est une question qui relève d'une responsabilité commune et nécessite une approche régionale. Des efforts conjoints visant à améliorer la gestion des flux migratoires devraient faire partie d'un partenariat plus large sur les questions migratoires et au bénéfice des deux parties et inclure dans le dialogue les pays subsahariens. Dans ce cadre, l'UE se félicite de l'initiative hispano-marocaine, avec le soutien de la France, de tenir une conférence ministérielle euro-africaine sur la gestion des flux migratoires avec la participation des principaux pays d'origine, de transit et de destination concernés.

Cette conférence, sur la migration et le développement, a eu lieu au Maroc les 11 et 12 juillet 2006. Elle est la première à réunir les pays émetteurs, destinataires et de transit des migrations. La réunion, à laquelle participent 57 pays d'Europe et d'Afrique[(3)], a eu pour objectif d'apporter une réponse globale, ambitieuse et durable à la question de la gestion du flux migratoire. Elle a about à un plan de résolution qui mêle des mesures sécuritaires et la mise en oeuvre de projets de développement dans les pays émetteurs et ceux de transit pour s'attaquer aux sources du phénomène qui sont la pauvreté, les pandémies, les sécheresses, les conflits armés et la précarité.

Toutefois, l'intensification des contrôles au Maroc a poussé les candidats à l'émigration à se lancer dans des traversées maritimes toujours plus audacieuses. Les départs se concentrent désormais sur la Mauritanie et parfois sur le Sénégal ou la Gambie. D'où un besoin impérieux de coopération.

---

(1) Cette situation a duré plus de deux mois.

(2) Ces deux enclaves sont complètement entourées par deux barrières métalliques, séparées de 5 mètres, hautes de 3 mètres au-dessus desquelles se trouve du fil barbelé. Ces barrières sont bien équipées de postes d'observation, de caméras de sécurité et de sondes à fibre optiques de la Garde Civile. Les migrants escaladent la première barrière, font passer des échelles par-dessus les barbelés pour tenter de franchir la seconde barrière. Ils essaient d'agir le plus rapidement possible, avant que l'alarme ne retentisse et que la Garde Civile ne descend entre les deux barrières.

(3) Soulignant l'absence de l'Algérie de la conférence pourtant elle est un pays émetteur et carrefour des chemins empruntés par les candidats.

En conclusion, si la reconstruction de l'Europe au cours des années 1960 a largement bénéficié de l'immigration, un juste retour des choses serait que les pays européens d'accueil prennent en considération l'identité culturelle et nationale, les besoins sociaux des immigrés sans se borner à assimiler les jeunes de la deuxième et la troisième générations. Pendant longtemps, l'immigration a relevé de la main d'œuvre mais pas du peuplement. Une politique active d'insertion basée sur la formation professionnelle, l'accès à une activité lucrative et la lutte contre la discrimination et le racisme, à moyen et à long terme, mise en place par les Etats de l'UE peut amener les immigrés à s'intégrer dans la société d'accueil dont ils ne seraient plus des exclus. Cela permet d'éviter la dépendance vis-à-vis de l'aide sociale et de réduire la délinquance et l'intégrisme. De leur côté, les pays d'origine, notamment le Maroc, doivent trouver des solutions à leurs problèmes de chômage sans se contenter de se débarrasser de leur excédent démographique par l'«exportation».

2) Le problème de la drogue : un problème épineux pour les deux voisins

Le trafic de drogue demeure parmi les grandes préoccupations du Maroc et de l'UE. Le Maroc est considéré parmi les premiers pays producteurs de cannabis dans le monde et l'UE est le principal importateur et consommateur du cannabis marocain. Cela inquiète la communauté européenne, vu les répercussions néfastes de la consommation de la drogue. Depuis longtemps, le Maroc coopère avec l'UE pour lutter ou diminuer la production du cannabis mais les résultats escomptés sont encore maigres.

La production du cannabis au Maroc se concentre dans le Rif depuis le 15ème siècle. Le climat est favorable à cette culture. Par ailleurs, le Rif est une région pauvre, marginalisée, enclavée, don propice au développement de cette activité lucrative. Un hectare de cannabis génère environ 800 et 1 200 € suivant les saisons alors qu'un hectare de céréale ne dépasse pas les 300 € dans les meilleurs des cas[(1)]. La différence est notoire. En outre, la situation géographique du Rif, proche de l'Europe, a contribué à l'expansion de la consommation de cannabis. Cela contribue à l'extension de la culture de cannabis, aux dépens des autres cultures et fait perdre à la région son autosuffisance agricole et alimentaire.

Selon l'enquête réalisée par ADPN (Agence de Développement des Provinces du Nord) et l'ONUDC (l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime) en 2004 sur la culture du cannabis, le Maroc a produit 98 000 tonnes de cannabis qui représentent une production de 2 760 tonnes de résine de cannabis (haschisch) sur une surface de 120 500 ha. Cette quantité représentait quelque 40% de la production mondiale de résine de cannabis avec un chiffre d'affaires estimé à 13 milliards de dollars sur le marché mondial[(2)]. Proche du Maroc, l'UE consomme 80 % de cette quantité, estime le rapport annuel 2005 de l'Organe International de Contrôle des Stupéfiants (OICS), publié en mars 2006. La majeure partie de la résine de cannabis entre principalement par l'Espagne et l'Algérie via le Nord de l'Oriental marocain.

La consommation du cannabis a des effets néfastes sur le consommateur et sur la société. Elle peut entraîner des difficultés de mémorisation et perturber les facultés d'apprentissage. Elle entraîne des conséquences immédiates sur l'accomplissement de tâches psychomotrices, telles que la conduite d'un véhicule ou la manipulation de machines. En France, la consommation de cannabis multiplie par deux le risque mortel : 230 personnes ont perdu la vie en 2003 dans des accidents mortels liés à la consommation du cannabis[(3)]. Aussi,

---

(1) ONUDC et ADPN, 2004 «Enquête sur le cannabis au Maroc», Vienne, 67p.
(2) Idem.
(3) http://www.securiteroutiere.equipement.gouv.fr/IMG/pdf/sric_dp_cannabis_2006_05_24

la consommation du cannabis entraîne-t-elle la hausse de la criminalité, met en cause la sécurité publique et provoque des conflits au sein des familles.

Devant ces dangers, le dossier du trafic du cannabis est devenu un sujet tabou entre le Maroc et l'Union européenne. Ce dernier accuse le Maroc de ne pas déployer les efforts nécessaires pour lutter contre ce fléau. De son côté, le Maroc réclame les aides de l'UE car la lutte contre ce fléau est une responsabilité partagée, en raison d'une demande de cannabis en progression continue. Au début des années 1990, le Maroc a, en effet, lancé la guerre à la drogue «La campagne d'assainissement» qui a conduit à la saisie de plusieurs tonnes de haschisch et l'arrestation de plusieurs barons de trafic de drogue à travers le pays. En outre, il a été crée, en avril 1995, l'ADPN afin de favoriser le développement économique et social des régions. De même, en mai 1996, Paris confirmait l'annulation de 1 milliard de francs de dettes marocaines, à convertir en investissements dans le développement du Nord du royaume, alors que la Caisse française de développement débloquait un crédit de 800 millions de francs pour le financement de projets dans la même région jusqu'en 1998. En décembre, c'était au tour de Madrid de convertir 40 % des dettes (soit 520 millions de dollars), toujours pour le financement de projets dans le Nord[(1)].

Après quatre ans de «guerre», les mesures adoptées n'ont pas donné les résultats escomptés. Cela a poussé le Maroc et l'UE à multiplier les efforts pour lutter contre la culture et le trafic du cannabis. En 2001, le Maroc a saisi 61,35 tonnes de résine de cannabis, venant au troisième rang mondial avec7% des saisies mondiales après l'Espagne et le Pakistan. L'Espagne arrivait au premier rang, avec 57 % des saisies mondiales et 75% des saisies effectuées en Europe. En 2002, les saisies de haschisch d'origine marocaine opérées au Maroc, 66 tonnes, et en Europe de l'Ouest, 735 tonnes, ont représenté environ le quart de la production, souligne le rapport. En 2003, les saisies de haschisch au Maroc sont passées à 96 tonnes et à 946 tonnes en Europe de l'Ouest et Centrale[(2)].

Concernant la région du Nord de l'Oriental marocain, le 15 juillet 2006, la Gendarmerie royale de Nador a saisi 5 tonnes et 150 kgs de résine de cannabis. La dernière grosse saisie, par les douanes de Nador, date de décembre 2004 avec 7,6 tonnes de résine de cannabis dans une station de conditionnement d'agrumes, située dans la commune de Slimania (7 km de la ville de Berkane).

Par ailleurs, le Maroc a mené deux enquêtes en 2003 et 2004 en collaboration avec l'ONUDC pour diagnostiquer la situation de la culture de cannabis dans le Rif. Les efforts déployés ont permis de réduire les superficies cultivées en cannabis de l'ordre de 10 % en 2004 par rapport à l'année 2003. Ce recul s'est répercuté sur la production, passant de 109 000 en 2003 à 98.000 tonnes en 2004. La production potentielle de résine a, également, connu une diminution de 3 070 tonnes en 2003 à 2 760 tonnes en 2004[(3)]. Les autorités marocaines ont, en outre, encouragé le développement de la culture des produits de substitution telle que la culture de miel, de blé, d'orge et d'oliviers où l'APDN a mis en place un programme alternatif, d'un montant annuel de 40 millions de dhs, qui vise à inciter les exploitants à opter pour des cultures autres que le cannabis. En été 2005, le Maroc a lancé la stratégie d'éradication des cultures de cannabis sous le titre "Province sans cannabis". Aussi le gouvernement a-t-il renforcé son arsenal juridique avec des peines pouvant atteindre 30 ans et des amendes de 20 000 à 30 000 dollars à l'encontre des trafiquants.

---

(1) http://beurgay.free.fr/marocdrogue.htm
(2) ONUDC et ADPN, 2004 «Enquête sur le cannabis au Maroc», Vienne, 67p.
(3) Idem.

Le dispositif de lutte contre la culture et le trafic de drogue semble donner des résultats encore maigres. Le trafic est toujours florissant entre l'Union européenne et le Maroc en général et le Nord de l'Oriental en particulier, en raison d'une demande qui ne faiblit pas.

3) Le secteur agricole : une concurrence soutenue entre le Maroc et l'Espagne

L'adhésion de l'Espagne à l'UE en 1986 (l'Espagne s'est largement substituée au Maroc pour les agrumes et les prunes pour lesquels le Nord de l'Oriental marocain est une région productrice non négligeable), la signature des accords de l'OMC en 1994 à Marrakech, suivie par la signature en 1996 de l'Accord d'Association avec l'UE, ont été très préjudiciables aux exportations agricoles marocaines.

Suite à ces événements, le secteur agricole est devenu un autre problème délicat entre l'UE et le Maroc. Il est le maillon faible des conventions commerciales signées entre les deux parties, notamment l'accord de l'association. Toutes les négociations dans ce domaine ont échoué à cause de plusieurs différends. Les produits visés sont les produits agricoles proprement dits, les produits des industries agricoles et ceux de la pêche, frais et transformés.

Les pays européens souhaitent, en effet, un accès plus souple au marché marocain pour les céréales, les produits laitiers et la viande européens (des produits sensibles ou communément appelés liste négative). Des produits largement subventionnés qui viendraient concurrencer fortement une production locale en mal de compétitivité. En revanche, les Européens acceptent l'ouverture des marchés aux produits agricoles marocains, à l'exception de quelques uns considérés comme sensibles. De plus, les intérêts des deux parties ne sont pas comparables, car le marché européen représente 70% des échanges extérieurs marocains, alors que celui du Maroc ne pèse que pour 3% des échanges extérieurs européens.

Une telle ouverture du marché marocain risque de ne pas faire l'affaire de l'agriculture marocaine et surtout pour les petits et moyens agriculteurs. Ces derniers craignent plus que jamais une ouverture qui peut remettre facilement en cause les maigres résultats acquis dans un secteur qui souffre de tous les maux : sécheresse structurelle, coût foncier inadapté, superficies des exploitations, surendettement chronique, faible productivité et autres. Ils ne cessent de faire valoir le poids de l'agriculture dans l'économie nationale et le rôle socio-économique qu'elle joue. Or, l'UE annonce qu'il ne s'agit pas d'ouvrir le marché marocain, du jour au lendemain, à des importations soudaines et massives de produits agricoles européens qui pourraient mettre en péril l'agriculture marocaine. Au contraire, il faut négocier et agréer des ouvertures progressives, graduelles et intelligentes, qui donneront le temps aux producteurs et aux entreprises marocaines pour se préparer à faire face à la concurrence. En même temps, l'Europe améliorera l'accès des importations agricoles marocaines, également de façon rationnelle, afin de limiter le choc pour les producteurs et les entreprises européennes. Au cours du dernier examen des accords commerciaux entre les deux parties, l'UE a accepté d'augmenter les quotas des tomates marocaines à condition que le Maroc ouvre ses marchés au blé européen. Cela n'a pas mis fin aux négociations.

En avril 2005, la commission propose «une feuille de route» qui fixe les principes généraux à suivre en vue de libéraliser le commerce des produits concernés, dont le principe de non-réciprocité et celui de la liste des produits exclus de la libéralisation totale et pouvant bénéficier de certains avantages préférentiels. Elle prend également en compte les mesures

devant accompagner le secteur agricole et qui représentent un complément de l'opération de libéralisation des échanges agricoles.

En février 2006, une nouvelle série de négociations pour la libéralisation des produits agricoles entre le Maroc et l'UE est amorcée. Ces négociations sont appelées à durer car les divergences sont énormes et l'agriculture est un secteur sensible pour les deux parties. Le Maroc demande à exporter dans le cadre du droit commun, c'est-à-dire dans les mêmes conditions que les pays qui ne sont pas liés par un accord avec l'UE et souhaite que les marchés européens soient plus ouverts aux fruits et légumes du Maroc. De son côté, l'UE veut une libéralisation quasi complète du secteur agricole à l'exception d'une liste négative qu'elle espère «limitée». En outre, l'UE veut le démantèlement en formule étalée, sur un délai de 5ans. En revanche, la proposition marocaine est bipolaire. Elle est composée d'une offre et d'une demande. En définitive, les responsables européens et marocains n'arrivent toujours pas se mettre d'accord sur les concessions réciproques en matière d'échanges agricoles.

L'objectif de l'UE est d'obtenir un traitement similaire de ce que le Maroc a concédé à Washington dans le cadre de l'accord de libre-échange avec les Etats-Unis, entré en vigueur en 2006. En outre, Bruxelles craint de voir le Maroc servir de plate-forme pour l'exportation des produits américains vers le marché européen.

Les négociations agricoles sont déterminantes à la fois pour l'avenir des échanges et de la coopération entre les deux partenaires, marocain et européen et pour l'amélioration de la position extérieure du Maroc et pour l'avenir de son agriculture. Les négociateurs marocains doivent s'armer d'arguments solides pour convaincre leurs homologues européens.

4) La pêche : un accord après de longues négociations

En dépit des efforts déployés par les deux parties lors des négociations qui ont suivies l'expiration de l'accord de pêche en 1999, aucun nouvel accord ne fut scellé et les négociations furent suspendues. Ainsi, près de 600 bateaux de pêche immatriculés dans l'Union, à majorité espagnole, avaient dû cesser leurs activités dans les eaux marocaines. Cet échec a provoqué la colère des Européens, notamment des Espagnols. En 2001, l'Espagne avait publiquement fustigé le Maroc pour son attitude qualifiée d'inacceptable. Cette colère, assortie de menaces, allait aiguiser les nationalismes et sonner le début des escarmouches sur tous les fronts. Cependant, en janvier 2003, le Maroc prête ses eaux à 21 bateaux de pêches espagnols touchés par le naufrage du Prestige le 19 novembre 2002 au large de la Galice (les côtes espagnoles). Cette autorisation a été limitée à trois mois, mais renouvelables si la situation en Galice ne s'améliore pas. Ce geste symbolique entre dans le cadre de réchauffement des relations entre les deux pays, refroidies en juillet 2002 par la querelle liée à l'îlot du Persil.

Après l'échec de 2001, les discussions ont repris en juillet 2005 entre le Maroc et l'UE pour renouveler l'accord de pêche. Cette fois-ci et après des négociations marathoniennes entre les deux parties, l'accord a été signé le 26 juillet 2006 à Bruxelles. Ce nouvel accord est différent et d'une ampleur moindre que les précédents. Il couvrira 4 ans à compter du 26 juillet 2006. Il porte sur la côte Atlantique seulement. Donc, le Nord de l'Oriental n'est pas concerné par cet accord. Il suit les principes de la politique commune de la pêche afin d'établir une pêche durable et responsable. En effet, il réduit significativement le nombre de navires qui auront accès aux eaux marocaines de 600 à 119 bateaux, essentiellement espagnols et portugais. Mais la contrepartie financière que l'UE a versée au Maroc en échange

de l'exploitation de ses ressources halieutiques a, elle aussi, considérablement baissé, passant de quelque 500 millions d'euros à 114 millions d'euros en quatre ans. Il prévoit aussi un quota annuel de 60.000 tonnes pour la pêche pélagique industrielle. Autre différence majeure par rapport au précédent accord est que les Européens ne pourront pas capturer de crevettes ni de céphalopodes (seiches, poulpes, etc.) pour protéger ces espèces, en nombre insuffisant dans les zones concernées. Aussi, le Maroc demande que l'UE soutienne les propositions des pêcheurs artisans marocains et que les quotas de pêche soient alloués sur base de critères de développement durable, comme l'utilisation de méthodes de pêche sélectives et la création maximale d'emplois pour la population marocaine.

Malgré les négociations, la majorité des problèmes entravant les relations entre les deux parties n'a toujours pas été résolue. Du coup, le non règlement des différends ne favorise nullement le rapprochement tant espéré par les deux pays. Au plan régional, cette situation entraînera également des conséquences négatives sur l'avenir du Nord de l'Oriental marocain, en raison de sa situation géographique proche de Melilla et de son rôle de fournisseur de mains d'œuvre.

Conclusion de premier chapitre

Les problèmes de frontières, de Melilla et du Sahara occidental légués par le colonialisme ont perturbé les relations politiques entre le Maroc et ses deux voisins. Elles ont connu plusieurs périodes de tension et d'accalmie. Cette instabilité est une question majeure pour la vie économique et sociale de ces pays, notamment pour les régions frontalières. En effet, le Nord de l'Oriental marocain, en tant que zone frontalière, est la région la plus exposée aux relations maroco-algériennes et maroco-espagnoles. Elle subit des impacts divers en fonction de la situation de la frontière (ouverte ou fermée) et de l'état des relations politiques qui règne entre le Maroc et ses voisins. Quelles sont donc les conséquences de ces relations sur la région pendant l'ouverture des frontières entre le Maroc et l'Algérie ? Le deuxième chapitre apportera une réponse à cette question.

Deuxième chapitre : Quels sont les impacts de l'ouverture des frontières entre 1988 à 1994 sur Le Nord de l'Oriental marocain?

Après 12 ans de fermeture et après plusieurs initiatives visant à la normalisation des relations politiques entre le Maroc et l'Algérie, les frontières maroco-algériennes ont été ouvertes en 1988. Cette ouverture a eu des conséquences économiques, sociales et spatiales significatives sur les deux pays, notamment sur les régions frontalières en l'occurrence le Nord de l'Oriental marocain.

Carte n° 14 : Le Nord de l'Oriental marocain au sein de l'Union Maghrébine Arabe

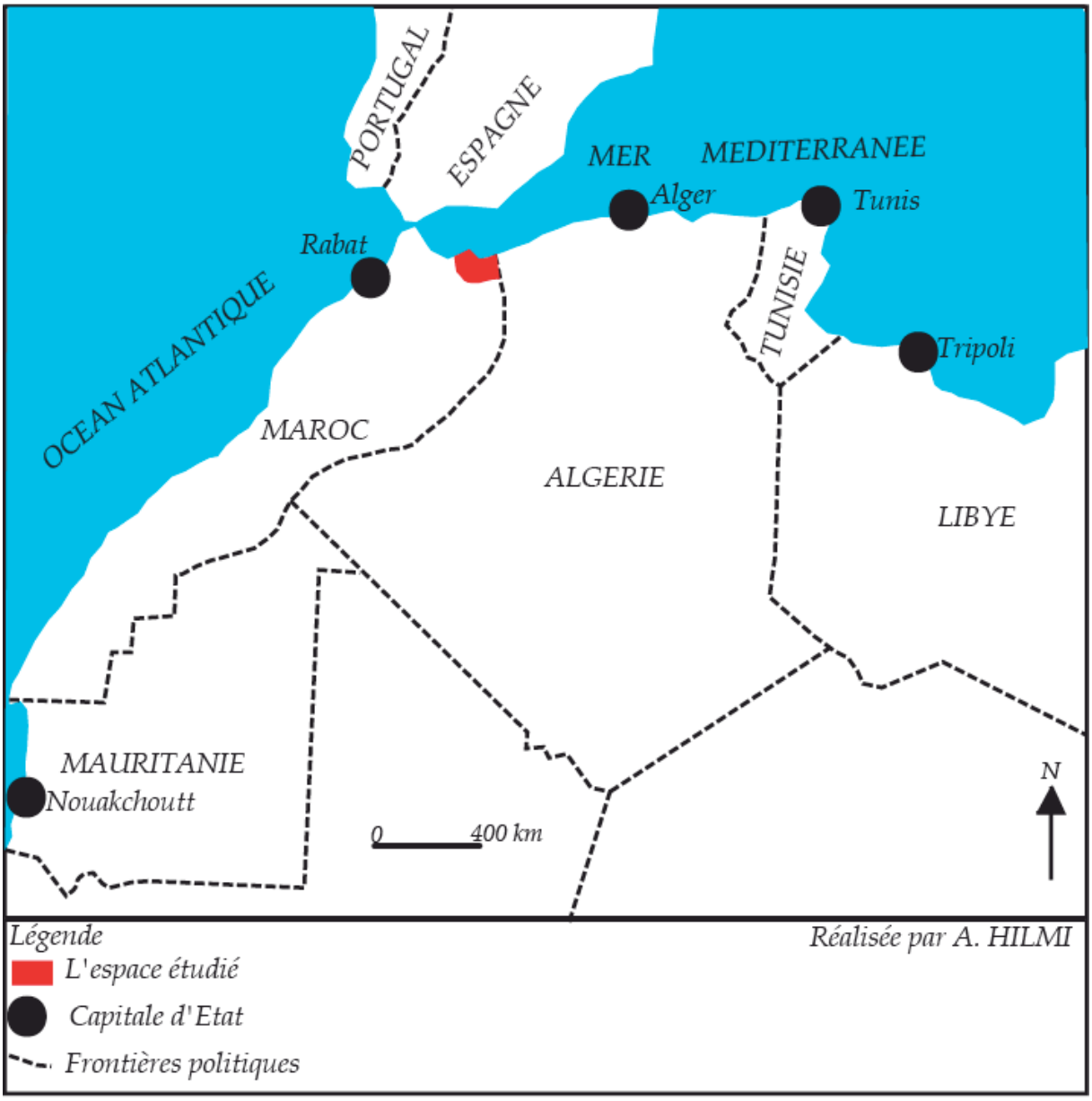

I) Les effets de l'ouverture des frontières sur la vie économique de la région

La réouverture de la frontière entre le Maroc et l'Algérie en 1988 a eu des effets globalement positifs. Toutes les activités économiques du Nord de l'Oriental ont bénéficié de ces nouvelles relations, notamment le tourisme, le commerce, le transport...

A) Le tourisme régional a été très dynamique pendant l'ouverture des frontières

Le Nord de l'Oriental marocain a connu un afflux massif de touristes maghrébins lors de la réouverture des frontières, le 05 juin 1988. Cela a entraîné une animation touristique très importante dans la région. Quels sont donc les impacts de cette réouverture sur le secteur touristique régional ?

1) Un trafic transfrontalier massif, dominé par les Algériens

Immédiatement après la rupture des relations politiques entre les deux pays en 1975, les flux touristiques en provenance du Maghreb vers le Maroc ont diminué énormément, notamment les touristes algériens, comme le montre le tableau n°120.

Tableau n°120 : Entrées des touristes maghrébins par le poste frontalier de"Zouj-Bghal" de 1975 à 1987

Années	**Algériens**		**Tunisiens**		**Total**
	Nombre	**%**	**Nombre**	**%**	**Nombre**
1974	117 919		Nd (1)		
1975	72 304		"		
1976	10 120		"		
1977	Nd		"		
1978	"		19 348		
1979	"		12 666		
1980	"		Nd		
1981	1 710	6	27 074	94	28 784
1982	2 070	8	23 982	92	26 052
1983	8 720	25,6	25 364	74,4	34 084
1984	14 964	22,5	51 519	77,5	66 483
1985	27 482	32	57 414	68	84 896
1986	20 615	38	33 822	62	54 437
1987	4 340	55	3 555	45	7 895

Source: Annuaire Statistique du Maroc d'après la Direction Générale de la Sûreté Nationale, 1988

(1) Non disponible.

Concernant les touristes algériens transitant par le poste-frontière de "Zouj-Bghal", leur nombre a diminué énormément après la détérioration des relations et la fermeture des frontières. Il est passé de 117 919 personnes en 1974 à 10 120 personnes en 1976 et à 1 710 personnes en 1981. Pourtant, au milieu des années 80, le nombre commença à augmenter suite à des négociations et des rencontres effectuées entre les deux Etats pour régler leurs problèmes frontaliers. Par conséquent, l'économie des régions frontalières (y compris notre région), notamment le commerce et l'hôtellerie, connaissait un marasme considérable car les Algériens constituaient de bons clients.

Quant aux touristes tunisiens, leur nombre s'est accru régulièrement dès le début des années 80. Il est passé de 12 666 personnes en 1979 à 57 414 personnes en 1984. Ensuite, il a baissé pour atteindre 3 555 personnes en 1987. Le séjour des touristes tunisiens au Maroc depuis les années 1970 avait pour but principal de faire des emplettes. Il a compensé relativement le déficit touristique en rapport avec l'Algérie. Les achats des Tunisiens portaient sur des produits marocains (couvertures, Jeans marocains et espagnols (Melilla), robes, bijoux, vaisselles…) et sur les articles de Melilla. De retour vers leur pays, bien qu'ils traversent le territoire algérien en transit, certains d'entre eux «s'arrangeaient» pour écouler leurs marchandises en Algérie, servant ainsi d'intermédiaires.

Dès la réouverture de la frontière en juin 1988, le mouvement des touristes maghrébins vers le Maroc, transitant par le poste frontalier d'Ahfir et le poste frontalier de "Zouj-Bghal", a repris d'une façon très importante. Il a connu une croissance rapide, comme illustre le tableau n° 121.

Tableau n° 121 : Evolution des passages par le poste frontalier d'Ahfir et de"Zouj-Bghal" entre 1989 à 1994

	Poste frontalier d'Ahfir			**Poste frontalier de Zouj-Bghal**			**Total général**
	Arrivées	**Départs**	**Total**	**Arrivées**	**départs**	**Total**	**Total général**
1989	144.180	194.414	**338.594**	787 022	841 614	**1 628 636**	**1 967 230**
1990	248.970	194.400	**443.370**	1 102 648	1 185 428	**2 288 076**	**2 731 446**
1991	580.599	480.038	**1.060.637**	1 566 176	1 539 192	**3 105 368**	**4 166 005**
1992	450.011	407.455	**857.466**	1 240 967	1 269 356	**2 510 323**	**3 367 789**
1993	430.311	425.209	**855.520**	1 015 977	791 999	**1 807 976**	**2 663 496**
1994	332.404	328.250	**660.654**	649 906	632 508	**1 282 414**	**1 943 068**

Source : Centre de Douane d'Ahfir et Sous-direction Régionale des Douanes, 1996

Après l'ouverture des frontières, le nombre des entrées des touristes maghrébins par le poste frontalier de"Zouj-Bghal" a augmenté. En effet, il est passé de 7 895 en 1987 (Cf. tab. n° 120) à 787 022 personnes en 1989. Cette augmentation a continué d'une façon régulière. Par exemple, le nombre total des touristes qui ont franchi le poste frontalier d'Ahfir est passé de 338 595 personnes en 1989, à 443 370 personnes en 1990 et à 1 060 637 personnes en 1991. Pendant l'année 1991, le nombre total de touristes qui ont franchi le poste de "Zouj-Bghal" et le poste frontalier d'Ahfir a été de l'ordre de 4 166 005 personnes. Cependant, ce nombre a connu une régression régulière à partir de 1993 où le nombre des entrées des touristes n'a enregistré que 3 367 789 personnes puis 2 663 496 personnes en 1993 et 1 943 068 personnes en 1994. Cette baisse due à la taxe de sortie du territoire imposée aux citoyens algériens, à l'instabilité accrue dans le pays, à l'abrogation de la convention maroco-algérienne du 8 février 1989 par les sociétés algériennes d'assurance le 15 octobre 1992, à la suite de laquelle le Maroc a adopté une nouvelle tarification de l'assurance frontière avec un coût multiplié par deux et demie pour les véhicules, à la politique algérienne pour lutter contre la contrebande et à la refermeture des frontières maroco-algériennes en août 1994 (Cf.partie3. chap.3).

Cette reprise du trafic touristique des Maghrébins a également eu lieu entre la Tunisie et la Libye lors de la réouverture de leurs frontières en février 1988. Elle a, en effet, entraîné une augmentation rapide et vigoureuse des échanges entre les deux pays, soit au niveau de biens ou de personnes. En1988, la Tunisie a enregistré l'entrée de 1 236 038 et 1 154 400 touristes libyens en 1991 alors que ce nombre était de l'ordre de 6 814 personnes en 1987 (LAROUSSI, K., 1996). Au niveau régional, 3 549 267 personnes ont traversé le poste

frontalier de Ras Jdir (gouvernorat de Médenine) entre la Tunisie et la Libye avec une moyenne de 9 724 personnes par jour. En 1991, cette moyenne est passée à 10 000 personnes par jour (KHAROUFI. M., 1995).

La caractéristique majeure des flux Algérie-Maroc était la prépondérance des Algériens qui représentaient plus de 95% (GUITOUN, A., 1995). Leur grande majorité était des touristes de séjour et le reste concernant des travailleurs algériens émigrés transitant par le Nord de l'Oriental vers l'Europe. Les autres nationalités se répartissaient entre les Tunisiens, des travailleurs marocains en Libye ou en Italie. Les touristes algériens pratiquaient souvent un tourisme d'emplette. Auparavant ils se dirigeaient vers Marseille jusqu'à 1986 où les autorités françaises ont imposé le visa, puis vers l'Italie et la Tunisie de 1986 à juin 1988. Et depuis cette date jusqu'à août 1994 vers le Maroc en particulier vers le Nord de l'Oriental. Ils venaient, par ailleurs, de tout le territoire algérien avec une domination des wilayas de l'Ouest algérien avec 70% en raison de la proximité géographique (GUITOUN, A., 1995).

Ce trafic des flux touristiques était déséquilibré à travers la frontière pendant cette ouverture. Il s'agissait d'un mouvement touristique presqu'à sens unique. En effet, le trafic de passagers était très faible. Cette situation est expliquée par le fait qu'aux postes frontières, la douane algérienne exigeait de tout Marocain ne possédant pas un certificat d'hébergement délivré par les autorités administratives algériennes, de présenter la somme de 500 francs français à convertir en dinars selon le taux officiel appliqué par l'Algérie pour pouvoir accéder au territoire algérien. Cette mesure était une entrave : le montant en dinars remis en échange des 500 francs français était dérisoire sachant que sur le marché parallèle de change au Nord de l'Oriental était 9 à 10 fois supérieure à celle du Dinar. Au total, quelques milliers de Marocains franchissent annuellement la frontière. Il s'agissait de citoyens issus de la région qui se rendaient en Algérie dans un but touristique ou pour rendre visite à des proches, le plus souvent munis d'un certificat d'hébergement pour être dispensés des 500 francs français, soit des travailleurs marocains en Libye et en Italie transitant par le Nord de l'Oriental marocain.

Cet afflux massif des touristes maghrébins, notamment les Algériens, a animé le secteur de l'hôtellerie dans la région. Il a, en effet, provoqué une demande très importante.

2) La capacité d'hébergement a connu une forte croissance

Avec l'ouverture des frontières et l'arrivée d'un grand nombre de touristes, le besoin en hébergement s'est accru. L'infrastructure hôtelière du Nord de l'Oriental marocain était insuffisante pour répondre aux besoins des clients. Cette situation a incité plusieurs d'entre eux à dormir dans leurs voitures, dans les parcs, dans les places des centres villes régionales, dans les grands boulevards… Cette insuffisance a donné des idées aux entrepreneurs et les hommes d'affaires à investir dans le secteur de l'hôtellerie. Par conséquent, le nombre des hôtels classés à Nador a connu une croissance considérable, comme le montre le tableau n° 122.

Tableau n° 122 : Evolution de la capacité d'hébergement classée à Nador entre 1986 et 1994

Année	Hôtels	Chambres	Lits
1986	2	80	186
1988	5	190	327
1992	10	365	630
1994	13	463	838

Source : Délégation Régionale du Tourisme de Nador, 2001

Jusqu'au milieu des années 1980, la ville de Nador ne disposait que de deux hôtels classés totalisant 186 lits. Cependant, après la réouverture des frontières en juin 1988, la capacité hôtelière de la ville se renforce subitement. Le secteur hôtelier s'est très vite adapté à la demande des visiteurs, notamment algériens, attirés par les commerces de la région et de Nador en particulier et s'est étoffé de façon sensible. Emportés par l'euphorie des entrées algériennes, les entrepreneurs ont été nombreux à investir dans l'hôtellerie. Plusieurs habitations ont été, d'ailleurs, transformées en des maisons d'hôtes pour combler le manque en infrastructure d'accueil. En effet, en 1994, le nombre des hôtels classés à Nador a atteint 13 hôtels, soit un total de 463 chambres et un équivalent de 838 lits.

Cette augmentation a touché toutes les catégories des hôtels (classés et non classés) et dans toute la région, comme affirme le tableau n° 123.

Tableau n° 123 : Evolution de la capacité hôtelière au Nord de l'Oriental de 1987 à 1992

Localités	1987		1992		Variation en %	
	Hôtels	Lits	Hôtels	Lits	Hôtels	Lits
Nador	30	1 336	51	3 592	+ 70	+ 94
Saïdia	3	112	4	216	+ 33	+ 93
Berkane	2	72	4	147	+ 100	+ 104
Béni Nsar	1	27	3	127	+ 200	+ 370
Ahfir	-	-	1	42	-	-
Total	36	1 547	63	4 086	+ 75	+ 164

Source : Délégations provinciales du tourisme d'Oujda et de Nador, 1993

En espace de cinq ans, le nombre des hôtels est passé de 36 en 1987 à 63 unités en 1992, soit la construction de 5,4 hôtels chaque année. Quant à la capacité en lits, leur nombre a augmenté de 1 547 en 1987 à 4 086 lits en 1992, soit une augmentation de 508 lits par an.

L'investissement, notamment des émigrés, n'a pas concerné que le secteur de l'hôtellerie mais il a touché d'autres secteurs qui ont un lien direct ou indirect avec le tourisme maghrébin. Plusieurs projets ont vu le jour pendant cette ouverture, notamment dans les activités économiques urbaines à savoir : les cafés, les restaurants, les épiceries, les commerces des vêtements,… Le Nord de l'Oriental marocain est, en effet, devenu un espace attractif pour les investissements. Par ailleurs, les jeunes pensaient moins à l'émigration internationale car ces investissements ont permis la création des emplois et l'amélioration de la situation socio-économique de nombreuses familles.

Avec l'arrivée d'un nombre important de touristes et l'augmentation de la capacité hôtelière, le nombre de nuitées réalisées dans la région a également connu une hausse.

3) La progression du nombre de nuitées réalisées dans le Nord de l'Oriental

Avec l'ouverture des frontières, le nombre de nuitées réalisées par les hôtels de la région a sensiblement augmenté pendant la période de l'ouverture des frontières maroco-algériennes, comme le montre le tableau n° 124.

Tableau n° 124 : Le nombre des nuitées réalisées dans la Wilaya d'Oujda entre 1989 à 1994

	1989	**1990**	**1991**	**1992**	**1993**	**1994**
Marocains	54 894	57 395	54 591	45 635	52 092	65 465
Europe	10 431	10 539	7 502	8 870	8 184	6 629
UMA	110192	180467	232512	156588	138977	79 677
Autres Pays arabes	-	-	572	2 754	333	362
Amérique du Nord	357	481	487	308	219	162
Pays africains	9 124	5 925	370	198	280	38
Autres	11 016	4 002	1 844	1 377	653	247
Total	**196 014**	**258 809**	**297 878**	**215 730**	**200 738**	**152 580**

Source : Délégation du Tourisme de la Wilaya d'Oujda, 2001

Au début de cette période, le nombre de nuitées a connu une croissance dans les hôtels de la Wilaya d'Oujda. Il est passé de 196 014 nuitées en 1989 à 258 809 nuitées en 1990. En 1991, ce nombre a battu le record avec 297 878 nuitées. Néanmoins, le nombre a connu une diminution régulière à partir de 1992. En effet, le nombre est passé de 215 730 nuitées à 1992 à 200 738 nuitées en 1993 pour atteindre seulement 152 580 nuitées en 1994. Cette baisse est expliquée par la diminution du nombre des entrées des touristes algériens au Nord de l'Oriental marocain en raison des facteurs que nous avons évoqués.

La caractéristique majeure de cette augmentation des nuitées est la domination des Maghrébins, comme le confirme le tableau n° 125.

Tableau n° 125 : Evolution du marché maghrébin dans les hôtels classés et non classés de Nador entre 1991 et 1994

Année	**Nuitées totales**	**Nuitées réalisées par les Maghrébins**	**%**
1991	295 600	218 068	73,8
1992	236 866	148 246	62,6
1993	194 139	103 248	53,2
1994	162 720	48 490	29,8

Source : Délégation Régionale du Tourisme de Nador, 2001

Le tableau n° 125 affirme que la part des nuitées réalisées par les Maghrébins dans les hôtels classés et non classés de Nador pendant l'ouverture des frontières était très importante. En effet, le nombre de nuitées réalisées par la clientèle maghrébine, en 1991, a atteint 218 068 nuitées sur un total de 295 600 nuitées, soit 73,8 % de nuitées réalisées à Nador. En 1993, les Maghrébins ont représenté 53,2% de l'ensemble des nuitées réalisées à Nador. La fréquentation hôtelière dépend, donc, de la clientèle maghrébine.

Au sein de la clientèle maghrébine, les Algériens arrivaient en premier rang. Ces derniers représentaient la majorité de la clientèle ayant séjourné dans les hôtels de la région, comme l'illustre le tableau n°126.

Tableau n° 126 : Evolution du nombre des touristes algériens ayant séjourné dans la Wilaya d'Oujda au cours des années 1988 à 1994

	Total du nombre des nuitées	nombre des nuitées réalisées par les Algériens	% des Algériens
1988	150 344	79 736	53,03
1989	196 014	110 192	56,21
1990	267 809	189 467	70,74
1991	296 178	232 812	78,60
1992	215 730	156 588	72,58
1993	200 738	138 977	69,23
1994	152 613	79 677	52,20

Source: Délégation Régionale du Tourisme de la Wilaya d'Oujda, 1999

D'après le tableau n° 126, la principale clientèle était algérienne durant cette ouverture des frontières. Sa part des nuitées réalisées dans la Wilaya d'Oujda est passée de 53,03% en 1988 à 78,60% en 1991. En général, les nuitées réalisées par la clientèle algérienne ont représenté 64,6% de l'ensemble des nuitées réalisées dans la Wilaya d'Oujda durant la période de l'ouverture des frontière, 1988-1994. Les Algériens venaient s'approvisionner en articles importés de Melilla. Leur destination est Nador, notamment le marché central, le souk d'Ouled Mimoun et la galerie marchande du Grand Maghreb, les points de vente des articles de contrebande, Ahfir et Berkane. Ils fréquentaient, particulièrement les hôtels non classés, car ils appartenaient à une couche sociale relativement moyenne et ils avaient un objectif commercial et non touristique, comme le montre le tableau n° 127.

Tableau n° 127 : Origine de la clientèle de l'hôtellerie de Nador selon les catégories d'hôtels (1992)

	Nombre de nuitées					
	Hôtels classés	**%**	**Hôtels n. classés**	**%**	**Total**	**%**
Espagne	4 573	95,71	205	4,29	4 778	2,0
Autres pays européens	3 584	89,66	413	10,34	3 997	1,7
Algérie	11 136	7,51	137 110	92,49	148 246	62,6
Maroc	27 089	34,45	51 547	65,55	78 636	33,2
Autres pays	443	36,64	1 209	26,72	1 209	0,5
Total	**47 148**	**19,90**	**189 718**	**80,1**	**236 866**	**100,0**

Source : Délégation régionale du Tourisme de Nador, 1992

La majorité des nuitées de la clientèle algériennes (92,5% en 1992) s'effectuait dans les hôtels non classés, alors que l'essentiel des nuitées des Européens, soit 93%, bénéficiait à l'hôtellerie classée. La clientèle européenne se réduit aux Espagnols en provenance de Melilla pour un très court séjour et à quelques autres Européens transitant par le port de Nador. Ils viennent à la recherche d'un dépaysement et de services comme la restauration et les réparations qui sont relativement bon marché par rapport aux prix pratiqués à Melilla.

Leurs séjours sont courts car les Maghrébins, notamment les Algériens, entrent au Nord de l'Oriental marocain pour des raisons familiales, d'affaires et rarement touristiques. La moyenne des nuitées réalisées dans les hôtels de la région ne dépasse pas 1,5 nuitées par visiteur. Cette situation confirme d'une part que le tourisme maghrébin au Nord de l'Oriental est un tourisme de commerce ou de visite familial et loin d'être un tourisme de loisirs et d'autre part, cette faiblesse affirme que la région est un lieu de transit vers les grandes villes touristiques marocaines : Marrakech, Agadir, Essaouira,…

4) L'essor de la restauration

La reprise du mouvement touristique transfrontalier lors la réouverture des frontières maroco-algériennes a également eu des effets positifs sur le secteur de la restauration de la région. Avant 1988, le secteur de restauration se limitait à fournir des services destinés à la population touristique européenne et nationale, parallèlement à des services utilitaires aux besoins locaux. Mais avec le flux massif des Maghrébins, notamment les Algériens, la demande s'est accrue. Pour réponde à cette demande plusieurs restaurants ont été ouverts. À Ahfir par exemple, plusieurs cafés, gargotes et restaurants rapides ont vu le jour tout le long de la rue qui mène au poste frontière et offraient les services à la clientèle jusqu'à une heure tardive de la nuit. Certains cafés restaient ouverts 24/24 heures et 7/7 jours. Ces établissements sont créés évidemment pour recevoir la nombreuse clientèle des touristes, commerçants et passagers en transit. Les opérateurs dans ce domaine ont vu leur chiffre d'affaires monter en flèche, comme confirme Ahmed, propriétaire d'un restaurant à Nador : «Avant l'ouverture des frontières, on servait entre 50 et 70 couverts par jour (midi et soir). En revanche, le nombre des couverts a augmenté considérablement durant l'ouverture des frontières. En effet, on servait plus de 400 couverts quotidiennement. J'ai recruté 3 nouveaux employés pour répondre à la hausse de la demande. Ainsi ma recette mensuelle est passée de 450 € à 1 500 €[(1)]».

Cette animation a également touché les cafés, comme nous raconte Mohamed, propriétaire d'un café, proche du poste frontalier d'Ahfir : «Avec l'ouverture des frontières et l'arrivée en masse des Algériens, on travaillait sans interruption. Le café restait ouvert 24/24 et tous les jours de la semaine. J'ai embauché 6 employés : 3 travaillaient la nuit et 3 pendant la journée. Ma recette mensuelle était très importante. Elle était estimée entre 2 000 et 2 500 €/mois. Quels souvenirs !![(2)]».

Comme les hôtels, les Maghrébins, notamment les Algériens, constituaient la clientèle principale des restaurants du Nord de l'Oriental marocain.

L'ouverture de la frontière algéro-marocaine et la reprise du trafic touristique des Maghrébins ont eu des retombées positives sur le tourisme régional. Il a connu son âge d'or durant cette période. La capacité hôtelière a, en effet, connu une augmentation importance pour répondre à la demande accrue. Les hôtels affichaient souvent complets avec des réalisations historiques au niveau des nuitées. Plusieurs restaurants et cafés ont vu le jour durant cette période avec une hausse importante des recettes. Qu'en-il pour le secteur commercial ? La réouverture avait-elle des impacts sur le secteur commercial?

B) Le commerce : un secteur florissant durant cette réouverture

A l'instar du tourisme, le secteur commercial régional est également influencé par l'ouverture des frontières. L'été 1988 était marqué par une véritable ruée des Algériens dans les villes du Nord de l'Oriental, notamment Ahfir (poste frontière) où les voitures algériennes étaient plus nombreuses que les voitures locales sur la rue qui relie le poste frontière et le centre ville. A cet effet, les commerces de différentes branches dans la région sont sortis de la léthargie qu'ils avaient connue durant la période de rupture (1975-1988).

---

(1) Enquête personnelle, été 2005.
(2) Idem.

2) Les échanges officiels entre les deux pays se réaniment mais restent insuffisants

Après la rupture des relations politiques entre le Maroc et l'Algérie en 1975 à cause du problème du Sahara et la fermeture des frontières, la circulation des biens entre les deux pays a connu une dégradation au niveau des échanges officiels via les frontières orientales. Cette situation a beaucoup changé après la réouverture de la frontière en 1988. Cela a donné un dynamisme aux relations économiques entre les deux pays, comme le montre le tableau n°128.

Tableau n°128 : Evolution du commerce extérieur marocain transitant par Oujda entre 1974 à 1985

Années	Par train (q)	Voie routière (q)	Total (q)
1974	14 567	13 166	27 733
1975	66 770	2 328	69 098
1976	331	86	417
1977	326	109	435
1978	163	114	277
1979	101	56	157
1980	1 447	38	1 485
1981	2 229	95	2 324
1982	1 701	267	1 968
1983	1 735	2 247	3 982
1984	2 124	158	2 282
1985	1 297	73	1 370

Source: Sous-Direction Régionale des Douanes d'Oujda, 1986

L'échange commercial entre les deux pays est touché par cette rupture des relations politiques. Sa valeur a beaucoup baissé après la fermeture de la frontière. Le total d'échange ayant transité par Oujda est passé de 27 733 quintaux en 1974 à 157 quintaux en 1979 et à partir des années 1980, il se stabilisait entre 1 000 et 3 000 quintaux.

La normalisation des relations politiques et l'ouverture des frontières ont relativement réanimé les relations économiques entre les deux pays. En effet, les conventions et les accords qui ont été signés entre les deux pays, le volume des échanges a connu quelques timides tentatives de relance pendant la normalisation des relations.

Une première expérience de coopération transfrontalière a été lancée par les chambres de commerce et d'industrie de Tlemcen et de la Wilaya d'Oujda afin d'encadrer et de faciliter les échanges entre les zones frontalières. Dans ce cadre, certaines entreprises de la wilaya de Tlemcen avaient noué des relations avec le Maroc. Elles ont exporté de nombreux produits et articles : Zinc électrolytique, alliage de zinc, déchets de cuivre ainsi que des motopompes et de la vaisselle de table. Toutefois, ces exportations n'ont atteint que des niveaux très modeste durant les années 1990, 1991, 1992, avec des montants respectifs de 5,3 ; 5,06 et 6,4 millions de dollars (CHAOUCHA. M., 1995).

En 1991, la coopération transfrontalière a concerné également l'alimentation de la zone frontalière marocaine en énergie électrique. En effet, l'interconnexion des deux réseaux a permis de fournir près de 1 Milliard de Kw/h par an au Maroc. Le transit s'effectue à travers deux lignes d'une capacité totale de 300 Kw. Ces deux lignes relient Tlemcen et Ghazaouet à Oujda (CHAOUCHA. M., 1995).

En 1988, les entreprises de transport des marchandises SNTR et ONT[1]ont lancé un programme de coopération portant sur l'affrètement de véhicules SNTR pour le transport de minerais de plomb. En outre, les deux entreprises ont effectué le transport de certaines marchandises destinées à l'un ou l'autre pays (CHAOUCHA. M., 1995).

La relance des coopérations économiques et la signature des accords avaient des impacts relativement positifs sur le volume des échanges commerciaux entre les deux pays, comme le montre le tableau n°129.

Tableau n°129 : Evolution des échanges entre le Maroc et l'Algérie entre 1992 et 1993

	1992		**1993**	
	Tonne	**1 000dh**	**Tonne**	**1 000dh**
Importations	245 454	778 835	253 217	1 003 171
Exportations	56 242	612 290	45 439	723 244
Total	301 696	1 391 125	298 656	1 726 415

Source : La Banque Marocaine Commerciale de l'Extérieure (BMCE), 1994

En 1992, les échanges cumulés entre les deux pays avaient totalisé 1 391 125 dhs, dont 778 835dhs constituaient les importations et 612 290 dhs concernaient les exportations. En 1993, le volume des échanges a augmenté par rapport à 1992 ; il a totalisé 1 726 415 dhs. Les exportations marocaines vers l'Algérie n'avaient pas dépassé les 723 244 dhs contre 1 003 171 dhs des importations.

Quant aux exportations algériennes vers le Maroc, elles ont progressé de 28,8% par rapport à l'année 1992, alors que celles réalisées par le Maroc vers le marché algérien n'ont augmenté que de 18,1%. Le solde des échanges, profitable à l'Algérie, est imputé à l'approvisionnement du Maroc en produit énergétiques (433 000 dhs en énergie électrique et 328 000 dhs en gaz pétrole)[2]. Les exportations marocaines étaient composées de produits pharmaceutiques, agro-alimentaires, matériaux de construction (ciment), pièces de rechanges, fils et fibres de textiles, semences, légumes et de fruits,... En revanche, les exportations algériennes ont porté sur des produits industriels finis : engins de travaux agricoles, motopompes, des produits énergétiques ainsi que des produits destinés principalement à l'artisanat : cuivre, zinc,…

Malgré l'ouverture des frontières et la signature de plusieurs conventions commerciales, les échanges entre les deux pays se sont toujours caractérisés par leur faiblesse et leur irrégularité. En effet, le niveau des échanges n'a jamais dépassé le 1% du volume global des échanges réalisé par les deux pays avec l'extérieur pendant cette période.

Cette amélioration des échanges commerciaux a été enregistrée entre la Tunisie et la Libye lors de l'ouverture de leurs frontières en février 1988 et la signature de plusieurs conventions commerciales et tarifaires. Ces mutations positives des relations tuniso-libyennes ont permis une augmentation importante des flux commerciaux entre les deux pays. En 1986 (frontière fermée), les exportations tunisiennes vers la Libye ne dépassaient pas les 3,9 millions de dinars, se classant ainsi au dernier rang par rapport aux pays du Maghreb. Cette situation s'est beaucoup améliorée en 1988 où les exportations ont accru avec un volume de

[1] - SNTR : Société Nationale des Transports Routiers (Algérie).
- ONT : Office National des Transports (Maroc).

[2] La Vie Economique du 04/09/1994.

33,4 millions de dinars et 7,6 millions de dinars pour les importations. En 1990, les exportations tunisiennes vers la Libye ont enregistré un record avec 142,5 millions de dinars alors que les importations ont atteint 26,4 millions de dinars (LAROUSI, K., 1996). La faiblesse des importations est due à la concurrence rude de la contrebande entre la Libye et la Tunisie.

De son côté, le volume des investissements algériens au Maroc a connu une progression, mais elle reste irrégulière. Le montant global a atteint de 1989 à 1993 plus de 54 millions de dirhams.

Tableau n° 130 : Investissements algériens au Maroc entre 1989 et 1993(en million de dh)

	1989	**1990**	**1991**	**1992**	**1993**
Industrie	3,5	0,7	5,3	5,2	0,5
Immobilier	0,9	1,1	7,8	4,1	6,5
Mines	-	0,1	-	-	-
Industrie pharmaceutique	-	-	3,7	-	-
Commerce	-	-	0,6	-	-
Textile	-	-	-	-	-
Divers	4,5	0,4	5,1	3	1,2
Total	8,9	2,3	22,5	12,3	8,2

Source : Office des changes, 1994

Il ressort du tableau n° 130 que les investissements algériens au Maroc ont été caractérisés par une évolution irrégulière. L'année 1990 a enregistré le plus faible chiffre, soit 2,3 millions de dirhams. Par contre, l'année suivante a battu le record, soit 22,5 millions de dirhams. L'immobilier et l'industrie avaient la part la plus importante des investissements, respectivement 7,8 et 5,3 millions de dirhams. Quant à l'année 1993, elle a été marquée par la baisse des investissements dont le volume a avoisiné le niveau de 1989 avec environ 8,2millions de dirhams dont 6,5 millions ont été investis dans l'immobilier.

Cette réanimation commerciale n'a pas touché que les échanges officiels, mais elle a également concerné le commerce régional.

2) Le commerce régional est prospère durant l'ouverture des frontières

Avec la réouverture de la frontière, le commerce légal a repris ses droits. Pour les commerçants de la région, c'était le début d'une période euphorique. Pendant six ans, la région a connu un essor commercial sans précédent, grâce notamment aux touristes algériens.

L'été 1988 était marqué par une véritable ruée des Algériens dans les villes du Nord de l'Oriental, notamment Ahfir, comme poste frontière où les voitures algériennes étaient plus nombreuses que les voitures locales sur la rue qui relie le poste frontière et le centre ville en direction Oujda et Nador. En effet, la région a connu un afflux massif des Algériens, mais aussi des Tunisiens. Cela a entraîné la sortie des activités commerciales de la léthargie et le marasme qu'ils avaient connus durant la période de rupture. Certes les touristes algériens ont créé une animation inhabituelle des magasins, des marchés et des souks locaux. La majorité venait au Maroc pour faire des achats, ils cherchaient certains produits introuvables (vêtements, fruits,..) en Algérie et qui coûtent moins cher au Maroc, soit d'origine marocaine ou espagnole. Par ailleurs, ils achetaient des grandes quantités pour les revendre en Algérie. De plus, il y avait des boutiques qui étaient spécialisées dans la vente des articles demandés

par la clientèle algérienne à savoir le Bleu Jean marocain, les soieries asiatiques, les couvertures de Melilla, l'électroménager,… De ce fait, les commerçants de la région n'avaient pas de problèmes de clientèle pour commercialiser leurs marchandises. Ils disent «Si la clientèle locale n'aime pas certains produits, il y a les Algériens qui ramassent tout». Dans ce cadre, un commerçant d'Ahfir se souvient avec nostalgie de ces années d'abondance et raconte que «Les Algériens faisaient des business. Ils s'installaient dans la région pour quelques jours pour acheter en gros et revendre chez eux[1]».

Ce dynamisme commercial a eu des répercussions rapides et importantes sur le volume de ventes des commerçants du Nord de l'Oriental. En effet, leurs chiffres d'affaires a énormément augmenté, comme nous raconte Tarik, commerçant d'habillement à Nador «Avant l'ouverture, je travaillais presque qu'avec les contrebandiers. Mon chiffre d'affaires quotidien ne dépassait pas 8 000 dhs, soit 800 €. En revanche, mon chiffre d'affaires quotidien a augmenté en flèche avec l'arrivée massive des Algériens et le dynamisme de la contrebande dans le sens Melilla-Maroc. En effet, je faisais entre 25 000 et 40 000 dhs de chiffres d'affaires quotidiens. Je travaillais de 7h à 23 heures sans arrêt et j'ai embauché deux personnes pour répondre à la demande accrue des clients algériens[2]. Parallèlement à l'augmentation de volume de ventes, la demande de marchandises par les commerçants régionaux s'est décuplée. Dans ce contexte, un commerçant spécialisé dans le bleu-jean originaire du Maroc nous a déclaré «Pendant l'ouverture des frontières, ma demande des marchandises était presque 2 à 3 fois par semaine car les Algériens achetaient en gros les bleus jeans. Du coup, j'avais un contact régulier avec mon fournisseur à Casablanca. Par contre, l'approvisionnement ne dépassait pas deux fois par mois avant l'ouverture[3]».

Cette animation commerciale a évidemment entraîné l'augmentation des recettes des commerçants. Elles ont doublé, triplé, voire quadruplées selon le type de commerce, la taille et la situation géographique de magasin, le volume du capital,…, comme déclare Mounir, commerçant spécialisé dans les chaussures à Ahfir «Pendant l'ouverture des frontières, mes recettes mensuelles ont connu une progression importante. Elles sont passées de 5 000 dhs à 12 500 dhs par mois environ. Franchement, il y avait une grande différence[4]». Par ailleurs, la prospérité commerciale avait également des répercussions sur la valeur des magasins. Il est devenu rare voire impossible de trouver un magasin à vendre dans la région, notamment dans les endroits stratégiques pour le commerce. Quand l'acheteur trouve un magasin, le prix est souvent très élevé.

La région a, par conséquent, connu la naissance d'un marché informel quotidien sur la frontière algéro-marocaine, proche de la ville d'Ahfir, nommé «*Souk El-Hijara*[5]». Ce souk permettait la rencontre des Marocains et des Algériens pour faire des échanges des produits. Les Marocains vendaient les produits les plus demandés par les Algériens, notamment les produits importés de Melilla et les jeans fabriqués à Casablanca. En revanche, les Algériens commercialisaient les produits alimentaires subventionnés par l'Etat algérien tels que le lait en poudre, la farine, la semoule, l'huile de table, les œufs,… Leur prix était intéressant grâce à la dévaluation du Dinar algérien, notamment pour les couches sociales qui ont un revenu moyen ou faible. Ce souk a connu une animation très importante.

---

(1) Enquête personnelle, juin 2005.
(2) Idem.
(3) Idem.
(4) Idem.
(5) Souk «Les pierres».

Le dynamisme commercial et la hausse des prix des magasins ont, en outre, contribué à l'augmentation du nombre de marchands ambulants dans la région d'une façon impressionnante, notamment dans les endroits les plus fréquentés par les touristes maghrébins à savoir les centres villes, les gares, la rue qui mène au poste frontière d'Ahfir,…

Entre la Tunisie et la Libye, le secteur commercial a également connu une prospérité et un dynamisme depuis la réouverture de la frontière en 1988. En Tunisie, le commerce des villes frontalières a connu une animation importante surtout dans les souks comme «Souk libya» qui se trouve dans toutes les villes frontalières tunisiennes. Aussi, l'émergence du commerce de route, «Les routes qui mènent aux postes frontaliers», a poussé plusieurs commerçants à quitter leurs boutiques pour s'installer là où le trafic commercial est plus actif.

La région est devenue le théâtre d'une animation commerciale très dynamique. L'origine de la clientèle est variée : Marocains, Algériens, Tunisiens,… Cela permet d'apprécier son rayonnement immédiat et lointain. Cette rencontre de clients maghrébins est probablement un indicateur du caractère transmaghrébin du secteur commercial officiel ou parallèle (la contrebande).

C) La contrebande : une situation à double vitesse pendant l'ouverture des frontières

Avec l'ouverture des frontières, la contrebande entre le Maroc et l'Algérie a relativement perdu son importance. En revanche, celle entre Melilla et le Maroc a connu une forte croissance vu la demande accrue sur les produits en provenance de Melilla par la clientèle maghrébine, notamment algérienne.

La fermeture des frontières entre 1975 et 1988 a permis la croissance de la contrebande entre le Maroc et l'Algérie et la création de véritables marchés spécialisés dans les produits contrebandiers dans les deux pays. A défaut de pouvoir d'aller acheter directement ces produits sur les marchés marocains ou algériens, les citoyens effectuaient leurs achats chez eux dans les villes frontalières et plus précisément dans les souks spécialisés dans la contrebande : Maghnia, Tlemcen, Oran, Zaouia,… pour les Algériens et Ahfir, Berkane, Béni Drar, Oujda… pour les Marocains. Cette situation a énormément profité aux contrebandiers pour acheminer plus des produits contrebandiers vers ces localités frontalières. Par conséquent, ces villes (algériennes et marocaines) sont devenues de véritables plaques tournantes de la contrebande, avec parfois, un rayonnement national (Cf. partie 2. chap.1).

Néanmoins, l'ouverture des frontières a diminué l'importance de la contrebande entre les deux pays. Les Algériens comme les Marocains préféraient aller acheter leurs produits et leurs articles directement au Maroc ou en Algérie à des prix plus intéressants. En effet, certains frontaliers algériens profitaient de leurs jours de repos hebdomadaire pour venir faire leur marché à Ahfir ou à Nador. Cette situation avait des conséquences négatives, notamment sur les villes frontalières algériennes. Par exemple, les villes de l'Ouest algérien étaient une destination privilégiée des Algériens pour acheter les produits de contrebande en provenance du Maroc et de Melilla. Cependant, elles sont devenues un simple lieu de transit pour les Algériens qui venaient de loin pour aller au Maroc après l'ouverture des frontières. Au titre d'exemple, les vols reliant Alger, Annaba et Constantine à Oran ou Alger à Tlemcen affichaient complet à longueur de l'année. Les tensions enregistrées sur ces lignes sont le résultat de l'utilisation massive de ce moyen de transport par les voyageurs se rendant ou en revenant du Maroc. Ils venaient faire en un jour leurs emplettes à Oujda et rentreraient le

lendemain. Du coup, les commerçants de ces villes ont perdu leur clientèle au profit des villes frontalières marocaines et de Melilla (CHAOUCHA. M., 1995).

Dans le sens Melilla-Maroc, l'activité de la contrebande a connu un dynamisme avec l'ouverture des frontières et l'arrivée massive des touristes maghrébins, notamment algériens. Cette nouvelle clientèle préférait les produits importés par Melilla via la contrebande. En effet, les Algériens achetaient en grande quantité, ce qui a entraîné la hausse de la demande de ces produits en provenance de Melilla et l'augmentation du nombre des contrebandiers entre le Maroc et Melilla. Certains ont, par ailleurs, cessé d'exercer la contrebande avec l'Algérie pour travailler dans le sens Melilla-Maroc.

Outre la croissance de la contrebande avec Melilla, l'arrivée des Maghrébins en masse a également entraîné le dynamisme du marché de change parallèle dans la région.

D) L'âge d'or du marché de change parallèle durant l'ouverture des frontières

Avant d'étudier les effets de l'ouverture de la frontière et l'afflux massif des maghrébins sur le marché de change noir, nous allons aborder l'organisation et le fonctionnement de cette activité dans le Nord de l'Oriental marocain.

1) L'organisation et le fonctionnement du marché du change noir dans la région.

Le change noir est parmi les activités illégales qui caractérisent l'économie régionale. Ahfir, Berkane et Nador constituent les lieux géographiques les plus importants de cette activité. Hors de la région, on trouve la ville de Béni Drar et Oujda. Trois facteurs principaux expliquent son apparition dans la région. D'abord, la situation frontalière de la région, considérée comme porte du Maghreb, elle reste un lieu de passage et de transit des touristes. Ensuite, l'existence de la contrebande qui s'épaule avec le change noir. Les contrebandiers recourent, en effet, le plus souvent aux changeurs pour effectuer leurs opérations. La différence des cours de change des monnaies stimule également l'activité de la contrebande. Enfin, les travailleurs marocains à l'étranger originaires de la région sont nombreux et leurs apports en devise alimentent le marché de change noir.

L'organisation du réseau de change noir revêt la forme d'une pyramide dont la base est constituée d'un grand nombre de petits changeurs, disposant de fonds modestes et le sommet d'une poignée de gros changeurs manipulant des sommes conséquentes. Ces derniers jouent souvent le rôle de grossistes vis-à-vis des premiers en leur fournissant les fonds dont ils ont besoin. En général, les acteurs principaux du marché de change noir sont au nombre de trois : crieurs ou rabatteurs, les courtier et les professionnels ou détenteurs de capitaux.

- Les crieurs se mettent en contact avec les clients et opèrent pour le compte d'autrui. Leurs tâches consistent à aborder les clients et les mettre en contact avec les courtiers ou les gros cambistes si les fonds à échanger sont importants. Ils perçoivent en contrepartie une prestation par opération.

- Les courtiers constituent la deuxième catégorie d'opérateurs sur le marché de change noir. Ils travaillent pour leur propre compte et manipulent un capital important. Avant d'être courtier, il faut avoir exercé auparavant le métier de crieur. Ce passage est obligatoire pour réunir les fonds nécessaires à l'exercice du métier et la qualification requise. Cela peut

représenter un «apprentissage» du métier. Chaque courtier fait travailler quelques crieurs. Ils ont des contacts et des entretiens réguliers et étroits avec les contrebandiers.

- Les professionnels sont constitués de personnes qui disposent de sommes très importantes. Leur nombre est très limité et ils gardent l'anonymat. Le client n'entre en contact avec eux que rarement, et ce, quand l'opération de change met en jeu des sommes importantes. Ils ont, par ailleurs, d'autres activités comme la contrebande, l'immobilier, le commerce…

La première manifestation de ces marchés est l'existence de «crieurs»qui abordent les passants en criant et répétant «change, change, devise, devise,..». Ils se concentrent généralement près des grandes places de communication, des gares routières, des centres commerciaux, des cafés qui se trouvent dans les grands boulevards, des banques. Ces acteurs changent différentes monnaies, principalement le Dinar algérien, l'Euro européen, le Dollar américain. Les opérations sont exclusivement manuelles, c'est dire une confrontation directe entre les offreurs et les demandeurs (cambistes et clients).

L'originalité de ce marché est l'existence d'un taux de change plafond qui ne peut être dépassé qu'exceptionnellement. Au début de chaque jour, les cambistes s'informent, en effet, sur le cours de change de la monnaie, en fonction duquel sera établi le cours planché et plafond. L'écart entre les deux taux varie en fonction de la transaction, de la nature de la devise échangée et le jour, voire même l'heure de l'opération. La détermination du taux de change plafond sur le marché noir de changes au Nord de l'Oriental dépend en partie des conditions de l'offre et de la demande des monnaies, mais aussi du taux de change officiel.

Parmi les monnaies circulant en quantité très importante sur le marché noir de change au Nord de l'Oriental, se trouve le Dinar algérien. Celui-ci n'est pas côté par la banque du Maroc, et de ce fait, il ne peut pas être échangé auprès du système bancaire. C'est le marché noir qui prend en charge cette fonction de reconversion. C'est la raison pour laquelle cette activité a connu un dynamisme très important durant l'ouverture des frontières maroco-algériennes.

2) Le dynamisme du marché de change noir pendant l'ouverture des frontières

Le change illicite a connu une période d'or pendant l'ouverture de la frontière. Il a été valorisé avec les flux de touristes maghrébins sur le Nord de l'Oriental marocain, notamment les Algériens. Le marché de change noir reste le seul moyen de convertir le Dinar algérien en Dirham marocain dans la mesure où la monnaie algérienne n'est pas convertible dans les banques et les postes marocaines.

Ces flux de personnes et ce trafic commercial nécessitent évidemment un support bancaire et financier. Là aussi il n'est pas question de faire appel au réseau bancaire légal. En effet, le réseau de change informel a connu une ampleur avec l'ouverture des frontières. Le cours de la monnaie obéit aux lois de l'offre et de la demande qui régissent le marché des échanges commerciaux clandestins et le nombre des touristes étrangers, notamment Algériens. Ils pratiquent presque le même taux de change pour l'achat et la vente de la monnaie. Le «Sarraf» dispose d'une somme d'argent limité. Si quelqu'un demande à échanger des sommes plus importantes, le «Sarraf» va lui chercher l'argent dans un endroit tout proche. Si le «Sarraf» ne dispose pas de la somme requise, il va l'emprunter à un ami ou un collègue. Il est impensable de rater l'occasion.

Ces «Sarrafas» s'installaient dans les endroits fréquentés par les touristes algériens pendant l'ouverture des frontières. Par exemple, à Ahfir, ils s'installaient aux bords de la route (boulevard Mohamed V) qui mène à la frontière maroco-algérienne, au centre ville et au boulevard Hassan II. Ils jalonnent également le tronçon de la route qui mène à Oujda, à Berkane au centre ville, à côté de Souk Melilla et au boulevard Mohamed V et à Nador à l'entrée de la ville et à côté des complexes commerciaux : Souk Melilla, Al-Maghreb Arabi, Ouled Mimoun, Joutia.

Les «Sarrafs» travaillent le plus souvent à leur propre compte. Lors l'ouverture des frontières, le nombre des «Sarrafas» ne cessait d'augmenter. Cette activité intéressait un grand nombre de jeunes élèves ou étudiants car elle représentait un métier lucratif et facile à exercer. Ils pratiquaient cette activité pendant les grandes vacances, les périodes des vacances scolaires et les week-ends. Ils gagnaient entre 300 à 1 000 dhs par jour selon le nombre des touristes entrés au Maroc, comme témoigne Ali, ancien éleve-sarraf, natif d'Ahfir : «J'étais en terminal quand la frontière a été ouverte. Mon cousin, commerçant, m'a prêté une somme d'argent de 2 000 dhs, soit 200 € pour exercer le change illicite à proximité du poste frontalier d'Ahfir. Chaque jour après les cours, les week-ends et les vacances scolaires, j'allais à la frontière pour travailler comme «Sarraf». Au début, je gagnais entre 100 et 300 dhs par jour. Après la hausse de mon capital, les recettes ont augmenté jusqu'à 1 000 dhs par jour selon le nombre des touristes. Plusieurs amis de la classe m'ont rejoint pour exercer cette activité[(1)]». Malheureusement, plusieurs d'entre eux séduits par ce gain rapide et facile n'ont pas hésité de rompre leurs études pour le business. Cette activité est également pratiquée par les commerçants.

Cette activité était tellement lucrative qu'elle a poussé le président du conseil municipal de la ville d'Ahfir, lors d'une réunion avec les chômeurs diplômés de la ville en 1993, de les conseiller d'aller exercer le change illicite en prenant l'exemple d'un grand «Sarraf», connu dans la ville. Ce grand «Sarraf» possède un capital conséquent grâce au change noir.

Même au niveau de change officiel, certaines banques ont installé des bureaux au poste frontalier d'Ahfir. Elles ont réalisé de bons chiffres en échangeant le franc français apporté par les Algériens pendant l'ouverture des frontières.

Cette activité est aussi interdite mais tolérée et les Sarrafas exercent librement comme la contrebande. Ils sont connus par les services des douanes (ils ferment les yeux) et eux aussi, de leur côté, ils connaissent les rouages de cette administration. Mais, cela n'empêche pas ces «Sarrafas» d'être frappés quelques fois de lourdes amendes par ce service.

En général, l'ouverture a permis à plusieurs personnes de s'intégrer dans la société active et d'avoir un revenu. Il a également contribué au bonheur des agents de transport, notamment les chauffeurs de taxi.

E) Le transport routier : en plein dynamique

Le 5 juin 1988, plusieurs personnes s'étaient rendues au poste frontalier d'Ahfir, côté marocain, et au poste frontalier de Boukanoune, côté algérien pour être au rendez vous de l'ouverture des frontières entre les deux pays. Cet événement a contribué à l'animation du secteur de transport en général et de taxis en particulier. En effet, c'était le bonheur des

(1) Enquête personnelle, été 2005.

chauffeurs de taxi qui assuraient sans relâche la liaison entre le poste frontalier d'Ahfir et les autres villes du Nord de l'Oriental. Souvent les voyeurs ne discutaient pas le prix de voyage.

La reprise de l'afflux touristique algériens et le dynamisme commercial avaient des impacts directs sur le transport routier régional. Il a connu une forte croissance pour s'adapter au nombre et à la circulation des Algériens qui se rendaient en permanence dans la région. Le mouvement a augmenté, notamment après la création d'une loi décrétée par les autorités du transport marocain qui obligeait les voitures algériennes de payer 150 dh comme assurance pour entrer au Maroc à cause de la hausse des accidents causés par les voitures algériennes. De plus, une taxe de 300 dinars était imposée par les autorités algériennes pour chaque voiture quittant l'Algérie. En effet, ces obstacles obligeaient les Algériens à entrer au Maroc sans leur voiture personnelle.

Cette situation jouait en faveur du transport routier régional qui bénéficiait de la création d'une nouvelle ligne reliant directement le poste frontalier d'Ahfir à Nador, car il s'agissait d'une destination privilégiée par les touristes algériens, séduits par les produits espagnols achetés à Nador et Melilla avec des prix plus intéressants encore qu'à Ahfir. Plus du pôle émetteur de contrebande est proche, plus les prix sont attractifs. Par exemple, le paquet d'un kilo de pistache payé à 60 dhs à Melilla est vendu à 65 dhs à Nador, 70 dhs à Berkane et 75 dhs à Ahfir[(1)]. De ce fait, la ligne Ahfir (poste frontalier)-Nador a connu une forte circulation. En effet, le nombre de voyage effectués par les grands taxis a fortement augmenté sur toutes les lignes. Par exemple, le nombre de voyages entre Ahfir-Oujda et Oujda-Ahfir[(2)] a doublé comme déclare Houcine : «Avant l'ouverture des frontières, j'effectuais 3 à 4 voyages aller-retour par jour seulement à Oujda en restant attendre plus d'une heure, en respectant les sorties à tour de rôle, pour trouver 6 clients. En revanche et pendant l'ouverture, j'effectuais entre 7 à 10 voyages par jour car il y avait beaucoup de demande. Dès que j'arrivais à la gare routière (soit à Ahfir ou à Oujda), je trouvais une foule de voyageurs qui attendaient. Du coup, le temps d'attente ne dépassait pas 5 mn pour remplir et repartir[(3)]». Certains chauffeurs de taxi travaillaient sans relâche, notamment pendant les vacances, comme raconte Aziz, étudiant à l'université d'Oujda pendant l'ouverture : «Pendant les vacances scolaires, j'aide mon frère en travaillant la nuit pendant que lui travaillait la journée sans relâche. Le nombre de voyages effectué entre Ahfir et Oujda pouvait atteindre les 20 voyages pendant 24 heures. Sachant que les tarifs augmentent pendant la nuit entre 50 et 100 % selon les chauffeurs des taxis, les clients,..[(4)]». C'est la raison pour laquelle certains refusaient même de transporter des Marocains avec qu'ils ne pouvaient pas frauder. Les Algériens souvent ne discutaient pas les prix.

Ce dynamisme de transport routier était une bonne opportunité pour les chauffeurs des taxis pour augmenter leurs recettes journalières. En effet, elles ont doublé, voire triplé ou quintuplé, comme nous raconte Houcine «...Au niveau des recettes, il y avait une grande différence. Avant 1988, mes recettes ne dépassaient pas 300 dhs, soit 30 €, mais pendant l'ouverture des frontières, elles ont augmenté énormément pour atteindre quelques fois 1 000 dhs, soit 100 €[(5)]». Cette augmentation a également touché le secteur du transport informel. Plusieurs personnes exerçaient cette activité d'une façon illégale, c'est dire sans autorisation, comme le cas de Salah : «J'étais au chômage. Avec l'ouverture des frontières et la hausse de

(1) Enquête personnelle, été 2005.
(2) La distance entre Ahfir et Oujda est de 37 km.
(3) Enquête personnelle, été 2005.
(4) Idem.
(5) Idem.

la demande qu'a connu le transport routier régional, j'ai acheté une voiture pour transporter les Algériens du poste frontalier d'Ahfir à Oujda sans autorisation. Quand les policiers, les gendarmes ou les douanes me contrôlaient, je leurs donnais 10 à 20 dhs pour me laisser passer. J'effectuais entre 4 à 6 voyages par jour avec une recette qui variait entre 500 et 700 dhs. Une chose courante et habituelle[(1)]».

Cette croissance du trafic routier n'a pas concerné que le Nord de l'Oriental marocain mais elle a touché tout le territoire national dans la mesure où certains touristes maghrébins allaient jusqu'aux villes touristiques marocaines telles que Fès, Marrakech, Agadir Essaouira… Avant l'ouverture des frontières, les voyages effectués par les grands taxis entre la région et les grandes villes marocaines comme Casablanca et Rabat étaient très rares et occasionnels. En revanche, ils sont devenus fréquents après l'ouverture des frontières, vu la hausse de la demande par la clientèle maghrébine, notamment algérienne.

La réouverture des frontières, suite au rétablissement des relations diplomatiques entre les deux pays, a eu des répercussions positives sur les principaux secteurs économiques du Nord de l'Oriental marocain. Elle a, en effet, entraîné la mobilité des personnes entre les deux pays et la sortie du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration du commerce du transport,… de la crise et le marasme qu'ils avaient connus pendant la période de rupture. Néanmoins, ces impacts n'ont pas concerné que le domaine économique mais ils ont également touché le secteur social. Quels sont donc les effets de cette réouverture sur le domaine social?

II) Les retombées sociales de la réouverture des frontières

La réouverture de la frontière entre le Maroc et l'Algérie en 1988 reste un événement particulier et inoubliable dans la mémoire des deux peuples, notamment les frontaliers. Car elle a eu des impacts sociaux positifs à savoir la baisse du chômage, l'amélioration du niveau de vie de plusieurs familles, les retrouvailles et la reprise des mariages entre les Marocains et les Algériens.

A) L'emploi, secteur animé pendant l'ouverture des frontières

L'ouverture des frontières et la libre circulation des biens et des personnes entre les pays de l'UMA ont créé une prospérité économique importante dans la région. Toutes les activités urbaines ont connu une hausse au niveau de la demande, ce qui a été évoqué précédemment. Cette situation a incité les hôteliers, les restaurateurs, les commerçants,… a embauché pour satisfaire et répondre à cette hausse de la demande. Un grand nombre de chômeurs ont, en effet, trouvé un travail dans les différents secteurs économiques, licites ou illicites, de la région. Ces secteurs employaient un nombre important d'une façon permanente et assuraient du travail non seulement pour les chômeurs, mais également pour d'autres catégories comme les fonctionnaires, les élèves, les étudiants qui, pendant leur temps libre s'occupaient à faire le change ou le commerce de produits importés de Melilla et de l'Algérie.

Cette situation a, en outre, permis aux nouveaux salariés ou employés de gagner leur vie d'une façon permanente, d'améliorer leur condition de vie et de s'intégrer dans la société. Plusieurs chômeurs se sont enrichis grâce à l'ouverture de la frontière, comme témoigne Rachid, commerçant à Ahfir «J'étais au chômage après mon échec au bac. Après l'ouverture des frontières, j'ai commencé à travailler comme «Sarraf» à Ahfir. J'ai bien gagné ma vie et

[(1)] Enquête personnelle, été 2005.

j'ai épargné une somme importante avec laquelle j'ai acheté un local au marché couvert (Ahfir) et j'ai acheté une voiture. Après la fermeture des frontières en 1994, j'ai arrêté le travail dans le marché de change parallèle et j'ai exploité le local pour vendre les produits de contrebande en provenance de Melilla et de l'Algérie. Actuellement, ma vie est stable : je me suis marié et j'ai deux enfants[1]». Le cas de Rachid représente un exemple concret des effets positifs de cette réouverture, mais il n'est pas unique dans la région. Plusieurs jeunes ont, en effet, profité de cet événement pour trouver un travail et améliorer leurs conditions de vie. Du coup, ils ne pensaient pas à l'émigration vers l'Europe pendant cette période.

B) Quand la politique interrompt les liens et les contacts sociaux et familiaux

1) Avant l'indépendance, les liens familiaux et sociaux étaient solides entre les deux peuples

La géographie et l'histoire communes des deux pays ont toujours favorisé des échanges et des contacts importants entre les populations marocaines et algériennes. Les liens familiaux, qui unissaient les tribus frontalières, constituent un élément qui plaide en faveur des rapports historiques existants entre les deux pays. Voinot, militaire français, rapportait dans ses écrits, à la fin du 19ème siècle, que les tribus installées de part et d'autre de la frontière s'échangeaient les produits des récoltes et selon les années envoyaient leurs troupeaux dans les pâturages situés au-delà de la frontière. Les Béni Ouassine, les Béni Boussaïd, les Traras et les Ouled Nhar du côté algérien, ainsi que les Ahl Angad, les Béni Snassen, les Béni Hamlil et les M'haia du côté marocain ont noué des liens économiques et familiaux qui révélaient une ancienne tradition d'échange entre les populations installées des deux côtés de la frontière (VOINOT, L., 1912). Par ailleurs, les mariages mixtes entre membres des tribus ou villes situées de part et d'autre de la frontière sont nombreux. La région orientale marocaine et l'Oranie ont aussi un parler commun (Cf. partie1, chap.1). Pendant la colonisation, une importante communauté algérienne s'établit dans l'Est marocain. Parallèlement, plusieurs marocains, notamment du Nord de l'Oriental, allaient travailler en Oranie. Plus tard, de nombreux quartiers périphériques d'Oran ainsi que de petits centres situés le long de corniche oranaise furent habités majoritairement par les Marocains et cela jusqu'au début des années soixante dix (CHAOUCHA. M., 1995). En revanche, durant la guerre de l'indépendance de l'Algérie, plusieurs quartiers dans les villes de l'Oriental marocain ont été habités par les réfugiés algériens.

Ces liens économiques, historiques et ethniques permettent de dire que la frontière politique algéro-marocaine ne coïncide pas avec une frontière sociale, linguistique et culturelle. Toutefois et après l'indépendance des deux pays, les relations politiques influent beaucoup sur ces relations sociales et ces liens familiaux entre les deux peuples, notamment la population frontalière.

2) Après l'indépendance, l'Algérie expulse les Marocains pour des raisons politiques

Depuis l'indépendance des deux pays, les ressortissants marocains ont été victimes de plusieurs occasions d'expulsion par les autorités algériennes en raison des différends politiques entre les deux pays. En effet, les Marocains ont été expulsé de l'Algérie en 1963, 1965, 1967, 1968 et 1975. Cependant, l'expulsion de 1975 était la plus importante et la plus dramatique. Ce phénomène a touché aussi les Tunisiens expulsés par la Lybie : 16 000

[1] Enquête personnelle, été 2005.

expulsés en 1976 et 35 000 en 1985 par la Libye suivi de la fermeture des frontières entre les deux pays (AZLOUK. R., 1995).

Avec l'avènement du problème du Sahara et la dégradation des relations politiques entre le Maroc et l'Algérie, les frontières ont été fermées et les autorités algériennes ont expulsé, en décembre 1975, plus de 45 000 ressortissants marocains. Cet événement a rompu les contacts et les liens familiaux et sociaux établis à travers l'histoire entre les deux peuples. Sans préavis, les Marocains sont sommés de quitter l'Algérie en laissant derrière eux familles, amis et biens. Ils n'ont eu comme bagages que les vêtements qu'ils portaient le jour de leur arrestation. Certains, hier patrons en Algérie, se retrouvaient au chômage. Des commerçants dépossédés de leurs biens cherchaient du travail. Des propriétaires de biens immobiliers étaient à la rue. Les expulsés marocains ont été cantonnés dans les campements au Sud-Ouest d'Oujda, dans l'enceinte de la foire et au stade municipal de la ville. Ils furent répartis par le ministre de l'intérieur entre plusieurs provinces, à savoir celle de Nador et de Berkane. Près de 6 500 d'entre eux se sont installés à Oujda[1] .

Néanmoins, les expulsions les plus douloureuses ont été celles des familles mixtes qui ont été dépecées selon une règle suivante : les enfants suivaient toujours le père. Lorsque ce dernier est marocain, il était expulsé avec les enfants considérés marocains au même titre que leur père. La mère restait en Algérie. Lorsque c'était la mère qui était marocaine, elle était expulsée seule. Par conséquent, des familles ont été ainsi séparées, déchirées, comme illustre le témoignage de Fatima, expulsée de l'Algérie et résidente à Ahfir actuellement : «C'était le jour de l'Aïd El Kbir (la fête du mouton), fête religieuse sacrée. Cinq agents en uniforme frappent à la porte. Mon mari, algérien, leur ouvre la porte. Ils lui demandent d'appeler sa femme. Sans attendre sa réponse, ils l'écartent avec force et commencent à fouiller les trois pièces de la maison. Ma mère est venue à Oran pour passer les fêtes avec nous. Sans dire un mot, ils nous prennent, toutes les deux par le bras, et nous embarquent. J'entends encore les hurlements de mon enfant âgé de deux ans. Comme je n'arrête pas de pleurer et de crier, ils me menacent de jeter ma mère par-dessus le véhicule si je ne me tais pas. Aux postes des frontières, les démarches administratives sont très lentes. Après une nuit d'attente, nous sommes, enfin, autorisées à entrer en territoire marocain[2]».

Un autre témoignage d'un expulsé, il s'appelle Mohamed, âgé de 65 ans et réside actuellement dans la commune d'Aghbal, province de Berkane : «Je me rappelle encore du jour de ce grand massacre. D'ailleurs, c'était le jour de l'Aïd El kebir. Ce jour-là, ils m'ont arrêté chez moi et m'ont sommé de les accompagner au poste de police après m'avoir assailli de coups. Nous sommes restés plusieurs jours dans des geôles secrètes, privés de visite et de nourriture, jusqu'à notre expulsion, intervenue le 18 décembre 1975. J'ai été dépouillé de tous mes biens, même ma femme, car elle était algérienne[3]».

Ces deux témoignages montrent l'ampleur de cet événement dont les deux peuples ont payé le prix. En effet, cette expulsion a provoqué la séparation et la déchirure familiales, la dépossession des biens, l'abandon du travail… et l'arrêt immédiat de contact entre les deux communautés. Cela a pesé lourd sur le contact et la visite entre les familles des deux côtés. Néanmoins, la normalisation des relations politiques et la réouverture des frontières ont permis la reprise de ce contact entre les deux peuples.

---

(1) CERED-Démographie régionale-province d'Oujda, 1988.
(2) Enquête personnelle, été 2005.
(3) Idem.

3) Les retrouvailles : la reprise des contacts familiaux entre les deux peuples après la réouverture des frontières

Après 12 ans d'interruption, le contact familial entre les Algériens et les Marocains est rétabli avec la réouverture de 1988. Dans la région, personne n'a oublié cette belle époque ou Algériens et Marocains franchissaient le poste frontalier en toute liberté. Un tampon sur le passeport suffit pour être au Maroc ou en Algérie. Les Algériens se rendaient au Maroc par milliers soit pour faire les affaires, soit pour le tourisme ou pour rendre visite aux proches, longtemps perdus à cause de cette rupture des relations entre Rabat et Alger. Les Marocains se rendaient également en Algérie, comme raconte un habitant d'Ahfir : «Il me suffisait de rouler en voiture ou de prendre le train pour être à Maghnia et rendre visite à mes cousins que j'avais perdus de vue depuis 1975, le jour où le gouvernement algérien a décidé d'expulser les ressortissants marocains[(1)]».

En effet, cette réouverture a donné une dimension plus profonde car la plupart des habitants des régions frontalières ont un parent, une famille de l'autre côté de la frontière en Algérie ou au Maroc. C'est le moment des grandes retrouvailles, des centaines de familles se rendaient de l'un ou de l'autre côté des deux pays. Cette réouverture, pour les familles des régions frontalières, était un moment inoubliable, plein de joies et de douleurs, comme racontait une femme le jour de la rencontre de sa famille : «Cela fait douze ans que l'on ne s'est pas vus. Les gosses n'ont jamais connu leur grand-père maternel. Ils ne connaîtront pas leur grand-mère. Elle est décédée voilà deux années déjà. Aujourd'hui, on est enfin réunis[(2)] ». Un autre témoignage, le jour de la réouverture «… parce que rien ne nous sépare en fait, le sang, la langue, l'histoire, la religion, nous avons toutes ces choses-là en commun. Nous les avons toujours en commun[(3)] ». De son côté, Driss, né en 1971 et fils d'un père algérien et mère marocaine, témoigne le jour de la réouverture et la rencontre avec son père «Depuis la fermeture des frontières en 1975 et notre expulsion de l'Algérie : moi, mon frère aîné et ma mère, nous n'avons pas vu mon père. Le jour de la réouverture, je suis entré en Algérie pour voir mon père qui habite Maghnia. C'était un moment de retrouvaille inoubliable, plein de joie et d'émotion. La mauvaise nouvelle est que mon père s'est remarié[(4)]».

Cette réouverture a permis effectivement à plusieurs familles déchirées entre les deux côtés de la frontière de se retrouver et de renouer le contact perdu depuis 1975. En effet, les liens ethniques sont devenus de plus en plus solides avec la réouverture de la frontière et l'augmentation des mariages entre les deux populations frontalières. Ainsi les membres de la même famille se trouvent-ils installés de part et d'autres de la frontière.

C) L'ouverture des frontières a facilité l'émigration à l'étranger via l'Algérie

Avec l'ouverture, le nombre des transfrontaliers a connu une croissance rapide et considérable, comme nous l'avons indiqué. Cela a permis aux deux populations de renouer le contact. Pour plusieurs personnes, ce contact a abouti à des mariages mixtes. Plusieurs mariages ont été effectués dans la région, notamment entre des jeunes du Nord de l'Oriental et des jeunes filles émigrées afin de s'installer en Europe par le biais du regroupement familial, comme le cas d'Ahmed «Après 3 ans à la fac d'Oujda sans résultats, j'ai abandonné mes études. En 1990, j'ai profité de l'ouverture des frontières pour aller avec ma mère en Algérie

---

(1) Enquête personnelle, été 2005.
(2) Revue Kalima «Algérie-Maroc : retrouvailles aux frontières », n° 28 du septembre 1988.
(3) Idem.
(4) Enquête personnelle, été 2005.

(Oran) pour rendre visite à ma tente et demander la main de sa fille, française d'origine algérienne. Après un mois, nous nous sommes mariés à Ahfir (Maroc). Ma femme m'a envoyé les papiers pour solliciter le visa d'entrer en France par le biais du regroupement familial. Après ix mois, j'ai eu mon visa et j'ai rejoint ma femme au Havre en France. Actuellement, je travaille dans une grande surface et j'ai 4 enfants[1]».

Une autre méthode utilisée par les Marocains pour émigrer à l'étranger via l'Algérie. Plusieurs personnes du Nord de l'Oriental ont traversé la frontière pour demander des visas auprès des divers services consulaires européens implantés en Algérie car il y avait des facilités pour les avoir par rapport au Maroc. Un nombre un important a, en effet, obtenu son visa auprès de ces consulats, comme le cas de Rachid «Le service consulaire de France à Oujda a refusé deux fois, 1989 et 1990, de m'octroyer un visa touristique. J'ai appris que le service consulaire de France à Alger délivre des visas facilement. En 1991, je suis allé à Alger pour déposer ma demande auprès de consulat français. Après 5 jours, j'ai eu mon visa. La plupart des demandeurs étaient des Marocains, notamment du Nord de l'Oriental[2]».

L'ouverture de la frontière a donc été comme une nouvelle porte pour émigrer à l'étranger. Elle a permis aux habitants du Nord de l'Oriental en particulier et aux Marocains en général de se marier avec des Algériennes d'origine européennes et de solliciter des visas auprès des services consulaires européens installés en Algérie.

III) Les répercussions spatiales de la réouverture des frontières

Cela a été dit, l'arrivée en masse des touristes maghrébins dans la région a produit une hausse de la demande. Mais l'insuffisance de la capacité d'hébergement au niveau régional n'a pas pu satisfaire et réponde au besoin de la nouvelle clientèle. Cette situation a incité les investisseurs à construire, à renouveler et à agrandir des hôtels, les cafés, les restaurants pour s'adapter à une clientèle qui se déplace en famille, surtout les week-ends et les vacances scolaires. Plusieurs hôtels, cafés, restaurants,… ont, par conséquent, vu le jour après l'ouverture des frontières maroco-algériennes.

Avec l'ouverture de la frontière et l'animation commerciale, plusieurs centres et marchés commerciaux ont été construits dans le Nord de l'Oriental marocain tels que : Marché couvert et Maghreb Al-Arab à Nador, Complexe «Al-Massira» à Berkane et Marché couvert à Ahfir. Certains souks ont été renouvelés et élargis pour s'adapter à la nouvelle clientèle étrangère et la hausse de la demande. La région a, également, connu la création du «*Souk El-Hijara*» sur la frontière algéro-marocaine, proche de la ville d'Ahfir.

Vu l'importance du flux touristique, le poste frontalier d'Ahfir a connu plusieurs aménagements pour répondre aux besoins et à accueillir les touristes dans de bonnes conditions. Par ailleurs, la route, qui relie le poste frontalier et le centre ville, a été également le théâtre des travaux d'aménagement tels que l'élargissement des routes, le renforcement du goudron et d'éclairage, l'installation des panneaux de signalisation,…

Les bénéfices obtenus grâce à cette ouverture ont été investis dans la construction et la rénovation des maisons, dans l'achat des lots, des boutiques, des restaurants, des hôtels,…

---

(1) Enquête personnelle, été 2005.
(2) Idem.

VI) Cette réouverture n'avait-elle que des conséquences positives ?

Certes cette ouverture avait des effets positifs sur la région, mais elle avait aussi des inconvénients.

Parmi les problèmes dont se plaignaient les habitants, nous citons l'inflation, provoquée par la demande accrue de certains produits, parallèlement au développement de la spéculation de la part de commerçants qui se sont enrichis. La tendance inflationniste a concerné les produits de consommation et les articles d'équipement. Par exemple, le prix des bananes augmentait et baissait en fonction de nombre d'entrées des Algériens. Quand le nombre d'entrées des Algériens augmentait en période d'affluence, notamment le week-end, les vacances scolaires et les fêtes religieuses ou nationales, le prix de la banane montait pour atteindre 15 dhs. En revanche, quand leur nombre diminuait, le prix de la banane baissait jusqu'à 9dhs le kilogramme. Il faut ajouter que la banane était le fruit le plus demandé par les Algériens en raison de sa rareté en Algérie.

La hausse de la demande a, par ailleurs, provoqué la rareté de certains produits, notamment dans les secteurs alimentaires, comme raconte cet habitant de la région «Pendant la période de la réouverture de la frontière, pour faire les courses, il fallait arriver au supermarché dès huit heures du matin. Une demi-heure plus tard, les rayons étaient vides, dévastés. Les Algériens avaient tout emporté[(1)]».

L'abondance de la clientèle étrangère a entraîné un accueil moins attentif des opérateurs économiques de la région pour la clientèle locale et nationale. En effet, plusieurs commerçants, par exemple, refusaient d'échanger ou de vendre à la clientèle locale à cause du marchandage ou peut-être ils ne pouvaient pas la tromper (augmentation des prix, vente une mauvaise qualité, mensonge sur la qualité des produits,..), comme nous raconte ce commerçant d'habillement à Nador «Pendant la réouverture des frontières, je n'avais pas le problème de la clientèle car j'avais une clientèle étrangère importante, notamment algérienne. Je refusais souvent les transactions avec la clientèle marocaine en augmentant les prix ou en leur disant que c'est une mauvaise qualité pour les faire partir sans me casser la tête. Les clients locaux marchandaient beaucoup et ils pensaient qu'on les arnaquait. En revanche, la clientèle algérienne ne marchandait pas et elle achetait des grandes quantités. Du coup, je préférais la clientèle algérienne que nationale[(2)]».

Autre problème que la région a connu est celui de la circulation. Elle se manifestait surtout dans les centres villes et les grands boulevards par des embouteillages, des problèmes de stationnement et des collisions entre véhicules,… C'est la raison pour laquelle les autorités marocaines ont décrété une loi qui obligeait les voitures algériennes de payer 150 dh comme assurance pour entrer au Maroc.

Enfin, il faut ajouter les nuisances et la pollution urbaine dans les grandes villes comme Nador et Berkane, du fait de la circulation automobile, des déchets laissés par les marchants ambulants, des cartons et sachets d'emballage d'articles vendus,…

Malgré les effets négatifs de l'ouverture des frontières et l'arrivée en masse des Algériens, les avantages restent plus importants et significatifs. Elle a entraîné la réanimation

---

(1) Jeune Afrique du 2 au 8 novembre 1999, n° 2025.
(2) Enquête personnelle, été 2005.

de la majorité des secteurs économiques, la relance des relations politiques entre le Maroc et l'Algérie en particulier et entre les pays de l'UMA en général et la reprise des relations sociales entre le peuple maghrébin rompu depuis longtemps.

Conclusion du deuxième chapitre

Le Nord de l'Oriental marocain a bénéficié de la normalisation des relations politiques et la réouverture des frontières maroco-algériennes entre 1988 et 1994, dont la frontière n'est plus perçue comme une barrière séparant les deux pays, mais comme un point de passage sans contrôle. La région a connu son âge d'or durant cette période. Elle a profité des flux des touristes maghrébins dont le nombre a franchi la barre d'un million (1 060 637 personnes) en 1991 via le poste frontalier d'Ahfir. Ces flux ont eu des retombées positives sur les activités économiques, sociales et spatiales : animation du tourisme, essor de l'activité commerciale et des services, baisse du chômage et des dépenses des ménages, reprise des contacts familiaux qui étaient rompus à cause des problèmes politiques, construction d'hôtels et de centres commerciaux. Cependant cette situation a été de courte durée. En août 1994, les relations entre les deux pays se sont détériorées à nouveau suite à un attentat à Marrakech par des jeunes Français d'origine algérienne et marocaine. Cette détérioration a conduit à la refermeture de la frontière maroco-algérienne. Les conséquences sont significatives sur la vie économique et sociale de la région, thème abordé dans le troisième chapitre.

Troisième chapitre : Les conséquences de la dernière fermeture des frontières (1994) maroco-algériennes sur le Nord de l'Oriental marocain

La réouverture des frontières n'a duré que 6 ans (1988-1994) pour qu'elle se ferme une autre fois en raison de plusieurs facteurs (Cf. chap1. Partie3). Le Nord de l'Oriental marocain, comme région frontalière, est certainement la région du Maroc la plus concernée par cet événement. Encore une fois, la région va subir les conséquences de la fragilité des relations politiques entre le Maroc et l'Algérie. La dynamique connue pendant l'ouverture va être interrompue. Quelles sont donc les répercussions économiques de cette refermeture des frontières sur la région ?

I) Les retombées économiques de la refermeture des frontières sur la région

La détérioration des relations diplomatiques entre le Maroc et l'Algérie a entraîné encore une fois la fermeture des frontières qui a paralysé considérablement le dynamisme du secteur économique qu'a connu le Nord de l'Oriental pendant la réouverture de 1988. Un ralentissement a touché les activités urbaines. L'arrêt des flux touristiques maghrébins a porté un coup dur au commerce, à la restauration, à l'hôtellerie, au transport,...

A) Les répercussions de la fermeture des frontières sur le tourisme

L'impact de cette refermeture était plus dur sur le secteur touristique du Nord de l'Oriental. Les flux touristiques transitant par le poste frontière d'Ahfir ont connu un arrêt brutal, plusieurs établissements hôteliers ont fermé et le nombre des nuitées a baissé énormément. Cette situation a incité les patrons de ces établissements à licencier une grande partie de leurs employés.

1) Le trafic transfrontalier : un arrêt total des flux touristiques transitant par le poste frontalier d'Ahfir

Dès la réouverture de la frontière en juin 1988, le mouvement des touristes transitant par le poste frontalier d'Ahfir vers le Nord de l'Oriental en particulier et le Maroc en général connut une croissance rapide. Néanmoins, sa refermeture en août 1994 a provoqué l'arrêt du flux touristique, comme l'illustre le tableau n° 131.

Tableau n° 131 : Evolution des passages par le poste frontalier d'Ahfir entre 1992 à 1995

	Arrivées	**Départs**	**Total**
1992	450 011	407 455	**857 466**
1993	430 311	425 209	**855 520**
1994	332 404	328 250	**660 654**
1995	-	-	**-**

Source : Centre de Douane d'Ahfir, 1995

Après une ouverture des frontières, qui n'a duré que 6 ans, où le nombre des touristes en provenance des pays du Maghreb, notamment d'Algérie, a enregistré une augmentation considérable, ce flux a connu un arrêt brutal à cause de la fermeture de la frontière terrestre en août 1994. Le nombre total des touristes, qui ont franchi le poste frontalier d'Ahfir, a été estimé à 857 466 personnes en 1992 et à 855 520 personnes en 1993. Mais la fermeture de la frontière terrestre a mis fin à ce flux touristique. En conséquence, le nombre a connu une

régression en 1994, l'année de la fermeture. Il n'a pas dépassé 660 654 personnes (ce nombre a été enregistré seulement pendant la période de l'ouverture de la frontière). Par contre, au cours de l'année 1995, on a enregistré un arrêt touristique absolu. Aucune personne n'a franchi le poste frontalier d'Ahfir (Photo 62).

La refermeture des frontières terrestres a causé la baisse du nombre des touristes maghrébins dans la région, malgré l'ouverture des frontières aériennes entre les deux pays, comme l'illustre le tableau n° 132.

Tableau n° 132 : L'évolution du nombre et du pourcentage des arrivées maghrébins dans la province de Nador durant le premier semestre de 1994 et 1995

	1er semestre 94		**1er semestre 95**		**Variation**	
	Arrivées	**%**	**Arrivées**	**%**	**Nombre**	**%**
Maghrébins	30 040	48	361	0,9	-29 679	-98,8
Total	62 572	100	38 743	100	-23 829	-38

Source : Délégation Provinciale du Tourisme de Nador, 2003

Le tableau n° 132 montre la baisse importante du nombre des arrivées maghrébines enregistrées dans la province de Nador. En effet, ce nombre est passé de 30 040 au 1er semestre de 1994 à 361 Maghrébins au 1er semestre de 1995, avec une variation de -98,8%. La baisse des arrivées des Maghrébins a eu une influence notable sur le nombre total des arrivées dans la province de Nador. Il est passé de 62 572 au 1er semestre de 1994 à 38 743 arrivées au 1er semestre de 1995, avec une variation de -38%. Cela confirme bien que les Maghrébins constituaient la majorité des touristes pour la région.
Après cette fermeture, un certain nombre d'Algériens se sont tournés vers la Libye et la Tunisie pour le tourisme et l'achat des produits d'origines italienne et maltaise. Ces pays leur offrent des facilités d'accès, une carte d'identité suffit.

Cette baisse importante des touristes maghrébins a eu des impacts négatifs sur le secteur de l'hôtellerie dans la région.

2) Le nombre de nuitées a chuté d'une façon considérable

L'arrêt du flux touristique maghrébin a provoqué des effets négatifs directs sur le nombre des nuitées dans les hôtels de la région. Le boom hôtelier réalisé au cours de la dernière ouverture de la frontière a connu une chute concernant le nombre de nuitées réalisées dans les hôtels du Nord de l'Oriental marocain, comme le montre le tableau n° 133.

Tableau n° 133 : Evolution du marché maghrébin dans les hôtels classés et non classés de Nador entre 1991 et 1996

Année	**Nuitées totales**	**Nuitées réalisées par les Maghrébins**	**%**
1991	295 600	218 068	73,8
1993	194 139	103 248	53,2
1994	162 720	48 490	29,8
1996	115 283	2 007	1,7

Source : Délégation Régionale du Tourisme de Nador, 2001

Les données du tableau n° 131 mettent en valeur la chute considérable du nombre des nuitées réalisées dans la province de Nador après la refermeture des frontières terrestres et l'instauration du visa entre le Maroc et l'Algérie. Le nombre est passé de 295 600 nuitées en

1991 à 162 720 nuitées en 1994 et à 115 283 nuitées en 1996. Cette baisse est due à l'arrêt du tourisme maghrébin. La contribution maghrébine a, en effet, diminué d'une manière importante après la refermeture. Le nombre des nuitées réalisées par les Maghrébins dans les hôtels de la province de Nador a diminué, il est passé de 218 068 nuitées (73,8%) en 1991 à 2 007 nuitées (1,7%) seulement en 1996. La diminution du nombre de nuitées réalisées dans la province de Nador est expliquée par l'absence de la clientèle algérienne après la fermeture des frontières et l'instauration du visa sur les Algériens par le Maroc, comme l'illustre le tableau n° 134.

Tableau n° 134 : Evolution du nombre des touristes algériens ayant séjourné dans la Wilaya d'Oujda au cours des années 1992 à 1998

	Total du nombre des nuitées	**Nombre des nuitées réalisées par les Algériens**	**% des Algériens**
1992	215 730	156 588	72,58
1993	200 738	138 977	69,23
1994	152 613	79 677	52,20
1995	57 039	508	0,89
1996	55 994	204	0,36
1997	56 414	185	0,32
1998	55 865	374	0,66

Source: Délégation Régionale du Tourisme d'Oujda, 2001

Comme le montre le tableau n° 134, les touristes algériens ont réalisé la majorité des nuitées dans la Wilaya d'Oujda durant la période de l'ouverture. Ils y ont réalisé 72,58% des nuitées. Cependant, après la fermeture, leur contribution a diminué d'une manière considérable. Par exemple, en 1997, ils ont réalisé seulement 0,32% des nuitées. Par ailleurs, cette baisse des nuitées réalisées par les Algériens a été suivie par un arrêt total du flux touristique. Cela signifie incontestablement que les touristes algériens constituaient la base de la clientèle des hôtels de la Wilaya d'Oujda.

Le nombre de nuitées réalisées par les hôtels de la région est lié étroitement aux frontières de l'Est. La majorité de la clientèle est d'origine maghrébine, notamment algérienne. Néanmoins, cette clientèle n'est pas stable. Elle est marquée par de sérieuses fluctuations puisqu'elle est dépendante de la conjoncture politique entre le Maroc et l'Algérie. En effet, le nombre des nuitées augmente avec l'ouverture des frontières et l'entrée des Algériens et il baisse avec la fermeture.

Cette baisse du nombre de la clientèle a également provoqué une régression importante au niveau des recettes enregistrées par les hôtels, comme le montre le tableau n° 135.

Tableau n° 135 : Evolution des recettes journalières des hôtels pendant l'ouverture et la fermeture de la frontière(en dh)

	Pendant l'ouverture	**Pendant la fermeture**
Hôtels classés	2 000-3 000	1 000-1 500
Hôtels non classés	1 000-1 500	200- 300

Source: Enquête personnelle[1] : été 2005

[1] Cette enquête concerne 20 hôtels dont 10 classés et 10 non classés.

D'après cette enquête de terrain, nous constatons que les recettes des hôtels ont beaucoup baissé. Pour les hôtels classés, les recettes journalières ont régressé de (2 000-3 000) dirhams pendant l'ouverture pour passer à 1 000-1 500 dirhams pendant la fermeture. La même situation a été enregistrée pour les hôtels non classés. Leurs recettes journalières ont diminué largement entre les deux périodes de 1 000-1 500 à 200-300dirhams. Devant cette crise en raison de la rareté de la clientèle, les hôtels ont baissé le tarif des nuitées pour couvrir un peu les dépenses. Par exemple, selon notre enquête, les tarifs ont baissé de plus de 50%, notamment dans les hôtels non classés.

La crise du domaine touristique a engendré la baisse de la valeur des hôtels. Selon un courtier, le prix des hôtels ont baissé, après la refermeture des frontières maroco-algériènnes, de 30 à 50% en fonction de la catégorie (classés, non classés), la situation géographique et l'état de (neuf, renové,...) des hôtels.

Devant cette situation, l'augmentation des dépenses et la baisse des recettes, beaucoup d'hôtels ont fermé leurs portes en attendant la réouverture de la frontière et le retour des touristes maghrébins.

3) La diminution du nombre d'hôtels et la déception des investisseurs

Lors de la réouverture de la frontière, les hôtels du Nord de l'Oriental marocain n'ont pas pu satisfaire la demande des touristes maghrébins, cela a été dit. Cette situation a poussé les entrepreneurs à investir dans le domaine de l'hôtellerie. En effet, le nombre des hôtels (classés et non classés) a connu une progression notable. Toutefois, la détérioration des relations entre les deux pays et la fermeture terrestre de la frontière a interrompu ces investissements. Ainsi le nombre des établissements a-t-il baissé à cause de la fermeture de certains hôtels, comme le montre le tableau n° 136.

Tableau n° 136 : Evolution de la capacité d'hébergement classée à Nador entre 1994 et 1997

Année	Hôtels	Chambres	Lits
1994	13	463	838
1996	14	502	916
1997[(1)]	13	484	889

Source : Délégation Régionale du Tourisme de Nador, 2001

Après la fermeture, le nombre des hôtels classés a connu une légère baisse à Nador. En effet, leur nombre est passé de 14 unités en 1996 à 13 unités en 1997. De son côté, le nombre de chambres et de lits ont diminué. Pour les chambres, leur nombre est passé de 502 à 484 chambres, pendant que le nombre des lits a baissé de 916 à 889 lits pendant la même période. Par ailleurs, il y avait un seul hôtel dans la ville d'Ahfir, «Hôtel Nafoura», qui a été inauguré le 11 août 1992, année pendant laquelle la frontière était ouverte. Il fut créé surtout pour accueillir les touristes algériens. Il est parmi les hôtels classés avec deux étoiles, composé de 4 étages, il contient 24 lits et un parking souterrain. Après la fermeture des frontières, l'hôtel a été fermé en raison de la rareté des clients.

La crise du secteur touristique n'a pas touché seulement le Nord de l'Oriental, mais aussi les autres régions. Par exemple, le nombre des hôtels a baissé énormément à Oujda, comme le montre le tableau n° 137.

[(1)] Fermeture de l'hôtel Khalid.

Tableau n° 137 : Evolution du nombre des hôtels à Oujda de 1989 à 1999

	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Classés	13	13	16	18	20	19	20	20	20	20	19
non classés	47	47	60	63	67	68	68	68	48	44	44
Total	60	60	76	81	87	87	88	88	68	64	63

Source: Délégation Régionale du Tourisme d'Oujda, 2000

Après une croissance significative durant l'ouverture des frontières, le nombre des hôtels à Oujda a connu une baisse immédiate causée par la refermeture. De nombreux hôtels ont fermé. Leur nombre est passé de 87 en 1994 à 63 unités en 1999. Cette baisse a touché les hôtels non classés en particulier car ils sont les plus fréquentés par la clientèle algérienne. Leur nombre est passé de 68 en 1994 à 44 hôtels en 1999.

Devant cette crise, certains hôteliers louent les chambres à des étudiants de l'Université d'Oujda et de Nador. À Ahfir, le seul hôtel qui existait pendant l'ouverture a été transformé en café et salle de jeux. D'autres se sont transformés en maisons closes pour payer les charges, disent les hôteliers.

La fermeture des frontières et la rareté des touristes ont eu un effet négatif sur l'emploi dans l'hôtellerie. De nombreux propriétaires ont licencié ou diminué leurs effectifs.

Tableau n° 138 : Evolution de la main-d'œuvre dans l'hôtellerie au Nord de l'Oriental

	pendant l'ouverture	pendant la fermeture
Hôtels classés	230	148
Hôtels non classés	40	24
Total	270	172

Source : Enquête personnelle : été 2005

D'après notre enquête, on a constaté la baisse des effectifs dans les hôtels. Pendant l'ouverture de la frontière, les 20 hôtels (10 classés et 10 non classés) enquêtés embauchaient 270 employeurs. En revanche, après la fermeture, le nombre a diminué jusqu'à 172 personnes (98 employés ont été licenciés). Cela a conduit à l'augmentation du taux de chômage dans la région et l'incitation des jeunes à penser à l'émigration légale ou clandestine.

4) La restauration : quel y est l'impact de la refermeture des frontières ?

L'essor de la restauration dans la région n'a pas duré longtemps. Avec l'arrêt du mouvement touristique transfrontalier, le secteur connaît une crise importante. En effet, la fermeture des frontières terrestres a causé une chute brutale de l'activité de la restauration au Nord de l'Oriental marocain.

Après une enquête orale menée auprès de quelques restaurants de la ville, ils nous ont affirmé qu'ils souffraient beaucoup des conséquences de la détérioration des relations maroco-algériennes. Leurs revenus journaliers ont baissé de plus de 50%. Le témoignage d'Ahmed, restaurateur à Nador, confirme cette situation : «La période d'ouverture des frontières était un moment très positif au niveau des recettes. Ces dernières ont connu une baisse importante immédiatement après la disparition des touristes algériens. Pendant cette ouverture, mes recettes journalières oscillaient entre 1 200 et 1 000 dhs. En revanche, elles ne dépassent pas

700 dhs actuellement même dans la haute saison (l'été). Avec cette recette, je n'arrive pas à couvrir mes charges administratives et les besoins quotidien de ma famille[1]».

Dans ce sens, beaucoup d'entre eux pensent changer d'activité ou fermer le local. Néanmoins, il y a un grand nombre de restaurants qui ont fermé et licencié leur personnel immédiatement après la refemeture de la frontière. En revanche, ceux qui restent ouverts ont licencié presque la moitié de leur effectif. Actuellement, ils ne travaillent qu'avec la clientèle locale, régionale ou les touristes nationaux qui viennent pendant les vacances scolaires et les jours fériés pour acheter les marchandises de la contrebande, soit espagnoles ou algériennes. Par ailleurs, ils accueillent les hommes d'affaires, qu'ils soient nationaux ou étrangers, et une minorité de touristes venue des pays arabes ou européens (France, Espagne notamment). Ces services sont concurrencés par la restauration rapide et ambulante (Sandwichs) car elle pratique un prix intéressant par rapport au niveau vie des habitants de la région. En outre, elle se concentre aux centres-villes du Nord de l'Oriental marocain, les lieux les plus fréquentée par la population locale et étrangère et elle est exonérée des charges administratives (les impôts).

En conclusion, il ressort que le tourisme dans la région est une activité de transit, incertaine et tributaire des vicissitudes qui peuvent influer sur l'ouverture et la fermeture des frontières, notamment avec l'Algérie. La période d'ouverture des frontières engendre des flux touristiques qui influent surtout dans le sens Algérie-Maroc, créant un essor et un dynamise du secteur du tourisme. En revanche, la période de fermeture se traduit par des répercussions négatives sur le tourisme dans la région : l'arrêt des flux touristiques et l'effondrement de l'activité de l'hôtellerie et de restauration (diminution de nuitées, fermeture des hôtels et des restaurants,..). Devant cette entrave, le tourisme régional reste, actuellement, un secteur insignifiant. Il se limite aux visiteurs nationaux attirés par les produits contrebandiers et quelques Européens, notamment les Espagnols. Le tourisme était, jusqu'à alors, un secteur délaissé en dépit des atouts naturels, historiques, culturels…qui en font sans nul conteste une région touristique promise à un bel avenir si les volontés se mobilisent dans ce but. Sachant que la région possède une masse monétaire considérable. Cette manne financière est un atout pour développer l'investissement régional.

B) Le marasme de l'activité commerciale

La refermeture des frontières entre le Maroc et l'Algérie a affecté l'activité commerciale dans le Nord de l'Oriental. Elle connaît actuellement une sclérose notable, notamment dans le secteur commercial. Le volume des ventes des commerçants a sensiblement baissé, en particulier dans les artères commerciales qui étaient les plus fréquentées par la clientèle algérienne. La fermeture a également touché les échanges officiels entre les deux pays. Leur volume connaît une baisse régulière depuis la détérioration des relations politiques.

1) Les échanges officiels ont été affectés par la refermeture

Les échanges commerciaux entre le Maroc et l'Algérie étaient déjà modeste et limités. Cependant, la détérioration des relations politiques et la fermerture des frontières en 1994 ont aggravé la situation. En effet, le volume des échanges baissait d'une façon régulière depuis cet événement, comme l'illustre le tableau n° 139.

[1] Enquête personnelle, été 2005.

Tableau n° 139 : Evolution des échanges entre le Maroc et l'Algérie de 1994 à 1998

	1994	1995	1996	1997	1998
Importations en milliers dh	1 094	949	891	1 097	737
Exportations en milliers dh	888	477	309	32	103
Total	1 982	1 426	1 200	1 129	840

Source : Annuaire Statistique du Maroc, 1998

Graphique n° 14

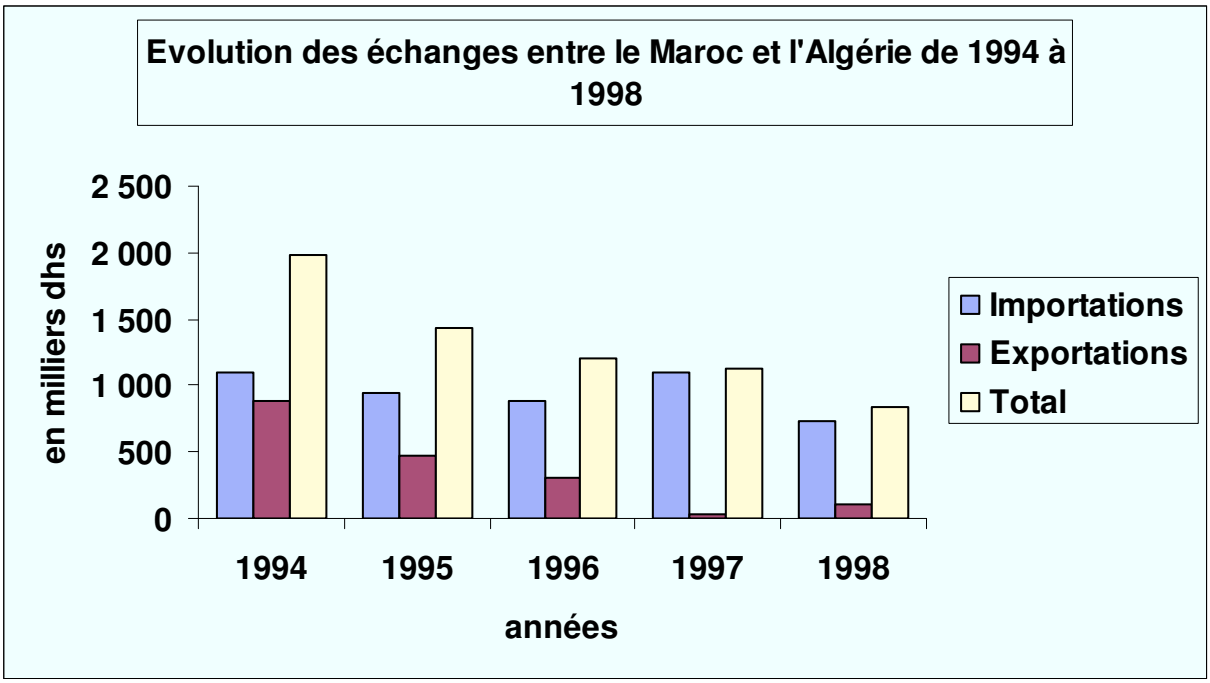

D'après le tableau n° 139, les échanges commerciaux entre les deux pays ont été affectés par les conséquences de la refermeture de la frontière. Leur volume a, en effet, connu une baisse sensible et régulière. En 1994, le total des échanges a enregistré 1 982 milliers de dirhams. Dans l'année suivante, il est estimé à 1 426 milliers de dirhams, puis 1 200 milliers de dirhams en 1996 et 840 milliers de dirhams en 1998. Avec la fermeture des voies terrestres, les échanges officiels se font soit par voie maritime via les ports de Béni Nsar et de Casablanca, soit par voie aérienne via l'aéroport de Casablanca seulement.

Quant à l'analyse sectorielle, les échanges entre le Maroc et l'Algérie ont des caractéristiques diverses selon le pays. Les produits exportés par l'Algérie vers le Maroc sont largement dominés par les produits énergétiques dont la part dans le commerce zonal ne cesse de s'accroître. En dehors des hydrocarbures, l'échange devient pratiquement insignifiant, comme le montre le graphique n° 15.

Graphique n° 15 : La structure des échanges commerciaux entre le Maroc et l'Algérie en 2002

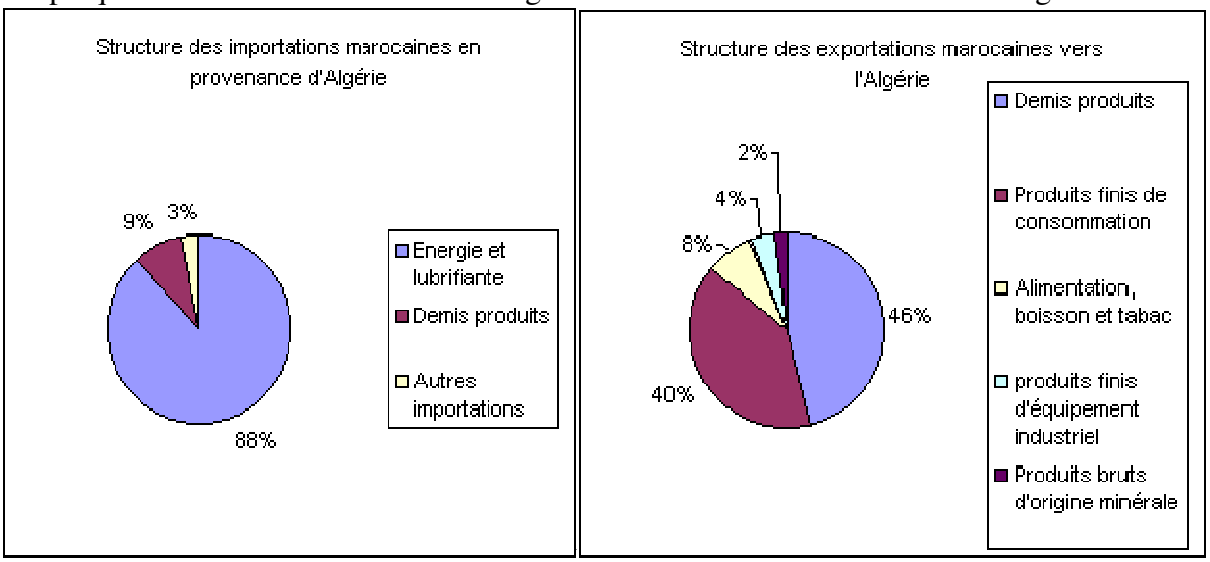

Au niveau des importations, les produits énergétiques et les lubrifiants représentent, à eux seuls, presque les 86% des importations marocaines d'Algérie. Les demi-produits arrivent en 2ème position, avec une moyenne de 9% des ventes algériennes au Maroc, et le reste, soit quelque 2 à 3%, est constitué de produits finis d'équipement industriel ou de consommation. Quant aux exportations, deux catégories de produits dominent largement la structure des ventes marocaines à l'Algérie. Il s'agit des demi-produits avec 46% et les produits finis de consommation avec quelque 40% de l'ensemble des exportations marocaines vers l'Algérie et le reste est constitué de produits d'alimentation (boisson et tabac), de produits finis d'équipement industriel et de produits bruts d'origine minière.

En dépit de cette prédominance, les produits énergétiques exportés par l'Algérie vers le Maroc ne constituent qu'une part trop faible de l'ensemble des exportations algériennes. Selon l'Office des Changes marocain, entre 1990 et 2000, les produits énergétiques d'Algérie n'ont représenté, en moyenne annuelle, que 5% des importations marocaines de ces produits et seulement 0,5% des exportations totales algériennes. Durant la même période, les ventes de produits, pour lesquels le Maroc dispose d'un avantage comparatif, sont faiblement présentes sur le marché algérien. Il s'agit en particulier des produits agro-alimentaires dont les exportations marocaines ne représentent que 0.6% et 0.3% des importations globales algériennes de produits agro-alimentaires. La part du Maroc au textile et habillement n'est que de 0.9% des importations algériennes du textile, soit 0,3% seulement des exportations globales marocaines du textile. L'essentiel de celles-ci provient de la Turquie et de la Chine. De même, les exportations marocaines de produits chimiques vers l'Algérie ne constituent en moyenne que 0.8% et 2.8% des importations totales de l'Algérie de ces mêmes produits. Cela montre que les échanges marroco-algériens restent très faibles, malgré la situation de voisinage, et connaissent une évolution irrégulière au gré du contexte politique entre les deux pays. Ils ne reflètent guère les potentialités dont recèlent les économies des deux pays. En revanche, la grande partie de leur commerce extérieur est dominée par l'Union Européenne.

De toute façon, la valeur des échanges officiels entre les deux pays était déjà modeste et ne s'est jamais développée même avec la normalisation des relations politiques et la réouverture des frontières. En revanche, cette fermeture a eu des impacts négatifs sur l'activité commerciale du Nord de l'Oriental marocain en raison de sa situation frontalière.

2) La refermeture de la frontière a porté un coup dur au commerce régional

La normalisation des relations diplomatiques maroco-algériennes a entraîné la réouverture de la frontière en juin 1988. Cet événement avait des effets très positifs sur le commerce. En effet, l'afflux massif des touristes algériens, qui avaient visité la région, a entraîné une animation inhabituelle dans les marchés et les souks locaux. Néanmoins, cette situation avantageuse a duré jusqu'à la fin d'août 1994, où la tension entre Rabat et Alger a gelé l'activité commerciale dans le Nord de l'Oriental marocain.

a) Le volume des ventes des commerçants a sensiblement baissé

Immédiatement après la fermeture, l'activité commerciale a été touchée inexorablement par une crise inattendue. En effet, le volume des ventes des commerçants a sensiblement baissé, notamment dans les artères commerciales qui étaient les plus fréquentées par la clientèle algérienne, notamment les artères commerciales à Nador (le complexe commercial municipal, Ouled Minoun et Al-Maghreb Al-Arabi), à Berkane (Souk Melilla), à Ahfir (boulevard Hassan II et le marché couvert). Dans ce contexte, un commerçant a déclaré «Pendant l'ouverture des frontières, je faisais 4 000 dirhams de chiffres d'affaires quotidiennement. Après la fermeture, je dépassais pas 900 dirhams[1] ». Et selon une enquête réalisée en 1998 par la Chambre de Commerce, d'Industrie et des Services de la Wilaya d'Oujda, 84% des commerçants ont affirmé la faiblesse de leur activité, 14% ont formulé que leur activité était moyenne alors qu'elle prospérait pour seulement 2% des commerçants. Selon notre enquête[2], tous les commerçants questionnés enregistraient des ventes quotidiennes qui dépassaient 1 000 dhs pendant l'ouverture de la frontière : 60% d'entre eux réalisaient un chiffre d'affaires journalier entre 1 000 et 5 000 dhs et 40% des commerçants faisaient plus de 5 000 dhs. Pourtant, actuellement (fermeture), 70% des commerçants interrogés affirment que leur chiffre de vente ne dépasse pas 1 000 dhs, 30% seulement réalisent un chiffre entre 1 000 et 5 000 dhs et aucun d'entre eux ne fait plus de 5 000 dhs. La dégradation du volume de ventes a contribué à la baisse d'approvisionnement en marchandises et des capitaux.

b) La régression de l'approvisionnement en marchandises et des capitaux des commerçant

Avec la baisse du volume des ventes, la demande de marchandises effectuée par les commerçants a connu une baisse considérable. Pendant l'ouverture de la frontière et avec la hausse du volume des ventes, la demande en marchandises s'est décuplée. En revanche, dans le cas contraire, la demande des marchandises a aussitôt régressé. Au Souk Ouled Mimoun à Nador, un commerçant spécialisé dans les couvertures de Melilla nous a déclaré qu'avant la fermeture des frontières, il faisait ses approvisionnements à une valeur de 150 000 dhs par semaine. Après la fermeture, ses approvisionnements varient entre 5 000 et 6 000 dhs, selon les saisons et les occasions[3]. Cela montre qu'il y a un rapport étroit entre le volume de vente et la demande des marchandises.

Devant la rareté de la clientèle et la baisse du volume des ventes, la valeur des capitaux des commerçants a sensiblement baissé. D'après notre enquête, pendant l'ouverture, 80% des commerçants interrogés avaient un capital qui dépassait les 150 000 dhs et 20% seulement possèdaient un capital qui variait entre 50 000 et 150 000 dhs. Par contre, actuellement, la

---

(1) Enquête personnelle, été 2005.
(2) Cette enquête a concerné 50 commerçants de différentes branches.
(3) Enquête personnelle, été 2005.

valeur des capitaux a diminué. Il n'y a que 20% des commerçants qui possédaient un capital de plus de 150 000 dhs, 50% d'entre eux ont des capitaux variaient entre 50 000 et 150 000 dhs et 30% ont moins de 50 000 dhs. Cette baisse de la valeur du capital est due à celle du volume des ventes, des recettes et la hausse des charges (les impôts, la consommation familiale,..).

Cette crise n'a pas touché seulement le taux des ventes et des capitaux, mais aussi le marché du travail et la valeur des prix des magasins. Quant à l'emploi, de nombreux commerçants ont licencié leur personnel après la refermeture de la frontière. Selon notre enquête, les 50 commerçants questionnés embauchaient 75 personnes pendant l'ouverture, mais actuellement, le nombre est de 40 seulement. La plupart d'entre eux travaillent seuls en raison de la crise que connaît le commerce. Concernant le prix des magasins, il a baissé énormément. Par exemple, selon un commerçant questionné, le prix de son magasin, pendant l'ouverture de la frontière, a été estimé à 600 000 dhs, cependant, actuellement, son prix ne dépasse pas 450 000 dhs[1].

Pour faire face à cette situation, certains commerçants ont changé le type de commerce suivant la demande du marché. Pendant l'enquête, nous avons rencontré un commerçant qui vendait des produits cosmétiques en provenance de Melilla, mais avant, il était spécialisé dans la vente de bleu Jeans de fabrication nationale, le plus demandé par la clientèle algérienne. Pendant que d'autres ont fermé leurs magasins, notamment ceux qui étaient les plus fréquentés par les Algériens (Photo 61). Certains commerçants souhaitent abandonner l'activité commerciale pour un autre métier qui ne dépend pas directement de la frontière ou émigrer vers l'étranger. Les autres exercent un commerce occasionnel de survie, selon eux. Elle connaît relativement une animation pendant les occasions religieuses (La fête de mouton et la fête de la fin du Ramadan) où les gens achètent de nouveaux vêtements, notamment pour les enfants ou pendant la saison d'été qui est marquée par le retour des émigrés et les fêtes (Mariages, fiançailles,..). En plus, le centre de gravité du commerce se trouve actuellement dans les Souks hebdomadaires et les lieux du commerce ambulant et de la contrebande. Par contre, pendant l'ouverture de la frontière, l'activité commerciale était prospère durant l'année et dans tous les centres et les endroits commerciaux.

Il faut ajouter que cette crise n'est pas due seulement à la refemeture de la frontière, selon les commerçants, mais également à la hausse des impôts et la concurrence de l'activité commerciale informelle (les commerçants ambulants). Dans ce contexte, les commerçants demandent des mesures fiscales d'exception, la réouverture de la frontière et la lutte contre le commerce ambulant pour faire face à la crise.

Ainsi l'activité commerciale de la région se caractérise-t-elle par la fragilité et la dépendance de la frontière. Elle s'anime et évolue avec son ouverture et régresse dans le cas contraire. En effet, la réouverture de 1988 a entraîné la prospérité du commerce mais la dernière fermeture en 1994 a pénalisé l'activité commerciale de la région suite à l'arrêt total des afflux touristiques maghrébins, notamment les Algériens. Néanmoins, le commerce dans la région trouve, actuellement, dans la contrebande avec l'Algérie et Melilla un relais qui lui assure un certain niveau d'activité. Selon notre enquête, nous avons enregistré que 66% des commerçants questionnés avaient des relations avec les contrebandiers. Quel est donc l'impact de cette refermeture sur l'activité de la contrebande et le marché de change au noir ?

[1] Enquête personnelle, été 2005.

C) La contrebande n'a pas besoin d'une frontière ouverte, elle ne connaît pas de frontières

En dépit de la refermeture de la frontière entre le Maroc et l'Algérie, la contrebande, activité florissante dans la région, n'a pas cessé d'être animée. Par contre, l'activité du marché noir de change a beaucoup baissé avec la refermeture de la frontière et l'arrêt des flux touristiques.

1) La contrebande n'a pas été influencée par la détérioration des relations entre les deux pays

L'activité commerciale illégale qui constitue à échanger des marchandises loin de tout contrôle douanier reste animée, que la frontière soit ouverte ou fermée. C'est pour cela que cette activité entre le Maroc et l'Algérie n'a pas cessé d'être exercée par les habitants du Nord de l'Oriental et les autres régions frontalières malgré la dégradation des relations entre les deux pays. La contrebande se développe pendant la fermeture de la frontière et l'absence des échanges officiels. Néanmoins, le trafic illicite dans le sens Melilla-Maroc a connu une baisse relative après la fermeture des frontières.

La contrebande est née, comme nous l'avons indiqué, avec la fixation de la frontière entre le Maroc et l'Algérie par la colonisation française. La population des régions frontalières utilisaient des passages non contrôlés pour échanger leurs marchandises. A partir de cette date, elle a connu un dynamisme très important, notamment pendant la fermeture des frontières entre les deux pays où les échanges officiels connaissent une chute brutale. Cependant, les réseaux commerciaux illégaux compensent l'absence des échanges officiels mais d'un rythme et d'une intensité importants, comme nous le confirme cette enquête réalisée en 1982 (période où la frontière était fermée) aux points du contact des communes de Touisit-Boubker au Sud d'Oujda.

Tableau n° 140 : L'importance du trafic contrebandier à Touisit-Boubker en 1982

Produits	Quantités
Farine	2 tonnes/nuit
Semoule	3 tonnes/nuit.
Riz	4 quintaux/nuit.
Lait concentré	1 060 boîtes à 400 grammes/nuit.
Café	3 quintaux/nuit.
Thé	3 quintaux/nuit.
Légumineuses	3 tonnes/nuit.

Source: AISSI, O., 1982

Le tableau n° 140 montre que la contrebande connaît son ampleur pendant la fermeture des frontières car les habitants ne peuvent pas entrer au Maroc ou en Algérie pour s'approvisionner. De plus, les Marocains et les Algériens, notamment les frontaliers, ont pris l'habitude de la consommation des produits contrebandiers. Dans ce cadre, des protestations ont eu lieu dans certaines villes de l'Ouest algérien, en particulier à Oran et Tlemcen, directement après la fermeture des frontières et la disparition de marchandises en provenance du Maroc et Melilla[(1)]. Cela les pousse à acheter les marchandises clandestines. En effet, la demande des produits de contrebande s'accroît et l'activité de la contrebande se développe.

[(1)] Hebdomadaire «*Ach-Charq*» d'Oujda du 16 octobre 1994.

Néanmoins, la contrebande dans le sens Melilla-Maroc a relativement perdu son ampleur et son importance après la fermeture des frontières. Les Algériens venaient dans la région, comme nous l'avons indiqué, pour acheter les produits de contrebande en grande quantité pour les revendre ou les consommer. Avec la disparition de cette clientèle, la demande qui porte sur les produits de la contrebande a fortement diminué par rapport à l'époque de l'ouverture. Cette situation a incité les commerçants de la région à baisser leurs approvisionnements en produits de contrebande. Le nombre des contrebandiers, notamment les petits, employés comme passeurs par les grands contrebandiers, a beaucoup diminué suite à la fermeture et la disparition de la clientèle algérienne sur les marchés locaux.

Contrairement à la contrebande, le marché de change noir a besoin d'une frontière ouverte pour se développer. Quel est donc l'impact de la refermeture des frontières sur cette activité dans la région ?

2) Le recul de l'importance du marché de change noir avec la fermeture des frontières

Pendant la réouverture de la frontière, le change au noir a connu une recrudescence grâce à l'afflux des touristes algériens dans la région. Les «Sarrafas» se trouvaient partout, notamment dans les lieux les plus fréquentés par les Algériens. Pourtant, après la refermeture, cette activité a beaucoup diminué avec l'arrêt des flux touristiques.

Le nombre des changeurs a connu une régression notable après cette crise. Actuellement, nous trouvons quelques uns dans chaque ville du Nord de l'Oriental marocain dont la plupart d'entre eux exercent d'autres activités, notamment le commerce, comme témoigne ce Sarraf-commerçant ahfirien : «Le nombre des «Sarrafas» a beaucoup diminué par rapport à la période de l'ouverture des frontières «l'âge d'or» où ils étaient partout. Actuellement, nous sommes à peu près dix «Sarrafas» à Ahfir et souvent ils exercent d'autres métiers car l'activité de change au noir est devenue moins lucrative après la fermeture des frontières, vu le manque des clients. Actuellement, nous travaillons seulement avec les contrebandiers et les émigrés[(1)]». Ils exercent cette activité dans leurs magasins. Mais lorsque la frontière était ouverte, la plupart d'entre eux s'installaient dans les cafés ou circulaient dans les endroits les plus fréquentés par les Algériens à pied ou parfois en vélomoteurs leur permettant de rejoindre les véhicules immatriculés à l'étranger.

Comme le montre le témoignage de ce «Sarraf», leur activité se limite avec les contrebandiers et les résidents marocains à l'étranger. Il y a, en effet, un épaulement indispensable entre la contrebande et le change au noir. D'ailleurs, certains cumulent les deux activités. Les contrebandiers ont besoin de devises pour régler leurs transactions, notamment le Dinar. Celui-ci se trouve seulement dans le marché de change au noir. Sa valeur est très faible par rapport au Dirham. C'est pour cela qu'il constitue la monnaie la plus utilisée dans la contrebande (Cf. partie2. chp.1). La dépréciation contribue à l'augmentation du volume des importations clandestines, à savoir les produits algériens. Le prix de ces marchandises baisse dans le marché marocain et la demande s'accroît. Ainsi ce marché entraîne-t-il toujours la baisse de sa valeur. La différence des cours de change des monnaies est un facteur stimulant pour l'activité de la contrebande. Les émigrés représentent les autres clients des changeurs... Ces derniers changent leurs monnaies dans le marché de change au noir car les «Sarrafas» accordent souvent des contreparties monétaires plus avantageuses que celles du cours

[(1)] Enquête personnelle, été 2005.

officiel[1]. Donc cette activité connaît un dynamisme pendant l'été avec le retour des émigrés en masse pour les vacances. Ce marché détourne, par conséquent, des sommes très importantes des circuits officiels, il est un concurrent de taille pour le système officiel. Selon les estimations de certains responsables de banques et de guichets de change agréés, le plus gros des opérateurs de change est effectué sur le marché parallèle aux dépens du circuit officiel (GUITOUNI, A., 1995).

Les banques ont subi à leur tour les conséquences de la fermeture des frontières. Elles ont fermé leurs bureaux installés au poste frontalier d'Ahfir pendant l'ouverture des frontières où elles ont réalisé de bons chiffres en échangeant le franc français apporté par les Algériens. Ainsi ont-elles perdu un marché prospère qui leur a rapporté des bénéfices importants.

On déduit que l'activité de change au noir dépend beaucoup de la situation de la frontière : elle prospère pendant l'ouverture et elle connaît le marasme dans le cas contraire. Qu'en est-il pour le secteur du transport routier?

E) Le transport routier a souffert après la fermeture

Le transport routier régional est parmi les secteurs touchés par la crise des relations entre le Maroc et l'Algérie. Pendant la réouverture des frontières terrestres, le transport routier a réalisé une forte croissance pour s'adapter au nombre et à la circulation des Algériens qui se rendaient en permanence dans la région. Cependant, la tension entre Rabat et Alger a provoqué la chute de l'activité de ce secteur. En effet, la fermeture des frontières en août 1994 a mis un terme à cette opportunité à cause de l'arrêt des flux des passagers algériens qui a entraîné une baisse du transport routier.

La première conséquence reste la disparition de la ligne qui reliait Ahfir à Nador. Cette ligne a été créée pendant l'ouverture des frontières pour répondre à la demande accrue des touristes maghrébins qui préféraient faire leurs emplettes à Nador. L'arrêt de ce mouvement, suite à la fermeture des frontières, a causé la fin de cette ligne. Par ailleurs, les moyens de transport les plus affectés sont les grands taxis, la catégorie la plus utilisée par les touristes algériens. En revanche et d'après notre enquête menée au parc agréé des voyageurs de Nador, le directeur général nous a affirmé que le mouvement du transport routier par le biais des autocars était normal. Ce genre de transport n'a pas été utilisé par les touristes algériens.

Cette crise a eu des répercussions considérables sur le nombre de voyages effectués par les grands taxis. Il a fortement diminué, notamment sur les lignes les plus utilisées par les Algériens. Par exemple, chaque taxi effectuait auparavant entre 7 à 10 voyages (aller-retour) par jour en moyenne sur la ligne Ahfir-Oujda et Oujda-Ahfir. Actuellement, le nombre ne dépasse guère 3 à 4 voyages par jour en moyenne. En effet, les taxis sont contraints de rester au parc d'Oujda ou d'Ahfir plusieurs heures, en respectant les sorties à tour de rôle, pour effectuer un seul voyage vers Oujda ou Ahfir, en raison du manque des clients, comme témoigne ce chauffeur de taxi, qui travaille sur la ligne Ahfir-Oujda «J'ai effectué un voyage entre Oujda et Ahfir. Pour le retour, ça fait presque deux heures que j'attends mon tour. Il manque les clients qui préfèrent souvent l'auto-car car il est moins cher par rapport au taxi[2]»

---

[1] La vente de l'Euro dans la marché officiel et non officiel au 27 juin 2008 :
- le marché officiel : 1€ vaut 10,910 dhs ;
- le marché non officiel : 1 € vaut 11,450 dhs.

[2] Enquête personnelle, été 2005. Pendant l'enquête, le prix de voyage entre Ahfir et Oujda en taxi était de 10 dhs alors qu'en auto-car était de 6 dhs.

(Photo 59). En revanche, le temps d'attente ne dépassait pas 10 mn pendant l'ouverture des frontières, selon notre enquête.

Les recettes des chauffeurs de taxis a, par conséquent, baissé de plus de 50%. Pendant l'ouverture de la frontière, leurs recettes variaient de 400 à 500 dhs par jour, mais aujourd'hui, les recettes oscillent entre 150 et 200 dhs par jour. En plus, nombreux sont les propriétaires de taxis qui ont licencié leurs chauffeurs, vu la chute des recettes journalières. D'autres ont abandonné leur métier ou veulent le quitter. En outre, 70% des chauffeurs questionnés pensaient renoncer à leur métier pour émigrer ou exercer d'autres activités plus favorables et plus rentables, selon la même enquête

Actuellement et d'après les chauffeurs, l'activité du transport routier dans la région, comme le commerce, reste occasionnelle et saisonnière. Elle dépend des fêtes, des vacances scolaires et l'été avec le retour des émigrés. Pendant l'été, la destination de la plage de Saïdia reste privilégiée. Beaucoup de moyens de transport la choisissent.

À l'instar du commerce et du tourisme, le transport routier régional est également influencé par la frontière et les relations politiques qui dominent entre le Maroc et l'Algérie.

En conclusion, on note que la plupart des activités économiques urbaines de la région ont été touchées par la crise diplomatique et la refermeture des frontières. Elles ont, en effet, subi des répercussions négatives : crise du secteur du tourisme suite à arrêt des flux touristiques algériens, marasme de l'activité commerciale, baisse du trafic du transport routier régional,… Cette situation nous incite à s'interroger sur les effets sociaux de cette fermeture sur la région.

Photo 59 : Après la refermeture des frontières maroco-algériennes, les taxis sont contraints de rester au parc d'Ahfir plusieurs heures, en respectant les sorties à tour de rôle et en effectuant un seul voyage vers Oujda, faute des clients.

Photo 60 : Une station-service fermée. Elle est l'une des trois qui existaient à Ahfir. Elles ont fermé à cause de la concurrence du carburant algérien.

Photo 61 : La refermeture des frontières maroco-algériennes a provoqué l'arrêt plusieurs activités et services : cafés, restaurants rapides, commerce d'alimentaires et d'habillements,… comme le montre cette photo (la rue mène au poste frontière d'Ahfir).

Photo 62 : Cette rue mène au poste frontalier d'Ahfir. Elle est vide à cause de la fermeture des frontières. En revanche, pendant la dernière réouverture des frontières, elle a connu une fréquentation importance par les touristes maghrébins, notamment les Algériens qui passaient par ce poste.

II) La refermeture des frontières a-t-elle des conséquences sociales sur la région ?

Les effets de la refemeture de la frontière maroco-algérienne n'ont pas touché seulement l'économie de la région, mais le domaine social également.

A) Quel impact de cette refermeture sur les conditions de vie de la population ?

Avec la réouverture de la frontière, les activités urbaines de la région ont réalisé de grands chiffres d'affaires. Les recettes journalières ont augmenté énormément. Cela a permis aux opérateurs d'investir leurs bénéfices dans des domaines divers : l'immobilier, le commerce, dépôts bancaires et d'autres services. Mais la refermeture a enlisé les activités urbaines de la région dans une période de torpeur. Les recettes ont baissé énormément, la clientèle est restée rare, la hausse des charges est devenue de plus en plus insupportable... Elles sont devenues des activités de subsistance. Selon notre enquête, 70% des opérateurs interrogés dépensent actuellement leurs revenus dans les besoins quotidiens de leurs familles et 30% réalisent de bons chiffres qui leur permettent d'investir le surplus dans les différents domaines.

Avec la refemeture des frontières, cela a été dit, beaucoup d'opérateurs économiques ont licencié leurs employés à cause de la baisse des recettes. La plupart d'entre eux ont regagné les rangs des chômeurs. Cette situation a contribué logiquement à l'augmentation du taux de chômage dans la région qui a atteint 15 % en 2006, selon le rapport de synthèse du Haut-commissariat au plan sur activité, emploi et chômage. Certains ont choisi l'émigration vers l'étranger comme solution. Cette émigration est souvent clandestine vu les nouvelles lois mises en œuvre par les pays récepteurs pour diminuer les flux des émigrés, notamment du Sud. Ce phénomène a connu une ampleur important dans la région. Il est devenu un sujet majeur chez les habitants, notamment les chômeurs, malgré les risques et les difficultés rencontrés qui entraînent quelquefois la mort (Cf. partie 2. chap.2).

Par ailleurs, le manque du travail et la dégradation de la vie socio-économique des habitants de la ville ont contribué largement à l'émergence de plusieurs phénomènes sociaux tels que : la prostitution, le vol, la criminalité,…

B) La refermeture a rompu le contact familial entre les deux peuples voisins

Une reprise qui n'a duré que six ans, le contact familial entre les deux peuples, notamment les frontaliers de l'Oriental, côté marocain et l'Oranie, côté algérien, a été rompu directement après cette refemeture. La seule solution pour rendre visite aux proches est la voie aérienne. Néanmoins, l'avion est trop cher et la distance à parcourir dans la légalité est plus que décourageante. Reste pour ces familles la traversée clandestine de la frontière terrestre.

1) La refermeture des frontières et le retour de la souffrance des familles algériennes et marocaines

Les joies des retrouvailles en 1988 n'ont pas duré longtemps. Le 24/08/1994, la frontière a été fermée une nouvelle fois. La première conséquence est l'arrêt total de la circulation des personnes, c'est-à-dire la fin de contact et des visites entre les deux populations.

Les deux côtés de la frontière vivent le même drame. Des milliers de familles ne peuvent plus se rendre visite. Elles vivent en majorité dans l'Oriental marocain et dans l'Oranais algérien. Elles ont toutes des parents de l'autre côté de la frontière fermée : un père, une mère, un frère, une sœur, un oncle ou une tante… C'est dire le lien solide qui unit ces deux pays que la politique sépare depuis des décennies. L'ouverture des frontières vers la fin des années 80 n'a été qu'une parenthèse. Dès août 1994, retour à la case de départ avec verrouillage des frontières. Depuis, les espoirs d'une prochaine ouverture sont à chaque fois déçus. Ces familles sont privées de retrouvailles.

Cette souffrance est encore plus forte à l'occasion des fêtes religieuses, des mariages ou encore lors du décès d'un membre de la famille qui vit de l'autre côté des frontières, comme nous raconte Ramdan : «La famille de ma mère est algérienne. Elle vit près de Maghnia, à quelques kilomètres de la frontière. Malgré cette proximité, elle n'a pas pu venir à l'enterrement de ma mère en 2004. C'était très douloureux pour nous tous[(1)]». Un témoignage similaire est rapporté par un Ahfirien dont la mère algérienne est décédée en 2003 sans que sa famille la plus proche n'ait pu assister aux funérailles. Pour un autre, les noces ne sont pas toujours célébrées à cause de cette fermeture de la frontière. La chronique des familles déchirées est inépuisable. Certaines familles maroco-algériennes vivent également leur amour caché, assument tant bien que mal leur mixité. Comme le cas de cette algérienne, mariée à un Ahfirien pendant la dernière ouverture des frontières. «J'ai rencontré mon mari après mon voyage au Maroc où les frontières étaient ouvertes. Il n'avait pas le problème de passage. Actuellement, je souffre d'être loin de ma famille, notamment avec la fermeture des frontières terrestres. Je subi l'amour et le désamour entre les deux pays[(2)]». Dans le même sens, Ahmed s'interroge sur ce drame humain à cause d'une affaire politique : «Ça fait neuf ans que je n'ai pas vu mes grands parents maternels. Ils sont âgés… Il est clair que la cause de la fermerture des frontière est strictement politique, liée au différend entre l'Algérie et le Maroc sur l'affaire du Sahara. Mais pourquoi je souffre et je paie, comme d'autres familles également, les frais et les conséquences de cette querelle politique entre deux Etats ?[(3)]».

Malgré la fermeture des frontières terrestres, les frontières aériennes sont ouvertes pour pouvoir se déplacer entre les deux pays. La question qui se pose : la voie aérienne est-elle accessible et pratique pour tout le monde ?

2) La voie aérienne : légale mais chère et décourageante

Pour ces familles déchirées entre les deux frontières, la seule solution légale, pour rendre visite aux leurs, est d'emprunter la voie aérienne de Casablanca-Alger.

Certes la frontière aérienne est ouverte, mais pour ceux qui ont les moyens. Même cette option est insensée. C'est un véritable périple kafkaïen que doit emprunter la personne qui souhaite rendre visite à un membre de sa famille de l'autre côté de la frontière. Elle doit prendre l'autocar du Nord de l'Oriental ou le train d'Oujda à Casablanca qui se trouve à plus de 500 km de la région. De là, un vol Casablanca-Alger (plus de 1 000 km). De la capitale algérienne, elle devra parcourir près de 500 km pour rallier Oran, Bel Abbés, Tmouchent, Tlemcen, ou Maghnia (l'Oranie). Le candidat au voyage doit faire plus de 2.000 km pour un aller simple et rendre visite à un parent qui se trouve en fait juste à quelques kilomètres. Mais, faute de moyens, cette voie légale est inaccessible pour la plupart des familles concernées,

(1) Enquête personnelle, été 2005.
(2) Idem.
(3) Idem.

comme témoigne Youssef : «J'aimerai bien visiter l'Algérie, aller de l'Ouest à l'Est même jusqu'à Stif pour rendre visite à un membre de ma famille que je ne l'ai pas vu depuis la fermeture des frontières, mais l'avion coûte cher. Mes moyens financiers ne me permettent pas. J'attends l'ouverture des frontières terrestres. Ils nous disent qu'il faut attendre. Pour combien de temps encore ?[(1)]».

Outre la cherté du billet d'avion et la longue distance parcourue, le problème de temps est également un obstacle. En effet, le voyage entre le Nord de l'Oriental et Casablanca dure entre 8 et 10 heures pendant que le vol entre Casablanca à Alger se fait en 1h 40 mn environ et la durée du voyage entre Alger et l'Oranie oscille entre 8 et 10 heures. En moyenne, le total du temps de voyage dure plus de 20 heures. En revanche, le voyage entre le Nord de l'Oriental marocain et l'Oranie ne nécessite pas plus de trois heures en voiture ou en autocar.

Devant ces obstacles, il ne reste pour les deux populations, qui veulent rendre visite à leurs familles, que la traversée clandestine de la frontière terrestre.

3) La voie clandestine est une solution qui reste dangereuse

Face à cette situation décourageante, voire impossible, les Marocains et les Algériens sont contraints de recourir à la voie illégale malgré les risques. En toute clandestinité, ils traversent les frontières maroco-algériennes. Cette voie clandestine est appelé Trik Al-Wahda (route de l'unité) par les passeurs et les frontaliers (les clients). Cette voie est la seule issue pour retrouver la famille pour les frontaliers, notamment les pauvres.

Les frontaliers traversent seuls la frontière des environs de Saidia, d'Ahfir ou de Guerbouz. D'autres confient leur sort à des passeurs algériens ou marocains, travaillant en complicité avec leurs collègues de l'autre côté de la frontière, comme témoigne ce Marocain de la région : «Pour rendre visite à ma famille en Algérie, je traverse la frontière discrètement en payant les passeurs ou les gardes des frontières car l'avion coûte cher et la distance parcourue est courte[(2)]». Dans ce sens, le prix d'un un aller-retour entre Ahfir-Maghnia varie entre 400 et 600 dhs, soit entre 40 et 60 €, selon un passeur-contrebandier. Ce qui montre que la voie illégale est moins chère par rapport à la voie légale (voie aérienne). Du coup, la majorité des frontaliers qui veulent rendre visite à leurs familles préfèrent emprunter la voie clandestine malgré les dangers et les risques éventuels. Certaines familles, qui ne peuvent emprunter ni la voie aérienne ni la voie clandestine, gardent le contact en communiquant par téléphone ou par correspondance.

Le caractère illégal de cette voie laisse les riverains tributaires du bon vouloir des passeurs, des autorités complices et surtout de leur situation pécuniaire. Les concernés sont, aussi, régulièrement tributaires, de ce qui est appelé «un tour de vis» qui n'est en fait que l'application stricte de la fermeture des frontières terrestres.

Certaines familles, pour lesquelles les deux voies son impossibles, gardent le contact en communiquant par téléphone ou par correspondance, en attendant les bonnes nouvelles qui sont la normalisation des relations politiques et la réouverture des frontières.

Outre la rupture du contact familial, la fermeture a mis fin aux mariages mixtes entre les Marocains et les Algériens qui a repris lors de la réouverture des frontières en 1988. Cette

---

(1) Enquête personnelle, été 2005.
(2) Idem.

refermeture a également empêché les jeunes marocains d'aller en Algérie pour solliciter le visa auprès les services consulaires européens.

A l'instar des activités économiques, les contacts sociaux et familiaux entre les deux peuples sont également liés à la nature des relations politiques et la situation de la frontière entre les deux pays. Quand les relations politiques sont calmes et stables le contact social et familial entre les deux communautés connaît une évolution positive et intense. Dans le cas de tensions, le contact et l'échange disparaissent entre les deux côtés. L'histoire commune des deux pays illustre bien ce phénomène. La frontière est toujours fermée, la population, notamment frontalière, attend les bonnes nouvelles qui sont la normalisation des relations politiques et la réouverture des frontières entre les deux pays. Cela nous amène à s'interroger sur les effets politiques de cette refermeture.

III) L'impact politique : la fermeture des frontières maroco-algériennes a bloqué le projet de l'UMA

Le processus de la création de l'UMA (en 1989) s'est brusquement accéléré. Cette normalisation a créé un climat de confiance et de stabilité dans la région. Mais, après six ans, les tensions et l'instabilité resurgissent à cause d'un attentat perpétré à Marrakech le 24 août 1994 et qui a précipité la refermeture des frontières et la détérioration des relations politiques entre le Maroc et l'Algérie.

Cette refermeture des frontières, mais également la question du Sahara, ont largement contribué au blocage et au gel du fonctionnement de l'Union du Maghreb Arabe, alors que précisément le monde est depuis 1989 en pleine mutation : la chute du mur de Berlin, l'implosion de l'Union soviétique, l'élargissement de l'UE (27 pays), la mondialisation,… Un an après la fermeture des frontières (en 1995), le Maroc avait gelé la participation du Maroc à l'UMA jusqu'au dépassement de la question du Sahara. En fait, le Maroc exige trois étapes pour la vraie construction du Grand Maghreb : d'abord le Sahara, puis la normalisation et enfin le Grand Maghreb pour de vrai et pour de bon. En revanche, l'Algérie estime qu'il s'agit d'une question de «décolonisation» qui doit être réglée dans le cadre des Nations Unies. Elle soutient, par conséquent, que ses relations avec le Maroc et la relance de l'Union du Maghreb Arabe ne sont pas tributaires du règlement de la question du Sahara.

Ce problème a également contribué à l'échec de plusieurs sommets entre les pays de l'UMA. Lors de sa 20ème session, tenue à Alger les 3 et 4 janvier 2003, le conseil des ministres des affaires étrangères de l'UMA n'a pas réussi à convaincre l'Algérie de revoir sa position sur la question du Sahara. Le ministre des affaires étrangères marocain, Mohamed Benïssa a critiqué clairement cette position «Je dois dire franchement que, quelles que soient les circonstances, personne d'entre nous ne peut établir de partenariat, de fraternité ou de coopération alors qu'il sent la frustration, la menace et le danger,…On ne peut pas imaginer la dynamisation de l'union maghrébine alors qu'un de ses pays (membres) se sent menacé dans son intégralité territoriale, son indépendance et sa souveraineté…Il faut qu'on puisse parler franchement de nos problèmes. Il y a des problèmes qui existent. Tout le monde le reconnaît. Et il faut qu'on arrête d'utiliser la langue de bois. On ne peut pas s'embrasser, se saluer, dire des choses qui font plaisir à tout le monde et puis sortir sans rien faire[1]».

[1] Maroc hebdo International n°540- du 10 au 16 janvier 2003.

Cette fermeture des frontières entre le Maroc et l'Algérie a retardé l'entrée en vigueur de certains accords conclus par les instances de l'UMA à savoir la constitution d'une zone de libre échange en 1992 et l'institution d'une union douanière qui devait devenir effective avant 1995. Par ailleurs, plusieurs projets ont été avortés ou bloqués. Dix neuf ans après sa création, l'UMA n'a accompli aucun progrès significatif dans la mise en œuvre de ses objectifs. En effet, les relations entre les Etats maghrébins ne progressent guère et les échanges commerciaux sont figés à leur niveau le plus bas, comme le montre le tableau n° 141.

Tableau n° 141 : Le volume d'échanges en pourcentage du commerce extérieur de l'UMA

	Export vers l'UMA (% du total export)				**Import vers l'UMA (% du total import)**			
			Moy. an	**Moy. an**			**Moy. an**	**Moy. an**
	2001	**2002**	**90-96**	**97-02**	**2001**	**2002**	**90-96**	**97-02**
Algérie	1,41	1,50	1,98	1,32	0,84	0,81	1,88	0,64
Libye	3,19	3,57	2,21	3,35	7,85	7,85	7,20	7,71
Mauritanie	0,84	0,67	0,34	0,54	6,18	5,96	5,77	5,16
Maroc	2,05	1,76	5,29	2,14	2,79	2,46	2,50	2,60
Tunisie	5,54	6,48	6,60	7,15	4,96	4,88	4,17	4,44
UMA	**2,53**	**2,75**	**3,30**	**2,60**	**3,39**	**3,23**	**3,57**	**2,98**

Source : Division de la Statistique de la Banque Africaine de Développement, 2002

Entre 1990 et 1996, la valeur des exportations intra-régionale de l'UMA a été de 3,30% et de 3,57% pour les importations. Une période qui a connu la création de l'UMA en 1989 et la normalisation des relations politiques entre ces pays. Cependant, cette valeur a diminué entre 1997-2002 pour atteindre 2,60% pour les exportations et 2,98%, suite au resurgissement des tensions entre l'Algérie et le Maroc en 1994. Du coup, le volume total des échanges extérieurs intra-maghrébins ne dépasse pas 3% contre plus de 70% avec l'Union Européenne.

Ce blocage de l'UMA a, en outre, provoqué l'aggravation de retard et de déséquilibre vis-à-vis des partenaires dans le monde. En effet, le taux de moins 3% constitue le plus faible niveau des échanges extérieurs zonaux dans le monde. Selon les calculs faits par la Direction de la Politique Economique Générale, le commerce intra-zone représente en 2000, 60,2% des échanges de l'UE, 22,3% de l'ASEAN[(1)], 10,6% des PECO[(2)]et 19,9% des pays du MERCUSOR[(3)].

La plupart des objectifs fixés par le traité de Marrakech en 1989 n'ont pas vu le jour. Jusqu'à maintenant, l'UMA reste un projet sans réalisation et sur cale tant que le problème du Sahara n'est pas réglé car le Maroc et l'Algérie constituent la pierre angulaire dans sa construction. En face, la réalité internationale exige, plus que jamais, la réalisation du Grand Maghreb. Du coup, les Etats maghrébins doivent se concerter et s'étendre sur les moyens permettant de donner une nouvelle impulsion à la dynamique unitaire.

IV) Cette fermeture n'a pas que des inconvénients

Nous avons analysé les retombées négatives de la refermeture de la frontière, mais celle-ci a aussi des conséquences positives sur la région et ses habitants.

---

(1) ASEAN : Association of Southeast Asian Nations. En français : Association des Nations de l'Asie du Sud-Est. C'est une organisation politique, économique et culturelle regroupant 10 pays d'Asie du Sud-Est.

(2) PECO : Pays d'Europe Centrale et Orientale.

(3) Mercado Comun del Sur (Espagnol). En Français : Marché Commun du Sud (MARCOSUD) est la communauté économique de l'Amérique du Sud.

Avec la réouverture de la frontière, la rareté et l'inflation touchaient certains produits (alimentaires) et services (transport routier). En revanche, ce problème a disparu après la refermeture des frontières. En effet, l'arrêt des touristes maghrébins, notamment algériens, a provoqué une baisse de la demande, ce qui a entraîné une abondance des produits alimentaires et d'autres services, comme témoigne ce marchand de légumes et de fruits «Pendant la réouverture, je vendais entre 100 et 150 kg de bananes par jour dont près de 95% pour les Algériens. Actuellement, je vends entre 20 et 25 kg par jour. Souvent, je jette des bananes alors que pendant la période de la réouverture, la pénurie des bananes était fréquente[1]». Par conséquent, la population locale ne craint pas la pénurie et la rareté des produits et des services. Cette diminution de la demande a également engendré la baisse des prix de la plupart des produits et des services les plus demandés par la clientèle algérienne. Le prix de voyage entre Ahfir et Oujda, par exemple, en grand taxi a augmenté pour atteindre 15 dhs pendant la réouverture alors qu'il était fixé à huit dirhams à cette époque. Actuellement, il est fixé à 10 dhs.

L'arrêt des flux touristiques algériens a, par ailleurs, poussé les opérateurs économiques à reconsidérer la clientèle locale. Par contre, pendant l'ouverture, plusieurs commerçants ne souhaitaient pas lui vendre à cause du marchandage ou peut-être ils ne pouvaient pas la tromper. Aussi les chauffeurs des taxis refusaient-ils parfois de transporter les Marocains.

La circulation automobile dans les villes de la région, notamment les centres-villes, et sur la route nationale n° 2 qui relie Ahfir à Oujda et Ahfir à Nador (centre-ville) a baissé à l'exception en été avec le retour des émigrés et l'ouverture de la plage de Saïdia (une demande régionale et nationale très importante pendant l'été). Dans la période de l'ouverture, il y avait des embouteillages monstres durant la journée et l'année dans certains points et devant les artères commerciaux des villes de la région, notamment à Nador, Berkane et Ahfir, en dépit les tentatives infrastructueuses des autorités municipales d'assurer la fluidité du trafic par l'interdiction de la circulation et du stationnement dans de nombreuses voies.

Enfin, les rues des villes régionales sont actuellement plus propres qu'auparavant à cause de la pollution liée à la fois à la circulation automobile et aux ordures et déchets d'emballage laissés par les vendeurs ambulants dont le nombre a doublé surtout aux côtés des centres commerciaux (Ouled Mimoun, Joutia, Complexe commercial, Al-Margheb Al-Arabi à Nador, Al-Massira à Berkane et marché couvert à Ahfir), dans les grands boulevards des villes régionales (Boulevard Mohamed V et Boulevard Hassan II) et les souks hebdomadaires.

En conclusion, on note que le Nord de l'Oriental marocain a beaucoup souffert et il souffre encore de la refermeture des frontières et des rapports difficiles ou tendus qui caractérisent les relations politiques entre le Maroc et l'Algérie. Cette refermeture a eu de nombreuses conséquences, majoritairement négatives, sur l'économie et la société de la région. En effet, les activités économiques ont connu un marasme important, notamment le tourisme, le commerce, le transport… Cette refermture a également rompu le contact familial et le mariage mixte entre le peuple marocain et algérien.
Outre les relations maroco-algériennes, la région est influencée par la nature des relations maroco-espagnoles, notamment le problème d'occupation des présides. Quels sont donc les effets de ses présides sur le Nord de l'Oriental marocain ?

[1] Enquête personnelle, été 2005.

V) Le problème des présides et le Nord de l'Oriental marocain

Le problème des présides est né avec l'occupation espagnole de Melilla en 1497 (Cf. partie 1. chap.1). Depuis cette date, Melilla n'était qu'un préside perdu et marginalisé. Néanmoins, cette ville est devenue très importante après sa transformation en port franc en 1863. En effet, son influence a pris une grande ampleur dans le Nord de l'Oriental marocain. Cette influence existe jusqu'à maintenant.

A) Les présides et leurs effets sur la région

L'occupation espagnole des présides a des effets multiples, dont la plupart sont négatifs, sur le Maroc en général et le Nord de l'Oriental marocain en particulier.

A niveau politique, cette présence est une entrave à l'intégrité territoriale et à la souveraineté nationale du fait que les villes occupées sont des bases militaires étrangères malgré l'accord de l'indépendance qui a été signé avec l'Espagne le 7 avril 1956. Cet accord affirme que : «Le gouvernement espagnol reconnaît l'indépendance du Maroc… Il réaffirme sa volonté de respecter l'unité territoriale de l'empire, que garantissent les traités internationaux. Il s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires pour la rendre effective» (BERRAMDANE. A., 1987). Par ailleurs, l'occupation espagnole des présides a entraîné plusieurs tensions politiques entre les deux pays. La dernière crise entre les deux pays date du 11 juillet 2002 sur l'île du Persil (Cf. partie3. chap.1). En réalité, le problème de fond tient au contentieux hispanique concernant les enclaves de Ceuta et de Melilla, et aussi le Sahara occidental (le problème de l'Îlot du Persil est l'arbre qui cache la forêt). En effet, la construction d'une relation étroite et stable entre les deux pays ne peut se réaliser que par la récupération des présides dont l'importance stratégique a d'ailleurs beaucoup diminué à la suite des changements intervenus sur l'échiquier politique international depuis le début des années 1990.

Au niveau économique, l'occupation des deux villes empêche le Maroc de bénéficier et d'exploiter plusieurs ressources économiques. L'Espagne exploite les deux ports dont le Maroc a besoin pour répondre à la demande du trafic des passagers et des marchandises à travers la Méditerranée. En effet, l'existence d'eaux territoriales propres aux présides gêne l'activité de la pêche car Melilla constitue une concurrence rude à la pêche régionale artisanale moins développée par rapport à celle pratiquée par les pêcheurs espagnols et une partie non négligeable du poisson y est écoulée par le biais de la contrebande.

Par ailleurs, cette présence des enclaves espagnoles sur le territoire marocain a contribué et a facilité le développement de plusieurs activités illicites entre le Maroc et l'Europe en général et l'Espagne en particulier. C'est à partir de ces deux villes frontalières que le trafic de drogue est le plus important. Elles sont les plaques tournantes de cette activité. Une grande quantité transite par ces deux villes pour être acheminée vers l'Europe : sous forme de marchandises transportées la nuit par des hommes ou des animaux ou à bord de véhicules précédés d'éclaireurs ou par des hélicoptères. Le kif quitte les territoires du Rif central vers Ceuta et Melilla, et aussi vers d'autres destinations comme Tanger, Nador ou encore Oujda pour être acheminée vers l'Algérie et l'Europe. Ainsi les enclaves sont-elles connues pour leurs grands marchés de contrebande. Elles sont le point d'entrée d'un gigantesque flux de contrebande atteignant les villes les plus éloignées du pays. Cette activité contribue largement à l'animation du secteur informel de l'économie et freine l'évolution normale des entreprises (Cf. partie2. chap.1).

Aussi les présides espagnols sur le territoire marocain sont-ils la porte préférée des migrants clandestins vers l'Europe. Les deux villes sont les premières destinations des milliers de clandestins venant de tous les coins du territoire marocain, voire le continent africain dans l'espoir de trouver un lieu de passage sûr en vue d'émigrer vers l'Espagne et l'UE. Le Maroc est devenu un espace de transit et a tendance à devenir un pays d'immigration. Depuis que le gouvernement espagnol a fortifié et renforcé les forces militaires à la frontière méridionale, il ne se passe pas une journée sans que mention soit faite de naufrages ou d'arrestations des migrants clandestins qui essayent de rejoindre la terre espagnole dans des canots impropres à la navigation. C'est pourquoi que la migration irrégulière devient la forme dominante des flux migratoires à destination des pays de l'UE. Elle altère beaucoup les relations entre les deux pays riverains du Détroit : le Maroc et l'Espagne (Cf. partie3. chap.1).

La présence des enclaves espagnoles sur le territoire marocain a provoqué des effets négatifs sur le pays en général et les arrière-pays de ces enclaves en particulier en l'occurrence le Nord de l'Oriental marocain. Pour cette raison, l'Etat marocain revendique toujours les présides espagnols de Ceuta et Melilla. Mais, la question qui se pose : quelles seraient les conséquences de la récupération éventuelle de l'enclave de Melilla sur la région?

B) L'impact du retour éventuel de Melilla au Maroc sur le Nord de l'Oriental

Le statut de Melilla, zone franche, fait d'elle une source principale de plusieurs effets négatifs sur le Nord de l'Oriental marocain. Sa récupération est une perspective impérieuse pour réussir toute action contre ces effets négatifs et une solution sans laquelle l'assainissement de l'économie régionale ne peut-être que retardé, sinon avorté. Néanmoins, il faut noter que la solution du problème des présides ne peut être que globale et devrait s'appliquer à l'ensemble, car leur statut est le même et la dissociation de leur sort ne pourrait être viable.

Une éventuelle récupération de Melilla par le Maroc entraînerait des mutations profondes dans le Nord de l'Oriental marocain à court et moyen terme. Si la récupération de Melilla a lieu, ses effets négatifs (Cf. supra) disparaîtront naturellement. Parmi les conséquences immédiates, on note la disparition de la contrebande avec Melilla et la diminution de son importance avec l'Algérie. Cela entraînerait une baisse des flux de touristes algériens et maghrébins qui viendraient dans la région pour l'achat des produits de Melilla dans le cas d'une éventuelle réouverture des frontières maroco-algériennes. Néanmoins, l'arrêt de l'activité de la contrebande avec Melilla serait remplacée par une activité commerciale légale. Il permettrait également l'implantation d'unités industrielles dans le Nord de l'Oriental marocain. Ainsi la région n'aurait-elle plus à redouter la concurrence des produits industriels importés par Melilla. En revanche, le retour de l'enclave au Maroc provoquerait des crises temporaires et la hausse du chômage, comme c'était le cas de Tanger après la fin de son statut de ville internationale qui dura de 1923 à 1956. Nous avons vu qu'une part importante de la population active de Nador et d'autres villes du Nord de l'Oriental se livre à la contrebande avec Melilla. En outre, la région perdrait sans doute son monopole actuel du commerce des différents produits de contrebande en faveur des autres régions ou villes marocaines, telles que Ceuta, Tanger, Tétouan,…

Il y a actuellement une pression très importante sur la ville de Melilla (porte de l'Europe) de la part des émigrants africains ou maghrébins qui veulent y entrer, car elle fait partie du territoire de l'Union Européenne. Néanmoins, la récupération de cette ville par le Maroc

entraînerait la fin de l'émigration clandestine via Melilla et la fin de la concurrence en matière de pêche, de transport de voyageurs et de marchandises et de tourisme et la naissance d'un complexe portuaire Béni Nsar-Melilla,… Il se produirait également une substitution de populations dans la ville qui pourrait connaître une urbanisation rapide si le statut de zone franche y était maintenu.

En général, l'économie de la région serait totalement transformée par la récupération de Melilla. Toutefois, le souci de protéger l'intérêt des populations des enclaves devrait être pris en considération, en donnant par exemple aux habitants la possibilité d'avoir une double nationalité, espagnole et marocaine avec les droits de citoyenneté qui s'y rapportent. Des garanties pourraient leur être données en ce qui concerne leur sécurité et celle leurs biens, chose aisée si le transfert de souveraineté se faisait sans heurts. Ainsi les enclaves pourraient-elles représenter «le symbole d'une réconciliation totale et définitive entre le Maroc et l'Espagne et le gage pour l'avenir d'une coopération confiante et libérée à tout jamais de l'hypothèque coloniale» (REZETTE, R., 1976). Le fait nouveau à noter dans les relations bilatérales depuis la fin de la décennie 1980 est que les Marocains représentent la plus forte communauté étrangère en Espagne qui, jusque dans les années 1980, demeurait un lieu de passage pour les migrants marocains établis en France, en Belgique ou aux Pays-Bas.

Malgré les problèmes des présides et d'autres dossiers qui polluent les relations espano-marocaines, l'Espagne est devenue le deuxième partenaire du Maroc juste après la France. Les groupes industriels et commerciaux espagnols sont très présents dans de nombreux secteurs et la communauté marocaine en Espagne est très importante. Depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement socialiste de Zapatero, nous assistons à des efforts et des progrès diplomatiques pour améliorer les relations bilatérales. Les accords de coopérations se multiplient entre les deux pays dans tous les domaines. Le Maroc a accepté de renouveler l'accord de pêche avec l'Union européenne qui bénéficie principalement à l'Espagne. Toutefois, l'échange de déclarations de bonnes intentions ne suffit pas à évacuer les problèmes polluants. Pour que l'Espagne et le Maroc deviennent de véritables partenaires, il est indispensable pour les gouvernements des deux pays d'entamer une refonte sérieuse de leurs relations et procéder avec courage à une analyse profonde de l'héritage colonial, dossier par dossier. C'est l'unique moyen pour développer une véritable amitié entre les deux peuples et de construire de véritables relations de bon voisinage durables et viables.

Conclusion de troisième chapitre

La fermeture de la frontière de 1994 a conduit l'économie du Nord de l'Oriental marocain au marasme, notamment les secteurs du commerce, du tourisme et de transport après sa sortie de léthargie durant la dernière réouverture entre 1988 et 1994. Cette refermture a également rompu les contacts familiaux et les liens sociaux. De même, le traité de l'UMA, signé en 1989, est resté lettre morte. Au cas où le projet de l'UMA se concrétise, le Nord de l'Oriental marocain, au lieu d'être une marge, un espace frontalier et excentré, deviendrait une zone d'articulation et une région centrale au sein de l'UMA. En effet, c'est l'une des régions les mieux situées pour bénéficier d'une éventuelle coopération maghrébine et des échanges avec l'Oranie voisine. Elle constituerait la partie du Maghreb dont la périphérie est géographiquement la Mauritanie et la Libye.

Conclusion de la troisième partie

L'ouverture du Nord de l'Oriental marocain sur l'extérieur, due à sa situation frontalière et l'insuffisance des ressources locales, implique que les relations du Maroc avec son environnement géographique proche, en l'occurrence l'Algérie et l'Espagne, ont des retombées directes sur la vie économique et sociale de la région. Ces relations sont, malheureusement, instables et fragiles, en raison des contentieux territoriaux, des problèmes politiques et des intérêts socio-économiques. Ces entraves ont contribué à plusieurs fermetures et ouvertures des frontières entre le Maroc et l'Algérie. Cette situation a une incidence sur la zone frontalière. Le Nord de l'Oriental marocain se trouve étroitement dépendant des relations politiques entre le Maroc et l'Algérie d'un côté et entre le Maroc et l'Espagne de l'autre. Il connaît l'essor économique pendant l'ouverture des frontières et la stabilité des relations politiques (le cas d'ouverture des frontières entre 1988 et 1994) et la crise pendant les périodes de fermeture des frontières, comme c'est le cas actuellement après la fermeture de 1994. La région se présente donc comme une membrane qui s'enfle ou rétracte selon l'état de la frontière et les relations politiques du Maroc avec ses voisins, notamment l'Algérie. Il fonctionne, en effet, au rythme de deux événements possibles (ouverture ou fermeture de la frontière). Ces deux hypothèses sont imposées par le contexte politique qui est totalement aléatoire. Autrement dit, la vie économique et sociale de la région est conditionnée par des facteurs extérieurs plus qu'intérieurs.

En conséquence, une simple ligne sur une carte, la frontière, peut-être l'origine de tous les maux ou une source de prospérité. En effet, le non-fonctionnement normal de la frontière et l'éloignement du centre de décision ont ainsi condamné la région à la marginalité l'obligeant à adopter une économie pervertie et dévitalisée.

Le Nord de l'Oriental marocain subit donc plus les inconvénients qu'il ne profite des avantages de sa situation géographique. Il a besoin d'une option économique ferme et claire : l'enlisement dans une zone frontalière en crise ou le développement d'une économie régionale intégrée et intégrante. C'est la meilleure voie pour développer la région. Toutefois, le grand défi est : comment faire passer la région d'une situation d'espace-frontière, passive, enclavée et dépendante, à une situation active et ouverte ?

Conclusion générale

Notre étude a tenté d'apporter les éléments de réponse aux questionnements formulés dans l'introduction générale et relatifs à la problématique d'ensemble en se fondant sur des enquêtes de terrain, des recherches bibliographiques et documentaires. Cette étude a permis la mise en évidence des spécificités du Nord de l'Oriental marocain, fruit d'une longue évolution ayant affecté l'ensemble des composantes de la société régionale.

1) La géographie, l'histoire et la politique des gouvernements successifs ont contribué à la situation actuelle du Nord de l'Oriental marocain

Il serait juste de dire que les conditions géographiques, historiques et politiques ont été à l'origine de l'isolement et de la marginalité du Nord de l'Oriental marocain.

Coupé du Maroc atlantique par les chaînes de montagne du Moyen Atlas et du Rif, le Nord de l'Oriental marocain n'est aisément accessible qu'à travers le couloir de Taza. La construction de la rocade méditerranéenne n'est pas achevée pour relier la région avec le Nord-Ouest marocain. La liaison maritime et aérienne avec le reste du Maroc reste très faible. Cet isolement est accentué par le rôle bloquant des montagnes de l'humidité provenant de l'Atlantique.

Les facteurs historiques ont également contribué à l'état actuel du Nord de l'Oriental marocain, notamment avec l'arrivée des colonisations française et espagnole. La présence française en Algérie est à l'origine de la fixation de la frontière maroco-algérienne après la défaite d'Isly, la signature du traité de Lalla Marnia en 184 et le déplacement de la capitale du Maroc. Quand la capitale du Maroc était Fès, le Nord de l'Oriental marocain se trouvait proche du Centre de décision. Avec le déplacement du centre de décision vers Rabat sur le littoral atlantique par l'administration française, la région s'est trouvée loin de 537 km du centre de commandement. Loin du centre du Maroc et proche de l'Algérie française, la région s'est trouvée économiquement dépendante de l'Oranie. Ainsi et pendant un demi siècle, la région a été beaucoup plus orientée vers l'Est, n'ayant que des relations globalement ténues par rapport au centre atlantique marocain.

L'avènement de l'indépendance n'a pas réussi à corriger la situation héritée de la période coloniale. Les politiques des gouvernements successifs ont opté pour une marginalisation systématique de l'ancien Maroc inutile en faveur du Maroc utile. La division du territoire entre les deux protectorats non adaptée aux réalités géographiques, économiques, géostratégiques et sociales du Nord de l'Oriental a accentué l'isolement de la région. Les tentatives de désenclavement entreprises par les pouvoirs publics n'ont pas été menées à leur terme. Plusieurs projets ont été mis en œuvre, tels que le barrage de Mohamed V, le port de Nador, les usines SUCRAFOR et SONASID mais leurs conduites ont été marquées par des périodes de relâchement plus ou moins longues, dues essentiellement à l'exacerbation de la tension avec l'Algérie (guerre des sables de 1963, le Sahara occidental en 1975, l'attentat de Marrakech 1994). Cette discontinuité dans l'action de l'Etat a fait que la région n'a pas profité d'un effort soutenu dans le temps et dans l'espace.

2) Le paradoxe de la région : retard économique et sous-équipement malgré l'importance des potentialités existantes

La région possède des potentialités économiques importantes et diverses, mais peu valorisées.

La présence de la région dans l'espace touristique marocain est très faible. L'ensemble de ses potentialités reste à l'état brut. Ni le secteur public, ni le secteur privé n'ont accordé à ces atouts l'intérêt qu'ils méritent. Seule la station balnéaire de Saïdia a reçu des aménagements souvent improvisés pour répondre à une clientèle saisonnière (l'été). Du coup, l'activité touristique reste fragile, incertaine et étroitement tributaire des vicissitudes pouvant affecter la frontière dans le sens de l'ouverture ou la fermeture. Elle souffre également de l'insuffisance des structures d'accueil, de l'excentricité géographique par rapport aux grands foyers touristiques marocains et du manque de culture et d'esprit touristiques.

Malgré un littoral de 200 km, l'activité de pêche occupe une place exsangue dans l'économie régionale et nationale. Elle est caractérisée par des méthodes artisanales. Les équipements des pêcheurs sont modestes et fragiles ne leur permettant pas de sortir d'une manière régulière et d'envisager des ventes vers l'extérieur.

La rareté de projets intégrés à grande valeur ajoutée et l'insuffisance d'industrie de transformation a eu un faible impact sur la création d'emploi. Du coup, les différentes formes d'économies informelles se sont dynamisées et l'émigration s'est intensifiée. Au fil du temps, ces deux phénomènes sont devenus une culture et un comportement socio-économique structurel.

Le Nord de l'Oriental est une des premières places financières du Maroc vu l'importance de transferts des RME et le poids de la contrebande dans l'économie régionale. Toutefois, la région ne profite que peu de cette manne financière. Au niveau régional, l'argent est destiné à la consommation domestique et l'investissement dans les secteurs non productifs, faute d'infrastructures économiques adéquates. La grande partie de ces capitaux reste bloquée dans les banques régionales ou investie dans les autres régions du Maroc. Cette fuite de capitaux, doublée d'une fuite des compétences humaines, accentue la marginalité de la région.

La dimension positive du climat semi-aride n'a pour l'instant pas été exploitée, en dehors du tourisme balnéaire concentré dans le temps (moins de 3 mois) et dans l'espace (la plage de Saïdia). Pourtant, la forte intensité d'ensoleillement et de luminosité permet de prolonger la période touristique et de diversifier le produit touristique. Elle constitue également un potentiel thermique avec la production de l'énergie solaire, sachant que le Maroc importe la quasi-totalité de sa consommation énergétique.

Le Nord de l'Oriental souffre d'un niveau d'équipement faible, incapable de satisfaire les différents besoins. Cette insuffisante est manifeste dans les domaines des transports, d'encadrement, de la santé (absence de CHU, rareté des spécialités pointues) de l'éducation, de la formation (université incomplète, quasi-absence d'instituts publics supérieurs de formation) de la culture (bibliothèque, théâtres, cinémas, manifestations culturelles artistiques, équipements) et du sport. La situation pousse ainsi les artistes, les sportifs, les étudiants… à réaliser leurs rêves ailleurs : Rabat, Casablanca, Marrakech, Fès ou à l'étranger. La fuite des élites et des capitaux est un facteur de marginalité de la région et un handicap pour son développement.

3) Le Nord de l'Oriental est un espace hétérogène et sous-intégré à l'échelon national

Cette étude a montré que le Nord de l'Oriental marocain présente des caractéristiques hétérogènes. Il renferme des zones de prospérité et des zones de pauvreté, des espaces enclavés et d'autres désenclavés, des disparités entre le monde urbain et le monde rural.

Au plan agricole, l'écart est frappant entre les périmètres irrigués de la Basse Moulouya, notamment la plaine des Triffa, et les zones *bours.* La grande hydraulique a créé deux régions agricoles : au Nord, une région caractérisée par une agriculture moderne, irriguée, extensive et destinée à l'exportation, au Sud et à l'Ouest, une région dominée par une agriculture traditionnelle, vivrière, dépendante des aléas climatiques et fragilisée par les facteurs humains et anthropiques.

Cette disparité est manifeste également entre les villes et les campagnes du Nord de l'Oriental marocain. Les campagnes accusent un retard net par rapport aux villes au niveau des équipements de base. Plusieurs zones rurales ne sont pas dotées de réseaux de distribution d'eau potable, d'électricité, du réseau routier,… De même, le monde rural se caractérise par un sous-équipement socio-économique en comparaison avec le monde urbain. En effet, les campagnes affichent des indicateurs affligeants en matière d'analphabétisme, de scolarisation, d'équipement sanitaire, culturel et sportif. Ce contraste entre les deux mondes a créé un flux migratoire intense vers les villes de la région, mais aussi en direction des provinces aisées du pays ou vers l'étranger. Cet exode prend parfois l'aspect d'une véritable hémorragie démographique, entraînant la diminution du nombre des habitants dans plusieurs communes.

Quant à l'infrastructure de transport, qui est un puissant facteur d'intégration intra-régional, elle est incomplète, non intégrée et mal répartie. La région n'est pas dotée de voie ferrée alors que les transports maritime et aérien sont tournés vers l'étranger. Concernant le réseau routier, il n'assure pas un véritable maillage de l'espace régional dont la plus grande partie se trouve dans une situation de fort enclavement. Le Nord de la région est là aussi mieux doté par le réseau routier par rapport au reste de la région. En effet, les deux routes nationales (n° 2 et 16) qui traversent la région se situent au Nord. Ces axes routiers ont un impact important sur l'urbanisation de la région. La route nationale n°2 est devenue un véritable axe urbain groupant plusieurs villes telles que : Ahfir, Berkane, Aklim, Zaïo, Nador, Aroui, Driouch, Midar. Pour le reste de la région, le réseau routier est rudimentaire. Ce sont les montagnes du Rif Oriental et de Béni Sanssen et le Sud de la province de Nador qui souffrent le plus de cet handicap traumatisant au niveau économique et socio-culturel.

4) Le Nord de l'Oriental : une région extravertie, liée aux frontières

Loin des foyers économiques et politiques du Maroc et limitrophe de l'Algérie et l'Europe, le Nord de l'Oriental marocain est une région extravertie, « réceptive» aux influences étrangères passées ou contemporaines. De fait, son économie s'est orientée vers l'extérieur. Cette orientation est consolidée par l'insuffisance ou la mauvaise exploitation des potentialités locales. Pour satisfaire ses besoins, la population a recours aux ressources extérieures via l'émigration et la contrebande. Leur part est prépondérante dans les revenus de la région. Au fil du temps, les deux phénomènes sont devenus des comportements socio-économiques quasi-structurels et font, ainsi, du Nord de l'Oriental marocain une région extravertie.

La dépendance de l'économie régionale des ressources extérieures a un double risque. Le premier est la négligence de l'exploitation des potentialités propres d'un développement endogène basé sur les ressources locales capables de conduire à l'autosuffisance. En effet, la prolifération de la contrebande et les transferts des RME ont cultivé un comportement de consommateurs, et une mentalité de rentiers et de spéculateurs. Cette situation n'encourage ni l'esprit entrepreneurial, ni la production économique régionale. D'ailleurs, cet argent est

souvent drainé dans les régions riches et développées du Maroc. Le deuxième est l'exposition aux aléas de la conjoncture extérieure : verrouillage de l'Europe vis-à-vis de l'émigration, fermeture de la frontière maroco-algérienne, problème des présides espagnols, chute de l'activité touristique.

Du fait de son ouverture sur l'extérieur et de sa situation frontalière, le Nord de l'Oriental marocain est exposé aux conséquences de tout changement intervenant dans les relations extérieures, soit avec les pays de l'UMA, notamment l'Algérie, soit avec ceux de l'UE (l'émigration). Il vit au rythme des frontières, qui dépendent des relations politiques avec l'Algérie et l'Europe, en particulier l'Espagne, et des transferts des RME. Le poids des contingences extérieures se fait lourdement sentir sur son développement et son devenir. Au lieu d'être une région centrale soudant les deux composantes fondamentales l'UMA, qui sont le Maroc et l'Algérie, le non-fonctionnement normale de la frontière a condamné la région à la marginalité, caractérisée par une économie pervertie et dévitalisée. Ainsi, le simple trait dessiné sur la carte, la frontière, peut être l'origine de tous les maux (contrainte) ou une source de développement (atout). Le défi majeur est de pouvoir changer le statut du Nord de l'Oriental marocain de sa situation d'espace-frontière, passive, enclavée et dépendante, à celle d'une région ouverte et dynamique, sachant que les potentialités ne manquent pas.

5) Quelques scénarios pour un développement durable du Nord de l'Oriental marocain

A la lumière des résultats de cette étude, les perspectives de développement de la région paraissent possibles. Une stratégie est donc nécessaire pour intégrer, promouvoir et développer la région. Celle-ci doit bénéficier d'une politique de développement tout à fait spécifique en raison de sa situation géographique. En effet, le dossier frontalier demeure l'une des pierres d'achoppement les plus cruciales pour son développement. Son règlement, qui dépend bien sûr de facteurs politiques complexes et exogènes, pourra redimensionner autrement son développement. A côté des actions structurantes prioritaires et à caractère endogène, le règlement de la question frontalière est de nature à consolider les effets multiplicateurs des actions prioritaires. Cela signifie que tout l'effort devra être concentré sur les facteurs endogènes, c'est-à-dire ceux sur lesquels les pouvoirs publics et privés conservent l'intégralité ou l'essentiel de l'initiative et qu'ils peuvent maîtriser définitivement ou en grande partie, à condition d'y mettre une forte dose de volontarisme.

a) La région doit trouver sa propre dynamique interne sans dépendre de la frontière et des transferts des émigrants

La région dépend très fortement de la nature des relations maroco-algériennes d'un côté, et du sort qui sera réservé à Melilla, de l'autre. C'est que le Nord de l'Oriental marocain et l'aile occidentale algérienne sont voués, par la nature, par l'histoire et par les impératifs d'ordre économique, à se développer en complémentarité et symbiose. La fermeture de la frontière porte préjudice aux deux composantes de cette identité socio-économique en favorisant le développement de la contrebande. C'est l'intérêt des contrebandiers et des trafiquants si la frontière reste fermée. L'ouverture de la frontière, qui devra se faire de façon permanente et dans un souci de complémentarité, ne pourra que mettre fin à des échanges illégaux et débloquera des énergies anciennes, nouvelles et latentes en vue d'un développement intégré. Les deux hypothèses de fonctionnement de la région (fermeture/ouverture de la frontière) ne constituent en aucun cas des scénarios de développement. Il ne s'agit pas de choisir entre ces deux hypothèses. La solution est imposée par le contexte géopolitique qui est totalement aléatoire en terme de prospective. La situation

est complexe car l'avenir de la frontière est incertain et ambigu. Le développement futur de la région referme, dans ces conditions, une très forte dose d'incertitude. Son avenir est lié au devenir des rapports avec l'Algérie et du statut non encore défini qu'aura Melilla dans le contexte régional et national. On est donc dans une situation où «la seule certitude, c'est l'incertitude». Certes, il n'y a pas de raison profonde d'affirmer que la frontière avec l'Algérie restera toujours fermée, mais il est impossible de prévoir une date d'ouverture et pour combien de temps ? De même, le Maroc récupéra-t-il Melilla ? Si oui, quand ?

En outre, les transferts des RME ne sont pas des ressources sûres. Plusieurs indices confirment que ces ressources connaîtront une baisse dans les années futures. En effet, les générations actuelles des RME préfèrent de plus en plus s'installer et investir dans les pays d'accueil que dans leur pays d'origine. La fermeture des frontières européennes et les nouvelles lois instaurées par les pays d'accueil stoppent l'entrée de nouveaux immigrés. La plupart des pays d'accueil connaissent des crises économiques et un taux de chômage élevé qui touchent en particulier la population d'origine étrangère. Du coup, la probabilité d'envoyer de l'argent au rythme actuel est faible pour les années à venir.

La situation ambiguë de la frontière avec l'Algérie, la question de l'enclave de Melilla et l'incertitude liée aux transferts des émigrés exige, donc, une stratégie de développement régional qui ne soit plus dépendante d'un seul scénario, mais qui doit être valable dans toutes les hypothèses d'évolution au plan politique. Autrement dit, il s'agit de faire passer la région d'une zone à économie fragile, dépendante et aléatoire vers une région avec des fondations économiques saines, solides et intégrée à l'espace national voire international. L'avenir de la région doit être conçu indépendamment des facteurs qui influent le plus sur son développement. C'est ce paradoxe qui est au cœur du problème ; mais il est inévitable. La région doit être en mesure de fonctionner correctement, quelle que soit la situation de la frontière et la réalité des transferts. Elle doit pouvoir supporter la fermeture et mettre à profit l'ouverture. Supporter la fermeture nécessite l'assainissement et la consolidation de l'économie régionale, la gestion rationnelle des ressources, la promotion des compétences humaines et le renforcement des équipements et des infrastructures. Le but est d'intégrer, dans les meilleures conditions possibles, la région au reste du territoire et de la mener vers une ouverture sur le monde extérieur. En revanche, mettre à profit l'ouverture signifie la préparer pour en faire un maillon solide, un espace moteur dans la construction de l'UMA et la façade méditerranéenne du Maroc capable de lutter contre la mondialisation et les échéances de libre-échange signées par le Maroc avec l'UE, USA, la Turquie et certains pays arabes. C'est par le Nord de l'Oriental marocain que le Maroc pourra valoriser au mieux sa dimension maghrébine, méditerranéenne et européenne encore à l'état de «friche». En effet, le développement socio-économique de la région offre au Maroc de réelles chances de redéploiement dans la zone maghrébine et méditerranéenne.

b) Un développement durable passe nécessairement par la valorisation et la mobilisation des potentialités propres à la région

La bataille du développement nécessite une mobilisation générale et une véritable entente entre tous les acteurs impliqués et les forces vives de la région. L'action pour le développement économique et social doit porter sur des projets structurants à savoir : l'articulation territoriale avec le renforcement des infrastructures de transports, les investissements productifs dans l'agriculture, la pêche maritime ou encore dans l'industrie, l'artisanat et le tourisme ; les actions sociales basées sur la stratégie de développement humain durable.

Cela est possible surtout dans une région qui ne manque pas de potentialités. En effet, elle occupe la troisième place financière au niveau national. Les dépôts bancaires sont importants et font d'elle la région «caisse d'épargne» en vue de réaliser des investissements productifs et infrastructurels. Cette ressource financière provenant notamment des transferts des RME est à orienter vers le secteur productif. Les pouvoirs publics œuvrent dans ce sens par la mise en place d'incitations fiscales, par la lutte contre la corruption et la suppression d'obstacles bureaucratiques, comme la simplification des démarches administratives pour la création d'entreprise. Ces mesures doivent être accompagnées d'une campagne de sensibilisation, notamment en direction des jeunes originaires de la région issus de la 3ème génération pour les inciter à lancer la nouvelle dynamique d'investissement. Les RME peuvent également contribuer au développement régional par l'exploitation du savoir-faire acquis dans les pays d'accueil (pays développés). A cet égard, les compétences techniques et professionnelles acquises dans les pays d'accueil constituent un élément majeur à mettre en valeur.

Les capitaux et les compétences techniques des émigrés sont donc une opportunité que la région doit saisir. Les RME, originaires de la région, doivent donc être encouragés à investir dans la région d'origine et non à fuir vers d'autres cieux.

C'est aussi la zone du Maroc où l'on roule avec le carburant (de contrebande) le moins cher. En effet, le gazole provenant d'Algérie est en moyenne de 3 dhs par litre, alors que le gazole du marché officiel est de l'ordre de 9,40 dhs.

En outre, elle possède un littoral de 200 km qui reste peu ou mal exploité, notamment en matière de pêche et de tourisme. En effet, le développement de la pêche requiert la mise en œuvre d'une série de mesures pour réduire les contraintes dont souffre le secteur et valoriser la richesse halieutique de la région. Les principales actions qui peuvent assurer un développement durable de l'activité de la pêche sont le développement de l'infrastructure de base, l'amélioration des conditions de commercialisation, la mise en place d'une forme d'organisation des pêcheurs, le soutien financier et l'incitation de l'investissement privé (national ou étranger). Quant au secteur touristique, la région a des atouts pour prétendre être une destination permanente et internationale et non saisonnière. La solution consiste à mettre en place une stratégie de développement volontariste susceptible de déclencher une dynamique de développement durable et intégré du tourisme. Elle nécessite le renforcement de la capacité d'accueil et l'amélioration du savoir-faire touristique en direction de nouveaux clients, nationaux et internationaux, plus exigeants. La stratégie doit s'inscrire dans le cadre du projet touristique «Mediterrania-Saïdia». C'est un grand ressort touristique aux portes de l'Europe qui se réalisera avec un investissement global de 12 milliards de dhs et sur un terrain de plus de 700 ha avec un front de mer de 6 Km de plage de sable fin. Le groupe immobilier espagnol "FADESA" se charge de la construction de cette station balnéaire (Annexe n° 11). Mediterrania Saïdia fait partie du Plan Azur Vision 2010 conçu par le Maroc afin d'encourager le développement du secteur touristique (Annexe n° 12). Plusieurs projets de la taille de celui de Saïdia sont déposés et sont à l'étude. Ils visent l'aménagement et le développement de nouvelles zones touristiques. Trois autres sites sont déjà identifiés et les négociations avec des développeurs français et espagnols sont avancées : le premier renferme une superficie de 850 ha et les deux autres, une surface d'environ 600 ha chacun[1].

[1] La Gazette du Maroc n° 483 du 31/07/2006.

La bataille de développement régional nécessite également la promotion et la consolidation du secteur agricole régional car l'agriculture occupe une place importante dans le processus de développement socio-économique régional. Elle joue un rôle fondamental pour l'équilibre social : la satisfaction de la demande en produits alimentaires et fourragères, fourniture de la matière première pour le secteur agro-industriel, la promotion du commerce intérieur et extérieur et la création d'emplois. Cette promotion sera basée sur des actions coordonnées et complémentaires à savoir l'amélioration du système d'irrigation en vigueur, la vulgarisation agricole, la massification, la diversification, l'affinement de la production agricole et la réforme des circuits commerciaux.

Au plan industriel le secteur est peu développé malgré un accès aisé aux matières premières, la disponibilité d'une main d'œuvre abondante et peu coûteuse, un marché non négligeable et une situation géographique avantageuse, car située à proximité des grands marchés internationaux. La situation exige donc une stratégie pertinente visant à supprimer les obstacles à la création de l'entreprise, à créer les conditions pour affronter la concurrence, à favoriser l'extension des activités existantes et à encourager l'implantation de nouvelles unités organisées en zones industrielles afin d'établir des complémentarités entre les différents établissements industriels.

Photo 63 : L'élargissement de la route nationale n° 2 reliant Oujda à Nador.

Photo 64 : Une partie de la Rocade Méditerranéenne reliant Nador à Saïdia en construction.

Photos 65, 66 et 67 : Ces sont des appartements construits par le groupe immobilier espagnol FADESA au sein d'un grand complexe touristique «Mediterrania Saïdia». Ce projet est structuré autour de cinq grandes zones : zone hôtelière, zone résidentielle, zone de golf, zone de la Marina et zone commerciale et de services.

Carte n° 15 : La Rocade Méditerranéenne

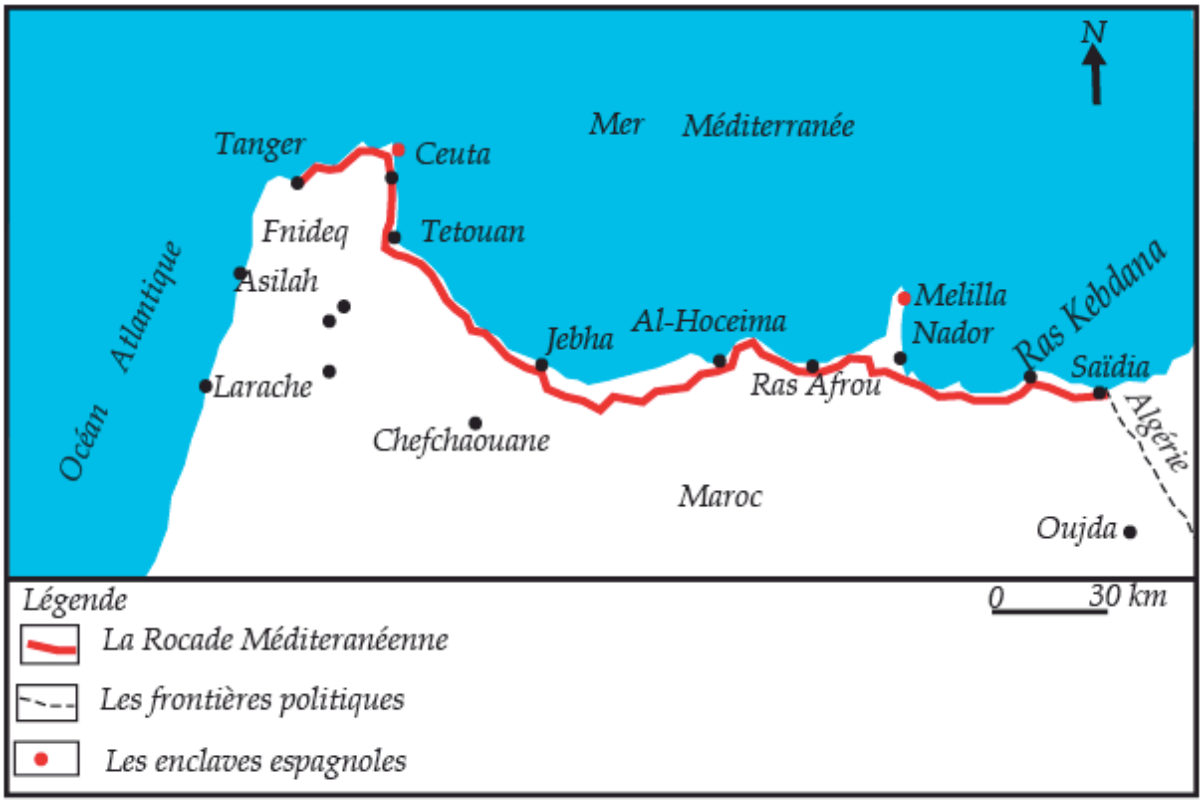

Source : Ministère de l'Equipement et du Transport *Redessinée par A. HILMI*

Enfin, l'infrastructure disponible (port de Béni-Nsar et Cap de l'eau, Aéroports d'Angad et Laroui) permet à la région d'avoir une porte rentable sur la Méditerranée. Cette perspective sera une réalité avec la création de la zone de libre-échange de Nador, l'élargissement de la route nationale n° 2 (Photo 63), la construction de l'autoroute Fès-Oujda, la rocade méditerranéenne (Carte n° 13 et photo 64), la construction de la voie ferrée Taourirt-Nador. Ces projets contribueront à créer le pôle économique Med-Est autour de Nador-Berkane à l'instar du pôle Tanger-Tétouan, qui s'articule autour du nouveau port Tanger Méditerranée.

L'ensemble de ces actions structurantes, mobilisatrices et rationnelles aura certainement des retombées positives sur la vie économique et sociale de la population. Dans ces conditions, le Nord de l'Oriental ne sera pas totalement influencé par l'état des frontières maroco-algériennes et dépendant du Maroc atlantique et des transferts des RME pour être dynamique et prospère. Autrement dit, les conséquences de la fermeture des frontières ou une éventuelle baisse du volume des transferts des RME ne seront pas une grande ampleur sur la vie économique et sociale de la région. Néanmoins, le voisinage géographique reste un atout pour faciliter et compléter le développement socio-économique de la région, notamment le tourisme, le commerce, la technologie,…

c) Le voisinage géographique peut constituer un facteur complémentaire pour le développement de la région

L'importance historique et géographique de la région en tant que territoire ouvert sur la Méditerranée et le Maghreb, constitue un atout pour devenir une plaque tournante d'une véritable économie euro-méditerrannée-maghrébine.

La vision fonctionnaliste, préconisée précédemment, par la bonne intégration de la région dans l'espace et l'économie du Maroc, est également valable au niveau maghrébin et méditerranéen. A cette échelle, la région pourrait donner au Maroc sa véritable dimension maghrébine et méditerranéenne. Cela suppose le renforcement de l'économie régionale pour lui permettre de jouer pleinement son rôle intégrateur en soudant au mieux le Maroc et l'Algérie, d'une part et le Maroc et l'UE, d'autre part. Malheureusement, la situation politique reste imprévisible avec l'Algérie, et sa densité sera soumise à la construction et l'intégration de l'UMA en général et à l'évolution du problème du Sahara en particulier. Pour le cas de l'UE, la question de Melilla se pose bien autrement, puisqu'il s'agit d'une enclave occupée. Ici encore, et en attendant la récupération légitime des présides, la volonté politique entre le Maroc et l'Espagne devra pouvoir inventer une formule réaliste et opérationnelle pour faire cesser l'effet perturbateur de l'économie régionale engendré par l'enclave de Melilla et œuvrer pour faire de la région un trait d'union entre le Maroc, l'Espagne, la Méditerranée et l'Europe. Cette ville est appelée, dans tous les cas de figure, sous un statut ou un autre, à travailler en symbiose avec le Nord de l'Oriental marocain pour mener à bien les grands projets lancés dans la région, à savoir : la Rocade méditerranéenne, l'aménagement de la station balnéaire de Saidia, la ligne ferroviaire Taourirt-Nador. A défaut, la dynamique économique de la région est de nature à absorber cette enclave artificielle. Le cas de Hong Kong rétrocédé par la Grande Bretagne à la Chine en 1997, est un exemple tout à fait édifiant.

Avec ce plan d'actions, le Nord de l'Oriental marocain deviendra une région avec des infrastructures solides, des pôles de développement importants autour de Nador et Berkane et des zones attractives atour de Saïdia, Zaïo et Ahfir. La région prendra ainsi la place qui lui revient dans les espaces euro-méditerranéen et maghrébin en se réconciliant avec sa géographie, une région confiante, sereine tournant le dos à la marginalité.

Quelques pistes de recherche futures

Plusieurs points n'ont pas pu été abordés ou analysés d'une façon suffisante dans notre recherche. Ceux-ci constitueront des pistes fructueuses de recherches, à savoir :

- une recherche approfondie concernant l'articulation et les relations entre la contrebande, le marché de change noir et l'émigration internationale légale et illégale. Car ces phénomènes tissent une complémentarité remarquable, notamment au niveau de l'investissement ;

- dans notre recherche, nous n'avons pas approfondi l'étude de l'impact des relations politiques et de la frontière entre le Maroc et l'Algérie sur les relations et les contacts familiaux et sociaux entre les deux communautés. Ce sujet, qui est du ressort de la sociologie, mérite une étude spécifique et approfondie pour connaître l'histoire et les liens entre les deux peuples, notamment entre l'Est marocain et l'Ouest algérien ;

- le Nord de l'Oriental marocain est devenu un espace d'accueil et de transit des émigrés subsahariens pendant ces dernières années. Néanmoins, nous n'avons pas pu étudier ce phénomène d'une façon suffisante car il représente un axe de recherche important, méritant ainsi une analyse particulière.

- enfin, les projets lancés pourront-ils sortir le Nord de l'Oriental marocain de son sous-développement, de sa marginalisation et sa dépendance de l'extérieur ?

Bibliographie

Ouvrages généraux

AISSI, O., 1982 «Le phénomène de la contrebande dans le Maroc Oriental». Mémoire de Licence, Faculté de Droit d'Oujda, 60p.
ALBERTINI, E., 1928 «La route-frontière de la Maurétanie césarienne entre Boghar et Lalla Maghnia», B. S. G. A. O.
AMERM (Association Marocaine d'Etudes et de Recherches sur la Migration) et CISP (Comité International pour le développement des peuples), 2007 «Enquête sur l'immigration subsaharienne en 2007». Rapport préliminaire, Synthèse des premiers résultats, Rabat, 77p.
ANCEL. J., 1938 « Géographie des frontières», préface d'André Siegfried, Paris, Gallimard, 121p.
ANDRE-JULIEN, CH., 1978 «Le Maroc face aux impérialismes, 1415-1956» Paris, Ed Jeune Afrique, 534 p.
ATTILIO, G., 1976 «Le dossier du Sahara occidental». Ed, Paris, 462p.
ATTILIO, G., 1991 «Guerres et paix au Maroc». Reportages 1950-1990, édition Karthala. ISBN. 2-86537-312-6.
AUGUSTIN, B., 1911 «Confins algéro-marocains». Paris 420p.
AYACH, A., 1956 «Le Maroc : bilan de la colonisation». Bibliothèque de l'Institut de Saint-Jacques, Paris, 367p.
AZLOUK, R., 1995 «Zarzis : l'impact de la proximité des frontières sur la dynamique urbaine locale», Colloque IRMC «Espaces-frontières et dynamiques socio-culturelles au Maghreb». Sidi Bou Saïd, Tunisie, 24p.
AZZI. H, BEN RABIA. KH, ESSADEK. A, 2001 «Etude de l'artisanat dans la ville de Nador : Analyse et diagnostic». Etude d'appui aux artisans de la ville de Nador, Université d'Oujda, Faculté des Lettres, pp 155.

BALTA, P., 1990 «Le Grand Maghreb, des indépendances à l'an 2000», Paris, La Découverte, 326 p.
BASSRI, D., 1994 «La décentralisation au Maroc, de la commune à la région». Edition Nathan, Rabat.
BEKKAOUI, H., 1984 «Les transformations de l'économie régionale et la croissance urbaine : le cas de Berkane- Maroc oriental». Thèse de doctorat de 3ème cycle, Paris 4, 544p.
BELGUENANI. H., 2002 «Comportements et stratégies d'adaptation des opérateurs agricoles pour faire face aux aléas climatiques». Conférence internationale sur le thème : Politique d'irrigation : considération micro et macro-économique ». Agadir, 15-17 juin 2002.
BENCHRIFA. A., 1992 «Culture, changement social et rationalité. L'utilisation des ressources hydro-agricoles entre l'abandon, la persistance et la consolidation dans l'Oasis de Figuig». In pratique et résistance culturelle au Maghreb, sous la direction de N. Sraieb, édition du CNRS, pp. 137-153.
BENJELLOUN, A., 1984 «Les origines du Maroc espagnol», Tanger, revue Dar-Niaba n°3.
BENRAHAL, M., 1892 «Mémoire sur la création d'un marché franc à Marnia». B.S.G.A.O., pp. 493-502.
BERGES, M., 1982 «Le Maroc Espagnol en 1932» B. C. A. P.
BERNARD, A., 1932 «Le Maroc Espagnol» B. C. A. P. 449p.
BERRAMDANE, A., 1987 «Le Maroc et l'Occident» Edition KARTHALA. Paris 447p.
BERRIANE, M et HOPFINGER, K., 1999 «Nador, une petite parmi les grandes». URBAMA, Tours, 205p.
BIARNAY, S., 1991 «Etude sur le dialecte des Bet'tioua du vieil Arzew, Alger, Jordan, 262p.

BONNET, J., et BOSSARD, R., 1973 «Aspects géographies de l'émigration marocaine vers l'Europe». RG.M n° 23-24, pp.5-50.
BOSSARD, R., 1979 «Un espace de migration, les travailleurs du Rif Oriental (province de Nador) et l'Europe». Université Paul Valéry, Montpellier 208p.
BOUAMMALI. N., 2006 «Emigration internationale de travail et mutations socio-spatiales d'une ville frontalière : cas d'Oujda (Maroc)». Thèse de Doctorat, Tours, 368p.
BOUAZZAOUI. E, 2001 «Emploi et création des PME au Maroc Oriental». Mémoire du Diplôme des Etudes supérieures Approfondies, Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales d'Oujda, 29p.
BOUBAKRI, H., 1995 «Circulation transfrontalière et commerce parallèle dans le gouvernorat de Tataouine : Sud-est Tunisien). Colloque IRMC «Espaces-frontières et dynamiques socio-culturelles au Maghreb». Sidi Bou Saïd, Tunisie, 7p.
BOUKHALFA, B., et BOUCHAREB, F., 1991 «Les flux de biens et de personnes via le poste frontalier de Zouj Bghal». Mémoire de Licence, Faculté des Lettres et Sciences Humaines d'Oujda, 120p.
BOURDIEU, P., 1991 : "Préface", *in* l'immigration ou le paradoxe de l'altérité» Sayad Abdelmalek, Bruxelles, Ed. De Boeck, p. 9.
BOUTROS, G., 1973 «Le conflit des frontières en Afrique». Editions techniques et économiques, Paris, 158p.
BOUZIANE, N., 1993 «Le transit et leur influence sur les activités de la ville d'Ahfir». Mémoire de Licence, Faculté des Lettres et Sciences Humaines d'Oujda, 98p.
BRAUDEL, F., 1987 «La grammaire des civilisations», Paris, Editions Arthaud/Flammarion, 606p.
BRIGNON, J et autre., 1967 «MIEGE, J.L., Histoire du Maroc ». Edition Hatier, Paris, 297p.
BRIGNON, J et autre, 1967 «Histoire du Maroc». Edition Hatier, Paris, 413p.
BURG, P., 1963 «Le vignoble européen dans la région de Meknès». In R.G.M n°3 91p.

CELERIER, J. 1927 «Les problèmes économiques du Maroc oriental». In annale de géographie, pp 452-457.
CHARVET, J.P., 1972 «La plaine des Triffa : étude d'une région en développement». R. G. M. n° 21, pp 3-29.
CHAOUCHA. M., 1995 «Mobilité des hommes, flux de biens et développement de l'espace-frontière algéro-marocain». Colloque IRMC «Espaces-frontières et dynamiques socio-culturelles au Maghreb». Sidi Bou Saïd, Tunisie, 15p.
CHATTOU, Z., 1998 «Migrations marocaines en Europe», l'Harmattan, 254p.

DAKKI, M., 2003 «Diagnostic pour l'aménagement des zones humides du Nord-Est du Maroc : Sebkha Bou Arg (Lagune de Nador)». Rapport du département des Eaux et Forets et de la lutte contre la Désertification », Maroc, 56p.
D'AUFREUILLE DE LA SALLE, L., 1929 «La colonie espagnole du Maroc français» Dans R. C, 117p.
DEARDORFF, A.V., 1999 «Economic Implications of Europe-Maghreb Trade Agreements», juillet 1999.
DECHAUD, E., 1906 «Le commerce algéro-marocain» Alger, Imprimerie Algérienne. In-8, 108pp.
DECHAUD, E., 1908 «Melilla et les présides. L'Espagne au Maroc P. Société de Géographie Commerciale de Paris 1907 in-8 broché bulletin de décembre 1907 de la Société de géographie commerciale de Paris contenant notamment un article de 29p Oran.
DECROUX, P., 1938 «Les Algériens musulmans au Maroc ; condition juridique et sociale» Boulogne sur Seine, p. 95.

DEDON, J., DE, 1953 «Essai sur la démographie de la ville d'Oujda de 1907 à nos jours». Mémoire pour le CHEAM.
DERVIS, K., BOCOCK, P., et DEVLIN, J., 1997 «Intraregional Trade among Arab Countries: Building a Competitive Economic Neighborhood», October 1997.
DJEGHLOUL, A., 1990 «Sahara occidental : logiques plurielles d'un conflit et d'une négociation entamée» (sous la direction de Bessmakadmani-Darwish avec la collaboration de Mary Chartouni-Dubany) Masson, pp 233-247.
DONON, J., 1920 «Le régime douanier du Maroc et le développement du commerce». Paris 103p.
DUVEYRIER, H, 1887 «La dernière partie inconnue du littoral de la Méditerranée : le Rif, in bulletin de la Géographie Historique et descriptive». Tome II, Paris, 142p.

EL-GHALI, A. EL-KASSIMI, M. GHANNAMI, 2004 «Stratégie d'amélioration du service de l'eau et impacts sur les performances de l'irrigation dans les périmètres de Moulouya». Rapport, Rabat. 12p.

FADLOULAH, A., 1996 «L'émigration maghrébine en Europe» Communication présentée au séminaire sur la migration internationale organisée par le CERED, Rabat.
FAUT, M., 1931 «La colonisation rurale de peuplement au Maroc». Bibliothèque de Saint-Jacques, Paris, 92p.
FOUCHER, M., 1991 «Fronts et Frontières, un tour du monde géopolitique». Paris, Fayard, 610p.

GAILLARD, J., 2002, «La fuite des cerveaux: peut on récupérer la connaissance et/ou les hommes? Perspectives et limites des politiques de retour et de mise en place de réseaux scientifiques et techniques». In La migration Sud-Nord : la problématique de l'Exode des compétences. Publication de l'AMERM. Rabat.
GANIAGE, J., 1972 «Les affaires d'Afrique du Nord de 1930 à 1958» Paris, Les cours de Sorbonne, Centre de Documentation Universitaire, 113p.
GOTTMAN, J., 1952 «La politique des Etats et leur géographie» Paris, 121p.
GUICHONNET, P et RAFFESTIN, C., 1974 «Géographie des frontières» Paris, P.U.F, 223p.
GUITOUNI, A., 1995 «Le Nord-Est marocain : réalités et potentialités d'une région excentrée». Thèse de doctorat, Tours, 474p.
GUITOUNI, A., 1995 « L'impact de la frontière maroco-algérienne sur les activités urbaines dans le nord-est marocain», Colloque IRMC «Espaces-frontières et dynamiques socio-culturelles au Maghreb». Sidi Bou Saïd, Tunisie, 10p.

HAFSI, E, 2001 «Aménagement touristique du littoral de l'Oriental : Bilan et perspectives». Mémoire du Diplôme des Etudes Supérieures en Aménagement et Urbanisme, Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme, Rabat, 177p.
HERMET, G., 1986 «L'Espagne au XXème siècle». Edition P.U.F

KATAN, Y., 1990 «Oujda, une ville frontière du Maroc». Paris, l'Harmattan, 683p.
KENBIB, M., 1984 «Contrebande d'armes et anarchie dans le Maroc précolonial (1884-1912)». Tanger, Revue Dar Niaba, n° 4, pp. 8-16.
KENNY, L., et HANAFI, A., 2001 «L'agriculture biologique au Maroc : situation actuelle et perspectives futures». Bulletin mensuel d'information et de liaison du PNTT réalisé par l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II, N°82, juillet 2001.

KHACHANI, M., 2005 «La migration marocaine». Colloque « The Future of Demography, Labour Markets, and the Formation of Skills in Europe, and its Mediterranean Neighbourhood», Bruxelles.
KHAROUFI. M., 1995 «Un espace-frontière en mutation : le cas de Medenine dans le sud-est tunisien». Colloque IRMC «Espaces-frontières et dynamiques socio-culturelles au Maghreb». Sidi Bou Saïd, Tunisie, 7p.

La Chambre du Commerce et l'Industrie et des Services de la Wilaya d'Oujda, 2004 «Le phénomène de la contrebande et ses conséquences sur l'économie de la région orientale», Rapport, Oujda, 235p.
LACOSTE, Y., 1976 «La géographie, ça sert, d'abord, à faire la guerre», Paris, Maspero, (rééd. La Découverte, 1985).
LAMOURI, M., 1979 «Le contentieux relatif aux frontières terrestres du Maroc» Publication [S.I], [S.N] 241p.

LAROUSSI, K., 1996 «L'impact du commerce informel sur le milieu rural en Tunisie, étude de cas : la dynamique transfrontalière tuniso-libyenne», Revue des Régions Arides, n°9., PP 47-68.
LAOUINA, A., 1990 «Le Maroc Nord-Oriental : reliefs modèles et dynamiques du calcaire». Publication du Rectorat de l'Université Mohamed Premier, n°1, Oujda, 605 p.
LAZAAR. M., 1989 «La migration internationale de travail et ses effets sur les campagnes du Rif : province d'Al-Hoceima, Maroc». Thèse de doctorat nouveau régime. Université de Poitiers, 571p.
LAZRACK, R., 1974 : «Le contentieux territorial entre le Maroc et l'Espagne» Casablanca, Dar El-Kitab 107p.
LECLERC, CH. R., 1910 «Situation économique du Maroc, 1908-1909 ». Oran.
Le livre blanc, 2001 «Les perspectives du développement dans la région orientale», Rapport réalisé par la Chambre de Commerce, d'Industrie et des Services d'Oujda, 185p.
LEMAILLE, M., 1937 «Les Algériens à Oujda, Bulletin du Comité de l'Afrique Française, n°5, mai. p. 42.
LE TELLIER, J., 2006 «Les recompositions territoriales dans le Maroc du Nord. Dynamiques urbaines dans la Péninsule Tingitane et gouvernance des services de base à Tanger et à Tétouan». Thèse de Doctorat, Université Aix-Marseille I, 652p.
LOMBARD, H., 1938 «Aspects de la situation et du rôle de l'immigration algérienne musulmane dans la région d'Oujda», mémoire de C.H.E.A.M.
LOTHAR WEISS. T., 2001 «Esquisse d'une géographie des migrations en Afrique» Revue La géographie n° 1 503, pp23-39.

MELLAH, M., 2004 «*Nador kotb hadari motanami* » : «Nador : pôle urbain en développement». Mémoire de Maîtrise, Université d'Oujda, 94p. En arabe.
MEZIANI, R., 1983 «Les emprunts espagnols, français et arabe dans le parler amazigh des Guelaya». Mémoire de Licence, Université d'Oujda, 52p.
MIEGE, J.L., 1961 «Le Maroc et l'Europe (1830-1894)». Paris, Tome I. Edition P. U. F.
MIEGE, J.L., 1963 «Le Maroc et l'Europe (1830-1894)». Paris, Tome II 356p.
MIMOUNI, A., 1994 «Le Rif sous protectorat espagnol (1912-1956), marginalité et changement sociaux : naissance du Salariat». Thèse de doctorat, Paris VIII Saint Denis, 482p.
MIMOUN, A., 2003 «Un siècle et demi de l'émigration rifaine : de l'émigration saisonnière vers l'Algérie à l'émigration permanente vers l'Europe». In séminaire sous titre «Entre mondialisation et protection des droits : Dynamiques migratoires marocaines : histoire, économie, politique et culture». Casablanca, 13, 14, 15 juin 2003.

MONTAGNE, R., 1951 «Naissance de prolétariat marocain». Edition Peyronnet et Cie. Paris. Fort in-8, 291p.
MORALES LEZCANO, V., 1981 «L'Espagne contemporaine face au Jadaïsme marocain». (Identité et Dialogue). Grenoble Ed. La pensée sauvage.
MOUCHERONT, P., 1907 «Les douanes en Algérie», in-8, Alger.
MOULIERAS, A., 1895 «Le Maroc inconnu». Tome I, exploration du Rif, Oran Imprimerie Fouqué 206p.
MZABI, H., 1995 «Frontière, secteur informel et croissance urbaine : le cas de Ben Gerdane dans le Sud tunisien». Colloque IRMC «Espaces-frontières et dynamiques socio-culturelles au Maghreb». Sidi Bou Saïd, Tunisie, 10p.

NACIRI, K., 2002 «Les cadres constitutionnels, légaux et administratifs du gouvernement local au Maroc». Colloque «Empowering Local Gouverment Institutions in the MENA Region» Amman, Jordanie.
NAÏM, M., 1996 «La migration internationale de travail et les transformations socio-spatiales dans les Oasis près sahariennes du Maroc : le cas de la vallée de Todrha». Thèse de Doctorat, Université de Nice. Sophia Antipolis, 2 Tomes, 504p.

ONUDC (Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime) et ADPN (Agence de Développement des Provinces du Nord), 2004 «Enquête sur le cannabis au Maroc», Vienne, 67p.
OUDADA, M., 2006 «Les transports, facteurs de développement touristique au sud du Maroc ». Colloque «Transport et Tourisme». Université de Savoie, Chambéry.

PRADEAU, Ch., 1993 《 Jeux et enjeux des frontières», Presses Universitaires de Bordeaux, 362 p.
PRESCOTT, J.R.V., 1987 «Political frontiers and boundary», traduction : «Frontières politiques et limite». London : Unwin Hyman Ltd.
PELESSIER. R., 1966 «Le mouvement nationaliste en Afrique espagnole».

RAFFESTIN, C, 1992 «Atour de la fonction de la frontière» Espaces et Sociétés, Paris, n°70-71, p157-164.
RAHAL, A., et HAROUN, T., «Mise à niveau et investissements directs étrangers dans les pays du Maghreb : réalités et perspectives».
RATZEL, F., 1987 «La géographie politique» Éditions régionales européennes et Economica, Paris, 1988 (1re éd. en allemand 1897).
RAYNAL, R., 1961 « Plaines et piémonts du bassin de la Moulouya : étude géomorphologique». Rabat, Faculté des Lettres, 573 p.
REFASS, M., 1993 «Un siècle d'émigration marocaine vers l'étranger», pp7-21. RGM, Vol. 15, nouvelle série n°1 et 2.
RENE LECLERC, C., 1905 «Le Maroc septentrional, souvenirs et impressions (été 1904)». Alger, Imprimerie Algérienne.
REZETTE, R., 1976 «Les enclaves espagnoles au Maroc». Paris, Nouvelles éditions Latines, 190p.
RICHARD, R, 1956 «Etudes hispano-africaines». Imprimerie Del-Makhzen, Tétouan.
RODA, R., 1947 «Evolucion económica y transformationes sociales de la vida marroqui Africa». Cité par MIMOUNI Aziza.
ROUCH. J., 1932 «Le Maroc maritime». Dans la Revue de Géographie Marocaine n° 4 p 404.

SABRI, A., 1983 «L'emprunt français dans le parler d'Oujda». Mémoire de Licence, Université d'Oujda, 55p.
SARI, D., 1970 : «Les villes précoloniales de l'Algérie occidentales : Nedroma, Mazouna, Kalaä». SNED, 246p.
SAY, J. L. B., 1888 «La frontière du Maroc». Bulletin de la Société de Géographie Commerciale de Paris, pp. 526-536.
SEHIMI, M., 1990 «Le Maghreb, enjeu stratégique : entre l'Est-Ouest et le Nord-Sud» in «Le Maghreb : années de transition» (sous la direction de Bessmakadmani-Darwish avec la collaboration de Mary Chartouni-Dubany). Edition Masson, pp307-339.
SEPHIHA, H.V., 1981 «Le Judéo-espagnol au Maroc » en Juifs du Maroc (Identité et Dialogue). Grenoble Ed, La pensée sauvage.

TAG. B., 2002 «Disparités et inta-régionales au Maroc : le cas de la région de l'Oriental». Communication destinée au 38éme congrès annuel de l'ASRDLF UQTR, Trois Rivières Canada, 10p.
TALEB, T., 2000 «L'émigration marocaine en France» Mémoire de Licence, Faculté de Droit et Sciences Economiques et Sociales d'Oujda, 54p.
TARRIUS., A., 2002 «Les nouveaux nomades de l'économie souterraine», Balland, 169p.
TROIN, J. F., 1975 «Les souks marocains». Aix-en-Provence, EDISUD, 503p + atlas.

ZAIM, F., 1991 «Le Maroc et son domaine méditerranéen aux origines de la marginalité». Thèse de doctorat d'Etat en Sciences Economiques. Université Hassan II Casablanca.

VOINOT, L., 1912 «Oujda et l'Amalat» B.S.G.A.O, 576p.

Les journaux et Archives

Ach-Chark d'Oujda, hebdomadaire du 16 octobre 1994.
Agence France Presse.
El Pais, quotidien espagnol, du 12/12/1982.
El Telegrama del Rif du 14 janvier 1909.
Jeune Afrique du 2 au 8 novembre 1999, n° 2025.
La Gazette du Maroc, n° 483 du 31 juillet 2006.
La Gazette du Maroc, n° 505 du 1 janvier 2007.
La Vie Economique du 04/09/1994.
L'Économiste, Edition n° 1 807 du 8 juillet 2004.
L'Economiste, Edition n° 2 009 du 28 avril 2005.
L'Économiste, Edition n° 2 107 du 13 septembre 2005.
L'Économiste, Edition n° 2 221 du 24 février 2006.
L'Économiste, Edition n° 2 696 du 21 janvier 2008.
L'Économiste, Edition n° 2 714 du 14 février 2008.
L'Économiste, Edition n° 2 716 du 18 février 2008.
L'Économiste, Edition n° 2 720 du 22 février 2008.
Le Monde, quotidien français, du 28/06/1966.
L'Opinion, quotidien marocain, du 26/11/1982.
Maroc Hebdo International, n° 454, semaine du 2 au 8 mars 2001.
Maroc Hebdo International, n° 540, semaine du 10 au 16 janvier 2003.
Maroc Hebdo International, n° 592, semaine du 13 au 19 février 2004.
Maroc Hebdo International, n° 701, semaine du 2 au 8 juin 2006.

Archives de la municipalité d'Oujda.
Bulletin du Comité de l'Afrique Française, 1909.
Bulletin Economique du Maroc 1939.
Bulletin de Renseignement mensuel, août 1940, A. M. V. 3 H160.

Administrations et Services

Agence Française de la Presse, 2005.
Agence Pour la Promotion et le Développement Economique et Social des Préfectures et Provinces du Nord du Royaume.
Anuario Estadistico de la zona del protectorado 1942.
Annuaire Statistique du Maroc d'après la Direction Générale de la Sûreté Nationale, 1988.
Annuaire Statistique du Maroc, 1998.

Bank Al-Maghrib : Banque du Maroc, 2005.

Centre de Douane d'Ahfir, 1995.
Centre de Douane d'Ahfir, 1996.
Centre de la mise en valeur 109, Ahfir, 1995.
CERED-Démographie régionale-province d'Oujda, 1988.
Commission des Communautés Européennes, Politique européenne de voisinage, rapport sur le Maroc, Bruxelles, 2004.

Délégation du ministère de santé à la préfecture d'Oujda-Angad, 2003.
Direction des statistiques : annuaire statistique, 2003.
Direction de la Statistique, annuaire statistique, 2008.
Direction des Affaires Consulaires et Sociales ; Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération
Direction des Etudes et des Prévisions Financières « Le développement régional », mai 2006, Rabat, 29p.
Direction des Relations Economiques Extérieures (DREE) : L'intégration économique «Sud-Sud»; janvier 2002.
Direction des Relations Economiques Extérieures (DREE) : Vers un espace économique euro-méditerranéen; mai 2002.
Direction de la Politique Economique Générale (DPEG) : Enjeux sur le Maroc de l'élargissement de l'Union Européenne à l'Est; document de travail n° 87, avril 2003.
Direction Régionale des Douanes du Nord-Est, 2007.
Division de la Statistique de la Banque Africaine de Développement, 2002

Enquête-ménage Plan d'Aménagement 1993.

Fédération Royale Marocaine de Football, 2008.
FEMISE (Forum Euro-Méditerranéen des Instituts Economiques) sur le partenariat euro-méditerranéen- juillet 2002.

Haut-commissariat au plan : le rapport de synthèse sur activité, emploi et chômage, 2007.

Institut National des Statistiques Economiques Appliquées, 2000.

La Banque Marocaine Commerciale de l'Extérieure (BMCE), 1994.

La Banque Marocaine du Commerce Extérieur, Décembre 2005.
La Banque Mondiale, rapport intégral sur la pratique des affaires en 2006.
La chaîne marocaine 2M, le 14/10/2005.
La Chambre de Commerce d'Industrie et des Services de Nador.
La Chambre de Commerce d'Industrie et des Services d'Oujda.
La Délégation Régionale du Tourisme de Nador.
La Délégation Régionale du Tourisme de la Wilaya d'Oujda.
La Délégation Régionale du Ministère de la Prévision Economique et du Plan, 1997.
La préfecture de la province de Berkane.
La préfecture de la province Nador.
Le rapport intégral de la Banque Mondiale sur la pratique des affaires en 2006.

Maroc en chiffres, 2003.
Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, 2000.
Ministère de l'agriculture, du Développement Rural et des Pêches Maritimes
Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Eau et de l'Environnement, 2006.
Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Environnement, 1996 «Schéma de Développement et d'Aménagement Régional de l'Oriental», rapport de la première phase : Analyse-diagnostic, Rabat. 375p.
Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Environnement, 2001 «Schéma Directeur d'Aménagement Urbain du Littoral Méditerranéen Oriental», rapport de la deuxième phase, Rabat. 203p.
Ministère de transport, Nador : annuaire statistique, 2001.
Ministère des Transports.
Monographie Economique de Nador, 2004.
Municipalité d'Ahfir, 2003.

Programme d'Action Intégré pour le Développement et l'Aménagement de la Région Méditerranéenne Marocaine, phase prospective, volume III tome1, 1998.

Office d'Exploitation des Ports, Béni Nsar.
Office d'Exploitation des Ports.
Office des changes, 1994.
Office National de Chemin de Fer.
Office Nationale de la Pêche.
Office Régional de la Mise en Valeur de la Moulouya, Berkane.
Office National Des Aéroports.
Office National Des Aéroports, Nador.
Office National Interprofessionnel des Céréales et Légumineuses, 2004.
Office National de statistique, Algérie, 2003.
Office National des transports.

Recensement Général de l'Habitat et de la Population, 2004
Recensement de 1936, direction des Services Economiques, Service central des statistiques, Gouvernement Général d'Algérie.
RIEBER Arsène et TRAN Thi Anh-Dao : Intégration régionale Sud-Sud et répartition intra-zone des activités.

Schéma de Développement et l'Aménagement Régional de l'Oriental, rapport d'analyse et de diagnostic, 1996.

Schéma de Développement et l'Aménagement Régional de l'Oriental, rapport de projets et programmation, 2002.
Schéma Directeur d'Aménagement Urbain du Littoral Méditerranéen Oriental (SDAULMO), 2001.
Secrétariat Général de l'Union du Maghreb Arabe : Traité instituant l'Union du Maghreb Arabe.
Secrétariat d'Etat au Commerce Extérieur : Accords commerciaux préférentiels conclu avec des pays arabes et africains.
Service Central des Statistiques, Rabat, 1961 et 1971.
Service de la carte sanitaire, Ministère de la Santé, 2003.
Service de Planification de la municipalité d'Ahfir.
Sous-Direction Régionale des Douanes d'Oujda, 1986.
Sous-direction Régionale des Douanes, 1996.
Sûreté régionale d'Oujda S.R.D.G.R, 2003.

Internet

http//www.algerie-dz.com/article1066.html.
http://www.aujourdhui.ma/nation-details61023.html
http://beurgay.free.fr/marocdrogue.htm
http://www.bladi.net/14101-clandestin-marocain-asphyxie-coffre-mre.htm
http://www.bladi.net/12008-france-ferroviaire-maroc.html
www.liberte-algerie.com
www.map.ma
http://www.manifeste.org/article.php3?id_article=243
http://www.maroc-hebdo.press.ma/Mhinternet.Archives_477html_477/pateras-html
http://www.presse-dz.com/fr/readart.php?id=2545rt.
http://www.orbicom_upm_cain_focus/columns/fr/archives/2002jiun.html
http://www.securiteroutiere.equipement.gouv.fr/IMG/pdf/sric_dp_cannabis_2006_05_24

Annexes

Annexe n° 1 : Questionnaire sur la contrebande

Question 1 :

L'origine	Ahfir	Aghbal	Autres régions
Le nombre			

Question 2 :

Catégories d'âge	14-19	20-29	30-39	40-49	+50	Total
Nombre						
%						

Question 3 :

Niveau scolaire	Analphabète	Primaire	Collège	Lycée	Supérieur
%					

Question 4 :

Les causes	Chômage	Faiblesse du revenu agricole	Activité lucrative	Proche des frontières	Autres causes
%					

Question 5 :

Voies	Manzoula	SidiMbarak	Zetouna	Elkhandak	El feria	Errassfa	Ouled Benouda
%							

Question 6 :

Le moyen	Camionnettes	Voitures	Motocyclettes	Bâts	Marche	Bâts+Voitures
%						

Question 7 :

Catégorie	Ford	RT	RN12	PG504	PG505	Fiat	RN16	RN18	RN20	Total
Nombre										
%										

Question 8 :

Méthodes	Direct	Par un intermédiaire	Traversée de la frontière	Total
%				

Question 9 :

Monnaie	Dinar	Dirham	Franc français	Troc
%				

Question 10 :

Montant	- 1.000dhs	Entre 1.000 et 5.000dh	Entre 5.000 et 10.000dh	+10.000dh
%				

Question 11 :

Denrées	Le nombre des contrebandiers	%
Carburant		
Produits alimentaires		
Produits agricoles		
Produits de construction		
Médicaments		
Total		

Question 12 :

Denrées	Le nombre des contrebandiers	%
Fruits et légumes		
Produits alimentaires		
Habillement		
Eléctro-ménager		
Monnaie		
Epices		
Friperie		
Drogue		
Totaux		

Question 13 :

Lieux	Ahfir	Berkane	Béni Drar	Oujda	Régional	National	Total
Fréquentation							
%							

Annexe n° 2 : Questionnaire sur l'émigration

Question 1 :

Age	- de 20	21 – 40	41-60	+ de 60
Nombre				

Question 2 :

Origine	P. de Berkane	P. de Nador	Régionale	Nationale
Nombre				

Question 3 :

Situation familiale	Célibataire	Marié		Divorcé	Autres
			Nombre d'enfants		

Question 4 :

Niveau culturel	Analphabète	Ecole coranique	Primaire	Secondaire		Supérieur
				Collège	Lycée	

Question 5 :

Date de départ	Avant 60	60-70	71-80	Après 80

Question 6 :

Nature d'émigration	Contrat	Sans contrat	Regroupement familial	Clandestine	Etudes	Né à l'étranger	Autres

Question 7 :

Pays d'accueil	France	Belgique	P.Bas	Espagne	Italie	G.B	Allemagne

Question 8 :

Secteur de travail avant l'émigration	Agriculture	Industrie	Services	Artisanat	Chômage	Autres

Question 9 :

Secteur de travail dans le pays d'accueil	Agriculture	Industrie	Bâtiment	Services	Commerce	Autres

Question 10 :

Nature de résidence	Individuelle	Foyer	HLM	Cité universitaire	Autres

Question 11 :

Salaire mensuel	- de 1000 E	1000 – 1500 E	1500 – 2000 E	+ de 2000 E
	- de 10 000 DH	10 000 – 15 000 DH	15 000 – 20 000 DH	+ de 20 000 DH

Question 12 :

Dépenses en pays d'accueil	- de 5 000 DH	5 000 – 10 000 DH	10 000 – 20 000 DH	+ de 20 000 DH

Question 13 :

Somme envoyée au pays d'origine	- de 1000 DH	1000 – 1500 DH	1500 – 2000 DH	+ de 2000 DH	Rien

Question 14 :

Vous l'envoyez à qui ? (destinataire)	Parents	Famille	Aides	Epargne	Parents+Epargne	Pa+famille	Rien

Question 15 :

Nombre de personnes à charge	Pays d'origine	Pays d'accueil	P. d'origine+P.d'accueil	Rien

Question 16 :

Modes de transfert	Virement bancaire	Billets de banque	Virement postal	Billets +poste	Poste+v. bancaire	Billet+v.bancaire	Rien

Question 17 : L'investissement

	Im	Im+Com	Im+Ser	Im+Ag	Ser+Im+Com	Ser+Im+Ag	Ser+Im+Com+Ag	Rien
Nb								
%								

Lieu d'investissement :

1) Le commerce

	Nador	Ahfir	Berkane	Oujda	Total
Nombre					
%					

2) Les services

	Nador	Ahfir	Berkane	Oujda	Zaio	Arkmane	Saidia	Casa	Total
Nombre									
%									

3) L'immobilier

	Nador	Ahfir	Berkane	Oujda	Arkmane	Saidia	Zaio	Total
Nombre								
%								

4) L'agriculture

	Nador	Ahfir	Berkane	Oujda	Zaio	Total
Nombre						
%						

Nombre de chaque catégorie d'investissement

Agriculture	Immobilier	Commerce	Services

Question 18 :

Pensez-vous retourner au Maroc ? →

Oui (après la retraite)	non

Si oui, pourquoi ?

Où ? →

Région d'origine	
Ailleurs	

Seul(e) ou avec vos parents ?

Seuls	
Parents	
Seuls au pays d'accueil	

Si non, pourquoi ?

Question 19 :

Votre autorité concernant vos enfants ?

	Faible	Moyenne	Forte	total
Nombre				
%				

Question 20 : Etes-vous à l'aise devant le comportement de vos enfants ?

Oui	Non

Question 21 : Quelle est la langue de communication à la maison ?

P.d'accueil	P.d'origine	P.d'accueil+ P.d'origine

Question 22 :
Vos enfants comprennent-ils bien la langue du pays d'origine ?

Oui	Moyen	Non

Question 23 :
Quelle est la langue préférée de vos enfants ?

Langue du pays d'accueil	Langue du pays d'origine

Question 24 :
Vous visitez le Maroc :

- d'une fois par an	1 fois par an	+ d'une fois par an

Question 25 :
Quelle est votre nationalité ?

Marocaine	Etrangère		
	Française	Belge	Total

Question 26 :
Vous pensez à vendre vos biens au Maroc et rester définitivement dans le pays d'accueil ?
Si oui, pourquoi ?

Oui	Non	Pas de décision	Pas de biens

Si non, pourquoi ?

Annexe n° 3 : Questionnaire sur l'hôtellerie

1- Données générales	
Le nom d'hôtel Le lieu d'Hôtel La date de construction Le type d'hôtel Nombre de chambres Nombre de lits	

2- L'origine de la clientèle		
	Pendant l'ouverture	pendant la fermeture
Algérienne Nationale Arabe Autres		

3- Le nombre de nuitées		
	pendant l'ouverture	Pendant la fermeture
Par jour par semaine Par mois		

4- Les recettes journalières		
	pendant l'ouverture	Pendant la fermeture
Classés Non classés		

5- Le nombre d'employeurs		
	pendant l'ouverture	Pendant la fermeture
Classés Non classés		

6- L'investissement	p. l'ouverture	p. la fermeture
- Satisfaction des besoins - Immobilier - Dépôt bancaire - Autres services		

7- Les problèmes et les difficultés

- La rareté de la clientèle à cause de refermeture de la frontière
- Beaucoup de charges

8- Les solutions

- La réouverture de la frontière
- Baisse des charges

Annexe n° 4 : Questionnaire sur le commerce

1- Données générales	
- la date de l'activité - Lieu de magasin - Le type de commerce	

2- Le volume des ventes		
Le montant (Dh)	Pendant l'ouverture	Pendant la fermeture
-Moins de 1 000 -Entre 1 000-5 000 -plus de 5 000		

3-La valeur du capital		
Le montant (Dh)	Pendant l'ouverture	Pendant la fermeture
-Moins de 50 000 -Entre 50 000-150 000 -plus de 150 000		

4- L'approvisionnement		
	Pendant l'ouverture	Pendant la fermeture
Par jour par semaine Par mois		

5- L'origine de la clientèle		
	Pendant l'ouverture	Pendant la fermeture
Algériennes Locales Régionales Nationales Autres		

6- Le nombre d'employeurs		
	Pendant l'ouverture	Pendant la fermeture

7- L'état de commerce		
	Pendant l'ouverture	Pendant la fermeture
Quotidien Occasionnel Saisonnier		

8- Avez-vous des relations commerciales avec les contrebandiers?
Oui ☐ Non ☐

9- L'investissement		
	Pendant l'ouverture	Pendant la fermeture
- Satisfaction des besoins - Immobilier - Dépôt bancaire - Autres services		

10- Pensez-vous de quitter votre métier?
- Oui ☐ - Non ☐

11- Les problèmes et les difficultés	
- La rareté de la clientèle à cause de la fermeture des frontières - La concurrence du commerce informel - La hausse des impôts - Autres	

12- Les solutions	
- La réouverture des frontières - La baisse des impôts - La lutte contre le commerce informel	

Annexe n° 5 : Questionnaire sur le transport (grands taxis)

1-Données générales	
- La situation familiale - La date de commencement de l'activité - Le métier précédent - Propriétaire ☐ ou Employeur ☐	

2- Les villes fréquentées		
	Pendant l'ouverture	Pendant la fermeture
- Nador - Oujda - Berkane - Ahfir - Saïdia		

3- Les recettes journalières		
	Pendant l'ouverture	Pendant la fermeture
	Entre (400-500)	Entre (150-200)

4- L'état de transport actuel		
	Pendant l'ouverture	Pendant la fermeture
- Quotidien - Occasionnel - Saisonnier		

5- L'investissement		
	Pendant l'ouverture	Pendant la fermeture
- Satisfaction des besoins - Immobilier - Dépôt bancaire - Autres services		

6- Pensez-vous de quitter votre métier?
- Oui ☐ - Non ☐

7- Les problèmes et les difficultés
- La rareté de la clientèle à cause de la fermeture des frontières - La concurrence du commerce informel - La hausse des impôts - Autres

8- Les solutions
- La réouverture des frontières - La baisse des impôts

Annexe n° 6 : Les présides

Les présides sont des territoires qu'occupe l'Espagne sur la côte méditerranéenne du Maroc depuis la fin du 15ème siècle. Ils constituent des enclaves de superficies très restreintes. Leur situation géographique et juridique, analogue à celle de Gibraltar, incite à un certain parallèle entre notamment les problèmes de Ceuta et Melilla et celui du rocher. On distingue les présides majeurs et les présides mineurs.

Les présides majeurs sont :
• Ceuta : située près la ville de Tétouan, d'une superficie de 18,5 km² à 20 km², elle a été occupée par les Portugais en 1415 avant de passer sous la domination espagnole en 1640.
• Melilla : située près de la ville de Nador, d'une superficie de 20 km², elle a été occupée au début de l'expansion coloniale espagnole en 1497.

Les présides mineurs sont :
• Le Penon d'Alhucemas ainsi que deux îles avoisinantes Isla de Mar et Isla de Tierra : situées à 300 m des plages d'Al Hoceima, d'une superficie de 15 ha et sa colonisation remonte à 1673
• Vélez de la Gomera : presqu'île située près du village Torres, à Beni Boufrah, Targuist. Sa superficie est de 1,9 hectare et sa dernière occupation date de 1564.
• Îles Chafarinas, trois îles situées à 3,5 km du village marocain Ras El Maa près de l'embouchure de l'oued Moulouiya. D'une superficie totale de 52.5 hectares et la première occupation date de 1848 sous le règne d'Isabelle II.
• Perejil : île située à l'est de Tanger, d'une superficie de 1,35 km2, Leila est une nouvelle colonie espagnole datant de juillet 2002.
• Alboran : île située à 50 km des côtes marocaines et à 92 km des côtes espagnoles. D'une superficie de 7,12 ha et son occupation date de 1540.

Annexe n° 7 : Traité de Lalla Marnia (18 mars 1845)

Louanges à Dieu l'unique ! Il n'y a de durable que le royaume de Dieu !

Traité conclu entre les Plénipotentiaires de l'Empereur des Français et des possessions de l'Empire d'Algérie et de l'Empereur du Maroc, de Suz et Fez et des possessions de l'Empire d'Occident.

Les deux Empereurs, animés d'un égal désir de consolider la paix heureusement rétablie entre eux, et voulant, pour cela, régler de manière définitive l'exécution de l'article 5 du Traité du 10 septembre de l'an de grâce 1844 (24 cha'ban de l'an 1260 de l'hégire).

Ont nommé pour leurs Commissaires Plénipotentiaires à l'effet de procéder à la fixation exacte et définitive de la limite de souveraineté entre les deux pays, savoir:

L'Empereur des Français, le sieur Aristide-Isidore, comte *de la Rue*, Maréchal de camp dans ses armées, commandeur de l'Ordre Impérial de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre d'Isabelle la Catholique et chevalier de deuxième classe de l'ordre de Saint Ferdinand d'Espagne.

L'Empereur du Maroc, le Sid Ahmida-Ben-Ali-el-Sudjâaï, gouverneur d'une des provinces de l'Empire.

Lesquels, après s'être réciproquement communiqués leurs pleins pouvoirs, sont convenus des articles suivants dans le but du mutuel avantage des deux pays et et d'ajouter aux liens d'amitié qui les unissent :

Art. 1 - Les deux Plénipotentiaires sont convenus que les limites qui existaient autrefois entre le Maroc et la Turquie resteront les mêmes entre l'Algérie et le Maroc. Aucun des deux Empires ne dépassera la limite de l'autre; aucun d'eux n'élèvera à l'avenir de nouvelles constructions sur le tracé de la limite ; elle ne sera pas désignée par des pierres. Elle restera, en un mot, telle qu'elle existait entre les deux pays avant la conquête de l'Empire d'Algérie par les Français.

Art. 2 - Les Plénipotentiaires ont tracé la limite au moyen des lieux par lesquels elle passe et touchant lesquels ils sont tombés d'accord, en sorte que cette limite est devenue aussi claire et aussi évidente que le serait une ligne tracée. Ce qui est à l'Est de cette limite appartient à l'Algérie- Tout ce qui est à l'ouest appartient au Maroc.

Art. 3 - La désignation du commencement de la limite et des lieux par lesquels elle passe est ainsi qu'il suit : Cette ligne commence à l'embouchure de l'oued (c'est à-dire cours d'eau) Adjeroud dans la mer, elle remonte avec ce cours d'eau jusqu'au gué où il prend le nom de Kiss ; puis elle remonte encore le même cours d'eau jusqu'à la source qui est nommée Ras-el-Aïoun, et qui se retrouve au pied de trois collines portant le nom de Menasseb-Kiss, lesquelles, par leur situation à l'ouest de l'oued, appartiennent à l'Algérie. De Ras-el Aïoun, cette même ligne remonte sur la crête des montagnes avoisinantes jusqu'à ce qu'elle arrive à Drâ-el-Doum ; puis elle descend dans la plaine nommée El-Aoudj. De là, elle se dirige à peu près en ligne droite sur Haouch-Sidi-Aïèd. Toutefois, le Haouch lui-même reste à cinq cents coudées (250 mètres) environ, du côté de l'Est, dans la limite algérienne. De Haouch-Sidi Aïèd, elle va sur Djerf-el-Baroud, situé sur l'oued Bou-Naïm ; de là elle arrive à Kerkour-Sidi-Hamza ; de Kerkour-Sidi-Hamza à Zoudj-el-Beghal ; puis longeant à l'Est le pays des Ouled-Ali-ben-Talha jusqu'à Sidi-Zahir, qui est sur le territoire algérien, elle remonte la grande route jusqu'à Aïn-Takbalet, qui se trouve entre l'oued Bou-Erda et les deux oliviers nommés el-Toumiet qui sont sur le territoire marocain. De Aïn-Tak-balet, elle remonte avec l'oued

Roubban jusqu'à Ras-Asfour ; elle suit au-delà le Kef en laissant à l'Est le marabout Sidi-Abd-Allah-Ben-Mohammed el-Hamlili ; puis, après s'être dirigée vers l'ouest, en suivant le col de El-Mechêmiche, elle va en ligne droite jusqu'au marabout de Sidi-Aïssa, qui est la fin de la plaine de Missiouin. Ce marabout et ses dépendances sont sur le territoire algérien. De là, elle court vers le Sud, jusqu'à Koudiet-el-Debbagh, colline située sur la limite extrême du Tell (c'est-à-dire le pays cultivé). De là, elle prend la direction Sud jusqu'à Kheneg-el-Hada, d'où elle marche sur Tenïet-el-Sassi, col dont la jouissance appartient aux deux Empires.

Pour établir plus nettement la délimitation à partir de la mer jusqu'au commencement du désert, il ne faut point omettre de faire mention et du terrain qui touche immédiatement à l'Est la ligne sus-désignée, et du nom des tribus qui y sont établies.

A partir de la mer, les premiers territoires et tribus sont ceux de Beni-Mengouche-Tahta et de Aâttïa. Ces deux tribus se composent de sujets marocains qui sont venus habiter sur le territoire de l'Algérie, par suite de graves dissentiments soulevés entre eux et leurs frères du Maroc. Ils s'en séparèrent à la suite de ces dissensions et vinrent chercher un refuge sur la terre qu'ils occupent aujourd'hui et dont ils n'ont pas cessé jusqu'à présent d'obtenir la jouissance du souverain de l'Algérie, moyennant une rente annuelle.

Mais les commissaires plénipotentiaires de l'Empereur des Français, voulant donner au représentant de l'Empereur du Maroc une preuve de la générosité française et des dispositions à resserrer l'amitié et à entretenir les bonnes relations entre les deux Etats, ont consenti au représentant marocain, à titre de don d'hospitalité, la remise de cette redevance annuelle (cinq cents francs pour chacune des deux tribus), de sorte que les deux tribus susnommées n'auront rien à payer, à aucun titre que ce soit, au Gouvernement d'Alger, tant que la paix et la bonne intelligence dureront entre les deux Empereurs des Français et du Maroc.

Après le territoire des Aattia vient celui de Messirda, des Achâche, des Ouled-Mellouk, des Beni-Bou-Saïd, des Beni-Senous et des Ouled-el-Nahr. Ces six derniéres tribus font partie de celles qui sont sous la dénomination de l'Empire d'Alger.

II est également nécessaire de mentionner le territoire qui touche immédiatement à l'Ouest la ligne sus-désignée, et de nommer les tribus qui habitent sur ce territoire, à portée de la mer. Le premier territoire et les premières tribus sont ceux des Ouled-Mansour-Rel-Trifa, ceux des Beni-Iznéssen, des Mezaouir, des Ouled-Ahmed-ben-Brahim, des Ouled-el-Abbès, des Ouled-Ali-ben-Talha, des Ouled-Azouz, des Beni-Bou_Hamdoun, des Beni-Hamlil et des Beni-Mathar-Rel-Ras-el-Aïn. Toutes ces tribus dépendent de l'Empire du Maroc.

Art. 4 - Dans le Sahara (désert), il n'y a pas de limite territoriale à étabtir entre les deux pays, puisque la terre ne se laboure pas et qu'elle sert seulement de pacage aux Arabes des deux Empires qui viennent y camper pour y trouver les pâturages et les eaux qui leur sont nécessaires. Les deux souverains exerceront de la manière qu'ils l'entendront toute la plénitude de leurs droits sur leurs sujets respectifs dans le Sahara. Et, toutefois, si l'un des deux souverains avait à procéder contre ses sujets, au moment où ces derniers seraient mêlés avec ceux de l'autre Etat, il procédera comme il l'entendra sur les siens, mais il s'abstiendra envers les sujets de l'autre gouvernement.

Ceux des Arabes qui dépendent de l'Empire du Maroc, sont : les M'béïa, les Beni Guil, les Hamian-Djenba, les Eumour-Sahara et les Ouled-Sidi-Cheikh-el-Gharaba.

Ceux des Arabes qui dépendent de l'Algérie sont : les Ouled-Sidi-el-Cheikh-el Cheraga, et tous les Hamian, excepté les Hamian-Djenba-susnommés.

Art.5 - Cet article est relatif à la désignation des kessours (villages du désert) des deux Empires. Les deux souverains suivront, à ce sujet. L'ancienne coutume établie par le temps, et accorderont, par considération l'un pour l'autre, égards et bienveillance aux habitants de ces kessours.

Les kessours qui appartiennent au Maroc sont ceux de Yiche et de Figuigue.

Les kessours qui appartiennent à l'Algérie sont : Aïn-Safra, S'fissifa. Assla, Tiout, Chellala, El-Abiad et Bou-Semghoune.

Art. 6 - Quant au pays qui est au sud des kessours des deux gouvernements, comme il n'y a pas d'eau, qu'il est inhabitable et que c'est le désert proprement dit, la délimitation en serait superflue.

Art. 7 - Tout individu qui se réfugiera d'un Etat dans l'autre ne sera pas rendu au gouvernement qu'il aura quitté par celui auprès duquel il se sera réfugié, tant qu'il voudra y rester.

S'il voulait, au contraire, retourner sur le territoire de son gouvernement, les autorités du lieu où il se sera réfugié ne pourront apporter la moindre entrave à son départ. S'il veut rester, il se conformera aux lois du pays, et il trouvera protection et garantie pour sa personne et ses biens. Par cette clause les deux souverains ont voulu se donner une marque de leur mutuelle considération. Il est bien entendu que le présent article ne concerne en rien les tribus : l'Empire auquel elles appartiennent étant suffisamment établi dans les articles qui précèdent.

Il est notoire aussi que El-Hadj-Abd-el-Kader et tous ses partisans ne jouiront pas du bénéfice de cette Convention, attendu que ce serait porter atteinte à l'article 4 du traité du 10 septembre de l'an 1844, tandis que l'intention formelle des hautes parties contractantes est de continuer à donner force et vigueur à cette stipulation émanée de la volonté des deux souverains, et dont l'accomplissement affirmera l'amitié et assurera pour toujours la paix et les bons rapports entre les deux Etats.

Le présent traité, dressé en deux exemplaires, sera soumis à la ratification et au scel des deux Empereurs, pour être ensuite fidèlement exécuté.

L'échange de ratification aura lieu à Tanger, sitôt que faire se pourra.

En foi de quoi, les Commissaires Plénipotentiaires susnommés ont apposé au bas de chacun des exemplaires leurs signatures et leurs cachets.

Fait sur le territoire français voisin des limites, le 18 mars 1845 (9 de rabïà-el-oouel, 1260 de l'hégire). Puisse Dieu améliorer cet état des choses dans le présent et dans le futur !

Le général Comte De La Rue **Ahmida-Ben-Ali**

Annexe n° 8 : L'évolution des transferts effectués par les RME en millions de dhs de 1968 à 2007

Années	Montant	Var en %	Années	Montant	Var %	Années	Montant	Var %
1968	200,0	-	**1981**	5 240,2	26,4	**1994**	16 814,4	-7,7
1969	302,3	51,5	**1982**	5 114,5	-2,4	**1995**	16 819,9	0,03
1970	316,8	4,6	**1983**	6 515,4	27,4	**1996**	18 873,8	12,2
1971	480,2	51,5	**1984**	7 680,8	17,9	**1997**	18 033,4	-4,5
1972	640,3	33,3	**1985**	9 732,2	26,7	**1998**	19 200,0	6,5
1973	1 020,8	59,5	**1986**	12 730,6	30,8	**1999**	19 001,5	-1,6
1974	1 558,2	52,5	**1987**	13 267,9	4,2	**2000**	22 961,6	20,8
1975	2 159,6	38,8	**1988**	10 700,4	-19,4	**2001**	36 049,7	57,0
1976	2 418,5	11,9	**1989**	11 344,0	6,0	**2002**	31 707,9	-12,04
1977	2 652,1	9,6	**1990**	16 537,6	45,8	**2003**	34 733,8	9,54
1978	3 200,0	20,6	**1991**	17 328,1	4,8	**2004**	37 422,5	8,2
1979	3 996,0	24,8	**1992**	18 530,7	7,0	**2005**	40 737,7	8,9
1980	4 147,6	12,2	**1993**	18 215,9	-1,7	**2006**	47 833,8	17,4
						2007	55 053,0	15,1

Source : Office des changes, 2008

Annexe n° 9 : Traité instituant l'Union du Maghreb Arabe

- Sa Majesté le Roi Hassan II, Roi du Maroc ;
- Son Excellence le Président Zine El-Abidine Ben Ali, Président de la République Tunisienne ;
- Son Excellence le Président Chadli Bendjedid, Président de la République Algérienne Démocratique et Populaire ;
- Le leader de la Révolution du 1er Septembre, le Colonel Mouamar El Kadhafi, Président de la Grande Jamahiriya Arabe libyenne Populaire et Socialiste ;
- Son Excellence le Colonel Mouaouia Ould Sidi Ahmed Taya, Président du Comité Militaire de Salut National, Président de la République Islamique de Mauritanie.
- Ayant foi dans les liens solides qui unissent les peuples du Maghreb Arabe et qui sont fondés sur la communauté d'histoire, de religion et de langue ;
- Répondant aux profondes et fermes aspirations de ces peuples et leurs dirigeants à l'établissement d'une Union qui renforcera davantage les relations existantes entre eux et leur donnera davantage la possibilité de réunir les moyens appropriés pour s'orienter vers une plus grande intégration ;
- Conscients des effets qui résulteront de cette intégration et qui donneront la possibilité à l'Union du Maghreb Arabe d'acquérir un poids spécifique lui permettant de contribuer efficacement à l'équilibre mondial, de consolider les relations pacifiques du sein de la Communauté internationale et consolider la paix et la sécurité internationales ;
- Considérant que l'édification de l'Union du Maghreb Arabe nécessite des réalisations tangibles et l'instauration de règles communes concrétisant la solidarité effective entre ses composantes et garantissant leur développement économique et social ;
- Exprimant leur sincère détermination à œuvrer pour l'Union du Maghreb Arabe soit un moyen de réaliser l'unité arabe complète et un point de départ vers une union plus large, englobant d'autres Etats arabes et africains.

Article 1

Il est institué, en vertu de ce traité, une Union dénommée : Union du Maghreb Arabe.

Article 2
L'Union vise à :
- Renforcer les liens de fraternité qui unissent les Etats membres et leurs peuples ;
- Réaliser le progrès et la prospérité des sociétés qui les composent et la défense de leurs droits ;
- Contribuer à la préservation de la paix fondée sur la justice et l'équité ;
- Poursuivre une politique commune dans différents domaines ;
- Œuvrer progressivement à réaliser la libre circulation des personnes, des services, des marchandises et des capitaux.

Article 3
La politique commune mentionnée dans l'article précédent a pour but la mise en œuvre des objectifs suivants :

- Sur le plan international : la réalisation de la concorde entre les Etat membres et l'établissement d'une étroite coopération diplomatique fondée sur le dialogue
- Sur le plan de la Défense : la sauvegarde de l'indépendance de chacun des Etats membres ;
- Sur le plan économique: la réalisation du développement industriel, agricole, commercial, social des Etats membres et la réunion des moyens nécessaires à cet effet, notamment en mettant sur pied des projets communs et en élaborant des programmes globaux et sectoriels ;
- Sur le plan culturel: l'établissement d'une coopération visant à développer l'enseignement aux différents niveaux, à préserver les valeurs spirituelles et morales inspirées des généreux enseignements de l'Islam et à sauvegarder l'identité nationale arabe en se dotant des moyens nécessaires pour réaliser ces objectifs; notamment pour l'échange des enseignants et des étudiants et la création d'institutions universitaires et culturelles ainsi que d'instituts de recherche maghrébins.

Article 4
- L'Union est dotée d'un Conseil de Présidence composé des chefs d'Etat membres et qui est l'organe suprême de l'Union.
- La Présidence du Conseil est assurée, pour une période d'une année, par rotation entre les Chefs d'Etat des pays membres.

Article 5
- Le Conseil de la Présidence de l'Union tient ses sessions ordinaires une fois par an. Toutefois, le Conseil peut tenir des sessions extraordinaires chaque fois que cela est nécessaire.

Article 6
- Le Conseil de la Présidence est seul habilité à prendre des décisions. Ses décisions sont prises à l'unanimité des membres.

Article 7
- Les Premiers ministres des Etats membres, ou ceux qui en font fonction, peuvent se réunir chaque fois que cela est nécessaire**.**

Article 8
- L'Union comprend un conseil des ministres des Affaires Etrangères qui prépare les sessions du Conseil de la Présidence et examine les questions, que lui soumettent le Comité de Suivi et les Commissions ministérielles spécialisées.

Article 9
- Chaque Etat membre désigne, parmi les membres de son gouvernement ou de son Comité Populaire Général, un membre qui sera chargé des affaires de l'Union. Ces membres constitueront un Comité qui se chargera du Suivi des affaires de l'Union et qui soumettra les résultats de ses travaux au Conseil des ministres des Affaires Etrangères.

Article 10
- L'Union est dotée de Commissions ministérielles spécialisées instituées par le Conseil de la Présidence qui en définit les compétences [2].
Article 11
- L'Union est dotée d'un Secrétariat Général permanent créé par le Conseil de la Présidence qui en fixe le siège et les attributions et désigne le Secrétaire Général [3].
Article 12
- L'Union dispose d'un Conseil Consultatif composé de trente représentants par pays, choisis par les organes législatifs des Etats membres ou conformément aux règles internes de chaque Etat ;
- Le Conseil Consultatif tient une session ordinaire chaque année, de même qu'il se réunit en session extraordinaire à la demande du Conseil de la Présidence ;
- Le Conseil Consultatif donne son avis sur tout projet de décision que lui soumet le Conseil de la Présidence comme il peut présenter au Conseil toutes recommandations pouvant renforcer l'action de l'Union et la réalisation de ses objectifs ;
- Le Conseil Consultatif élabore son règlement intérieur et le soumet au Conseil de la Présidence pour approbation [4].
Article 13
- L'Union est dotée d'une Instance Judiciaire composée de deux juges de chaque Etat, qui seront désignés pour une période de six ans, et renouvelée par moitié tous les trois ans. Cette instance élit son président parmi ses membres pour une période d'une année.
- Ladite instance a pour compétence de statuer sur les différends relatifs à l'interprétation et à l'application du Traité et des accords conclus dans le cadre de l'Union, que lui soumet le Conseil de la Présidence ou un Etat partie au différend, conformément aux dispositions du Statut de l'instance. Ses jugements sont exécutoires et définitifs.
- L'instance judiciaire donne des avis consultatifs au sujet de questions juridiques que lui soumet le Conseil de la Présidence.
- Ladite Instance prépare son Statut et le soumet à l'approbation du Conseil de la Présidence. Ce statut fait partie intégrante du présent Traité.
- Le Conseil de la Présidence fixe le siège de l'Instance judiciaire et arrête son budget [5].
Article 14
- Toute agression contre un Etat membre est considérée comme une agression à l'égard des autres Etats membres.
Article 15
- Les Etats membres s'engagent à ne permettre sur leurs territoires respectifs aucune activité ni organisation portant atteinte à la sécurité, à l'intégrité territoriale ou au système politique de l'un des Etats membres.
- Ils s'engagent également à s'abstenir d'adhérer à tout pacte, ou alliance militaire ou politique, qui serait dirigé contre l'indépendance politique ou l'unité territoriale des autres Etats membres.
Article 16
- Les Etats membres sont libres de conclure tout accord bilatéral, entre eux ou avec d'autres Etats ou groupements, tant que ces accords ne sont pas contraires aux dispositions du présent Traité.
Article 17
- Les autres Etats appartenant à la Nation Arabe ou à la Communauté africaine peuvent adhérer à ce Traité sur acceptation des Etats membres.
Article 18
- Les dispositions de ce Traité peuvent être amendées sur proposition d'un Etat membre. L'amendement entrera en vigueur après sa ratification par tous les Etats membres.

Article 19
- Ce traité entrera en vigueur après sa ratification par les Etats membres conformément aux procédures suivies dans chaque Etat.
- Les Etats membres s'engagent à prendre les mesures nécessaires à cet effet dans un délai maximum de six mois à partir de la signature du présent traité.

Fait à Marrakech, le jour béni du vendredi 10 Rajab 1409 de l'Hégire, correspondant au 17 Février 1989.

Pour le Royaume du Maroc **Hassan II** Pour la Grande Jamahiriya Arabe Libyenne et Socialiste **Mouammar kadhafi**	Pour la République Tunisienne **Zine el abidine ben ali** Pour la République Algérienne Démocratique et populaire **Chadli Ben jedid**
Pour la République Islamique de Mauritanie **Mouaouya Ould Sidi Ahmed Taya**	

[1] Traité signé à Marrakech le 10 Rajab1409 de l'Hégire correspondant au 17 février 1989, amendé par le Conseil de la Présidence de l'Union du Maghreb arabe.
[2] Le conseil de la présidence a crée quatre commissions ministérielles spécialisées qui sont :
- La Commission de la Sécurité Alimentaire ;
- La Commission de l'Economie et Finance ;
- La Commission des Infrastructures de base ;
- La Commission des Ressources Humaines.
[3] Le siège permanent du Secrétariat Général de l'Union du Maghreb Arabe a été fixé au Royaume du Maroc (Rabat).
[4] Le siège du Conseil Consultatif a été fixé en République Algérienne Démocratique et Populaire.
[5] Le siège de l'instance judiciaire a été fixé en République Islamique de Mauritanie.

Objectifs et Missions de l'UMA

Le Traité constitutif de l'UMA a fixé les objectifs suivants :
- La consolidation des rapports de fraternité qui lient les Etats membres et leurs peuples ; la réalisation du progrès et du bien-être de leurs communautés et la défense de leurs droits ;
- La réalisation progressive de la libre circulation des personnes des services, des marchandises et des capitaux entre les Etats membres ;
- L'adoption d'une politique commune dans tous les domaines. En matière économique, la politique commune vise à assurer le développement industriel, agricole, commercial et social des Etats membres.

Dans la perspective d'instituer à terme une union économique maghrébine entre les cinq Etats membres, les étapes suivantes ont été fixées :
- L'institution d'une zone de libre échange avec le démantèlement de l'ensemble des obstacles tarifaires et non tarifaires au commerce entre les pays membres ;
- L'union douanière tendant à instituer un espace douanier unifié avec adoption d'un tarif extérieur commun vis-à-vis du reste du monde ;
- Le marché commun qui doit consacrer l'intégration des économies maghrébines avec la levée des restrictions à la circulation des facteurs de production à travers les frontières nationales des pays membres.

Annexe n° 10

L'indépendance du Maroc en 1956 reste incomplète dans la mesure où le Sud marocain était sous l'occupation espagnole. Le Maroc décide de récupérer son territoire. En 1958, il récupère la province de Tarfaya aux accords de Cintra et en 1969, Ifni au traité de Fès.

Après, il prend l'offensive contre le colonialisme espagnol pour revendiquer le Sahara occidental où la région devient un territoire très riche surtout après la découverte des phosphates et la supposition de la présence de pétrole. Aussi le Sahara occidental est-il la région la plus poissonneuse au Maroc. Ce dernier va accentuer sa pression diplomatique, en particulier à l'ONU et à l'OUA, et participer à la création d'un front maghrébin pour la libération du Sahara. En 1974, à l'Assemblée générale est adoptée une résolution et, sans préjudice de l'application du principe de l'autodermination, il est demandé à la Cour Internationale de Justice un avis consultatif sur la question suivante «Le Sahara, au moment de la colonisation espagnole, était-il une terre sans maître ? Et si non, quels étaient ses liens juridiques avec le Maroc et la Mauritanie ?». Après l'étude du dossier, la Cour affirme que le Sahara occidental n'était pas un territoire sans maître et elle constate l'existence de liens judiciaires d'allégeance entre le Sultan marocain et certaines tribus vivant sur le territoire du Sahara occidental au moment de la colonisation espagnole. En 1975, le Maroc proclame une marche pacifique pour récupérer les territoires sahariens «la Marche Verte» dont 350 000 volontaires marocains ont participé à cette Marche. Officiellement, l'Espagne affirme sa position favorable à la résolution de l'O.N.U. C'est ainsi qu'un accord tripartite est signé le 14 novembre de la même année à Madrid (Accord de Madrid) entre l'Espagne, le Maroc et la Mauritanie.

Annexe n° 11 : Projet **«Mediterrania Saïdia»**

Mediterrania Saïdia est structurée autour de cinq grandes zones :

Zone Hôtelière : Mediterrania Saïdia disposera de 16 000 lits répartis en six hôtels de quatre et cinq étoiles. Les travaux les plus avancés sont ceux de l'Hôtel Barceló Saïdia, de catégorie 5 étoiles et comprenant 1.228 lits. L'établissement comptera également trois piscines, des terrains de paddle et de tennis, un mini golf, un terrain de tir et un Spa & Fitness Club, entre autres services. À l'offre hôtelière il faut ajouter 22 parcelles destinées à des résidences touristiques et des villas de vacances.

Zone Résidentielle : Sur une surface de 700 000 m2 seront construites les 3 000 résidences intégrant la partie résidentielle de Mediterrania Saïdia, réparties entre des appartements de 1, 2 et 3 chambres et des villas de 3 et 4 chambres au pied du terrain de golf. Toutes les résidences ont été conçues selon une ligne architecturale méditerranéenne et respectent les règles du style marocain. Pour cela, FADESA a mis en place une de ses structures commerciales habituelles juste auprès des travaux, sous la forme d'un grand Hall des Ventes comprenant 2 résidences pilotes totalement meublées et décorées de salons typiques marocains ainsi qu'une villa pilote à l'extérieur. Actuellement, la première fasse de les ouvres est déjà commencé, et aussi sa commercialisation qui est en train de être un total succès de ventes.

Zone de Golf : Dans la zone centrale du complexe et sur une superficie de 2 millions de mètres carrés trois terrains de golf seront construits, réunissant un total de 54 trous et qui feront de Mediterrania Saïdia le site de référence en golf du sud de l'Europe. Le premier

d'entre eux (El Palmeral) disposera de 18 trous, par 72, et a été conçu selon un design de type américain avec des touches de style anglais. Les deux terrains restant comprendront un parcours de 36 trous divisé en deux parties de 18 trous (Las Lagunas et Oasis Golf). Le terrain de golf de «El Oasis» est situé au nord-est du complexe et au nord du parcours «Las Lagunas», ce dernier étant le plus exigent du complexe. Au total, la zone de golf s'étendra sur une superficie totale de jeu de 210 hectares.

Zone de La Marina : Le Port de Saïdia articule la façade maritime du complexe et occupe plus de 290 000 m2, bien que 6 kilomètres de plage vierge face à la mer où seront situés 17 beach club complètent le site de La Marina. Le port offrira 740 amarrages dont 340 pour bateaux à voiles et 400 pour bateaux à moteur. Dans cette zone sera également situé le Club Nautique d'une superficie construite de 9 215 m2 qui disposera d'un restaurant, bar, hôtel de 15 chambres, salon, gymnase, vestiaires, videoclub, etc, d'une zone commerciale autour d'un boulevard répartie en trois édifices ayant vue sur la mer, de grandes places reliées entre elles par une marquise, ainsi que d'un parc aquatique.

Zone Commerciale et de Services : Le complexe deviendra un grand centre de loisirs, motif pour lequel la cinquième zone comprend les espaces destinés à la construction de centres commerciaux, de restaurants thématiques, de stations balnéaires, etc. La partie des services sera composée d'un palais des congrès, d'une clinique médicale et d'un héliport entre autres. De plus, Mediterrania Saïdia donnera la priorité aux espaces verts.

Annexe n° 12

Le Contrat Programme "Vision 2010" du secteur Tourisme initié et élaboré par la Fédération Nationale du Tourisme en concertation avec les Pouvoirs Publics, place le secteur du Tourisme comme priorité économique nationale. Il s'articule autour des objectifs suivants à horizon 2010 :

- 10 millions de touristes dont 7 millions hébergeront dans les hôtels classés ;
- Création de 600.000 nouveaux emplois directs et indirects ;
- Création de 160.000 lits nouveaux: 80 milliards de dhs d'investissement ;
- Réalisation de 480 milliards de dhs en devises ;
- Création de 6 stations balnéaires nouvelles ;
- Contribution du secteur à raison de 20% au PIB ;
- Rénovation de 30.000 lits.

Table des illustrations

Liste des graphiques

Graphique n° 1 : La comparaison du transit via Oujda et Tanger en 1935……..……...29
Graphique n° 2 : Evolution du trafic de marchandises du port de Nador en tonnes……..……69
Graphique n° 3 : Evolution du trafic des passagers au port de Nador…….....72
Graphique n° 4 : Trafic portuaire national des passagers en 2006…….....73
Graphique n° 5 : Trafic aérien de l'aéroport d'Oujda-Angad et de Nador-Aruit en 2005.....77
Graphique n° 6 : Variation interannuelles des précipitations dans la région……..…..…97
Graphique n° 7 : Evolution de la réserve du barrage Mohamed V……..….....99
Graphique n° 8 : Evolution des débarquements des produits de la pêche côtière dans la région en tonnes de 1995 à 2007……...…….115
Graphique n° 9 : Les nuitées touristiques selon certaines régions marocaines en 2002 (en Milliers)…….……..…134
Graphique n° 10 : Les originesdes contrebandiers……...……143
Graphique n° 11 : Lieux de commercialisation des produits de contrebande……..…….162
Graphique n° 12 : Les destinations des émigrés de la région……...…..….178
Graphique n° 13 : Répartition des investissements réalisés par les émigrés au Maroc……....196
Graphique n° 14 : Evolution des échanges entre le Maroc et l'Algérie de 1994 à 1998……..264
Graphique n° 15 : Structure des échanges entre le Maroc et l'Algérie en 2002……..…….265

Liste des cartes

Carte n° 1 : La région au sein de l'Oriental marocain……...……..…..10
Carte n° 2 : Les régions économiques marocaines selon le découpage administratif de 1997…….....12
Carte n° 3 : Les présides espagnols sur le territoire marocain……..…....21
Carte n° 4 : La frontière maroco-algérienne avant et après le traité de Lalla Marnia (1845)……..……..……...…….…….25
Carte n° 5 : La délimitation de la frontière maroco-algérienne selon traité de Lalla Marnia (1845)……..……..…….……...….26
Carte n° 6 : Le réseau de voies de communication dans le Maroc Oriental et leur Prolongement vers l'Ouest Algérien…….…….36
Carte n° 7 : Le réseau de chemin de fer au Maroc..……..…..63
Carte n° 8 : La ligne ferroviaire Taourirt-Nador en construction..……...66
Carte n° 9 : Les principaux reliefs de la région et ses environs périphéries..……...……...94
Carte n° 10 : Les pistes de contrebande du va et vient des contrebandiers..…….....146
Carte n° 11 : La commercialisation des produits de contrebande algériens à l'intérieur du Maroc..……. ..…….……...……163
Carte n° 12 : Flux migratoires clandestins provenant d'Afrique Subsaharienne..…….……...181
Carte n° 13 : L'extension urbaine de la ville d'Ahfir……..….199
Carte n° 14 : Le Nord de l'Oriental marocain au sein de l'Union Maghrébine Arabe..…..…..234
Carte n° 15 : La Rocade Méditerranéenne……...……..292

Liste des schémas

Schéma n° 1 : Mécanisme de la formation du prix de 30 litres de gasoil d'Algérie, écoulés en contrebande en juin 2005……..…151

Schéma n° 2 : Plan de passage de la porte de Melilla…….….159
Schéma n° 3 : Le système de surveillance espagnol pour lutter contre l'immigration clandestine…….……....227

Liste des photos

Photos 1 et 2: La construction de la ligne ferroviaire Taourirt-Nador……...…..64
Photo 3 : L'aéroport d'Oujda-Angad est créé en 1951 pendant la colonisation française…….64
Photo 4 : L'aéroport Nador-Aruit est opérationnel depuis 1999…….……..64
Photo 5 : Le port de Béni Nsar a été mis en exploitation partielle depuis 1978 …….….…..64
Photo 6 : Dans le monde rural, les élèves souffrent du manque de transport scolaire…….…..64
Photo 7 : Les agriculteurs utilisent des charrues tirées par les ânes pour labourer la terre…..111
Photo 8 : Les petites exploitations agricoles dans les montagnes de Béni Snassen……..…111
Photo 9 : Les betteraves sont acheminées à l'usine SUCRAFOR.....111
Photo 10 : La station de conditionnement des clémentines «Es-Salam» à Aklim…….…...111
Photo 11 : Un panier à pain fabriqué d'Alfa……..……...126
Photo 12 : Des couscoussiers d'Alfa, confectionnés par certaines tribus de la région……....126
Photo 13 : Des couffins et des balais en Doum……..…….…..126
Photo 14 : Une tasse d'argile d'eau (poterie) fabriquée par les artisanaux locaux……...126
Photo 15 : La grotte du chameau est un site historique et archéologique……..…....131
Photo 16 : La grotte des Pigeons…….131
Photos 17, 18, 19 et 20 : Elles représentent les belles plages de la région……..…….…131
Photo 21 : Le reste du Casbah de Reggada……..……133
Photo 22 : La Casbah de Saïdia fondée en 1883 par le Sultan Hassan 1er…….133
Photo 23 : El Arfa, le folklore le plus répandu dans la région…….....133
Photo 24 : Les Chiokhs, groupe folklorique utilisant la bombarde (Gaita), le Bendir et la Derbouka……133
Photo 25 : Msamen est une Pâte feuilletée de farine, sautée à l'huile……...……133
Photo 26 : Seffa est un couscous saupoudré de sucre et de cannelle……...…….…133
Photo n° 27 : L'âne est un moyen de transport du carburant par excellence……..…..…145
Photo n° 28 : La motocyclette est une moyenne de transport des produits de contrebande...145
Photo 29 : Une vieille voiture utilisée dans la contrebande…….....…...…145
Photo 30 : La voie de Sidi Mbarak……...……...145
Photos 31 et 32 : Les contrebandiers traversent le point de passage entre Melilla et Béni Nsar.....153
Photo 33 : Les douanes évaluent la valeur de l'or saisi au port de Nador……...……..153
Photo 34 : Des médicaments provenant d'Algérie via la contrebande……...153
Photo 35 : Quelques produits algériens et espagnols de contrebande……153
Photo 36 : Le pain algérien se vend dans la région……..…….153
Photo 37 : Les contrebandiers chargent leur marchandise à destination de l'Algérie…….….156
Photo 38 : Une maison transformée à un lieu de stockage du carburant……...……156
Photo 39 : La baraque d'un contrebandier remplie de marchandises……156
Photo 40 : Les cartons de bananes provenant d'Espagne en destination à l'Algérie…….…...156
Photo 41 : Des boutiques spécialisées dans le commerce des produits de contrebande….…156
Photo 42 : Le point de vente de carburant sur la route nationale 2……157
Photo 43 : La maison constitue un point de vente du carburant……..157
Photos 44 et 45 : Le vendeur cache le carburant dans un lieu discret……...….157
Photos 46 et 47 : Le vendeur rempli le réservoir de la voiture et reçoit l'argent……..…157
Photo 48 : Des immigrants clandestins quittent le Mali pour la frontière algérienne….…….182
Photo 49 : Des immigrés clandestins à la frontière entre le Maroc et l'Algérie……..….182

Photo 50 : Des immigrés clandestins marchent en direction d'Oujda……...……182
Photo 51 : Des immigrés subsahariens marchent en direction de Melilla……...……..182
Photo 52 : Des immigrants d'origine subsaharienne se refugient dans la forêt de Gourougou……..182
Photos 53 et 54 : L'investissent dans l'immobilier et à la naissance des lotissements.....200
Photo 55 : Villa d'un émigré dans le quartier de Bayou à Berkane……...……200
Photo 56 : Deux maisons à Ahfir dont les propriétaires sont des RME……...……..200
Photos 57 et 58 : Deux villas d'émigrés à Saïdia et à Kariat Arkmane……..……...200
Photo 59 : Des taxis au parc, en respectant les sorties à tour de rôle……...…..272
Photo 60 : Une station-service fermée……272
Photo 61 : La fermeture de plusieurs boutiques et services…….……272
Photo 62 : Une rue mène au poste frontalier d'Ahfir……..……..272
Photo 63 : L'élargissement de la route nationale n° 2 reliant Oujda à Nador……...…….291
Photo 64 : Une partie de la Rocade Méditerranéenne reliant Nador à Saïdia en construction……...…….291
Photos 65, 66 et 67 : Ces sont des appartements construits par FADESA……...…….291

Liste des tableaux

Tableau n° 1 : Les mouvements d'entrée par car des travailleurs du Rif oriental, selon les tribus en empruntant le pont de la Moulouya et la route de Berkane pendant huit mois de 1931……28
Tableau n° 2 : La comparaison du transit via Oujda et Tanger en 1935……...…...29
Tableau n° 3 : Pourcentage d'étrangers dans des villes de la région de 1936 à 1971…….…...30
Tableau n° 4 : L'évolution du nombre d'Européens par nationalité dans le Nord-Est en dehors de Melilla de 1926 à 1936……..32
Tableau n° 5 : Lieux de naissance des propriétaires de 78 exploitations européennes de la plaine de Triffa…….……...33
Tableau n° 6 : Evolution de nombre et du pourcentage des Israélites Marocains dans la population des villes de la région……..……...33
Tableau n° 7 : Les échanges algéro-marocains de quelques années (en millions de francs)....38
Tableau n° 8 : Mouvement de navigation dans le port de Melilla (entrées) de 1937 à 1955…39
Tableau n° 9 : Pays de destination du minerai de fer exporté de Melilla 1914-1955……....40
Tableau n° 10 : Minerai de fer extrait par les principales compagnies minières de la zone espagnole et exporte du port de Melilla (1914-1955) en milliers de tonnes…41
Tableau n°11 : Evolution de la population civile de Melilla (1910-1950)……..…...41
Tableau n° 12 : L'évolution des flux commerciaux entre les deux zones (1928- 1931)……....42
Tableau n°13 : La mercuriale de deux souks frontaliers (1940)……...44
Tableau n° 14 : Quelques emprunts à la langue française utilisés par la population de la région……...…...46
Tableau n° 15 : Quelques emprunts à la langue espagnol utilisés par la population de la région…….……..…47
Tableau n° 16 : Quelques emprunts à l'espagnol utilisés par la population de la région…..…..47
Tableau n° 17 : Quelques emprunts de l'Ouest algérien utilisés par la population de la région……..…..…48
Tableau n° 18 : Eléments du costume et bijoux empruntés à l'Algérie……...……49
Tableau n° 19 : La population et la densité dans les régions économiques marocaines…..…55
Tableau n° 20 : Le réseau routier du Nord de l'Oriental marocain en Km……...…..58
Tableau n° 21 : Dessertes routières et nombre de voyageurs transportés par autocars…..……61
Tableau n° 22 : Evolution du trafic de marchandises du port de Nador en tonnes……68
Tableau n° 23 : Principaux produits importés et exportés via le port de Nador entre 1999-2000……..…..70
Tableau n° 24 : L'évolution des mouvements des navires au port de Nador…….....70
Tableau n° 25 : Trafic portuaire national de marchandises en 2006……...……71
Tableau n° 26 : Evolution du trafic des passagers au port de Nador……72
Tableau n° 27 : Trafic portuaire national des passagers en 2006……..73
Tableau n° 28 : L'évolution du trafic commercial de l'aéroport d'Oujda-Angad et de Nador……...……75
Tableau n° 29 : Trafic aéroportuaire national de passagers et de fret en 2007……...……76
Tableau n° 30 : Trafic aérien de l'aéroport d'Oujda-Angad et de Nador-Aruit en 2005…..…..77
Tableau n° 31 : Nombre de passagers mensuel dans les deux aéroports en 2005……...…78
Tableau n° 32 : Infrastructures sanitaires publiques du Nord de l'Oriental marocain…….…..79
Tableau n° 33 : Infrastructure sanitaire privée dans le Nord de l'Oriental marocain……....80
Tableau n° 34 : Le nombre de médecins et d'infirmiers dans la région en 2002……...…..81
Tableau n° 35 : Effectif des élèves et des établissements scolaires dans la région, saison 2004-2005……...……..82
Tableau n° 36 : Taux d'encadrement et nombre moyen d'élèves par classe……..…..……83

Tableau n° 37 : Taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence…….....……84
Tableau n° 38 : Répartition de la population selon le niveau d'instruction en (%)…….....85
Tableau 39 : Evolution des dépenses du MEN (enseignement fondamental et supérieur) en Milliards de Dh……..…….……...86
Tableau n° 40 : Les équipements culturels dans le Nord de l'Oriental……...……87
Tableau n° 41 : Les palmarès et les coupes gagnés par les équipes nationales de football de 1957-2007……..……90
Tableau n° 42 : Variation interannuelles des précipitations dans la région…….…..……..96
Tableau n° 43 : Précipitions mensuelles à Ahfir en 1992-1993……97
Tableau n°44 : Variation des températures mensuelles minimales et maximales à Nador et Berkane……..……....98
Tableau n°45 : Evolution de la réserve du barrage Mohamed V……..99
Tableau n° 46 : Evolution de la superficie, de la production et de rendement des plantations fruitières dans la région……...……..…102
Tableau n° 47 : Les grandes régions agrumicoles marocaines (année 2000)……...……102
Tableau n° 48 : Evolution de la superficie, de la production et de rendement des agrumes dans la Basse Moulouya……....102
Tableau n° 49 : L'évolution d'exportation des agrumes dans la Basse Moulouya en t……...103
Tableau n° 50 : Evolution de la superficie, de la production et de rendement des cultures industrielles dans la Basse Moulouya……..……104
Tableau n° 51 : Les performances réalisées par la SUCRAFOR en 2001……...…..105
Tableau n° 52 : Capacité industrielle du traitement de la betterave (moyenne/5 ans)…….....105
Tableau n° 53 : Evolution de la superficie, de la production et du rendement des maraîchers dans la Basse Moulouya……...…….106
Tableau n° 54 : La main d'œuvre employée dans la culture maraîchère dans la Basse Moulouya pendant la saison 1997-1998……..……107
Tableau n° 55 : Evolution de la superficie, de la production et de rendement des céréales dans la Basse Moulouya……107
Tableau n° 56 : Evolution de la superficie, de la production et de rendement des céréales dans la Basse Moulouya……108
Tableau n° 57 : Evolution de la superficie, de la production et de rendement des plantations fruitières dans la région……..……...……109
Tableau n° 58 : Evolution de la superficie, de la production et de rendement des légumineuses dans la région…….……..……109
Tableau n° 59 : Importations marocaines de céréales entre juin 2002 et mai 2003 (1000 qx)…. ……..…….….……...110
Tableau n° 60 : Flotte en activité pendant 2002……...……113
Tableau n° 61 : Evolution des débarquements des produits de la pêche côtière dans la région en tonnes de 1995 à 2007……...……...…115
Tableau n° 62 : Produits des ports de pêche marocains en 2004……116
Tableau n° 63 : Evolution des débarquements des produits de la pêche côtière marocaine de 1998 à 2007…….……116
Tableau n° 64 : L'évolution de la production minière de la région en milliers de tonnes….118
Tableau n° 65 : Poids par branches d'activités industrielles dans la région……...……...119
Tableau n° 66 : Effectifs employés par branche……...……119
Tableau n° 67 : Unités agro-industrielles existantes dans la zone d'action de l'ORMVAM..120
Tableau n° 68 : Evolution de la production de SUCRAFOR…….……121
Tableau n° 69 : Les industries de la pêche……...……..121
Tableau n° 70 : Le poids de l'artisanat par rapport aux autres activités économiques à

Nador……..……..…125
Tableau n° 71 : Les équipements commerciaux implantés dans la région……...…….128
Tableau n° 72 : Répartition du commerce sur le complexe commercial et Ouled Mimoun à Nador……..……..……129
Tableau n° 73 : Les nuitées touristiques selon certaines régions marocaines en 2002 (en milliers)……134
Tableau n° 74 : Comparaison de la capacité hôtelière classée de quelques provinces du Royaume……..……....135
Tableau n° 75 : Les raisons favorisant la contrebande dans le Nord de l'Oriental……..…140
Tableau n° 76 : L'âge des contrebandiers……...…...143
Tableau n° 77 : Le niveau scolaire des contrebandiers…….……...144
Tableau n° 78 : Les moyens utilisés dans la contrebande…….……...146
Tableau n° 79 : Les catégories des voitures utilisées dans la contrebande……...……147
Tableau n° 80 : Méthodes d'approvisionnement……..……..…147
Tableau n° 81 : La monnaie employée dans la contrebande……...148
Tableau n° 82 : Le montant utilisé dans la contrebande…….…….149
Tableau n° 83 : L'importance des flux des denrées algériennes vers le Maroc……..….…...150
Tableau n° 84 : Comparaison des prix marocains et algériens de carburants……..…….150
Tableau n° 85 : Comparaison des prix marocains et algériens de certains produits alimentaires……...……..……...152
Tableau 86 : Comparaison des prix marocains et algériens des produits chimiques agricoles…….……..154
Tableau n° 87 : Comparaison des prix marocains et algériens de certains médicaments…....154
Tableau n° 88 : L'importance des denrées de contrebande vers l'Algérie……...……..155
Tableau n° 89 : Comparaison des prix de vente de certains produits agricoles sur le marché régional et le marché de la contrebande, en dh et par Kg…….....158
Tableau n° 90 : Répartition des places de produits contrebandiers à Nador et Berkane…..…160
Tableau n° 91 : Le bilan de la lutte contre la contrebande en 2006……161
Tableau n° 92 : Lieux de commercialisation des produits de contrebande……...……162
Tableau n° 93 : Le nombre des Marocains dans quelques communes algériennes en 1936...171
Tableau n° 94 : Le % des émigrés par rapport à la population masculine de certaines tribus de la province de Nador……..…171
Tableau n° 95 : Conventions de main d'œuvre et de sécurité sociale signées avec le Maroc et certains pays européens……...…...……...172
Tableau n° 96 : Les familles marocaines arrivées en France en 1992 et 1993……..……...173
Tableau n° 97 : L'origine des émigrés……174
Tableau n° 98 : Âge des émigrés……...……..…175
Tableau n° 99 : Les secteurs d'emploi des émigrés originaires de la région……..……..175
Tableau n° 100 : Le niveau culturel des émigrés……...……176
Tableau n° 101 : Nature de résidence des émigrés à l'étranger……..177
Tableau n° 102 : Nationalité des émigrés……...177
Tableau n° 103 : Les pays d'accueil des émigrés……...……...178
Tableau n° 104 : Etrangers confiés au S.R.D.G.R Oujda par les divers services de police et de gendarmerie pour le refoulement hors du Maroc……..…188
Tableau n° 105 : Evolution et répartition des guichets bancaires dans quelques centres urbains……...…...……190
Tableau n° 106 : Destination de transferts des émigrés de la région……..192
Tableau n° 107 : Ménages selon l'origine du revenu supplémentaire dans la province de Nador……...……...…192
Tableau n° 108 : Sommes mensuelles envoyées par les émigrés à leurs familles en dh…..…193

Tableau n° 109 : Destinations de l'argent envoyé par les émigrés……..……..…….193
Tableau n° 110 : L'augmentation de prix de certains produits alimentaires en été dans la région…….……194
Tableau n° 111 : La marge sur certains produits rapatriés de l'étrangers par les migrants du Nord de l'Oriental en (€)……..……...……195
Tableau n° 112 : Les secteurs d'investissement des émigrés de la région……..……..…..195
Tableau n° 113 : Lotissements publics créés à Ahfir…….……..198
Tableau n° 114 : L'investissement des émigrés dans les services……..……..……..201
Tableau n° 115 : Lieu d'investissement des émigrés dans le secteur des services……..….202
Tableau n° 116 : Lieu d'investissement des émigrés dans le secteur agricole……...……...203
Tableau n° 116 : Lieu d'investissement des émigrés dans le secteur agricole……...……...203
Tableau n° 118 : Lieux de naissance des émigrés ayant des logements au lotissement de la coopérative El-Fath à Arekmane……...…….209
Tableau n° 119 : Origine géographique d'un échantillon d'ouvriers du chantier « Grand Maghreb» à Nador en 1994……...…….209
Tableau n°120 : Entrées des touristes maghrébins par le poste frontalier de"Zouj-Bghal" de 1975 à 1987……235
Tableau n° 121 : Evolution des passages par le poste frontalier d'Ahfir et de"Zouj-Bghal" entre 1989 à 1994……..……236
Tableau n° 122 : Evolution de la capacité d'hébergement classée à Nador entre 1986 et 1994.... ……...……237
Tableau n° 123 : Evolution de la capacité hôtelière au Nord de l'Oriental de 1987 à 1992...238
Tableau n° 124 : Le nombre des nuitées réalisées dans la Wilaya d'Oujda entre 1989 à 1994….……...……..…239
Tableau n° 125 : Evolution du marché maghrébin dans les hôtels classés et non classés de Nador entre 1991 et 1994……239
Tableau n° 126 : Evolution du nombre des touristes algériens ayant séjourné dans la Wilaya d'Oujda au cours des années 1988 à 1994…….……240
Tableau n° 127 : Origine de la clientèle de l'hôtellerie de Nador selon les catégories d'hôtels (1992)…….240
Tableau n°128 : Evolution du commerce extérieur marocain transitant par Oujda entre 1974 à 1985……...…….242
Tableau n°129 : Evolution des échanges entre le Maroc et l'Algérie entre 1992 et 1993…....243
Tableau n° 130 : Investissements algériens au Maroc entre 1989 et 1993(en million de dhs)… ……...…… 244
Tableau n° 131 : Evolution des passages par le poste frontalier d'Ahfir entre 1992 à 1995...258
Tableau n° 132 : L'évolution du nombre et du pourcentage des arrivées maghrébins dans la province de Nador durant le premier semestre de 1994 et 1995……..……..259
Tableau n° 133 : Evolution du marché maghrébin dans les hôtels classés et non classés de Nador entre 1991 et 1996……259
Tableau n° 134 : Evolution du nombre des touristes algériens ayant séjourné dans la Wilaya d'Oujda au cours des années 1992 à 1998…….……260
Tableau n° 135 : Evolution des recettes journalières des hôtels pendant l'ouverture et la fermeture de la frontière(en dirham)…….……260
Tableau n° 136 : Evolution de la capacité d'hébergement classée à Nador entre 1994 et 1997……261
Tableau n° 137 : Evolution du nombre des hôtels à Oujda de 1989 à 1999……...……...262
Tableau n° 138 : Evolution de la main-d'œuvre dans l'hôtellerie au Nord de l'Oriental….…262
Tableau n° 139 : Evolution des échanges entre le Maroc et l'Algérie de 1994 à 1998……....264
Tableau n° 140 : L'importance du trafic contrebandier à Touisit-Boubker en 1982……....268

Tableau n° 141 : Le volume d'échanges en pourcentage du commerce extérieur de l'UMA…...
……..…….277

Table des matières

Remerciements……...……1
Liste des sigles et des abréviations…….…..……..….2
Sommaire……5

Introduction générale……...……...7

I) La frontière est un phénomène qui intéresse de plus en plus les chercheurs……..…….…..8
II) La frontière a-t-elle des influences sur les régions qu'elle découpe ?.....9
III) Le Nord de l'Oriental marocain : étude de cas……..……...11
IV) Choix du sujet, problématique et plan……..……..…13
VI) Méthodologie et difficultés…….……14

Première partie : Le contexte et la réalité du Nord de l'Oriental marocain……...……17

Premier chapitre : Le caractère frontalier et excentré du Nord de l'Oriental marocain……..……....18

I) Historiquement, le Nord de l'Oriental marocain est souvent un espace frontalier…….....18
A) Depuis la période romaine, la région constitue une marche frontière mouvementée….…..18
B) 1496 et 1844 deux dates marquent l'avenir frontalier de la région…….…….....20
1) 1496, date de l'occupation de Melilla par l'Espagne……...……...…...20
a) Les Espagnols occupent Melilla et délimitent ses frontières…….…...…21
b) L'influence économique de Melilla sur le Nord de l'Oriental marocain avant le protectorat……...….22
2) 1844, date de la fixation de la frontière entre le Maroc et l'Algérie……...….24
a) L'introduction de la notion de «frontière d'Etat» par les Turcs en Afrique du Nord……....24
b) Comment la frontière maroco-algérienne actuelle est-elle tracée ?.....24

II) Le Nord de l'Oriental marocain : une région mobile et dynamique pendant le protectorat…….....…….27
A) Le Nord de l'Oriental marocain est un espace d'accueil et de passage durant le protectorat…….....…….27
1) Pendant le protectorat, la région est devenue un passage vers l'Algérie…….…..…..27
2) Le Nord de l'Oriental marocain : un centre d'accueil des immigrés étrangers……..…30
a) L'arrivée des Algériens dans la région à travers plusieurs étapes……...……30
b) Les Français constituent la majorité des Européens……..…....31
c) Les Juifs : une minorité active……...……..…..33
B) Le Nord de l'Oriental marocain, un espace commercial prospère pendant le protectorat...34
1) Entre le Maroc français et l'Algérie française : une activité commerciale dynamique….....34
a) Les facteurs contribuant à la prospérité commerciale de la région……...…...34
a-1 Les voies de communications…….……34
a-2 Les conventions commerciales signées entre le Maroc et l'Algérie française……..…...35
a-3 La sécurité est un élément important pour la prospérité commerciale de la région….……37
b) Les flux des marchandises entre les deux pays……....……..37
b-1-Vers l'Algérie française……..……...……..37
b-2 Vers le Maroc……...…….38
2) Entre le Rif Oriental (province de Nador) et l'Espagne…….……...38

a) Melilla principal centre de débouché et d'approvisionnement du Rif Oriental……..…38
b) La découverte minière dans la région a dynamisé l'activité commerciale extérieure……...39
3) Entre les deux zones de protectorat : le commerce est l'activité dominante……..……42
a) Les échanges officiels entre les deux protectorats…….……42
b) Le commerce clandestin entre les deux zones : une activité non négligeable…….…….…..43

III) Le Nord de l'Oriental marocain : un carrefour et un brassage socio-culturel……..44
A) Sur le plan social : le voisinage et le contact ont tissu des relations étroites entre les deux parties……45
B) Un lien culturel aux multiples facettes, avec l'extérieur…….……..45
1) Les emprunts linguistiques……...……....45
2) Les médias : un autre aspect de contact culturel avec l'extérieur……...……48
C) D'autres usages importés de l'Algérie……...……49
1) Usage vestimentaire : le costume traditionnel……...……..49
2) Une gastronomie locale similaire à celle de l'Ouest algérien……...49
3) Au niveau de la danse et de la musique, la région est influencée plus par l'Algérie que par le Maroc……...……....50
a) Laâlaoui……...……50
b) Le Rai……51
c) Gharnatie……...……...51

IV) Le Nord de l'Oriental marocain : un espace marginalisé au plan politique, économique et géographique, après l'indépendance……52
A) Le Maroc a suivi la politique coloniale basée sur la centralisation : le Maroc utile et le Maroc inutile……...……52
B) Plus de 50 ans de découpages régionaux au Maroc sans résultats escomptés……..……52
C) Disparités inter-régionales, la région du littoral moyen-atlantique est le poumon du pays…….……...54
D) L'effet de l'éloignement de l'axe Rabat-Casablanca et la topographie locale sur le Nord de l'Oriental marocain…….…….……....56
Conclusion du premier chapitre……....……57

Deuxième chapitre : L'état des équipements de base dans le Nord de l'Oriental marocain……..58

I) Le réseau de transport : incomplet et peu performant…….……...58
A) L'importance du transport routier dans la région…….…….....58
1) Un réseau routier modeste……58
2) Un trafic routier concentré sur les routes nationales 2 et 16 et autour de Nador et Berkane…….....……60
a) Le transport des voyageurs…….……...60
b) Le transport des marchandises……..61
B) L'absence de réseau ferroviaire…….....61
1) Le réseau ferroviaire national : hérité du colonialisme et limité à deux lignes nord-sud et est-ouest……..…...……62
2) La liaison ferroviaire Taourirt-Nador : un projet qui remonte à 1967…….……..……..65
3) La liaison ferroviaire Taourirt-Nador en travaux depuis le début juillet 2007……..….65
C) Le transport maritime : le port de Nador est le seul débouché maritime de la région……..67
1) Le port de Nador, un investissement pour contrebalancer le port de Melilla et ouvrir la région sur l'extérieur……...……..….67

2) L'importance du trafic du port de Nador……..……..68
a) Le septième port marocain par son trafic de marchandises……..…....68
b) Nador est le deuxième port marocain après Tanger par son trafic passagers……....71
D) Le transport aérien : suprématie du trafic avec l'extérieur……..…….74
1) Nador-Arouit et Oujda-Angad : deux infrastructures aéroportuaires……..74
a) Nador-Arouit est un aéroport récent……74
b) L'aéroport d'Oujda-Angad date de la colonisation……..…….75
2) L'évolution et l'importance du trafic aérien de l'aéroport d'Oujda-Angad et de Nador..…75
3) Un trafic aérien largement lié avec l'extérieur……..……77

II) Les équipements socio-culturels et sportifs répondent-ils aux besoins de la région?.....79
A) Le sous-équipement sanitaire du Nord de l'Oriental marocain……..……....79
1) L'infrastructure médicale insuffisante, incomplète et mal répartie à travers la région….....79
2) Les ressources humaines sanitaires : un besoin très prononcé dans la région…….……...80
B) L'enseignement au Nord de l'Oriental marocain : quelles réalités ?.....82
1) L'évaluation de l'enseignement dans la région…….……....82
2) L'ampleur de l'analphabétisme et le niveau d'instruction……....83
3) L'enseignement supérieur : la faculté multidisciplinaire récente à Selouane……..…...85
4) Des résultats médiocres à coûts élevés……..…..86
C) Les équipements et les activités culturels et sportifs sont-ils suffisants dans la région ?.....87
1) Les équipements culturels : la région souffre d'un manque considérable……..……....87
2) Le Nord de l'Oriental : des équipements et des activités sportives déficientes……..…...89
Conclusion du deuxième chapitre…….……91

Troisième chapitre : Potentialités et activités économiques du Nord de l'Oriental marocain : quelles réalités ?.....93

I) Un espace agricole à faible productivité en dehors des périmètres de la Basse Moulouya...93
A) Les contraintes du secteur agricole……..93
1) Des reliefs morcelés et dispersés……..93
a) Des montagnes dispersées avec des altitudes modestes……..…...93
b) Des plaines diversifiées dont la superficie est modeste…….……95
2) Les aléas climatiques……..96
a) L'insuffisance et l'irrégularité des précipitations…….…….96
b) Températures…….……..…98
c) Le vent a peu d'influence sur la région……...……98
3) L'eau entre la disponibilité et la menace……...……..98
4) Des sols fertiles rares, à l'exception de la plaine des Triffa…….……...100
5) Les difficultés humaines et techniques dont souffre l'agriculture régionale……..…...100
B) La production agricole : intensive dans le secteur irrigué et autosuffisante dans le secteur bour…….……101
1) Le secteur irrigué : une agriculture valorisée et concentrée dans la Basse Moulouya….....101
a) Les plantations fruitières : une prédominance des agrumes…….……...101
b) La culture industrielle dominée par la betterave à sucre……..……104
c) Les cultures maraîchères…….……105
d) Les céréales : une prédominance du blé tendre……..……...107
2) Le secteur bour : une agriculture vivrière et dépendante de la pluviométrie……108
a) Les céréales : la prédominance de l'orge…….....108
b) L'arboriculture……..……...109
c) Les cultures légumineuses…….……..109

C) La commercialisation……..……112
1) Vente sur pied……...……112
2) Vente après récolte……..……112

II) La pêche : les potentialités halieutiques sont-elles bien exploitées ?.....112
A) L'infrastructure portuaire insuffisante et peu performante…….……...113
B) Les formes et les zones de pêche……...113
C) Une production halieutique faible qui ne dépasse pas 2% des prises de pêche du Maroc……..114
D) Les difficultés du secteur de la pêche……...117

III) Le Nord de l'Oriental marocain : une région sous-industrialisée……...…….118
A) Le fer, le seul minerai de la région et peu valorisé…….……118
B) Un tissu industriel dominé par l'agroalimentaire et une faible capacité d'emploi…..……118
1) Les industries agro-alimentaires…….120
2) Les industries des matériaux de construction, de l'énergie, de la chimie et de parachimie……...……...122
3) Les industries mécaniques, métallurgiques et électriques…….……..122
a) Société d'exploitation des mines du Rif (SEFERIF)……..…….122
b) Le Laminoir de la SONASID (Société Nationale de Sidérurgique)……..123
4) Les industries du textile et du cuir…….124
C) L'artisanat : une activité complémentaire et peu valorisée……....124
D) Pourquoi le Nord de l'Oriental marocain est une région sous-industrialisée ?.....127

IV) Le commerce : principale activité urbaine, largement liée à la frontière……..… ...128

V) Le tourisme régional : les atouts reflètent-ils la réalité ?.....130
A) Les potentialités touristiques : riches et variées…….…….130
1) Un patrimoine naturel diversifié…….130
2) Les atouts historiques et culturels……...132
B) Le Nord de l'Oriental : une région non intégrée à l'espace touristique national…….…....134
Conclusion de troisième chapitre……..……..…136
Conclusion de la première partie……...……137

Deuxième partie : Le recours du Nord de l'Oriental marocain aux ressources extérieures…….....138

Premier chapitre : Les activités illégales avec l'extérieur sont en plein essor dans la région……..139

I) La contrebande est une activité séculaire, florissante et bien répandue dans le Nord de l'Oriental marocain…….....139
A) Les origines de l'activité de la contrebande dans la région……...139
B) Les facteurs favorisant la contrebande au Nord de l'Oriental…….……...140
1) La situation géographique…….……...140
2) Les facteurs socio-économiques……...……..141
3) Les raisons culturelles et historiques……..142
C) La contrebande dans la région : caractéristiques et spécificités……..…....143
1) Qui pratique la contrebande ?.....143
2) Les voies et les moyens de transport utilisés dans la contrebande……...……144

3) Comment les contrebandiers s'approvisionnent-ils ?.....147
4) Monnaie et capital utilisés par les contrebandiers……..……..148
D) L'importance des marchandises de contrebande…….……...149
1) Les flux de marchandises échangées……...……..150
a) Les produits algériens destinés au Maroc……...……...150
b) Les produits marocains écoulés vers l'Algérie……..……155
c) Les produits provenant de Melilla……...……...158
2) Lieux de commercialisation des produits de la contrebande……..161

II) Les conséquences de la contrebande sur la région sont multiples……...…….…164
A) La contrebande a un double impact sur l'économie du le Nord de l'Oriental……..……...164
B) Au niveau social, l'effet de la contrebande est bien présent……..167
C) Où se manifestent l'impact spatial de la contrebande sur la région?.....…..168
Conclusion de premier chapitre……...169

Deuxième chapitre : L'émigration à l'étranger un phénomène ancien et source de revenus primordiale pour la région……...……170

I) L'émigration légale internationale est un phénomène enraciné et bien répandu dans la région……...……..……..170
A) Une vue historique sur l'émigration internationale dans le Nord de l'Oriental…….….….170
1) La période coloniale : une émigration vers l'Algérie…….....….170
2) La période de l'indépendance : une migration massive vers l'Europe…….....172
B) Les caractéristiques de l'émigré du Nord de l'Oriental marocain…….174
1) La plupart des émigrés sont originaires de la région…….……..174
2) Âge des émigrés…….……..175
3) Le niveau culturel des émigrés…….…….....176
4) De l'émigration individuelle et masculine à l'émigration familiale et féminine….…….....176
5) Presque de la moitié des émigrés de la région s'installent en France……...…….178

II) L'émigration clandestine : le Nord de l'Oriental est un espace de départ, d'accueil et de passage des clandestins……..……...180
A) Le Nord de l'Oriental constitue un espace important de départ des clandestins illégaux……....180
B) La région constitue un lieu d'accueil et de passage des candidats à l'émigration clandestine……...……...185

III) L'impact de l'émigration sur la région……...…….189
A) Les retombées économiques…….……..189
1) Les transferts financiers des émigrés : une manne financière importante sans conséquences concrètes…….....189
a) Le secteur bancaire : la région est suréquipée du point de vue bancaire……...……...190
b) Le Nord de l'Oriental marocain : une région de grande capacité de collecte de l'argent...191
2) La consommation : l'entretien de la famille de l'émigré est au centre de ses préoccupations……...…192
3) L'investissement des émigrés de la région est principalement destiné aux secteurs non productifs……....195
a) Depuis toujours, l'immobilier occupe la première place dans l'investissement des émigrés……..…....196

b) Le secteur des services occupe la 2ème place dans l'investissement des émigrés de la région……...201
c) L'investissement des émigrés dans le secteur agricole est insignifiant……..…...202
d) Le commerce occupe la quatrième place dans l'investissement des émigrés…….……..203
4) L'épargne : la région est parmi les premières régions au niveau des dépôts bancaires…...204
B) Les impacts sociaux de l'émigration……...……..204
C) Les effets culturels de l'émigration……...…….207
D) L'émigration internationale contribue à la migration interne……208
E) La fuite des compétences a des effets négatifs sur la région……..210

IV) Complémentarité entre l'émigration internationale et la contrebande…….…...211
A) L'argent issu de l'émigration internationale investi dans la contrebande……..….....211
B) Les revenus de la contrebande sont un moyen pour émigrer à l'étranger……...212
Conclusion de deuxième chapitre….....213
Conclusion de la deuxième partie……..……..…...213

Troisième partie : Le Nord de l'Oriental marocain dépend du contexte géopolitique……215

Premier chapitre : Les entraves polluant les relations entre le Maroc et ses voisins : l'Algérie et l'Espagne……..……216

I) Le Maroc et l'Algérie : des relations mouvementées après l'indépendance…….……...216
A) Les principaux problèmes et désaccords entre le Maroc et l'Algérie……..…….....216
B) Les facettes des relations politiques entre le Maroc et l'Algérie après l'indépendance….217
1) De 1956 à 1962 : la guerre de l'indépendance d'Algérie et le début du litige frontalier....217
2) De 1962 à 1963 : premiers affrontements militaires entre les deux pays……..…...218
3) De 1964 à 1974 : une période de calme mais fragile…….…..218
4) De 1975 à 1987 : une période d'instabilité marquée par le problème du Sahara…….....219
5) De 1988 à 1994 : la reprise des relations et la réouverture des frontières……..……..220
6) De 1994 à nos jours : la reprise des tensions et la refermeture des frontières……..……221
C) Malgré quelques initiatives de rapprochement, les frontières sont toujours fermées….…221

II) Le Maroc et l'Espagne : plusieurs dossiers polluent leurs relations…….....222
A) Les dossiers contentieux hispano-marocains……..……222
1) Le problème du Sahara pèse sur les relations maroco-espagnoles……...……...222
2) Le problème des présides perturbe énormément les relations entre le Maroc et l'Espagne……..…….....223
3) L'affaire de l'île de Leila ou îlot du Persil……...….224
B) Les dossiers socio-économiques entravant les relations entre le Maroc et l'Espagne (UE)…….225
1) L'immigration : dossier complexe entre les deux parties…….……...225
a) L'immigré marocain entre l'insertion et l'exclusion ou le problème d'intégration des immigrés……...……..225
b) La migration irrégulière et le partenariat avec l'Union européenne……...……...226
c) La migration clandestine est une responsabilité partagée entre les pays d'origine, de transit et d'accueil……..227
2) Le problème de la drogue : un problème épineux pour les deux voisins……...……...229
3) Le secteur agricole : une concurrence soutenue entre le Maroc et l'Espagne……..…231
4) La pêche : un accord après de longues négociations…….……..232

Conclusion de premier chapitre…….……..233

Deuxième chapitre : Quels sont les impacts de l'ouverture des frontières entre 1988 à 1994 sur Le Nord de l'Oriental marocain?.....234

I) Les effets de l'ouverture des frontières sur la vie économique de la région……..…...235
A) Le tourisme régional a été très dynamique pendant l'ouverture des frontières……..….235
1) Un trafic transfrontalier massif, dominé par les Algériens…….235
2) La capacité d'hébergement a connu une forte croissance……...…...237
3) La progression du nombre de nuitées réalisées dans le Nord de l'Oriental……...…...238
4) L'essor de la restauration……241
B) Le commerce : un secteur florissant durant cette réouverture……...241
1) Les échanges officiels entre les deux pays se réaniment mais restent insuffisants….….…242
2) Le commerce régional est prospère durant l'ouverture des frontières……...…...244
C) La contrebande : une situation à double vitesse pendant l'ouverture des frontières…...…246
D) L'âge d'or du marché de change parallèle durant l'ouverture des frontières……..……247
1) L'organisation et le fonctionnement du marché du change noir dans la région…...…….247
2) Le dynamisme du marché de change noir pendant l'ouverture des frontières……...……...248
E) Le transport routier : en plein dynamique……...……..249

II) Les retombées sociales de la réouverture des frontières…….……251
A) L'emploi, secteur animé pendant l'ouverture des frontières…….……..251
B) Quand la politique interrompt les liens et les contacts sociaux et familiaux……...…252
1) Avant l'indépendance, les liens familiaux et sociaux étaient solides entre les deux peuples…….……252
2) Après l'indépendance, l'Algérie expulse les Marocains pour des raisons politiques…...…252
3) Les retrouvailles : la reprise des contacts familiaux entre les deux peuples après la réouverture des frontières…….……254
C) L'ouverture des frontières a facilité l'émigration à l'étranger via l'Algérie……...…..254

III Les répercussions spatiales de la réouverture des frontières……..255

VI) Cette réouverture n'avait-elle que des conséquences positives ?.....256
Conclusion du deuxième chapitre……...257

Troisième chapitre : Les conséquences de la dernière fermeture des frontières (1994) maroco-algériennes sur le Nord de l'Oriental marocain……...258

I) Les retombées économiques de la refermeture des frontières sur la région……..……258
A) Les répercussions de la fermeture des frontières sur le tourisme……..258
1) Le trafic transfrontalier : un arrêt total des flux touristiques transitant par le poste frontalier d'Ahfir…….……258
2) Le nombre de nuitées a chuté d'une façon considérable…….…259
3) La diminution du nombre d'hôtels et la déception des investisseurs……...…….261
4) La restauration : quel y est l'impact de la refermeture des frontières ?.....262
B) Le marasme de l'activité commerciale……...……...263
1) Les échanges officiels ont été affectés par la refermeture…….……..263
2) La refermeture de la frontière a porté un coup dur au commerce régional……...…..…266
a) Le volume des ventes des commerçants a sensiblement baissé……..266

b) La régression de l'approvisionnement en marchandises et des capitaux des commerçant……...…….266
C) La contrebande n'a pas besoin d'une frontière ouverte, elle ne connaît pas de frontières…….268
1) La contrebande n'a pas été influencée par la détérioration des relations entre les deux pays…….…….268
2) Le recul de l'importance du marché de change noir avec la fermeture des frontières…..…269
D) Le transport routier a souffert après la fermeture……..……..270

II) La refermeture des frontières a-t-elle des conséquences sociales sur la région ?.....273
A) Quel impact de cette refermeture sur les conditions de vie de la population ?.....273
B) La refermeture a rompu le contact familial entre les deux peuples voisins…….…....273
1) La refermeture des frontières et le retour de la souffrance des familles algériennes et marocaines……..……....273
2) La voie aérienne : légale mais chère et décourageante…….……...274
3) La voie clandestine est une solution qui reste dangereuse……..……...…….275

III) L'impact politique : la fermeture des frontières maroco-algériennes a bloqué le projet de l'UMA…….276

IV) Cette fermeture n'a pas que des inconvénients……..……277

V) Le problème des présides et le Nord de l'Oriental marocain……...……..……279
A) Les présides et leurs effets sur la région……...……279
B) L'impact du retour éventuel de Melilla au Maroc sur le Nord de l'Oriental……..….....280
Conclusion de troisième chapitre……281
Conclusion de la troisième partie……282

Conclusion générale…….....283

1) La géographie, l'histoire et la politique des gouvernements successifs ont contribué à la situation actuelle du Nord de l'Oriental marocain……..……..284
2) Le paradoxe de la région : retard économique et sous-équipement malgré l'importance des potentialités existantes……..……....284
3) Le Nord de l'Oriental est un espace hétérogène et sous-intégré à l'échelon national…....285
4) Le Nord de l'Oriental : une région extravertie, liée aux frontières……286
5) Quelques scénarios pour un développement durable du Nord de l'Oriental marocain…...287
a) La région doit trouver sa propre dynamique interne sans dépendre de la frontière et des transferts des émigrants…….……..287
b) Un développement durable passe nécessairement par la valorisation et la mobilisation des potentialités propres à la région……..……...…..288
c) Le voisinage géographique peut constituer un facteur complémentaire pour le développement de la région……...…...……292

Quelques pistes de recherche futures……..293

Bibliographie……...……...294
Annexes…….……...…….303
Table des illustrations……...……...…….321
- Liste des graphiques……...……...….321

- Liste des cartes……...……..321
- Liste des schèmas…….……...….321
- Liste des photos……...……322
Liste des tableaux……...……324
Table des matières……...……...329